

ROBERT RUMILLY
de l'Académie canadienne-française

HISTOIRE
DE
MONTREAL

TOME III

FIDES

245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129

1

Des zouaves pontificaux à l'affaire Guibord

MGR BOURGET érige toujours des paroisses. Notre-Dame-de-Grâce sera érigée en paroisse canonique au début de mai 1867. D'autres banlieues, comme Hochelaga dans l'est et Saint-Henri dans l'ouest, ou simplement d'autres quartiers éloignés du centre, souhaitent la même faveur et se déclarent en mesure de soutenir une église et un curé. L'unanimité, à vrai dire, est rare. Les Montréalais — ce nom englobe les charretiers d'Hochelaga comme les corroyeurs de Saint-Henri et les maraîchers de Notre-Dame-de-Grâce — distinguent entre les « Messieurs de Saint-Sulpice » et les « prêtres de Monseigneur » — également dévoués, sans doute, également prompts à sauter à cheval ou en berlot, selon la saison, pour répondre à un appel venu de loin. Les vieux Montréalais sont obstinément attachés aux « Messieurs ». Saint-Henri est ainsi nommée en l'honneur d'un Supérieur de Saint-Sulpice (M. Roux). Quand l'abbé Truteau, vicaire général, procède à l'enquête *de commodo et incommodo* en assemblée publique dans la chapelle de Saint-Henri, le 28 février 1867, des protêts lui sont signifiés, non seulement au nom de M. Baile, supérieur de Saint-Sulpice, et de M. Rousselot, curé de Notre-Dame, mais au nom de 275 tenanciers. Mgr Bourget passe outre. Il offre la direction de la nouvelle paroisse aux Sulpiciens, qui déclinent. Monseigneur érige la paroisse Saint-Henri des Tanneries le 2 juillet 1867, et lui donne comme curé l'abbé Pierre Larcille Lapière, Montréalais de naissance, à l'évêché depuis quatre ans et par suite bien au courant des idées de son évêque. Puis Mgr Bourget

érige la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul-le-Confesseur et celle de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge le 10 septembre, celles de Saint-Joseph et de Sainte-Anne le 16 novembre, celle de Sainte-Brigide le 7 décembre. Saint-Henri et Saint-Joseph desserviront le populeux quartier des Tanneries ; Saint-Vincent-de-Paul et Sainte-Brigide, l'est de Montréal ; la Nativité répond au vœu d'Hochelaga. Saint Ann, au cœur de Griffintown — « The Griff » par abréviation — desservira les familles irlandaises de Griffintown, de la Pointe-Saint-Charles et de Goose Village. Les Irlandais catholiques comptent désormais deux églises à Montréal.

Les Sulpiciens ne s'y trompent pas : le démembrement de la paroisse, plus sûrement que l'abolition de la tenure seigneuriale, sonne le glas de leur grande influence à Montréal. Les deux camps se ménagent des alliances politiques. Les Messieurs de Saint-Sulpice confient leurs intérêts à Georges-Étienne Cartier, leur ancien élève, et à J.-Ubald Beaudry, son associé au barreau. J.-U. Beaudry rédige un mémoire que la fabrique de Notre-Dame envoie à Rome¹. Il y soutient cette thèse : Mgr Bourget n'a pas rempli les conditions posées par le pouvoir civil à la reconnaissance des paroisses (requête des francs-tenanciers ; enquête *de commodo et incommodo* ; extinction des dettes). L'évêque de Montréal risque donc un refus du pouvoir civil et un conflit avec les autorités politiques, pour le plus grand préjudice de l'Église au Canada.

Côme-Séraphin Cherrier, avocat de Mgr Bourget, est secondé par François-Xavier Trudel — l'ancien lieutenant des Chasseurs canadiens —, Benjamin-Antoine Testard de Montigny — l'ancien zouave pontifical —, Siméon Pagnuelo, Louis-Olivier Taillon, c'est-à-dire par le noyau du groupe ultramontain, que nous retrouverons. Ces avocats préparent une réponse, que le grand vicaire Truteau, le chanoine Hincks et l'abbé Joseph Désautels signent, et qui conteste le droit d'intervention des marguilliers, « car ils ne sont pas les représentants des paroissiens, mais les aides du curé ». La paroisse nie le risque d'un conflit avec le pouvoir civil et termine en demandant « que MM. les Sulpiciens ne puissent pas entraver l'exécution du décret, soit par eux-mêmes, soit par d'autres, surtout en se servant, contrairement à l'esprit et aux règles de l'Église, de laïques ou de l'autorité séculière pour empêcher une opération toute canonique ». L'accusation de gallicanisme n'est pas loin. Mgr Bailargeon, archevêque de Québec au décès de Mgr Turgeon, défend

1. *Mémoire au soutien de la Fabrique de Notre-Dame* (1867). Voir aussi *Réponse au mémoire de J.-U. Beaudry*,... et *Réplique des marguilliers de Notre-Dame*.

les Sulpiciens de Montréal dans une lettre au cardinal Barnabo (28 novembre 1867). Il atteste « qu'il n'est point d'ecclésiastiques plus recommandables sous tous les rapports, sous le rapport des principes religieux comme sous celui des vertus chrétiennes et sacerdotales, plus éloignés par conséquent des principes gallicans, schismatiques, jansénistes, qu'on ne rougit pas de leur imputer, plus soumis en vérité à leur Évêque, plus sincèrement attachés au Saint-Siège, plus zélés et plus exemplaires ». L'archevêque de Québec assure que tous ses collègues de la province de Québec, y compris Monseigneur de Montréal, contresigneraient ce témoignage. Le départ des Sulpiciens serait « un très grand malheur » pour la ville de Montréal et « l'un des coups les plus durs que l'on pût porter à la religion ».

* * *

La sympathie politique et personnelle éprouvée par Mgr Bourget pour Cartier se trouve atteinte dans ce conflit. Cette brouille peut priver Cartier et son parti d'une alliance très forte en un moment crucial.

Les premières élections fédérales et provinciales, fixées au début de septembre, seront simultanées. Le système du double mandat, permettant d'être à la fois député à Ottawa et à Québec, contribue encore à les embrouiller.

De part et d'autre, on suppose l'influence du clergé. Mgr Bourget en désunion avec Cartier, aime encore moins les libéraux. Il renouvelle dans une circulaire à son clergé, le 25 mai, l'impression bienveillante donnée par son accusé de réception du bill. Tout l'épiscopat favorise l'ordre établi — ou en train de s'établir.

Selon une habitude déjà ancienne, les batailles les plus acharnées se livrent à Montréal.

Deux « Pères de la Confédération » s'y portent candidats : McGee à Montréal-Ouest pour la Chambre des communes, et Cartier à Montréal-Est pour les deux Chambres.

McGee s'est aliéné certains des Irlandais qui l'avaient tant admiré, en condamnant la rébellion des Fénians. Les têtes chaudes de Griffintown représentent McGee comme un traître, et sa grande assemblée, tenue rue Saint-Laurent, se disperse sous un déluge d'œufs pourris.

Ce n'est rien à côté de la vie menée à Cartier dans Montréal-Est, foyer de la résistance antifédéraliste. Cartier n'y a obtenu que 37

voix de majorité en 1863. Ses adversaires sont maintenant deux échevins, les deux fondateurs du Club Saint-Jean-Baptiste qu'il a fait dissoudre : Médéric Lanctôt pour le siège fédéral et Ludger Labelle, un des rares conservateurs antifédéralistes, pour le provincial.

Médéric Lanctôt n'est pas seulement l'éditeur de *L'Union nationale* et l'âme du mouvement antifédéraliste. Il est aussi le chef d'une agitation ouvrière. Il a groupé en une fédération, sous sa présidence, les ouvriers de tous les corps de métier : les boulangers, les forgerons, les épiciers, les typographes, les tailleurs de pierre, etc., y compris « le corps immense et respectable des cordonniers ». Mais sa prédilection va aux charretiers, lésés par les livraisons du Grand-Tronc, et il s'intitule fièrement « l'ami des charretiers ». Échevin de Montréal-Est depuis un an, il a fondé des coopératives d'alimentation. Il organise, à l'appui de sa candidature, une grande procession aux flambeaux de toutes les sociétés ouvrières. Après un vibrant discours et une distribution de lampions, dix mille ouvriers défilent ; et le carrosse de Médéric Lanctôt, traîné par quatre chevaux, ferme la procession. C'est magnifique ; mais l'organisation conservatrice travaille de son côté. En rentrant de cette parade triomphale, Médéric Lanctôt apprend qu'il est disqualifié à l'hôtel de ville ; on lui enlève son siège d'échevin, sous prétexte qu'il ne possède pas le capital de \$2,000 exigé par la loi.

« L'ami des charretiers » amène le peuple. La « mise en nomination » a lieu le 29 août au marché Papineau. Les deux candidats s'y affrontent. Mais Cartier ne peut parler. La police, puis la cavalerie interviennent. Cartier rentre chez lui, rue Notre-Dame² ; sur le seuil de sa maison, il flétrit les procédés de ses adversaires. « Ce sont les témoignages spontanés de l'indignation et de la justice populaires », affirme « l'ami des charretiers ».

Cartier convoque une grande assemblée rue Craig. Dans la salle « paquetée » par ses adversaires, ni Cartier ni les autres orateurs, choisis parmi les hommes les plus influents de Montréal, ne se font entendre de la foule déchaînée. L'assemblée va tourner au désastre. Alors un jeune homme de belle prestance, au port de tête altier, à la chevelure opulente, fend la foule, escalade l'estrade et réussit à en imposer au public. C'est Chapleau. Il improvise pendant une heure, subjugué l'auditoire et lui arrache des tonnerres d'applaudissements. Cartier entretenait des griefs contre cet indiscipliné, qui n'a pas sollicité son investiture pour se faire élire par acclamation, le matin

2. Sur le côté sud, près de la rue de Berri.

même, député de Terrebonne à la Chambre provinciale. Mais devant un pareil service, tout s'oublie. Cartier s'avance vers Chapleau pour le remercier, lui tendant la main de son geste vif.

« Il n'y a pas de quoi, monsieur Cartier, ce n'est pas pour vous que je l'ai fait », répond Chapleau, secouant sa crinière.

McGee, qui passe pour le plus bel orateur de langue anglaise au Canada, traverse les mêmes difficultés à Montréal-Ouest. Ses adversaires attaquent et assiègent son comité central, établi au Mechanics' Hall, à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Pierre. Des coups de feu éclatent et des balles, mal dirigées, ricochent sur l'immeuble victorien de la Banque Molson, à l'angle opposé de la rue. La cavalerie intervient et les assaillants se retirent vers le square Victoria en brisant les vitres des maisons voisines.

McGee et Cartier ont eu chaud, mais au décompte du scrutin ils gagnent. Cartier emporte ses deux sièges. Lanctôt s'en prend aux « marchands de religion », et surtout à la grande institution amie de Cartier, le Séminaire de Saint-Sulpice « qui craint pour ses millions ».

À l'Assemblée législative, Montréal envoie trois députés (sur 65), soit une proportion très inférieure à son importance numérique. Ce sont : Edward Carter (Montréal-Centre), Georges-Étienne Cartier (Montréal-Est), Alexander Walker Ogilvie (Montréal-Ouest). L'élection du gros meunier Ogilvie, dont l'entreprise prend de l'expansion, traduit le respect de la population anglaise, en majorité dans ce secteur, pour la réussite commerciale, constituant un titre à l'administration du pays.

* * *

Le gros du parti libéral, malgré Lanctôt, se résigne à la Confédération. Montréal, ville industrielle, souhaite une protection douanière contre les industries — rivales — des États-Unis. La métropole poursuit sa progression. Elle atteint, si elle ne les dépasse pas, les cent mille âmes (sur moins de 1 200 000 dans l'ensemble de la Province.) Mgr Bourget, presque septuagénaire mais infatigable, multiplie les initiatives, tout en méditant de reconstruire sa cathédrale sur le plan de Saint-Pierre de Rome et tout en surveillant l'Institut Canadien où souffle un vent d'incrédulité. Mgr Bourget ne s'est pas consolé de la disparition des *Mélanges religieux*. Il répète souvent : « Si nous avions un bon journal pour nous défendre, comme il nous serait d'un puissant secours ! » Un fidèle de l'évêque, Alphonse Desjardins, fonde *Le Nouveau-Monde* quotidien, qui s'installe rue Saint-

Gabriel et paraît le 19 septembre 1867. Mgr Bourget, qui aime à lancer de grandes campagnes comme la croisade de Mgr de Forbin-Janson, tient une nouvelle occasion de déclencher un élan catholique.

Le drame qui se poursuit en Italie depuis plusieurs années atteint un nouvel et poignant épisode : Garibaldi et ses chemises rouges marchent sur Rome, pour arracher au Saint-Siège son pouvoir temporel. Deux jeunes Canadiens, le Montréalais Alfred Larocque et le Québécois Hugh Murray, servent encore aux zouaves pontificaux. Alfred Larocque appartient à la meilleure bourgeoisie montréalaise : il est le petit-fils d'Olivier Berthelet et le fils de F.-A.-C. Larocque, tous deux membres fondateurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Olivier Berthelet jure d'envoyer cent autres jeunes Canadiens rejoindre son petit-fils. Il en parle à Mgr Bourget, qui élargit le projet. L'évêque et ses amis lèveront au Canada des zouaves pontificaux.

Les objections vont leur train : le Pape demande de l'argent, non des hommes ; nous n'aurons pas le temps d'entraîner des jeunes gens dépourvus de préparation militaire ; et des si et des mais. Mgr Bourget décide d'envoyer de l'argent et des hommes. Il s'est formé autour de lui un groupe de prêtres et de laïcs d'un dévouement à toute épreuve, prêts à seconder toutes ses initiatives. Ces fidèles forment un comité, avec Olivier Berthelet pour président, Louis Beaudry, administrateur-gérant de la Compagnie du gaz, pour vice-président, Joseph Royal et Sévère Rivard pour secrétaires, F.-A.-C. Larocque pour trésorier, Jean-Louis Beaudry, Édouard Lefebvre de Bellefeuille, François-Xavier Trudel et Rodrigue Masson pour membres.

Mgr Bourget suit personnellement la campagne du comité, jour par jour. Il demande aux catholiques de verser chacun « un trente sous » pour l'équipement des volontaires, fait confectionner des uniformes dans les communautés, coudre les agrafes et les boutons dans des ouvriers. À sa suggestion, des enfants renoncent à leurs étrennes pour le Pape.

Larocque et Murray sont tous deux blessés à la bataille de Mentana, où la petite armée franco-pontificale du général de Sully remporte la victoire sur les garibaldiens (3 novembre 1867). La nouvelle en parvient au Canada au moment où le comité commence son recrutement. Le père et le grand-père de Larocque reçoivent des félicitations de toute part. Le destin de Larocque et de Murray est exalté en chaire, envié dans les collèges. Des étudiants s'enrôlent, en offrant de payer eux-mêmes leur voyage. Le Comité soumet les volontaires à un sérieux filtrage, physique et plus encore moral. Nul n'est admis

dans les zouaves canadiens sans une recommandation expresse de son curé³.

Cette rigueur n'arrête pas les candidats, héros de leur paroisse. À quelques exceptions près, comme celle du vieux Papineau qui vit encore dans sa retraite de Montebello, les Montréalais se passionnent pour les zouaves pontificaux plus que pour le changement de régime politique. Le propre gendre de Papineau, Napoléon Bourassa, doux artiste qui ne partage pas le tempérament de son beau-père, dessine le drapeau des zouaves. Les Dames de l'Hôpital-Général brodent ce drapeau. Une bande d'argent, ornée d'un castor et de deux feuilles d'érable, traverse un champ d'azur. On y lit aussi la devise adoptée par les zouaves : Aime Dieu et va ton chemin. Mais trois jeunes gens, craignant d'arriver trop tard pour se battre, vendent livres et hardes et, sans attendre les départs réguliers, quittent Montréal le 19 décembre par le Grand-Tronc, pour s'embarquer à Portland. Mgr Bourget leur a donné des lettres d'introduction pour Mgr Joseph Désautels, curé de Varennes, en mission à Rome où il doit contre-carrer M. Baile, plénipotentiaire de Saint-Sulpice. Les trois jeunes hommes se présentent fièrement comme l'avant-garde des zouaves canadiens, et Mgr Désautels leur obtient une audience du Pape.

Ces exemples enflamment la jeunesse ; et les volontaires d'affluer. Le Comité refuse 429 candidats, trouvés trop jeunes ou trop faibles. Et Mgr Bourget peut fixer au 1^{er} février 1868 le départ du premier contingent, comprenant 135 volontaires. L'abbé Edmond Moreau, de l'évêché — un des prêtres qui se feraient hacher pour Mgr Bourget — est nommé aumônier des zouaves. Le capitaine Joseph Taillefer — un vrai nom de soldat ! — commandera le détachement jusqu'à son incorporation dans un régiment français.

Dès le samedi 15 février, les zouaves arrivent d'un peu partout. Le Grand-Tronc accorde demi-tarif aux volontaires, de la gare la plus voisine de chez eux à Montréal, et aussi de Montréal à New-York, où l'embarquement se fera sur un bateau français.

À Montréal, les zouaves sont les héros du jour. Mgr Bourget entoure leur départ de cérémonies imposantes, qui se déroulent du 16 au 19 février. Il a reculé la célébration de sa fête pour qu'elle coïncide avec cet événement.

Le 17, à l'église du Gesù, l'évêque célèbre une messe solennelle, et les 135 volontaires communient de sa main. Le 18, les zouaves

3. Mémoires sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition des zouaves pontificaux, publiés sur les instructions du comité par Éd. de Bellefeuille à l'imprimerie du Nouveau-Monde, 1868.

déploient pour la première fois leur drapeau, à Notre-Dame, au grand concert de musique sacrée donné en leur honneur. Mgr Louis-François Lafèche, coadjuteur des Trois-Rivières, développe ce thème : l'Église est une société militante, le chrétien est un soldat. Il rappelle les anciennes luttes de l'Église, contre le paganisme, contre l'arianisme, contre le protestantisme, contre la philosophie voltairienne. Aujourd'hui, l'Église doit lutter contre le libéralisme, issu de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, des faux principes de 89, et qui, pour mieux ruiner l'Église, attaque son pouvoir temporel... Mgr Lafèche, comme Mgr Bourget son modèle, met le dévouement au Saint-Siège au-dessus de tout. Il vibre de toutes ses fibres en exhortant les zouaves canadiens. Et, l'émotion l'empoignant, sa voix manque de force et il ne peut terminer.

Alors Mgr Bourget bénit le drapeau, prononce une courte allocution et demande aux zouaves : « Voulez-vous, braves enfants de la religion et de la patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne jamais rien faire, pendant la noble excursion que vous allez commencer, qui puisse imprimer quelque tache à cette divine religion et à cette aimable patrie, dont vous êtes chargés de faire l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères ? »

Dans le silence de l'église, les 135 zouaves répondant à voix haute : « Oui, nous en prenons l'engagement solennel. »

Les assistants, qui ont payé leur place, donnent encore \$673 à la quête. À la sortie de l'église, la foule acclame les zouaves sur la place d'Armes. Le capitaine Taillefer, gaillard solide, veut haranguer ses hommes ; mais, comme Mgr Lafèche, il est trop ému pour achever.

Le 19, jour du grand départ, les zouaves déjeunent à l'évêché. Mgr Bourget, qui ne les a presque pas quittés depuis trois jours, leur donne une dernière bénédiction, et leur remet des chapelets bénis par le Saint-Père, que les zouaves reçoivent à genoux. Enfin il dit encore quelques mots, évoquant le sacrifice des mères, plus grand que celui des jeunes gens. Dans l'assistance, plus d'une personne pleure à chaudes larmes.

Le train part à 3h.30 de l'après-midi. Les zouaves se rendent en corps à la gare Bonaventure, drapeau déployé, musique en tête. Toutes les cloches de la ville sonnent. Une foule énorme assiège la gare. Quand le convoi s'ébranle, de grands cris s'élèvent : « Vive le Pape ! » Puis un zouave profite d'un instant de silence pour entonner l'*Ave maris stella*, repris par ses camarades.

À Montréal et dans toute la province de Québec, bien d'autres jeunes gens aspirent à se battre sans solde. Le Comité prépare les

départs de nouveaux contingents. Mgr Bourget ne ralentit pas sa propagande, et la région de Québec se pique d'émulation.

Le premier contingent passe par la France. De Paris est justement parti le seul Canadien engagé parmi les garibaldiens : le Montréalais Arthur Buies, qui a fréquenté l'Institut Canadien. Buies est un bohème, à qui la discipline pèse ; il en a vite assez, et déserte.

Les zouaves défilent en bon ordre à Paris, et les journaux français leur consacrent des articles. Louis Veuillot écrit dans *L'Univers* (6 mars 1868) : « Paris a vu passer une troupe de Croisés ! » Les zouaves révèlent, sous le jour le plus favorable, l'existence du Canada français à beaucoup de Français qui l'avaient oublié. Il faut savoir combien les Canadiens français ont souffert de cet oubli pour comprendre l'orgueil ressenti, à Montréal et à Québec, devant la reproduction du mot de Veuillot. Le défilé des zouaves canadiens à Paris, c'est la réplique de l'arrivée de la *Capricieuse* sur le Saint-Laurent.

* * *

Un drame, l'assassinat de McGee à Ottawa, le 7 avril 1868, soulève un gros émoi dans toute la province, et surtout à Montréal.

Une vague d'indignation monte à Montréal contre les Fénéens, auteurs présumés du crime. Les funérailles de McGee, à l'église Saint-Patrice, sont les plus impressionnantes que l'on ait encore vues à Montréal. Tous les magasins drapent leur porte de tentures de deuil. Toutes les autorités et une foule immense font cortège au député assassiné. Plusieurs de ses assaillants de l'année précédente doivent figurer dans cette foule. Les journaux de Montréal paraissent encadrés de noir.

Cette émotion diminue l'effet des honneurs décernés à Cartier, nommé baronnet à titre héréditaire. Cartier — désormais, sir Georges-Étienne Cartier — se consacre à la grande politique : il négocie à Londres l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest par le Canada.

La Confédération et les zouaves pontificaux se partagent encore la vedette. Le retour d'Alfred Larocque, arrivé de Rome le matin même de la Saint-Jean-Baptiste, le visage balafré, le bras en écharpe et la poitrine barrée de trois médailles, rehausse la célébration de la fête nationale. Mgr Bourget a demandé que le surplus de la quête, une fois les décorations payées, soit versé à l'œuvre des zouaves⁴.

Un Irlandais, William Workman, est maintenant maire de Montréal. Retiré des affaires depuis plusieurs années, Workman reste

4. Lettre de Mgr Bourget, aux Archives de la Société.

administrateur de la Banque d'Épargne dont il a été l'un des fondateurs et le premier président. Réformiste de tempérament modéré, il a suivi Baldwin et Lafontaine sans les dépasser. Le maire Workman participe aux cérémonies de la fête canadienne-française. Après la messe, tout le monde se presse pour voir Larocque, pour lui serrer la main. Puis la procession se met en route jusqu'au square Viger, où des ouvriers ont dressé une estrade.

Charles-André Leblanc, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, prononce le discours principal. L'ancien benjamin des « Fils de la Liberté », très lié avec Cartier, commence par un éloge du régime, et de l'homme d'État « dont la gloire rejailit sur toute notre nation ». Il termine par le panégyrique des zouaves pontificaux, dont le geste paraît plus important qu'un changement de constitution politique. La foule montréalaise du 24 juin 1868 partage ses hourras entre le Pape, la Reine et les zouaves, avant de se disperser.

* * *

Les discussions d'idées sont plus vives à Montréal que dans tout le reste de la province. Il est vrai qu'elles opposent Mgr Bourget et un groupe d'hommes à la tête dure.

Personne, à l'Institut Canadien, n'a jamais risqué de déclaration irréligieuse positive, mais la prudente équivoque entretenue à cet égard ne trompe qu'à demi. L'âme de l'Institut est Louis-Antoine Dessaulles, de Saint-Hyacinthe, neveu de Papineau et radical impénitent. Dessaulles donne des conférences où, sous prétexte d'examiner la thèse évolutionniste, il la propage. Papineau, idole de l'Institut Canadien, y a fait sa dernière apparition en public le 17 décembre 1867. Mais c'est surtout la bibliothèque de l'Institut qui véhicule des idées suspectes. Mgr Bourget met l'Institut en demeure d'expurger sa bibliothèque. Les membres de l'Institut, partagés entre l'envie et la crainte de braver l'évêque, temporisent. Ils ergotent, offrant de mettre sous clef les livres à l'index et de ne les prêter qu'à bon escient. L'évêque perd patience et menace les membres de l'Institut des censures ecclésiastiques. Des membres se retirent, mais d'autres répondent qu'ils sont d'âge à diriger eux-mêmes leurs lectures.

C'est dire que l'élan suscité par le départ des zouaves pontificaux se heurte à des résistances. Chiniquy, excommunié par l'évêque de Chicago et sauté au protestantisme agressif, donne des articles au *Witness* et passe trois jours parmi les Indiens du lac des Deux-Montagnes. Des méthodistes, dans le sillage de Chiniquy, affirment aux Sauvages que la conversion au protestantisme — à la religion

de la Reine — est le plus sûr moyen de « recouvrer » leur propriété. Un Iroquois du Lac, Joseph Onasakenrat (Joseph Souci), qui a fait des études au Collège de Montréal, blâme l'expédition des zouaves pontificaux. « Les Italiens, dit-il, ont repris ce qui leur appartenait ; nous sommes dans le même cas au Lac. » Joseph Souci se présente comme le Garibaldi des Iroquois. Il revendique en même temps ses droits de sujet britannique et se convertit au protestantisme. Nous voilà loin du temps où les jeunes guerriers se faisaient gloire de servir à l'autel, vêtus de l'aube blanche, les jours de fête ! Une délé-gation de Sauvages se présente au presbytère et somme les deux missionnaires, MM. Joseph-Isidore Tallet et André Cuoq, de quitter les lieux : « Nous n'avons plus besoin de vos services. » Les missionnaires répondent qu'ils prennent leurs ordres de leur Supérieur. Des Iroquois apostasient. Ils cherchent à entraîner les Algonquins qui, après un moment d'hésitation, restent fidèles⁵.

Mgr Bourget doit participer au Concile du Vatican, dont l'ou-verture est fixée au 8 décembre 1869. Il y soutiendra de toute son âme la suprématie du Pape et le principe de l'infaillibilité pontifi-cale, dont ses amis les Jésuites sont les ardents propagandistes. Mais il profitera de ce voyage pour régler divers problèmes concernant son diocèse et pour obtenir, contre l'Institut Canadien, une con-damnation formelle, propre à entraîner sa soumission ou sa ferme-ture. Mgr Bourget part pour Rome dès la fin de janvier 1869.

Mgr Bourget, à Rome, a doublé son crédit par l'envoi des zouaves pontificaux. Il obtient le décret qu'il sollicitait contre l'Insti-tut Canadien. Les curés lisent au prône, dans toutes les églises du diocèse de Montréal, le 29 août 1869, une *Annonce* rédigée par l'évêque lui-même. Il est défendu d'appartenir à l'Institut tant qu'il enseignera des doctrines perverses ; il est défendu de publier, de conserver et de lire l'Annuaire de l'Institut pour l'année 1868, qui est à l'index.

Les chefs du mouvement avisent. Ils tiennent une réunion à la-quelle assistent Napoléon Aubin, rédacteur en chef du *Pays* qui imprime l'Annuaire de l'Institut, Antoine-Aimé Dorion, chef du parti libéral, Louis-Antoine Dessaulles et Joseph Doutre, entre autres. Dorion, craignant des répercussions pour son parti, incline à se sou-mettre. Mais Doutre veut résister. L'Institut dépêche à Rome le jeune avocat Gonzalve Doutre, frère de Joseph, pour soumettre un mémoire à la Congrégation compétente (12 octobre 1869). Gon-zalve Doutre obtient une audience du cardinal Barnabo.

5. Le Dr Foran a raconté ces démêlés dans ses *Chroniques d'Oka*.

Un membre obstiné de l'Institut Canadien, le typographe Joseph Guibord, ami intime de Joseph Doutre, meurt le 18 novembre, sous le coup de l'excommunication. Le Sulpicien Rousselot, curé de Notre-Dame, conciliant de nature et redoutant d'envenimer l'histoire, fermerait bien les yeux, et laisserait enterrer Guibord à la Côte-des-Neiges, dans la partie bénite du cimetière où le défunt possède une concession. Mais le grand vicaire Truteau, qui connaît les idées de son évêque, s'y oppose. Il décide que l'excommunié Guibord ne peut être inhumé en terre sainte, mais seulement au cimetière des enfants morts sans baptême. Conseillée par Joseph Doutre — l'ami de son mari —, la veuve Guibord récuse cette décision. Elle prétend que son mari, propriétaire d'un terrain au cimetière catholique, y sera enterré, qu'il plaise ou non à l'évêque et au grand vicaire.

Le 21 novembre, un dimanche, le cortège funèbre de Guibord se dirige vers le cimetière de la Côte-des-Neiges, en longeant les murs du Collège de Montréal, où des élèves s'échappent pour le voir passer. Tout ce que Montréal compte d'incroyants, d'esprits forts, fait partie du cortège, Joseph Doutre en tête. Ils montent la Côte-des-Neiges comme des soldats lancés à l'assaut. Il s'agit bien de prendre le cimetière d'assaut, puisque la grille est fermée et que le gardien, d'ordre du curé, refuse de l'ouvrir. On parlemente. Autour du corbillard, les esprits s'échauffent. Doutre est furieux. La grille ne s'ouvre toujours pas. Doutre et ses amis annoncent l'intention de revenir, avec le droit et la force pour eux. En attendant, ils vont déposer Guibord dans une voûte du cimetière protestant. Et madame Guibord, par l'organe de Joseph Doutre, demande au tribunal la permission de poursuivre la fabrique de Notre-Dame. Le juge Mondelet — Charles Mondelet, le défenseur des patriotes de L'Acadie, qui a lui-même connu la prison, avec Louis-Hippolyte Lafontaine et Denis-Benjamin Viger, sous la poigne de fer de Colborne — accorde cette permission.

Le 30 novembre, le grand vicaire Truteau fait lire dans les églises une circulaire de Mgr Bourget — toujours à Rome —, annonçant la décision de construire la cathédrale et sollicitant l'obole de tous. L'évêque souhaite célébrer son jubilé d'or, en 1872, dans la nouvelle cathédrale.

L'accueil est vibrant chez les fidèles, pour qui les anti-cléricaux de l'Institut Canadien persécutent l'évêque de Montréal en son absence. Joseph Doutre et Rodolphe Laflamme, célèbre, lui aussi, à la fois pour son talent d'avocat et pour ses idées avancées, poursuivent en effet la fabrique. Celle-ci, solidaire cette fois de l'évêque, retient trois avocats, dont Louis-Amable Jetté, beau-frère de La-

flamme, est le premier. La fabrique conteste la juridiction des tribunaux : le curé a seul qualité pour accorder ou refuser la sépulture religieuse ; d'une manière générale, les autorités civiles n'ont pas à intervenir dans un conflit entre un catholique et son Église.

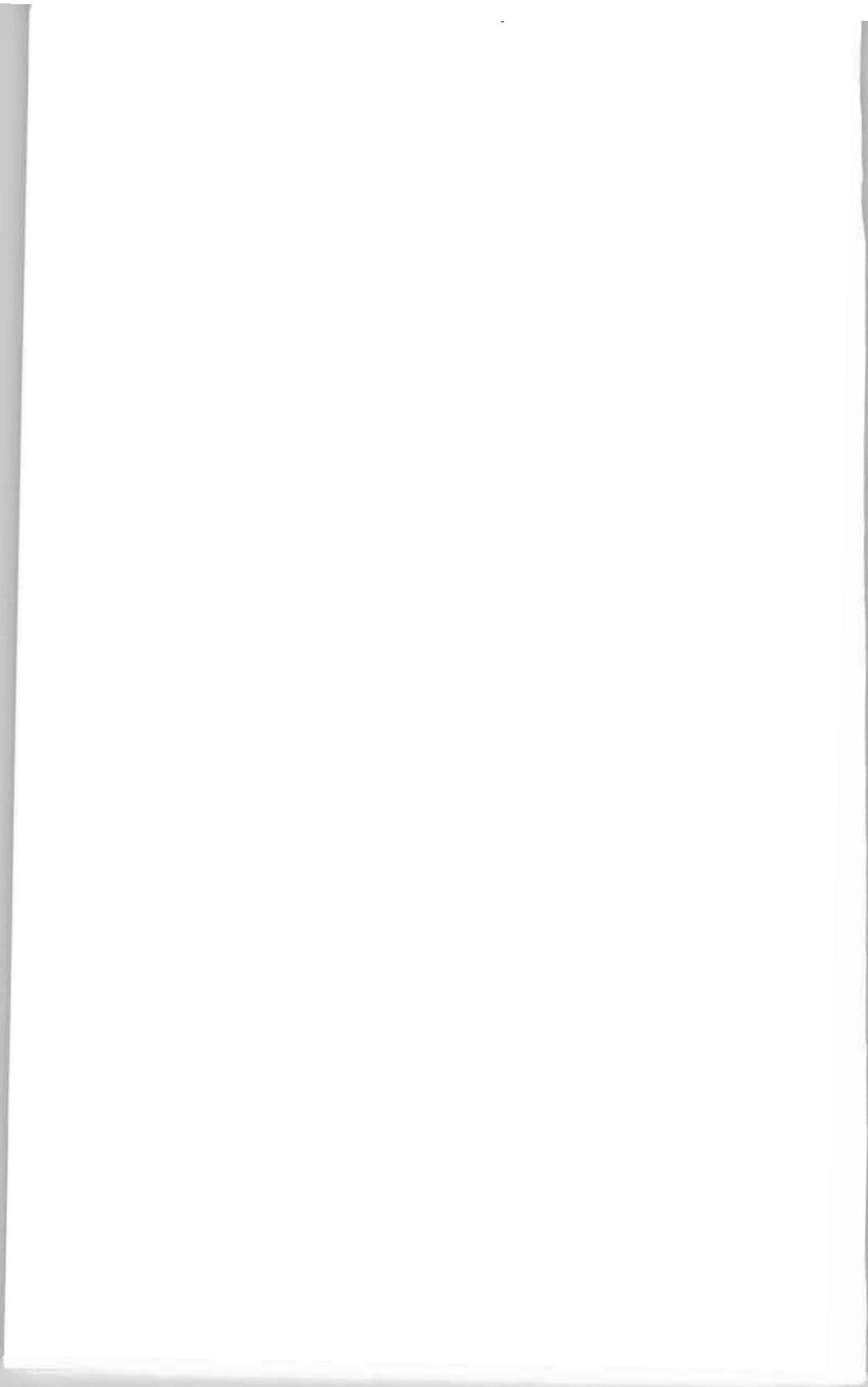
François-Xavier Trudel, qui seconde Jetté, va plus loin. Il soutient que l'Église possède une autorité souveraine, indépendante, et qu'il lui appartient de déterminer la limite de ses droits vis-à-vis du pouvoir civil. Dans le cas d'un conflit, le pouvoir ecclésiastique possède la préséance sur le pouvoir civil⁶.

Le débat touche au problème des rapports entre l'Église et l'État. Doutre, dans sa réplique, demande ironiquement : « Le droit de Rome est-il devenu la loi du Canada ? » Doutre et Laflamme sont les vedettes du groupe libéral avancé. À leur suite, tous les « rouges » qui ont naguère milité contre la Confédération trouvent dans cette affaire un aliment à leur esprit belliqueux. Ils invoquent les libertés gallicanes, les traités et les capitulations, le droit civil et le droit canon. Il n'y a plus intrépides canonistes que les incroyants, quand ils s'en mêlent. Guibord devient un martyr, et Doutre, le champion de la libre pensée.

Le juge Mondelet rend sa décision, devant une salle pleine, le 2 mai 1870. Il condamne le curé et les marguilliers à faire inhumer le corps et à lui donner « la sépulture voulue par les usages et par la loi » à la Côte-des-Neiges. La fabrique porte la cause en révision, et ces procédures stimulent les discussions. Tout bon Montréalais commente, selon ses tendances, le jugement de Mondelet, le considérant comme un modèle d'impartialité judiciaire ou comme un empiètement insupportable sur les prérogatives du pouvoir spirituel.

Mgr Bourget, à Rome, reçoit les comptes rendus de presse et les verse au dossier de l'Institut Canadien. Gonzalve Doutre succombe sous cette avalanche ; son appel est rejeté. Le Concile du Vatican définit pendant ce temps le dogme de l'infaillibilité pontificale. Mgr Bourget et Mgr Lafèche redoublent d'admiration et d'attachement pour Pie IX, qui a lancé le *Syllabus*, encyclique très vigoureuse contre les erreurs modernes, et qui affirme les droits de l'Église dans la société civile. François-Xavier Trudel, dans sa plaidoirie, a reproduit la pensée de l'évêque qu'il est prêt à suivre dans toutes ses luttes. Nous n'avons pas fini d'en parler.

6. Les plaidoiries ont été publiées par l'Atelier de typographie Louis Perrault et Cie, de Montréal, 1870.



2

Georges-Étienne Cartier

LE démembrement de la paroisse ne sonne pas seulement le glas de la grande influence sulpicienne. Il révèle la transformation que Montréal a subie, de jour en jour.

Sans doute, des Montréalais fidèles, obstinés, continuent de passer devant l'église du Gesù, plus voisine de leur domicile, pour aller suivre les offices à Notre-Dame, qu'ils continuent d'appeler la « Paroisse ». Montréal n'est cependant plus une ville où tout le monde se connaît, où tout le monde se rencontre, où tout le monde cousine, par le sang ou par alliance. Bon pour Québec, avec ses 60.000 habitants. Montréal, fière de ses 100.000 âmes, poursuit ses progrès. L'importance d'un État ou d'une ville se mesure au chiffre de sa dette, puisqu'on ne prête qu'aux riches. Or Montréal doit \$5.000.000, dont \$2.000.000 pour l'aqueduc. Une dette de \$5.000.000, cela pose une ville. Les travaux de la cathédrale commencent, sans attendre le retour de l'évêque. Le Conseil municipal a décidé la construction d'un hôtel de ville digne d'une authentique métropole, et acheté rue Notre-Dame, en face du Château de Ramezay, un vaste terrain autrefois occupé par les jardins du gouverneur.

La Banque de Montréal est la première du pays, non pas seulement par son ancienneté, mais par son volume. Ses suggestions pèsent auprès du gouvernement canadien, son client et son débiteur. Le gouvernement, à son tour, lui a demandé d'ouvrir des succursales à Halifax (Nouvelle-Écosse) et à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick,

pour percevoir les droits d'accise et de douane dans ces ports. Edwin King devient président de la Banque en 1869 et Richard Angus lui succède comme directeur général. Richard Bladword Angus, né en Écosse, entré au service de la Banque de Montréal en 1857, a dirigé l'agence de Chicago. Il a vu se développer, dans les Prairies, des États comme l'Iowa et l'Illinois. Il a constaté de ses yeux ce qui s'accomplit dans l'Ouest américain — ce qui pourrait s'accomplir dans l'Ouest canadien. D'échelon en échelon, vite gravis, le voilà gérant général.

Le gouvernement canadien, réglementant l'assurance, exige des compagnies un dépôt de \$50.000. La Mutual Life — la grande compagnie new-yorkaise qui moissonne des primes au Canada — se vexe, et se retire (provisoirement) du marché canadien. Matthew Hamilton Gault, son représentant à Montréal, a déconseillé cette retraite. Il met sur pied la Sun Life dont il a obtenu la charte en 1865. Les promoteurs — qui ne comprennent pas de Canadiens français — réunissent \$485.000 et déposent à la Banque de Montréal les \$50.000 exigés (1870). La Sun Life se limite à l'assurance-vie.

Il se publie neuf journaux à Montréal — quatre en langue anglaise et cinq en langue française — ce qui sature le marché — et limite les tirages. Brown Chamberlin renonce à la *Gazette* ; les frères Thomas et Richard White, anciens directeurs du *Hamilton Spectator*, acquièrent le journal montréalais dont la politique reste inchangée. John Redpath Dougall, fils du fondateur du *Witness*, maintient ce journal dans la tradition paternelle et lui imprime une excellente tenue. Le *Witness* quotidien atteint un bon tirage et influence ses lecteurs. Il fait campagne contre les conditions de logement dans certains quartiers tels que Saint-Henri et Griffintown, qui favorisent le vice et les épidémies. (Les banlieues ouvrières des grandes villes européennes ne sont pas moins sordides.) Le jeune Hugh Graham paraît bien téméraire en lançant un autre quotidien de langue anglaise sur ce marché saturé. Hugh Graham, fils d'un émigré écossais, est né dans les Cantons de l'Est. Venu à Montréal à l'âge de quatorze ans, il a débuté à la *Gazette*, dont il est devenu secrétaire-trésorier. Il a maintenant 21 ans, et pense avoir atteint l'âge des réalisations. Il emprunte \$1.000, s'associe avec George T. Lanigan, qui a trois ans de plus que lui et s'est créé du jour au lendemain une réputation en « couvrant » les raids des Fénéiens pour un journal new-yorkais en 1866. Hugh Graham et George Lanigan lancent le *Montreal Star*, en janvier 1869. Graham s'est bâti cette théorie, opposée en un sens à celle du *Witness*, qu'une réputation « satanique » assurerait le succès d'un journal. Il n'hésite pas à décrire, par exemple, la tentative d'en-

lèvement de mademoiselle C..., fille d'un éminent magistrat montréalais par un officier du 66^e Rifles, stationné à Ottawa. La colonne « Anonym » exploite la sensation sans vergogne. Avant six mois, le *Star* atteint le tirage record de 5.000 exemplaires quotidiens. Georges Desbarats, Joseph-Alfred Mousseau et Laurent-Olivier David éditent un hebdomadaire illustré, *L'Opinion publique*, à partir de janvier 1870.

Une nouvelle menace d'invasion alerte les autorités. Quelques centaines de Féniens, arborant le drapeau vert de la République d'Irlande, se sont réunis à Saint-Albans — la petite ville du Vermont, de pittoresque mémoire pour les Montréalais — et s'appêtent à franchir la frontière. Les régiments de milice prennent le train du Grand-Tronc à la gare Bonaventure, le 25 mai 1870, pour « destination inconnue ». Mais les Féniens, auxquels on impute l'assassinat de McGee, ne comptent-ils pas à Montréal des sympathisants, des complices, membres d'une société secrète, qui prêtent serment de fidélité à la République irlandaise ? La garnison de l'île Sainte-Hélène est renforcée ; des sentinelles gardent le Crystal Palace et le pont Victoria.

Hugh Graham est à l'affût. Il détache un « correspondant de guerre » auprès du Prince of Wales' Rifles. Le gros bourdon de Notre-Dame retentira quinze fois de suite si l'ennemi franchit la frontière. Mais la mini-guerre s'achève aussitôt. Devant les volontaires régionaux, à la frontière même, les Féniens prennent la poudre d'escampette. Le gros bourdon de Notre-Dame reste muet. Le maire Starnes proclame une journée de fête civique, le 23 juin, à l'occasion de la « victoire ».

Les incidents les plus graves ne se produisent pas à la frontière américaine, mais dans l'Ouest canadien.

Le gouvernement canadien, désireux d'annexer les Territoires du Nord-Ouest, traite directement à Londres avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, concessionnaire de toute la région. La population n'est pas consultée, et la conduite des arpenteurs envoyés par le gouvernement canadien lui fait craindre d'être dépouillée.

Les Métis sont de grands enfants. Il ne fait pas bon les fâcher, surtout après boire. Un des Métis, Louis Riel, prend tout de suite figure de chef. À vrai dire, c'est un Canadien français ayant, du côté maternel, un peu de sang indien. Il a fait chez les Sulpiciens de Montréal des études qui lui confèrent du prestige parmi ses camarades. Mgr Bourget lui a prêté un peu d'argent en l'envoyant et en le recommandant à Mgr Taché, quand Riel est retourné dans son pays natal pour y exercer la profession d'instituteur. Riel a vingt-

cing ans, une stature magnifique, un esprit vif, une courtoisie presque obséquieuse.

Riel et ses amis forment un gouvernement provisoire. Le gouvernement fédéral leur envoie un négociateur, Donald Smith, agent principal de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Montréal, qui connaît bien le Nord-Ouest pour y avoir servi sa Compagnie pendant une trentaine d'années. Le gouvernement provisoire de Riel réprime un coup de main tenté contre son autorité et, malgré la ferme habileté de Donald Smith, fait exécuter l'un de ses prisonniers, l'orangiste Thomas Scott, ce que les Anglo-Canadiens ne lui pardonneront pas.

Le gouvernement canadien envoie alors une colonne, qui impose sa loi et se livre à des représailles. Riel peut s'enfuir aux États-Unis, mais sa tête reste mise à prix. L'opinion anglo-protestante exerce une pression très forte sur le cabinet fédéral. La presse ontarienne pousse des cris sauvages. Les Canadiens français en sont blessés, provoqués. D'anciens professeurs et d'anciens condisciples de Riel, à Montréal, se sentent doublement solidaires du chef métis.

À la menace extérieure et à la première affaire Riel s'ajoutent quelques troubles sociaux. Les ouvriers du canal Lachine, qui travaillent dans la boue jusqu'aux genoux, réclament le dollar quotidien, salaire moyen des ouvriers qualifiés. Charles McKiernan, que tout Montréal connaît sous le nom de Joe Beef, tient dans le port une auberge accueillante aux matelots ; à l'étage supérieur s'alignent 135 lits où l'on peut passer la nuit pour 10 cents. Des gars de toutes les nations maritimes y fraternisent ou se disputent, selon leur humeur. Joe Beef entretient dans sa cave une ménagerie d'animaux achetés aux marins — ours, singes, chats sauvages et porcs-épics — et soulève la trappe quand il veut effrayer les tapageurs. Joe Beef offre gîte et repas gratuits aux grévistes du canal Lachine. Le *Witness* dénonce l'auberge de Joe Beef comme un antre de perdition, mais le gargotier est pittoresque, son ragoût de bœuf jouit d'une certaine réputation, et l'opinion lui est indulgente.

Tout cela — l'émigration, la gêne économique, les incidents du Nord-Ouest et les cris de haine de l'Ontario, un petit regain de propagande annexionniste et les dissensions religieuses soulevées par l'affaire Guibord — tout cela compose une atmosphère défavorable au projet d'imposer des taxes ou des droits de douane. Le maire Workman préside une grande assemblée de protestation. Les Montréalais ont encore horreur des taxes.

Mgr Bourget, rentré d'Europe, bénit la première pierre de sa cathédrale, devant 1.200 personnes, le 28 août 1870.

* * *

Le recensement de 1871 reconnaît 107.000 âmes à Montréal. La proportion française remonte un peu, grâce à l'immigration des campagnes. N'est-il pas enrageant d'être privé d'université, au profit de Québec restée stagnante à 60.000 âmes et que Toronto rattrape ?

Charles-Joseph Coursol devient maire, à l'expiration du deuxième mandat de Workman (1871). C'est une des figures intéressantes de son temps. Sa mère est madame Côme-Séraphin Cherrier, en secondes noces. Lui-même est le gendre de Sir Étienne-Pascal Taché, l'ami de sir Louis-Hippolyte Lafontaine, le neveu et le fils adoptif de Frédéric-Auguste Quesnel qui lui a légué, dans l'ouest de la rue Dorchester, la belle propriété qu'on appelle le Manoir Souvenir. La propriété contient un lac artificiel, au centre d'un parc de hautes futaies. Coursol y donne des réceptions très réussies, très courues.

Le visage du nouveau maire respire l'énergie, la droiture d'un soldat qui sait mal farder la vérité. Coursol a sauvé Lafontaine en 1849, défié le gouvernement de Washington en 1864, conduit un bataillon de milice à la frontière plus récemment. Au scrutin indirect ou au vote populaire, les Montréalais se sont donné, depuis Jacques Viger, une belle lignée de maires. À l'hôtel Ontario, rue Saint-Jacques, Coursol présente à son prédécesseur une épingle en diamant, don des citoyens de Montréal.

La Sun Life tient sa deuxième assemblée d'actionnaires en mars 1871. Thomas Workman est élu président ; Matthew H. Gault, directeur-gérant ; et C.-J. Coursol, maire de Montréal, entre, seul Canadien français, au conseil d'administration. La Compagnie fait changer son nom en Mutual Life Insurance Company, bien qu'elle n'ait pas le caractère d'une mutuelle, sans doute pour exploiter le prestige de la Mutual Life de New-York, qui a évacué le champ canadien.

* * *

Mgr Bourget pense avoir brisé, au moins à demi, la résistance sulpicienne. Il l'aurait brisée tout à fait sans l'influence de Cartier, toute acquise au Séminaire. Le curé Beaudry, du Saint-Enfant-Jésus, adresse à Monseigneur un rapport optimiste sur les résultats obtenus dans sa paroisse, qui dessert une population de sept à huit mille âmes¹. Des francs-tenanciers souhaitent la reconnaissance civile de la paroisse. Le curé Rousselot s'y oppose. Mgr Bourget et ses amis prient le premier ministre Chauveau de faire confirmer par une loi le

1. Aux Archives de l'Archevêché de Montréal.

droit des nouvelles paroisses à tenir les registres de l'état civil. Mais Chauveau subit trop l'influence de Cartier pour oser lui déplaire. Il répond aux émissaires de Mgr Bourget avec un respect désolé. L'abbé Antoine Labelle, nommé curé de Saint-Jérôme par Mgr Bourget, et conservateur notoire, ami de plusieurs hommes politiques, promet à son évêque d'obtenir gain de cause pour lui. L'entrepreneur curé se rend à Québec. Il compte tenir en échec la volonté de fer de Cartier et l'écrit au chanoine Paré, secrétaire de Mgr Bourget : « Vous verrez que Cartier laissera passer la mesure. S'il ne le fait pas, eh bien, on lui fera la guerre sur une question d'intérêt public... »²

Malgré cette assurance, le curé de Saint-Jérôme ne réussit pas.

Le vieil évêque de Montréal souhaite que les chefs religieux puissent donner des directives aux hommes politiques. Il est loin de compter avec Cartier, mais il reste insensible au reproche d'intransigeance, car seul le jugement de Dieu le préoccupe. Mgr Lafêche, devenu évêque des Trois-Rivières, admire Mgr Bourget son aîné. Les milieux ultramontains de Montréal et des Trois-Rivières se groupent autour de ces deux évêques. Ils considèrent l'Université Laval comme un foyer de libéralisme, ce qui renforce leur désir — leur résolution — d'obtenir une université à Montréal. Un Jésuite, le Père Antoine-Nicolas Braun, théologien ultramontain, prononce des conférences qui s'opposent à celles prononcées par l'abbé Benjamin Paquet, professeur de théologie à Laval et ami de Mgr Taschereau, à Québec.

Ce sont ces ultramontains qui fondent à Montréal, le 19 février 1871, troisième anniversaire du grand départ, une association des anciens zouaves pontificaux, appelée Union Allet en souvenir de leur colonel. L'Union Allet sera un centre d'apostolat catholique, dirigé par les disciples de l'évêque de Montréal.

En avril, des avocats et des journalistes de cette école songent à concerter leur action. Ils se réunissent chez Alphonse Desjardins, fondateur du *Nouveau-Monde*³. Il y a là les avocats François-Xavier-Anselme Trudel, défenseur, avec Jetté de la fabrique de Notre-Dame dans l'affaire Guibord ; Benjamin-Antoine-Testard de Montigny, doyen des zouaves pontificaux et président de l'Union Allet ; Louis-Olivier Taillon, barbu, énergique, promis à une belle carrière

2. Mai 1871. Archives de l'Archevêché de Montréal.

3. B.-A.-T. de Montigny, *Qu'est-ce que le Programme catholique?* (Montréal, 1880). — *Le Programme catholique, ses défenseurs et ses détracteurs*, mémoire soumis à Dom Smeulders, commissaire apostolique au Canada (1884).

politique ; Sévère Rivard, futur maire de Montréal ; Siméon Pagnuelo, avocat de Mgr Bourget dans l'affaire des paroisses ; le Dr Édouard Desjardins (frère d'Alphonse) ; le chanoine Godefroy Lamarche, directeur du *Nouveau-Monde* ; et quelques journalistes de Montréal, des Trois-Rivières et même de Québec.

Les ultramontains adhèrent en principe au parti conservateur ; mais ils veulent faire reconnaître la primauté de l'Église sur l'État, le droit pour l'Église de guider les hommes politiques et les électeurs. Adolphe-Basile Routhier, seul Québécois du groupe, lettré à la plume élégante, rédige un *Programme catholique* et le soumet, au nom de ses amis, à l'Évêché. Ému aux larmes par ce dévouement, le vieil évêque bénit ces nouveaux croisés du journalisme.

Les ultramontains, parfois appelés les programmistes, reçoivent des adhésions. Les ministres, à Ottawa et à Québec, ont l'impression que les programmistes veulent fonder un parti catholique, et s'en inquiètent. Mgr Taschereau engage son clergé, par circulaire, à ne pas tenir compte du *Programme*, « formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat ». Mgr Bourget et Mgr Lafèche stimulent au contraire les programmistes.

Les élections provinciales de juin 1871 maintiennent le premier ministre Chauveau, considéré comme une doublure de Cartier, véritable chef à Québec comme à Ottawa. Mais les trois élus de Montréal — Luther Hamilton Holton à Montréal-Centre, Ferdinand David à Montréal-Est et Francis Cassidy à Montréal-Ouest — sont des adversaires de Cartier. Luther Holton, député libéral, a été l'un des signataires du manifeste annexionniste de 1849. Ferdinand David était déjà échevin de Montréal. Enfin les Irlandais ont imposé sans peine Francis Cassidy, avocat bilingue, ancien bâtonnier du barreau de Montréal — et, mieux encore, ancien président de la Société Saint-Patrice.

Les élections fédérales, prévues pour l'été de 1872, s'annoncent plus disputées. La formation de la petite école programmiste, bien qu'à peu près limitée à Montréal, a plutôt compliqué la situation. Quelques libéraux, de langue française et de langue anglaise, prêtent l'oreille au regain de propagande annexionniste. George Lanigan entraînerait le *Star* dans cette voie. Hugh Graham, fervent impérialiste, a pareille idée en horreur. Les deux associés se séparent, après d'amères discussions. Graham garde seul le journal et Lanigan passe aux États-Unis, où il réussira.

Des libéraux canadiens-français, craignant les foudres du septuagénaire mais redoutable évêque, ne veulent pas se laisser confondre

avec le groupe avancé, anticlérical et annexionniste de leur parti. Enfin quelques ardents patriotes, Honoré Mercier, Louis-Amable Jetté, Laurent-Olivier David, influencés par les événements de l'Ouest, veulent placer l'intérêt et l'honneur du Canada français au-dessus de toutes consignes de parti.

C'est ainsi que se forme, vers la fin de l'année 1871, le premier « parti national ». Le mouvement, essentiellement montréalais lui aussi, attire des conservateurs las de la dictature de Cartier, mais un plus grand nombre de libéraux qui jugent un changement d'étiquette opportun. Il faut cependant des garants et des bailleurs de fonds. Deux députés à l'Assemblée législative, Francis Cassidy et Maurice Laframboise, et plus encore John Young, remplissent ce double rôle. Francis Cassidy, avocat de toutes les causes irlandaises, vient d'être élu à Montréal-Ouest. Maurice Laframboise, ancien maire de Saint-Hyacinthe, député de Bagot sous le régime de l'Union, a dirigé *Le Pays* et fait partie du Club Saint-Jean-Baptiste, la société secrète de Médéric Lanctôt, lors des dernières luttes contre le projet de Confédération. Il vient d'être élu par le comté de Shefford à la Législature provinciale. John Young a commis l'imprudence de se porter candidat libéral aux élections de 1863. Il a été défait (par McGee) et son parti aussi. John A. Macdonald et Cartier lui ont enlevé la présidence de la Commission du port, à laquelle il tenait tant. Il prépare évidemment sa revanche. Il s'est fait élire président du Board of Trade en 1870 et retrouve ainsi un poste à la Commission du port, sinon comme président, au moins comme représentant des hommes d'affaires. Avec de pareils concours, le parti national prend forme sérieuse mais cesse, dès sa naissance, de correspondre au rêve des plus désintéressés parmi ses fondateurs. Holton assure la sympathie du *Herald*, que la francophilie n'a jamais étouffé.

Le Pays est mort avec l'année 1871. Maurice Laframboise, qui avait commandité *Le Pays*, lance *Le National*, organe du nouveau parti, qui commence à paraître régulièrement le 11 mai 1872.

Les « nationaux » font porter leur principal effort contre Cartier à Montréal-Est. C'est le quartier canadien-français, de population en grande partie ouvrière. L'industrie de la chaussure poursuit son expansion à Montréal, au point qu'une fabrique de machines à coudre, qui fournit essentiellement cette industrie, s'est installée à Saint-Henri. L'usine de Guillaume Boivin, place Jacques-Cartier, est très active. George Slater a fondé une fabrique de chaussures pour hommes, femmes et enfants rue Latour, en 1868⁴. Il fabrique des chaussures

4. Partie de la rue de Vitré actuelle.

spéciales, moins élégantes mais confortables, pour les religieuses. Jean-Baptiste-Avila Corbeil a débuté l'année suivante, dans l'est de la rue Sainte-Catherine, en se spécialisant dans la chaussure pour enfants. Ces initiatives grossissent l'effectif de la corporation, et ce que Médéric Lanctôt appelait, avec une emphase toute démagogique — toute électorale — « le corps immense et respectable des cordonniers » compte, à Montréal-Est.

Montréal s'intéresse essentiellement, pour l'heure, aux projets de chemins de fer.

Le Grand-Tronc a réalisé l'option qu'il avait prise, en partie pour s'assurer la possession de la gare Bonaventure, sur la Montreal and Champlain Railway Company. Il acquiert ainsi, non seulement la gare, mais 85 milles de voies — la ligne originale de La Prairie à Saint-Jean, qui fut le premier chemin de fer canadien ; la ligne de Montréal à Lachine, qui fut le deuxième ; le chemin de fer de Caughnawaga à la frontière — et le service de traversiers de Lachine à Caughnawaga (14 juin 1872). Le Grand Tronc possède toujours le seul pont sur le Saint-Laurent.

Mais un autre projet d'envergure s'esquisse. La Colombie-Britannique est entrée dans la Confédération, en 1871, à la condition qu'un chemin de fer la relie aux provinces du centre. Le gouvernement envisage la construction par une entreprise privée, largement subventionnée : \$30.000.000 en argent et 50.000.000 d'acres de terre le long de la future voie.

Le chemin de fer du Pacifique aboutirait à Montréal — ou en partirait. Montréal entrevoit le jour où, terminus à la fois de la navigation océanique et de la voie ferrée venue de l'Ouest, elle jouera, dans le nord du continent américain, le rôle d'une très grande métropole commerciale. D'autres projets se greffent sur celui-ci. Le curé Labelle rêve d'un chemin de fer grâce auquel sa paroisse deviendrait, dans sa région, une petite capitale. Ce « Chemin de fer du Nord », tout en faisant office de chemin de colonisation, se raccorderait, à Ottawa, avec le futur chemin de fer du Pacifique. Le curé Labelle « met tout en branle », selon sa propre expression. Il enrôle dans son comité Louis Beaubien, fils du Dr Pierre Beaubien et député d'Hochelaga, et demande une souscription d'un million de « piastres » à la Corporation de Montréal.

Un million ! Le maire Coursol et les conseillers municipaux hésiteraient à moins. Or l'hiver de 1871 à 1872 est très rigoureux, et l'on manque de bois de chauffage à Montréal. Cette disette inspire au curé Labelle un geste à la fois charitable, pittoresque et adroit.

Le « Nord », ainsi qu'on appelle la région des Laurentides, est très boisé. Le curé de Saint-Jérôme invite ses paroissiens et ceux du voisinage à lui apporter chacun un « voyage de bois ». On réunit ainsi soixante cordes de bois qu'une file de quatre-vingts traîneaux, attelés à deux chevaux, descend à Montréal le 18 janvier 1872. C'est pour les pauvres de la ville. La municipalité reçoit avec beaucoup d'honneurs le curé de Saint-Jérôme et les conducteurs de son convoi. L'échevin-député Ferdinand David préside un banquet. Le curé Labelle, dans un discours à l'emporte-pièce — avec des saillies, des boutades, à son habitude —, fait ressortir les avantages que le « Nord » peut apporter à Montréal et réclame la souscription d'un million, nécessaire pour relier Saint-Jérôme à Montréal par un chemin de fer. Le geste et la pression du curé Labelle décident Coursol et les conseillers, qui votent la souscription au mois de mai.

Le contrat du Pacifique, entreprise de géants, implique bien plus de millions et dépend du gouvernement fédéral.

Deux groupes le sollicitent. L'un d'eux est formé par Hugh Allan — Sir Hugh Allan depuis peu —, l'armateur qui a multiplié ses intérêts : banque, presse et chemins de fer. Sir Hugh Allan, arrivé à Montréal comme immigrant sur le brick commandé par son père, en 1826, occupe aujourd'hui une situation comparable à celle de Simon McTavish autrefois. Il a contribué plus que personne à l'exception de John Young à prouver la valeur de la route du Saint-Laurent et du port de Montréal pour la navigation océanique. Il s'est fait construire à son tour, sur la pente du mont Royal, un véritable château qu'il appelle Ravenscrag et qui symbolise sa réussite et sa puissance⁵. De ses fenêtres, il peut voir le départ et l'arrivée de ses bateaux sur le fleuve. Des négociants montréalais — de langue anglaise — ont formé, l'année de la Confédération, la Canada Shipping Company, qu'on appelle couramment la Beaver Line parce qu'elle porte un castor sur son pavillon, pour le service transatlantique. La Beaver Line a fait construire dans les chantiers de la Clyde quelques bateaux qui naviguent entre Liverpool et Montréal. Les bateaux de la Compagnie Allan, qui sont plus gros, surclassent ceux de la Beaver Line. Mais le Grand-Tronc parle de lancer, lui aussi, des navires sur l'Atlantique. Sir Hugh Allan menace de faire construire un chemin de fer de Montréal à Toronto, pour susciter une concurrence directe à la voie du Grand-Tronc, si celui-ci exécute son projet maritime. Mais surtout Hugh Allan a formé la Canadian Pacific Railway Company, qui a son siège à Montréal, pour briguer le contrat du gouvernement fédéral. J.J.C. Abbott,

5. À l'emplacement actuel de l'avenue des Pins.

député d'Argenteuil à la Chambre des communes, est l'un de ses associés. L'organisateur du groupe concurrent est David Macpherson, de Toronto, ami personnel de John A. Macdonald, et qui a constitué hâtivement l'Inter Oceanic Company.

Le châtelain de Ravenscrag, n'a pas de peine à convaincre les industriels et les ouvriers montréalais que l'adjudication du contrat à sa firme est indispensable à leur prospérité. En face de l'Ontarien Macpherson, il prétend incarner l'intérêt de la province, en particulier de la région montréalaise. Actif, et au besoin cynique, il va jusqu'à parcourir la campagne environnante, visitant curés et notables, tenant des assemblées, expliquant aux électeurs comme aux industriels qu'ils doivent poser en condition de leur vote... l'attribution du contrat à sa firme. Il s'intéresse au projet ferroviaire du curé Labelle...

Les électeurs se laissent convaincre. Ils demandent à Cartier de fixer à Montréal, par préférence sur Toronto, le terminus du Pacifique. Ils lui demandent aussi l'adjudication du contrat de la Canadian Pacific Railway — à la Compagnie Allan. *Le National* mettant en garde contre le mirage des promesses, on exige la signature du contrat avant les élections.

Les affaires religieuses ne sont pas moins importantes. Mgr Taschereau a prévenu Rome que le gouvernement docile à sir Georges ne reconnaît et ne reconnaîtra pas les paroisses créées par l'évêque de Montréal, ce qui les prive des registres civils. Pour parer aux inconvénients signalés par l'archevêque de Québec, la Sacrée Congrégation transige ; elle émet un décret réduisant les paroisses canoniques érigées par Mgr Bourget dans la ville et la banlieue de Montréal au rang de succursales (30 juillet 1872). Saint-Sulpice remporte un succès, mais qui pourrait coûter cher à Cartier. Le ministre ne se sent plus la force de combattre à la fois les nationaux et l'évêque. À la veille des élections fédérales, le gouvernement Chauveau reconnaît les paroisses avec tous les droits contestés. De cette manière indirecte, Cartier demande la paix à Mgr Bourget. Il compte sur l'indulgence de ses amis sulpiciens.

Le parti conservateur a donc pris ses mesures. Cartier, souhaitant pour lui-même la trêve religieuse, ne paraît pas disposé à l'accorder aux autres. *La Minerve* assimile les libéraux canadiens aux Communards, assassins de l'archevêque de Paris. Jetté est cependant l'avocat savant et dévoué de la fabrique dans l'affaire Guibord. Sa plaidoirie constitue même, à trente-six ans, son principal titre. Peu étoffé au physique, Jetté paraît plus jeune que son âge,

et Cartier affecte de le prendre pour un petit garçon en culottes courtes.

Cartier convoque sa première assemblée pour le 9 août sur la place Saint-Jacques, et Jean-Louis Beaudry la préside. Sir Hugh Allan les accompagne, ce qui fait prévoir une discussion sur le Pacifique et attise la curiosité. Allan est un sexagénaire à la carrure solide, à la physionomie autoritaire de *self-made man* et de conducteur d'hommes.

Cartier invoque ses vingt-cinq années de vie politique et les postes importants qu'il a occupés, pour faire ressortir l'inexpérience de son adversaire. Puis il parle du Pacifique. Il annonce la fusion, sous la présidence de sir Hugh Allan, des deux compagnies rivales, qui signent un contrat avantageux pour Montréal, où sera la gare principale.

Mais *Le National* a prévu cette promesse, et engagé les citoyens à ne pas s'en contenter. On crie dans la foule : « Le contrat ! Montrez-nous le contrat ! »

C'est le signal d'une bagarre. Cartier et Allan doivent se garer des volées de cailloux et d'œufs pourris ; ils lèvent la séance dans le tumulte.

Cartier, atteint depuis un an de la maladie de Bright, endure difficilement les chaussures, tant ses pieds enflent. Il se bat, néanmoins. Il ne peut croire sa popularité mise en péril par un jeune avocat à tournure d'intellectuel. Un Médéric Lanctôt serait plus dangereux dans Montréal-Est. Mais Lanctôt d'année en année se discrédite et perd de son influence. Il finit, touché par on ne sait quelle grâce, par signer une circulaire aux ouvriers en faveur de Cartier.

La volte-face de Médéric Lanctôt s'attribue à l'argent de sir Hugh Allan, qui a souscrit aux frais électoraux contre la promesse du contrat. Allan passe pour « contrôler » le vote dans Montréal-Est. Des centaines d'ouvriers y sont à son service ; d'autres aspirent à y entrer. Cependant, les réactions populaires sont de mauvais augure. La présentation des candidats, le 19 août, au square Saint-Jacques où Cartier a tenu son assemblée du 8, est mouvementée. Les adversaires de Cartier couvrent sa voix. On se bat autour de l'estrade comme autour d'un fortin, les uns pour l'emporter, les autres pour la défendre. Sir Hugh Allan n'est pas là, mais des matelots de sa compagnie renforcent l'équipe des défenseurs. Un moment repoussés, les adversaires de Cartier découvrent des manches de pioches dans un hangar voisin ; ils reviennent à la charge. La police, appelée à la rescousse,

ne peut discerner dans cette mêlée les assaillants des défenseurs et ne fait qu'aggraver la confusion. Cette « bataille de la place Saint-Jacques » restera longtemps mémorable dans les annales électorales de la province.

Cartier s'en va, protégé par des partisans qui l'accompagnent jusque chez lui, place Dalhousie (aujourd'hui place Viger). Sur le seuil de sa maison, accomplissant un effort presque héroïque pour tenir debout sur ses jambes enflées, il flétrit devant ses fidèles la conduite de ses adversaires, et renouvelle la promesse de placer le terminus du Canadian Pacific Railway à Montréal. « Il sera ici », affirme-t-il, en montrant l'endroit où s'élèvera plus tard la gare Viger.

Les élections mouvementées entrent dans la tradition de Montréal-Est. Tout de même, le mauvais traitement infligé par la foule à la plus forte personnalité du Canada français fait sensation. Si le clergé, docile aux instructions de Mgr Bourget, conjugue ses efforts avec ceux de l'élément populaire soulevé par cette ardente campagne, le ministre sera en danger.

Le lendemain de la « bataille de la place Saint-Jacques », l'évêque de Montréal, qui a soixante-treize ans et qui souffre, lui aussi, d'intolérables douleurs, rend visite à sir Georges-Étienne Cartier.

C'est mieux que le pardon et la paix : un geste d'alliance. *La Minerve* exploite la visite épiscopale, attribuant au vieil évêque cette déclaration : « Je serais content que sir Georges fût réélu. »

Le 28 août, Jetté, en majorité dans les trois sections électorales de Montréal-Est, écrase sir Georges-Étienne Cartier, baronnet, Père de la Confédération, ministre de la Milice, par une majorité de 1.300 voix.

John Young, candidat du parti national dans Montréal-Ouest, a mené une lutte parallèle contre un autre Écossais, plus jeune que lui mais d'une aussi belle personnalité, George Drummond, gendre et associé de l'industriel John Redpath. Il en sort vainqueur à la belle majorité de 820 voix.

Le gouvernement sort des élections avec une majorité réduite. Mais la défaite de Cartier produit un tel effet moral qu'on peut croire l'échec du gouvernement beaucoup plus grave. Cartier, prompt et entier de caractère, a possédé le sens de la grande politique. Il est, succédant à Papineau et Lafontaine dans ce rôle, le plus prestigieux des Canadiens français. Tandis que des cortèges fêtent la victoire de Jetté, peu connu la veille et soudain devenu grande vedette, M. Baile, supérieur de Saint-Sulpice, et Mgr Bourget lui-

même viennent exprimer à Cartier leur regret de sa défaite. Lord Dufferin, gouverneur général, ne croit pas sortir de son rôle en exprimant lui aussi à sir Georges des regrets personnels.

On ne peut admettre que Georges-Étienne Cartier reste sur sa défaite. Michel Mathieu, député de Richelieu, abandonnerait volontiers son siège à sir Georges, pour monter sur le Banc en échange. Mais une solution plus élégante se présente.

Malgré sa proscription, Riel a eu l'audace de rentrer au Manitoba, où des élections auront lieu en septembre. Sûr de son influence auprès des Métis, il se porte candidat contre le procureur général, dans le comté de Provencher. La victoire de Riel n'est pas douteuse. Mgr Taché prend alors une belle initiative. Il prie Riel et son adversaire de s'effacer pour laisser élire sir Georges-Étienne Cartier. Le sacrifice est surtout pour Riel, puisque son rival n'a pas de chance. Docile à la suggestion de son évêque, Riel retire sa candidature. Cartier, élu par acclamation, sans avoir la peine de venir, sera moralement obligé de procurer l'amnistie — ce qui ramènera la paix. Mgr Taché a réussi un coup de maître.

La mort va déjouer ce dessein.

Cartier est épuisé. Il part pour l'Europe dans l'espoir de se rétablir. Il quitte Montréal le 27 septembre pour s'embarquer à Québec sur le *Prussian*, de la Compagnie Allan. Les canons de la citadelle, à Québec, le saluent.

* * *

Le Nouveau-Monde attaque des professeurs de l'Université Laval, amis de l'archevêque. Mgr Taschereau renvoie ostensiblement *Le Nouveau-Monde*, mais Mgr Bourget félicite le journal qui « soutient les bons principes ». Les initiés ont en même temps de bonnes raisons de croire que Mgr Bourget et les Pères Jésuites, approuvés par Mgr Laflèche, songent à reprendre le projet d'une université à Montréal, et que l'Université Laval, soutenue par Mgr Taschereau, combattra ce projet de toutes ses forces.

Une manifestation d'union serait opportune. Les noces d'or de Mgr Bourget en offrent l'occasion. L'évêque de Montréal a cinquante ans de prêtrise. Et si l'on discute ses interventions dans la politique, et si les Sulpiciens entretiennent des griefs contre lui, tout le monde admire sa sincérité, sa foi, et la fécondité de son apostolat. Mgr Bourget a fondé dix, vingt, trente, quarante œuvres prospères — œuvres religieuses, enseignantes, charitables. On décide de préparer,

pour ses nocés d'or, trois journées de fêtes et de cérémonies auxquelles tout l'épiscopat de la province participera.

Le grand vicaire de Montréal prépare ces fêtes. Il tient à la disposition des curés des adresses toutes prêtes, à faire signer dans leur paroisse, avec prière de n'écrire que du côté réglé. Il centralise les offrandes destinées à payer le dôme de la cathédrale que Mgr Bourget fait construire. Des cérémonies préliminaires se déroulent dans toutes les maisons religieuses du diocèse. La plus touchante, parce qu'elle donne ce spectacle d'union si souhaitable, est celle du Séminaire de Saint-Sulpice. Au cours d'un dîner en musique, on y lit une adresse en vers louant « la douceur et la clémence » du saint prélat.

Le peuple répond à l'appel des organisateurs. Toute la province participe d'un cœur filial aux éclatantes nocés d'or de Monseigneur de Montréal. Des citoyens font coïncider avec ce jubilé celui de Côme-Séraphin Cherrier, qui achève ses cinquante années de pratique au barreau. Les fêtes atteignent leur point culminant du 27 au 30 octobre 1872. Malade, souffrant de douleurs d'entrailles qui lui laissent peu de répit, Mgr Bourget se force pour assister à la grande cérémonie du 29, à Notre-Dame.

On n'entend ce jour-là que des rumeurs de fête dans les rues aboutissant à la place d'Armes. Il arrive des députations de toutes les paroisses du diocèse, des délégations de toutes les sociétés. On apporte de partout des cadeaux : des ciboires, du linge d'autel, des reliquaires, des objets d'art religieux, des offrandes pour les œuvres, des souvenirs des zouaves pontificaux. Les cinq autres évêques de la province sont là, et aussi ceux de Toronto, de Hamilton, d'Ogdensburg, et Mgr Pierre-Adolphe Pinsonneault, ancien évêque de London. Mgr Bourget, trop affaibli pour officier lui-même, prend place sous un dais qui a servi au sacre de Charles X et que ce souverain a donné aux Jésuites. Près de lui se tient Mgr Taschereau, archevêque de Québec.

C'est un Jésuite, le Père Braun, qui est chargé du sermon. Le révérend Père, à l'exemple de son évêque, est homme d'action — et bon ultramontain. Il ne s'attarde pas à célébrer les vertus du jubilaire. Il le félicite d'avoir combattu « ces fléaux, le gallicanisme et le libéralisme » ; et il attaque, en présence de tous les personnages qui comptent dans la ville, toutes les questions de brûlante actualité.

À la sortie de l'église, dans Montréal illuminée, les assistants commentent cet étonnant sermon. On le commente le lendemain

dans toute la province. On le présume « inspiré ». Le Père Braun aurait reçu le canevas de son sermon. Les personnes scandalisées soulignent l'audace du Père Jésuite lançant sa bombe à Notre-Dame — dans l'église des Sulpiciens. Le Supérieur des Jésuites se rend auprès du Supérieur de Saint-Sulpice pour l'assurer que le Père Braun n'a pas été l'interprète de son ordre.

Le dimanche suivant les noces d'or, le curé de Notre-Dame — M. Rousselot, le Sulpicien diplomate qui voulait éviter un éclat dans l'affaire Guibord — glisse dans son sermon, pour réparer un peu les choses, des paroles élogieuses sur « la science, la piété, la prudence, la sûreté de doctrine et de dévouement au Saint-Siège de l'Archevêque de Québec ». Mais Mgr Pinsonneault, ancien évêque de London qui vit à Montréal, presque sourd, dans une demi-retraite employée au service de la cause ultramontaine, publie, contre les contradicteurs du Père Braun, une brochure de combat où il s'en prend « aux théologiens de Mgr l'Archevêque de Québec ». La coupure entre les deux fractions de l'épiscopat et du clergé est publique. On peut y voir, en partie, un épisode de la vieille rivalité entre Québec et Montréal, qui a déjà revêtu des aspects religieux, depuis les démêlés de M. De Queylus avec Mgr de Laval.

* * *

Cette querelle trouve un aliment pendant la session des Chambres provinciales.

Les Pères Jésuites demandent carrément à la Législature l'autorisation de fonder une université à Montréal. Le débat s'ouvre en novembre 1872.

Laval proteste aussitôt. L'abbé Thomas-Étienne Hamel, recteur, écrit au Père F.-M. Lopinto, recteur du Collège Sainte-Marie, le 4 novembre, pour lui demander, au nom du Conseil de l'Université, le retrait du « bill ». Le Père Lopinto vient à Québec, le 10, apporter la réponse officielle de son collège : un refus. L'Université se plaint à Mgr Taschereau, son protecteur. Les députés reçoivent des mémoires et des pétitions dans les deux sens. Une fois de plus, Montréal soutient Mgr Bourget et Québec Mgr Taschereau. Les conservateurs croient une université indépendante indispensable à Montréal, et les libéraux jugent l'Université Laval suffisante à la tâche. Les conciliants suggèrent d'accorder à Montréal une succursale de l'Université québécoise. Les journaux de Québec rappellent les décrets de la Sacrée Congrégation de 1862 et de 1865 : « Vous

en appelez de Rome à notre Parlement, et c'est nous que vous accusez de gallicanisme ! »

L'Université, l'Archevêché même ont sans doute inspiré cet argument. Mgr Bourget écrit à Mgr Taschereau, le 21 novembre, une longue lettre où il dit :

On m'assure qu'à Québec on dit tout haut et à tous ceux qui veulent l'entendre que l'on ne peut, en conscience et sans désobéir au Saint-Siège, voter en faveur de ce projet. Or je tiens à prouver publiquement que tel n'est pas le cas...

Mgr de Montréal fait l'historique des démarches précédentes pour établir que, les circonstances ayant changé, il lui est permis de s'adresser à Rome et de solliciter en même temps les autorités civiles, afin d'être prêt à agir dès la permission reçue.

Il termine par cet appel, émouvant si l'on songe à son âge, à sa ferme conviction, à l'abondance et à la qualité de ses œuvres, à tout ce qui rend sublime l'entêtement de ce vieillard :

... Avant de terminer, il me reste, Monseigneur, à vous faire observer qu'après tous les essais qui ont été faits, on ne réussira jamais à affilier à Québec les étudiants en droit et en médecine de Montréal. Il s'ensuivra qu'ils demeureront affiliés aux universités protestantes, et exposés aux dangers de perdre la foi, sans aucun profit pour l'Université Laval. Une université à Montréal les sauverait, sans nuire à Laval qui aura toujours son nombre d'élèves, fourni par les institutions qui lui sont affiliées. D'ailleurs, n'y aurait-il pas pour Laval plus de bénédiction à laisser s'établir une institution jugée nécessaire que de s'y opposer au risque de faire un mal incalculable ?

Mgr Taschereau fait une réponse assez sèche :

En réponse à la lettre de Votre Grandeur en date d'hier, j'ai l'honneur d'informer Votre Grandeur qu'en effet ici à Québec et ailleurs, on dit tout haut que l'on ne peut en conscience et sans désobéir au Saint-Siège voter en faveur d'une université. J'avoue que je partage tout à fait cette manière de voir, et je déclare à Votre Grandeur que je proteste contre ce projet contraire aux décrets du Saint-Siège, qui conservent toute leur force tant qu'ils n'ont pas été révoqués par l'autorité compétente... Si Rome défait ce qu'elle a fait parce que les circonstances sont changées, à la bonne heure ; l'Université Laval et l'Archevêque de Québec devront se soumettre et ils ne manqueront pas à leur devoir. Ils ne chercheront pas de faux-fuyants pour en éluder les décrets. La soumission sera franche, loyale, complète, comme il convient à de véritables

enfants de l'Église. Mais tant que Rome n'a pas parlé, ils invoqueront son jugement et regarderont comme criminel tout ce qui tend à le mettre à néant, sous quelque beau prétexte qu'il se couvre.

Mgr Taschereau fait publier cette lettre. En même temps les évêques de Rimouski, de Saint-Hyacinthe et d'Ottawa envoient, pour appuyer Mgr de Québec, des lettres dont chaque député reçoit la copie. Par contre Mgr Lafèche reste aux côtés de son chef de file et ami. Il écrit à Mgr Taschereau une lettre que le *Journal des Trois-Rivières* reproduit. Le conflit des évêques autour du projet d'université montréalaise est bien traîné sur la place publique.

Les ultramontains, dévoués à Mgr Bourget, prennent hardiment l'offensive. Adolphe Ouimet et Testard de Montigny ont fondé, sous l'inspiration de Mgr Pinsonneault, *Le Franc-Parleur*, dont les bureaux, rue Saint-Gabriel, constituent une véritable cellule de combat. Force brochures sortent de leurs presses. Mgr Pinsonneault en rédige lui-même. L'abbé Alexis Pelletier, bête noire de tout le diocèse de Québec, en rédige aussi, sous de nombreux pseudonymes dont *Luigi* et *L'abbé de Sainte-Foi* sont les plus fréquents. Certaines des ces brochures visent Louis-Antoine Dessaulles, qui répond de la même encre. D'autres, dirigées contre « les théologiens de Mgr l'Archevêque de Québec », pour ne pas dire l'archevêque lui-même, ne sont pas les moins violentes.

Le Nouveau-Monde affirme aussi que le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, autorise la nouvelle action de Mgr Bourget dans l'affaire de l'Université. Mgr Taschereau et l'Université Laval se renseignent à Rome, par télégramme. Le cardinal Barnabo dément l'interprétation du *Nouveau-Monde*. Mgr Taschereau communique ce démenti aux journaux et part pour Rome, où Mgr Désautels représente déjà l'évêque de Montréal.

Mgr Bourget télégraphie à son tour au préfet de la Propagande. Les dépêches publiées sont bien exactes. Le grand vieillard se soumet alors. Il prie les Jésuites de retirer leur « bill » et défend au *Nouveau-Monde* de poursuivre la polémique. Le retrait du « bill » des Jésuites soulage le ministère provincial d'une affaire épineuse. Montréal n'aura pas d'université.

Mais l'École de Médecine et de Chirurgie se révolte. Elle communique au *Franc-Parleur* une déclaration signée par le Dr Pierre Beaubien, président, et par le Dr Hector Pelletier, secrétaire ⁶.

6. Réponse au second factum intitulé *Suite aux remarques de l'Université Laval* par la rédaction du *Franc-Parleur*, Montréal, 1872.

On y lit que deux fois, en 1860 et en 1862, sur la prière de Mgr Bourget, l'École a offert de s'affilier à l'Université Laval, qui l'a éconduite. L'École s'est montrée disposée à toutes les concessions, à tous les sacrifices possibles. L'Université a posé des conditions « ruineuses pour notre institution et défavorables à notre jeunesse ».

Après toutes nos démarches antérieures et nos rapports avec l'Université Laval, nous avons des raisons décisives de ne jamais plus rien vouloir avoir à faire, ni avec l'Université Laval, ni avec son enseignement ; nous n'en voulons en aucune façon, ni comme affiliation, ni comme succursale.

Cependant nous sentons le pressant besoin pour Montréal d'une université catholique et nous regarderons comme une calamité publique que cette université soit plus longtemps refusée.

C'est catégorique.

Mgr Taschereau et le recteur Hamel, partis pour Rome, déjeunent à Londres avec Georges-Étienne Cartier, chez le consul de France qui est un ancien consul général à Québec. Mgr Laflèche part peut-être après, renforcer Mgr Désautels et défendre le point de vue de Mgr Bourget à Rome. Chacun des plaideurs se trouve précédé de rumeurs et de dénonciations. Les Montréalais ont fait savoir que l'Université Laval compte des professeurs francs-maçons. Le recteur Hamel explique qu'il s'agit de professeurs anglais et protestants, et que la franc-maçonnerie, peut-être dangereuse en Europe, n'est guère, à Québec, qu'une société de secours mutuels ; les médecins protestants et francs-maçons, « citoyens respectables, donnent leurs soins dans les hôpitaux catholiques et les institutions religieuses ».

* * *

L'avocat Francis Cassidy, député de Montréal-Ouest à la Législature provinciale et l'un des fondateurs du parti national, succède à Coursol à la mairie de Montréal (février 1873). Cet Irlandais a fait ses études au collège de l'Assomption et son stage dans un bureau canadien-français. Il a été bâtonnier du barreau de Montréal et, ce qui compte davantage, président de la Société Saint-Patrice. Ses confrères lui reconnaissent une habileté redoutable sous des dehors de bonhomie. Les Irlandais, très solidaires en période électorale, obtiennent son élection par acclamation. C'est un nouvel échec pour Cartier bien que l'élection municipale ne se fasse pas, en théorie, suivant les lignes des partis. Mais Cassidy n'aura pas le temps de faire sa marque à la mairie de Montréal.

Le premier ministre Chauveau passant, en demi-retraite, à la présidence du Sénat, le cabinet provincial est remanié en février, sous la présidence de Gédéon Ouimet, député du comté des Deux-Montagnes, avec Adolphe Chapleau, solliciteur général, parmi ses éléments nouveaux.

C'est la politique fédérale qui se gâte — en fonction, dans une large mesure, de Montréal.

La Minerve, en février, annonce triomphalement que le contrat pour la construction du Pacifique-Canadien doit être adjugé à une compagnie formée par la fusion des groupes rivaux, sous la prépondérance de sir Hugh Allan, et que Montréal sera le « terminus virtuel ». *La Minerve* fait honte aux nationaux qui ont traité sir Georges-Étienne Cartier de trompeur et l'ont fait battre à Montréal même « au moment où notre grand homme d'État nous assurait les bénéfices de l'entreprise ». *La Minerve* exprime la reconnaissance montréalaise à sir Georges — toujours souffrant en Angleterre — et à l'honorable Hector Langevin, son premier lieutenant.

Elle a triomphé trop vite.

La session fédérale s'ouvre le 5 mars. L'un des chefs libéraux, Lucius Seth Huntington, député de Shefford, se lève de son siège, le 2 avril, pour faire une déclaration sensationnelle. Huntington s'affirme en mesure de prouver : 1°, que la compagnie présidée par Sir Hugh Allan masque en réalité des intérêts américains ; 2°, que les ministres ont, par écrit, promis la charte du Pacifique à cette compagnie, à la veille des élections fédérales, moyennant de grosses contributions à leur caisse électorale.

Les règlements parlementaires ne permettent pas à l'accusateur de produire ses documents à la Chambre des communes. *The Herald* les publie. Ce sont d'abord une série de lettres et de télégrammes échangés entre sir John A. Macdonald, Georges-Étienne Cartier et Hugh Allan, à la veille des élections. Cartier, dans ces missives, fixait des sommes, de manière pressante. Un nommé W. G. McMullen, intermédiaire entre Allan et les Américains, trop peu rémunéré à son gré, a livré ces documents à l'opposition.

The Herald publie ces textes au mois de mai 1875, au moment où, à Londres, l'état de Georges-Étienne Cartier inquiète les médecins.

* * *

C'est aussi le moment où, après une courte trêve, les querelles religieuses reprennent.

Les Sulpiciens et Mgr Taschereau d'une part, Mgr Bourget et ses procureurs d'autre part, interprètent de façon différente le décret romain du 3 juillet 1872, réduisant au rang de succursales les paroisses canoniques érigées par l'évêque de Montréal. Puisque ce sont des succursales, disent les premiers, il n'existe qu'une paroisse-mère, une paroisse véritable. Bien au contraire, disent Mgr Désautels et Mgr Lafèche, l'esprit du décret et le désir du Saint-Siège doivent être de conserver ces paroisses canoniques ; si on en fait des succursales, c'est qu'elles existent. L'affaire revêt d'autant plus d'importance que Mgr Bourget, de toute évidence, prépare d'autres érections de paroisses. Les habitants du village de Saint-Jean-Baptiste, qui est la banlieue immédiate au nord-est de Montréal, souhaitent une paroisse détachée du Saint-Enfant-Jésus. Les Clercs de Saint-Viateur ont dû, faute de sujets, remettre la paroisse du Saint-Enfant-Jésus au clergé séculier. Le curé Rioux et son vicaire ne s'opposent pas à la nouvelle requête. Quatre gros propriétaires du village : l'échevin-député Ferdinand David, l'avocat Sévère Rivard, qui est un des adhérents du *Programme catholique*, l'avocat Gustave Drolet, ancien zouave pontifical, et l'architecte Michel Laurent offrent des terrains pour la construction d'une église. Joseph-Octave Villeneuve, maire du village de Saint-Jean-Baptiste, et les quatre donateurs s'inscrivent en tête d'une pétition. Les travaux commencent : des tombereaux font la navette entre les carrières du Mile-End et l'emplacement de la future église.

Simple succursales, affirment les Sulpiciens. Véritables paroisses, soutiennent les partisans de l'évêque. Le gouvernement provincial, achetant la paix pour Georges-Étienne Cartier, a reconnu les paroisses à la veille des élections fédérales. La Sacrée Congrégation émet un décret rétablissant les paroisses montréalaises à leur rang. Mgr Bourget a gagné sur ce point. Il en reste d'autres.

Mgr Taschereau et le recteur Hamel rentrent à Québec le 10 avril (1873) ; Mgr Lafèche et Mgr Désautels peu après, sur un autre bateau. Mgr Taschereau rapporte une lettre du cardinal Barnabo, souhaitant l'arrêt des querelles religieuses au Canada. Il y joint une note explicative, qui semble bien interpréter la prière du cardinal comme un blâme à l'adresse des journaux ultramontains. Mgr Bourget proteste à son tour et communique à la presse la longue lettre qu'il envoie à l'archevêque de Québec : « En examinant attentivement la lettre de Votre Grandeur, on demeure convaincu qu'Elle a voulu signaler *Le Nouveau-Monde* et *Le Franc-*

Parleur comme les seuls coupables, les seuls qui méritent d'être écrasés sous le poids de l'autorité pontificale. Elle fait donc dire à ce document ce qu'il ne dit pas... » Et puis : « Que Votre Grandeur veuille bien faire attention que, ces journaux se publiant à Montréal, c'est tout naturellement à l'évêque de cette ville de les avertir... »

Mais Mgr Bourget, qui va sur ses soixante-quatorze ans, a demandé un coadjuteur. C'est le Chanoine Édouard-Charles Fabre — beau-frère de Georges-Étienne Cartier, mais celui-ci s'est brouillé avec sa femme et avec sa belle-famille —, nommé coadjuteur avec promesse de succession sous le titre d'évêque de Gratianapolis (1er avril 1873). Tous voudraient donner enfin, pour son sacre, un spectacle d'union. Mgr Fabre prie Mgr Taschereau de présider à sa consécration, dans l'église du Gesù. Autour de l'archevêque et de Mgr Bourget, tous les évêques de la province se trouvent encore réunis, le 1er mai. Un Oblat, le Père Trudeau, prononce le sermon sans soulever de question délicate.

Le sacre de Mgr Fabre s'est déroulé pendant que l'on nommait à Ottawa un comité d'enquête, sur le scandale du Pacifique. John A. Macdonald, Cartier et Langevin ont-ils ou n'ont-ils pas reçu d'Allan, en lui promettant le contrat du Pacifique, plusieurs dizaines de milliers de dollars chacun pour les élections de 1872 ?

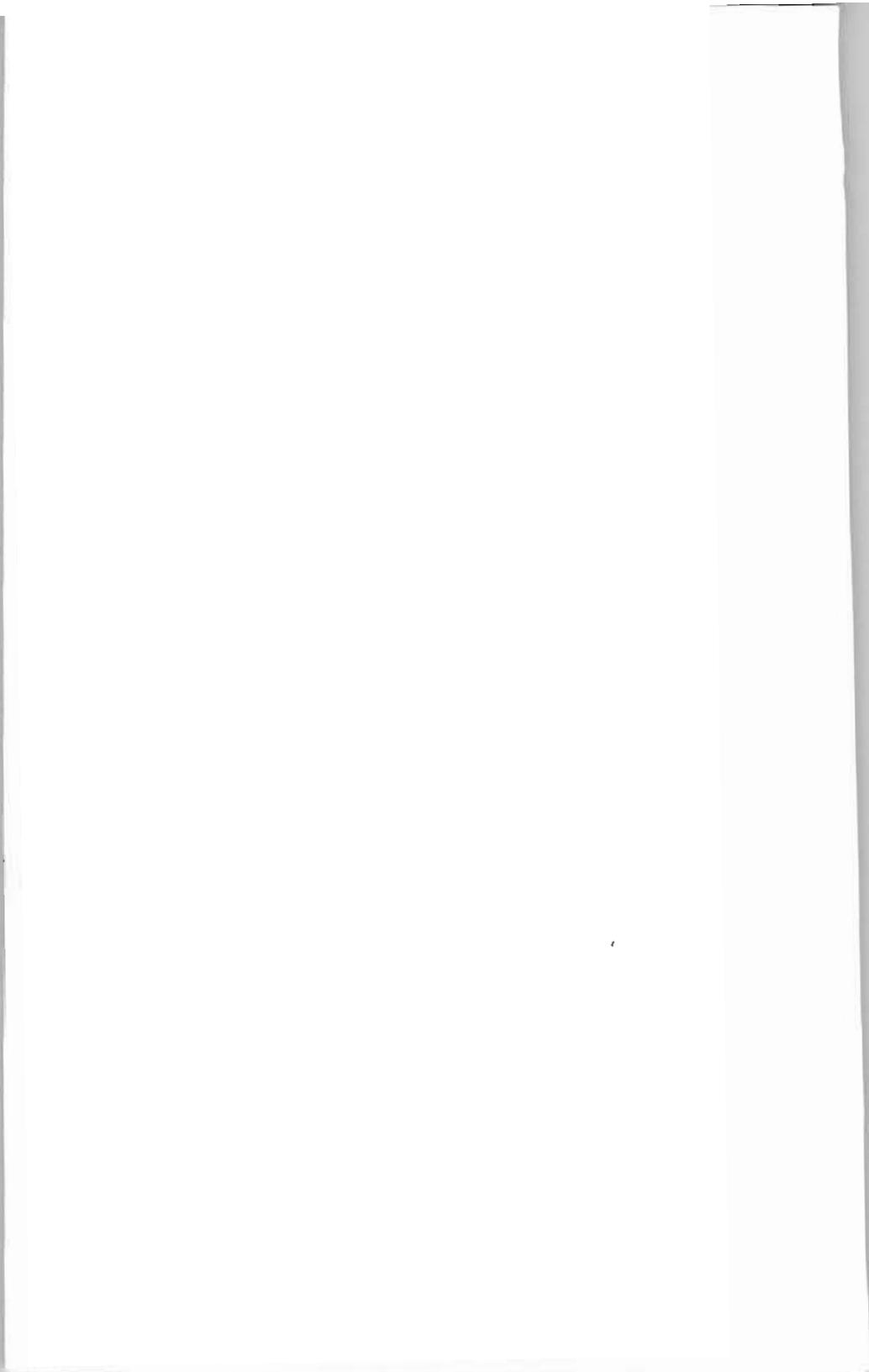
La nouvelle de la mort de Cartier, survenue à Londres, arrive au milieu de ces discussions, le 21 mai. Le chagrin causé par le scandale du Pacifique a peut-être hâté sa fin, et l'idée d'une expiation si dure frappe l'opinion. Obéi, craint et combattu, Cartier a bien été le Canadien français le plus illustre depuis Papineau et Lafontaine ; toute la politique de la province s'est aimantée par rapport à lui. Sa maladie et son absence n'ont pas été assez longues pour qu'on ait perdu cette habitude. Cartier a possédé le sens de la grandeur. De tout cela, le peuple se rend compte à sa mort. Cependant, quand sir John propose des funérailles nationales, l'opposition proteste que le gouvernement cherche, en exaltant Cartier, à replâtrer son prestige écorné par le scandale du Pacifique. *Le National* écrit : « Le gouvernement a malheureusement jugé à propos de se faire entrepreneur de pompes funèbres. »

Le cercueil de Cartier arrive le 8 juin à Québec, où des cérémonies rassemblent une foule immense, respectueuse, émue. Mais la scène est plus grandiose encore à Montréal, qui est bien la ville de Cartier. Les obsèques y sont célébrées le vendredi 13 juin, par beau temps. Toutes affaires sont suspendues. Tout ce qui compte dans la province, et aussi dans le gouvernement fédéral, est venu.

Près de quatre mille personnes défilent dans le cortège, que tout Montréal voit passer. On se montre John A. Macdonald, Alexander Galt, Antoine-Aimé Dorion... Ces funérailles dépassent en ampleur celles de McGee, les plus imposantes qui se soient encore célébrées à Montréal. Sur la place tenue par Cartier dans la vie nationale, personne ne se méprend.

Cartier est enterré près de Ludger Duvernay, à la Côte-des-Neiges. Le surlendemain de son enterrement meurt Francis Cassidy, maire de Montréal depuis quatre mois.

Aldis Bernard, conseiller pour le district du Centre depuis 1858, remplace le maire. Né sur les rives du lac Memphrémagog, Bernard était l'un des trois dentistes de Montréal lorsqu'il s'y est établi en 1841. Président de l'Association — mini-association ! — des dentistes, il a obtenu « l'incorporation » qui a permis d'élever le niveau de cette profession. Au conseil municipal, il a présidé tour à tour le Comité des finances, le Comité de police, enfin le Comité du nouvel hôtel de ville. Aldis Bernard est donc bien préparé à sa tâche.



3

“La Convention générale des Canadiens français”

LES QUESTIONS de chemins de fer sont au premier plan. La prospérité des Cantons de l'Est s'attribue au Grand-Tronc, dans une large mesure.

Les « Anglais » ont pris l'initiative, dans la construction des chemins de fer comme dans la navigation océanique. Les Canadiens français ne s'orientent pas vers les carrières industrielles. Il existe bien à Montréal une École des Arts et Manufactures, mais presque inopérante. Ses élèves restent sans prestige dans l'échelle sociale. Le préjugé accordant primauté aux professions libérales est intact depuis le temps où Papineau méprisait les conseillers législatifs, fils de leurs œuvres, qui avaient commencé leur carrière « en balayant derrière les comptoirs ». Un seul financier-entrepreneur canadien-français, Louis-Adélard Sénécal, originaire de Varennes, fourmille d'idées et ne s'en tient pas au stade des projets.

Cependant l'industrie naissante, et surtout le développement des chemins de fer, posent, plus évident, plus aigu, le problème de l'enseignement technique. Gédéon Ouimet, successeur de Chauveau à la tête du gouvernement provincial, reprend la tentative à Montréal sur une plus grande échelle. La collaboration du ministère et des commissaires d'écoles aboutit à la fondation de l'École Polytechnique en 1873. Cette école inaugure ses cours en janvier 1874. C'est véritablement la fondation de l'enseignement technique au Canada français.

Le curé Labelle réclame le chemin de fer du « Nord » pour achever d'ouvrir la région des Laurentides à la colonisation. L'énorme et truculent curé Labelle, qui n'a pas la langue dans sa poche ni les deux pieds dans le même sabot, a enrôlé Chapleau et met son influence à son service, en période électorale, contre la promesse du chemin de fer.

La rive nord du fleuve réclame un chemin de fer sans lequel elle se trouve, six mois de l'année, quasiment isolée du continent. Mais les bénéfices paraissent douteux, et les difficultés financières, devant le projet, s'accroissent.

La grande affaire, c'est le Pacifique ; et le Pacifique soulève un scandale que l'opposition ne laisse pas refroidir.

Hugh Allan fournit des explications : il a financé les élections « des membres du Parlement dévoués à la cause du Pacifique-Canadien », mais sans exiger d'eux aucun engagement formel. Un comité d'enquête, composé de trois conservateurs et de deux libéraux, siège à Montréal. Gédéon Ouimet, premier ministre de la province, Adolphe Chapleau, jeune solliciteur général, Louis-Amable Jetté, héros de Montréal-Est, Hector Fabre, brillant journaliste et frère de l'évêque coadjuteur, Rodolphe Laflamme et Joseph Doutre, champions de l'Institut Canadien, et tout ce qui compte au barreau et dans la presse, assistent aux séances, pour voir John A. Macdonald, premier ministre du Canada, aux prises avec Antoine-Aimé Dorion, membre du Comité. Les coups de théâtre répondent aux coups de théâtre. Les libéraux se lancent dans une campagne à fond de train. Le maire Bernard, à la requête d'un certain nombre de citoyens, convoque et préside lui-même une assemblée considérable — cinq mille personnes selon les adversaires, dix mille selon les amis — au Champ de Mars le 5 août. Dorion, Holton, Jetté, John Young, L.-O. David, le poète Louis-Honoré Fréchette et Wilfrid Prévost, bouillant député du bouillant comté des Deux-Montagnes, font acclamer Huntington, l'accusateur des ministres. Le journaliste Thomas White, de la *Gazette*, veut défendre les ministres. La foule lui crie : « Combien as-tu touché ? » Le maire se donne un faux air d'impartialité en imposant silence pour lui laisser dire quelques mots. Chapleau, brillant spécialiste des situations difficiles, veut à son tour défendre les accusés. Accueilli par des huées, il se hisse sur une chaise et parle quand même, la voix à demi couverte par les cris de « Vendu ! » C'est Côme-Séraphin Chériar qui propose la résolution, adoptée d'enthousiasme, réclamant une enquête sévère.

La Minerve reproche aux libéraux de servir les intérêts du Grand-Tronc ; mais elle est réduite à la défensive. Libéraux et nationaux continuent de parcourir et d'agiter la province. Un seul conservateur, Charles Thibault, manifeste autant de cran que Chapleau ; c'est un avocat de Waterloo, de sympathies ultramontaines, courageux, sarcastique, infatigable. Chapleau et Thibault sont vite débordés.

Donald Smith, député conservateur du Manitoba, lâche le gouvernement sur l'affaire du Pacifique. John A. Macdonald voit la situation désespérée et le ministère démissionne (octobre 1873).

Le gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie, avec Antoine-Aimé Dorion au ministère de la Justice, révoque des nominations de dernière heure faites par le gouvernement Macdonald et procède à sa propre fournée. Une loi de 1873 porte la Commission du port de Montréal à neuf membres, dont quatre nommés par le gouvernement, deux délégués par le Board of Trade, un par la Corn Exchange Association, un par le Conseil municipal. Le cabinet Mackenzie, appliquant cette loi — qu'il modifiera légèrement par la suite pour nommer cinq membres, soit la majorité — rend à John Young la présidence de la Commission.

Les élections de février 1874 consolident le gouvernement libéral. La suppression du double mandat oblige certains députés à opter. Jetté conserve sans peine son mandat. Pour la première fois depuis la Confédération, les libéraux obtiennent plus de sièges que les conservateurs dans la province de Québec. Le dernier gouvernement conservateur a nommé l'ultramontain François-Xavier Trudel au Sénat. Le gouvernement libéral y nomme Edward Goff Penny, le rédacteur du *Herald*.

Au Manitoba, Riel, traqué, se cache ; son lieutenant Ambroise Lépine est entre les mains de la justice et son procès s'apprête. Les partisans de Riel ont posé sa candidature et l'ont fait élire dans le comté de Provencher. Mais la Chambre des Communes, malgré les députés de la province de Québec — bleus et rouges cette fois confondus — annule son élection et le chasse du Parlement.

* * *

Aux élections municipales, Aldis Bernard conserve la mairie contre une poussière de candidats, français, anglais, écossais et irlandais. Il obtient 2,808 voix ; Owen Joseph Devlin, son plus proche concurrent, n'en récolte que 465, et le conseiller George Washington Stephens, bon sixième, en queue de liste, 8.

L'Association Saint-Jean-Baptiste n'a guère influencé la vie publique, ces années-ci. L.-O. David, dans *L'Opinion publique*, lui reproche de s'endormir, sinon tout à fait de s'enliser. Presque tous les chefs de la Société secondent Mgr Bourget dans l'une ou l'autre de ses entreprises. Mais ils agissent plutôt à titre individuel. Le Dr Eugène-H. Trudel, premier vice-président, est aussi président de l'École de Médecine. L.-O. David, Louis-Amable Jetté, Louis-Onésime Loranger et d'autres voudraient une plus grande activité de la Société, comme telle.

Ces réformateurs ont porté l'énergique Coursol à la présidence, à l'expiration de son mandat de maire, en 1872. Joseph-Xavier Perrault — « Joson » Perrault pour ses amis —, ancien député adversaire de la Confédération, introduit dans la Société son extraordinaire esprit d'initiative. David et ses amis croient la solidarité professionnelle plus puissante que la solidarité paroissiale, dans une grande ville. La Société se réorganise, malgré l'opposition de Jean-Louis Beaudry, sur la base professionnelle, en quatre grandes classes : clergé, professions libérales, commerce, industries et métiers.

David, Jetté, Loranger et Perrault rêvent d'une célébration formidable, avec une foule immense, non pas seulement de spectateurs sur les trottoirs, mais d'acteurs dans le défilé. Le temps manque pour l'organiser en 1873, et la mort de deux citoyens éminents, Georges-Étienne Cartier et Francis Cassidy, fournit une raison pour l'ajourner. Mais la célébration de 1874, quarantième anniversaire du banquet initial, devra rester mémorable. La réorganisation sur la base professionnelle est menée rondement. Antoine-Aimé Dorion préside la section du barreau. Le Dr Jean-Philippe Rottot, médecin de l'Hôtel-Dieu, rédacteur en chef de *L'Union médicale* et professeur à l'École de Médecine, préside la section des médecins. Un membre de l'Association, Gédéon Ouimet, est devenu premier ministre de la province ; un autre, Adolphe Champleau, solliciteur général. L'Association compte sur de brillants concours pour la Saint-Jean-Baptiste de 1874.

La construction des chemins de fer et la prospérité relative de Montréal n'arrêtent pas la saignée de l'émigration. L'usine américaine, la ville américaine, aspirent le plus jeune et le meilleur sang des campagnes. Des familles vendent leurs meubles à l'encan, ferment leur maison, et s'en vont. Tous les dimanches, aux portes des églises, les crieurs publics annoncent de ces ventes : les partants réalisent ainsi l'argent de leur voyage. Des voisins suivent cet exemple, puis d'autres ; c'est comme une contagion, comme une épidémie. Beaucoup s'en vont en voiture, au pas, en traînant leur

vache derrière la carriole. Les moins pauvres, ou ceux qui s'en vont le plus loin, prennent le train; chaque convoi du Grand-Tronc emporte des familles canadiennes vers le Maine, le New-Hampshire et le Vermont.

Les Canadiens français transplantés en Nouvelle-Angleterre ne restent pas cultivateurs. Ils s'engagent dans les « factoreries » — dans les filatures. Mais ils s'organisent en paroisses. D'ardents patriotes entretiennent le souvenir du pays natal. Ferdinand Gagnon, ancien élève du Collège de Saint-Hyacinthe, fonde des journaux — à l'existence plus ou moins éphémère. Les Unions ou Sociétés Saint-Jean-Baptiste, calquées sur celle de Montréal — sur celle de Duvernay, dont le souvenir vit encore à Burlington —, se développent et se multiplient.

Les chefs de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal se tiennent en relations avec les chefs de file de la survivance franco-américaine. *L'Opinion publique* donne des nouvelles des centres franco-américains. L.-O. David et J.-A. Mousseau ont aidé Ferdinand Gagnon à fonder *L'Étendard national* à Worcester. *L'Étendard national* devient même une édition franco-américaine du périodique montréalais. L'avocat Charles Thibault, membre actif de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, visite les groupes franco-américains et leur témoigne sa sympathie par de nombreuses — et interminables — conférences.

David, Perrault, Loranger, Thibault lancent l'idée d'un vaste rassemblement des Canadiens français, du Canada et des États-Unis, pour la Saint-Jean-Baptiste de 1874. Et ce n'est pas Joseph Coursol qui freinera leur enthousiasme!

L'idée reçoit partout un accueil splendide. Laurent-Olivier David se rend à Worcester pour conférer avec les chefs franco-américains — le curé Jean-Baptiste Primeau, les journalistes Ferdinand Gagnon et Frédéric Houde — qui organiseront la participation des leurs. Un comité présidé par Louis-Onésime Loranger, avec Alfred Larocque — l'ancien zouave — pour secrétaire, fait de grands préparatifs. Il offre des billets de logement aux délégués franco-américains. Il assure la décoration des rues, l'illumination des squares. Il arrête le programme d'une « Convention nationale ».

Coursol a mis tout en branle. À l'assemblée générale du 12 mai 1874, il décline une réélection. Il s'est donné la peine et renonce aux honneurs. Le président de la section des tailleurs de pierre, appuyé par le président de la section des typographes et par le président de la section des plombiers-ferblantiers, propose, comme prési-

dent général, l'honorable Antoine-Aimé Dorion, président de la section du barreau et ministre de la Justice. À certains égards, c'est du nouveau, puisque Dorion passe pour l'un des oracles de l'Institut Canadien. Mais ce rouge, estimé au barreau, se concilie la sympathie universelle. Puis, l'Association Saint-Jean-Baptiste doit unir bleus et rouges, conservateurs et libéraux. L'Association dont presque tous les dignitaires sont conservateurs porte Antoine-Aimé Dorion, ministre du cabinet libéral, à sa présidence. Cette fois encore, un des premiers personnages du pays préside la Société nationale.

Quinze jours plus tard, Antoine-Aimé Dorion renonce à la politique pour devenir juge en chef de la province. Il croit ce poste incompatible avec la présidence d'une société active. L'assemblée du 15 juin, en pleine fièvre de préparatifs, reçoit l'adhésion de 440 nouveaux membres et la démission du président. L'assemblée, à grands cris, rappelle Coursol à la présidence.

Les nouvelles des États-Unis sont excellentes. De Lewiston à Woonsocket et de Détroit à Chicago, chacun ramasse ses économies pour faire le voyage. Les compagnies de chemins de fer annoncent des trains d'excursion à tarif réduit. Parmi les Franco-Américains, qui suivent l'affaire Riel avec passion, c'est à qui, entre les États, entre les villes, entre les sociétés, enverra la plus riche fanfare, la plus nombreuse délégation.

Les fêtes du 24 juin 1874 réussissent au-delà des espérances. Les commerçants canadiens-français pavoisent. Des patriotes accrochent cette inscription sur leur porte : « Loyal, mais Français ». Les convois se succèdent à la gare Bonaventure, bruyante de délégations et de fanfares. Plus de 250 wagons, bondés de voyageurs ! Quelle foule ! Quelle joie ! Quelle atmosphère de cordialité ! Montréal, aujourd'hui, n'est pas seulement la métropole : elle est le foyer, le cœur vivant du Canada recevant ses frères exilés ¹.

Plus de 18.000 Franco-Américains sont venus. Des prêtres conduisent ou encadrent des délégations. Des ondes d'émotion se propagent dans toute la province. La Société a sollicité, par câble, la bénédiction du Pape. Mgr Fabre chante la messe à Notre-Dame. Puis la procession se forme au Champ de Mars. Derrière les commissaires ordonnateurs, ouvrant la marche, mille bannières se déploient. Alfred Larocque, J.-Alfred Prendergast, Gédéon Désilets et Gustave Drolet conduisent une centaine de zouaves pontificaux. Rouer Roy conduit la section du barreau ; le Dr Rottot, celle des médecins ;

1. La liste des délégations franco-américaines, qui forme un véritable recensement, dans notre *Histoire des Franco-Américains*.

Denis-Éméry Papineau, celle des notaires. Coursol et les vice-présidents précèdent Mgr Fabre et son clergé. Viennent ensuite les ministres et les chefs politiques. Dix corps de métier — tailleurs de pierre, tanneurs et cordonniers, peintres et forgerons, carrossiers, charrons, typographes, plombiers et ferblantiers, briquetiers, menuisiers et charpentiers, bouchers — ont fourni des chars allégoriques. Le défilé s'étend sur deux milles et demi. Le cortège revient au Champ de Mars, où des orateurs utilisent le char des menuisiers comme estrade.

Au banquet de l'hôtel de ville, le président Coursol, de sa voix de commandement, lit un message annonçant la bénédiction accordée par Pie IX ; les 1.200 convives, debout, acclament l'illustre « captif du Vatican ». Passons sur le pique-nique à l'île Sainte-Hélène et sur le grand concert de fanfares au carré Viger. L'important, c'est le congrès — la « Convention générale des Canadiens français ».

La Convention réunit 400 délégués dans la salle académique du Collège des Jésuites. Presque tous les journalistes et chefs politiques en vue interviennent dans les débats. Le Père Albert Lacombe, missionnaire au pays des Pieds-Noirs, aurolé d'une véritable légende, présente une suggestion. Selon la consigne reçue de Mgr Taché, il engage les Canadiens français, s'ils sont contraints d'émigrer, à prendre le chemin du Manitoba : « Bientôt, si vous n'y prenez garde, l'émigration d'Ontario va nous engloutir... »

Riel a envoyé, des États-Unis, des vœux de succès à l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il y parle en chef des Métis. Il semble que le président Coursol n'ait reçu cette lettre, datée du 24 juin, qu'après les fêtes et la Convention. Mais le Père Lacombe, en parlant d'émigration dans l'Ouest, évoque indirectement l'affaire de Riel. C'est Siméon Pagnuelo — l'avocat de Mgr Bourget dans l'affaire des paroisses — qui la jette sur le tapis.

Les congressistes adoptaient le principe d'une fédération de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, appelée Union nationale canadienne-française de l'Amérique, et dont le siège serait fixé à Montréal. Pagnuelo propose le nom de Louis Riel parmi les représentants des Métis et des Canadiens français du Manitoba dans le comité d'organisation.

Les conservateurs d'applaudir, et les libéraux de grogner. Veut-on embarrasser le gouvernement ? Le président Coursol combat la proposition Pagnuelo, afin de tenir la Société hors du tourbillon politique. Coursol, l'intrépide Coursol que rien n'eût arrêté quand il arrachait son ami Lafontaine aux fureurs orangistes, Coursol pèse aujourd'hui ses responsabilités. Il tient à l'harmonieuse réussite de

sa Convention. Il observe : « Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas seuls au Canada. » J.-X. Perrault combat aussi la motion.

Un Canadien des États-Unis déclare : « Si M. Riel était présent à la fête, il serait porté en triomphe à la tête de la procession. »

J.-X. Perrault : « Il n'est pas plus question de Riel que de l'empereur de la Chine. Nous ne savons même pas son adresse. Comment pourrions-nous communiquer avec lui ? Si le nom de M. Riel est ajouté, je me retire du Comité. »

C.-J. Coursol : « Moi aussi. »

Pagnuelo retire sa proposition.

Joseph Tassé, de *La Minerve*, présente une résolution protectionniste : le tarif douanier, protégeant nos industries, assurant du travail à nos ouvriers, arrêtera l'émigration et favorisera le rapatriement.

Possible, mais la protection douanière est devenue la pièce maîtresse de l'évangile conservateur. Les libéraux présents critiquent la proposition. La Convention est replongée dans la politique. Coursol laisse passer la motion protectionniste, moins brûlante que la motion rielliste.

En fin de convention, Pagnuelo revient à la charge. Il propose une motion de sympathie pour Riel et l'envoi d'une requête au gouvernement fédéral en faveur de l'amnistie. Quelques délégués, conduits par Perrault, protestent, combattent la proposition, menacent de démissionner. Frédéric Houde, associé de Ferdinand Gagnon et l'un des chefs de file des délégations franco-américaines, défend la proposition Pagnuelo : les sociétés anglaises adoptent bien des résolutions contre Riel !

Les Franco-Américains, encore très près du Canada — pour beaucoup d'entre eux, leur pays natal, suivent l'affaire Riel et s'estiment en droit d'en parler, de s'y mêler. Ne sont-ils pas des champions de la fidélité canadienne ?

Charles Thibault appuie aussi la motion Pagnuelo. Il demande du courage à ses compatriotes.

J.-X. Perrault : « Il y a souvent plus de courage à montrer de la prudence qu'à briser les vitres. »

Frédéric Houde : « Quand les autres étaient au pouvoir, vous ne chantiez pas sur ce ton-là. »

J.-X. Perrault : « Je propose la motion suivante : « Cette Convention sympathise avec les efforts du gouvernement fédéral pour régler

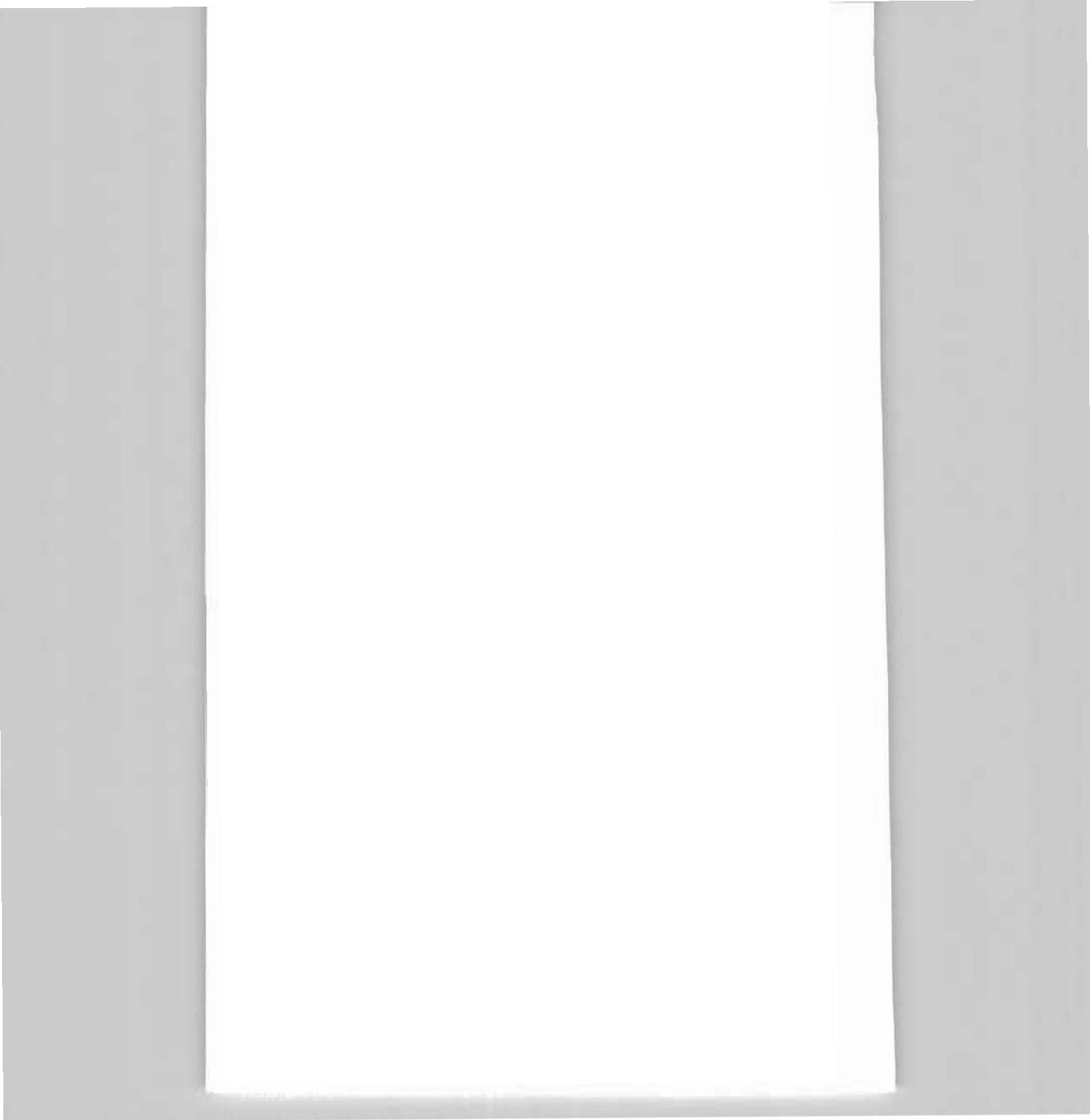
la question si regrettable du Nord-Ouest et pour obtenir justice pour M. Riel. »

Une voix : « Où sont les efforts du gouvernement dans tout cela ? »

La discussion se poursuit dans une telle confusion que la séance est levée sans décision claire.

L'hésitation sur la question Riel, due aux arrière-pensées politiques, n'efface pas l'énorme succès des fêtes et du congrès de 1874. *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial* constatait, après la procession de 1869 : « Nous sommes encore et toujours forts et nombreux. » La révélation est encore plus éclatante en 1874. Un vieil Outaouais dit à son voisin Joseph Tassé : « Mon jeune ami, je puis mourir content ; les Canadiens sont assez forts maintenant pour se faire respecter. »

Les Franco-Américains retremperent leur fidélité dans ce voyage. Ferdinand Gagnon, semblable à Duvernay qui avait perdu plusieurs journaux avant de fonder *La Minerve*, fonde *Le Travailleur*, qui devait être la plus durable de ses entreprises journalistiques. Le rassemblement de 1874 atteignit en partie son but, sans déterminer le courant de rapatriement que plusieurs organisateurs avaient sans doute espéré. Les Franco-Américains venus à Montréal en 1874 paraissaient prospères, heureux de leur sort. Il est probable que leur visite entraîna de nouveaux départs.



Des tanneries au canal Lachine

LES MONTRÉALAIS ont bien rempli leur devoir d'hospitalité. Ils ont fait les honneurs de la ville, depuis l'église Notre-Dame jusqu'au pont Victoria « qui suscite l'admiration des plus célèbres ingénieurs ». Une statue de la reine Victoria, offerte par un comité de citoyens, orne le square qui portait déjà son nom.

L'administration d'Aldis Bernard inaugure une véritable politique des parcs, confiée à un comité de trois conseillers. La Ville acquiert l'ancien cimetière catholique qui, agrandi de quelques terrains, forme le square Dominion (1873). Le gouvernement fédéral cède, non pas la propriété mais l'usage de l'île Sainte-Hélène à la Ville pour y établir un vaste parc (18 juillet 1873). L'autorité fédérale retient l'usage exclusif du terrain environnant les anciennes casernes ; la Ville ne tolérera pas la vente de boissons enivrantes dans le parc, et n'y érigera pas de bâtiment permanent sans l'autorisation fédérale. Le même gouvernement cède à la Ville la ferme achetée à James Logan en 1845 et qui sert de terrain d'exercice aux bataillons de milice, pour y transporter l'École Normale, à l'étroit dans le Château de Ramezay. Le major Samuel Cottingham Stevenson, du Prince of Wales Regiment, dont le passe-temps favori est d'organiser des expositions, et qui aime Montréal où il est né, offre une suggestion au Conseil municipal, qui l'accepte : la Ville exproprie une partie du mont Royal, en commençant par le versant nord-ouest, qui sera transformée en parc public (1873). Le paysagiste américain F. Law Olmstead dessinera le plan du parc en conservant le caractère fores-

tier et les accidents de terrain qui donnent tant de charme à notre montagne. Sur la recommandation de Stevenson, sans doute, William McGibbon, qui a déployé du zèle comme milicien dans une batterie de campagne pendant les raids féniens, est nommé garde forestier, chargé de l'exécution des travaux, de la surveillance et de l'entretien du parc. Il entre en fonctions en 1874. Toutes les maisons construites sur le mont Royal sont démolies sauf une, pas tellement vieille mais aux murs de trois pieds d'épaisseur, qui servira de résidence au garde. La Ville a prévu la dépense d'un million, moitié pour les expropriations et moitié pour les travaux. Mais les expropriations absorbent le million, ce qui pose un problème.

La Commission du port de Montréal a fait l'acquisition du chantier maritime de Sorel, en 1872, pour l'entretien et la réparation des dragues, des bouées, du matériel portuaire. Les commissaires du port et le Board of Trade demandent l'élargissement du canal Lachine. La croissance de Montréal provoque de toutes parts des spéculations immobilières. Les Franco-Américains qui ne connaissaient pas Montréal ou qui l'avaient quittée depuis longtemps ont eu de quoi s'émerveiller.

C'est à Montréal que les progrès réalisés depuis quarante ans, malgré la saignée de l'émigration, sont évidents, sont palpables. La Banque de Montréal passe pour un des établissements financiers les mieux administrés au monde. Sous la présidence d'Edwin King et la direction de R.B. Angus, elle a restreint ses opérations d'escompte au commerce extérieur et aux gros clients — chemins de fer, exploitants forestiers, entreprises industrielles — pour développer ses transactions avec les gouvernements et avec les municipalités. King prend sa retraite en 1873. L'importateur David Torrance, administrateur depuis vingt ans, lui succède à la présidence ; George Stephen est élu vice-président et Richard B. Angus conserve la direction générale. La Banque maintient l'orientation imprimée par Edwin King et s'ouvre une voie nouvelle : le placement de valeurs. Elle garantit, en participation avec Morton, Rose & Co., une émission de 800.000 livres du gouvernement provincial et une émission de 750.000 livres de la Ville de Montréal, en obligations à 5 pour cent, sur la place de Londres. La politique de la Banque de Montréal laisse le champ libre aux petites banques pour financer le commerce régional. Des Canadiens français fondent la Banque d'Hochelaga, destinée à durer (1873). La Banque d'Hochelaga ouvre ses bureaux dans une maison appartenant au Séminaire, à l'angle nord-est des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier. Le sens social, plus que l'esprit de lucre, inspire cette fondation. Victor Hudon établit la première filature de coton

à Hochelaga la même année. L'industrie de la chaussure, presque entièrement canadienne-française, prend des dimensions. La fabrique de Guillaume Boivin, installée place Jacques-Cartier, emploie 300 ouvriers et boucle \$300.000 d'affaires par an, gros chiffre pour l'époque. La biscuiterie Viau et Frères, de la rue Notre-Dame, devient une des grandes fabriques de biscuits de l'Empire britannique. Charles-T. Viau, son fondateur, possède à la Longue-Pointe sa propre ferme, avec quarante vaches dont il utilise le lait pour sa fabrication. La manufacture de tabac à chiquer établie par William C. McDonald dans l'est de la rue Ontario dès avant la Confédération, et qui garde jalousement son secret de fabrication, prend aussi une grande expansion. On trouve son tabac, avec un petit cœur comme marque de fabrique, dans toutes les fermes, dans toutes les gares, dans tous les camps de bûcherons, dans tous les villages de pêcheurs du pays. Les courtiers qui se réunissaient d'abord à l'Exchange Coffee House, puis se sont installés rue Saint-François-Xavier, obtiennent la charte de la Bourse de Montréal, première du pays, en 1874. Un seul Canadien français, Louis-Joseph Forget, y est admis comme agent de change.

Montréal grandit toujours. Elle dépasse les 120.000 âmes. Encore faudrait-il ajouter la population des villages qui lui tressent une couronne. Montréal est une vraie capitale de district. L'île de Montréal ne compte pas seulement les trois divisions électorales de Montréal-Est, Montréal-Centre et Montréal-Ouest, mais les vastes divisions d'Hochelaga et de Jacques-Cartier. La division d'Hochelaga n'englobe pas seulement le village qui lui donne son nom, mais Saint-Jean-Baptiste, la Côte-Saint-Louis, la Côte-de-la-Visitation, Saint-Henri, Sainte-Cunégonde, Saint-Gabriel, la Côte-Saint-Paul, Notre-Dame-de-Grâce, la Côte-Saint-Antoine et la Côte-des-Neiges. La division de Jacques-Cartier comprend Lachine et les villages de l'extrême ouest et du nord-ouest : Pointe-Claire, Sainte-Anne, Sainte-Geneviève, l'île Bizard et Saint-Laurent. Autant de petites républiques dont le maire est, après le curé, le président. Sans doute, aucune frontière naturelle ne les sépare, et l'on peut passer de la ville de Montréal au village de Saint-Jean-Baptiste sans s'en apercevoir. Et encore ! Les maisons bourgeoises qui sont en train de se construire rue Laval, rue Sherbrooke et au square Saint-Louis tranchent avec les maisonnettes plus prolétaires de Saint-Jean-Baptiste. Et puis, certains tronçons de route appartiennent à des compagnies privées qui prélèvent un péage de tout passant, piéton, cavalier ou voiture. L'île de Montréal communique avec l'île Jésus par deux ponts de bois, le pont Lachapelle et le pont Viau, construits en 1847 sur l'initiative du cultivateur Pierre Viau et de quelques autres. La compagnie pro-

priétaire prélève un péage de six sous par piéton et 25 sous par voiture.

Chaque village a son caractère et se tient sur son quant-à-soi. Les gars d'Hochelaga qui choisissent leur blonde à Saint-Henri risquent de soulever des batailles. Chacun a son club de « raquetteurs ». La Côte-de-la-Visitation a obtenu son érection en municipalité en 1870. Hochelaga, qui grandit autour de l'usine à gaz et de la filature de Victor Hudon, dépasse 5.000 âmes, en grande majorité canadiennes-françaises, et consent des exemptions de taxes pour attirer d'autres industries. Saint-Jean-Baptiste compte aussi ses 5.000 âmes, et possède son marché. Les « habitants » de l'île Jésus, de Sainte-Rose et de Saint-Eustache qui descendent en ville pour leurs affaires, s'arrêtent et couchent à l'hôtel Welcome, en face du marché, à l'allier et au retour de leurs commissions, et ce va-et-vient anime le village. Les villages de l'ouest, et surtout Saint-Gabriel, qui occupe l'ancienne Griffintown, sont plus anglais, ou plutôt plus irlandais. Lachine est érigée en ville depuis 1872. C'est, après Saint-Jean, Berthier, Beauharnois, Terrebonne et Joliette, la sixième ville du diocèse. Mais les chemins de fer ont entravé l'essor de Lachine, qui n'est plus le point de départ des voyages vers l'Ouest. Des Montréalais à l'aise, qui se rendent à Lachine en voiture ou par le train, y construisent leur maison de campagne et leur remise à canot. Saint-Henri, qui grossit autour de son église, de ses tanneries, des ateliers du Grand-Tronc et de l'abattoir de l'Ouest, où les animaux arrivent de Châteauguay et de Beauharnois par bateau, est érigé en municipalité en décembre 1874. Le Conseil municipal de la ville de Saint-Henri tient sa première séance le 20 mars 1875 et Narcisse Trudel est le premier maire. Il était temps ! Saint-Henri approche des 6.000 âmes et prétend se suffire à lui-même. Il s'honore d'une bourgeoisie, composée de médecins, avocats, notaires et gros marchands. Saint-Henri ne s'enorgueillit pas seulement du *Canadien*, le club de « raquetteurs » le plus réputé du district, qui défie, dans les courses, le *Montagnard* de Saint-Jean-Baptiste, mais d'une société de secours mutuels formée par les ouvriers du village et dont les dignitaires portent, dans les processions des jours de fête, le chapeau haut de forme, bien entendu, mais aussi, en travers de leur habit de gala, une écharpe de soie cramoisie. Notre-Dame-de-Grâce, qui possède aussi son église, obtient également son érection en municipalité et choisit le conseiller législatif Eustache Prudhomme pour premier maire. Notre-Dame-de-Grâce est couverte de vergers. « Aller aux pommes », pour les gamins de Saint-Henri, c'est aller à Notre-Dame-de-Grâce pour sauter les clôtures et dérober des pommes. Saint-Laurent est une paroisse agricole, tournée vers l'industrie laitière. Quelques familles écossaises

y ont acheté des fermes, et l'exemple de William Boa, véritable expert, qui préconise la rotation des cultures, entraîne ses voisins canadiens-français. Cependant le collège et le couvent provoquent ou accélèrent le développement d'un petit centre. La diligence à deux chevaux, partant de Saint-Martin pour Montréal, s'arrête à Saint-Laurent. Les heures de passage étant irrégulières, le cocher sonne du clairon à l'entrée du « village » pour avertir de son arrivée. L'arrêt de la diligence favorise le commerce des trois hôtels. Saint-Laurent reste une municipalité de paroisse. Mais la Côte-Sainte-Catherine demande son érection en village, et Louis Beaubien pilote le « bill ». La Côte-Sainte-Catherine ne possède pas les quarante maisons exigées par la loi. Louis Beaubien, poussé par ses concitoyens, triche un peu en comptant les granges. La Côte-Sainte-Catherine, ancien sentier qui remonte à l'époque des Iroquois, est bordée par les terres et les fermes des Fletcher, des Bremner, des McNider, des Aird, des MacDougall, des Wiseman, des Beaubien, des Taylor et des Dunlop. Louis Beaubien, qui prend son rôle de grand propriétaire terrien très au sérieux, a fait venir des percherons de France et possède un haras modèle. Il n'y a, bien entendu, nul tuyau d'égoût, ni trottoir, ni asphalte. « Beaucoup de poussière durant les jours ensoleillés et de la boue à profusion les jours de pluie. »¹ Telle qu'elle se trouve, la Côte-Sainte-Catherine est « incorporée » en village d'Outre-Mont (23 février 1875). Le nouveau village abrite une centaine d'âmes. Le premier Conseil municipal comprend cinq Anglais et deux Français, François Imbeault et le lieutenant-colonel Gustave d'Odet d'Orsonnens. Il se réunit chez le « badigeonneur » Jules Leverrier pour élire David Edward comme maire. Un service de diligence, bientôt établi, relie la nouvelle municipalité au terminus de la rue Craig (angle de la rue Saint-Pierre).

Être érigé en municipalité n'est pas le seul vœu, ni peut-être le principal, de chacun de ces villages montréalais. Ceux qui n'ont pas d'église propre en demandent. Les 5.000 Canadiens français du village de Saint-Jean-Baptiste tiennent à former une paroisse, et le grand vicaire Moreau vient ouvrir au culte l'église inachevée, le 28 juin 1874. Mais les 4.000 Canadiens français de Sainte-Cunégonde présentent la même requête. Et ceux de la Côte-Saint-Paul, moins nombreux mais encore plus éloignés du centre ! Mais si Sainte-Cunégonde, qui est la partie française de la Pointe-Saint-Charles, obtient une paroisse, Saint-Gabriel, où la langue anglaise prédomine, en veut une aussi. Mgr Bourget laisse espérer satisfaction. Il lui faudra seulement obtenir la reconnaissance civile de ces paroisses.

1. Pierre DesMarais II, maire d'Outremont dans une allocution prononcée au Club Richelieu-Montréal, le 2 octobre 1969.

Montréal — la ville proprement dite, la grande ville de Montréal — est dotée d'une nouvelle charte en 1874. Une véritable constitution, qui servira de base à toutes les chartes suivantes. « Cité de Montréal » est le nom officiel. La distinction entre échevins et conseillers est abolie. La ville est divisée en neuf quartiers, qui éliront chacun trois représentants. Les vingt-sept conseillers se partagent entre divers comités — finance, voirie, hygiène, police, aqueduc, marchés et édifices publics — qui abattront la besogne réelle. Le maire, élu pour un an, n'a aucun pouvoir d'administration.

Les Montréalais, orgueilleux de leur ville, veulent faire inaugurer cette charte par un maire — si atténué que soit son rôle — de première classe. Ils ont d'ailleurs conscience des lacunes. Des trous parsèment les trottoirs en bois, formant autant de trappes où l'on risque de se casser la jambe. On se plaint des « petits chars », c'est-à-dire de la Compagnie des tramways (à chevaux), qui entasse les voyageurs, et de la Compagnie du gaz. Le piétinement des chevaux, le purin et le crottin transforment la rue Craig en un borbier. Les riverains du boulevard Saint-Laurent, dans la partie de cette artère qui traverse le village de Saint-Jean-Baptiste, demandent l'intervention de leur conseil municipal auprès de la Compagnie des tramways, dont la forge et les écuries incommode le voisinage et déprécient les propriétés. D'après *Le National*, et ce témoignage est confirmé de toutes parts, les rues et les maisons de Montréal sont fort mal éclairées par de faibles lueurs vacillantes « qu'on fait payer comme si c'était de la vraie lumière ».

Les déficiences les plus dangereuses portent sur l'état sanitaire. Le mortalité est trop élevée. Les médecins réagissent. Beaucoup d'entre eux, inclinés vers l'action sociale et civique, exercent une influence débordant leur rôle professionnel. Ils suivent l'exemple du Dr Pierre Beaubien, ancien échevin et député de Montréal, ancien président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Le Dr William Hales Hingston, Irlandais catholique, s'est rendu célèbre non seulement par son habileté de chirurgien, mais par son dévouement pendant les épidémies. Mgr Bourget le tient en haute estime et toutes les œuvres philanthropiques sollicitent son patronage. Son ami le Dr John William Mount, Canadien français malgré son nom et qui habite le quartier populaire d'Hochelaga, répand les notions d'hygiène avec un égal dévouement. Le Dr Édouard Desjardins, médecin du Collège Sainte-Marie et souvent reçu à l'évêché, pèse d'un grand poids dans les conseils ultramontains. Le Dr Trudel, champion de l'École de Médecine, prend part active à la vie de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Le Dr Rottot, conseiller de la Corporation de Montréal dès 1855, a contribué au développement de la ville en provoquant force tra-

vaux publics. Son jeune ami le Dr Emmanuel-Persillier Lachapelle joue déjà un rôle dans les comités civiques comme dans les associations de médecins.

Jean-Louis Beaudry reviendrait volontiers, en 1875, à la mairie qu'il a occupée avec honneur de 1862 à 1866. Mais des groupes influents offrent la candidature au Dr William Hales Hingston. Ce médecin, ce grand médecin, a commencé ses études au Collège de Montréal, les a poursuivies à l'Université McGill et complétées en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne et en Autriche. Et les Irlandais restent un peu, entre l'élément canadien-français et le groupe anglo-écossais, les arbitres de la situation. Beaudry est un conservateur d'amitiés ultramontaines. Hingston, conservateur sans fanatisme, est estimé dans tous les milieux, dans tous les partis. Hingston l'emporte sur Beaudry par une majorité considérable : 5.013 voix contre 658. Pour un ancien maire, pareil écart est vexant. Mais les Montréalais portent bien à la mairie l'une des premières personnalités de leur ville.

Le Conseil ordonne la construction d'un égout collecteur dans la rue Craig. La Ville organise un « département en loi » — un service de contentieux. Est-ce une fiche de consolation pour Beaudry ? Le nouveau service sera dirigé par son gendre, Rouer Roy, qu'il a fait engager comme avocat de la Ville lors de son élection en 1862 et qui l'est resté. Rouer Roy jouit d'une réputation, non seulement de juriste, mais d'humaniste : Jésuites et Sulpiciens admirent son aisance à percer les arcanes des auteurs latins. Le Bureau de Santé projette d'imposer la vaccination — ce que beaucoup trouvent tyrannique. Des trottoirs en pierre sont substitués aux trottoirs en bois dans les rues principales. Montréal s'embellit et s'agrandit. On y parle d'annexer des villages voisins. La population de Montréal est le double, en chiffres ronds, de celle de Québec. « Soit ! » répondent les Québécois agacés. « Montréal, c'est le New-York du Canada. Mais Québec, c'est notre Athènes, notre Rome. Québec possède l'Université Laval, seule université catholique !... »

* * *

Le gouvernement provincial est aux prises, lui aussi, avec la question ferroviaire.

L'entrepreneur-politicien Thomas McGreevy, député de Québec-Ouest à la Chambre des communes, mentionné dans le scandale du Pacifique — parmi les bénéficiaires des largesses d'Allan —, a pris le contrat du chemin de fer de la Rive Nord. Thomas McGreevy a

construit les édifices du Parlement à Ottawa et passe pour réussir dans toutes ses entreprises. Il va chercher des fonds en Angleterre. Or l'État fédéral et l'État provincial viennent d'y placer des emprunts. Le Grand-Tronc insinue aux Anglais qu'ils sont inondés d'obligations canadiennes. McGreevy, cette fois, échoue. Il demande une avance de fonds au gouvernement provincial. L'opposition émet l'hypothèse d'un scandale du Pacifique à l'échelle de la Province.

Dans cette atmosphère de suspicion éclate l'affaire des Tanneries. C'est le *Herald*, grand dénicheur de scandales, qui attache le grelot, le 16 juillet 1874.

Les Anglais de Montréal demandaient un hôpital protestant pour les contagieux. Le gouvernement provincial a échangé un lot de terre qu'il possédait dans le quartier des Tanneries contre la « Ferme Leduc », de plus grande superficie, sur le chemin de Lachine, et offert ce nouveau terrain aux protestants pour construire leur hôpital. Le courtier-spéculateur John Rollo Middlemiss a servi d'intermédiaire. Le *Herald* prétend que la Ferme Leduc, supérieure au terrain des Tanneries en étendue, lui est très inférieure en valeur. Les ministres auraient échangé, au nom de la Province, un bœuf contre un œuf. Qu'y a-t-il là-dessous ?

Exagérant sans doute, les adversaires du gouvernement cotent le terrain des Tanneries à 25 sous le pied carré, et la Ferme Leduc à un sou seulement. C'est le journaliste Arthur Dansereau, de *La Minerve*, intime de Chapleau, qui a présenté Middlemiss aux ministres.

Arthur Dansereau est une sorte d'Éminence grise, de tireur de ficelles, d'intelligence supérieure, mais que les ultramontains n'aiment pas. Chapleau, Mousseau et Dansereau festoyaient volontiers avec le libéral Mercier et le bohème anticlérical Buies, à la Maison Dorée, le restaurant du maître-queux français Victor Olivon, dans la ruelle des Fortifications. Ils se régalaient de steak à l'oignon, généreusement arrosé, se tutoyaient, fraternisaient, bambochaient en compagnie parfois douteuse. Olivon devenant chef cuisinier à l'hôtel de France, ouvert en 1874 à l'angle de la rue Saint-Gabriel et de la ruelle des Fortifications, nos compères l'ont suivi, et c'est là qu'ils tiennent maintenant leurs agapes. Ils ne demandent pas de billet de confession à leurs compagnons de fête. Des marchés louches peuvent se traiter dans cette ambiance. Dansereau, qui est, au physique, le sosie de Balzac, est un intermédiaire habile. Donc, Dansereau a présenté Middlemiss aux ministres. Et, juste après l'échange des Tanneries, le compte en banque de Dansereau s'est gonflé de \$65.000. Qui a partagé cette somme ?

L'opposition libérale donne tout de suite à l'affaire une importance énorme. Chapleau s'est fait une spécialité de répondre à l'appel de son parti dans les situations désespérées. Il plaide bravement la défense du ministère dont il est le benjamin. L'échange des Tanneries s'est conclu dans l'intérêt de ce bourg populeux, afin d'éloigner un hôpital pour maladies contagieuses... Mais l'éloquence et le cran de Chapleau ne peuvent dissiper la méfiance. Les ministres de langue anglaise, y compris le trésorier Robertson qui passait pour indispensable, démissionnent. Le ministère est torpillé. Le lieutenant-gouverneur Caron donne la succession à Charles de Boucherville, conseiller législatif de tendance ultramontaine (22 septembre 1874).

Chapleau n'est plus ministre. Il ne perd rien de sa réputation comme avocat d'assises. Défenseur de vingt-deux accusés passibles de la peine de mort, il a pu en arracher vingt et un à l'échafaud. Du Manitoba, on l'appelle à la défense de Lépine. À la gare Bonaventure, le 27 septembre, des jeunes gens viennent acclamer Chapleau qui part sans honoraires, sans même exiger ses frais de voyage, pour défendre le chef métis.

* * *

Charles de Boucherville, surnommé « le grand chrétien », sera un premier ministre selon le cœur de Mgr Bourget. L'évêque de Montréal projette la création de cinq nouvelles paroisses, et compte sur de Boucherville pour leur accorder la reconnaissance civile.

Le Conseil Privé rend à ce moment sa décision dans l'affaire Guibord. Il infirme (21 novembre 1874) les jugements de la cour de révision et de la Cour d'appel et rétablit le jugement de la Cour Supérieure. Il condamne la fabrique à laisser inhumer l'ex-membre de l'Institut Canadien dans son caveau. Mgr Bourget déclare qu'il n'accepte pas ce jugement. Les conservateurs accusent les libéraux d'avoir poussé la veuve Guibord — morte elle-même dans l'intervalle — et fourni les fonds nécessaires aux procédures d'appel. Le clergé, dans l'affaire Guibord, est tout entier du côté de Mgr Bourget.

Il le suit aussi bien dans l'affaire Chiniquy. L'apostat, revenu à Montréal, fait de la propagande et du recrutement. Il manifeste même l'intention de s'y établir. Des sociétés bibliques l'encouragent ; le *Witness* publie ses articles dans une colonne spéciale, rédigée en français.

Dans ces articles et dans un *Petit Catéchisme* de sa façon, l'apostat attaque furieusement le pape et le catholicisme. Mgr Bourget interdit la lecture du *Witness*, sous peine de refus des sacrements, et

condamne une fois de plus Chiniquy. Dans sa longue lettre du 19 mars 1875, lue dans les églises, l'évêque de Montréal énumère les raisons d'éviter Chiniquy, apostat, excommunié, imposteur. Il s'adresse directement à lui, avec des accents émouvants : « Ô prêtre infidèle, qui aviez rempli avec tant d'éclat la belle mission que vous aviez confiée vos supérieurs, en vous déléguant pour prêcher la tempérance... »

Une « Société de bienfaisance des Protestants canadiens-français et autres nationalités parlant la langue française dans la ville de Montréal », composée en majorité de disciples de Chiniquy, se forme avec l'aide financière de presbytériens anglais. Un Français, Le Métayer-Masselin, baron de Guichainville, la préside. La Société faisant acte de bienfaisance, distribuant du pain, de la viande et des vêtements, ses adhérents sont en partie des clochards et des besogneux, dépourvus de toute conviction. Le Métayer-Masselin, qui a échoué en affaires en France et au Canada, n'en est pas moins honnête homme et de bonne foi. Il finit par rompre avec Chiniquy et même par le poursuivre en justice. Les protestants d'origine française ou suisse, sincères et de bonne conduite, groupés autour du pasteur Charles Tanner, n'aiment guère Chiniquy et ses convertis.

* * *

La Chambre provinciale discute naturellement l'affaire des Tanneries. Un flottement se manifeste dans les rangs conservateurs. Un comité d'enquête de cinq membres, trois conservateurs et deux libéraux, cite des témoins. Arthur Dansereau, refusant de répondre, donne du fil à retordre aux enquêteurs. Le rapport du Comité censure Dansereau, ce qui touche indirectement Chapleau, son ami intime, et recommande l'annulation de l'échange.

Les conservateurs découvrent une autre « affaire » montréalaise, pour équilibrer celle des Tanneries. C'est *La Minerve*, cette fois, qui attache le grelot, le 11 mars 1875.

Un groupe de chefs libéraux, Laflamme et Jetté en tête, a fait, en association, le 17 avril 1874, l'acquisition des lots 1913 et 3412 du cadastre de Montréal, contenant 1.172.973 pieds carrés de terre en bordure et sur la rive nord du canal Lachine, à l'ouest du pont du Grand-Tronc. Le lendemain 18 avril, le gouvernement fédéral annonçait que la commission chargée de cette étude recommande un élargissement du canal Lachine. En novembre, Jetté et ses associés font savoir au gouvernement qu'ils sont prêts à se laisser exproprier moyennant \$425.480. Le terrain leur a coûté \$102.000 sur lesquels ils n'ont versé comptant que \$12,750.

Maurice Laframboise, propriétaire du *National*, a tenté une spéculation analogue. Lui aussi a des associés. Laframboise et ses associés demandent \$235 670 pour des terrains achetés \$70.000, dont \$12.000 comptant. C'est sans doute grâce à la présence de Théodore Robitaille, député — et ancien ministre — conservateur, dans cette association que *La Minerve* et les autres journaux bleus s'indignent infiniment plus de la spéculation Jetté et consorts que de la spéculation Laframboise et consorts.

Jetté et Laflamme ont obtenu communication des plans du ministère des Travaux publics. Ils savaient ainsi quelle superficie de terrain serait expropriée pour l'élargissement du canal. Réservant cette lisière, ils ont loti le reste, faisant miroiter la plus-value certaine après les travaux du canal, et organisé une vente. Des compères devaient pousser les enchères. La spéculation était montée de main de maître, car si les travaux prévus permettaient de hausser les prix, à leur tour les prix élevés des lots permettraient de majorer la lisière réservée à l'État. On vend jusqu'à 35 cents le pied des terrains achetés 8 cents — et à crédit — quelques mois plus tôt.

Mais un des acquéreurs, nommé McNaughton, refuse de payer. Jetté et ses associés le poursuivent. McNaughton justifie sa rupture de contrat par l'intervention de compères aux enchères publiques. Et ce procès dévoile plusieurs détails importants de la spéculation.

C'est la « job du canal Lachine », excellente revanche pour les conservateurs contre qui l'on a tant grossi l'affaire des Tanneries. Le *Citizen* d'Ottawa consacre une page entière, avec des plans, à cette spéculation — à cette corruption ! — montréalaise. Jetté fournit des explications, à la Chambre des communes : ses associés et lui-même ignoraient, lors de leur achat, les projets d'élargissement du canal ; leur spéculation s'explique, comme tant d'autres, par la hausse rapide du prix des terrains à Montréal. Mais les ultramontains et les conservateurs de la province ne tiennent pas Jetté, Laflamme et leurs amis pour quittes à si bon compte. Ils leur rendent — œil pour œil, dent pour dent — la monnaie de la pièce des Tanneries.

* * *

Le gouvernement Mackenzie s'est empressé d'annuler le contrat d'Allan et n'a pas trouvé d'autre adjudicataire, même en majorant les subventions. Il a décidé de construire lui-même le Pacifique-Canadien, en distribuant des sous-contrats. Sir Hugh Allan est donc libre. Il prend la présidence du chemin de fer de Colonisation — le chemin de fer du curé Labelle—, qu'il amplifie en Montréal,

Ottawa et Occidental. Le vice-président sera Louis Beaubien, député (conservateur) d'Hochelaga à l'Assemblée législative. Sir Hugh Allan et Louis Beaubien vont en Angleterre, en quête des fonds nécessaires. Le précédent de Thomas McGreevy n'intimide pas Hugh Allan, qui prétend ne jamais échouer dans une recherche de capitaux. Le promoteur du Pacifique-Canadien se heurte cependant aux mêmes obstacles que naguère Thomas McGreevy pour le chemin de fer de la Rive Nord. Le *Times*, qu'on suppose inspiré par le Grand-Tronc, utilise le scandale du Pacifique et conseille aux capitalistes anglais de ne pas placer leur argent dans une entreprise canadienne. *La Minerve* proteste : « Que le Grand-Tronc et le *Times* se le tiennent pour dit : ce chemin se fera. On pourra en retarder l'achèvement de quelques mois, mais le tuer, jamais. » (26 avril 1875)

Louis Beaubien rentre au Canada, où l'on prévoit des élections prochaines. Allan, fort de ses années de réussite et résolu à briser ses adversaires, s'obstine. L'agent général d'immigration du Canada en Europe, nommé Jenkins, le seconde et démasque l'auteur des articles du *Times* ; Richard Potter, président du Grand-Tronc ! Potter, ainsi découvert, écrit dans le *Times*, sous sa signature, un article-réquisitoire, affirmant le déficit inévitable de toute exploitation de chemin de fer au Canada. Il reconnaît le déficit de sa propre compagnie. Il écrit en toutes lettres que, souscrire à des obligations de chemins de fer canadiens serait, de la part des capitalistes anglais, jeter leurs épargnes au vent.

Hugh Allan, faute de journal disposé à le soutenir en Angleterre, publie une brochure. Peine perdue. Devant l'invincible capitaine d'industrie et de finance, les portes des courtiers restent closes. La déception est vive à Montréal. Ce que le curé Labelle peut enrager !

La Minerve met en cause le gouvernement d'Ottawa, qui s'est bien gardé de soutenir Hugh Allan. Le gouvernement Mackenzie a subventionné le Canadian Northern dans l'Ontario et refusé d'aider notre chemin de fer de colonisation ! Le gouvernement Mackenzie procède sans précipitation, sans foi semble-t-il, à des relevés et à quelques adjudications de contrats pour la construction du chemin de fer du Pacifique. La première pelletée de terre est levée près de l'embouchure de la rivière Kaminstiquia, le 1^{er} juin 1875. Et le gouvernement aurait fixé le terminus du Pacifique-Canadien dans l'Ontario : « Le gouvernement Cartier-Macdonald avait formé un plan gigantesque dont l'exécution devait faire de Montréal et du Bas-Canada le pivot de la Confédération et l'entrepôt d'un commerce immense... Grâce à la perfidie des grits et à la trahison des rouges, ce plan est détruit, et le chemin de fer du Pacifique, détourné de sa mission,

n'est plus qu'une gigantesque route locale au profit du Haut-Canada... »

* * *

Les libéraux, à l'approche des élections provinciales, cherchent d'abord à éviter les foudres cléricales — les foudres de Mgr Bourget — en fondant une « Association de Réforme du Parti national » et en se présentant sous l'étiquette « réformiste ». Ils fondent aussi le Club National, pour faire le pendant — la contrepartie — du Club Cartier.

Chapleau est le grand homme du Club Cartier. Les autres vedettes sont Mousseau, son ami, presque son ombre ; le sénateur ultramontain Trudel ; Alphonse Desjardins, fondateur du *Nouveau-Monde* ; Aldéric Ouimet, député fédéral du comté de Laval ; Narcisse Le Cavalier, député du comté de Jacques-Cartier à la Législature depuis la Confédération. Le Cavalier, peu loquace, portant lunettes d'or sur une figure ronde et rose, est presque seul d'allure réservée et de tempérament conciliant. Au Club National, Jetté, David et Fréchette font figure d'ainés, admirés par de jeunes libéraux comme Raymond Préfontaine, robustes d'appétit physique et moral. Edmond Lareau, futur député, préside le Club, qui compte bientôt de deux à trois cents membres, dont une bonne proportion de jeunes avocats. Maurice Laframboise dote le Club National d'une bibliothèque. Au Club Cartier et au Club National on discute jusqu'à des heures avancées et l'on organise des tournées de propagande. Les chefs y recrutent des escouades de jeunes orateurs.

Les premières candidatures annoncées sont celles de Montréal-Est. Les ultramontains du *Nouveau-Monde* imposent aux simples conservateurs de *La Minerve* la candidature de Louis-Olivier Taillon, ami d'enfance d'Alphonse Desjardins et l'un des premiers « programistes ». Taillon a trente-cinq ans, l'âge de Chapleau, de Laurier, de Fréchette, de David, un maintien digne et une longue barbe. Alphonse Desjardins et F.-X. Trudel le secondent, tandis que Holton, Laflamme, Jetté et Wilfrid Dorion secondent Joseph Duhamel, son adversaire « réformiste ».

Dans Hochelaga, David se présente pour la troisième fois contre Louis Beaubien, député sortant. Les deux adversaires tiennent des assemblées contradictoires. Louis Beaubien, imposant par sa fortune, l'est encore par sa carrure toute militaire — il a été un superbe officier de milice — et par la probité exigeante qu'il tient de son père. Les Beaubien inspirent le respect. Et puis, la division d'Hochelaga, banlieue immédiate de Montréal, abrite encore une proportion de

fermiers, auxquels ce grand propriétaire de fermes sait parler. David, patriote sincère, fidèle dans ses attachements, compte beaucoup d'amis personnels, même en dehors de ses amis politiques. Mais il n'a pas l'étoffe d'un orateur populaire. Rêveur, distrait, de sentiments délicats, il manque de prestance physique et d'assurance dans son débit. Il n'exerce pas d'action directe sur une assemblée de prolétaires fumant la pipe et crachant par intervalles.

L'affaire des Tanneries et la « job du canal Lachine » rivent l'attention. Toutes les réunions publiques les ramènent sur le tapis. Les libéraux surnomment Chapleau et ses amis les Tanneurs ; les conservateurs surnomment Jetté et ses amis les Chinois. Aux assemblées de Taillon et de Joseph Duhamel descend tout le « faubourg Québec », c'est-à-dire, des débardeurs du port aux tailleurs de pierre et aux charretiers, les gaillards les plus turbulents de Montréal. Une crise économique, commencée aux États-Unis en 1874, se répercute au Canada et compromet l'essor d'une industrie presque entièrement canadienne-française, celle de la chaussure, à Montréal. Guillaume Boivin convoque une assemblée pour le 18 juin, à l'angle des rues Papineau et Dorchester, pour discuter de la crise économique et de ses remèdes. Conservateur et ami personnel de Taillon, il fera sûrement censurer le gouvernement fédéral. Pour l'empêcher, Jetté, Wilfrid Dorion et quelques autres se rendent à l'assemblée. Bien leur en prend. Thomas White et Charles Thibault accompagnent l'industriel. Et Boivin lui-même, plus prolix que les avocats, place cinq ou six discours sous prétexte de présenter ou de remercier les orateurs. Tirant les conclusions de la journée, il réclame une protection douanière, mais, peu sûr du public, ne présente pas les résolutions préparées.

Les conservateurs apparaissent, dans la région de Montréal, comme les parrains du chemin de fer de Colonisation, ce qui leur vaut l'appui du curé Labelle, entre autres. Mais le clergé apporte au gouvernement de Boucherville le renfort décisif. Mgr Bourget, cloué à la chambre par l'âge et les infirmités, publie un mandement en vue des élections. Il recommande de voter pour des hommes « fermes dans des bons principes ». Ne votez pas, demande le doyen des évêques, pour ceux qui prétendent écarter les curés des élections, qui rejettent toute intervention du clergé dans les affaires du gouvernement, qui critiquent les mandements et les sermons...

La victoire conservatrice est conforme aux prévisions. L'élection de Taillon à Montréal-Est s'interprète comme un échec pour Jetté, le député fédéral, auquel les conservateurs ne pardonnent pas la défaite sensationnelle de Cartier.

* * *

Les libéraux contestent plusieurs résultats, en invoquant « l'influence indue » exercée par des prêtres. La contestation la plus sensationnelle, parce que présentée par un professeur de Laval, est celle de François Langelier, défait dans le comté de Montmagny.

La contestation de François Langelier se produit loin de Montréal, mais notre conflit religieux n'est pas moins retentissant.

Joseph Doutre a laissé passer les élections provinciales avant de ranimer l'affaire Guibord, de peur de nuire au parti libéral. En juillet, il prie le curé Rousselot de permettre, selon la décision du Conseil Privé, l'inhumation de Guibord au cimetière de la Côte-des-Neiges. L'abbé Rousselot refuse, conformément aux ordres de Mgr Bourget — conformément aux principes exposés par le Père Braun dans son fameux sermon — : « Je ne reconnais pas plus qu'en 1869 aux cours civiles le droit d'intervenir dans des questions qui ne sont que de droit ecclésiastique. »

Doutre obtient un bref de la Cour Supérieure, mettant le curé en demeure d'exécuter le décret du Conseil Privé et « de préparer ou de permettre qu'on prépare une fosse dans cette partie du cimetière où les restes des catholiques romains qui reçoivent la sépulture religieuse sont ordinairement enterrés... et d'enterrer ou de permettre qu'on enterre Guibord dans ladite partie du cimetière » (29 août 1875).

Doutre demande en plus, par bravade, des cérémonies religieuses qu'il est bien sûr de ne pas obtenir.

L'Institut Canadien a choisi le jeudi 2 septembre pour l'inhumation. Ce jour-là, il fait beau et chaud. Dès le début de l'après-midi, la foule envahit les abords du cimetière. Le spectacle attire non seulement des curieux de Montréal, mais des cultivateurs des paroisses rurales situées à l'ouest de la Côte-des-Neiges. On voit partout des voitures, des chevaux entravés.

À deux heures, Doutre et ses amis se font livrer le cercueil de Guibord au cimetière protestant où il attendait depuis novembre 1869 — depuis près de six ans ! —, l'enveloppent dans un drapeau anglais et le hissent sur le corbillard. Leur cortège suit en voiture. Vers trois heures, des éclaireurs signalant l'arrivée de ce cortège, un remous se produit dans la foule, à la porte du cimetière, et la grille se ferme brusquement. Sommé par huissier, le concierge répond qu'il voudrait bien ouvrir la grille, mais que la foule l'en empêche. Doutre — forte tête, thorax puissant, la parole facile et autoritaire — sue

d'impatience sous son haut-de-forme et dans ses gants noirs. Il envoie chercher la police. Or le chef de police Fred Penton et ses hommes assistent, avec le maire Hingston, aux funérailles du chef des pompiers. Il se fait attendre. Des malveillants effraient les chevaux du corbillard. Des deux côtés il y a des pistolets, et l'on peut redouter une tragédie. Les amis de Guibord battent en retraite, ramenant une fois de plus le cercueil dans la voûte du cimetière protestant. Des huées, des coups de sifflet et même des jets de pierre saluent cette retraite. À quatre heures, quand tout est fini, le maire Hingston et une escouade de policiers arrivent en bon ordre. Le soir, des inconnus comblent la fosse que l'Institut Canadien avait fait creuser au-dessus de la tombe de madame Guibord.

Ces incidents sont immédiatement connus. Par cette belle soirée du 2 septembre, dans les rues du faubourg Québec et dans les rues du quartier des Tanneries, des groupes animés discutent, vouant le général Doure et l'Institut Canadien à des peines infernales.

Les journaux anglais, le *Witness* et le *Star* en particulier, en profitent, pour représenter les Canadiens français comme des émeutiers, rebelles à la loi. Doure demande par dépêche à Ottawa l'appui des autorités militaires.

Le 8 septembre, Mgr Bourget invite les catholiques à demeurer en paix s'il se produit une nouvelle tentative pour enterrer Guibord. Il les rassure en disant qu'en pareil cas le lot contenant Guibord sera considéré comme retranché du cimetière catholique, et maudit. L'évêque bénit la Providence « de ce que les rassemblements qui ont eu lieu à ce sujet n'ont guère dépassé les bornes d'une démonstration populaire en faveur du respect dû aux morts qui se sont endormis dans la paix du Seigneur et la soumission aux lois saintes de son Église ». Il ajoute :

Il serait temps, je crois, d'inviter tout le monde à signer des requêtes à la Reine, pour supplier Sa Majesté de ne pas permettre que les droits qu'ont les catholiques de cette grande cité de n'être pas troublés dans l'exercice de leur sainte religion soient respectés par tous ceux que la divine Providence a chargés du soin de partager sa Royale Autorité.

Le *Witness* tente de ridiculiser la malédiction annoncée par l'évêque, en lui conseillant de bien administrer une malédiction latérale, et non perpendiculaire, pour ne pas atteindre madame Guibord, dont les restes reposent dans le caveau, juste au-dessous de la place réservée à son mari. Le *Witness* suggère « une malédiction latérale de trois pieds de profondeur ».

La police garde les abords du cimetière protestant, de peur que les adversaires de l'Institut Canadien ne viennent enlever le cercueil. Toute la presse du Canada s'occupe de l'affaire Guibord. Les protestants de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario veulent absolument que Guibord soit mort catholique. Ils demandent si le Pape fait la loi dans l'Empire britannique.

L'affaire Guibord et les contestations pour influence induent alarmement les évêques, qui jugent indispensable de présenter un front uni. Les évêques de la province publient un mandement collectif (daté du 22 septembre, lu dans les églises le 3 octobre), traitant de la sépulture ecclésiastique et en même temps du libéralisme catholique. Et il semble bien que sur le second point même, l'opiniâtre Mgr Bourget, toujours secondé par Mgr Lafèche, ait gagné sa cause.

* * *

Le juge Francis Godshall, né en Angleterre mais parfait bilingue — et qui a préféré les fonctions de juge à Montréal à la charge de lieutenant-gouverneur du Manitoba — débout le gouvernement provincial qui poursuivait Middlemiss (30 octobre 1875). Il ne trouve aucune preuve de conspiration ni de fraude, et l'arrêté ministériel, n'excédant pas les droits du gouvernement, est valide. Chapleau redevient moralement ministrable.

Le Parlement provincial fait sa rentrée le 4 novembre. Toute la province attend avec impatience les mesures concernant les chemins de fer. Mais l'affaire Guibord détourne une fois de plus l'attention.

Joseph Doutre, aussi obstiné que Mgr Bourget, n'a pas renoncé à enterrer Guibord au cimetière de la Côte-des-Neiges. Il va voir le maire Hingston, à l'hôtel de ville, le 28 octobre. Doutre demande la protection de la police pour l'enterrement, fixé au 16 novembre. Le maire Hingston — Irlandais catholique, familier de l'évêché — fait observer que la Côte-des-Neiges et le chemin normal du cortège, du cimetière protestant au cimetière catholique, sont en dehors de la ville. Il ne lui appartient donc pas d'assurer l'ordre.

Doutre réitère son appel à Ottawa, et les autorités militaires de Montréal reçoivent l'ordre de lui prêter main-forte pour l'exécution de la loi. Les jours qui précèdent le 16 novembre, force allées et venues de militaires anglais agitent les rues de Montréal. Les soldats reviennent de l'exercice en chantant des refrains composés pour la circonstance :

*We'll bury old Guibord
In the consecrated ground.*

Ou bien :

Guibord's coffin weighs exactly forty tons.

L'Institut Canadien a commandé un sarcophage de pierre chez un marbrier de la rue Sainte-Catherine, pour mettre le cercueil de Guibord à l'abri des profanateurs. On dit encore que les partisans de Doutre placeront sur le cercueil une torpille, prête à exploser à la première tentative d'exhumation. En fin de compte, l'Institut Canadien renonce au sarcophage intransportable, et décide de couler le cercueil, une fois dans la fosse, dans du ciment armé.

Le 16, il tombe une pluie froide et désagréable. De bonne heure le matin, le colonel Fletcher et son état-major passent en revue, au Champ de Mars, les troupes commandées de service : Hussards de Montréal, 6^e Hochelaga, une compagnie du génie, une batterie de garnison, le Prince of Wales, le Victoria Rifles, près de mille hommes en tout. Les troupes traversent la ville, attirant des curieux à toutes les fenêtres, puis traversent le village de Saint-Jean-Baptiste pour aller prendre leurs positions.

Le curé Rousselot a protesté une dernière fois, le matin même, par une lettre adressée à Joseph Doutre, contre la violation d'un cimetière catholique.

On est venu en voiture de fort loin — on est même venu en train des États-Unis — pour voir cet enterrement historique. Une foule de curieux s'amasse, malgré la bruine, sur tout le parcours du cortège. Il y a là des représentants de tous les journaux canadiens et des principaux journaux américains. Les étudiants en médecine s'octroient une journée de congé. Les élèves du Collège de Montréal, conduits par Raoul Dandurand, jeune cousin de Joseph Doutre, enjambent la clôture de leur parc, en bordure de la Côte-des-Neiges. Le maire Hingston et le juge Coursol viennent à cheval. L'arrivée du cortège ne soulève nul incident. On coule le cercueil dans du ciment lardé de morceaux de fer. Sur la pierre tombale, Doutre fait graver l'inscription : « Joseph Guibord, décédé le 18 novembre 1869, inhumé le 16 novembre 1875 ».

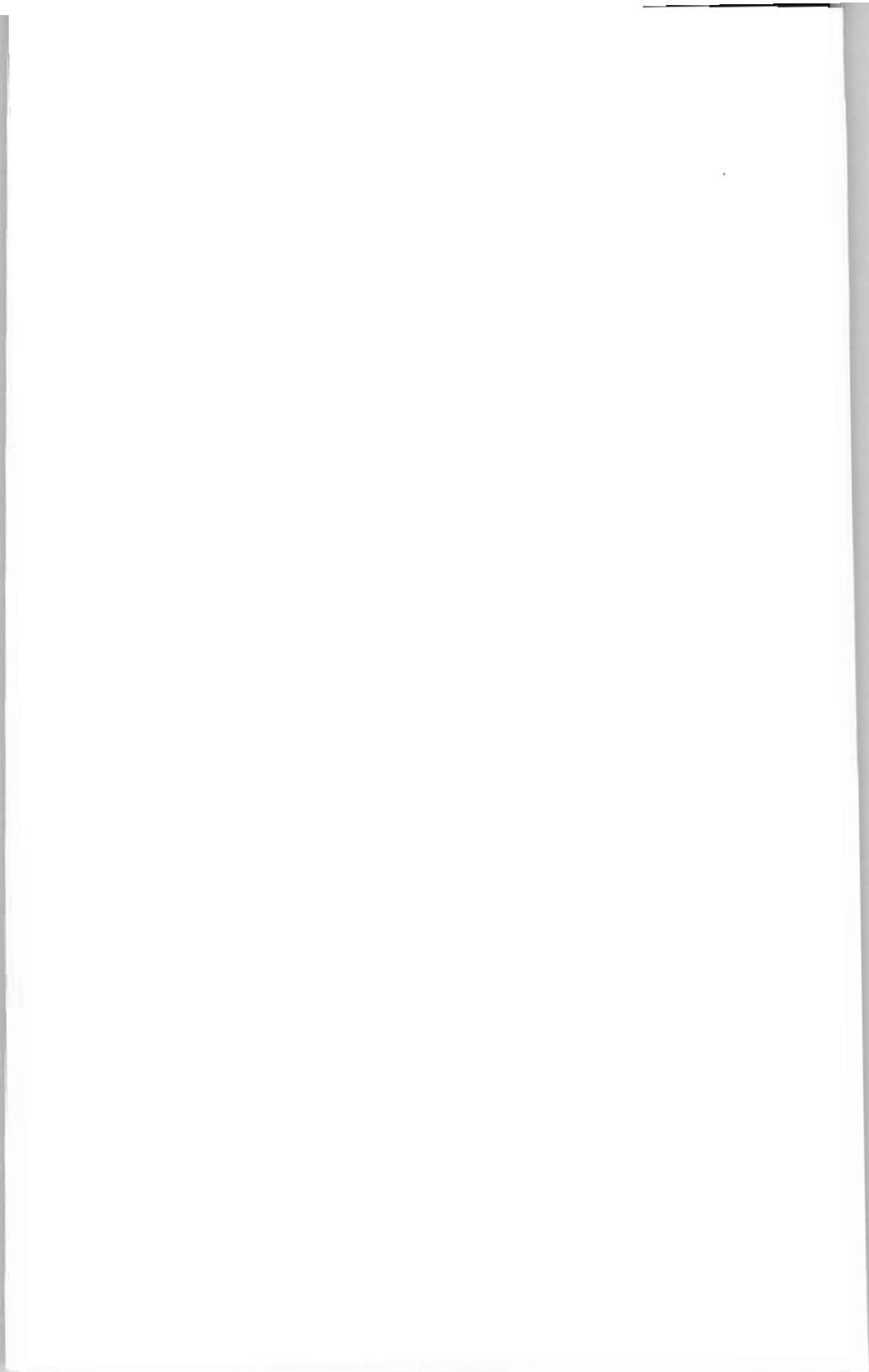
Le soir, rue Sainte-Catherine, on entend encore quelques soldats attardés scander leur pas martial du refrain :

Guibord's coffin weighs exactly forty tons.

Au Collège de Montréal, Raoul Dandurand relate à ses camarades, fort excités, la version de l'Institut Canadien, dont sa famille est saturée. Le Sulpicien directeur du Collège appelle l'enfant, lui fait

répéter son récit, et lui dit simplement : « Ne racontez pas cette histoire à vos petits camarades. »

L'affaire retentissante a duré six ans. Mgr Bourget subit de ce côté une défaite. Mais l'Assemblée législative lui procure une revanche. L'évêque de Montréal veut satisfaire le quartier Papineau et les villages de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Cunégonde, de la Côte-Saint-Paul et de Saint-Gabriel, qui demandent depuis longtemps une paroisse. À vrai dire, il les a déjà plus qu'à demi satisfaits : l'abbé Salomon-François-Benjamin Maynard a quitté l'aumônerie du Bon-Pasteur pour remplir les fonctions de curé à Saint-Jean-Baptiste. Il s'agit d'obtenir la reconnaissance civile d'une situation religieuse à peu près acquise. Louis-Olivier Taillon, député de Montréal, présente un « bill » pour ériger civilement certaines paroisses démembrées du territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame. Le curé Labelle, venu à Québec pour surveiller les intérêts de « son » chemin de fer, suit en même temps cette affaire pour le compte de son évêque. Il ne rencontre pas d'obstacle. De Boucherville accorde satisfaction à l'évêque de Montréal. Et Mgr Bourget érige les cinq nouvelles paroisses du Sacré-Cœur-de-Jésus, de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Cunégonde, de Saint-Gabriel (de langue anglaise) et de Saint-Paul (entre le canal Lachine et le canal de l'Aqueduc) (10 et 11 décembre 1875). Montréal — le « Grand Montréal » — compte désormais quatorze paroisses.



L'Université Laval à Montréal

UNE de ces « dépressions » auxquelles certains économistes attribuent un caractère cyclique frappe les États-Unis à partir de 1874 et se répercute bientôt au Canada. Elle surprend Montréal, les Cantons de l'Est et le pays en général en pleine fièvre de développement économique, de spéculation immobilière et de construction ferroviaire.

Le Grand-Tronc remet son réseau à neuf. Il consolide ses ouvrages d'art, remplace les rails en fer par des rails d'acier, revise le matériel roulant. La Banque de Montréal, grâce à l'orientation donnée à ses affaires — et à son excellente administration — se ressent peu de la crise. Elle distribue encore un dividende de quatorze pour cent et porte \$500.000 à sa réserve générale, en 1874. Elle se borne, par prudence, à omettre pendant deux ans la gratification dont son personnel prenait l'agréable habitude. Mais d'autres banques, la Bourse de Montréal, des filatures — celles de Victor Hudon à Hochelaga et de la Montreal Cotton à Valleyfield — se sont établies en un mauvais moment. Les industries baissent les salaires ; les fabriques de chaussures, comme les nouvelles filatures, ne travaillent plus qu'une partie de la semaine. La raffinerie de sucre Redpath, qui a traversé des années prospères, ferme son usine. Les ouvriers en chômage ne versent plus leurs économies dans les banques. À la Sun Life, le montant des nouvelles polices d'assurance diminue. Un nouveau secrétaire général de cette Compagnie, Robertson Macaulay, homme de principes rigides mais aussi d'intuition, d'imagination, lutte contre les effets de la crise. On construit encore à Montréal 732

immeubles dont 9 fabriques, 14 ateliers et 24 magasins en 1874, mais les statistiques baissent l'année suivante. Après les tisserands, les cordonniers et les cigariers, les terrassiers chôment. Les cotisations rentrent mal à l'Association Saint-Jean-Baptiste et à la Saint Patrick's Society, tout aussi mal à l'Union des Cigariers — l'un des syndicats les plus anciens et les plus actifs de la province — qui se débande en 1876.

Raphaël Bellemare préside le Conseil particulier de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, dont les Conférences se sont multipliées — elles sont maintenant une douzaine — à Montréal. Raphaël Bellemare, qui appartient à une vieille famille d'Yamachiche, n'est donc qu'un Montréalais d'adoption, comme beaucoup d'habitants de la ville commerçante. Mais il a bien acquis son droit de cité. Il a été, avec son ami Jacques Viger, l'un des fondateurs de la Société Historique de Montréal. Rédacteur à *La Minerve*, puis inspecteur du revenu pour le compte de l'administration fédérale, conseiller municipal de la division Saint-Louis, il siège aussi au conseil d'administration de la Banque d'Épargne. Mgr Bourget estime ce chrétien d'une dignité de vie et d'une modestie exemplaires. Raphaël Bellemare fait partie de la Société de Saint-Vincent-de-Paul depuis la première séance de la première Conférence montréalaise, fondée sur l'initiative et en présence de l'évêque. Tous les Montréalais connaissent sa belle maison de pierre taillée, rue de Berri. Raphaël Bellemare et ses confrères cheminent par tous les temps, dans tous les quartiers. Ils ramassent des aliments et des vêtements pour les pauvres.

La croissance de Montréal est-elle menacée, enrayée ? À la fièvre de spéculation succède une chute des prix, entraînant de grosses pertes. Le crédit se resserre et les faillites s'enchaînent. La Ville voudrait à la fois aider les chômeurs et protéger son budget. Les trois conseillers membres du Comité des parcs inaugurent les travaux du parc du mont Royal en cérémonie réduite, par raison d'économie ; ils se bornent à lever les premières mottes de terre (12 novembre 1875). Les travaux sont d'abord la confection des routes d'accès. Le conseiller Nelson demande au garde forestier McGibbon : « Avez-vous le courage d'entreprendre ce travail ? » L'ancien artilleur répond en soldat : « Je dois le faire, Monsieur, je le ferai. »

McGibbon engage des chômeurs qui travaillent au pic et à la pelle pour 63 sous par jour et des charretiers qui touchent \$1.25, homme et cheval compris. Le maniement des explosifs est assez maladroit : une grosse pierre tombe sur Ravenscrag, la résidence princière de sir Hugh Allan. Le garde forestier inspecte les travaux,

sur sa jument blanche. En hiver, il abrite un cuisinier qui prépare de la soupe chaude dans laquelle les terrassiers pourront tremper leur pain. Il témoigne d'esprit d'organisation en affectant au versant est les ouvriers qui habitent les quartiers de l'Est et au versant ouest ceux qui habitent les quartiers de l'Ouest : ils auront moins de distance à parcourir de chez eux à l'ouvrage. Mais une majorité de Canadiens français habite l'Est, une majorité de langue anglaise habite l'Ouest. Des Irlandais qui résident à l'Est et viennent à l'embauche n'entendent parler que le français et s'indignent : « Le Ranger n'engage que des maudits Français ! » Des Canadiens français qui résident à l'Ouest font la même expérience dans l'autre sens et s'indignent : « Il n'engage que des maudits Irlandais ! »

Les chemins de fer apparaissent à la fois comme une cause et comme un remède de la crise. Des sommes énormes ont été engagées — englouties, dit-on parfois en Angleterre, dans la construction des chemins de fer au Canada. Presque toutes les banques sont mêlées à des entreprises ferroviaires. La Banque Jacques-Cartier a prêté \$500 000 au chemin de fer de Colonisation, ce qui contribue à sa gêne et finalement à sa fermeture. Le gouvernement MacKenzie ralentit les travaux du Pacifique, pour lequel il n'a jamais témoigné beaucoup d'enthousiasme. Le gouvernement provincial ne peut aider à fond toutes les compagnies sans imposer la taxe directe dont personne ne veut. La Province se borne à peu près à prendre la responsabilité du chemin de fer de la Rive Nord et du Montréal, Ottawa et Occidental, qui se prolongeront mutuellement pour former le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Ce projet favorise Québec, Trois-Rivières, Montréal, Saint-Jérôme, et d'une manière générale les comtés de la rive nord du Saint-Laurent. L'opposition proteste au nom de la rive sud « sacrifiée ». Chapleau, dont le comté est avantagé, défend le projet du gouvernement. Le curé Labelle « cabale » auprès des députés. Le projet passe. Le curé Labelle renouvelle son geste de 1872. Il conduit une procession de cent traîneaux, précédés d'un corps de musique et chargés de bois offert aux pauvres de Montréal par les colons des Laurentides. Six chevaux pomponnés traînent la voiture occupée par le curé Labelle et le maire Villemure, de Saint-Jérôme, à l'abri d'un immense drapeau tricolore. Les conseillers municipaux reçoivent le cortège qui défile pour se rendre au Manège militaire où le bois est entreposé en attendant sa distribution : $\frac{1}{2}$ aux nécessiteux Canadiens français, $\frac{1}{4}$ aux nécessiteux Irlandais, $\frac{1}{4}$ aux institutions charitables.

Un emprunt de quatre millions se boucle, péniblement, malgré l'hostilité du *Times* — toujours inspiré, pense-t-on, par les bureaux

du Grand-Tronc à Londres. La première section du Montréal, Ottawa et Occidental, de Montréal à Saint-Jérôme, s'inaugure le 8 octobre 1876. Dans un train de six wagons, dont un wagon postal, traîné par une locomotive pavoisée, de Boucherville, Chapleau, Beaubien, Taillon, Jean-Louis Beaudry, Rodrique Masson, Louis-Onésime Loranger, Henry Starnes et d'autres personnalités accomplissent le trajet en deux heures. À Saint-Jérôme, les autorités se rendent d'abord au presbytère où s'affaire la « mouman » Labelle, la toute petite bonne femme qui a engendré un colosse. Le curé Labelle déborde — littéralement — de joie.

La crise dure plusieurs années. Mais les Montréalais ne sont pas des gens à rester passifs devant cette épreuve. L'avenir du Manitoba comme producteur de blé est plus que jamais mis en doute. Richard B. Angus, gérant général de la Banque de Montréal, qui connaît bien l'Ouest, affiche au contraire son optimisme. Il le communique à William Ogilvie, le grand meunier, qui siège au Conseil d'administration de la Banque. Ogilvie se rend au Manitoba, une bourse à la main. Il y achète tout le blé disponible : quelques centaines de boisseaux (1876).

Des Canadiens français témoignent aussi leur optimisme, à l'échelle de leurs moyens. Joseph-Odilon Dupuis, commis dans le magasin d'un de ses frères, fonde la maison de nouveautés Dupuis frères à la mort de son aîné, en 1876. Louis Archambault, fondateur et président de la Société des Menuisiers et Charpentiers, devient président de l'Association Saint-Jean-Baptiste en 1876. La même année, il transforme la mutuelle des menuisiers en Société des Artisans canadiens-français. Gustave Drolet — trésorier de l'Association Saint-Jean-Baptiste — fait construire des maisons de rapport près de sa résidence, qui occupe l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue Rachel. C'est encore la campagne, et l'entreprise de l'ancien zouave paraît téméraire. Mais Drolet, bon catholique, est aussi bon spéculateur. Il savait doublement ce qu'il faisait en donnant du terrain pour la construction de l'église Saint-Jean-Baptiste, qui met le quartier en valeur. D'autres précurseurs suivent son exemple. Jean-Baptiste Rolland fait construire un pâté de maisons dans la même rue Saint-Denis, au nord de la rue Roy. Un syndicat dont Gustave Drolet fait partie lotit la ferme Lacroix, qui s'étendait de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Hubert.

Joseph-Odilon Dupuis, Gustave Drolet, Jean-Baptiste Rolland et bien d'autres expriment leur foi dans le développement de Montréal. Le Conseil de ville fait sa part. Le Dr Hingston est réélu maire par acclamation, en 1876. Le Conseil poursuit la substitution des trot-

toirs en pierre aux trottoirs en bois, rue Saint-Denis, rue Dorchester où des résidences opulentes se sont construites, rue Sainte-Catherine et même rue Sherbrooke. On abandonne le réservoir de la Côte-à-Barron et l'on crée le square Saint-Louis.

* * *

Les incidents politico-religieux, de plus en plus vifs, distraient un peu de la crise économique. Les contestations pour « influence indue » alimentent les polémiques. Mgr Bourget, qui vient de célébrer son 77^e anniversaire, publie une lettre pastorale sur le libéralisme catholique, à éviter à tout prix pour mettre son salut en sûreté. On reconnaît le libéral catholique « à ce qu'il prétend : 1^o qu'on doit subordonner l'Église à l'État ou les séparer... » Dans la même lettre, Mgr Bourget parle de Chiniquy, le prêtre apostat qui vient de profaner des hosties. Après ce dernier geste de chef, l'évêque de Montréal, affaibli à l'extrême, offre sa démission au Saint-Siège.

Mais Mgr Taschereau publie un mandement où il met les deux partis politiques sur le même pied. Rome s'inquiète. Les ultramontains préparent une requête suppliant le Pape de refuser, à ce moment critique, la démission de Mgr Bourget¹. Les médecins leur fournissent une aide puissante, car ils sont toujours aussi résolus contre l'Université Laval, toujours aussi déterminés à obtenir une université indépendante. Et nous connaissons l'influence des médecins, dont l'un occupe la mairie. Montréal reste, dans l'ensemble, du côté de son évêque et de son École de Médecine.

Rome, cependant, agit vite. La démission de Mgr Bourget est acceptée avant que les ultramontains puissent recueillir des signatures, de sorte que leur supplique n'est pas envoyée. Mgr Bourget traverse, avec une énergie extraordinaire, ce qu'il appelle lui-même des orages effroyables. « Pauvre évêque », dit une spirituelle septuagénaire, madame Côme-Séraphin Cherrier, « il n'est pas étonnant qu'il soit si fatigué ; il a toujours marché vent devant. » En partant, il recommande au clergé et aux fidèles l'achèvement de la cathédrale, en cours de construction. Puis il se retire chez des religieuses, au Sault-au-Récollet, à deux pas du noviciat de ses amis les Jésuites.

La promotion de Mgr Fabre, coadjuteur, est automatique (19 septembre 1876). Le troisième évêque de Montréal est un savant liturgiste, dont on admire le respect pour les cérémonies du culte, et un pacifique dont la devise *In fide et lenitate* se trouvera, dans sa deuxième partie du moins, mise à rude épreuve.

1. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

Le courrier qui annonce l'acceptation de la démission de Mgr Bourget apporte aussi la bulle *Inter varias sollicitudines*, qui érige canoniquement l'Université Laval et semble enlever tout espoir aux partisans d'une université à Montréal.

Or, il faut bien comprendre l'importance de cette question universitaire dans la vie religieuse, sociale et politique du Canada français pendant un bon quart de siècle. L'établissement d'une université catholique à Montréal, avec le Collège Sainte-Marie pour base, a été la grande idée de Mgr Bourget. L'université québécoise, en difficultés financières et soutenue à fond par Mgr Taschereau, croit défendre son existence même en résistant à ce projet. Dix, vingt querelles auxiliaires se greffent sur ce conflit, aggravé par la rivalité des deux villes et par des divergences d'idées. La bulle *Inter varias sollicitudines*, ajoutant une charte pontificale à la charte royale de l'Université, semble décerner la victoire à l'un des deux camps. La bulle, accompagnée de commentaires flatteurs pour l'enseignement de Laval, invite les parents de tout le pays à envoyer leurs fils à cette université. Le seul changement consiste à confier la haute surveillance de la doctrine et de la discipline, non plus au seul archevêque, mais à tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec. L'Université Laval triomphe ; elle organise une fête pour la lecture de la bulle.

Les contestations pour influence induisent la dispute universitaire. Les chefs libéraux tenteront l'impossible pour enrayer l'intervention électorale du clergé, qui contrarie leurs efforts dans la province de Québec. Or, d'après certains indices — acceptation rapide de la démission de Mgr Bourget ; érection canonique de l'Université Laval —, un vent favorable souffle à Rome. Les libéraux s'adresseront hardiment au Saint-Siège. Un ministre du cabinet fédéral, Luc Letellier de Saint-Just, qui entretient de bons rapports avec la communauté des Oblats, se charge, d'accord avec ses amis, de rédiger un mémoire à l'intention de la Cour de Rome. Letellier de Saint-Just est nommé lieutenant-gouverneur à la fin de l'année 1876. C'est un homme trop vigoureux pour moisir dans une demi-retraite.

Les deux camps ont dépêché des émissaires à Rome. Le Saint-Siège, submergé de rapports et de démarches venus de la province de Québec, envoie un délégué apostolique, chargé de faire enquête.

Le délégué apostolique est un prélat irlandais, Mgr Conroy, bien au courant du régime constitutionnel anglais, mais formé à l'école des diplomates italiens du Saint-Siège. Il arrive à Québec le 24 mai 1877. Sa qualité de représentant du Saint-Siège lui donne préséance sur toute la hiérarchie canadienne. Les deux groupes adversaires cherchent à l'accaparer.

* * *

William Hingston ne se représente pas à la mairie en 1877. Jean-Louis Beaudry, maire de 1862 à 1866, défait — écrasé — par Hingston en 1875, reconquiert la mairie après onze ans d'interruption, en triomphant de Ferdinand David, lui-même ancien échevin et député, par 2.780 voix contre 812. Jean-Louis Beaudry est conseiller législatif et reste, comme son gendre Rouer Roy — chef du contentieux de la Ville —, l'un des membres les plus actifs de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Il est presque paradoxal de voir cette société porter le Dr Rottot à sa présidence, la même année. Il faut que le Dr Rottot, adversaire des ultramontains et de l'École de Médecine, soit bien respecté. Il faut aussi que la volonté d'union et de collaboration soit bien forte, au sein de la société nationale. Mgr Fabre n'a ni le caractère, ni tout à fait les mêmes idées que son prédécesseur. Il prie l'Association Saint-Jean-Baptiste et la Société Saint-Patrice de recevoir le délégué apostolique à Montréal. L'Association Saint-Jean-Baptiste en délibère, brièvement. Elle enverra une délégation avec une adresse. Mais elle laisse la Société Saint-Patrice organiser les démonstrations en l'honneur de l'ablégat, « puisqu'il est Irlandais ».

Wilfrid Laurier, député fédéral considéré comme ministrable, prononce à Québec une conférence évidemment destinée aux oreilles du délégué apostolique. Il a soumis son texte à Mgr Benjamin Paquet, rentré de Rome avec la dignité de protonotaire apostolique. Laurier s'applique à rapprocher le libéralisme canadien du libéralisme anglais, porté vers les réformes progressives, pour l'éloigner du libéralisme français, ou italien, porté au radicalisme et à l'anticléricalisme. La conférence du prochain ministre fait le tour du pays.

Car l'agitation religieuse, plus vive à Montréal, soulève partout des échos. Depuis deux ou trois ans se sont succédé, ou même ont coïncidé : l'affaire de l'Institut Canadien, l'affaire Guibord, la prédication de Chiniquy, la querelle universitaire, les articles anticatholiques du *Star*, du *Herald* et surtout du *Witness*, les contestations pour influence indue. Au mois de juin, les Sauvages d'Oka, excités par des prédicateurs méthodistes, incendient la chapelle et les granges des Sulpiciens. La police procède à des arrestations, mais la presse protestante, unanime et véhémement, prend le parti des Indiens. On insinue que les Sulpiciens ont pu provoquer l'incendie pour se donner un prétexte de persécuter les Sauvages.

De sorte qu'à l'approche de la fête orangiste, les esprits sont montés. La crise économique s'aggrave plutôt, car des industriels américains inondent notre marché de leurs marchandises invendues.

Des chômeurs se trouvent ainsi disponibles pour quelque coup de main. On craint surtout l'intervention de manœuvres et débardeurs irlandais, prompts du poing, voire de la matraque, et parmi lesquels les candidats recrutent leurs gardes du corps dans les élections tumultueuses. Afin d'éviter des incidents, les sociétés catholiques et l'organisation orangiste négocient : les orangistes défilent, mais sans insigne et sans provocation. Mais des orangistes, le 12 juillet, transgressent cette convention, et se rendent aux lieux de rassemblement, portant des flots de ruban jaune et des insignes. L'un d'eux, Thomas Lee Hackett, jeune homme bien mis mais armé, et les poches bourrées de balles, est assailli et tué par une foule hostile².

Les protestants crient vengeance. Aux injures des journaux protestants, le *True Witness* et *Le Nouveau-Monde* répondent de façon aussi insultante.

Le 12 juillet 1877 est tombé un jeudi. Le lundi suivant, pour les funérailles de Hackett transformées en démonstration anticatholique, plusieurs milliers d'orangistes viennent en bateau d'Ottawa, de Kingston, de Belleville, de plus loin encore. Ils défilent avec leurs insignes et leurs drapeaux en deuil, conduits par des commissaires à cheval portant baudrier jaune, et encadrés par les Orange Young Britons, d'Ottawa, en pantalons bleus, chemise blanche et baudrier orange. Beaucoup sont ostensiblement armés. Au cimetière, quelques planches décorées aux couleurs orangistes figurent une tribune. Le Dr Sweetland, d'Ottawa, prononce des paroles violentes. Après lui, le « grand maréchal » Robinson, député libéral de Kingston à la Législature d'Ontario, prophétise, au comble de la véhémence : « Malheur à Montréal si nous sommes forcés de revenir ici ! »

Des coups de feu isolés éclatent, la nuit, en divers quartiers de Montréal, pendant toute la semaine.

Par bonheur, l'agitation n'a pas d'autres suites et ne se propage pas dans la province.

* * *

Mgr Conroy vient à Montréal pour la Toussaint. Tous commentent la défaite de Laurier, nouveau ministre — obligé de se soumettre à la réélection — dans le comté d'Arthabaska, qui appartient au diocèse des Trois-Rivières. Le curé Rousselot reçoit le délégué apostolique sur le parvis de Notre-Dame. Angevin et Sulpicien, M. Rousselot est deux fois amène et tolérant. Il présente une adresse souhaitant la conciliation et la paix. L'envoyé du Pape répond dans le

2. D'après le rapport de police.

même sens et ajoute : « Ne vous laissez donc point entraîner, ni d'un côté par ceux qui, ouvertement ou par des voies détournées, veulent vous éloigner de la doctrine enseignée par vos évêques, ni d'un autre côté par ceux qui, par excès de zèle religieux ou politique, voudraient mettre en vigueur contre des personnes ou des partis des condamnations qui n'ont jamais été prononcées... »

Et Mgr Conroy prend rang dans la procession qui le conduit à sa place, au pied de la statue de saint Pierre, au chant de *Tu es Petrus*.

Le député de Québec-Est démissionne pour permettre à Laurier de retrouver un siège, et le jeune ministre est élu, cette fois. Les libéraux, qui ont appréhendé une seconde défaite, donnent libre cours à leur joie. À Montréal, Jetté harangue, du balcon du *National* orlé de lanternes vénitiennes, la foule qui chante :

*Pas d'Thibault ! Pas d'Thibault !
C'est Laurier qu'il nous faut !*

Il n'est pas absolument illicite de compter parmi les artisans de la victoire finale de Laurier le délégué apostolique qui a refusé d'assimiler le libéralisme politique et le libéralisme catholique. Mgr Conroy veut résoudre le conflit entre Montréal et Québec par un compromis, plusieurs fois proposé : l'établissement d'une succursale de l'Université Laval à Montréal. Le prestige grandissant de l'Université McGill accroît l'urgence. Le principal Dawson s'est taillé une réputation internationale. Il est l'âme de la Société d'Histoire Naturelle, centre de l'érudition montréalaise. Géologue et archéologue, il croit pouvoir situer l'emplacement de la bourgade indienne d'Hochelaga, visitée par Jacques Cartier et tôt disparue, aux abords de son université, dans le quadrilatère formé par les rues Metcalfe, Mansfield, Burnside³ et Sherbrooke. Un descendant de Juifs séphardims, le rabbin Abraham de Sola, professeur d'hébreu et de littératures orientales, auteur d'une *Histoire des Juifs de Pologne* et d'une *Histoire des Juifs de France*, entre autres ouvrages, donne souvent des conférences dans les universités américaines. Le gouvernement du général Grant l'a invité à réciter la prière d'ouverture au Congrès des États-Unis, en janvier 1872, et c'est la première fois qu'un étranger — et un non protestant — recevait pareil honneur. Le Dr William Osler, de naissance ontarienne, rehausse la réputation de la faculté de Médecine, dont il devient le doyen. Les Anglais riches de Montréal — les Moïson, les Ogilvie, les Stephen — dotent l'Université McGill. L'attrait de cette université sur les étudiants canadiens-français, dans

3. Aujourd'hui boulevard de Maisonneuve.

ces conditions, s'affirme. En la personne du Dr Osler, le médecin prestigieux se double d'un philosophe rationaliste. La solution du problème universitaire est bien urgente.

En pareille matière, quatre puissances montréalaises prétendent dire leur mot : l'Évêché, le Séminaire de Saint-Sulpice, les Jésuites et l'École de Médecine. La retraite de Mgr Bourget facilite le rapprochement entre Saint-Sulpice, d'une part, les Jésuites et l'Évêché d'autre part. Le Supérieur de Saint-Sulpice et le recteur du Collège Sainte-Marie, défendant les intérêts matériels de leurs institutions respectives, ont toujours observé les règles de l'estime et de la courtoisie. Les différends n'ont pas engendré de haine entre les deux maisons de haut lignage ecclésiastique, également attachées à Montréal.

Il est plus difficile de concilier ces puissances montréalaises avec les puissances québécoises : l'Université Laval et l'Archevêché.

Cependant, la bulle *Inter varias sollicitudines* a préparé les voies en plaçant Laval sous le contrôle de tous les évêques. Mgr Conroy provoque des échanges de vue entre les évêques, les Sulpiciens, les Jésuites, les représentants de l'École de Médecine et les représentants de Laval, sous sa présidence. Là encore, le départ de Mgr Bourget facilite les choses. Mgr Fabre cherche la paix, évite les complications. Il s'agit d'établir à Montréal, conformément aux dispositions de la bulle *Inter varias sollicitudines*, une succursale de l'Université Laval comprenant quatre facultés : Théologie, Sciences et Arts, Droit, Médecine, et respectant les droits acquis. On y aboutit, non sans mal.

Pour la Théologie, Laval se contente d'affilier la Faculté de Théologie du Séminaire de Saint-Sulpice, qui exige le maintien de ses droits et privilèges.

La Faculté des Sciences et Arts sera confiée aux Jésuites ; en fait, elle ne pourra fonctionner.

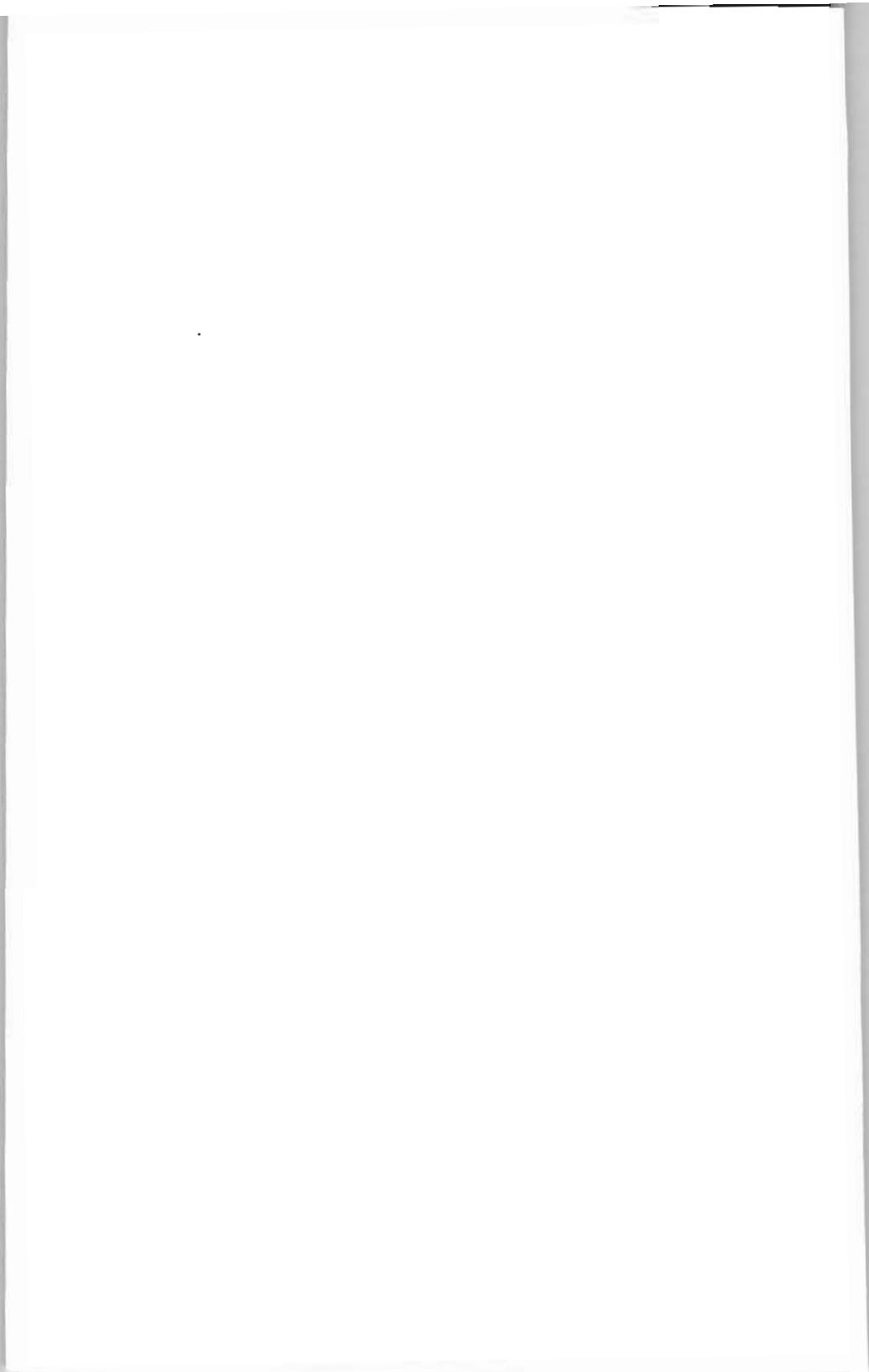
Pour le Droit, Laval ne s'entend pas avec ces religieux et doit prévoir l'inauguration d'une faculté.

Enfin l'École de Médecine est érigée en faculté et, de plus ou moins bon gré, affiliée à Laval. Un accord négocié entre les professeurs et le recteur de Laval, sous la protection de Mgr de Montréal et du délégué apostolique, garantit aux professeurs le maintien de leur statut et de l'organisation intérieure de l'École (15 décembre 1877).

Un tel accord présente bien des lacunes. Mgr Fabre le salue cependant avec joie, par mandement du 22 décembre. L'installation de l'Université Laval à Montréal donne lieu le 6 janvier, à une impo-

sante cérémonie dans la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice, rue Sherbrooke. Tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec entourent Mgr Couroy et Mgr Fabre. Tous les professeurs sont présents aussi. Le délégué apostolique prononce lui-même le sermon de circonstance. Et les évêques envoient le même jour une lettre collective de remerciements à Pie IX. Mgr Fabre pousse un gros soupir de soulagement, et bénit la Providence qui lui promet un épiscopat désormais paisible.

Au Sault-au-Récollet, qui semble loin de Montréal, en hiver, dans une grande maison triste encadrée d'ormes défeuillés, au bord de la rivière des Prairies gelée, Mgr Bourget égrène son chapelet. Il a soixante-dix-huit ans sonnés et passe dans le village pour un saint.



6

À travers la "Dépression" économique

LES MONTRÉALAIS luttent contre les effets de la dépression économique. Les voitures de la Saint-Vincent-de-Paul ramassent des aliments et des vêtements pour les nécessiteux. Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul s'occupent de placer les enfants des chômeurs, de les vêtir, de les envoyer à l'école, de les préparer à la première communion.

Montréal ne se borne pas à cet aspect charitable.

La Compagnie Allan traverse assez bien la crise. La Beaver Line, moins puissante, envisage la liquidation, mais décide courageusement de persister. John Young, président de la Commission du port, convaincu que le port aimante la vie économique de Montréal, prépare les années d'essor qui ne manqueront pas de suivre les années de crise. L'ingénieur John Kennedy, entré au service de la Commission en 1875, conçoit un plan d'ensemble. Et cette étude ne suffit pas. Un comité d'ingénieurs étudie, indépendamment de John Kennedy, les améliorations qu'il conviendrait d'apporter au port. L'un de ces ingénieurs est Sandford Fleming, auteur du premier tracé du futur chemin de fer du Pacifique. Sir Hugh Allan apporte son témoignage au Comité. Il prédit que l'expansion du port se fera, dans l'avenir, vers l'aval, dans le quartier d'Hochelaga. Il réclame plus d'espace pour sa Compagnie. Une voie ferrée du Grand-Tronc ampute le terrain, et ne lui laisse qu'une lisière insuffisante pour charger et décharger ses bateaux. Il demande aussi des quais et des môles surélevés pour

éviter les inondations. On n'a pas encore établi de hangars permanents sur les quais, mais seulement des baraques démontables, qu'on enlève chaque hiver pour que la débâcle ne les emporte pas ¹.

Les chefs — anglais — du gros négoce montréalais sont décidés malgré la crise à miser sur l'avenir de l'Ouest. Le Grand-Tronc, qui a modernisé son outillage, mène une lutte acharnée contre le New York Central, qu'appuie le groupe Vanderbilt, pour obtenir l'accès de Chicago. L'enjeu est le transport du blé et du bétail des Prairies jusqu'à l'Atlantique. Le Grand-Tronc négocie l'acquisition du Port Huron and Lake Michigan Railroad, qui lui donnerait la victoire. Les bénéfices de la Banque de Montréal sont tombés au-dessous du million sans déprimer l'esprit d'initiative de ses dirigeants. La Banque a pu amortir \$1.300.000 de mauvaises créances sans recourir à sa réserve. George Stephen est devenu président à la mort de David Torrance, en 1876. Le président et quelques administrateurs et actionnaires de la Banque, dont Donald Smith qui connaît bien l'Ouest et croit en sa richesse potentielle, achètent les intérêts détenus par des Hollandais dans le Saint-Paul, Minnesota and Manitoba Railway. Ils offrent la direction de ce chemin de fer à Richard Angus, qui l'accepte. La Banque ouvre un bureau à Winnipeg, qui n'est encore qu'un établissement de pionniers, dans un immeuble appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La construction de l'hôtel de ville s'achève. C'est une réplique assez fidèle de l'hôtel de ville de Paris, avec quatre tours d'angle et un campanile. Le bâtiment a coûté \$419.000, indépendamment des \$33.000 du terrain. Jean-Louis Beaudry, réélu maire par acclamation, et le Conseil municipal y tiennent leur première séance le 11 mars 1878. Une séance solennelle, comme il convient. Le maire porte le collier, insigne de ses fonctions, et les conseillers portent, comme lui, habit de gala et bouquet à la boutonnière. Des fauteuils, dans l'enceinte de la salle, sont réservés aux dames. Cependant, la crise économique retarde les travaux de la cathédrale, presque abandonnés. Les murs s'élèvent à une hauteur de 30 pieds. L'édifice inachevé se délabre et les oiseaux enlèvent miette par miette le ciment qui unissait les pierres.

* * *

Le gouvernement provincial éprouve des difficultés croissantes à résoudre le problème ferroviaire. Les dépenses excèdent les pré-

1. *Report on the general scheme of improvements for the harbour of Montreal by the Commission of Engineers R.B. Bell, Major Newton and Sandford Fleming, Montreal, 1877.*

visions, la construction avance à pas de tortue, et les intérêts particuliers, servis par les députés des divers comtés, se dressent contre l'intérêt général.

Le tracé d'abord prévu pour le chemin de fer de la Rive Nord, venu de Québec et des Trois-Rivières, passait par Berthier, l'Assomption et le « bout-de-l'île » (Montréal). Masson et Chapleau, députés de Terrebonne, ont prié le gouvernement provincial de le faire passer par Terrebonne, Sainte-Thérèse et Ottawa. Rodrigue Masson est fort ami de Charles de Boucherville — ils appartiennent à la même classe de familles riches, pieuses et respectées. Chapleau est ministre, et brillant. Le gouvernement modifie le tracé. Terrebonne et Sainte-Thérèse auront les ateliers de réparation. Un simple embranchement se dirigera sur Montréal.

C'est, dans la grande ville, un beau tapage ! Les hommes d'affaires, suivant l'exemple naguère donné par Hugh Allan, démontrent sans peine la nécessité du chemin de fer pour le progrès de la ville. Les Montréalais réclament auprès de leurs trois députés à l'Assemblée législative, Louis-Olivier Taillon — qui est aussi l'ami personnel du premier ministre —, John Wait McGauvran et Alexander Walker Ogilvie. Les Montréalais reprochent au gouvernement de vouloir drainer le trafic de l'Ouest vers Québec. La Ville ne versera pas le million promis au curé Labelle pour le chemin de fer de Colonisation. Charles Thibault, qui est conseiller municipal, sortant à peine de ses deux campagnes contre Laurier, interprète le mécontentement général. Des assemblées publiques s'organisent.

À la rentrée des Chambres provinciales, le 17 janvier 1878, la population de Montréal est nerveuse, le gouvernement de Boucherville inquiet et l'opposition enhardie. *Le National* tire parti du mécontentement montréalais.

Le thème général est : Montréal est sacrifiée à Québec. Ou même : Montréal est sacrifiée à Terrebonne. Montréal paie les taxes, et le comté de Terrebonne — le comté de Chapleau et de son ami le curé Labelle — reçoit les faveurs !

Le gouvernement cède en partie : le chemin de fer de la Rive Nord viendra directement de Terrebonne à Montréal, et c'est à Montréal que les dépôts et les ateliers s'ouvriront. Mais *Le National* et une grande partie de l'opinion ne sont pas encore satisfaits. On réclame le tracé direct, prévu par l'ingénieur américain Silas Seymour, et qui arriverait à Montréal par le « bout-de-l'île » sans détour par Terrebonne. Jetté convoque une assemblée publique dans une salle de la rue Visitation, en face de l'église Saint-Pierre. On vote : « Que

l'intérêt du pays tout entier exige que la ville de Montréal soit, par un tracé direct, le point de jonction des deux chemins de fer de la Rive Nord et de Colonisation ; et que les citoyens de cette ville ne sauraient approuver ni accepter le tracé de Terrebonne proposé par le gouvernement. »

Les Montréalais retiennent le million promis, ou plutôt les \$600.000 restant à verser. Par contagion, Québec adopte la même attitude.

Le gouvernement compte un homme énergique, le procureur général Angers, qui présente des résolutions tendant à forcer le paiement des sommes promises. Si les municipalités refusent de remettre au gouvernement provincial des bons signés par le maire et le trésorier, on nommera un syndic, dont la signature vaudra celle du maire. Et quinze jours après l'échéance, le syndic pourra, sans recourir aux tribunaux, procéder à des saisies sur les biens des contribuables. Angers prétend trouver un précédent dans la législation ontarienne.

Le Comité de finance du Conseil municipal de Montréal se réunit le 28 janvier. Les conseillers sont unanimes dans leur volonté de résistance. Le maire Beaudry est descendu à Québec pour suivre les débats et défendre les intérêts de sa ville. Mais le conseiller Jacques Grenier, l'un des plus décidés, affirme à ses collègues que le maire, tout conservateur qu'il soit, est d'accord avec eux et, le couteau sous la gorge, refuserait de signer les bons.

Les résolutions d'Angers se discutent dans une atmosphère de fièvre. Taillon, député de Montréal-Est, brave l'opinion de ses électeurs, soulevés par les conseillers municipaux, pour soutenir le ministre. On colporte un mot d'Angers — ou un mot attribué à Angers — qui veut « prendre les municipalités à la gorge ». *Le National* organise pour le 5 février au soir une grande assemblée au marché Bonsecours, en face de l'hôtel de ville.

Taillon, courageux, accourt de Québec pour faire face aux adversaires du gouvernement dans cette assemblée. Jetté le contredit. Les conseillers Nelson et Grenier prennent aussi parti contre lui. Les orateurs dénoncent les résolutions d'Angers : « Attentat aux principes du droit... violation des libertés constitutionnelles... usurpation des pouvoirs judiciaires... » La foule applaudit ces invocations sonores de principes abstraits.

Une élection municipale se prépare pour le 1^{er} mars, dans le quartier Saint-Denis. Un candidat envoie des circulaires ainsi rédi-

gées : « Vous êtes prié d'aller enregistrer votre vote en faveur du candidat Joël Leduc, à moins que vous n'aimiez laisser vendre vos meubles et vos propriétés par le shérif pour payer la balance du million et voir le chemin de fer Q.M.O. et O. passer par Terrebonne et Sainte-Thérèse, sans même arrêter aux portes de Montréal. »

Les débats se passionnent à la Chambre et les manifestations se renouvellent à Montréal. Le lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, colosse mal résigné à un rôle représentatif, n'approuve pas les résolutions. Il est libéral et le gouvernement provincial est conservateur. Le lieutenant-gouverneur demande des explications, les juge insuffisantes, révoque le cabinet de Boucherville le 2 mars 1878, et charge le chef libéral, Joly de Lotbinière, de former un nouveau gouvernement.

C'est le « Coup d'État », qui retentit dans tout le pays. Joly, en minorité à la Chambre, recourt à de nouvelles élections. À Montréal, « la ville la plus maltraitée par le gouvernement de Boucherville », les libéraux présentent James McShane, le conseiller Jacques Grenier et le conseiller Horatio Admiral Nelson, avec l'espoir que le mécontentement soulevé par le tracé du chemin de fer leur vaudra des succès électoraux. Le maire Beaudry est embarrassé.

Malgré la campagne ardente de Chapleau, qui parcourt la province, le vote du 1^{er} mai 1878 est, de beaucoup, le plus favorable aux libéraux qu'on ait enregistré, aux élections provinciales, depuis la Confédération. Taillon, soutenu par l'élément ultramontain, conserve son mandat, contre Grenier, dans Montréal-Est. Mais Horatio Admiral Nelson supprime Ogilvie dans Montréal-Centre, et James McShane supprime McGauvran dans Montréal-Ouest. La banlieue reste fidèle au parti conservateur. Louis Beaubien, député d'Hochelega, et Narcisse LeCavalier, député de Jacques-Cartier, conservent les mandats qu'ils détiennent depuis la Confédération.

* * *

Montréal, malgré tant d'agitation, se remet doucement de la crise économique. Andrew Allan a formé une compagnie où figurent avec lui Matthew Hamilton Gault et l'échevin Horatio Nelson, mais dont il est le principal actionnaire, pour construire l'hôtel Windsor, qui surclassera ses rivaux. Allan et ses associés tiennent compte du déplacement de l'élite anglaise vers l'ouest. L'hôtel Windsor ouvre ses portes, en face du square Dominion qui occupe l'emplacement de l'ancien cimetière, en janvier 1878. Le télégraphe, d'usage courant, n'étonne plus personne. Des boîtes d'appel sont installées aux carre-

fours les plus fréquentés. En abaissant le levier une fois, on demande une voiture ; deux fois, la police ; trois fois, un médecin ; quatre fois, le petit téléphoniste qui vient chercher votre message. Mais Graham Bell vient d'inventer le téléphone. Melville Bell, père de l'inventeur, loue à Shedden Company le premier appareil téléphonique posé à Montréal. Une ligne relie les bureaux de la Compagnie à ses entrepôts (mars 1878). D'autres firmes suivent cet exemple en louant, soit un appareil, soit une cabine téléphonique. L'appareil se loue \$5.00 par an, et la cabine \$10.00.² Benaiah Gibb, fils du tailleur du même nom qui a ramassé une fortune en habillant les officiers — officiers de milice et, au temps de la garnison anglaise, officiers des troupes régulières — lègue un terrain, en bordure est du square Phillips, à la Montreal Art Association, plus ses collections de tableaux, ses bronzes et une somme de \$8.000, à la condition que la Société, complétant par une souscription, fasse construire un édifice pour loger les collections. La Montreal Art Association organise justement une exposition dans la salle de billard du Windsor flambant neuf, en février 1878. Un registre est déposé sur une table pour recevoir la signature des souscripteurs. Lord Dufferin, gouverneur général, donne l'exemple. La Montreal Art Association fait construire une Galerie des Arts sur le terrain légué par Benaiah Gibb. D'autres Montréalais s'intéressent aux sports, et surtout au jeu de la crosse, adapté des Indiens et dont le dentiste William George Beers codifie les règles, pour empêcher les parties de dégénérer en mêlées. Le Club de Caughnawaga, commandé par Big John, Iroquois gigantesque, spécialisé dans le pilotage des bateaux qui « sautent » les rapides, est le champion incontesté.

L'Association Saint-Jean-Baptiste, où collaborent des ultramontains comme Charles Thibault, l'adversaire redouté de Laurier, et des libéraux comme Laurent-Olivier David, admirateur et ami dévoué du jeune ministre, revient à l'organisation par sections paroissiales. Elle adopte *À la claire fontaine* comme chant national. À l'assemblée générale de 1875, le Dr Rottot, déclinant une réélection, propose la présidence de J.-A. Chapleau, l'orateur le plus réputé du Canada français. Chapleau, secrétaire provincial dans le cabinet de Boucherville révoqué par le « Coup d'État » de Letellier de Saint-Just, vient de conduire une brillante mais vaine campagne pour son parti. D'autres sociétaires proposent Maurice Laframboise, député provincial de Shefford jusqu'aux dernières élections. Maurice Laframboise, ancien maire de Saint-Hyacinthe devenu Montréalais

2. Les archives de la Bell Canada permettent de reconstituer ce qui a trait à l'installation du téléphone à Montréal.

d'adoption, est un des sages du parti libéral. Propriétaire du *National*, il a blâmé les excès de ses jeunes collaborateurs contre Charles Thibault, pendant la campagne de Laurier à Québec-Est. La candidature de Chapleau et celle de Laframboise n'en paraissent pas moins symboliques, dans une période où la vie politique est si mouvementée. Nazaire Bourgoïn propose C.-J. Coursol, dont la première présidence, marquée par l'éclatant congrès de 1874, a laissé un vif souvenir. Le Dr E.-P. Lachapelle propose un autre ancien président, P.-J.-O. Chauveau, retiré de la politique et devenu shérif de Montréal. Cette abondance de candidats reflète l'inévitable influence des événements extérieurs. Sur l'initiative du Dr Mount, les sociétaires en reviennent au Dr Rottot, qui accepte.

La procession de la Saint-Jean-Baptiste, entrée dans la tradition montréalaise, suscite la curiosité sympathique, parfois émue, de toute la population. Le Dr J.-M. Mount, commissaire ordonnateur, organise celle de 1878. Chaque section paroissiale a préparé sa participation, avec ou sans char allégorique. Des corporations envoient aussi des délégations, avec des chars. De sorte que l'unité d'inspiration fait défaut. La section Saint-Gabriel fournit un char représentant la *Grande Hermine*, de Jacques Cartier. Les bouchers, tous à cheval et portant blouse, chapeau bleu et tablier blanc, encadrent un char contenant bœufs, veaux et moutons. L'un des bœufs et quelques veaux et moutons sont abattus, écorchés et dépecés en public.

Les orangistes se piquent d'émulation. Ils prétendent renouveler leur défilé de l'année précédente et annoncent du renfort des villes ontariennes. Mais la procession de la Saint-Jean-Baptiste, traditionnelle à Montréal, n'a provoqué personne. Celle des orangistes se présente comme une bravade, et des incidents, des bagarres sont probables. Le maire Beaudry interdit la procession. Les orangistes, décidés à passer outre, demandent au gouvernement fédéral la protection des troupes. Le maire fait assermenter cinq cents constables spéciaux. Le 12 juillet, les troupes prennent place et les orangistes s'apprentent à défiler, tandis qu'une foule de Canadiens et d'Irlandais, munis de bâtons et de pierres, s'assemblent d'autre part. Le maire Beaudry parle aux orangistes avec assez de fermeté pour leur faire abandonner leur dessein ; mais ils ne lui pardonneront pas.

* * *

Le Parlement fédéral achève son mandat. Les élections sont fixées au 17 septembre 1878.

La « dépression » n'est qu'atténuée. Le textile et la chaussure en tête, l'industrie réclame une protection douanière contre la concu-

rence américaine, et favorise par conséquent le parti conservateur. George Drummond, gendre et associé de John Redpath, attribue la fermeture de l'usine à l'insuffisance du tarif douanier et organise une vigoureuse campagne protectionniste. George Drummond, membre actif du Board of Trade, est un homme distingué, très courtois, plus instruit que les « self made men » de son milieu. Il entraîne des adhésions. Le fabricant de chaussures Guillaume Boivin met son autorité d'industriel au service de la cause protectionniste. Quelques groupes ou familles d'importateurs — tels, les frères MacKay —, libre-échangistes dans l'intérêt de leur commerce, favorisent au contraire les libéraux, mais ils sont en minorité. Louis-Joseph Forget, le seul agent de change canadien-français, qui élargit sa place dans le monde financier, a commencé par sympathiser avec les libéraux. Il a pris parti pour Letellier et Joly contre de Boucherville, Angers et Chapleau. Mais, résolument protectionniste, il opte maintenant pour le parti conservateur. Le maire Beaudry ne cache pas son option conservatrice.

Jetté, nommé juge à la Cour Supérieure, ne se représente pas. Les conservateurs présentent l'ancien maire Coursol et les libéraux, François-Xavier Archambault. Coursol est un fort candidat, connu de tout le monde à Montréal : cinquante-neuf ans, une tête puissante et rébarbative avec des cheveux bouclés, la parole véhémement, le caractère belliqueux. Il ne laisserait personne lui marcher sur les pieds.

L.-O. David quitte un poste de traducteur aux Communes pour tenter encore une fois sa chance, contre Alphonse Desjardins, dans Hochelaga. John A. Macdonald vient à Montréal, dont Chapleau lui fait les honneurs.

Les conservateurs gagnent, le 17 septembre. À Montréal, leurs trois candidats sont élus. Dans le comté de Jacques-Cartier, qui englobe Saint-Laurent et la banlieue ouest, Désiré Girouard l'emporte sur Rodolphe Laflamme par deux voix de majorité. Le maire Beaudry fête la victoire, avec Coursol, Desjardins, Chapleau, Taillon et Louis Beaubien, aux bureaux de *La Minerve*. Les principaux chefs prennent la parole, proclamant tous que Cartier est vengé, que l'affront subi à Montréal en 1872 est définitivement lavé, effacé.

Le Syndicat du Pacifique-Canadien

LES QUESTIONS des chemins de fer restent à résoudre. Montréal y tient. Taillon, Coursol, Beaubien et Charles Thibault, conseiller municipal, convoquent des assemblées pour exiger du gouvernement Joly... le passage du chemin de fer de la Rive Nord à Montréal, c'est-à-dire ce que le gouvernement de Boucherville refusait.

Joly prend le taureau par les cornes. Il vient à Montréal, expose ses plans au Conseil de ville. Ses plans comportent la construction d'un pont à la hauteur de Saint-Vincent-de-Paul, amenant le chemin de fer à Montréal. Le Conseil municipal approuve. À la fin de novembre, on annonce que le chemin de fer de la Rive Nord fonctionnera de Québec à Montréal pour le 1^{er} janvier.

Le chemin de fer du Pacifique paraît encore plus important. Le gouvernement Mackenzie l'a presque laissé en sommeil, pendant les années de « dépression ». Mais la Colombie-Britannique, entrée dans la Confédération à cette condition, exige le chemin de fer. Les hommes d'affaires montréalais y tiennent aussi. Les chefs de la finance et du négoce sont pour la plupart, à l'exemple de George Stephen, président de la Banque de Montréal, amis personnels de John A. Macdonald et partisans conservateurs. John A. Macdonald confie le portefeuille des chemins de fer à Charles Tupper, l'homme fort qui a conduit la Nouvelle-Écosse dans la Confédération presque malgré elle.

John A. Macdonald cherche à intéresser Stephen au Pacifique-Canadien. Macdonald et Tupper se rendent en Angleterre, pendant l'été, pour sonder le gouvernement Disraeli et le marché financier. John Rose, qui a été député de Montréal sous le régime de l'Union, puis ministre des Finances du cabinet Macdonald au début de la Confédération, est rentré en Grande-Bretagne, où il a fondé l'établissement financier Morton, Rose & Compagnie. Il est devenu sir John Rose, baronnet du Royaume-Uni. Il agit en conseiller du premier ministre canadien. Le gouvernement Disraeli, assailli de problèmes, remet l'affaire à l'année suivante, après les élections qu'il prépare. Mais la firme Morton, Rose cherche des capitaux. Elle a de grosses liaisons financières en France et sert de correspondant à des firmes américaines.

* * *

Les plus acharnés des conservateurs demandent la tête du lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just. Les libéraux protestent d'avance contre une ingérence fédérale. Les adversaires de Letellier réussissent, après bien des péripéties. Mais une autre grande querelle se ranime entre Montréal et Québec.

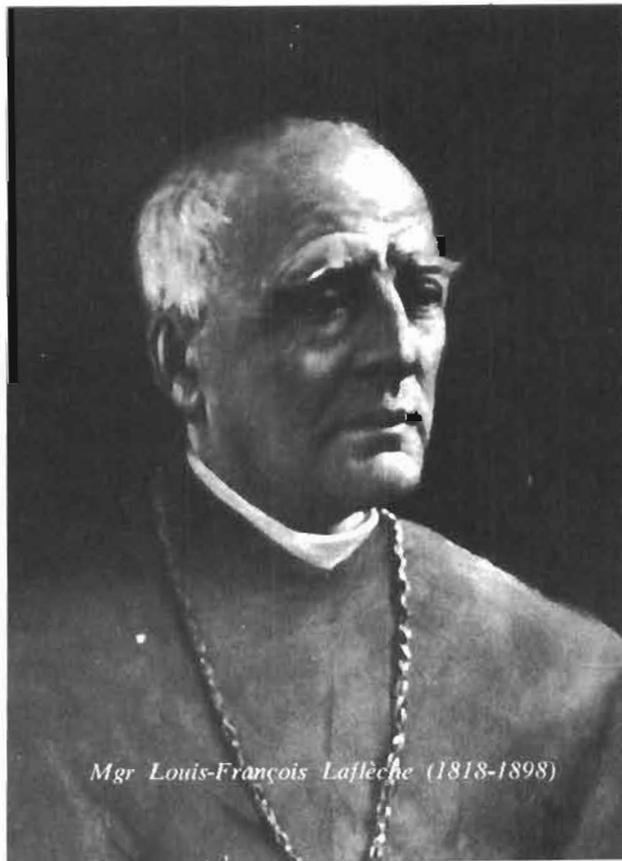
C'est la querelle universitaire, entrée dans une nouvelle phase : lutte entre Laval et l'École de Médecine, la première voulant contrôler la seconde, et celle-ci défendant son autonomie.

Aux yeux de Laval, il n'existe plus d'École de Médecine et de Chirurgie, mais une Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal. Le recteur de Laval prétend régler les dates des cours, les modes d'examen, et les professeurs récusent là-dessus son autorité. Mgr Fabre, pris entre le sentiment montréalais et la crainte de déplaire à l'archevêque Taschereau, veut encore se conformer aux intentions du Saint-Siège, jusqu'ici toujours favorable à Laval. Mgr Fabre, qui n'a pas le tempérament de Mgr Bourget, voudrait tout concilier, mais cela paraît bien difficile. Plusieurs professeurs de l'École de Médecine doivent à leur âge, à leur dévouement, à leurs relations, à leur rôle dans la société montréalaise, une sérieuse autorité. Tel, l'irréductible Dr Louis-B. Durocher, qui jure d'arracher l'École au « joug » de l'Université Laval. Les médecins tiennent d'autant plus à leur indépendance qu'ils craignent, après une longue lutte avec Laval, des représailles portant sur leur avancement, leurs positions mêmes.

Les Drs E.-H. Trudel et d'Odet d'Orsonnens, au nom de l'École, et le recteur Hamel, au nom de Laval, échangent par lettres des accusations courtoises, hautaines et sèches, à la manière de duellistes



Jean-Louis Beaudry (1809-1886)



Mgr Louis-François Laffèche (1818-1898)

Charles-Joseph Coursol (1819-1888) ▶



▲ *Louis-Adélard Sénécal (1829-1887)*

échangeant des coups d'épée. L'Université, utilisant auprès du gouvernement provincial l'influence des professeurs Edmund James Flynn, député de Gaspé, et François Langelier, ministre des Terres, tente de se faire verser la subvention de l'École.

L'Université accuse l'École de résister aux décrets du Saint-Siège. L'École répond par un article publié dans *L'Abeille médicale* de janvier 1879 et signé par les Drs Trudel et d'Orsonnens, au nom de leurs confrères. Les médecins entrent en polémique avec l'abbé Thomas-Aimé Chandonnet, principal de l'École Normale Laval, qui affecte d'appeler le Dr d'Orsonnens « l'ex-secrétaire de l'ex-École », et avec un de leurs confrères, le Dr Jean-Philippe Rottot — le président de l'Association Saint-Jean-Baptiste ! — qui prend le parti de Laval. On manie les plumes comme des scalpels. L'Université songe à fonder une nouvelle École de Médecine, présidée par le Dr Rottot. Les polémiques cessent un moment sur l'intervention de Mgr Fabre, mais la guerre se poursuit en sourdine. À l'exemple du Dr Durocher, plusieurs médecins ne serrent plus la main du « traître » Rottot.

Cette querelle va-t-elle coïncider avec une recrudescence du mouvement anticlérical ? Maurice Laframboise a soutenu *Le National* de ses deniers depuis la fondation du journal — depuis sept ans. Il n'en peut plus. D'ailleurs, le gouvernement Mackenzie, avant de sombrer, l'a nommé juge, et ces fonctions sont incompatibles avec la commandite d'un journal politique. Le sabordage du *National* (22 février 1879) laisse les libéraux sans organe de langue française à Montréal. Honoré Beaugrand lance aussitôt *La Patrie*, avec le concours financier de Rosaire Thibaudeau, organisateur et sénateur libéral, et le concours littéraire d'Ernest Tremblay, ancien secrétaire de rédaction du *National*. Mais Beaugrand, démocrate avancé, veut ressusciter les courants d'idées dont Dessaulles, Dorion, Doutre et Laflamme ont paru les champions — au moment où ceux-ci, à l'exception peut-être de Joseph Doutre, s'assagissent. Beaugrand vient de traîner ses guêtres en Nouvelle-Angleterre, où il a publié un journal errant, *La République*. Il s'y proclamait disciple de Papineau et incroyant résolu. Une polémique l'a mis aux prises avec Ferdinand Gagnon qui défendait les bons principes dans *Le Travailleur*, de Worcester. Beaugrand y a perdu son crédit en Nouvelle-Angleterre. Rentré au Canada, il ne change rien à ses idées et laisse entendre, avec un petit air fanfaron, qu'il s'est affilié à la franc-maçonnerie. Beaugrand, peu robuste mais énergique, a la franchise de ses idées.

* * *

Les élections municipales de 1879 opposent deux ultramontains, Jean-Louis Beaudry, maire sortant de charge, et Sévère Rivard, ancien membre, comme lui, du Comité des zouaves pontificaux. Les adversaires des ultramontains se trouvent les arbitres de cette contestation. Jean-Louis Beaudry passe pour invincible, mais les orangistes ne lui ont pas pardonné l'interdiction de leur défilé. Sévère Rivard est élu maire par 2,283 voix contre 1,993.

À la Société Saint-Jean-Baptiste, les élections de 1879 portent Jean-Baptiste Rolland à la présidence. Jean-Baptiste Rolland, imprimeur et papetier, appartient à la classe des grands commerçants. Il est influent à *La Minerve*, où il a débuté comme apprenti sous Duvernay. La fête de 1879 est aussi belle que la précédente. Mgr Fabre préside lui-même à la grand-messe. Les allégories figuratives, qui plaisent à la foule, se sont multipliées dans la procession. L'initiative des bouchers, abattant, écorchant et dépeçant bœufs, veaux et moutons en public, a suscité l'émulation. Sur un char, des barbiers rasent leurs clients ; sur un autre, les carriers taillent des pierres ; sur un troisième, des cordonniers fabriquent des pantoufles, aussitôt lancées dans la foule. Le char des typographes et des relieurs remporte la palme. Il représente, en coupe, une maison à deux étages, où l'on voit rédiger, composer, imprimer et brocher des pamphlets que les apprentis distribuent à droite et à gauche. Le char des raquetteurs représente le mont Royal en hiver. Des raquetteurs simulent l'ascension, en battant la semelle pour se réchauffer — par 86 degrés à l'ombre. La belle température aidant, tout Montréal est dans les rues et l'on dirait que Montréal, aujourd'hui, est entièrement canadienne-française. Les fêtes canadiennes-françaises se déroulent dans une atmosphère de cordialité, de gaieté, réellement palpable, contagieuse, et que les fêtes anglo-canadiennes ne reproduisent pas.

Et puis, les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste imposent une trêve dans les batailles de doctrines et d'intérêts. Des ultramontains et des libéraux y fraternisent, ce qui n'arrive pas tous les jours. L'École de Médecine et l'Université Laval viennent de rompre, formellement (juin 1879). L'École reprend son indépendance, et le Dr d'Orsonnens communique à Rome, en un mémoire officiel, les griefs de l'École contre l'Université.

Celle-ci a des influences, et même un ministre du cabinet Joly, dans sa manche. François Langelier, secrétaire provincial qui est aussi professeur à Laval, offre un subside de \$300 à l'École de Médecine de Montréal, à la condition qu'elle reprenne et complète son affiliation à l'Université. Deux députés montréalais, Taillon et Beau-bien, protestent contre cette condition. Le ministère est d'autant plus

embarrassé qu'il doit louvoyer, avec une marge de majorité de trois ou quatre voix seulement.

Mais puisque l'Université Laval et l'École de Médecine ont rompu, l'Université ouvre une faculté distincte et provisoire, avec le Dr Rottot comme doyen. Le Dr Emmanuel-Persillier Lachapelle et quelques jeunes professeurs prêtent leur concours au Dr Rottot, et la nouvelle faculté s'installe au Château de Ramezay, que l'École Normale a quitté. L'École de Médecine compte 130 élèves. La Faculté de l'Université, malgré la réputation du Dr Rottot, n'en reçoit que 30 (1^{er} octobre 1879). Les religieuses de l'Hôtel-Dieu réservent l'accès de leurs salles aux professeurs et aux étudiants de l'École, qui leur assurent depuis longtemps des soins gratuits.

Le Dr d'Odet d'Orsonnens, secrétaire de l'École, est parti pour Londres, afin de solliciter une chartre. L'École lui donne mission de demander au secrétaire des Colonies si l'Université Laval, à qui l'on reconnaît le droit de *s'affilier* des écoles à Montréal, a le droit d'en *fonder*. Le Dr d'Orsonnens fera ensuite la même démarche à Rome.

L'École de Médecine et de Chirurgie, installée en face de l'Hôtel-Dieu, ayant seule l'accès de cet hôpital, la nouvelle faculté, qui se réclame du Saint-Siège, est réduite à mener ses étudiants à l'hôpital protestant. Les Sœurs de la Miséricorde, qui dirigent la Maternité, offrent aux deux écoles d'alterner : chacune sa semaine, à tour de rôle.

Le sentiment montréalais se monte contre l'Université de Québec. Prié, pressé, sommé par tous de se déclarer, Mgr de Montréal défend aux journaux de faire écho à cette dispute ; mais les combattants publient des brochures¹. Parti pour Rome, l'évêque est loin d'y trouver la paix : il rencontre le Dr d'Orsonnens.

Dans l'ensemble, Montréal est hostile et Québec favorable à Laval. Il existe cependant à Montréal le groupe des docteurs Rottot et Lachapelle qui embrasse le parti de Laval, et à Québec le Cercle Catholique, foyer ultramontain qui bataille, à l'occasion, contre Laval. Les ultramontains sont, à l'exemple de Charles Thibault et de Louis-Olivier Taillon, grands pourfendeurs de libéraux. Les ultramontains ouvrant la marche, les conservateurs sont hostiles et les libéraux favorables à Laval. Une complication cependant : les ultramontains se méfient de Chapleau, éloigné d'eux par son tempérament et par ses fréquentations : le Dr Rottot n'est-il pas son médecin ?

1. Vol. 377 de la collection de brochures à la Bibliothèque du Parlement à Ottawa.

* * *

Ainsi les querelles religieuses, universitaires et politiques s'enchevêtrent. Tout de même, la querelle proprement politique, celle des conservateurs et des libéraux, prend le pas sur la querelle universitaire. Chapleau, aidé par Arthur Dansereau, le « boss » de *La Minerve*, expert ès combinaisons politiques, détache quelques libéraux du gouvernement Joly, qui doit renoncer. Chapleau devient premier ministre (30 octobre 1879). Il prend parmi ses collègues l'un des libéraux qu'il a gagnés, Edmund James Flynn — professeur à l'Université Laval.

Chapleau devra résoudre le problème du « Québec, Montréal, Ottawa et Occidental », qu'on appelle maintenant en abrégé « le Chemin de fer du Nord ».

Le Grand-Tronc s'est fortifié par l'acquisition du Port Huron and Lake Michigan Railroad, qui lui donne accès à Chicago (été de 1879). Il fait construire une gare dans cette ville pour les voyageurs et les marchandises. John A. Macdonald n'en est pas moins en voie de provoquer, avec l'appui de John Rose en Europe, de George Stephen et du groupe de la Banque de Montréal au Canada, la constitution d'une compagnie privée très solide, qui prendrait charge du Pacifique-Canadien. Chapleau se rend à Ottawa, en compagnie de Robertson redevenu trésorier provincial, et remet à sir John un mémoire confidentiel. La transaction en cours pour le Pacifique-Canadien ne pourrait-elle englober le chemin de fer de la province de Québec ? Chapleau offre le Chemin de fer du Nord pour sept millions au gouvernement fédéral qui le fusionnerait avec le Pacifique². La province y perdrait plus de quatre millions, écrit Chapleau, mais elle ferait volontiers ce sacrifice « pour donner un élan considérable à sa prospérité commerciale ». Et Chapleau, verbalement, confie au premier ministre fédéral : « L'existence financière de la province de Québec en dépend. » Sir John promet d'en parler aux capitalistes anglais.

La Province, en attendant, garde sur les bras cet éléphant blanc. Les débuts de gestion sont naturellement déficitaires. Chapleau nomme un gérant général énergique : Louis-Adélarde Sénécal, qui a fait ses preuves. Long de col, de buste et de jambes, sans chair sur ses pommettes et ses os saillants, pressant les cochers, faisant chauffer des trains spéciaux pour aller plus vite, rédigeant à table, en voiture et en train des télégrammes urgents, cet homme tout en nerfs est hardi et le plus souvent heureux dans ses entreprises. Ce Montréalais est un

2. Daté de mai 1880. Documents Macdonald (Dossier Chapleau) aux Archives publiques du Canada.

homme d'affaires moderne, spéculateur audacieux, sachant perdre une fois sur cinq et souscrivant aux caisses électorales. Il a lié partie avec Dansereau et Chapleau — ce qui suscite des méfiances et même des inimitiés. Sa nomination provoque des « mouvements divers ». Chapleau passe outre. Sénécal place au chemin de fer les protégés du premier ministre.

La direction de Sénécal n'est pas une solution définitive. La firme Morton, Rose & Company a entraîné des capitalistes américains, et surtout la Banque française, Reinach et Compagnie, qui s'intéresse au canal de Panama et, d'une manière générale, à l'établissement d'une route plus directe vers l'Extrême-Orient. George Stephen entraîne la Banque de Montréal, qu'il préside. Donald Smith, devenu l'un des gros actionnaires de la Banque de Montréal et l'associé de George Stephen dans l'acquisition du Saint-Paul, Minneapolis & Manitoba Railway, entre aussi dans la combinaison. George Stephen et Donald Smith font revenir Richard B. Angus, qui a rétabli en deux ans les affaires du Saint-Paul, Minneapolis & Manitoba, et qui serait un administrateur de premier ordre pour le Pacifique-Canadien. Stephen, Smith et Angus pointent sur une carte les endroits où la Banque pourrait ouvrir des succursales sur le trajet du chemin de fer. Ils forment un syndicat. Duncan McIntyre se joint à eux. C'est encore un de ces Écossais, de ces inévitables Écossais, de ces admirables Écossais, venu comme immigrants une vingtaine d'années plus tôt et qui, d'échelon en échelon, à la force du poignet, se sont hissés jusqu'aux grandes affaires.

Sir John A. Macdonald, sir Charles Tupper, John Henry Pope et D. L. Macpherson, au nom du gouvernement canadien ; Duncan McIntyre, Morton, Rose & Company et Kohn, Reinach et Compagnie au nom du syndicat, signent à Londres, le 14 septembre 1880, le contrat préliminaire qui donne véritablement naissance à la prodigieuse entreprise. Plus d'un homme d'affaires, même d'envergure et de hardiesse, leur prédit la ruine. Stephen l'écrit à Macdonald : « Mes amis et mes ennemis s'accordent pour affecter de croire que ce sera notre ruine à tous. » J. J. C. Abbott, député d'Argenteuil, prépare le contrat officiel. Chapleau insiste encore auprès de sir John pour faire englober le chemin de fer de la province dans la transaction. À son mémoire confidentiel du mois de mai, il ajoute un second mémoire, daté du 13 octobre³. Si désireux qu'il soit de ménager, voire d'attirer Chapleau, le premier ministre du Canada n'en tient pas grand compte. Le contrat définitif est signé à Ottawa le 21 octobre. Le gouvernement accorde un subside en argent, des con-

3. Documents Macdonald, aux Archives publiques du Canada.

cessions en terre et un monopole de vingt ans à un syndicat qui s'engage à terminer le Pacifique.

* * *

Le juge Thomas-Jean-Jacques Loranger, qui vient de prendre sa retraite, est élu président de l'Association Saint-Jean-Baptiste en février 1880 ; il l'emporte sur Napoléon Bourassa, proposé à son corps défendant. Thomas-Jean-Jacques Loranger est un orateur goûté, à l'égal de Chauveau, les jours de fête nationale. Les vice-présidences sont partagées entre les deux camps. Siméon Pagnuelo, avocat de toutes les causes ultramontaines et le plus tenace partisan d'une université indépendante, est élu premier vice-président. Le Dr Emmanuel-Persillier Lachapelle, libéral notoire et bras droit du Dr Rottot à la nouvelle faculté de Laval, reçoit la deuxième vice-présidence.

La collaboration Pagnuelo-Lachapelle pourra-t-elle durer ?

La Patrie de Beaugrand, commanditée par le sénateur et organisateur libéral Rosaire Thibaudeau, fait revivre la tradition de *L'Avenir* et du *Pays* : elle ne perd pas une occasion de chercher noise aux prêtres et de répandre les thèses radicales. *La Minerve* constate que le libéralisme, dans le sens condamné par l'Église, existe bien dans la province. *La Minerve* change de mains, il est vrai. Dansereau s'est fait nommer greffier de la paix pour le district de Montréal. Il ne s'écarte pas, pour autant, de Chapleau et de la politique. Mais Dansereau et les frères Duvernay cèdent leur journal à une nouvelle compagnie, formée par Joseph Tassé, député d'Ottawa aux Communes, avec le commerçant Jean-Baptiste Renaud et les avocats Alexandre Lacoste et Aimé Gélinas pour principaux associés. *La Minerve* reste l'organe officieux des conservateurs. Louis-Joseph, l'aîné des frères Duvernay, meurt peu après, célibataire. Ludger-Denis fonde *Le Courrier de Montréal*, quotidien.

Laval veut absolument triompher dans sa lutte contre l'École de Médecine. L'Hôtel-Dieu se fermant à ses étudiants, l'Université décide de fonder un autre grand hôpital catholique à Montréal. L'hôtel Donacona, qui donne d'un côté sur la rue Notre-Dame et de l'autre côté sur le Champ de Mars, est à vendre. L'hôtel Donacona, rendez-vous des officiers à l'époque où Montréal abritait une garnison anglaise, est aujourd'hui bien déchu de ses anciennes splendeurs. C'est une pension de troisième ordre, fréquentée par des ouvriers italiens. L'Université l'achète, et charge le Dr Lachapelle d'y organiser l'hôpital Notre-Dame. Le Dr Lachapelle, absorbé par cette fondation, offre sa démission de vice-président à l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Mgr Fabre est rentré de Rome. Il a conféré à Paris avec le Supérieur général de Saint-Sulpice. Les catholiques de langue anglaise — qui sont essentiellement les Irlandais — habitant l'est de Montréal et paroissiens du Sacré-Cœur-de-Jésus, demandaient une paroisse nationale. Mgr Fabre leur a donné Our Lady of Good Counsel en décembre 1879. Les Sulpiciens sont encore chargés de trois paroisses canadiennes-françaises — Notre-Dame, Saint-Joseph et Saint-Jacques — et de deux paroisses de langue anglaise — Saint-Patrice et Sainte-Anne. Ils dirigent le Grand Séminaire et le Collège de Montréal. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et de la Congrégation restent confiées à leur direction. Les Sulpiciens de Paris conseillent l'abandon de deux paroisses, Saint-Joseph et Sainte-Anne, et M. Baile, Supérieur du Séminaire, y consent malgré l'opposition de plusieurs confrères. L'abandon de Sainte-Anne est douloureux aux Sulpiciens d'origine irlandaise, qui manifestent l'intention de garder Saint-Patrice, où M. Dowd est curé depuis 1855 — depuis 35 ans !

Les Sulpiciens témoignent de la bienveillance à l'égard du nouvel hôpital. M. Rousselot, curé de Notre-Dame, garantit les frais d'installation. Les Sœurs Grises acceptent, contrairement à la coutume, l'administration d'un hôpital qui ne leur appartient pas. Le Dr Rottot préside le Bureau médical. Le financier L.-J. Forget préside le Bureau des gouverneurs. Charles F. Hubert, président de l'épicerie en gros Hudon, Hébert et Compagnie, sollicite des dons — et paie d'exemple. L'hôpital Notre-Dame ouvre ses portes à vingt-cinq malades le 27 juillet 1880.

Mais l'École de Médecine n'est pas inactive. Le jeune avocat Joseph-Louis Archambault entre en lice en sa faveur. Tout Montréal connaît J.-L. Archambault, ancien stagiaire dans le bureau de Georges-Étienne Cartier, gendre de Jean-Baptiste Rolland et beau-frère de Raymond Préfontaine (député libéral de Chambly à l'Assemblée législative). On l'estime pour son urbanité, pour ses goûts littéraires et pour ses connaissances juridiques. Or, au mois d'avril, Archambault publie une consultation juridique préparée de longue main et tendant à démontrer l'illégalité de l'établissement de Laval à Montréal, de ses nominations de professeurs et de ses distributions de diplômes hors de Québec. L'étude juridique de J.-L. Archambault, distribuée au Canada, est envoyée à Rome par les adversaires de Laval. Et dans l'espoir de faire confirmer la thèse d'Archambault, l'École de Médecine consulte de plus hautes autorités, à Ottawa et à Londres. Sir Farrer Hersbell, solliciteur général en Angleterre, répond au Dr d'Orsonnens (20 juillet) qu'à son avis la charte de 1852 ne permet pas à l'Université Laval de s'établir hors de Québec. Ainsi

l'École peut répandre des doutes sur la validité des diplômes de la succursale montréalaise de Laval.

Puis au retour du Dr d'Orsonnens, l'École de Médecine et de Chirurgie, par le ministère du notaire J.-A.-D. Lesage, somme l'Université Laval d'abolir la Faculté de Médecine de Montréal. L'Université adresse une requête à la reine Victoria, pour faire compléter la charte de 1852 et confirmer son droit de s'établir hors de Québec (4 novembre 1880). Les évêques de la province, sur l'initiative de Mgr Taschereau, approuvent cette requête. L'École de Médecine se hâte d'envoyer une contre-pétition.

Mgr Fabre, rentré de Rome, a beau interdire à la presse d'en parler, cette affaire alimente toutes les conversations. Les médecins de la province, en grande majorité anciens élèves de l'École, forment bloc en faveur de leur Alma Mater. De son côté, Laval s'assure des amitiés en distribuant les chaires de sa Faculté de Droit à des hommes politiques. Par exemple, à l'un des nouveaux actionnaires de *La Minerve*, Alexandre Lacoste, presque aussi influent sur Chapleau que Sénécal ou Dansereau. Laval contracte ainsi une assurance. Mais Joseph-Louis Archambault, qui se pose en juriste de l'École de Médecine, est, dans son étude, l'associé de Mousseau, qui entre dans le cabinet fédéral et qui est, lui aussi, intime de Chapleau — au point de passer pour son homme de paille. Et le Dr Durocher, vieux chef conservateur originaire de Terrebonne, le comté de Chapleau, agit aussi sur le premier ministre de la Province !

*L'École de Médecine
et de Chirurgie de Montréal*

LA CRISE n'a pas atteint seulement les chemins de fer, ou les entreprises d'ordre purement économique. Le diocèse de Montréal est endetté au point de ne savoir comment en sortir. Alors qu'il reste tant d'œuvres à fonder, à maintenir, à sauver ! L'abbé Rousselot compte un frère parmi les Trappistes de Bellefontaine, en Anjou, menacés d'expulsion par le gouvernement français. Mgr Fabre veut inviter les Trappistes à s'établir dans son diocèse, où leur exemple serait inappréciable. Le Séminaire de Saint-Sulpice, réconcilié avec l'Évêché, offre une de ses propriétés, au bord du lac des Deux-Montagnes. On engage l'abbé de Bellefontaine à venir, au printemps, préparer la fondation canadienne. La générosité de Saint-Sulpice aide à résoudre ce cas particulier ; elle ne peut éteindre la dette du diocèse. Alors Mgr Bourget offre à Mgr Fabre le prestige de ses cheveux blancs. Il quête d'abord à Montréal. Le jour des Rois, dans l'église-cathédrale, tenant une sébile à la main, il reçoit lui-même les offrandes. Puis il quête dans la province. Au passage du vieil évêque, mendiant sublime, s'ouvrent toutes les bourses et tous les cœurs. Mgr Bourget parcourt ainsi, à 82 ans, cent cinquante paroisses, interrompu par une pneumonie et repartant aussitôt guéri.

La population de Montréal atteint 140.000 âmes, dont 78.000 Canadiens français, 29.000 Irlandais, 33.000 Anglo-Canadiens, au recensement de 1881. C'est une augmentation de 33.000 âmes depuis

le recensement de 1871. Encore faudrait-il tenir compte de la banlieue, des 4.600 habitants du village d'Hochelaga, des 5.800 habitants du village de Saint-Jean-Baptiste, des 4.600 habitants du village de Saint-Gabriel, des 6.400 habitants de Saint-Henri et des 4.800 habitants de Sainte-Cunégonde, entre autres. Québec — qui prétend nous imposer son université ! — n'est passée que de 59.000 à 62.000 âmes. Elle est distancée par Toronto, passée de 56.000 à 86.000. C'est avec Toronto désormais que la rivalité de Montréal s'accuse, dans le domaine économique.

Les Canadiens français ont bien récupéré, à Montréal, la majorité absolue, perdue au recensement de 1861. Les Irlandais ne sont plus arbitres et ne sauraient nous contester la mairie. Jean-Louis Beaudry veut reconquérir le poste qu'il a occupé de 1862 à 1866 et de 1877 à 1879. Mais le conseiller municipal Horatio Nelson, député de Montréal-Centre à l'Assemblée législative, associé d'Andrew Allan dans l'entreprise de l'hôtel Windsor, se trouve aussi des titres à ce poste d'honneur et d'influence. Beaudry l'emporte, et reconquiert sa mairie par 2.891 voix contre 2.657. Mais qui reconnaîtrait, dans ce sévère et excellent magistrat municipal, de tendance ultramontaine, l'ancien vice-président des Fils de la Liberté ?

L'Association Saint-Jean-Baptiste élit Napoléon Bourassa pour président et le Dr J.-W. Mount, apôtre de l'hygiène, pour vice-président. Napoléon Bourassa, gendre de Papineau, ne ressemble en rien à son beau-père. C'est un doux artiste — romancier, peintre et sculpteur — fuyant le bruit, la politique et même la ville. Il refuse l'honneur de présider l'Association Saint-Jean-Baptiste. Mais on insiste. Il cède, et remplit consciencieusement sa tâche. Le Comité de régie, présidé par Napoléon Bourassa, interdit les chars publicitaires dans la procession du 24 juin.

Le doux artiste est pris au piège qu'il redoutait. La dispute universitaire entre dans une phase telle que, de gré ou de force, chacun doit prendre parti. À Londres, où s'examine la requête de Laval, le Dr d'Orsonnens et ses collègues de l'École de Médecine déclenchent toutes leurs influences. De son côté le cardinal Simeoni, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, obtient l'intervention du cardinal Manning, archevêque de Westminster, en faveur de l'Université¹. Malgré le cardinal, le secrétaire d'État des colonies refuse d'accéder à la requête de Laval.

1. L'intervention du cardinal Manning est établie par deux lettres du cardinal Simeoni à Mgr Taschereau (7 janvier et 8 février 1881), citées dans une brochure publiée par Laval.

Forte de cette décision, l'École de Médecine et de Chirurgie met Laval en demeure de fermer la succursale montréalaise, sous menace d'un procès civil. L'École connaît la sympathie du vénérable Mgr Bourget, rentré au Sault-au-Récollet après son héroïque tournée de mendicité, et de Mgr Lafèche qui, lui, n'est pas à la retraite. Elle est encore encouragée par les laïcs ultramontains, modelés sur le sénateur Trudel, qui ne pardonnent pas à Laval le rôle joué par un de ses professeurs, François Langelier, dans les procès pour influence indue, et qui prétendent exercer une action décisive au sein du parti conservateur. Elle est encouragée enfin par l'esprit d'indépendance et de fierté de la ville de Montréal.

Jean-Louis Beaudry, redevenu maire, adresse en cette qualité au Saint-Siège une protestation contre la « guerre stérile » poursuivie par l'Université Laval². La protestation du maire de Montréal doit tout de même avoir du poids à Rome. Le maire ne cache pas l'impatience avec laquelle Montréal supporte l'établissement, dans ses murs, de la succursale d'une université québécoise. Les Montréalais demandent, exigent presque, le concours du président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Siméon Pagnuelo ne peut comprendre, ne peut admettre son abstention. Le Dr Lachapelle, de l'autre côté, voudrait son patronage pour l'hôpital Notre-Dame. Le président de l'Association Saint-Jean-Baptiste est un personnage public, comme le maire. Il est de toutes les corvées officielles. Tous les organisateurs de soirées, de bals, de banquets, comptent sur sa présence et lui donnent la parole, avec ou sans avis préalable. Ultramontains et libéraux poursuivent maintenant leur guérilla jusque dans les séances de l'Association.

Laval tente d'obtenir à Québec la protection refusée à Londres. Elle annonce, pour la prochaine session du Parlement provincial, le dépôt d'un projet de loi reconnaissant d'une manière explicite son droit d'établir des succursales en dehors de la ville de Québec. Le premier ministre Chapleau, entre autres hommes politiques, est professeur à la Faculté de Droit de Laval. Mgr Taschereau promet de faire signer par tous les évêques une requête en faveur de ce bill. Cependant, les évêques ne sont pas si enthousiastes, et Mgr Lafèche refuse carrément de signer.

La requête signée par les évêques moins Mgr Lafèche est du 9 avril 1881. Le même jour, Mgr Fabre reçoit à Montréal Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Notre-Dame-de-Bellefontaine, venu préparer la fondation de la Trappe d'Oka. L'École intente son procès

2. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

le 14. Le sénateur Trudel est l'un de ses avocats. Laval prend, parmi les siens, le bâtonnier Alexandre Lacoste, le plus sage des amis de Chapleau. Et Chapleau, contrairement à la majorité des bleus, incline vers Laval. Il supporte de plus en plus mal l'accaparement des ultramontains et les remontrances d'Israël Tarte, leur allié.

À l'ouverture de la session provinciale, Charles-Louis Champagne, député des Deux-Montagnes, présente le bill de Laval :

L'Université Laval est autorisée à multiplier ses chaires d'enseignement dans les arts et autres facultés dans les limites de la Province de Québec.

Partisans et adversaires multiplient les pressions sur le gouvernement et sur les parlementaires. Mgr Taschereau envoie des lettres personnelles aux députés ; plusieurs destinataires de ces lettres les transmettent au camp adversaire³. À Montréal, une véritable organisation se met sur pied, avec l'encouragement des Jésuites, pour combattre le bill de Laval. Un comité de citoyens se forme exprès, sous la présidence du maire Beaudry, avec B.-A.-T. de Montigny pour vice-président et, parmi ses membres, François-Xavier Trudel, Alphonse Desjardins, Gustave Lamothe, Siméon Pagnuelo, Édouard Lefebvre de Bellefeuille, J.-L. Archambault et les professeurs de l'École de Médecine : Drs Hingston, d'Orsonneus, J.-Émery Coderre, Louis-B. Durocher, L.-A.-S. Brunelle, etc. L'élite montréalaise s'organise pour combattre le bill de Laval, pour interdire Montréal à l'université québécoise. Mgr Taschereau s'en offusque. Il fait observer à Mgr Fabre que ses diocésains résistent au désir peu équivoque du Saint-Siège. Mgr Fabre finit par demander, par exiger la soumission à ce désir. Il fait une communication à la presse le 29 avril 1881.

Frédéric Houde, le journaliste franco-américain qui a soutenu la motion Pagnuelo au congrès de 1874, est rentré au Canada, presque au lendemain du Congrès. Originaire de Louiseville, il s'est fait élire député — conservateur — de Maskinongé aux élections fédérales. Il a aussi acheté *Le Nouveau-Monde*, et dirige lui-même son journal. Il en simplifie le titre, qui devient *Le Monde*, et donne, le premier dans la province, la manchette aux nouvelles locales. L'esprit du journal ne change pas pour autant. *Le Monde* — le journal fondé, en somme, sur l'initiative de Mgr Bourget, le journal lu et encouragé par la très grande majorité du clergé dans le diocèse de Montréal, transgresse la défense de Mgr Fabre. Il réplique même à sa lettre :

L'Université Laval, corporation civile, s'adresse à la Législature pour obtenir certains privilèges. Nous avons le droit, il nous semble, de

3. Elles sont gardées aux Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

discuter l'opportunité et la justice de cette demande ; sinon, qu'on déclare une fois pour toutes que la presse catholique n'a plus de liberté d'appréciation dans cette province, sur toutes les questions où le nom de Laval se trouve mêlé.

L'exemple de Mgr Fabre demandant la soumission et le silence peut entraîner des indécis. Mais d'autres interventions contrebalancent. Mgr Lafèche fait connaître au sénateur Trudel, avocat de l'École de Médecine et de Chirurgie, son désaccord avec les évêques signataires de la requête en faveur de Laval. Mgr Lafèche autorise le sénateur Trudel à utiliser sa lettre. Plus retentissant encore : du Sault-au-Récollet, où il a repris ses invalides après son héroïque tournée de mendicité, Mgr Bourget adhère hautement à son tour au parti des Montréalais. Il écrit au président de l'École de Médecine une lettre affirmant sa conviction que les catholiques ne sont nullement tenus de défendre Laval.

Le Monde publie la lettre de Mgr Bourget. C'est un formidable stimulant. De Montréal partent, à l'adresse des députés, force suppliques et requêtes contre la succursale de Laval. Toute la bourgeoisie de Montréal, à de rares exceptions près, et l'on peut dire toute la ville de Montréal, maire en tête, suit cette affaire et ne veut pas de Laval chez elle. La cité trifluvienne, entraînée par son évêque, fait cause commune avec Montréal. Ailleurs, les curés font également signer des requêtes. Il en part de tous les coins de la province. Il en part des paroisses rurales où l'on porte un intérêt surprenant à l'enseignement supérieur ! Il se tient des assemblées où le tribun Cornélien tonne contre Laval.

L'initiative est hardie, de la part des curés, dans les diocèses où l'évêque favorise Laval. Mais presque tout le bas clergé embrasse le parti de Montréal et de l'École de Médecine. Puis, il y a l'exemple de Mgr Bourget dont la lutte tenace, malgré les infirmités de son âge et en dépit des échecs, paraît sublime. Dans toute la province, curés, vicaires et séminaristes vénèrent Mgr Bourget et même le tiennent pour un saint. Beaucoup le croient inspiré par Dieu et forment des vœux pour sa cause.

* * *

Le projet de loi attend l'examen d'un comité de la Chambre. L'Université sent le besoin de l'appuyer du dehors. À l'offensive de Mgr Lafèche et de Mgr Bourget, l'archevêque Taschereau se charge de répondre lui-même. Mgr Taschereau, silencieux au point de paraître peu sociable, accomplit tout un trajet en voiture sans ouvrir la bouche, si ses compagnons ne se chargent d'amorcer et de soutenir

la conversation. Mais quand il tient à divulguer une chose, il saisit sa plume avec une vive fermeté. Mgr Bourget, soutient-il, n'a plus le droit de se mêler de l'administration du diocèse de Montréal. Il exerce une influence indue (sic) et mine l'autorité de son successeur. Si on lui avait fait la pareille quand il était évêque de Montréal, et par exemple dans l'affaire des paroisses, qu'eût-il pensé et dit ?...

Mgr Bourget réplique à cette réplique le 16 mai. Le même jour, le sénateur Joseph-Hyacinthe Bellerose envoie de Saint-Vincent-de-Paul au *Monde*, qui l'insère, une lettre d'indignation contre la manière dont Mgr Taschereau traite le vieil évêque. Le sénateur prend à peine des gants pour accuser l'archevêque « d'insinuer des faussetés ». J.-L. Archambault écrit aussi au *Monde*, « avec la plus respectueuse déférence pour l'autorité de Sa Grâce », que rien n'est « moins correct » que les assertions de l'archevêque. Un professeur de l'École de Médecine et de Chirurgie, le Dr J.-G. Bibaud, écrivant au *Courrier de Montréal* de Ludger-Denis Duvernay, ne prend pas la peine d'employer une formule de respect pour accuser l'archevêque dont il dénonce « la faute grave, l'hypothèse déloyale... les sophismes pour donner le change au public » et il termine par ces mots, à l'adresse de l'archevêque et du recteur de l'Université : « Jamais personne n'aurait soupçonné que l'ambition et l'esprit de domination pouvaient pousser des hommes à d'aussi indignes empiétements, à semblable aberration de l'entendement humain ». Cette violence de ton, de la part d'un sénateur, d'un avocat et d'un médecin également distingués, montre à quel point les esprits s'échauffent.

Mgr Taschereau fait voter par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique une résolution appuyant le bill de Laval et la requête des évêques (18 mai). Il est vrai que les évêques constituent la moitié du Comité, sept membres sur quatorze, et influencent les autres. Mgr Lafèche seul vote contre.

Devant le Comité des bills privés, dans la seconde quinzaine de mai 1881, Trudel et Pagnuelo plaident pour l'École de Médecine, Alexandre Lacoste pour Laval. Lacoste est à la fois Montréalais, excellent avocat, conservateur notoire, fort actionnaire de *La Minerve* et ami intime du premier ministre de la Province. Il est même le seul conseiller de Chapleau indemne de soupçons et de critiques. Ce choix révèle la tactique de Laval, sûre des libéraux et qui cherche à gagner quelques conservateurs.

Wurtele préside le Comité, où siègent Taillon, Tarte et Mercier, entre autres. Le Dr E.-H. Trudel, président de l'École, et les avocats Trudel et Pagnuelo soutiennent que la lutte s'engage entre le monopole réclamé par Laval et la liberté d'enseignement, revendiquée par

Montréal. Ils disent que l'Université Laval exerce, dans la région de Québec, un véritable contrôle sur la presse, sur l'opinion, sur l'épiscopat même ; Montréal veut échapper à cette férule. Ils peuvent affirmer que les dix-neuf vingtièmes du clergé et de la population montréalaise *ne veulent pas* de la succursale ; la Législature imposera-t-elle une institution au peuple contre sa volonté ?

L'ex-recteur Hamel, devenu grand vicaire de l'archevêché de Québec, se place sous le couvert des décrets romains : « C'est le décret de Rome qui nous lie et c'est en vertu de ce décret que nous sommes à Montréal. Qu'il arrive, même quand le bill sera passé par tous ses stages, un document authentique de Rome disant : « Rome ne s'oppose plus à ce que Montréal ait une université indépendante ; nous retirons le bill... Nous n'avons pas eu tant de plaisir à Montréal jusqu'ici pour que nous soyons fort enclins à y rester... » Le Montréalais Taillon, secondé par Michel Mathieu, député de Richelieu, combat Laval ; et les Québécois Israël Tarte et Charles Langelier la défendent⁴. Chapleau, professeur à l'Université Laval, ami d'Alexandre Lacoste — et, disent les ultramontains soupçonneux, libéral de tempérament — incline, contre la majorité de son parti, vers l'Université.

Plus de 260 requêtes contre Laval, portant 6.937 signatures, sont déposées sur le bureau de la Chambre ; une centaine proviennent de la ville de Montréal. L'une d'elles, présentée par Taillon, est signée par 107 médecins montréalais ; une autre, par un grand nombre de prêtres ; mais, d'après Laval, d'autres pétitions portent des signatures d'illettrés, incapables de rien comprendre à cette querelle universitaire.

Le Comité termine ses travaux le 3 juin, en recommandant, par 16 voix contre 6, l'adoption du bill.

Taillon continue la résistance à la Chambre. Il affirme que Laval, par le jeu de ses influences et la menace à ses adversaires, fait régner la terreur. Entre Taillon et Chapleau, des incidents éclatent. Après quatre heures de discussion, le bill est voté par 31 voix contre 20, le 13 juin à minuit. Dans la majorité figurent tous les libéraux et un groupe de conservateurs, dont Chapleau.

Au Conseil législatif, Jean-Louis Beaudry, maire de Montréal, fait partie du comité d'étude. Il ne peut y empêcher une recommandation

4. Les délibérations du Comité, avec les dépositions de l'abbé Hamel et la plaidoirie d'Alexandre Lacoste, ont été publiées en brochure. Vol. 377 de la collection de brochures de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa. Les dépositions des adversaires de Laval ont été publiées par *Le Monde* (« Le plaidoyer de Trudel », dans le numéro du 25 mai 1881).

favorable, votée par 9 voix contre 4. Le Conseil législatif est à son tour inondé de requêtes. L'octogénaire James Ferrier — l'un des bienfaiteurs de l'Université McGill — en dépose douze. John J. Ross, diocésain de Mgr Lafèche, en dépose qui viennent des Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, de Saint-Paulin-de-Maskinongé, et même de Saint-Alexis-des-Monts. Louis Archambault, ancien député de l'Assomption, tourne en ridicule cette croisade de médecins, d'apothicaires et de curés qui, « du sein de leur pharmacie ou du fond de leur presbytère, s'échauffent à froid sur un sujet débordant de leur compétence, et lèvent les mains ou le bistouri au ciel, comme si une grande calamité menaçait la province parce que l'Université Laval enseigne à Montréal! » Le Conseil législatif adopte le bill par 6 voix de majorité.

* * *

L'École de Médecine et les adversaires de Laval ne désarment pas pour autant. À leur point d'exaspération, c'est impossible. Ils annoncent l'intention de solliciter le désaveu fédéral. *L'Électeur* proteste contre ces Canadiens français — ces Montréalais! — qui vont demander l'intervention fédérale dans une affaire provinciale, et en matière d'enseignement!

Les ultramontains décident d'agir, non pas à Ottawa, mais à Rome. Le Sénateur Trudel et le maire Beaudry s'embarquent ensemble. Mgr Bourget part à son tour le 13 août, dans le même but. C'est une forte délégation: l'ancien évêque, le maire de Montréal et un sénateur qui occupe, au passage à Lyon, la vice-présidence du congrès des juristes catholiques. Mais encore, une forte escorte accompagne Mgr Bourget: le Dr Trudel, président de l'École de Médecine, l'abbé Pierre-Jude-Amédée Dumesnil, professeur au Collège de Saint-Hyacinthe, et l'abbé Joseph Perrault. L'énergie de Mgr Bourget exalte ses partisans et force l'admiration de ses adversaires. Quand il quitte Montréal pour Québec à bord d'un bateau de la Compagnie Richelieu, la foule venue lui dire adieu sur le quai s'agenouille pour recevoir sa bénédiction. Au passage du bateau, les paroisses riveraines allument des feux de joie et tirent des salves de mousqueterie.

L'ancien évêque et ses compagnons emportent à l'adresse du Saint-Siège une série de requêtes, dont deux revêtent une importance capitale, à la fois par la qualité des signataires et par leur intention de résumer tout le débat. L'une est signée par la majorité du clergé de Montréal, l'autre par les « laïcs éclairés », c'est-à-dire par les

*Benjamin-Antoine Testard de
Montigny (1838-1899)*



*François-Xavier-Anselme Trudel
(1838-1890)*

Louis-Olivier Taillon (1840-1923)



Alphonse Desjardins (1841-1912)



*William Cornelius
Van Horne
(1843-1915)*



*Jean-Damien Rolland
(1841-1912)*

catholiques les plus influents du diocèse⁵. Les deux requêtes, et surtout celle des laïcs, reviennent sur la seule solution réelle, définitive :

... 10° — Qu'il n'y a au reste rien de surprenant dans cet état de choses, quelque regrettable qu'il soit, pour ceux qui connaissent bien les antipathies et les rivalités qui ont de tout temps régné entre les deux villes de Québec et de Montréal depuis leur fondation...

11° — Que, dans l'humble opinion des soussignés, ce remède serait dans l'établissement d'une université indépendante à Montréal...

« Pour ces considérations et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, les soussignés, comptant fermement sur le zèle apostolique de Votre Sainteté pour le plus grand bien de la Religion, ont la pleine confiance que leurs vœux seront exaucés par l'établissement d'une université catholique à Montréal. Cette faveur insigne les remplira d'une nouvelle ardeur pour tout ce qui concerne la prospérité de la sainte Église et l'exaltation du Saint-Siège apostolique pour lequel ils se proposent d'être plus que jamais dévoués comme des fils affectionnés.

La qualité des signataires, l'appui de Mgr Bourget et celui du maire de Montréal confèrent à ces deux suppliques un poids considérable. Mais Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi et frère du premier évêque de Sherbrooke, et le grand vicaire Hamel, de Québec, ont précédé Trudel, Beaudry et Mgr Bourget à Rome. L'université québécoise envoie toujours ses meilleurs sujets — ses futurs professeurs de théologie — se former à Rome, et le Saint-Siège lui en sait gré. Mgr Racine et le grand vicaire Hamel tiennent une longue conversation avec Léon XIII, saisissant de maigreur dans sa robe blanche. Puis le sénateur Trudel expose la thèse contraire. Enfin Mgr Bourget arrive le 3 septembre à Rome, en bonne santé. Il se jette aux pieds du Saint Père et dénonce le libéralisme de l'Université Laval à ce pape qui, au contraire de son prédécesseur et de son successeur, manifestera pendant tout son règne une véritable sympathie pour le libéralisme politique. Léon XIII est ascétique, à la fois diplomate et volontaire. Il écoute le vieil évêque de Montréal. Il désigne trois cardinaux pour étudier l'affaire, puis la fait plaider devant lui, à la Sacrée Congrégation. Les plaidoiries terminées, il décide : « Il faut exécuter le décret. » (12 septembre).

De Rome, Mgr Racine et le grand vicaire Hamel télégraphient à Mgr Taschereau que l'Université a gagné sa cause. Mais l'abbé Dumésnil télégraphie de son côté au « recorder » de Montigny que la

5. Les deux longues requêtes, intégralement publiées dans le tome III de notre *Histoire de la Province de Québec*.

décision n'est pas finale ; il termine sa dépêche par ces mots : « Confiance. Travaillons ferme. »

Le Supérieur du Séminaire de Québec télégraphie alors au grand vicaire Hamel pour lui demander des éclaircissements. Sur ces entrefaites, Mgr Racine et l'abbé Hamel ont quitté Rome. C'est le cardinal Simeoni lui-même qui répond : « La nouvelle donnée par Dumesnil est dénuée de fondement. » On reçoit en effet la lettre officielle de la Sacrée Congrégation de la Propagande, datée du 15 septembre 1881 :

À Monseigneur l'Archevêque de Québec,
Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le Saint-Père, ayant mis à l'examen la question soulevée de nouveau au sujet de l'Université Laval et de la succursale établie à Montréal, a ordonné expressément, dans l'audience extraordinaire d'hier, tenue pour traiter uniquement de cette affaire, de signifier à Votre Seigneurie que c'est sa volonté décidée que l'on doit s'en tenir au décret de cette Sacrée Congrégation, émané le premier jour de février 1876, et continuer d'y donner exécution...

Mgr Taschereau communique le texte des instructions romaines, avec un commentaire. Mgr Fabre engage son clergé, par circulaire du 9 octobre, à se soumettre de bon cœur à la décision du Saint-Siège.

L'École de Médecine signale encore la possibilité des recours civils, aux tribunaux, au Parlement fédéral, au Conseil Privé. Ce qui permet à *La Patrie* d'écrire : « Les programmistes contestent l'autorité du Pape et veulent le faire condamner comme libéral. »

Mais à Rome Mgr Bourget, le sénateur Trudel et l'abbé Dumesnil, prévoyant de nouvelles contestations judiciaires où l'Université s'appuierait sur le désir du Saint-Siège, comme elle a fait devant le Parlement de Québec, signent une déclaration et l'envoient à l'École de Médecine⁶ :

Dans nos conversations avec les cardinaux... nous avons reçu la déclaration formelle et plusieurs fois réitérée que le Saint-Siège est resté complètement étranger au côté légal de la succursale de Laval à Montréal ; que ni le Saint-Siège ni la Congrégation de la Propagande n'ont jamais donné d'ordre ou formulé de désir pour amener les membres du Parlement à voter la loi de Québec, et que le Saint-Père et la Congrégation entendent toujours demeurer neutres dans cette question légale qui regarde le pouvoir civil, et dans laquelle

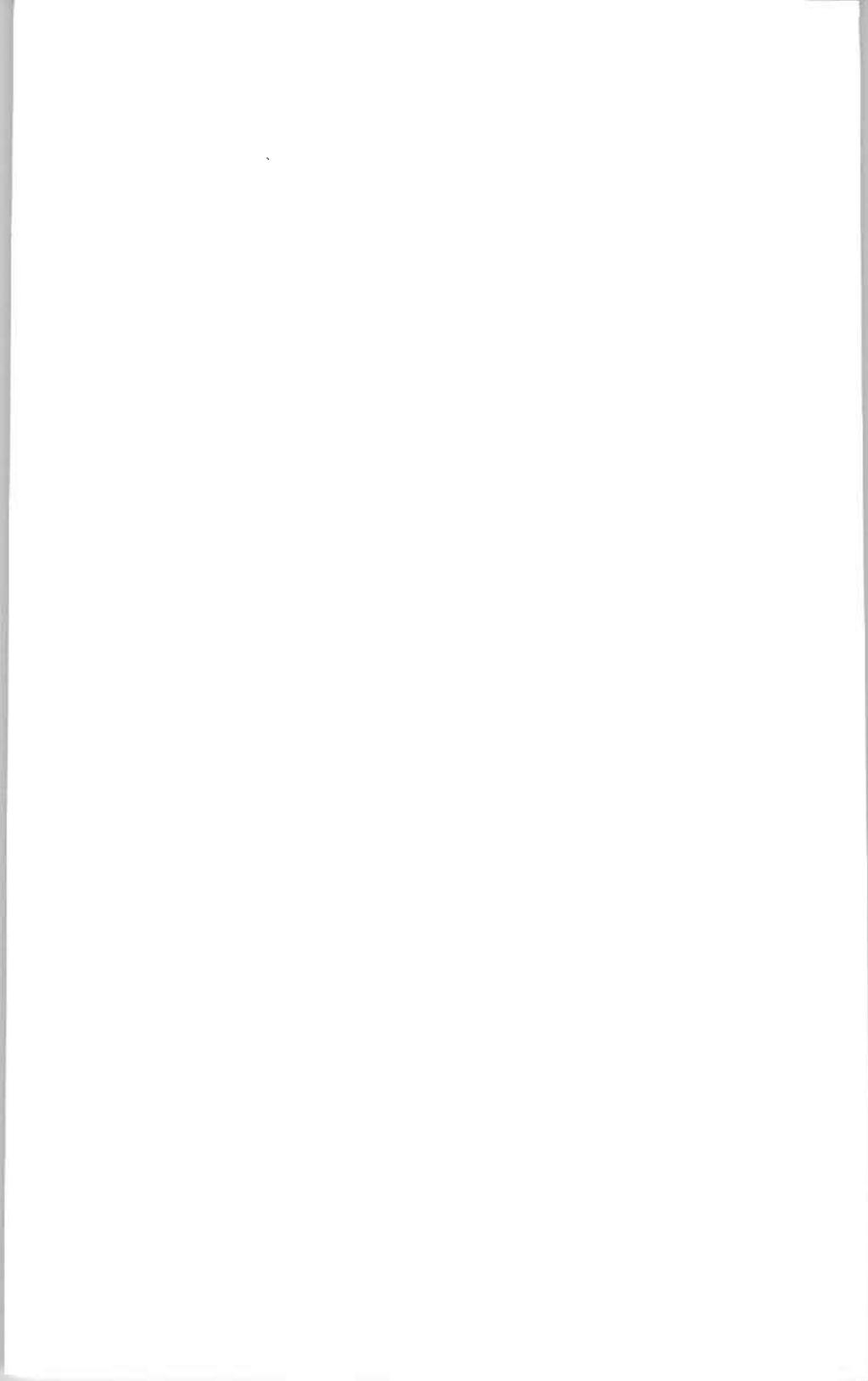
6. Derniers documents relatifs aux difficultés survenues entre l'Université Laval et l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal (Imprimé par l'École, 1883).

par conséquent les membres des différentes Chambres conservent toute liberté d'action.

Rome, 10 octobre 1881.

Avant de s'embarquer pour le retour, Mgr Bourget envoie une longue lettre d'encouragement à ses chers collaborateurs MM. Dumésnil, Villeneuve et Trudel, restés à Rome⁷. Mgr Lafèche à son tour part pour Rome, avec l'abbé Edmond Moreau, curé de Saint-Barthélemy et ancien aumônier des zouaves pontificaux. Ils se croisent en mer avec Mgr Bourget, qui rentre.

7. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.



9

Rétablissement, après la crise

LA CRISE économique est virtuellement terminée. Les dépôts augmentent dans les banques. Les faillites sont moins nombreuses. Le rapport annuel du Board of Trade constate des progrès sensibles dans toutes les branches. La Banque de Montréal signale fièrement qu'un jour d'échéance pas un seul billet sur deux mille n'est protesté. Cette grande institution financière, la plus puissante du pays, au capital de douze millions, poursuit d'importantes transactions aux États-Unis. Elle construit son propre immeuble à Winnipeg et loue l'étage supérieur au Pacifique-Canadien. Les milieux financiers expriment leur confiance dans une entreprise en la disant « solide comme la Banque de Montréal ».

La Sun Mutual Life distribue des bénéfices, et ouvre une agence à la Jamaïque (1880). La troisième génération de Molson et la troisième génération de Dawes développent les brasseries fondées par leurs grands-pères. Henry Birks, employé chez Savage and Lyman, horlogers-bijoutiers de la rue Notre-Dame, dont la firme est entrée en liquidation pendant la crise, ouvre un magasin à son compte rue Saint-Jacques (1879). Jean-Baptiste Rolland, l'ancien président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, a toujours son magasin-atelier de librairie-papeterie-reliure-édition rue Saint-Vincent. Il a 66 ans, mais ses deux fils, Jean-Damien et Stanislas-Jean-Baptiste, travaillent avec lui. Jean-Baptiste Rolland est, à l'échelle canadienne-française, un émule des géants écossais de Montréal. Il veut fonder sa propre fabrique de papier. Il pense à Chambly, puis à Valleyfield, mais des incon-

vénients apparaissent. Le curé Labelle entend parler du projet et ne fait ni une, ni deux. Il arrive en trombe chez Rolland et fait briller à ses yeux les avantages de Saint-Jérôme, où l'industriel trouvera des ressources hydrauliques, une main-d'œuvre laborieuse, à proximité de la métropole, et, grâce au chemin de fer du Nord, des facilités d'expédition. La Compagnie Rolland édifie un « moulin » à Saint-Jérôme. La première feuille de papier en sortira au mois de mai 1882.

Les hommes politiques conservateurs attribuent à la protection douanière le regain de prospérité, simple corollaire du rétablissement américain. La protection douanière aide cependant des industries, le textile en particulier. Aux filatures de coton d'Hochelaga et de Valleyfield, fondées en 1873 et en 1874, s'ajoutent la Coaticook Mills Company en 1879, la Chambly Cottons Company à Chambly en 1882, la Merchants' Manufacturing et la Sainte Anne's Spinning à Montréal en 1882. George Drummond, qui attribuait les difficultés de son beau-père Redpath à l'insuffisance du tarif douanier et qui a conduit la campagne protectionniste de 1878, a fondé la Canada Sugar Refining Company, aussitôt la victoire conservatrice et le retour à la protection douanière assurés. Un jeune Allemand de bonne famille, Alfred Baumgarten, émigré aux États-Unis, entrevoit aussi l'avenir que la politique protectionniste peut assurer à l'industrie canadienne. Il vient à Montréal, y trouve des associés et fonde la Saint Lawrence Sugar Refinery. Une trentaine de fabriques de chaussures occupent 3.500 personnes. La Slater Shoe prospère. Jean-Baptiste-Avila Corbeil transfère rue Notre-Dame sa fabrique de chaussures qui, de simple atelier, devient une véritable usine. Des inventeurs canadiens perfectionnent les machines importées; nos usines abordent la fabrication de la chaussure fine, et l'industrie américaine perd le marché canadien. Une paire de chaussures se vend en moyenne \$1.20. Des Juifs émigrés — parfois à demi chassés — d'Europe centrale ou orientale se sont d'abord réfugiés en Angleterre, et ce pays se débarrasse d'eux en les réexpédiant, démunis de tout, au Canada. La Young Men's Hebrew Benevolent Society a protesté, dès novembre 1875, sur la proposition du rabbin Abraham de Sola, contre ce procédé qui impose une charge excessive à la communauté juive de Montréal¹. L'Angleterre n'en tient pas compte quand des pogroms en Russie, commencés en 1881, provoquent un regain d'émigration — ce qui double en un an la population juive de Montréal. Mais plusieurs de ces Juifs, ne sachant ni le français ni l'anglais, ouvrent des ateliers de confection. Le tabac à chiquer de la W.C. McDonald a fait la conquête du pays. Tous les laboureurs, pêcheurs,

1. Archives du Canadian Jewish Congress.

marins, trappeurs, bûcherons et cheminots canadiens, indiens et même esquimaux mâchonnent le tabac apprêté rue Ontario. Louis-Ovide Grothé a fondé une fabrique de cigares rue Notre-Dame en 1878. Il importe le tabac de Cuba et des États-Unis, mais ses ouvriers ont le tour de main, et ses marques « Boston » et « Peg Top » rivalisent en popularité avec les « petits cœurs » de McDonald. Toutes ces initiatives résorbent le chômage. L'Union des Cigariers, dispersée par la « dépression », s'est reformée dès 1880 ; elle prendra souvent la tête des mouvements ouvriers.

Chapleau et Sénécal ont placé un emprunt de la Province en France, par l'intermédiaire des frères Cahen d'Auvers, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et conçu un vaste plan d'échanges économiques entre les deux pays. Une mission française vient au Canada. Conservateurs et libéraux de Montréal s'unissent pour la banqueter au Windsor. Les grands projets étaient prématurés, mais il s'en réalise quelque chose. La Banque de Paris et des Pays-Bas prend part prépondérante à l'établissement à Montréal du Crédit Foncier Franco-Canadien, sur le modèle du Crédit Foncier français. Cette institution de prêts hypothécaires, à taux légal, rendra service en facilitant l'accès de la propriété à des épargnants canadiens. À la constitution définitive du Conseil d'administration, en janvier 1881, le baron Edmond Joubert, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, est élu président et Chapleau vice-président. Avec eux siègent dans le Conseil le trésorier provincial Wurtele, le gros marchand de vins de Beaufort, le Dr Lachapelle et Isidore Thibaudeau. Un bon dosage de bleus (sans ultramontains) et de rouges. Isidore Thibaudeau, frère de Rosaire, est le député fédéral de Québec-Est qui a renoncé à son siège pour faire place à Laurier. Jean de Beaufort passe pour libéral en politique, mais, bleus ou rouges, les amateurs de Saint-Émilien fraternisent dans son magasin. Des pourparlers de coalition entre Chapleau et Mercier s'y sont même amorcés.

La Compagnie Allan — « Allan Line » — reste la reine de la navigation transatlantique. Le Beaver Line végète, mais persiste. Les frères Donaldson, de Glasgow, forment la Donaldson Line, qui établit un service entre Glasgow et Montréal. La Mississippi and Dominion Steamship Company, formée par des négociants britanniques pour le service de la Nouvelle-Orléans en hiver, de Québec et de Montréal en été, abandonne le service de la Nouvelle-Orléans pour se consacrer à la route du Saint-Laurent. On l'appelle par abréviation la Dominion Line. Les passagers préfèrent la ligne Allan, dont l'organisation est plus complète et dont les bateaux sont plus rapides. Mais la concurrence fait baisser les prix. Une compagnie anglaise, la Temperley Ross Line, de William Ross, assurant un service entre

Londres et Montréal, se spécialise dans le transport du bétail. Un armateur écossais, William Thomson, possède aussi une petite flotte, la Thomson Line, qui se spécialise dans le transport des fruits. Les importateurs américains ont constaté que les fruits transportés par la route du nord, plus fraîche, arrivent en meilleur état que s'ils étaient dirigés d'Europe sur New-York ou la Nouvelle-Angleterre. Les bateaux de Thomson apportent à Montréal les oranges, les citrons, les raisins chargés à Naples, à Marseille, à Cadix ou à Malaga, et les commissionnaires de Boston, de New-York et de Chicago viennent à Montréal, acheter aux enchères ces fruits que le Grand-Tronc transporte à des taux raisonnables. La Thomson Line charge du grain comme fret de retour².

Le nombre des océaniques venant chaque année reste sensiblement le même qu'une dizaine d'années plus tôt ; 700, mais leur tonnage est passé de 400.000 à plus de 500.000 tonnes. Les remorqueurs empanachés de fumée s'essouffent sur le fleuve. Les débardeurs se mettent en grève, en juillet 1881, ce qui est en quelque sorte bon signe car les ouvriers sont moins exigeants quand le travail manque, et des bagarres les mettent aux prises avec les policiers. John Young est mort en 1878, avant le retour des conservateurs au pouvoir — à temps sans doute pour ne pas perdre de nouveau sa présidence. Un autre Écossais lui succède, Andrew Robertson, qui a été l'associé puis le successeur des Stephen dans leur commerce. Andrew Robertson a présidé successivement ou simultanément la Saint Andrew's Society, le Board of Trade et l'Hôpital Général protestant. Il aime le port comme John Young l'a aimé, et veille à l'approfondissement du chenal, au prolongement des quais et à la protection contre les inondations. Le chenal atteint ses 25 pieds.

Pour approfondir le chenal de 20 à 25 pieds et prolonger les quais, la Commission du port a contracté une dette qu'elle souhaite transférer à l'État fédéral. Le sénateur Trudel l'appuie. Le sénateur Trudel présente aussi les doléances des commerçants montréalais se plaignant de la proportion insuffisante des exportations canadiennes acheminées par la voie du Saint-Laurent. La représentation de la Ville et du Board of Trade à la Commission du port assure une collaboration fructueuse. Jean-Louis Beaudry représente lui-même la Ville et Hugh McLennan représente le Board of Trade. Les Montréalais consacrent une extrême vigilance aux intérêts de leur port. Le Grand-Tronc et les canaux américains drainent une forte partie du commerce de l'Ouest vers Boston et Portland. Le Board of Trade,

2. Pour cette reconstitution, voir Archives de la Shipping Federation of Canada, et Henry Fry : *The History of the North Atlantic Steam Navigation*.

appuyé par Trudel, en attribue la faute aux taux de quayage et de manutention, trop élevés dans les ports canadiens³.

Le rôle des chemins de fer est considérable, et destiné à s'amplifier. Certes, le Grand-Tronc a bon dos, mais son activité n'entraîne pas que des inconvénients. Les chemins de fer favorisent l'exportation agricole aux États-Unis. Grâce à eux, le transport du foin de la région montréalaise aux États-Unis est tombé en quelques années de douze à quatre dollars la tonne ; le transport d'un cheval, de quinze à neuf dollars⁴. À leur tour, les réseaux trouvent et trouveront du fret. Le Grand-Tronc, qui prédit en Angleterre le déficit de toute exploitation ferroviaire au Canada pour torpiller les emprunts de ses rivaux, a offert à la fin de 1880, pour la première fois, un dividende à ses actionnaires.

Le Grand-Tronc n'aide pas les fermiers de la région de Longueuil à traverser le fleuve pour porter leur lait, leur beurre, leurs volailles et leurs œufs au marché Bonsecours. En été, on traverse par bateau. En hiver, on ménage sur le fleuve engourdi un chemin, balisé avec des sapins plantés dans la glace et qui semblent en sortir comme s'ils y poussaient. La Ville de Montréal paie la moitié des frais. Or, Sénécal a une idée. Il fait inaugurer par le South Eastern un chemin de fer sur la glace, entre Hochelaga et Longueuil, pendant l'hiver de 1880 à 1881. Téméraire initiative, digne de ce curieux génie ! Le Grand-Tronc en est mécontent. Mais une locomotive rompt la glace et s'engloutit dans le fleuve ; l'aventure devra s'abandonner en 1882.

Le très gros morceau, la très grosse affaire, c'est le Pacifique-Canadien. Le syndicat présidé par Stephen avec McIntyre et Angus pour adjoints attire un bon « railroad man » américain, William Cornelius Van Hornø, directeur général du Chicago, Milwaukee and Saint Paul Railroad. Van Horne a du sang hollandais, français et allemand. Il a commencé sa carrière comme petit télégraphiste. C'est donc l'Américain type de cette fin du dix-neuvième siècle. S'il fixe un très bref délai pour l'exécution d'un travail, l'employé répondant : « C'est impossible ! » est congédié sur-le-champ. Van Horne est séduit par l'ampleur et les difficultés de la tâche. Il vient à Montréal, s'entend avec Stephen, McIntyre et Angus. Il conseille au réseau de posséder ses wagons-lits, ses wagons-restaurants, son service de télégraphe et son service de messageries. On s'accorde à vouloir fabriquer le plus possible de matériel au Canada. La Compagnie achète

3. Sénat, séance du 27 avril 1880.

4. Chiffres cités par le député Poulin, de Rouville, à la Législative, le 2 avril 1884.

deux cents acres de terrain à Montréal pour édifier les usines qui porteront — et perpétueront — le nom d'Angus. Et Van Horne part pour l'Ouest, où des villages de tentes commencent à champignonner le long de la future voie. Un matin, près du lac des Bois, il aperçoit un prêtre qui, debout sur un rocher, un crucifix à la main, harangue une petite foule — hommes, femmes et papoues — d'Indiens attentifs. C'est le Père Lacombe. Van Horne admire le missionnaire, lui voue de l'amitié — et se promet de l'utiliser.

Le Grand-Tronc réagit. La distribution du premier dividende lui confère de l'assurance. À l'assemblée des actionnaires, sir Henry Tyler, président, lance une violente attaque contre le Pacifique-Canadien. Stephen réplique. La voie du Grand-Tronc, dit-il, est congestionnée ; les expéditions de Montréal à Winnipeg prennent de quatre à huit jours ; nous réduirons ce délai. La rivalité du Grand-Tronc et du Pacifique-Canadien rappelle celle de la Compagnie du Nord-Ouest et de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Cependant, cette polémique rend intenable la position de Stephen à la présidence de la Banque de Montréal. Stephen renonce à cette présidence en juin 1881. Charles Smithers, ancien agent de la Banque à New-York, qui a remplacé Angus comme directeur général, devient président. C'est un banquier de carrière. Stephen a présidé la Banque de Montréal pendant des années de malaise économique, ce qui ne lui permet pas d'invoquer de formidables différences entre les statistiques à son accession et à sa démission. Mais la Banque a traversé la crise sans s'affaiblir, ce qui est déjà très beau. Après la démission de Stephen, la Banque de Montréal est plus à son aise pour souscrire un très gros paquet d'obligations du Pacifique-Canadien.

Avec des hommes de ce calibre, la ville industrielle se remet vite. Les Montréalais, conscients des avantages géographiques de leur ville, veulent en faire le débouché du commerce de l'Ouest, et la question se discute dans les élections fédérales ou municipales.

Jean-Louis Beaudry tient sa mairie bien en mains. George Washington Stephens, conseiller municipal du quartier du Centre depuis 1868, n'a pas brigué le mandat de premier magistrat depuis son humiliante défaite de 1874, où il a recueilli, sixième et dernier de la liste, huit voix pour tout potage. Mais son ancienneté lui vaut de remplir, à l'occasion, les fonctions de pro-maire. Et Stephens s'est constitué, à l'hôtel de ville, le surveillant des dépenses publiques, le censeur impitoyable des pratiques le moins indécates. Il s'est ainsi gagné, son physique — sa tête de bouledogue — aidant, le surnom de « chien de garde ». Montréal règle ses comptes avec le gouvernement provincial, le 5 août 1881, par un chèque de \$575.000.

Le contrat de la City Passenger Railway expire en 1882. La Compagnie entretient une quarantaine de voitures et près de 400 chevaux. Elle assume un service que le climat complique, et les plaintes ne manquent pas. Le Conseil municipal décide de prendre le contrôle direct des tramways, puis il revient, après un mois de réflexion, sur cette décision. Le téléphone n'est plus la fantaisie de quelques maisons d'affaires. La Montreal Telegraph Company a ouvert le premier central téléphonique, dans l'immeuble de la Banque d'Épargne (à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Jean), en mai 1879. La Dominion Telegraph Company, sa rivale, en a ouvert un rue Saint-François-Xavier, presque tout de suite après. La Dominion Telegraph publie le premier annuaire téléphonique de Montréal — une brochurette — en 1880. Un Bostonnais, Charles Fleetford Sise, établit la Bell Telephone Company of Canada et achète les services téléphoniques des deux compagnies de télégraphe. Le siège de son entreprise est à l'étage supérieur de la Banque d'Épargne. La première opératrice, Lily Camp, entre en fonctions. Tous les grands bureaux auront bientôt le téléphone. Le service interurbain est inauguré avec Lachine en 1881.

Montréal, avec ses brasseries, son industrie textile, ses fabriques de chaussures, ses raffineries de sucre, ses entreprises de toutes sortes, est au douzième rang des villes industrielles en Amérique. La valeur immobilière imposable, montée à \$43.000.000 en 1870, à \$79.000.000 en 1875, était retombée à \$64.000.000 en 1880. Elle remonte. Les municipalités de banlieue, théâtre de la plus vive spéculation — l'affaire des Tanneries et celle du canal Lachine en témoignent — avaient arrêté leurs travaux. La construction d'une église rue Rachel, dans la municipalité de la Côte-Visitation, en était restée aux murs de soubassement. Tout reprend avec plus d'ardeur que jamais. Le village de Notre-Dame-de-Grâce, en progrès, a changé son nom en celui de village de la Côte-Saint-Antoine (1879). La rue Notre-Dame s'étire, à l'est et à l'ouest, imprégnée d'odeurs de plus en plus fortes, du centre aux extrémités de son parcours : les billets de banque, l'encens, l'encre d'imprimerie, le cuir des tanneries. La rue Dorchester abrite encore de belles résidences, mais la rue Sherbrooke se garnit à son tour de maisons cossues, à l'ouest jusqu'à la rue Guy, au-delà de laquelle il n'y a plus qu'un trottoir en bois, sur le côté nord, à l'est jusqu'à la rue Amherst, où les maisons font place à des fours à sécher la brique. D'autres rues s'élancent vers le nord, vers la demi-campagne, au pied du mont Royal, où retentit le chant du coq. Des résidences d'été s'étalent encore dans ce secteur. Que dis-je ? Le haut de la rue Saint-Denis — rue élégante — se peuple, au point que les maisons de rapport de Gustave Drolet et de

Jean-Baptiste Rolland, construites en pleine campagne en 1875, seront bientôt en pleine ville.

En pleine ville moderne. L'ébéniste montréalais J.I. Craig, qui a visité l'Exposition de Paris en 1878, en a rapporté des idées. Il fabrique lui-même des générateurs de type Gramme, et la Ville l'autorise à donner des démonstrations. La première s'effectue rue Bonaventure (Saint-Jacques) entre la rue des Seigneurs et la rue Guy (1879). Il illumine aussi l'intérieur de l'église Saint-Joseph pour la messe de minuit. Il forme une compagnie, la Phoenix Electric, pour exploiter son invention. Mais les commissaires du port le devançant en achetant un générateur Brush. Le premier éclairage électrique permanent, à Montréal, fait son apparition sur les quais le 1^{er} janvier 1882.

On n'enlève toujours pas la neige au fur et à mesure de sa chute. On l'accumule le long des trottoirs, en une chaîne de talus, derrière laquelle les passants disparaissent. Et le printemps venu, quel ruissellement ! Les voyageurs s'en plaignent. D'autres, tels les membres de la délégation française venue après les accords avec le gouvernement Chapleau, s'étonnent de l'apparence anglaise de Montréal (et de Québec). Une multitude de rues portent des noms de gouverneurs généraux, de villes anglaises, de résidences royales d'Angleterre, d'hommes politiques ou d'illustrations militaires d'Angleterre. Les délégués parisiens n'ont pu se faire servir en français à l'hôtel Windsor (ni à l'hôtel Saint-Louis à Québec). Ils ont cependant percé le mensonge des apparences et rencontré une élite qui fait honneur au jeune pays. Il n'existe pas, il est vrai, de compagnie littéraire organisée. Mais Montréal a toujours été mélomane. Des Allemands, organistes, accordeurs, importateurs d'instruments ou professeurs de musique, ont joué le rôle de pionniers. Des musiciens licenciés des régiments anglais — dont plusieurs sont d'origine allemande —, restés au pays et entrés au service du Grand-Tronc, constituent une excellente fanfare. La Montreal Philharmonic, qui donne des séries de concerts depuis quelques années, réunit des chœurs de 250 voix. L'Orchestre symphonique de Boston et de petites troupes italiennes d'opéra se font entendre au Mechanics' Hall. Il faudrait une plus grande salle, pouvant accueillir un plus vaste auditoire, pour que la visite de troupes étrangères fût rentable. Sir Hugh Allan commande la construction d'un nouveau théâtre, The Academy of Music, rue Victoria, et cette belle salle de 2.000 places supplante le Théâtre Royal. La Philharmonique est de fondation anglaise, mais le Montréalais Guillaume Couture, rentré de Paris où il a été maître de chapelle à Sainte-Clotilde, en prend la direction en décembre 1880. Guillaume Couture organise des représentations de Wagner. La Montreal Art

Association organise désormais des expositions dans son propre immeuble, square Phillips.

Le quincaillier en gros Joseph Bowles Learmont, antiquaire et collectionneur de classe, possède plus de cent éditions rares de la Bible, force gravures, des manuscrits et même, affirme-t-on, des incunables. Passionné de Wolfe comme George Simpson l'était de Napoléon, il soigne surtout une extraordinaire collection de documents se rapportant à son héros. Il acquiert en Angleterre la maison natale du vainqueur des Plaines d'Abraham, « pour en assurer la propriété au peuple canadien, sans distinction de race, de langue ou de religion ». L'intention est bonne. Learmont s'attend-il à ce que l'évocation du général Wolfe soulève l'enthousiasme des Canadiens français ?

* * *

Les ultramontains ont consolidé leur équipe dans les batailles contre l'Université Laval. Ce sont des hommes de valeur, dignes dans leur vie privée, sincères dans leurs convictions, et d'autant plus forts. Ils comptent sur l'appui de Mgr Bourget, du maire Beaudry, des Pères Jésuites, de l'École de Médecine, des diocésains de Mgr Laflèche aux Trois-Rivières et du Cercle Catholique à Québec. Ils souffrent de moins en moins Chapleau, le protecteur de l'Université Laval, qui les souffre de moins en moins. C'est en rongant leur frein qu'ils laissent Chapleau faire et gagner les élections du 2 décembre 1881. Les conservateurs remportent un triomphe sans précédent. À Montréal, cependant, les honneurs sont partagés. Louis Beaubien est réélu par acclamation dans Hochelaga. Taillon remporte, à Montréal-Est, la plus forte majorité de la province. Mais le libéral McShane conserve la division de Montréal-Ouest et un autre libéral, George Washington Stephens, devient député de Montréal-Centre. Stephens s'est d'abord imposé, comme avocat, en faisant reconnaître la validité d'un mariage entre Indiens célébré suivant la coutume de la tribu. Il s'est ensuite affirmé comme le « Watch dog » de l'Hôtel de Ville. Stephens renonce au mandat municipal conservé depuis quatorze ans pour transférer sa vigilance à l'Assemblée provinciale.

Louis Beaubien est élu, en février 1882, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, que son père a présidé en 1859.

Chapleau semble tenir la province dans le creux de sa main. Il se sait pris pendant entre l'enclume ultramontaine et le marteau libéral.

L'École de Médecine et ses partisans, c'est-à-dire l'opinion mont-réalaise, ne se tiennent pas encore pour battus, et gardent espoir dans les démarches que le sénateur Trudel, Mgr Lafèche, les abbés Moreau, Dumesnil et Villeneuve s'obstinent à poursuivre à Rome. Trudel rentre au début de l'année, mais les autres missionnaires de Montréal prennent à Rome leurs quartiers d'hiver. Un pamphlet paraît à Montréal, attribué à un Jésuite. Il accuse une fois de plus l'Université de sympathie pour les philosophes du XVIII^e siècle, précurseurs du libéralisme. À l'en croire, le niveau des études est plus bas à Québec qu'à Montréal. *L'Électeur* réplique en défiant les élèves du Collège Sainte-Marie de Montréal, tenu par les Jésuites, d'égaliser dans un concours en grec et en latin, en thème, en version et en dissertation, les élèves du Séminaire de Québec. Étudiants et collégiens prennent parti pour les professeurs respectifs, et la rivalité est vive.

Cependant, Mgr Lafèche, et surtout l'abbé Dumesnil, que nulle dignité épiscopale ne protège, sont reçus froidement dans la Ville éternelle. Léon XIII s'impatiente de leur insistance. Le cardinal Simeoni écrit à Mgr Taschereau (31 décembre 1881) :

Le Saint-Père... a de nouveau ordonné d'écrire à Votre Seigneurie que c'est Sa volonté expresse que l'on observe rigoureusement les deux décrets donnés par Sa Sainteté sur les susdites questions en septembre dernier, et que les individus qui se disent défenseurs de Montréal et qui restent encore à Rome le font contre la volonté du Saint Père...

Mgr Taschereau communique cette lettre à la presse, avec prière d'insérer sans commentaire. Mais le mot *individu* appliqué par le préfet de la Propagande à l'évêque des Trois-Rivières choque ses diocésains, ses amis et ses partisans. *La Patrie*, trop heureuse, retourne le fer dans la plaie. *Le Monde* publie un article violent, accusant sans détour l'archevêque de Québec d'avoir trompé les congrégations romaines. Cet article, dans l'organe favori du clergé — au moins du diocèse de Montréal — produit une sensation intense. Mgr Fabre met Frédéric Houde, député fédéral de Maskinongé et propriétaire du *Monde*, en demeure de désavouer l'article. Pour un ultramontain, soldat du Christ, sachant le prix de la discipline, cette injonction porte un rude coup. Mais comment céder, même au plus respecté des pasteurs, lorsqu'on a reçu une mission et qu'on a la certitude — douloureuse, sans doute, mais glorieuse, et d'une clarté aveuglante — de servir l'Église éternelle, contre l'évêque, contre l'épiscopat, contre les conciles, contre la Sacrée Congrégation romaine, contre... hélas ! contre le Saint Père s'il est trompé ! Frédéric Houde renonce à la direction et même à la propriété du *Monde* ; il se démet pour ne pas se soumettre. Prêtres, médecins, avocats, viennent

le complimenter de préférer « la ruine au déshonneur ». *Le Canadien* de Québec — Israël Tarte — constate : « Les bureaux de notre confrère ont été, pendant toute la journée de samedi, encombrés de personnes appartenant aux classes les plus élevées de la société. »

Mgr Taschereau fait lire un mandement dans les églises de son diocèse le 5 février. Mais les adversaires de Laval, sous les coups qui pleuvent, bataillent avec une opiniâtreté inouïe. Le Dr Elzéar Paquin, ancien élève de l'École de Médecine, publie une brochure dont le titre indique assez l'esprit : « La conscience catholique outragée et les droits de l'intelligence violés par les deux défenseurs de l'Université Laval, Sa Grâce Mgr Taschereau, archevêque de Québec, et Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal. » Et Mgr Laflèche, malgré les avanies qu'il vient de subir, adresse aux cardinaux de la Propagande un mémoire — une synthèse de trame serrée, appuyée de nombreuses pièces documentaires — où il fait ressortir, comme le Dr Paquin, que le conflit universitaire est l'aspect extérieur d'un profond conflit d'idées. Il lie en un faisceau toutes les difficultés religieuses — l'Institut Canadien, l'affaire Guibord, les procès en influence indue —, pour en faire ressortir la commune nature : infiltration du libéralisme dans le Canada catholique et résistance acharnée des défenseurs des bons principes.

* * *

La question ferroviaire passionne en même temps l'opinion. La question ferroviaire, c'est-à-dire la question du Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, souvent appelé le Chemin de fer du Nord, propriété provinciale que le gouvernement Chapleau se propose de vendre.

Il n'est pas douteux que Sénécal ait amélioré ce chemin de fer. Au début de 1882, il s'occupe de lui assurer des correspondances à ses deux extrémités. Le réseau provincial s'emboîterait dans le réseau transcontinental, formant de l'Atlantique au Pacifique une seule grande ligne de communication. Et Montréal constituerait bien le débouché du commerce de l'Ouest.

Pour Chapleau, et pour la province tout entière, l'idéal serait de vendre le Chemin de fer du Nord au Pacifique-Canadien dont la construction, sous l'impulsion de Van Horne, progresse dans les prairies de l'Ouest. Chapleau revient à la charge auprès de sir John A. Macdonald. Il use d'un stratagème en feignant d'étudier une offre avantageuse du Northern Pacific, le grand rival américain du C.P.R. Sir John alerte la Compagnie du Pacifique qui ne veut à

aucun prix laisser le N.P. prendre pied au Canada⁵. Mais George Stephen évente la ruse et se fait prier. Chapleau insiste encore auprès de sir John, qui aura besoin de lui aux élections fédérales, maintenant très prochaines. Sir John intervient enfin : le Pacifique offre d'acheter la section ouest du chemin de fer, de Montréal à Ottawa, qui complète son réseau, mais non pas la partie est.

D'autres acquéreurs éventuels font des ouvertures. Des capitalistes anglais chargent Hugh Allen d'entrer en pourparlers avec le gouvernement provincial. Sénécal lui-même achèterait volontiers le Chemin de fer du Nord. Il se forme bientôt deux syndicats rivaux, dirigés l'un par Sénécal, l'autre par sir Hugh Allan, et comprenant tous deux des hommes politiques. Chapleau favoriserait volontiers Sénécal, mais le syndicat Allan présente une offre supérieure et s'est ménagé des amitiés — celle de Louis Beaubien, entre autres. Les haines contre Sénécal restent vives, et l'on risque de soulever l'opinion. Sénécal et Chapleau se rabattent sur un autre projet : vente de la partie Ouest réputée la meilleure et mesurant 140 milles, au syndicat du Pacifique, et vente de la partie Est, mesurant 213 milles, au syndicat Sénécal. Montréal se réjouit à l'idée de devenir le terminus du Pacifique, mais Québec se voit réduit, hors du grand réseau, à un chemin de fer d'intérêt local. Le gros trafic s'arrêterait à Montréal ! *L'Électeur* fait campagne sur ce thème : Chapleau et Sénécal, ayant dans le district de Montréal leurs intérêts personnels et politiques, veulent ruiner Québec au profit de Montréal... Une fois de plus, la rivalité des deux villes marque l'histoire de la province. En même temps les « gens du Nord », le curé Labelle en tête, demandent le prolongement de leur chemin de fer, de Saint-Jérôme jusqu'à Sainte-Agathe, et ensuite jusqu'au lac Nominique. Saint-Jérôme devient un petit centre commercial et, grâce à la fabrique de papier de J.-B. Rolland, industriel. Le curé Labelle rêve de traverser la barrière des Laurentides, pour « mettre partout des Canadiens à la place des pruches et des épinettes ».

Le gouvernement provincial conclut la double transaction qui remet le Chemin de fer du Nord à des compagnies privées (4 mars 1882). La Compagnie du Pacifique-Canadien, dirigée par des Montréalais comme Stephen — resté très près du groupe qui dirige la Banque de Montréal — achète pour quatre millions la ligne de Montréal à Ottawa, y compris l'embranchement d'Aylmer et celui de Saint-Jérôme. Un article du contrat spécifie que Montréal sera le terminus de la Compagnie ; et si plus tard le Pacifique-Canadien prolonge son chemin de fer jusqu'à Québec, c'est Québec qui de-

5. *Correspondence of Sir John A. Macdonald*, par sir Joseph Pope. Lettre de Macdonald à George Stephen du 19 octobre 1881.

viendra le terminus. Un syndicat représenté au contrat par Thomas McGreevy, Alphonse Desjardins, Aldéric Ouimet et L.-A. Sénécal — politique (bleue) et affaires étroitement mêlées — achète la partie Est, de Montréal à Québec, pour le même prix de quatre millions.

Montréal, futur terminus du Pacifique, est comblée. L'opposition soulève Québec et Trois-Rivières. Chapleau défend sa transaction et traverse l'orage. Il peut mettre son influence au service de Macdonald, aux élections fédérales du mois de juin. Le gouvernement en sort avec soixante voix de majorité, dont quarante fournies par la province de Québec. Le populaire C.-J. Coursol reste député de Montréal-Est. Matthew Hamilton Gault quitte la Sun Mutual Life qu'il a fondée, sur un différend avec Robertson Macaulay qui lui reproche des placements de fonds de la Compagnie en titres peu sûrs. La Sun Mutual Life devient la Sun Life Assurance Company et Matthew Hamilton Gault, pur tory, succède à Thomas Workman comme député de Montréal-Ouest. John Joseph Curran, Irlandais né à Montréal, ancien président de la Société Saint-Patrice et l'un des administrateurs de la compagnie de publication du *True Witness*, est le nouveau député de Montréal-Centre. Il ne manque jamais sa place dans la procession de la Fête-Dieu.

Ces trois députés sont conservateurs. Le prestige de Chapleau les a aidés. Et aussi, sans doute, le retour de la prospérité. La Législature a autorisé le gouvernement provincial à contracter un nouvel emprunt de trois millions. Le trésorier en place la moitié sur le marché canadien (juillet 1882). C'est la première opération de cette envergure tentée au Canada. Les banques, la place de Montréal, regorgent de capitaux, et la réussite est prompte. Pour l'autre moitié, les agents de change L.-J. Forget et Cie s'engagent à fournir, à cinq pour cent, les sommes nécessaires au gouvernement provincial jusqu'à concurrence d'un million et demi.

* * *

Les ultramontains n'ont cependant pas désarmé. Chapleau a quasiment formé, avec Sénécal et Dansereau, un gouvernement occulte, dont les décisions préparent celles de son gouvernement officiel. Cet État dans l'État possède des rouages assez complets. Alexandre Lacoste y est procureur général ; Sénécal y détient le portefeuille des Chemins de fer ; Wurtele y était ministre des Finances avant de le devenir dans le gouvernement officiel. Ce conseil siège à l'hôtel Windsor, parfois au bureau de *La Minerve* et parfois au Crédit Foncier Franco-Canadien où Wurtele possède un bureau et Chapleau un pied-à-terre. Au greffe — au Palais de Justice — Dansereau écrit des articles, reçoit des solliciteurs, apostille des candidatures.

Le groupe comprend quelques hommes graves, tels que Wurtele, un moment en froid avec Sénécal, et le bâtonnier Lacoste, plus juriste que politicien. Lacoste et Wurtele, hommes rangés, prennent leur repas en famille. Les autres se retrouvent à midi, tantôt chez Olivon et plus souvent encore chez madame Duperrouzel, surnommée madame Poivre-et-Sel. C'est à deux pas : sur la côte Saint-Lambert, entre la rue Craig et la rue Saint-Jacques. Mousseau s'y trouve déjà, flanqué d'hommes de lettres — Alfred-Duclos Decelles, Oscar Dunn, André-Napoléon Montpetit — et scrutant le menu en connaisseur. Amis et partisans gravitent autour des maîtres de l'heure. C'est à qui débarrassera Chapleau de sa canne et de ses gants. L'entrepreneur et ancien député Simon-Xavier Cimon lui offre un londrès, de la marque (affirme-t-il) fabriquée pour le prince de Galles. Sénécal entre et sort en coup de vent. Son collaborateur et futur gendre Blumhart est bavard et vantard, mais intelligent, adroit en affaires. C'est lui qui distribue les « passes » — les cartes de circulation — sur le Chemin de fer du Nord. Le marchand de vins de Beaufort vient relancer ses clients. Des places, des faveurs, des contrats s'obtiennent. Des discours et des campagnes de presse s'ébauchent. Des chèques se signent sur les tables du restaurant. L'agent de change Forget paraît assez souvent.

Les ultramontains ne mangent pas de ce pain-là. Et Chapleau, sous des apparences si brillantes, distingue des menaces. La bataille du Chemin de fer du Nord a été dure au Parlement provincial ; et Chapleau pressent de nouvelles attaques contre ses amis Sénécal et Dansereau. Le premier ministre compte des conservateurs, comme Beaubien, parmi ses adversaires. Or sir John l'invite à prendre un portefeuille dans son ministère. Tenté, depuis longtemps, Chapleau a mis quelques conditions, dont la vente du Chemin de fer du Nord. La vente réalisée, Chapleau et Mousseau permutent. Chapleau pense occuper à Ottawa la place moralement vacante depuis la mort de Georges-Étienne Cartier. Et comme a fait Cartier par le truchement de Chauveau, il continuera de dominer Québec par le truchement de son ami Mousseau ; il continuera surtout d'écarter les ultramontains (juillet 1882). L'École de Médecine adresse justement à l'Exécutif fédéral une requête demandant le désaveu de la loi provinciale.

* * *

L'Université Laval donne un éclat provocant à l'ouverture de ses cours montréalais, le 3 octobre. Mais ses adversaires ont résolu de la frapper dans ses protecteurs politiques. Ils tenteront l'impossible pour abattre les amis d'Alexandre Lacoste et du Dr Rottot.

Sénécal a de fréquentes entrevues avec les administrateurs du Grand-Tronc et avec ceux du Pacifique-Canadien. Exploitant la rivalité des deux grandes compagnies, il cherche à vendre sa section du Chemin de fer du Nord à l'une ou à l'autre — avec un bénéfice d'un million. Sénécal cherche aussi à placer en France, à quatre pour cent, l'emprunt d'un million et demi souscrit, sans fonds mais à cinq pour cent, par L.-J. Forget. L'opération laisserait un bénéfice de un pour cent, soit quinze mille dollars — somme très élevée en 1882, somme qui vaut la peine de plusieurs traversées océaniques et qui paierait peut-être bien les vacances de l'ancien premier ministre en Europe. Les ultramontains s'offusquent de l'alliance cynique contractée entre la politique et les affaires.

Au mois d'octobre paraît, sous le pseudonyme de *Castor*, une brochure retentissante intitulée : *Le Pays, le Parti et le Grand Homme*. Tous les griefs des ultramontains contre Chapleau y sont exposés avec une extrême violence. *Castor* signale « la trahison des intérêts de Montréal » consistant à accepter une chaire de professeur à Laval et à favoriser cette université dans sa lutte contre l'opinion montréalaise. D'une manière générale, *Castor* reproche à Chapleau de sacrifier les droits de Montréal en toutes circonstances, telles que la distribution des portefeuilles et les nominations de fonctionnaires. Car si Québec se plaint d'être immolée à Montréal, celle-ci ne se plaint pas moins d'être immolée à Québec.

On attribue la brochure à Pagnuelo, à l'abbé Alexis Pelletier et plus souvent à Trudel, et l'on surnomme bientôt les ultramontains « les castors ».

Ce n'est pas tout. Chapleau, au cours du voyage en Europe accompli avec Dansereau, Sénécal, Lacoste et Tarte, a poussé jusqu'à Rome — sûrement dans l'intérêt de l'Université Laval. Or les ultramontains comptent moins sur *Le Monde* depuis que Frédéric Houde, plutôt que de se dédire, a cédé ce journal à une compagnie. Ils préparent la fondation d'un nouveau journal, *L'Étoile du Matin*, dont le sénateur Trudel sera le rédacteur en chef. Des prêtres, des chanoines, des supérieurs de collège les encouragent. On annonce la décision en grande pompe dans l'église de Boucherville, au cours d'une cérémonie à laquelle assistent Mgr Bourget, Beaubien, député d'Hochelaga et président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, Ross, de Boucherville et d'autres personnages. Mgr Fabre ne cache point son mécontentement. Les ultramontains n'en réalisent pas moins leur projet. Ils abandonnent seulement le titre d'*Étoile du Matin*, hésitent devant *La Nouvelle-France* et finissent par opter pour *L'Étendard*. Dans toute la province, des curés souscrivent avec en-

thousiasme. Mgr Fabre fait alors publier *La Semaine religieuse*, espérant que les catholiques du diocèse y prendront des directives plutôt que dans le journal des castors. Mais dès le premier numéro (janvier 1883), c'est une feuille trop anodine. *L'Étendard* paraît le 23 janvier 1883, avec F.-X. Trudel comme secrétaire de la rédaction et J.-A. Prendergast, ancien sergent-major des zouaves pontificaux, comme administrateur.

Première annexion : Hochelaga

LÉ PACIFIQUE-CANADIEN, sous l'impulsion de Van Horne, se construit. Le Père Lacombe fraie les voies aux arpenteurs et aux terrassiers en maintenant les Pieds-Noirs en paix. George Stephen, R.B. Angus, Donald Smith vont inspecter les travaux. Donald Smith est devenu vice-président de la Banque de Montréal en 1882. Entre la grande banque et le réseau en construction, la liaison est bien étroite. Thomas Shaughnessy, fils d'un immigrant irlandais, venu sans le sou aux États-Unis, imite Van Horne en quittant le Chicago, Milwaukee and St. Paul Railway pour entrer au service du Pacifique-Canadien. Un autre Irlandais, Herbert Holt, arrivé sans le sou lui aussi et devenu ingénieur en chef d'une demi-douzaine de petits réseaux en Ontario, entre à son tour au Pacifique-Canadien, comme ingénieur en chef. La construction du Pacifique sera, pour ce groupe d'hommes, une fameuse école. Le rail atteint Calgary, qui comprend une douzaine de cabanes en rondins, au mois d'août 1883. On se plaint que le bureau de poste soit trop éloigné de la station. Un recours au gouvernement entraînerait des délais. Holt fait traîner la baraque par des bœufs jusqu'à proximité des rails, où elle restera.

Le Pacifique-Canadien est bien déjà un réseau. Les actionnaires ont autorisé l'acquisition du South Eastern au mois de mai. Le Pacifique loue d'autres lignes à bail et s'assure une ligne de Montréal à London, avec correspondance sur Chicago par le Canada Southern and Michigan Central. Le Pacifique-Canadien commande trois bateaux dans les chantiers d'Écosse pour le service des Grands Lacs.

La bataille pour la suprématie ferroviaire est engagée. Le Grand-Tronc riposte par l'absorption du Great Western, jusqu'ici son plus grand rival. Et Sénécal profite de ces hostilités pour réaliser un coup de maître. Il vend la majorité des actions du Chemin de fer du Nord au Grand-Tronc en gardant pour lui-même un pied dans l'affaire. Sénécal, fendant l'air comme un bolide, est à Québec, à Berthier, à Sorel, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Londres, à Paris. Il négocie des contrats, forme des compagnies, construit des chemins de fer, vend des chemins de fer, achète des mines, vend des sucreries. Les succès rapides et répétés de ce Canadien français forcent l'admiration jalouse des Anglo-Canadiens, qui l'appellent « une locomotive humaine ». D'après le *Star*, Sénécal, qui contrôle aussi la compagnie du Richelieu, assurant en été la navigation de Montréal à Québec, s'érige en « roi sans couronne du Saint-Laurent ».

Mais la vente du Chemin de fer du Nord au Grand-Tronc soulève une méfiance d'autant plus grande qu'on garde mauvais souvenir des intrigues de cette compagnie contre les emprunts de la Province en Angleterre. Le président du Grand-Tronc, sir Henry Whatley Tyler, membre du Parlement britannique, vit en Angleterre. Tous les administrateurs de la Compagnie vivent en Angleterre, à l'exception de James Ferrier, l'ancien maire de Montréal, conseiller législatif, sénateur — et octogénaire. Le Grand-Tronc donne plus que le Pacifique-Canadien l'impression d'une compagnie anglaise — anglaise d'Angleterre, s'entend. Joseph Hickson, gérant général, et Edmund Phillips Hannaford, ingénieur en chef, habitent Montréal, mais n'ont pas le prestige de leurs homologues du Pacifique. Et la plupart des fonctionnaires de la Compagnie, venus d'Angleterre, donnent l'impression d'être en mission, de durée limitée, au Canada. Le public croit le Pacifique, dirigé par une pléiade d'hommes extraordinaires et soutenu par la Banque de Montréal, plus puissant que le Grand-Tronc et destiné à triompher. Les ultramontains sont vite en méfiance contre Sénécal. L'émotion est encore plus vive à Québec. On pense en effet que le Pacifique aurait fixé à Québec le terminus de l'Ouest alors que, faute de ce chemin de fer, il délaissera la province pour diriger son fret vers Saint-Jean du Nouveau-Brunswick.

Et la rivalité de Québec et de Montréal — un des aspects de l'histoire de la province — atteint à ce moment, sous toutes les formes, un degré aigu. Les Montréalais inaugurent en grande pompe le chenal de vingt-cinq pieds qui conduira dans leur port les bateaux d'un plus fort tonnage, jusqu'alors arrêtés à Québec. Hector Langevin, Sénécal et sir Hugh Allan participent à l'excursion. Dans la presse de Québec, les comptes rendus se trouvent plus ou moins caviardés. Quelques jours plus tard, le *Polynesian*, de la Compagnie

Allan, s'échouant dans le port de Montréal, Québec prédit le fiasco du projet « Montréal port de mer ». Et lorsque la Commission du port insiste pour transférer à l'État fédéral la dette de trois millions contractée pour le creusement du chenal et l'outillage du port, la Chambre de commerce et toute la ville de Québec protestent.

Sir Hugh Allan, qui se vante de ne jamais avoir été malade, ne s'émeut pas pour l'échouage du *Polynesian*. Il en a vu d'autres, et chaque revers lui sert de tremplin pour de nouveaux succès. Le *Parisian*, dernier lancé de ses bateaux, passe pour le point de perfection de la technique des constructions maritimes. Au cours d'un voyage en Écosse, Hugh Allan s'affaisse à sa table de travail, sur une lettre inachevée. Le corps est ramené à Montréal et exposé à Ravenscrag ; le service, célébré à l'église Saint Andrew's, sur la côte du Beaver Hall.

* * *

Montréal ne s'énerve pas plus devant les criaileries de Québec que sir Hugh Allan ne s'énervait devant l'échouage d'un de ses bateaux. Jean-Louis Beaudry, élu maire contre l'échevin Nelson en 1881, a conservé sa mairie par 3.189 voix contre 2.284 à John Layton Leprohon en 1882. Les citoyens de langue anglaise réclament cependant leur tour. Leur candidat, en 1883, est Henry Bulmer, membre de la Commission du port — où Jean-Louis Beaudry représente lui-même la Ville — depuis 1879. Beaudry l'emporte par 3.382 voix contre 3.170. On le reconnaît pour un bon maire, et sa majorité est faible. Sa vie publique a traversé des hauts et des bas depuis les jours, presque oubliés, des Fils de la Liberté. Plus de victoires que de défaites, mais, le plus souvent, chèrement achetées.

On compte mille appareils téléphoniques à Montréal. Cependant l'électricité ne se répand pas aussi vite qu'on ne l'aurait voulu. La Compagnie Phoenix bat de l'aile — faute de clients, affirme-t-elle. Mais d'autres petites compagnies se forment : la Standard Light and Power Company, qui établit une usine thermo-électrique rue Cheneville et fournit 250 abonnés ; la Temple Electric Company, établie dans le sous-sol de l'immeuble Temple, rue Saint-Jacques, et qui fournit les abonnés du voisinage ; la Citizen Light and Power Company, qui exploite une petite usine à Sainte-Cunégonde ; l'Imperial Electric Company, pour desservir le village de Saint-Jean-Baptiste. Le gaz est la principale source d'éclairage. On se plaint toujours de la Compagnie du gaz, dont le service est défectueux et dont les tarifs sont élevés. Andrew Allan, qui est un des fils du célèbre armateur, et A.W. Ogilvie forment une compagnie rivale. Ils s'associent des hommes comme Andrew Robertson, président de la Commission du

port, et des Canadiens français comme L.-A. Sénécal, Rosaire Thi-
baudeau, G.-A. Drolet, Charles-P. Hébert, J.-O. Hudon et l'ancien
maire Sévère Rivard. Ils réunissent des souscriptions, pour un million
de piastres. Leur Citizen Gas Company of Montreal promet un
éclairage « plus économique et plus efficace » pour les rues comme
pour les demeures privées. Le maire et les conseillers municipaux
donnent leur approbation. La Citizen Gas Company sollicite son
« incorporation » par la Législature. Elle espère se substituer à l'an-
cienne compagnie à l'expiration du contrat en cours.

Un des avocats de la Ville, R.D. McGibbon, offre une sugges-
tion : l'organisation d'un carnaval d'hiver. Le Conseil l'accepte, et
l'affaire est très réussie. Le carnaval attire des Américains plein les
hôtels. Il comporte un défilé des équipages — un tandem pétaradant
en tête —, des concours de glissage et de patinage, des courses en
raquettes, des courses de traîneaux et de trotteurs sur la glace du
fleuve, et les Américains engagent de gros paris. Il comporte des
processions aux flambeaux, un palais de glace illuminé sur le square
Dominion — l'ancien cimetière, bien oublié — et tous les soirs, pen-
dant ce carnaval, une immense couronne de feu somme le mont Royal
dont l'obscurité cache les flancs.

Montréal reçoit Emma Lajeunesse, la cantatrice canadienne qui,
sous le nom d'Albani, a conquis les auditoires d'Europe et d'Amé-
rique. Elle est la première des Canadiens français, en dehors des
chefs politiques, à s'élever à la vedette internationale. Cela lui vaut à
Montréal un triomphe. Une délégation du Conseil municipal se rend
au-devant d'elle à Saint-Jean. Une députation de Chambly, sa ville
natale, l'attend à l'hôtel Windsor. On s'arrache les billets — de trois
à cinq dollars, très gros prix en 1883 — pour ses concerts, et la
moitié des spectateurs l'applaudit à tout rompre tandis que l'autre
moitié — les sensibles — pleure d'attendrissement. Emma Lajeu-
nesse est l'objet d'une grande réception à l'hôtel de ville le 28 mars.
Dans le salon d'honneur se pressent le maire Beaudry, les conseillers
au complet et des notables, au nombre desquels se trouvent Wilfrid
Laurier, Joseph Tassé, le Dr Rottot, le juge Loranger et, plus inatten-
du, ces deux castors : Trudel et de Montigny. Le conseiller Henri-
Benjamin Rainville lit une adresse calligraphiée sur parchemin, et
Fréchette déclame un poème en l'honneur de la cantatrice. Après le
départ d'Emma Lajeunesse, s'il faut en croire Guillaume Couture,
les Montréalais, à la rencontre d'un ami, s'abordent tristement en
disant : « Elle est partie ! »

Trudel et de Montigny ont rendu hommage à une grande artiste,
charitable et de vie privée impeccable. Il ne faut pas croire que les

castors, gent austère, fréquentent les théâtres ou participent aux réjouissances du carnaval. Mais chez l'ultramontain Taillon, le libéral Marchand récite des monologues en vers. C'est à Montréal que le marquis de Lorne, gouverneur général, provoque la fondation de la Société Royale du Canada, sorte d'académie des lettres et des sciences, divisée en plusieurs sections, sur le modèle de la Société Royale d'Angleterre. William Dawson, qui a donné force et renom à l'Université McGill, en est le premier président.

Le prestige de Montréal s'affirme. Les grandes communautés montréalaises poursuivent l'essor entamé sous Mgr Bourget et bâtissent, bâtissent sans cesse, dans la province et bien au-delà.

* * *

La Sacrée Congrégation de la Propagande émet un nouveau décret relatif à Laval (27 février 1883). Elle ordonne *rigoureusement* de cesser toute attaque contre l'Université et sa succursale ; chacun doit, au contraire, aider cette institution selon ses moyens. Mgr Taschereau publie un mandement pour accompagner le décret. L'archevêque, qui se bat depuis si longtemps, se retient mal de souligner son triomphe — le triomphe de Québec sur Montréal : « Il n'y a pas ici d'école catholique affiliée à une université protestante contrairement à une défense du Saint-Siège... »

En application du décret, Mgr Fabre fait demander aux professeurs de l'École de Médecine, par l'intermédiaire de l'un d'eux, le Dr Anselme-Honoré Paquet, qui est aussi sénateur, de se soumettre et de se fusionner avec l'Université. En même temps, il prie les Sœurs Hospitalières de refuser désormais l'accès de l'Hôtel-Dieu aux professeurs et aux étudiants de l'École, pour recevoir les professeurs et les étudiants de Laval. De son côté, Mgr Taschereau écrit aux professeurs que, faute de rompre leur affiliation à l'Université Victoria, ils seront considérés comme rebelles au Saint-Siège, exclus de la communauté catholique.

Une délégation de l'École a deux entrevues avec Mgr Fabre. Les professeurs posent encore une fois des conditions, en particulier sur ce qui concerne leurs nominations et leur avancement. Quelques médecins, entraînés par le Dr Louis-B. Durocher, veulent rejeter purement et simplement la requête de Mgr Fabre et l'ultimatum de Mgr Taschereau. La plupart de leurs collègues, résignés à la rupture de leur affiliation avec Victoria, répugnent cependant à la remplacer par une affiliation à Laval. On s'est tant aigri pendant ces années de lutte que l'opinion montréalaise entretient une sainte horreur de Laval.

D'ailleurs, Montréal ne veut en aucun domaine rien qui ressemble à la domination de Québec, et réciproquement. La Commission du port, présidée par Andrew Robertson, comprend Victor Hudon, Jean-Baptiste Rolland, Edward Murphy et Henry Bulmer — l'adversaire de Jean-Louis Beaudry à l'élection municipale — comme membres nommés par le gouvernement. Jean-Louis Beaudry y représente la Ville ; Hugh McLennan y représente le Board of Trade ; Charles Gould, le Corn Exchange ; et Andrew Allan les armateurs. C'est une bonne équipe, avec laquelle John Young eût aimé travailler. Les commissaires, adoptant un vœu d'Andrew Allan, voudraient approfondir le chenal, de 25 pieds à 27½. Mais la Commission est endettée. La députation montréalaise à la Chambre des communes : Joseph Coursol (Montréal-Est), John Joseph Curran (Montréal-Centre), Matthew Hamilton Gault (Montréal-Ouest), Alphonse Desjardins (Hochelaga) et Joseph-Aldéric Ouimet (Laval), cherche à faire assumer la dette de la Commission du port par l'État fédéral et paraît sur le point de réussir. Mais l'opinion québécoise déteste ces travaux de dragage qui font de Montréal, au lieu de Québec, le terminus de la navigation océanique. Elle s'est déjà manifestée contre ce projet favorisant Montréal. Elle se soulève cette fois. La Chambre de Commerce de Québec va jusqu'à envoyer, sous la signature respectée de Joseph Shehyn, son président, des mémoires combattant la requête des députés montréalais.

Ces incidents renforcent la répugnance des médecins à se placer sous l'autorité de Laval. Ils préféreraient s'affilier à une université catholique irlandaise. Le Dr d'Orsonnens est devenu président de l'École, car le Dr E.-H. Trudel est malade, et même condamné. Au cours d'une entrevue, le Dr d'Orsonnens demande à Mgr Fabre si, après sa rupture avec Victoria, l'école pourra garder le contrôle médical de l'Hôtel-Dieu. L'évêque répond affirmativement. Mais après le départ des médecins il se ravise, et l'écrit au Dr d'Orsonnens.

Malgré cette menace, ou sous cette menace, l'École admet le principe de la rupture avec Victoria — dont elle n'a pourtant qu'à se louer. Les Drs d'Orsonnens et Émery Coderre l'écrivent à Mgr Fabre (6 avril 1883).

Le 15 avril, à Saint-Jérôme, Monseigneur se plaint encore, dans sa réponse à l'adresse du maire, que l'École de Médecine en ait appelé aux juridictions civiles et au Parlement de la volonté clairement établie du Saint-Siège.

Les médecins protestent : c'est Laval qui, en demandant à Londres de compléter sa charte et à Québec de voter un bill, a porté

devant les juridictions civiles une question soumise au Saint-Siège : « L'École a simplement suivi son adversaire sur ce terrain. »

Les médecins ne veulent plus négocier avec Mgr Fabre. Ils adressent un appel aux évêques de la province — désignés pour veiller à l'application du décret de 1876, que le décret tout récent confirme. Les évêques désignent trois d'entre eux, Mgr Taschereau, Mgr Moreau et Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, pour examiner l'appel.

Quant aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, elles commencent par communiquer aux professeurs de l'École de Médecine l'ordre reçu de Mgr Fabre et qu'elles sont, à leur grand chagrin, tenues d'exécuter.

— N'êtes-vous pas contentes de nos services ? demandent les médecins.

— Certainement oui, nous en sommes contentes, répond par lettre la Sœur Saint-Louis, supérieure ; l'obéissance due à notre évêque est la seule raison qui nous décide.

Cependant l'abandon de leurs relations avec l'École de Médecine ne porte pas seulement aux Sœurs, après trente-trois ans d'estime et de dévouement mutuels, un coup sentimental, mais un préjudice matériel. D'accord avec les Sœurs, l'École ne leur a jamais remboursé un prêt de \$25.000 dont elle paie seulement les intérêts. C'est un peu en échange de cette libéralité que le personnel de l'École assure le service médical de l'Hôtel-Dieu. Briser ces liens avec l'École, et la voir périliter, peut-être fermer, c'est, pour les Sœurs, courir grand risque de perdre leurs \$25.000.

Plus encore : un contrat en bonne et due forme a réglé cet échange de bons procédés. Fermer l'Hôtel-Dieu au personnel de l'École, ce serait rompre ce contrat. L'École, pour sauvegarder ses droits à la direction médicale de l'Hôtel-Dieu, fait présenter aux Sœurs, en s'excusant, un protêt selon toutes les formalités légales (15 mai 1883). Les Hospitalières consultent des avocats de renom : tous déclarent que la rupture du contrat exposerait les Sœurs à des poursuites judiciaires et au versement d'une forte indemnité¹.

Alors, tandis que l'École en appelle aux évêques de la décision de Mgr Fabre, les Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph font appel au Saint-Siège lui-même.

1. Derniers documents relatifs aux difficultés survenues entre l'Université Laval et l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal (brochure confidentielle imprimée à 30 exemplaires, Montréal, août 1883).

C'est risqué. En même temps que le dernier décret est arrivé de Rome l'annonce d'un prochain démembrement du diocèse des Trois-Rivières ; et tout conspire pour donner à ce démembrement l'aspect d'une brimade à l'égard d'un grand opposant de Laval. Mgr Laflèche, prenant le chemin de Rome pour la cinquième fois en douze ans, se charge à la fois de son affaire personnelle et de la cause des Sœurs Hospitalières. Le Dr Édouard Desjardins part aussi pour Rome, afin d'y soutenir à la fois l'École de Médecine et les Sœurs de l'Hôtel-Dieu. Pendant ce temps, Mgr Fabre donne aux Sœurs de la Miséricorde, pour leur Maternité, aux Sœurs Grises et aux Sœurs de la Providence, pour leurs dispensaires — tous fondés et fonctionnant avec le concours de l'École — l'ordre de ne plus recevoir les élèves de Victoria.

M. Baile est mort en 1881 et les Sulpiciens ont élu pour Supérieur M. Frédéric-Louis Colin, directeur du Grand Séminaire. M. Colin est un petit homme vif et mystérieux, à la physionomie anguleuse avec des sourcils touffus. D'abord vicaire à Notre-Dame, il s'est fait une réputation d'orateur puissant et classique, avec des périodes soutenues, cadencées, enchaînées. Mais en même temps, il desservait les chapelles éloignées de Saint-Henri, de la Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, par tous les temps, avec un dévouement extrême, et il y a contracté des rhumatismes qui le torturent. Au Grand Séminaire, comme professeur puis comme directeur, il passait pour autoritaire et diplomate à la fois. La disparition de M. Baile, dernier survivant des conflits entre le Séminaire et l'Évêché, facilite l'harmonie, et M. Colin a pu rétablir avec l'Évêché des relations assez intimes. Mgr Fabre vient d'ériger la nouvelle paroisse Saint-Charles, pour le secteur nord de la Pointe-Saint-Charles (30 avril 1883). Il ne s'était pas érigé de nouvelle paroisse depuis Saint-Paul et Sainte-Cunégonde, en décembre 1875, et les Sulpiciens sont résignés. Les Messieurs observent la bagarre entre l'École de Médecine et l'Université Laval de près, sans s'y mêler. Mais c'est tout juste si les Jésuites, qui ne passent pas pour des amis de cœur de Laval, mais enfin, restaient neutres, n'y sont pas entraînés.

On veut construire un nouveau palais de justice à Québec, sur l'emplacement des vieilles casernes, qui a fait partie des biens des Jésuites, confisqués par le gouvernement anglais après la conquête. L'Église canadienne n'ayant jamais reconnu cette confiscation, un gouvernement de la province de Québec — un gouvernement catholique — n'oserait jamais utiliser le terrain des vieilles casernes sans la permission des autorités ecclésiastiques. La question des biens des Jésuites est de nouveau posée. L'Archevêché de Québec demande une compensation attribuée, au moins en partie, à l'Université Laval.

Et tous les ultramontains de protester : ce sont les Jésuites que l'on a dépouillés et c'est Laval qui serait indemnisée ! L'affaire des biens des Jésuites grossit le faisceau des grandes querelles religieuses. Trudel et ses amis sont grands amis des Pères Jésuites. Les Drs William Hingston et Édouard Desjardins, médecins du Collège Sainte-Marie, sont des professeurs de l'École de Médecine. Tout se lie.

Les trois évêques désignés par l'épiscopat pour examiner l'appel de l'École de Médecine — et dont deux au moins, Mgr Taschereau et Mgr Moreau, sont partisans notoires de Laval — tiennent plusieurs conférences avec les médecins-professeurs, à Montréal. Avant de juger l'affaire, Mgr Taschereau exige la déclaration écrite que l'École rompt son affiliation avec Victoria « d'une manière absolue et sans arrière-pensée de retour ».

Pardon, réplique l'École. Nous vous avons adressé un appel. L'École a demandé à votre tribunal de lui rendre l'accès de l'Hôtel-Dieu, de la Maternité de la Miséricorde, des dispensaires de la Providence et des Sœurs Grises. Une fois ses droits hors de danger, l'École sera prête à traiter les autres difficultés.

Cela commence mal. Dans l'entrevue du 28 mai, les évêques disent aux médecins qu'ils ne veulent pas d'une *affiliation* de l'École à l'Université, dans laquelle l'École subsisterait comme corps. Ils veulent une *fusion*, faisant disparaître l'École. Et les médecins de s'écrier :

— C'est donc un suicide que vous demandez à l'École !

Les médecins ne veulent accepter qu'une affiliation, laissant à leur École : 1° — son existence comme corporation civile, avec les droits et privilèges qui en découlent suivant la loi du pays ; 2° — ses droits et privilèges à l'Hôtel-Dieu, à la Maternité des Sœurs de la Miséricorde, aux dispensaires de la Providence et des Sœurs Grises. Enfin ils refusent de rompre avec Victoria avant d'avoir reçu de Laval, « par un arrangement équitable », la faculté de conférer ou de faire conférer les diplômes académiques. Rompre avec Victoria sans cette garantie, ce serait, de la part de l'École, renoncer à la collation des diplômes, c'est-à-dire se suicider.

Cependant, Mgr Taschereau continue d'exiger la rupture avec Victoria. Il échange encore deux ou trois lettres avec les médecins. Enfin le 25 juin, l'archevêque de Québec écrit au Dr d'Orsonnens, au nom « de la majorité de l'épiscopat » :

... L'École étant ainsi jugée et déclarée rebelle à l'autorité religieuse, il s'ensuit comme conséquences :

- a) Que la communauté de l'Hôtel-Dieu de Montréal est libre de toute obligation envers ladite École.
- b) Qu'aucun catholique ne peut plus en conscience faire partie de ladite École ou en fréquenter les cours, et que les professeurs et les élèves ne peuvent être admis aux sacrements de l'Église.
- c) Que l'ordonnance de Mgr de Montréal, contre laquelle l'École en a appelé aux évêques de la Province, est maintenue.

Peu après arrive une lettre de la Sacrée Congrégation de la Propagande, rejetant l'appel de l'Hôtel-Dieu. La Sacrée Congrégation charge Mgr de Montréal « d'enjoindre par ordre formel aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de se soumettre au décret du mois de février ». Mgr Fabre accorde quelques semaines de délai aux deux institutions pour se conformer à ces décrets de mort de l'École de Médecine. Passé le 1er septembre, les sacrements seront refusés à toute personne entretenant des relations avec l'École.

Mgr Fabre publie un mandement, suivi d'une circulaire à son clergé. Il met les prêtres en garde contre « les distinctions subtiles » qui leur permettraient de suivre « une ligne de conduite différente de celle qui leur est tracée par l'autorité ».

C'est ce que Fréchette, qui signe Cyprien dans *La Patrie*, appelle avec un plaisir non déguisé : « Après un coup de massue, un coup d'assommoir ».

Au camp des ultramontains, parmi les médecins et parmi la vaste partie du clergé et de la population qui sympathise avec eux, règne la consternation, mais non pas encore la résignation. Il faut presque un miracle pour sauver l'École et pour échapper à Laval ; mais à force de prières, on aidera peut-être Mgr Laflèche et le Dr Desjardins, qui sont à Rome, à l'arracher, ce miracle.

* * *

En négociant un règlement qui favorise Laval aux dépens des Jésuites, le premier ministre Mousseau, ombre de son prédécesseur Chapleau, ne s'est pas concilié les « castors ». Abattre Mousseau paraît aussi urgent que de sauver l'École de Médecine et, si possible, de soustraire Montréal à la férule de Laval. Les deux tâches paraissent d'ailleurs solidaires, et *l'Étendard* débute par une campagne acharnée contre le « triumvirat » Chapleau, Sénécals et Mousseau.

En passant sur la scène provinciale, Mousseau a dû se procurer un siège à l'Assemblée législative. Il lui fallait un comté sûr. Il n'en est guère de plus sûr que le comté de Jacques-Cartier, qui englobe la grande banlieue ouest de Montréal : Lachine, Pointe-Claire, Sainte-

Anne, Sainte-Geneviève, l'Île Bizard et la forteresse conservatrice de Saint-Laurent. Narcisse Lecavalier représente Jacques-Cartier depuis la Confédération. Il a été réélu par acclamation en décembre 1881. Il renonce à son mandat pour procurer un siège au nouveau premier ministre. Mousseau se fait élire sans peine. Mais il a gagné des hôteliers à sa cause en faisant lever leurs amendes. Les tribunaux annulent l'élection, qu'il faut recommencer. Et les ultramontains — les « castors » — décident un grand effort contre lui.

La scission des castors est dangereuse pour le premier ministre, à cause de leur influence sur le clergé. Bien des curés, dans la région de Montréal, ne jurent que par le sénateur Trudel. Ainsi les « bleus » s'efforcent-ils de montrer que, dans l'affaire de l'École de Médecine, les castors sont en révolte, en posture d'excommuniés.

Le Dr J.-Émery Coderre, secrétaire de l'École, se déclare partisan de la résistance à outrance et du recours aux tribunaux civils. Le Dr Émery Coderre, ancien patriote de 37, a soixante-dix ans. Il est médecin de l'Institution des Sourdes-Muettes depuis vingt ans, de l'Hôtel-Dieu depuis quarante ans, et les bonnes Sœurs l'écoutent comme un oracle — presque à l'égal de leur aumônier. Il a une noble tête ridée, une tenue sévère de vieux professeur, une extrême politesse, une belle égalité d'humeur. Par sa haute conscience et par son dévouement aux malades, il fait l'honneur de la profession et tous lui reconnaissent une patience angélique. Mais la querelle universitaire bouleverse les âmes au point de transformer la patience notoire du vieux docteur en une résolution inébranlable. Il répète, avec une politesse jamais en défaut, propre à faire ressortir la fermeté de la décision, qu'il tiendra jusqu'à sa mort. Mais les tribunaux civils auxquels le Dr Coderre veut s'adresser ne relèveraient pas de l'excommunication. Et des envieux laissent entendre que l'autorité religieuse pourrait interdire aux malades de se laisser soigner par les diplômés de l'École. Mgr Fabre a reçu et transmis une bénédiction papale pour les prêtres qui se soumettent au décret : c'est assez dire qu'il en existe d'autres.

Et brusquement, comme un coup de foudre, arrive de Rome un télégramme daté du 25 août et rédigé en latin par le cardinal Simeoni : « L'École a proposé au Pape une réconciliation. Suspendez toutes choses. Que l'École continue l'année prochaine. J'écrirai. »

C'est à n'y rien comprendre, après la bénédiction papale pour ceux qui se sont soumis : Mgr Lafèche et le Dr Desjardins ont obtenu le miracle.

La nouvelle se répand dans Montréal ; et *L'Étendard* peut écrire qu'on bénit partout avec transport le nom de Notre Saint Père le

Pape. À Québec, au camp de Laval, c'est un autre conte. Mgr Taschereau télégraphie au cardinal Simeoni, qui confirme son câble en annonçant la venue prochaine d'un délégué apostolique, chargé de résoudre la question définitivement.

Les castors, encouragés par ce grand succès, redoublent de coups sur Mousseau ; et les défenseurs du premier ministre perdent un argument majeur. Mousseau convoque une grande assemblée à Saint-Laurent, le 6 septembre. Ses adversaires libéraux, puis ses adversaires ultramontains, sans être invités, annoncent leur présence. Mousseau lance un appel de détresse à Chapleau, qui promet, lui aussi, de venir. Les Canadiens d'une époque sans radio et sans cinéma sont friands d'assemblées contradictoires, qui leur offrent une grande distraction. L'assemblée de Saint-Laurent, où l'on verra, outre le premier ministre de la province, le secrétaire d'État Chapleau, le chef de l'opposition Mercier, le chef des castors Trudel, et sans doute aussi le chef radical Rodolphe Laflamme, s'annonce comme l'une des plus sensationnelles qui se soient jamais tenues dans la province.

Elle l'est en effet. Elle l'est par le formidable duel oratoire de Chapleau et de Mercier, où Chapleau, pour la première fois, ne sort pas vainqueur, et plus encore peut-être par la formidable tirade, qui restera célèbre, lancée par Chapleau contre les castors.

Mousseau est réélu, en définitive, par une majorité réduite à 109 voix. Il tente vainement une réconciliation avec les castors. Ceux-ci exigent la disgrâce de Sénécals, et Chapleau s'y refuse : « Je ne lâcherai pas Sénécals, qui a garni notre caisse et permis l'élection de la moitié d'entre nous. Non seulement je ne le lâcherai pas, mais je le ferai nommer sénateur. »

De cette manière, Mousseau n'entrevoit pas la paix. Il y perd sa belle humeur, son appétit ; madame Duperrouzel ne reconnaît plus la perle des clients.

* * *

Le maire Beaudry, d'inclination ultramontaine, doit naviguer sur une mer orageuse. Le catholicisme agressif de *L'Étendard* déplaît aux électeurs anglais et écossais, si actifs et si influents à Montréal. Les élections de Jean-Louis Beaudry contre des candidats de langue anglaise, en 1881, en 1882 et cette année, se sont soldées par d'assez faibles majorités — proportionnées, grosso modo, à la faible majorité canadienne-française dans la population de Montréal. Cette considération pèse sur la décision d'annexer le village d'Hochelaga — première annexion à Montréal —, réalisée le 3 octobre.

Le village d'Hochelaga, partie sud-est de la banlieue, constitue le gros de la paroisse de la Nativité, de la rue Frontenac à la Longue-Pointe, avec la rue Notre-Dame — l'ancien chemin du Roi, le long du fleuve — pour artère principale, et le parc Dézery pour ornement. Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, d'abord installées à Longueuil, y ont transféré leur maison-mère en 1860. Le « village » abrite en chiffres ronds 4.600 âmes, dont plus de 3.800 Canadiens français, ouvriers des tanneries, des abattoirs, de l'usine à gaz, de la filature Hudon, de la St. Anne Spinning Company, de la fabrique de tabac W.C. McDonald ou des ateliers mécaniques, qui habitent des maisons de bois de deux ou trois étages, avec des escaliers extérieurs.

Le principal personnage d'Hochelaga a longtemps été Jean-Damien Rolland, fils du libraire-papetier J.-B. Rolland, élu conseiller municipal en 1872 et maire en 1877. Damien Rolland a volontairement rétrogradé au rang de conseiller pour laisser la mairie à son beau-frère Raymond Préfontaine, ancien député libéral de Chambly et dont les ambitions sont plus proprement politiques. Le Conseil a voté un long témoignage de gratitude à Damien Rolland, glorifiant son patriotisme, son courage, son abnégation, et lui attribuant l'initiative de travaux « qui ont comme transformé Hochelaga, et dont nous avons lieu de nous enorgueillir ². Préfontaine, aussitôt maire, a demandé et obtenu la promotion du village au rang de ville. Cela ne lui suffit pas. Il rêve d'exercer son initiative sur un champ plus vaste. À l'instigation de Raymond Préfontaine, la Ville de Montréal offre d'annexer la majeure partie de la ville d'Hochelaga. Celle-ci nomme un comité de quatre membres : le maire Préfontaine et les conseillers J.-D. Rolland, Joseph Chartier et Augustin Tétreault, qui s'abouche avec le comité d'annexion de Montréal. Il faut ménager les intérêts et les amours-propres. Préfontaine, défenseur de ses administrés, élève et fait accepter des conditions : pose de conduites d'eau et de canaux d'égout ; consolidation de la dette du village avec celle de Montréal ; service de tramway ; engagement des employés municipaux par la ville ; respect des obligations contractées par la municipalité d'Hochelaga, telles que les exemptions de taxes accordées à des industries. Ainsi l'annexion n'est pas une reddition ; Hochelaga, quartier de Montréal, gardera son nom historique : quartier d'Hochelaga. Dans ces conditions, l'assemblée des électeurs approuve à l'unanimité (23 novembre 1883). Hochelaga entre dans Montréal le front haut, enseignes déployées.

2. Les procès-verbaux du conseil municipal d'Hochelaga, comme ceux de tous les villages et de toutes les villes annexés, sont conservés aux Archives de la ville de Montréal.

Le quartier d'Hochelaga élira trois représentants au Conseil municipal de Montréal, ce qui consolide la précaire majorité canadienne-française dans cette assemblée. C'est seulement à partir de l'annexion d'Hochelaga que les Canadiens français dominent sans conteste le Conseil municipal de Montréal.

La partie non annexée d'Hochelaga est constituée en municipalité de Maisonneuve, à compter du 27 décembre 1883. L'industriel Joseph Barsalou est élu maire et le restera longtemps. Un arbitrage fixera la proportion de la dette d'Hochelaga mise à la charge de la nouvelle municipalité. Maisonneuve offre des exemptions de taxes, pour une période de 20 à 25 ans, aux nouvelles industries qui s'établiront sur son territoire. Mais elle s'estime trop pauvre pour accorder l'exemption demandée par les Pères Jésuites pour leur maison de campagne.

L'annexion d'Hochelaga entraîne d'autres suites. Préfontaine, maire d'Hochelaga et cheville ouvrière de l'annexion, sera l'un des trois représentants envoyés au Conseil de la grande ville. L'un des deux autres sera Jean-Damien Rolland, son beau-frère. Raymond Préfontaine a fait son droit à l'étude d'Antoine-Aimé Dorion. Député libéral de Chambly, défait, réélu et redéfait, ce politicien né finira bien par enchaîner la fortune. Membre du Club National, ce qui ne l'empêche pas d'être au mieux avec le « boss » Dansereau, client apprécié d'Olivon et de madame Duperrouzel, toujours serviable, toujours présent au bon moment, il peut encore compter sur l'appui financier de son beau-père. Raymond Préfontaine mise sur l'Est de Montréal, qui l'a élu et qu'il ne laissera pas « négliger » (ou mieux encore : « sacrifier »). L'ex-maire d'Hochelaga pense, s'il ne s'écrie pas à la manière des héros de roman : « À nous deux, Montréal ! »

*Deuxième annexion :
Saint-Jean-Baptiste*

LA CURIOSITÉ se tourne vers la venue du délégué apostolique. Le prélat désigné est un Belge, le T.R.P. Dom Henri Smeulders, abbé mitré de l'ordre des Cisterciens. Cinquante-sept ans, titulaire de force doctorats, un visage gras, rasé, intelligent et énergique à la romaine. Le bref le constituant commissaire apostolique lui donne la préséance sur les évêques, et les plus amples pouvoirs. Dom Smeulders quitte Rome le 20 septembre. Mgr Lafèche et le Dr Desjardins quittent aussi la Ville Éternelle pour le Canada, où la partie va se poursuivre. L'Université Laval et l'École de Médecine ouvrent leurs cours quelques jours avant l'arrivée du délégué papal.

L'inévitable agitation autour du délégué apostolique rendra-t-elle la paix à Mousseau en détournant l'activité de ses adversaires ? Ah, mais non ! La nouvelle compagnie du gaz — la Citizens' Gas Company of Montreal — a obtenu son « incorporation » par la Législature. Les précautions sont multipliées. Les bénéfices excédant dix pour cent du capital engagé et d'un fonds de réserve raisonnable seront appliqués à la réduction des taux. La permission des municipalités intéressées sera nécessaire pour creuser des tranchées et poser des conduites. Le Conseil municipal de Montréal pourra se faire représenter aux assemblées d'administrateurs et d'actionnaires, pour se tenir au courant des affaires de la Compagnie. Cependant la sanction du lieutenant-gouverneur, indispensable à la mise en vigueur de la charte, est ajournée de semaine en semaine. La Ville devra renouveler le contrat en cours, lors de son expiration prochaine.

La Montreal Gas Company, formée par les Allan et les Ogilvie, c'est-à-dire par deux familles considérables, a pris des assurances dans les deux partis, puisqu'elle compte Louis-Adélarde Sénécal et Rosaire Thibodeau parmi ses administrateurs. Elle invoque l'intérêt public. Et le *Star* se met à chanter pouilles au premier ministre.

Hugh Graham a porté son journal, en treize ans, au premier rang de la presse canadienne. Au contraire d'autres hommes d'affaires, qui multiplient leurs entreprises et divisent leurs risques, il consacre tous ses gains au développement du *Star*. Son principe est de lancer, au nom de la morale publique, des accusations même aventurées, et de risquer des procès qui traînent et que la hausse du tirage compense, de toute façon. Travailleurs, retors, et peu sympathique aux Canadiens français, Hugh Graham ambitionne d'exercer, par son journal, une influence politique. Il s'empare de l'affaire du gaz. Il accuse le premier ministre de s'être laissé soudoyer.

La proclamation donnant existence légale à la nouvelle compagnie du gaz est enfin publiée, le 1er décembre. Mais l'affaire a bien aggravé le flottement dans les rangs conservateurs. La *Gazette* engage Mousseau, incapable de se faire obéir, à se retirer de lui-même. Et Thomas White, auteur de cet article, s'inspire auprès du premier ministre fédéral. Mousseau démissionne le 10 janvier 1884. John J. Ross, qui forme le nouveau cabinet en gardant Taillon comme procureur général — et Flynn comme commissaire des chemins de fer pour rassurer l'Université Laval — est un diocésain de Mgr Lafèche, dont il subit l'ascendant. La fin de l'année 1883 marque la fin du régime Chapleau-Sénécal-Mousseau dans la province de Québec.

* * *

Montréal prépare un carnaval encore plus éblouissant que celui de 1883. Tout le monde s'y met, dans une intention patriotique exprimée par le maire Beaudry : « Prouver à l'étranger que la vie au Canada n'est pas seulement supportable, mais agréable pendant les mois d'hiver. »

On attire, en fait, des milliers d'Américains. Les hôtels, archi-combles, donnent aux touristes l'adresse de pensions improvisées. Et s'ils manquent parfois de confort, les hôtes de Montréal sont dédommagés par l'éclat des fêtes, ouvertes le 4 février.

Tous les clubs de « raquetteurs » de la province et de la Nouvelle-Angleterre se sont fixés rendez-vous à Montréal, en tuque bleue, en tuque rouge, en tuque rayée ou bariolée, et ils donnent au carnaval son cachet. Et mieux que cela, car les clubs de « raquetteurs »

expriment à merveille la gaieté saine qui est un des traits de la race. Certains clubs, dira-t-on, préférèrent les joyeux réveillons dans les tavernes aux harassantes pérégrinations en raquette. Mon Dieu, il faut faire la part des choses.

Donc, voici *Le Voltigeur*. Voici *L'Union Commerciale*, de Québec, en costume gris d'étoffe du pays. Voici *Le Trappeur*, en bleu pâle liseré de blanc. Voici le *Canadien* — l'orgueil de Saint-Henri — tricolore : tuque bleue et rouge et gland bleu, capote et culottes blanches et bas bleus. Les lurons du *Canadien* chantent par tous les temps et s'en vantent :

Le bleu, blanc, rouge est notre emblème ;
 Nous sommes tous de bons vivants ;
 Nous ne faisons jamais carême,
 Et nous chantons par tous les temps !

Car de Fréchette à Calixa Lavallée, chaque poète ou compositeur a mis sa muse à contribution. Léon Ringuet a composé le chant des « raquetteurs » de Saint-Hyacinthe, que leur président, Honoré Mercier, conduit à travers Montréal. De grands parcs d'amusements sont installés, avec une patinoire immense et des montagnes russes, et, sur le square Dominion, un palais de glace avec des tourelles aux angles, des flèches, et une tour de quatre-vingts pieds au centre. Et des fanfares ! Et des processions aux flambeaux ! Et des mascarades ! Un froid de loup rougit les frimousses et aiguise le plaisir. Le gouverneur général et la marquise de Lansdowne, venus assister au carnaval, font leur entrée en ville dans une voiture traînée par six chevaux caparaçonnés. Place Victoria, au carrefour des rues McGill et Saint-Jacques, la calèche vice-royale passe sous l'arc de triomphe vivant des « raquetteurs » en costume, juchés les uns sur les autres, cramponnés à une carcasse de métal qu'ils dissimulent et chantant « Vive la Canadienne ! »

Les cortèges se succèdent. Et les concours : parties de gouret, courses de toboggans, concerts de fanfares. Et les bals : le bal des entrepreneurs, bal des étudiants, bal de la garnison, bal de l'hôtel Windsor. Il faut voir, avenue Sherbrooke, sous de légers tourbillons de neige, la file des équipages glissant sur leurs patins. Les fils de sir Hugh Allan possèdent les plus beaux, mais ils ne l'emportent pas sans lutte.

Tantôt c'est le défilé des riches voitures, et tantôt la cohue populaire. Il y a des mascarades où l'on compte des milliers de travestis et de masques. Le clou, c'est l'attaque et la défense du palais de glace par des clubs de « raquetteurs ». Dans la nuit lactée, des bombes éclatent en gerbes de feu : les assiégés tirent des pétards, lancent

des fusées. Leur capitulation avec les honneurs de la guerre est suivie d'une grande procession de tous les clubs. Par la rue Peel, ils abordent le flanc de la montagne, où leurs flambeaux serpentent. La montée est raide, mais les jarrets sont solides. Au sommet du mont Royal, on couronne les fêtes par un embrasement, par un feu d'artifice qui n'en finit plus.

* * *

Tout le monde cependant ne pense pas à s'amuser. Dom Smeulders, qui a reçu et entendu les champions des deux camps à Québec, arrive à Montréal. Le commissaire apostolique entend les plaidoyers et reçoit les documents de l'École de Médecine et de la succursale de Laval. Il reçoit individuellement les professeurs des deux écoles. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu lui exposent leur sentiment — et leurs intérêts — en faveur de l'École de Médecine. Enfin le sénateur Bellerose lui présente une requête en faveur de l'École Victoria « dont quelques professeurs ont à leur crédit plus de trente ans de dévouement et de services rendus à l'Église et ont en plus le rare mérite d'avoir transformé une institution protestante en une institution catholique ». Le sénateur Bellerose dénonce encore le caractère « impérieux et emporté » de Mgr Fabre qui, marchant dans la bonne voie tant qu'il a eu Mgr Bourget pour guide, est devenu peu à peu « un instrument entre les mains de Mgr Taschereau »¹.

Dom Smeulders effleure la question toujours pendante des biens des Jésuites. Il reçoit les doléances variées, parfois divergentes, du sénateur Trudel ; de l'École Normale Jacques-Cartier, qui proteste contre le projet, prêté à Mgr Lafèche, de faire interdire l'enseignement aux laïques ; des Frères des Écoles Chrétiennes, en conflit avec les commissaires d'écoles de Montréal qui rejettent leurs livres et leurs méthodes ; des partisans et des adversaires de Mgr Lafèche, qui réclament le maintien ou la division du diocèse des Trois-Rivières. Les ultramontains demandent une vaste enquête canonique sur toutes les difficultés religieuses de la province ; leurs adversaires en nient la nécessité. Pour méditer en paix, Dom Smeulders refuse l'hospitalité de personnages trop remuants ou trop en vue, et descend à la maison des Oblats, rue de la Visitation. Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface et grand ami de Mgr Lafèche, vient passer l'hiver à Montréal. Oblat, il descend aussi, tout naturellement, rue de la Visitation.

1. Nous avons donné une longue liste des sources à consulter sur la mission de Dom Smeulders dans le tome IV de *l'Histoire de la Province de Québec*, p. 164, 165 et 166.

C'est au moment où le carnaval montréalais attire des touristes, où les fringants équipages conduisent au bal les plus jolies femmes dans les plus coûteuses toilettes. Rue Sherbrooke glissent les traîneaux de luxe, surélevés sur leurs patins, de grandes robes de fourrure noire ou fauve flottant au vent. Pareil spectacle ne peut s'admirer que dans les avenues de Saint-Petersbourg. Rue de la Visitation, les hautes fenêtres des maisons de prière reflètent, par instant, les rouges lueurs palpitantes des feux de bengale.

Mgr Fabre érige une nouvelle paroisse, Saint Anthony of Padua, pour les catholiques de langue anglaise (1^{er} mars 1884). La nouvelle paroisse, limitée à l'est par la rue de la Montagne, au nord par la rue Sherbrooke, à l'ouest par la rue Atwater et au sud par le canal Lachine, répond au développement de ce quartier de Montréal.

Le commissaire apostolique reçoit de nouveau le Dr d'Orsonnens, le Dr Louis-Édouard Desjardins, l'avocat Siméon Pagnuelo et l'abbé canoniste Joseph-Camille Caisse, délégués de l'École de Médecine, le 17 mars, le 22 mars et le 9 avril. Il ne divulgue pas son opinion, mais dans l'ensemble il entend à Montréal un son de cloche bien différent de celui de Québec. Puis Dom Smeulders va saluer, au Sault-au-Récollet, Mgr Bourget dont le quatre-vingt-cinquième anniversaire a sonné. La parole du saint vieillard est pathétique. Dom Smeulders, Mgr Bourget et le Père Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie, déjeunent ensemble, au noviciat des Pères Jésuites. En partant, le délégué apostolique prend les deux mains du vieil évêque et les garde longtemps dans les siennes, en disant :

— Je serais heureux si je pouvais vous retrancher vingt-cinq ans.

— Je n'y tiens pas, Excellence, répond doucement Mgr Bourget².

Le soir, rue de la Visitation, avant de prendre un repos bien gagné, Dom Smeulders s'entretient encore quelques instants avec l'archevêque de Saint-Boniface.

Le 19 avril 1884, Dom Smeulders écrit à Mgr Laffèche que la question le concernant est résolue, que la division du diocèse n'est ni nécessaire, ni utile.

Tout ce qu'il y a d'ultramontain et d'adversaire de Laval se réjouit. Tout ce qu'il y a de libéral et de partisan de Laval se révolte. Mgr Taschereau part immédiatement pour Rome. La foule québécoise le suit jusqu'à l'embarcadère ; toutes les cloches sonnent à la

2. Le récit en a été laissé par le P. Turgeon ; il se trouve aux Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

volée comme à l'arrivée du commissaire apostolique ; et quand le *Polaris* largue ses amarres, François Langelier fait pousser à la foule trois hurrahs pour l'archevêque.

Les organes libéraux attaquent Mgr Taché, inspirateur présumé du délégué apostolique. Des numéros du *Journal de Rome* arrivés au Canada signalent les ravages de la franc-maçonnerie dans plusieurs pays catholiques, et surtout au Canada. Les amis de Laval accusent les castors d'avoir calomnié leur pays à Rome. Mgr Fabre émet un mandement, lu dans les églises de Montréal le 27 mai, pour corriger ceux qui, « **poussés par on ne sait quel motif... semblent prendre plaisir à dénigrer notre pays en le représentant comme un foyer d'infection maçonnique** ».

La Minerve remercie l'évêque de Montréal d'avoir « vengé l'honneur religieux de notre brave population ». Mais *L'Étendard*, comme le *Journal des Trois-Rivières* et comme *La Vérité* de Québec, continue de signaler le danger maçonnique à pleines colonnes. Le sénateur Bellerose présente un nouveau mémoire à Dom Smeulders. Il contredit le mandement de Mgr Fabre, et cite les milliers d'abonnés et lecteurs de *La Patrie*, entre autres preuves du danger maçonnique. On discute de l'importance ou de la futilité du courant maçonnique. *La Minerve* du 30 mai contient un long article sur ce thème : « L'esprit religieux est-il en baisse ? » « **Non** », affirme le journal de Joseph Tassé, « il est plus ardent que jamais ». En preuve, à Montréal, les communions plus nombreuses que jamais (quinze mille hommes à Noël, jour de communion non obligatoire) ; la prolifération des congrégations laïques, d'hommes et de femmes, et celle des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul en particulier. Nos députés, nos avocats, nos médecins, nos journalistes **pratiquent** tous ou presque. Et l'on ne voit plus rien de semblable à l'Institut Canadien ou au Club Saint-Jean-Baptiste d'il y a quelques années... *La Minerve* ne voit qu'une exception : le bill de l'Université Laval, officiellement demandé par l'épiscopat et combattu par ceux qui inscrivent la soumission aux évêques en tête de leur programme.

Mais de Trudel à Bellerose et de l'École de Médecine au Collège Sainte-Marie, les ultramontains et leurs amis se sentent le vent en poupe et reprennent l'offensive. Chez leurs adversaires souffle la panique. Laval manque d'argent. Le bruit circule qu'elle fermera plusieurs de ses cours à la rentrée prochaine. Plus encore, on prête à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal l'intention d'ouvrir des cours à Québec !

L'École de Médecine n'essaimera sans doute pas à Québec, mais Laval devra peut-être fermer sa succursale à Montréal. Les Sulpiciens

de Montréal forment un grand projet. Il est bien possible que M. Captier, procureur (français) de Saint-Sulpice à Rome ait eu l'idée et l'ait soumise au cardinal anglais Howard, cardinal de Curie et protecteur — le titre est plutôt honorifique — de la Compagnie de Saint-Sulpice, qui en est parfois créditée. Captier, ou le cardinal Howard, ou M. Captier et le cardinal Howard, constatant que de jeunes prêtres canadiens — de langue française —, de plus en plus nombreux, complètent leurs études théologiques à Rome, conçoivent le projet d'y fonder un collège canadien. L'Angleterre et l'Irlande ont donné l'exemple, et Léon XIII désire qu'il soit suivi. M. Colin, à Montréal, saisit l'idée. L'Université Laval se vante assez d'envoyer ses meilleurs sujets étudier à Rome ! Pourquoi ne pas généraliser et faciliter l'opération ? Les Jésuites seront tôt ou tard à la tête d'une université indépendante à Montréal. Nous disposerions, quant à nous, d'un foyer d'influence à Rome et d'un regard — le mot contrôle ne serait pas diplomatique, pas sulpicien — sur la formation des prêtres dans ses dernières étapes. Les Sulpiciens exposent leurs motifs au Supérieur général de Paris, et invoquent « l'opportunité des circonstances » : « La question universitaire se transforme à Montréal. La possibilité d'une université indépendante de Québec s'accroît. Il ne nous convient pas de laisser notre œuvre s'amoindrir au profit du monopole que d'autres vont s'efforcer d'obtenir... »³ Inutile de préciser qui sont « les autres ».

Cependant Mgr Taschereau, à Rome, ne perd pas son temps.

Le préfet de la Propagande télégraphie au commissaire apostolique, le 31 mai, que le démembrement éventuel du diocèse des Trois-Rivières est soumis à la Sacrée Congrégation. Ainsi, les pouvoirs de Dom Smeulders n'étaient pas absolus comme on l'a cru, et sa décision est remise en cause ? Les libéraux reprennent la confiance qui leur échappait. Tous les records de confusion sont battus.

* * *

On conclut une trêve apparente pour le 24 juin, car l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal veut donner de l'éclat aux fêtes de son cinquantenaire.

Jean-Louis Beaudry est toujours maire de Montréal. Les citoyens de langue anglaise, qui n'ont plus occupé la mairie depuis le Dr Hingston, réclament vainement leur tour. Beaudry défait le même adversaire qu'en 1883, Henry Bulmer, avec la même marge de 250 voix.

3. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait remonter sa fondation au banquet du 24 juin 1834. Il lui faut une présidence très brillante et vraiment « nationale » pour le cinquantième anniversaire. Le juge Thomas-Jean-Jacques Loranger, président en 1880, a laissé un bon souvenir. Il a belle prestance — une physionomie d'officier du Second Empire — et belle éloquence. Ce gentilhomme cultivé, très français d'esprit, possède l'art de s'exprimer dans une forme gracieuse, piquante, parfois éblouissante. Les avocats et les juges citent de ses mots. Tout cela ne composerait qu'une jolie personnalité — un type séduisant de Canadien français — si Thomas-Jean-Jacques Loranger n'avait, comme son frère Louis-Onésime monté sur le Banc à son tour, la haute ambition de servir sa race. Un nouveau danger, la centralisation fédérale, commence à poindre. Quelques patriotes clairvoyants, tous membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste — Thomas-Jean-Jacques Loranger, Laurent-Olivier David, Joseph-Xavier Perrault — discernent le risque particulier que la centralisation fédérale ferait courir à la survivance canadienne-française, conditionnée par l'existence d'un État québécois. Thomas-Jean-Jacques Loranger publie des *Lettres sur l'interprétation de la Constitution fédérale*, qui accroissent sa renommée. L'Association Saint-Jean-Baptiste n'a pas encore contracté l'habitude de publier une opinion collective sur les grandes questions politiques. Mais elle crée un précédent en rappelant T.-J.-J. Loranger, président de 1880, à la présidence en 1884⁴.

Thomas-Jean-Jacques Loranger organise et préside les noces d'or. Rosaire Thibaudeau et Jean-Baptiste Resther sont élus vice-présidents. Le sénateur Rosaire Thibaudeau est un personnage à Montréal. Il est l'associé du sénateur L.-J. Forget dans plusieurs de ses entreprises et son successeur à la présidence du Bureau des gouverneurs de l'Hôpital Notre-Dame. Le parti libéral lui confie son trésor. Jean-Baptiste Resther est un des architectes que l'accord unanime classe à la tête de leur profession. Edmond Lareau, chef libéral à la vocation d'archiviste, remplace A.-D. Lacroix, qui abandonne — au regret général — le secrétariat détenu pendant huit ans. L'ensemble est imposant.

Les projets ne manquent pas. L.O. David voudrait marquer le cinquantenaire par l'inauguration d'une œuvre durable. Il lance l'idée de construire un immeuble, abritant une salle publique. Ce « Monument National », siège de la Société et lieu de rassemblement pour

4. Les cas semblent différents pour Jacques Viger, président du banquet de 1834 et président de la Société en 1856, et pour Denis-Benjamin Viger, président du banquet de 1835 et président de la Société en 1844.

les Canadiens français, procurerait, sous forme de loyers, un revenu. La population tient à la procession annuelle. Le Comité exige pour tous les chars un caractère d'allégorie historique. Des sociétés suggèrent, en marge de la procession traditionnelle, une cavalcade évoquant un événement historique. Enfin les fêtes du cinquantenaire devront comprendre un grand congrès national, qui jettera sans doute les bases d'une fédération, plusieurs fois proposée, de toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

Toutes ces suggestions sont adoptées. L'avocat Gustave Lamothe, jeune associé de François-Xavier Trudel et bon ultramontain, est secrétaire du comité d'organisation. La cavalcade historique illustrera ce thème : Saint-Louis, roi de France, prenant l'oriflamme à Saint-Denis et partant pour la Septième Croisade. Elle comprendra 126 cavaliers et des pages. Mais tout le monde veut représenter le roi Saint-Louis. L'Association décide de s'en remettre au vote de ses membres, recueilli par sections. En fin de compte trois candidats, un Bourassa, un Boisseau et un Lallemand, restent en présence. La Société fait imprimer des bulletins de vote portant la mention « Élection du Roi ». Épisode précurseur des élections de reines, qui foisonneront plus tard. Les amis des candidats « cabalent » ferme. Boisseau possède le physique le plus séduisant et les amis les plus zélés. Le voici roi. Le président Loranger et l'échevin Jacques Grenier aident David à faire triompher son projet de Monument National. Les Sulpiciens, selon leur habitude, s'inscrivent les premiers sur la souscription, pour cent dollars. Et la Société achète à la succession Masson le terrain formant l'angle est des rues Craig et Gosford. Enfin, Ferdinand Gagnon, l'infatigable rédacteur du *Travailleur* de Worcester, organise la participation franco-américaine.

Toutes les notabilités canadiennes-françaises participent à ces journées. Mgr Fabre chante la messe au pied du mont Royal. Sur l'herbe encore humide d'une ondée tombée le matin, six mille personnes s'agenouillent. La cavalcade remporte le succès prévu. Les connétables, les prévôts, les chevaliers et les pages du roi Saint Louis défilent devant l'église Notre-Dame. Mgr Fabre bénit la première pierre du Monument National. À la séance d'ouverture du Congrès, Hector Langevin, chef de file des Canadiens français dans le cabinet fédéral, excuse et représente sir John Macdonald, premier ministre. Chauveau, président de la convention, et Loranger, président de la Société, sont entourés, sur l'estrade, par Mgr Fabre, évêque de Montréal, Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, l'abbé Colin, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, le Père Turgeon, recteur du Collège Sainte-Marie... On se montre Testard de Montigny, doyen des zouaves pontificaux — et « recorder » de Montréal depuis 1881,

Louis-Honoré Fréchette, poète national qui se fait la tête de Victor Hugo, Israël Tarte, nerveux comme une pile électrique, Mercier et Laurier, étoiles du parti libéral, Chapleau, le beau Chapleau, qui les dépasse encore en prestige. L'un des conférenciers du Congrès est le juge Routhier, orateur classique des jours de fête nationale. Routhier exprime avec un peu trop de rhétorique des sentiments profonds de religion et de patriotisme. Il y prend plaisir et soigne ses périodes. Or un remue-ménage s'opère pendant son discours : on écarte des chaises pour donner au curé Labelle, arrivé en retard, l'accès des premiers rangs. Arrêté pendant quelques secondes, Routhier enchaîne : « Et quand, Messieurs, vous rencontrez sur votre route l'homme que l'on a justement appelé un apôtre de la colonisation, saluez, Messieurs, saluez bien bas, car c'est un conquérant qui passe... » Le brillant orateur soulève une acclamation à la taille de son héros.

Le Congrès aborde les grands sujets prévus : colonisation, émigration, rapatriement, fédération des sociétés nationales. Il n'arrête rien de précis, mais il resserre la liaison. Resther, David et Lareau représentent la Société montréalaise à la Convention générale des Canadiens français des États-Unis, à Albany, du 4 au 6 août. La Saint-Jean-Baptiste de Montréal, entretenant ainsi le flambeau, remplit le rôle et mérite le titre de société nationale.

* * *

La rentrée scolaire approche, et nulle décision n'est prise quant à la position de l'École de Médecine vis-à-vis des autorités religieuses. Dans cette incertitude, des étudiants hésitent à s'inscrire. Les délégués de l'École — les Drs d'Orsonnens et Desjardins, l'abbé Caisse et l'avocat Pagnuelo — présentent une requête à Dom Smeulders le 3 juillet. Ils exposent que l'École, ses professeurs et ses élèves, se trouvent encore « sous le coup d'une sentence injuste, arbitraire et tyrannique de privation des sacrements », et que cette situation peut, à la veille de la rentrée scolaire, porter un préjudice considérable à l'École — déjà presque ruinée par les voyages de ses délégués à Rome, par les dépenses assumées pour la défense de ses droits. Ils demandent au commissaire de les rassurer et de hâter son jugement définitif.

Mais la décision semble de plus en plus échapper au commissaire apostolique. Mgr Taschereau prolonge son séjour à Rome. Il défend son université. Il sollicite en même temps la permission de régler la question des biens des Jésuites avec le gouvernement provincial. Les Jésuites protestent : c'est nous qui avons été spoliés, c'est nous qui devons traiter, et non pas l'archevêque ; c'est nous qui devons

toucher l'indemnité, et non pas l'Université. Les Jésuites s'enfoncent dans la mêlée, en liaison avec les ultramontains.

Ce n'est pas Dom Smeulders, ce sont les cardinaux de la Propagande qui prennent une décision sur la question universitaire, le 11 août. Le Pape l'approuve le 14 et le cardinal Simeoni en envoie le texte au délégué apostolique. Le Saint-Siège reconnaît l'Université Laval comme seule université catholique au Canada ; les évêques sont exhortés à aider Laval, les collèges à s'y affilier ; une part déterminée lui sera réservée sur les honoraires de certaines messes basses. Le Saint-Siège déplore que l'École de Médecine n'ait pas rompu avec Victoria et fusionné avec Laval. « L'Archevêque de Québec et l'Évêque de Montréal, vu les circonstances actuelles, laissent l'École de Médecine catholique et ses hôpitaux dans le statu quo ».

Les partisans de Laval crient victoire, pour laisser entendre que l'École de Médecine est et reste au ban de l'Église. En réalité, le succès de Laval n'est pas si complet. L'Université garde sa succursale à Montréal. Mais l'École de Médecine peut subsister, avec le concours de l'Hôtel-Dieu ; les dispensaires et la Maternité lui sont de nouveau ouverts. *L'Étendard* proteste cependant, ne voulant pas du statu quo, mais une réparation complète, et en fin de compte l'autorisation d'ouvrir une université à Montréal.

Et qu'apprend-on ? La décision romaine priait les évêques de laisser « l'École de Médecine catholique et ses hôpitaux dans le statu quo ». Dans sa communication à l'École de Médecine et dans un mandement, Mgr Fabre a omis le mot « catholique ». L'École, prenant connaissance du texte intégral, ne doute pas d'une omission volontaire — entraînant un soupçon d'hérésie. Nouveau scandale. Nouvelle effervescence. Le Dr d'Orsonnens communique une rectification aux journaux. Les Drs d'Orsonnens et Desjardins, accompagnés par Pagnuelo, prient Mgr Fabre de rétablir, en bonne justice, le mot « catholique » dans son mandement. Ils demandent aussi une révocation de la condamnation prononcée par Mgr Taschereau contre l'École. La même démarche s'accomplit par lettre auprès des évêques de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke. Éconduite, l'École demande au commissaire apostolique, dans une nouvelle requête, d'obliger les évêques qui ont publié la condamnation à la révoquer « publiquement, formellement, en termes clairs et non équivoques ». Puis le Dr Desjardins repart pour Rome.

L'époque de la rentrée arrivée — en octobre —, Laval ouvre sa succursale avec éclat. La Faculté de Médecine ne compte pas 50 élèves. L'École ouvre avec autant d'éclat. Des prêtres et plusieurs

sénateurs assistent à la cérémonie ; et surtout, l'École compte 150 élèves. Trois semaines plus tard, elle célèbre la fête de son patron saint Luc par une cérémonie religieuse à Notre-Dame. Le maire Beaudry y assiste au premier rang ; une foule de prêtres et de laïcs emplît la nef.

La succursale Laval est tout de suite le théâtre d'une petite révolte. Les étudiants montréalais refusent de se soumettre aux règlements de Québec, jugés trop sévères. Il leur est défendu de faire partie des clubs politiques, d'écrire dans les journaux, d'aller au théâtre. À titre de symbole, ils refusent de revêtir la toge pour assister aux cours. Et ils menacent de passer, les uns à la Faculté de Droit de McGill, où enseignent deux Canadiens français, les chefs libéraux Edmond Lareau et Joseph-Éméry Robidoux, les autres — comble d'horreur pour Laval — à l'École de Médecine Victoria.

L'Université Laval a nommé l'abbé Hamel recteur de sa succursale montréalaise parce qu'il y faut un homme d'expérience et un homme à poigne. L'abbé Hamel pense d'abord prendre la manière forte. Il demande :

— Voulez-vous, oui ou non, vous soumettre aux règlements de l'Université ?

Six seulement répondent oui. Une quarantaine d'étudiants en droit se réunissent, nomment un bureau et envoient une requête aux juges Mathieu et Loranger, ainsi qu'aux avocats les plus renommés de Montréal, pour demander la fondation d'une École de Droit indépendante. L'abbé Hamel, flairant une machination, court à Québec, consulte ses collègues... et capitule. Les étudiants montréalais assisteront aux cours sans toge. Cela ne vaut-il pas mieux, pour l'abbé Hamel, pour Laval, que de les voir passer à l'École Victoria ? Car avec un tel épilogue, la révolte estudiantine pourrait bien apporter à la longue et retentissante querelle une solution imprévue.

Le 5 octobre 1884, le Pape décrète : « Le principe de la division du diocèse des Trois-Rivières est maintenu ; mais cette division ne devra pas se faire avant qu'un nouveau commissaire apostolique soit envoyé dans la province du Canada. » Les pouvoirs de Dom Smeulders sont virtuellement suspendus. Mgr Taschereau rentre à Québec, muni d'un indult l'autorisant à régler la question des biens des Jésuites avec le gouvernement provincial.

La guerre flambe dans toute la province, mais surtout à Montréal. *La Patrie* cherche à ridiculiser ses adversaires sous un déluge de sobriquets et de plaisanteries. Les radicaux représentent le sénateur Trudel comme un âne, avec des œillères étroites. *L'Étendard*

réplique avec plus de dignité mais autant de vigueur. *La Minerve* reste le porte-parole de Chapleau, qui ne perd aucune occasion de dénigrer les « castors ». Sénécal, par l'intermédiaire de son gendre Blumhart, contrôle *Le Monde*, aussi dévoué à Chapleau mais de tirage insuffisant. Hector Langevin, rapproché des castors par une inimitié contre Chapleau qui frise la haine, achète à Blumhart, pour \$28.000, le titre, la liste d'abonnés et les dettes actives du *Monde*, ce qui lui donne un journal à Montréal. Mais le lendemain de la vente, Blumhart publie *Le Nouveau-Monde* sur les mêmes presses, avec le même personnel. Protestations, menaces de procès. Blumhart renonce au *Nouveau-Monde* et publie *La Presse*, qui s'annonce « conservateur indépendant » (20 octobre 1884).

* * *

L'annexion d'Hochelaga s'est opérée sans heurt. Elle a consolidé la majorité canadienne-française au Conseil municipal. Un autre village contigu à Montréal, celui de Saint-Jean-Baptiste, au nord-est, ne présente aucune solution de continuité avec la grande ville. Saint-Jean-Baptiste possède son marché, qui est un grand centre d'animation, ses magasins, plusieurs hôtels, un bureau de poste et de télégraphe. La fanfare de son corps de pompiers n'est pas négligeable. Son club de « raquetteurs » ne le cède — et encore, pas toujours ! — qu'à celui de Saint-Henri. Le curé Maynard, neveu de la fondatrice de l'Institut des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, a fait venir des religieuses de cette communauté — établie non loin, à Hochelaga —, qui ont ouvert l'Académie Marie-Rose. Son successeur, l'actuel curé Zéphyrin Auclair, vient de faire ouvrir une « Académie de garçons » par les Clercs de Saint-Viateur. Saint-Jean-Baptiste est desservi, dans le haut de la rue Saint-Laurent, par la City Passenger Railway — la compagnie des tramways. Saint-Jean-Baptiste, comme l'était Hochelaga lors de son annexion, n'est d'ailleurs plus un village, mais officiellement une ville. L'évaluation municipale, de \$1.380.000, est sensiblement égale à celle d'Hochelaga (\$1.594.000).

Un bon observateur, qui est presque nécessairement un vieil observateur, distingue, à de subtiles nuances, un villageois de Saint-Jean-Baptiste et un citadin de Montréal. Saint-Jean-Baptiste n'a cependant pas l'éloignement du Sault-au-Récollet, le cachet rural de Saint-Laurent ou le particularisme assez vif de Saint-Henri. C'est davantage un prolongement de Montréal. Sa fusion avec Montréal peut apparaître comme une mesure logique — ou fatale. Une autre considération doit bien guider Jean-Louis Beaudry et ses amis.

Jean-Louis Beaudry compte maintenant près de dix ans, coupés de deux interruptions, à la mairie de Montréal. C'est, de loin, le record. Joseph Bourret et Henry Starnes, qui le suivraient dans un concours de longévité municipale, n'ont régné l'un et l'autre que quatre ans. Beaudry souhaite conserver la mairie au printemps de 1885. Or ses majorités sur Bulmer, candidat des anglophones, ont été assez minces, aux élections de 1883 et de 1884. Le recensement de 1881 reconnaît à la ville de Saint-Jean-Baptiste une population de 5.334 Canadiens français, 178 Anglais, 114 Écossais, 193 Irlandais, 35 Allemands et une douzaine de non classés. Son annexion apportera un bloc d'électeurs canadiens-français à Montréal.

Le maire de Saint-Jean-Baptiste, J.-Octave Villeneuve, peut se flatter, non pas de dix années de règne comme Beaudry, mais bien de dix-sept. Il n'en fait aucune parade, car il est modeste, mais il a bien gagné, comme naguère Jean-Damien Rolland, la reconnaissance de sa ville. J.-Octave Villeneuve a commencé comme « épicier du coin » et patiemment grossi son affaire, devenue la firme J.-O. Villeneuve et Compagnie, épicerie en gros. Entendons-nous. L'épicerie en gros ne vend pas seulement aux détaillants. Elle est accessible aux familles nombreuses, qui se rassemblent au besoin à deux ou trois et qui achètent leurs provisions à la poche ou à la caisse. L'épicerie en gros est un magasin de père de famille. Villeneuve a établi un service d'omnibus entre son village, considéré comme la limite nord de Montréal, et des villages plus éloignés comme le Sault-au-Récollet et Terrebonne. Puis il a vendu cette entreprise à la Montreal Street Railway, de sorte que ses concitoyens lui doivent un service de tramways. On se plaint souvent « des petits chars » et les riverains de la rue Saint-Laurent grognent contre le voisinage des écuries — mais ils sont tout de même commodes. Enfin, Villeneuve et ses conseillers ont si bien administré que le commissaire Racicot, du Fonds consolidé d'emprunt municipal, a fait rapport, en février 1883 : « Les finances de cette municipalité sont dans un état éminemment prospère. »

J.-O. Villeneuve n'a pas le tempérament politicien, comme Raymond Préfontaine. Il met moins d'arrière-pensées dans la transaction, mais le résultat est le même. La municipalité de Saint-Jean-Baptiste se laisse annexer, aux conditions dont Hochelaga, l'année précédente, a donné le modèle : pose de conduites d'eau et d'égout ; consolidation de la dette de Saint-Jean-Baptiste, au montant de \$47.792, avec celle de Montréal ; utilisation des bâtiments publics à des fins municipales ; emploi des fonctionnaires municipaux par Montréal ; respect, par la grande ville, des obligations contractées par la petite.

Saint-Jean-Baptiste garde, comme quartier, son nom. Il enverra, comme Hochelaga, trois conseillers à l'hôtel de ville.

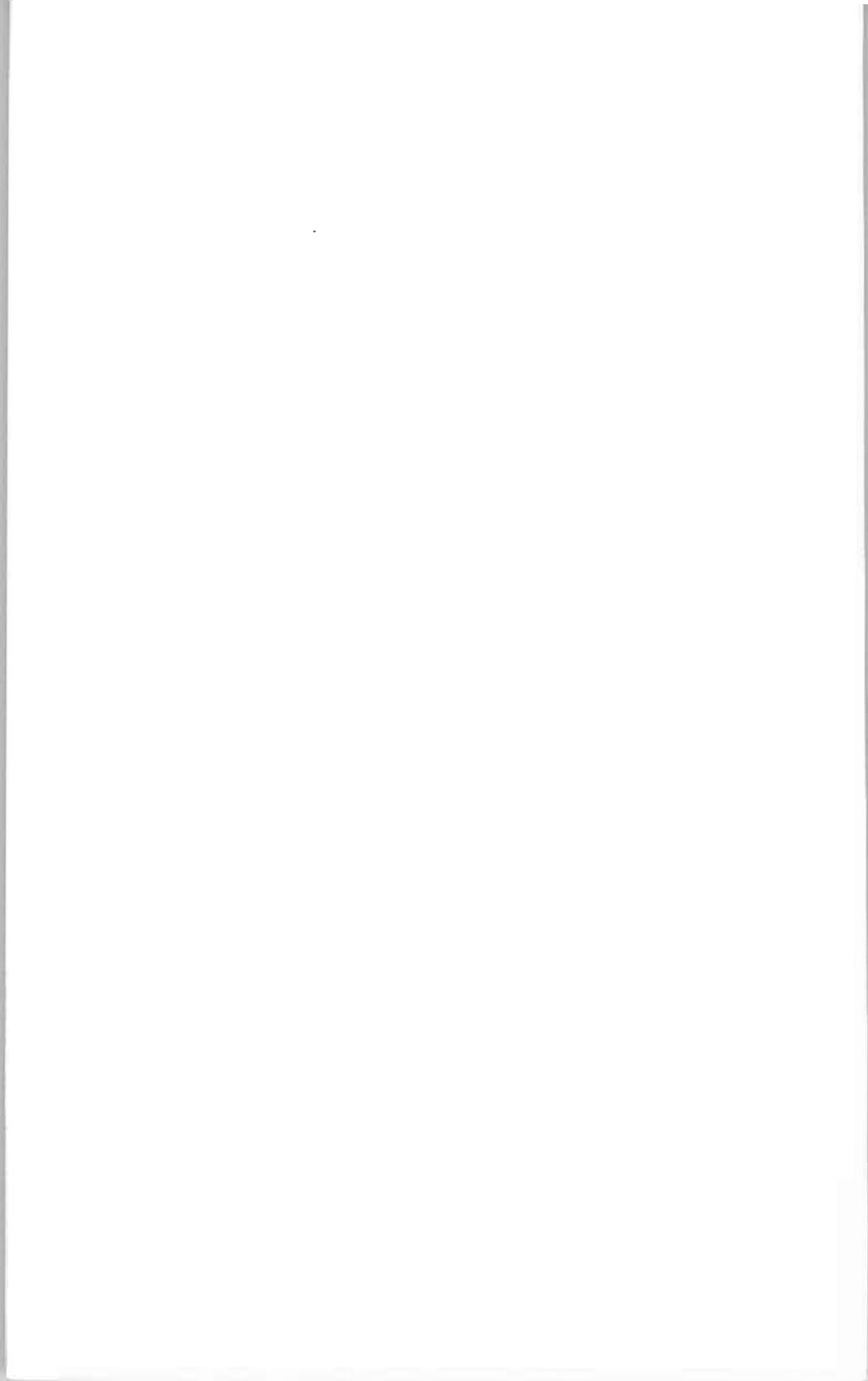
L'annexion est officielle à compter du 24 octobre 1884 — quatre jours après l'apparition de *La Presse*. Il faudra toutefois l'approbation de la majorité — en nombre et en somme — des électeurs propriétaires de Saint-Jean-Baptiste. Et ceux-ci, au contraire de leurs voisins d'Hochelaga, ne réalisent pas l'unanimité ; un certain nombre exigent le vote.

Montréal grandit. La municipalité de Maisonneuve lui demande de prolonger jusqu'à elle les rues Sainte-Catherine et Ontario. La Compagnie Thomson & Houston obtient un contrat pour l'éclairage électrique de quelques rues commerciales.

* * *

Dom Smeulders a quitté Montréal pour retourner à Rome, à la fin de décembre. Il refuse toute démonstration. Malgré cette consigne, un interminable défilé de prêtres et de laïcs emplit la maison des Oblats, rue de la Visitation. La file des équipages embouteille la rue. Même encombrement aux abords de la gare Bonaventure. L'élite montréalaise vient saluer une dernière fois le délégué apostolique, vénérable défenseur de la bonne cause. On remarque le recteur Turgeon et ses Pères Jésuites, le Supérieur Colin et ses Sulpiciens, le Supérieur Lefebvre et ses Oblats. Et parmi les laïcs : le Dr d'Orsonnens et tous les professeurs de l'École de Médecine, le sénateur Trudel, le député Louis Beaubien, le député Alphonse Desjardins, le maire Beaudry, l'ancien maire Rivard, le « recorder » de Montigny, l'avocat Siméon Pagnuelo, le tribun Charles Thibault... bref, tout l'état-major ultramontain.

Dom Smeulders a passé quatorze mois au Canada. Il est rappelé, affirme le *Star*, par la Propagande qui considère sa mission comme un fiasco monumental. Le *Star* obtient souvent la primeur de nouvelles religieuses, au scandale des ultramontains qui flairent quelque relation du côté de Laval au profit de ce journal anglo-protestant.



L'affaire Riel et la "picote"

MONTRÉAL, sous le règne de Jean-Louis Beaudry, s'est agrandie. La réussite du carnaval, attirant l'attention des étrangers, a fait ressortir l'insuffisance de logement pour les touristes. On construit l'hôtel Queen's, en face de la gare Bonaventure. L'hôtel Queen's n'a pas l'imposante solennité du Windsor, dont les épais planchers de chêne craquent sous les pas. Mais ses escaliers sont en marbre, avec des rampes de fer forgé, et le nouvel hôtel se vante d'être le seul à l'épreuve du feu. Les hôtes du Queen's n'ont que la rue à traverser pour prendre le train. En été, le Grand-Tronc les transporte à Lachine, où des bateaux d'excursion leur font sauter les rapides et les ramènent presque à leur point de départ.

La valeur des immeubles imposables monte régulièrement. Les maisons construites par Gustave Drolet dans les champs seront bientôt au cœur du quartier Saint-Denis. Jean-Louis Beaudry compte dix élections et deux échecs — contre Hingston en 1875 et contre Rivard en 1879 — à la mairie. Il espère consolider ce record, le 2 mars 1885.

Les anglophones accepteraient un principe d'alternance : un maire canadien-français, un maire anglais. Ils n'entendent pas laisser Jean-Louis Beaudry établir un monopole canadien-français. Les orangistes ont encore sur le cœur l'interdiction de leur défilé en 1878. Mais les annexions d'Hochelaga et de Saint-Jean-Baptiste ont renforcé la majorité canadienne-française. Honoré Beaugrand se porte candidat. Une liste de notables circule, à l'appui de cette candidature. Honoré Mercier, Christophe-Alphonse Geoffrion, Raymond

Préfontaine et Rosaire Thibaudeau s'inscrivent les premiers. *L'Étendard* s'indigne : « Ces signataires ne peuvent ignorer les attaches de Maître Beaugrand à la franc-maçonnerie ! »

Montréal est conservatrice. Mais une coalition se noue entre les Anglais, les radicaux et les inévitables mécontents. Jean-Louis Beaudry manque d'unité dans sa vie privée, et les autres « castors » froncent le sourcil devant cette faiblesse, rare dans leur groupe. Ils ne peuvent tout de même pas soutenir le Dr Rottot, professeur à la succursale Laval, dont il est question et qui semble tenté. Beaudry et Beaugrand restent seuls face à face. Ce sont deux caractères. Beaudry succombe sous la coalition de ses adversaires. Beaugrand est élu par 3.327 voix contre 2.928. « C'est une ignominie ! » s'écrie Trudel : et *La Minerve* imprime : « Le drapeau rouge flotte à l'hôtel de ville ! »

Les ultramontains voient dans cette élection une confirmation de leur thèse, une nouvelle preuve de l'effrayante puissance de la franc-maçonnerie. Certains ne se gênent pas pour faire remonter la responsabilité à Mgr Fabre qui, disent-ils, décourage les gens bien pensants et encourage indirectement les libéraux et les francs-maçons.

Pendant la durée de son mandat, Beaugrand confie la direction de *La Patrie* à Marc Sauvalle : un Français de stature magnifique (il a servi dans les cuirassiers), expulsé du Mexique pour le caractère trop avancé de son journalisme. Marc Sauvalle, fort intelligent, s'assimile vite.

Une suite plus imprévue de l'élection de Beaugrand est la disparition de l'Institut Canadien, inactif depuis assez longtemps. Hugh Fraser, mort en 1870, laissait sa fortune pour la fondation d'une bibliothèque publique et gratuite, ouverte « à toutes les personnes honnêtes et respectables sans distinction de rang social ». Les héritiers naturels contestent, et les procès ont traîné, suivant la coutume. J.J.C. Abbott, exécuteur testamentaire, entre enfin en possession du legs. Les administrateurs anglais d'une bibliothèque publique accueilleront volontiers des livres condamnés par l'Église catholique. Beaugrand, qui entend se consacrer à la mairie, cède la bibliothèque de l'Institut Canadien, dont le contrôle est entre ses mains. Abbott achète un immeuble rue Dorchester, et la bibliothèque Fraser, première bibliothèque publique et gratuite au Canada, s'ouvrira dans quelques mois.

* * *

La formidable entreprise du Pacifique-Canadien dévore les capitaux. Le réseau sollicite toujours de nouvelles subventions, ou de

nouveaux prêts, de l'État fédéral. Joseph Hickson, gérant du Grand-Tronc à Montréal, proteste auprès de sir John « au nom d'une compagnie dont le capital dépensé au Canada dépasse la dette consolidée et non consolidée du pays ». On ne saurait cependant taxer les dirigeants du Pacifique d'incompétence. Ni même d'égoïsme. George Stephen habitait, rue de la Montagne, une belle maison avec un verger de pommes Fameuses et de poires Bartlett. Il s'est fait construire une résidence encore plus impressionnante — un vrai manoir de style victorien, au porche monumental —, rue Drummond. Il a veillé lui-même à la construction, qui a pris trois ans, n'embauchant que des ouvriers d'élite, passés maîtres dans leur spécialité, et faisant venir des tailleurs de marbre d'Italie. La nouvelle résidence est terminée, meublée ; George Stephen y habite avec sa famille ; un majordome de haute taille et de grand style règne sur les domestiques. Aux heures inquiétantes pour le Pacifique-Canadien, George Stephen hypothèque sa propriété de la rue Drummond. Si le Pacifique-Canadien échoue, George Stephen sera ruiné.

Pareil geste impose le respect, mérite considération. Le gouvernement fédéral a d'autres raisons de soutenir le Pacifique. Il presse le réseau de terminer la pénétration de sa ligne dans l'Ouest, où les Métis sont de nouveau en effervescence. Les Métis sont allés trouver Louis Riel, qui exerçait paisiblement la profession d'instituteur dans le Montana, et l'ont décidé à se remettre à leur tête. Riel constitue un gouvernement provisoire avec Gabriel Dumont pour chef de sa milice. Une insurrection se prépare en Saskatchewan. Le gouvernement fédéral consentira n'importe quel sacrifice pour achever la voie ferrée indispensable à la répression.

Le Pacifique projette aussi de prolonger sa ligne de Montréal aux ports canadiens de l'Atlantique, Halifax et Saint-Jean. Reste à choisir un tracé. La voie la plus courte, partant de Montréal, comporterait un pont à la hauteur de Lachine, passerait par Magog, siège d'une nouvelle filature, par Sherbrooke, et traverserait ensuite l'État du Maine. Les Cantons de l'Est réclament ce tracé. Le district de Québec combat ce projet, qui consoliderait la prospérité de Montréal et consacrerait sa propre stagnation. Il réclame un tracé passant par Québec et Rivière-du-Loup et qui, au prix d'un détour, resterait tout entier en territoire canadien. Ce n'est pas à Lachine, c'est entre Québec et Lévis que les Québécois veulent un deuxième pont sur le Saint-Laurent.

Mais pour que le Pacifique se rende à Québec, il lui faudrait : ou bien construire une ligne doublant, de Montréal à Québec, le chemin de fer du Nord ; ou bien acheter ce chemin de fer, devenu

propriété, pour une part de son rival le Grand-Tronc, et pour une autre part de Sénécal et de ses associés. La perspective d'enrichir Sénécal surexcite la fureur des ultramontains.

* * *

Au beau milieu de ces discussions, dans la deuxième quinzaine de mars, arrivent — on peut dire tombent comme la foudre — les premières nouvelles de l'insurrection du Nord-Ouest. Nouvelles très confuses, grossières et parfois contradictoires. Des badauds stationnent jour et nuit devant les paravents des journaux qui affichent les dépêches. Riel et la plupart des acteurs de ce drame ont des attaches à Montréal. C'est la mère de Rodrigue Masson — maintenant lieutenant-gouverneur à Québec — qui a payé les études du jeune Louis Riel chez les Sulpiciens, à la requête de Mgr Taché, vingt-sept ou vingt-huit ans plus tôt. M. Léo-Alfred Sentenne, curé de Notre-Dame, se rappelle fort bien son ancien élève ; de plus jeunes se rappellent leur ancien condisciple. Alphonse Desjardins, ami de la famille Masson, a hébergé Riel dans sa maison de la place Viger lors de la première « affaire ». Un autre familier des Masson, le Dr Louis-B. Durocher, connaît Riel et le traite en ami. Autant d'éléments d'intérêt. Autant de facteurs d'excitation.

Les cavaliers de Riel, commandés par Gabriel Dumont, ont défait la police montée dans un premier engagement. Le gouvernement fédéral ne restera pas sur cet échec. *La Minerve* du 28 mars 1885 publie un ordre de convocation des officiers du 65^e Bataillon, à la salle Bonsecours.

Tous les colonels de la milice sont des hommes politiques, et conservateurs. Coursol, député fédéral de Montréal-Est, a 66 ans et sa santé est ébranlée. Mais Aldéric Ouimet, député du comté de Laval, n'a que 37 ans et commande le Mount Royal Rifles, ou 65^e Bataillon, de Montréal, dont il prétend faire une troupe modèle.

Le dimanche 29 mars, le 65^e Bataillon défile dans les rues en tenue de campagne. Le colonel Ouimet, à cheval et sabre au clair, soulève l'admiration par son allure martiale. Mgr Fabre ordonne le même jour une procession pour demander à Dieu la fin de la révolte dans l'Ouest. Dans les temples anglais, les fidèles chantent le *God Save the Queen* et prient Dieu pour l'intégrité de l'Empire britannique.

On ne s'entretient plus que de l'insurrection. Le bruit d'une invasion féniennne court avec persistance. *La Minerve* insère la lettre d'un lecteur suggérant l'installation d'un carillon spécial à l'hôtel de

ville pour appeler les volontaires aux armes. On apprend la décision du gouvernement fédéral d'envoyer des troupes en force.

Contre une poignée de Métis qui pensaient piller quelques magasins et culbuter quelques gendarmes, l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie de Sa Majesté s'ébranlent. La rébellion dans l'Ouest ne compromet pas seulement l'unité de l'Empire, mais l'avenir, la vie même du Pacifique-Canadien. Les actions du Pacifique baissent à Londres et à New-York. Le réseau prodigue sa collaboration au gouvernement. Van Horne organise le transport des troupes, de main de maître.

Les troupes partent en Ontario dans le délire, et chez nous dans l'enthousiasme. Dix mille personnes assistent au départ des trois cents hommes du 65^e Bataillon, harangués par l'adjutant général Harwood, monté sur une estrade. Le Dr Thomas George Roddick, professeur de chirurgie clinique à l'Université McGill, organise les services hospitaliers et ambulanciers du corps expéditionnaire. Le Dr Emmanuel-Persillier Lachapelle, chirurgien du 65^e Bataillon, compte trop d'engagements professionnels pour accompagner son unité, mais il a veillé aux préparatifs du matériel médical et chirurgical.

Quelques personnes regrettent timidement qu'on envoie des Canadiens se battre contre d'autres Canadiens. Les équipements des troupes, complétés à la hâte, à n'importe quel prix, laissent à désirer. Aldéric Ouimet quitte son bataillon au cours du voyage, afin de réclamer à Ottawa des chaussures et, d'une manière générale, un équipement convenable.

On reçoit les premières lettres de soldats, qui piétinent, pataugent dans le dégel en attendant les ordres. Mais des Cris, commandés par le chef Gros-Ours, ont massacré deux Oblats, ce qui indigné le clergé, déjà porté à soutenir la cause de l'ordre. Mgr Fabre et l'abbé Colin s'entretiennent de la situation. Le curé Sentenne, en chaire de Notre-Dame, spécifie qu'il vaut mieux tolérer des maux secondaires que de recourir à la révolte, mal infiniment grave (12 avril 1885). Par contre, chez les laïcs canadiens-français, le mouvement d'indulgence à l'égard des révoltés s'accroît jusqu'à la sympathie. Le *Daily News* de Toronto dénigre le 65^e bataillon canadien-français. Le colonel Ouimet, de passage à Montréal, envoie une protestation. Les allées et venues de Ouimet, circulant entre Ottawa et Montréal tandis que son cher bataillon s'apprête au baptême du feu, intriguent l'opinion.

La première manifestation publique en faveur de Riel et de ses partisans se tient le 18 avril. Le Club National l'organise, et réunit

quelques centaines de personnes au carré Chaboillez. La jeunesse, le patriotisme et l'esprit d'opposition entraînent les libéraux du Club National à prendre la tête du mouvement de sympathie rielliste.

La première rencontre des Métis et des troupes avantage les Métis, commandés par Gabriel Dumont, type du trappeur de l'Ouest qui se révèle bon capitaine. Le général Middleton, retardé mais non arrêté, assiège pendant 30 jours Batoche, quartier général des insurgés, où Riel et Dumont disposent de cent combattants et d'une provision de balles de terre glaise. Les troupes lancent un dernier assaut. Riel, Dumont et une poignée de partisans s'échappent, errent dans les bois pendant quelques jours. Dumont passe aux États-Unis. Riel se livre, hirsute, en capote militaire, coiffé d'un feutre à larges bords.

Toronto est soulevée d'enthousiasme. Toute la presse ontarienne, sans perdre un jour, réclame la pendaison de Riel. La *Gazette* et le *Witness* de Montréal lui font écho. Les Canadiens français, consternés, pensent aux excuses qui ne manquent pas à Riel et à ses compagnons. Ils se montrent sensibles à la fraternité du sang. Et puis, le vaincu n'est pas sans panache. *La Presse* désapprouve l'exécution éventuelle d'un soldat qui s'est rendu volontairement. *L'Étendard* va beaucoup plus loin dans la défense de Riel, bien que Mgr Taché et le clergé de l'Ouest aient fort blâmé la révolte.

À ce moment même, le Saint-Siège envoie un nouveau commissaire apostolique, Mgr John Cameron, évêque en Nouvelle-Écosse, chargé, non pas de conduire une enquête, mais d'exécuter le décret divisant le diocèse des Trois-Rivières. Les ultramontains ne compteront plus sur Mgr Bourget, qui s'éteint doucement au Sault-au-Récollet. L'abbé Zotique Racicot, procureur de l'évêché, a rétabli les finances du diocèse et fait reprendre les travaux de la cathédrale. Il va demander au mourant la permission de l'inhumer dans cette cathédrale qu'il a tant désirée. Mgr Bourget pose cette condition que le corps de Mgr Lartigue et ceux des chanoines y reposent aussi. Mgr Bourget meurt le 8 juin, au lendemain de l'arrivée de Mgr Cameron à Montréal.

Mgr Bourget était le plus vieil évêque du monde. Pour la province, il est le plus grand mort depuis Georges-Étienne Cartier. Toutes les cloches de Montréal, pour ses funérailles, sonnent le glas. La foule, que l'église Notre-Dame ne peut contenir, donne un spectacle d'union puisque le maire Beaugrand figure au premier rang, avec Chapleau, Wurtele et le juge Loranger. Mais les ultramontains, en rangs plus compacts, prennent en quelque sorte la conduite du deuil. Certes, le recteur Hamel est là, ainsi que les professeurs et les

élèves des facultés de Médecine et de Droit de la succursale Laval ; mais les professeurs et les élèves de l'École de Médecine sont venus en corps, en pelotons, comme des soldats. L'Union Allet est là ; Prendergast et de Montigny font la quête. Taillon et le Dr Édouard Desjardins chantent au lutrin.

Ces fidèles, ces disciples, ces fils de Mgr Bourget accompagnent les corps des deux premiers évêques de Montréal, déposés dans la cathédrale inachevée. Les chevaliers de la cause ultramontaine se serrent et se comptent, à Montréal, autour du chef mort, comme aux Trois-Rivières autour du chef menacé.

Les Jésuites, les plus discrets mais non les moins actifs de ces combattants, envoient à Mgr Cameron, rentré en Nouvelle-Écosse, une brochure confidentielle contre l'Université Laval. Et l'accusé de réception du commissaire apostolique, adressé au Père Lopinto, paraît sympathique à la cause : « J'espère que le saint Mgr Bourget, maintenant qu'il a reçu sa récompense, intercédera avec succès auprès de Dieu... »¹

Les ultramontains n'attendent plus rien que de l'intervention surnaturelle de Mgr Bourget.

* * *

Mgr Taché, venu pour les funérailles de Mgr Bourget, met les évêques de la province de Québec au courant des scènes d'anticléricalisme qui ont accompagné la révolte métisse. Il conseille de ne pas soutenir Riel. Mais un courant se dessine, et provoque déjà des remous.

Le procès de Riel s'apprête suivant la procédure sommaire établie pour ces régions neuves. *La Presse*, la première, en signale le danger. Blumhart a vite fait de *La Presse* un journal populaire, donnant une large place aux nouvelles, aux faits-divers assaisonnés au goût des lecteurs. Le gendre de Sénécal ne sacrifiera pas à Chapleau le succès de son journal ; et d'ailleurs il peut rester dévoué à Chapleau en embarrassant Langevin et Caron. Une société se forme, sous la présidence du juge T.-J.-J. Loranger, pour pourvoir à la défense des prisonniers métis.

À qui s'adresser ? Le clergé reste sur la réserve. C'est vers Chapleau, le beau, l'éloquent, le généreux Chapleau qui a défendu Lépine à Winnipeg dix ans plus tôt, que, de toutes parts, l'on se tourne. Chapleau répond par un réquisitoire contre Riel, qui « ne mérite

1. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

aucune sympathie, si ce n'est celle qui s'attache au malheur d'un homme qui a commis un grand crime dont il va subir le juste châtiement ». Chapleau déçoit profondément les Canadiens français. Des partisans enlèvent son portrait des murs, ou l'accrochent la tête en bas.

Un comité des amis de Riel se forme à Montréal, sous la présidence conjointe du libéral L.-O. David et du conservateur Georges Duhamel. Il manque à David — littérateur fourvoyé dans la politique, comme Chauveau — la carrure et la voix des tribuns. Mais il entretient un culte pour les patriotes de 37. Il souffre réellement, dans son cœur, avec les Métis de la Saskatchewan. Il leur consacre désormais tout son temps. Presque tous ses collègues de l'Association Saint-Jean-Baptiste lui prêtent leur concours. Un ancien président, Charles-Séraphin Rodier, refuse de s'associer à ce commencement d'agitation. Dignitaires et sociétaires respectent sa sincérité, mais sans le suivre.

La situation de 1874 se trouve renversée. Les conservateurs sont au pouvoir et les libéraux dans l'opposition. Les libéraux prennent feu et flamme pour Riel. Parmi les conservateurs, les ultramontains défendent Riel, au risque de froissements avec les évêques, encore réticents. Le sénateur Trudel insiste généreusement auprès de son propre parti au pouvoir.

* * *

Or, Chapleau s'est fourvoyé à Ottawa. Sourdement combattu par Langevin, il n'a même pas obtenu un siège au Sénat pour Sénécal. Puis ses dons d'acteurs, ses effets de crinière, ses envolées oratoires, parmi les députés de race anglaise qui parlent finance, douane, taux de transport, portent à faux. L'achèvement du Pacifique-Canadien reste, pour ces députés, la grande affaire. Seul ce chemin de fer permettra d'arracher l'Ouest à l'attraction américaine et de le maintenir en relation et en union avec Toronto, Ottawa et Montréal, plutôt qu'avec Chicago et les villes de l'Ouest. La Compagnie vient de rendre au gouvernement un service capital, car c'est bien grâce au transport rapide des troupes, organisé par Van Horne, que la rébellion a pu être vaincue avant de se généraliser. Cependant la Compagnie n'a plus d'argent en caisse. Stephen écrit à sir John des lettres menaçant de tout abandonner².

Le gouvernement soumet ses résolutions aux Chambres. Elles octroient l'aide qui sauvera la Compagnie et subventionnent le prolongement du Pacifique, de Montréal aux ports de l'Atlantique par

2. Aux Archives publiques du Canada.

Sherbrooke et le territoire américain. En compensation, un subside additionnel doit faciliter l'accès du port de Québec au chemin de fer du Pacifique. C'est une échappatoire, s'écrient les Québécois ; le Pacifique, ayant accès à Halifax et à Saint-Jean par la « ligne courte », ne fera pas de zèle en faveur de Québec. Mais Chapleau défend les résolutions dans un discours de quatre heures, glorifiant Stephen et les autres magnats pour qui le Pacifique « est une œuvre d'amour » : « Aucun pays au monde n'a encore entrepris d'un seul coup la construction de 3.000 milles de chemins de fer, dont cinq à six cents milles à travers une région montagneuse, présentant des difficultés presque insurmontables. » Le vote acquis, John A. Macdonald fait proroger le Parlement.

Mais ce qui occupe surtout les esprits, ce n'est plus une question de ligne principale ou de lignes auxiliaires. Le chef cri Gros-Ours tient encore le maquis, avec les indomptables. La colonne Strange, dont le 65^e fait partie, est chargée de l'écraser. Le 65^e parcourt 45 milles en 24 heures, à travers le muskeg, et arrive à temps pour se battre. Les Cris résistent toute la journée, utilisant un marais, une butte, un buisson, puis s'esbignent à la nuit. On les suit cependant, et ils finissent par se débander. Gros-Ours se laisse prendre à son tour, le 3 juillet. Deux soldats du 65^e, Joseph Marcotte et Joseph-Éphrem Lemay, ont été blessés.

C'est fini. Une nouvelle explosion de joie secoue l'Ontario. Et le procès Riel s'apprête. Des assemblées publiques, où l'on quête, s'organisent dans la province de Québec. Des conservateurs demandent à *La Minerve* s'ils doivent participer aux souscriptions. L'organe ministériel répond que Riel, loin d'être un héros, incarne le mauvais génie de sa race, mais qu'il convient « puisqu'il est pauvre, de l'aider à se justifier, s'il en est capable ».

Les troupes rentrent. Montréal, la ville en pleine croissance, avide de dépenser ses forces, sa fièvre, ne boude pas l'occasion. À la gare, le maire Beaugrand, le collier au cou, a du mal à se frayer un passage jusqu'au colonel Ouimet. On présente des bouquets aux officiers. Une ovation continuelle salue le défilé sous des arcs de triomphe ; au passage des volontaires, tous les hommes se découvrent. Discours patriotiques ; Te Deum à Notre-Dame ; grand banquet présidé par le maire ; moindres banquets les jours suivants ; dithyrambes dans les journaux. Les quartiers anglais surtout pavoisent ; leurs magasins exposent le portrait de Middleton au centre d'une panoplie artistique. Les héros entendent comparer leurs exploits à la Monongahéla, à Carillon, à Châteauguay, et leur personne à Dollard des Ormeaux. La maison Grothé distribue cinq mille cigares de sa

fabrication. À Sainte-Rose, où demeure sa famille, Ouimet jouit d'un triomphe personnel.

La municipalité de Montréal décrète le 25 juillet fête civique. Au cours de la parade, 13 soldats du 65^e, revenus indemnes de l'expédition, sont frappés d'insolation bénigne.

Un journal franco-américain, *L'Indépendant*, de Fall-River, philosophe sur ces manifestations : « On voit par la réception enthousiaste que les Montréalais viennent de faire au 65^e combien le retour des troupes d'une expédition lointaine peut fausser le sentiment d'une population. Les sympathies des Canadiens français sont acquises aux Métis, cependant on acclame ceux qui viennent de leur faire la guerre... »

* * *

Le Dr William Osler, qui était une des gloires de McGill mais que les grandes universités d'Angleterre et des États-Unis se disputaient depuis longtemps, vient de quitter Montréal pour Philadelphie. Son frère Britton Bath Osler, considéré comme l'un des premiers criminalistes de son temps, requiert contre Riel, au procès de Regina. Riel est condamné à mort, et son exécution fixée au 18 septembre.

Toronto se réjouit, comme tout l'Ontario. Montréal est atterrée, puis indignée, comme toute la province de Québec. Trudel proteste dans *L'Étendard*, en même temps qu'il assiège de démarches le nouveau ministre de l'Intérieur, Thomas White, député d'un comté ontarien mais Montréalais et propriétaire de la *Gazette*. La *Minerve* elle-même, sévère pour Riel, demande un acte de clémence. La division — le fossé — se creuse suivant la ligne des races.

L.-O. David se multiplie. Le Comité Riel organise une première manifestation au Champ de Mars le 9 août. Il y vient vingt mille personnes. Des conservateurs patriotes comme Georges Duhamel y coudoient des libéraux avancés comme Rodolphe Laflamme. Il faut sauver Riel, crie David. Il faut sauver Riel, répètent les autres orateurs. « On le sauvera ! » répond la foule, d'une seule voix. Les requêtes se couvrent de signatures. À Lachine, où le maire Pigeon convoque une assemblée, Désiré Girouard, député conservateur du comté de Jacques-Cartier, s'efforce de transiger. Désiré Girouard a épousé successivement trois Anglaises. Un de ses fils, Percy, diplômé du Collège militaire de Kingston, poursuit une brillante carrière d'ingénieur militaire. Trudel, dans *L'Étendard*, reproche à son ami Girouard son esprit de parti. À Lachine encore, dans un banquet offert aux volontaires du 65^e, un jeune orateur — un des volontaires — compare l'échafaud promis à Riel à celui des patriotes de 37.

Le lieutenant Desgeorges proteste contre cette « intrusion de la politique dans un banquet militaire ». Mais l'ancien député conservateur Charles-Louis Champagne soutient le jeune patriote, et une telle confusion s'ensuit qu'il faut lever précipitamment le banquet.

David convoque les citoyens à Saint-Henri, puis au marché Papi-neau, le 15 août. David comptait sur le prestige du juge Loranger, prêt à l'appuyer. Mais le juge Loranger meurt le 18 août. C'est la première fois depuis Duvernay qu'un président de la Société Saint-Jean-Baptiste meurt pendant la durée de son mandat. Les funérailles revêtent une grande pompe. Les zouaves pontificaux précèdent le corbillard ; les sections de la Société le suivent, avec leur bannière voilée. Le Comité de régie charge Joseph-Odilon Dupuis, fondateur du magasin Dupuis frères, d'assumer la présidence par intérim. Joseph-Odilon Dupuis, commerçant actif doublé d'un homme d'œuvres, ne manque pas d'entregent, et joue un rôle dans diverses sphères. Il affrontera une rude tâche.

* * *

Les Canadiens de langue anglaise tiennent le châtiment de Riel pour légitime. Une partie du clergé et l'épiscopat presque unanime partagent cette opinion. Louis-Olivier Taillon, le député-colonel Ouimet et quelques hommes d'ordre, partisans d'une forte discipline sociale, inclinent dans le même sens. C'est peut-être aussi l'avis sincère de Chapleau et de Joseph Tassé auquel revient la charge, lourde à ce moment, de diriger le journal officieux. Mais à peu d'exceptions près, le sentiment entraîne la conviction. Il ne s'agit plus de l'innocence ou de la culpabilité de Riel ; il s'agit de la grâce ou de la pendaison d'un homme de sang français.

David a convoqué une nouvelle assemblée au marché Saint-Jean-Baptiste pour le 22 août. À chacune de ces assemblées, l'assistance vote des résolutions rédigées tantôt chez David, tantôt chez Mercier. La fièvre montante de l'affaire Riel se double, à Montréal, d'une autre inquiétude. Une épidémie de « picote », c'est-à-dire de variole, commence à se répandre. L'une de ses premières victimes est sir Francis Hincks — premier ministre, avec Augustin-Norbert Morin, sous le régime de l'Union —, mort le 18 août, isolé de sa famille et de ses domestiques par ordre des autorités. Francis Hincks est enterré dès le lendemain, toujours par ordre.

Cependant Middleton passe à Montréal, le 24 août. Et tandis que *La Patrie*, rédigée par Sauvalle, voue le général aux gémonies, le maire Beaugrand, fondateur et propriétaire de *La Patrie*, lui présente une adresse au nom de la Ville. Beaugrand aime le faste, et ne

perd pas une occasion de recevoir des personnages importants et de parader avec son collier doré. Comme il est très maigre, ce lourd collier l'écrase, ce qui fait dire à son ami l'humoriste Berthelot : « Nous avons trop de collier et pas assez de maire. » Beaugrand se croit-il obligé, par ses fonctions, à la plus grande courtoisie ? Sent-il peser la surveillance des électeurs et des conseillers de langue anglaise ? Il se montre presque dithyrambique et obséquieux.

Pour cette réception de Middleton, le peuple ne bouge pas. À mesure que les jours s'écoulent, les efforts se concentrent vers ce but : la grâce de Riel. À la suite de Girouard, d'autres députés conservateurs, et notamment les deux députés d'Hochelaga, Alphonse Desjardins et Louis Beaubien, conseillent de signer des requêtes respectueuses pour le gouvernement et d'insister sur l'irresponsabilité de Riel, qui a fait des séjours dans un asile d'aliénés.

Les assemblées se multiplient. À Montebello, Napoléon Bourassa, qui a toute violence en horreur, prononce le seul discours politique de sa vie. Dans certaines paroisses, les curés eux-mêmes font signer des pétitions. En Ontario se signent des pétitions de sens contraire.

La Cour du Banc de la Reine confirme le jugement de Regina. L'excitation populaire atteint son comble. À Montréal, l'épidémie s'aggrave. Le pharmacien Henry R. Gray, conseiller municipal du quartier Saint-Laurent, exige des mesures rigoureuses, telles que l'isolement des malades et la vaccination. La presse anglaise — *Gazette*, *Star* et *Herald* — l'appuie. Beaugrand approuve ces mesures et veille à leur application. Mais la population canadienne-française, répugnant à toute contrainte et méfiante devant les nouveautés, s'oppose à l'isolement des malades et plus encore à la vaccination. Belle occasion pour les Anglo-Canadiens, que la campagne rieliste exaspère. Le *Herald* attribue l'épidémie à la malpropreté de la population canadienne-française. Cet article suscite un gros émoi ; des manifestants brisent les vitres du *Herald*.

Le 16 septembre, date fixée pour l'exécution de Riel, les nerfs sont tendus à se rompre. Trente personnes par jour meurent de la variole à Montréal (218 dans la semaine). On demande aux parents des malades de ne pas fréquenter les lieux publics, ni même les églises. Le Conseil municipal a décrété, non seulement l'isolement des malades, mais la vaccination gratuite et obligatoire. Le Dr Hingston et le Dr Lachapelle recommandent la vaccination, mais d'autres médecins la déclarent inutile, voire dangereuse. L'un de ces sceptiques est le Dr Émery Coderre, de l'École de Médecine. Des médecins, désignés pour chaque district, vont de porte en porte, pour vacciner. Des affiches sont apposées sur les maisons contaminées, mises en

quarantaine. Les cochers refusent de transporter des malades. Des ambulances, reconnaissables à leur carrosserie peinte en jaune, sillonnent la ville. Mais le public arrache les affiches et ferme les portes au nez des médecins vaccinateurs. Le Conseil municipal, devant cette réaction, semble hésiter. Richard White, éditeur-proprétaire de la *Gazette*, et Hugh Graham, éditeur-proprétaire du *Star*, lancent alors une campagne énergique. Le *Star*, à l'affût de la sensation, atteint la plus forte circulation de tous les journaux canadiens. La provocation fait partie de ses procédés et Hugh Graham se vantera, vers la fin de sa carrière, d'avoir traversé 93 poursuites en diffamation. Hugh Graham tient le genre de bataille avec lequel il aime à monter son tirage : contre les autorités municipales, avec une touche anti-canadienne-française. Les deux journalistes conduisent des délégations à l'hôtel de ville. Des hommes d'affaires importants les accompagnent. Henry Gray, inventeur d'un sirop qui porte son nom et lui vaut une fortune, est lui-même un homme d'affaires d'assez large surface. Il fait aux délégations les honneurs de la maison commune et appuie vigoureusement leurs démarches. Le Conseil met Hugh Graham à la tête d'un comité d'isolement et Richard White à la tête d'un comité de vaccination. Hugh Graham donne l'exemple en faisant vacciner ses 150 employés. Un hôpital temporaire est dressé sur le « terrain de l'Exposition » qu'on appelle aussi Fletcher's Field. Mais les parents des malades s'opposent à leur transfert à l'hôpital.

On apprend enfin que Mgr Taché a obtenu un sursis d'un mois, pour permettre aux avocats de Riel de porter sa cause devant le Conseil Privé. Le Comité Riel lance une souscription pour faciliter le voyage des avocats.

À ce moment aboutissent les négociations menées entre le gouvernement d'Ottawa, celui de Québec, la Compagnie du Pacifique et celle du Grand-Tronc. Le syndicat constitué par le Grand-Tronc et le groupe Sénécal est largement remboursé de ses dépenses, et dégagé de sa dette envers la Province. L'État fédéral reprend le Chemin de fer du Nord et en repasse le contrôle, le même jour, au Pacifique.

Le peuple, affolé par l'épidémie, ne veut à aucun prix de la vaccination. Des médecins vaccinateurs sont rudoyés. Et cette excitation double celle de l'affaire Riel. Le 28 septembre se produit la première émeute. La foule lacère les affiches ordonnant la vaccination ou placardées sur des maisons contaminées. Elle assiège le Bureau de Santé du faubourg de l'Est, y met le feu, puis se dirige vers l'hôtel de ville, y brise des vitres. La police charge à coups de bâton. Quelques assommades se produisent ; des coups de feu éclatent. La foule, un moment dispersée, se reforme pour briser les

vitre du *Herald* et pour menacer la maison du Dr Hingston, celle du Dr Mount, celle du Dr Lachapelle et les maisons des médecins vaccinateurs. Un commencement d'incendie détériore l'une de ces maisons. La police opère des arrestations. Le chef de police Hercule Paradis est blessé. Richard White, président du Comité de vaccination, demande l'intervention des troupes.

Le maire Beaugrand était malade. Il quitte son lit, court à son bureau, consigne six cents militaires sous les armes, et publie une proclamation invitant les citoyens à ne pas sortir le soir et à ne pas gêner l'action de la police et des troupes. L'infanterie et la cavalerie patrouillent toute la nuit.

La Patrie — journal de Beaugrand — attaque violemment le ministère fédéral au sujet de l'affaire Riel. *La Minerve* attribue aux excitations de *La Patrie* et aux assemblées publiques convoquées par David la responsabilité de l'effolement et des émeutes. *Le Monde* soutient la même thèse.

L'affaire Riel, l'épidémie, les polémiques qui s'ensuivent : il y a bien de quoi affoler la ville — la ville qui s'est amusée de si bon cœur au dernier carnaval !

Des manifestations se reproduisent, malgré la proclamation du maire. Les cavaliers dispersent les rassemblements, mais sont accueillis, surtout dans les quartiers pauvres de l'Est de Montréal, par des grêles de pierres. Dans la semaine du 26 septembre au 2 octobre, la variole cause 401 décès dans Montréal et sa banlieue. Elle tue surtout des enfants en bas âge : les petits cercueils sous des draps blancs, défilent, nombreux, vers le cimetière. Beaugrand, approuvé par la presse anglaise, affronte l'impopularité en imposant l'isolement des malades et la vaccination. Mais la police doit accompagner les médecins vaccinateurs et ne réussit pas toujours à les protéger. Il faudrait deux agents en permanence devant chaque affiche pour empêcher l'arrachage presque immédiat. Le maire franc-maçon, ou qui se vante de l'être, sollicite le concours de l'Évêché. Mgr Fabre fait lire au prône, le dimanche 4 octobre, une note engageant les fidèles à mieux comprendre l'intérêt général et à se laisser vacciner. La rumeur court que le vaccin, plus dangereux que la maladie qu'il prétend empêcher, a provoqué des décès. Mgr Fabre fait lire une circulaire du Bureau de Santé, expliquant le caractère inoffensif de la piqûre. Mais la persuasion semble difficile. Mgr Fabre se fait vacciner deux fois, pour donner l'exemple. Mais plusieurs médecins critiquent la vaccination qui, disent-ils, « n'a pas encore fait ses preuves ». Aux yeux du Dr Émery Coderre, âgé de 72 ans, la vaccination est une mode lancée par de jeunes médecins en mal de nouveauté. Le

vieux secrétaire de l'École de Médecine répète le mot d'un professeur étranger : « Dans cinquante ans, on ne vaccinera plus. » Pour la presse anglaise et pour les comités anglais vite montés contre les Canadiens français, le Dr Coderre est un crétin doublé d'un fanatique ; quelle confiance accorder à l'École où ce vieux bonze enseigne ?

Les théâtres et des magasins ferment. Les hôtels sont déserts, le commerce est arrêté. Dans les rues où les « raquetteurs » défilaient, au mois de mars, au chant de leur club, des processions défilent, au mois d'octobre, au chant des cantiques, pour obtenir la fin de l'épidémie.

On signale les premiers cas de variole à Québec, puis ailleurs. Les personnes contaminées sont venues de Montréal. Le Comité municipal d'hygiène de Québec ne laisse personne débarquer du bateau de Montréal sans un certificat de vaccination.

Les frontières des autres provinces et celles de plusieurs États américains se ferment devant les Montréalais. Cette quarantaine isole Montréal, complète l'étouffement de son commerce.

Interrompues à Montréal par l'épidémie, les réunions publiques se poursuivent dans le reste de la province et parmi les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Mais personne ne croit à la pendaison de Riel, après deux sursis. La confiance de plusieurs députés ministériels, tels qu'Horace Bergeron, député de Beauharnois, est rassurante.

Les deux grandes écoles rivales, Laval et Victoria, ouvrent leurs cours avec le cérémonial habituel. L'École de Médecine enregistre près de deux cents élèves, ce qui constitue un record. Mais Laval se sent forte de hautes approbations ecclésiastiques — et de la défaite de Mgr Lafèche. L'abbé Hamel est redevenu recteur de l'Université Laval. Et Laval, pour comble de malice, nous impose comme vicerecteur de sa succursale un Québécois, l'abbé Jean-Édouard Marcoux, né dans le comté de Bellechasse, ordonné par Mgr Taschereau, et longtemps professeur au petit séminaire de Québec.

Il semble que l'on couche sur les positions de la bataille : Laval et Victoria coexistent à Montréal. Victoria n'a pas chassé la succursale de Laval, mais Laval n'a pas ruiné l'École. Le « parti de Laval », qui a humilié Mgr Lafèche, sollicite à Rome, pour Mgr Taschereau, le chapeau de cardinal.

* * *

Le 22 octobre, le Conseil Privé rejette le pourvoi de Riel.

La Presse avait, la première, préconisé le recours au Conseil Privé. Devant cet échec, elle adopte la tactique conseillée par Girouard et quelques députés conservateurs : insister sur la folie de Riel, réclamer son examen mental par une commission de médecins. *L'Étendard* lui fait écho. Le Comité de défense de Riel, à Montréal, se replie sur cette tactique. Il demande la commission médicale — sans rétracter ses autres arguments. Le manifeste est signé par un nombre égal de libéraux, parmi lesquels David, Rodolphe Laffamme, l'échevin Raymond Préfontaine, et de conservateurs, parmi lesquels Albert-Emmanuel de Lorimier, Georges Duhamel, Charles-Louis Champagne.

On obtient encore un sursis, jusqu'au 10 novembre, ce qui rend les journaux anglais furibonds. Ceux de Montréal, *Gazette*, *Star* et *Herald*, les deux conservateurs et le libéral, y mettent de la férocité.

La Minerve tente d'enrayer l'entraînement rielliste, mais il est irrésistible. *L'Étendard*, influent parmi la bourgeoisie et le clergé, reçoit le renfort de *La Presse*, dont l'influence s'étend parmi le peuple. *La Presse*, dont Sénécals est le principal bailleur de fonds, accentue de jour en jour sa campagne. Curieux rapprochement de Trudel et de Sénécals ! On voit plus curieux encore, puisque *La Patrie* félicite *L'Étendard* de sa campagne. Les jeunes avocats bruyants qui viennent aux nouvelles à *La Patrie*, les professeurs et les prêtres qui viennent aux bureaux de *L'Étendard*, le public plus mêlé qui se presse, en face de l'hôtel de ville, aux portes de *La Presse*, ont enfin même inquiétude, même pensée, même cœur.

Le premier train de Montréal pour Winnipeg part le 2 novembre, à deux heures de l'après-midi, en même temps qu'un train part de Winnipeg pour Montréal ; le trajet doit s'accomplir en 66 heures, au prix de \$22.00. Mais presque personne, en dehors des hommes d'affaires, n'y prend garde.

Est-ce pour faire diversion ? *La Minerve* conduit une campagne intensive contre la vaccination obligatoire et l'isolement des malades, et de l'imprimerie du *Monde* sort un pamphlet, distribué dans les milieux ouvriers, contre le Bureau de Santé et contre le maire.

Ces excitations portent. Un ouvrier nommé Gagnon refuse l'entrée de chez lui — 10, ruelle Rolland — aux employés du Bureau de Santé venus chercher un enfant malade pour le conduire à l'hôpital³. Le Bureau de Santé obtient un mandat d'arrêt contre Gagnon ;

3. La ruelle Rolland, aujourd'hui disparue, était au nord de la rue Notre-Dame, entre la rue de la Montagne et la rue Guy.

mais celui-ci, revolver en main, profère de telles menaces que les fonctionnaires se retirent comme devant. Second mandat d'arrêt, du « recorder », pour menaces de mort. Les agents de police sont accueillis par Gagnon, sa femme et ses enfants furieux, vociférants et nettement encouragés par les voisins. La police retraite. C'est le 3 novembre. Dans la soirée, deux sergents et six hommes cernent la maison. Les sergents entrent par la cour mais, dans un couloir étroit et obscur, ils se trouvent nez à nez avec les époux Gagnon, brandissant toujours des armes. Les sergents détalent ; leurs hommes les suivent, sous les huées de la foule.

Ni Richard White, ni Hugh Graham, ni Henry Gray et les autres échevins de langue anglaise, ni même le Dr Lachapelle et ses amis n'admettent cette reculade. Le maire Beaugrand tient une conférence d'une demi-heure à l'hôtel de ville. On décide d'arrêter Gagnon et de transporter son enfant à l'hôpital, coûte que coûte. Beaugrand prend lui-même la tête des opérations, le 4, bravant les sifflets de la populace.

Une fois de plus, Gagnon tient à distance les représentants de la loi. Le public l'applaudit et deux gaillards se rangent à ses côtés. Gagnon les accueille, et le voilà bientôt ceinturé, maîtrisé, hissé dans une voiture qui s'éloigne au galop. Mais la ruse des détectives déchaîne des clameurs. La femme et les enfants de Gagnon se barricadent. Le fils aîné, âgé de 13 ans, tire des coups de fusil et manque de peu les policiers. Le public grossit, gronde. Beaugrand ordonne l'assaut. Cinq ou six hommes enfoncent la porte, appréhendent l'adolescent qui se débat comme un forcené, et lui passent les menottes. Madame Gagnon pique une crise de nerfs. Deux enfants plus jeunes, malades et alités, poussent des hurlements de terreur. Une fillette tombe en convulsions. La foule crie : « Honte ! » et montre le poing à Beaugrand. Le maire, vif malgré son asthme, fait porter les convulsionnaires dans la voiture d'ambulance, puis se retire.

Par malheur, un des enfants de Gagnon vient à mourir. *La Minerve* et *Le Monde* tiennent leur diversion ; ils accusent Beaugrand d'avoir causé cette mort par ses brutalités inutiles et par une violation de domicile. *Le Monde* écrit :

Votre conduite inhumaine et barbare a causé la mort de l'enfant de Gagnon.

Vous êtes responsable de cette mort.

... Montréal a la picote, c'est un fléau. Le règne de M. Beaugrand en est un autre.

Le pire n'est pas celui qu'on pense.

Et *La Minerve* :

Enlever un adolescent de 13 ans, l'enchaîner comme un malfaiteur, déchirer le cœur d'une pauvre mère de famille et ravir deux agonisants aux soins d'un père : voilà de vrais titres à la reconnaissance du peuple.

Beaugrand fait émaner (6 novembre) des mandats d'arrêt contre Aimé Gélinas, de *La Minerve*, et contre Fabien Vanasse, directeur du *Monde* et député d'Yamaska, et il écrit à Hector Langevin, l'adjurant d'arrêter les attaques du *Monde*, susceptibles de provoquer des troubles et une effusion de sang. Langevin répond en conseillant au maire de rester dans les limites de la légalité et d'exercer ses fonctions aussi paternellement que possible.

Le Comité Riel veille à ce que ces incidents violents ne fassent pas oublier la grande affaire. Un nouveau sursis de 6 jours a été accordé, et l'exécution remise au 16. Lettres, adresses, télégrammes affluent de plus belle à Ottawa. Dans tous les foyers de Montréal, dans tous les foyers de la province de Québec, on prie pour Riel. La presse est enfin unanime. *La Minerve* et le *Herald* lui-même finissent par demander la grâce. *La Presse* adjure les députés d'intervenir. *L'Étendard* est le plus véhément contre « l'assassinat judiciaire qu'on s'apprête à commettre ».

Des députés conservateurs interviennent, comme *La Presse* le leur a demandé. Chapleau, obsédé de sollicitations, tente une vaine démarche auprès de sir John. Sur décision du Conseil des ministres, Riel est pendu le 16 novembre.

* * *

Une immense indignation secoue le Canada français. Le Comité de régie de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal convoque une séance extraordinaire pour le 20 novembre, tandis que le Comité Riel convoque une assemblée publique au Champ de Mars pour le 22. Le Conseil municipal ordonne la mise en berne du drapeau de l'hôtel de ville. À *La Presse*, à *La Patrie*, au *Monde*, à *L'Étendard*, on met aussi les mâts en berne. Des patriotes mettent un crêpe à leur chapeau. Des portraits de Riel, ceinturés d'un voile de crêpe, apparaissent dans les magasins canadiens-français. Des boutiques vont jusqu'à fermer. Guillaume Boivin, qui a repris les affaires sur une grande échelle après une faillite, ferme sa fabrique de chaussures. Dans les écoles, on prie pour Riel. Des instituteurs dressent devant les jeunes imaginations la vision d'un gibet ignominieux. Des enfants, à l'âge des impressions indélébiles, vouent à l'Anglais une haine qui ne s'éteindra qu'avec leur vie.

Des étudiants de l'École de Médecine Victoria mettent en branle la première manifestation dans la rue. D'autres manifestants grossissent leurs rangs. Ils promènent trois mannequins représentant Sir John, Caron et le juge Richardson — ces noms inscrits sur leur chapeau — et les brûlent devant la statue de la reine Victoria. Puis, ils arrivent au Champ de Mars. Un étudiant en droit, Arthur Bruneau, prononce son premier discours public debout sur un des canons de bronze, trophées de la guerre de Crimée, qui encadrent le perron de l'hôtel de ville. La police doit garder la résidence du colonel-député Ouimet, pour la protéger.

Les attroupements se renouvellent, sans souci des consignes données pour l'épidémie, le lendemain, le surlendemain et les jours suivants. Les manifestants chantent *La Marseillaise*, faute d'un hymne proprement national. La foule se rassemble devant l'hôtel de ville. Mercier y paraît, accompagné par les échevins et par deux chefs conservateurs, le député Bergeron et le tribun Cornellier, tous deux bons manieurs de foules, et populaires. L.-O. David continue de se dépenser sans réserve. Ses amitiés nombreuses dans les deux partis facilitent sa tâche. Mais David n'est pas assez robuste, assez entraînant. C'est Mercier qui prend la tête du mouvement. Il annonce la formation d'un parti national, réunissant bleus et rouges, qui vengera Riel en chassant du pouvoir sir John et ses ministres.

Vingt-huit citoyens marquants des deux partis se réunissent au cabinet de lecture paroissial, le 19 novembre, pour préparer la grande assemblée du Champ de Mars et préluder à la formation d'un parti national. Il y a là Mercier, Laflamme, Rosaire Thibaudeau, Edmond Lareau, Ernest Tremblay, A.-E. Poirier, F.-L. Beique, du côté libéral ; Trudel, Louis Beaubien, Girouard, Alphonse Desjardins, Bergeron, Vanasse, Georges Duhamel, du côté conservateur ; cinq conseillers municipaux : Grenier, Préfontaine, Dupuis, Rainville, Beausoleil ; l'Irlandais Cloran, rédacteur du *Post*.

Même spectacle au Comité de régie de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Raymond Préfontaine, ancien député libéral, y coudoie des ultramontains comme Adolphe Ouimet et Gustave Lamothe. Denis Duvernay, seul survivant des deux fils du fondateur, assiste à la séance. L'unanimité règne. Les Canadiens français des deux partis, des quatre nuances, n'ont plus qu'un seul cœur. Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste s'étreignent les mains comme pour se jurer fraternité — comme pour se jurer vengeance. Il est résolu de protester « contre cet outrage sanglant à la race française, dont Riel, le chef métis, était l'un des plus nobles représentants dans le Nord-Ouest » et de faire chanter à Notre-Dame un service solennel, où

toutes les sections de l'Association assisteront en corps, avec insignes et bannières de deuil. Les membres de l'Association sont priés de porter le deuil pendant un mois.

J.-O. Dupuis et Adolphe Ouimet se rendent à Notre-Dame. Ils demandent au curé Sentenne le prix d'un service solennel. Le curé Sentenne, ancien professeur de Riel au Collège de Montréal, est bouleversé, comme tout le monde. C'est d'ailleurs un habitué des réunions de la Société Saint-Jean-Baptiste. La fabrique n'exigera qu'une somme de 75 dollars ⁴.

Le 22 novembre 1885, l'assemblée du Champ de Mars est la plus nombreuse et la plus mémorable qui se soit jamais tenue au Canada français. L'annonce en a été répandue par les journaux et aussi de bouche à bouche, dans les villages des environs, aux portes des églises. Il vient des gens de tous les comtés à la ronde. Par toutes les rues qui aboutissent au Champ de Mars, des hommes descendent — tous graves, résolus — vers le creuset où forger leur âme commune. Des prêtres marchent en tête de délégations villageoises. Des messieurs portent un voile de crêpe flottant derrière leur haut-de-forme, selon la mode de l'époque pour les grands enterrements.

Les chefs du mouvement se sont rencontrés aux bureaux, tout voisins, de *La Presse* (rue Notre-Dame, en face de l'hôtel de ville), autour de Laurier et de Mercier, pour rédiger des résolutions condamnant les ministres. Seul manque L.-O. David, épuisé par le surmenage et retenu à la chambre.

Il y a, selon les estimations, de quarante à cinquante mille hommes, cœurs étreints. On a dressé trois estrades, une à l'est, une au centre avec Laurier, une à l'ouest avec Mercier. L'ancien maire Beaudry, qui a présenté une adresse à sir John le 12 janvier, prononce le premier discours. Alphonse Desjardins, l'ami de Riel, lui succède. Puis Laurier, mince, pâle, toujours si maître de soi, et qui laisse gicler son indignation : « Si j'avais été sur les bords de la Saskatchewan, j'aurais, moi aussi, épaulé mon fusil. » Trudel a des accents d'une émouvante noblesse : « Il y a plus de 1.800 ans que la mort sur un gibet ne signifie pas nécessairement le déshonneur... Du gibet de Jeanne d'Arc a jailli la plus pure gloire de la France... Voilà qu'à peine le cercueil de Riel refermé, nos divisions s'effacent... » Parmi les orateurs qui parlent sur différentes tribunes, l'ancien maire Coursol, député conservateur de Montréal-Est, doublement influent par sa fortune et ses entreprises, renie le gouvernement d'Ottawa. On entend encore le conseiller Raymond Préfontaine — l'ancien maire

4. Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

d'Hochelaga —, Israël Tarte, Bergeron, Vanasse, Cloran qui s'efforce d'émouvoir l'opinion irlandaise... Pour Mercier comme pour Laurier, il se produit un reflux de la foule : des gens groupés autour d'autres estrades veulent entendre le chef qui prend la tête du mouvement. Mercier commence dans un grand silence : « Riel, notre frère... » Les orateurs bleus et rouges — ces étiquettes ne sont-elles pas abolies ? — arrachent à la multitude des ovations, des cris de rage, des serments de vengeance. Dans sa maison de la rue Craig, David a fait ouvrir ses fenêtres pour entendre les acclamations qui saluent ses camarades. On vote les résolutions condamnant les ministres et souhaitant la fin des divisions pour les chasser du pouvoir ⁵.

Le retentissement de cette assemblée est immense. Dans toutes les paroisses de la province, on s'assemble pour adopter les « Résolutions du Champ de Mars ». Ainsi se trouve lancé ce que Trudel appelle le mouvement national et ce que Mercier veut appeler — la nuance est expressive — le parti national.

L'indignation ne s'apaise pas malgré les réticences de quelques membres du clergé. Le curé de Lachine, en chaire, exalte la mémoire de Riel ; d'autres rappellent le massacre des Pères Fafard et Marchand. Le clergé irlandais, oubliant les persécutions anglaises et la générosité canadienne-française qui ne remontent pas à deux générations, manifeste un grand zèle loyaliste. Le curé Dowd, à Saint-Patrice, met en garde contre l'agitation rielliste. Mgr Fabre, qui avait tant souhaité un épiscopat paisible, cherche à ramener le calme. Il a érigé la paroisse Saint-Léonard le 21 novembre, veille de l'assemblée du Champ de Mars. Les Sulpiciens avancent leur projet de séminaire canadien à Rome, et sollicitent de hauts concours britanniques. Ces créations exigent la paix.

J.-O. Dupuis et Adolphe Ouimet communiquent au Comité de régie de l'Association Saint-Jean-Baptiste l'offre généreuse du curé Sentenne, le 24 novembre. Le Comité décide d'inviter Mgr Grandin, évêque de Prince-Albert, à officier. La Société offrira le produit de la quête pour les Métis du Nord-Ouest. Mais nous ne sommes plus au temps où le Sulpicien curé de Notre-Dame témoignait d'indépendance à l'égard de l'évêché. Mgr Fabre revient sur la décision de M. Sentenne ; il interdit une réduction de tarif ; il refuse son concours personnel ; il engage la Société à ne pas inviter Mgr Grandin.

Le curé Sentenne mande MM. Dupuis et Ouimet pour leur faire part de ce changement. Dupuis et Ouimet, tout agités, convoquent de

5. Texte des « Résolutions du Champ de Mars » dans le tome V de *Histoire de la Province de Québec*.

nouveau le Comité de régie, le 27 novembre. Le président expose la situation. Ouimet, l'ancien propriétaire du *Franc-Parleur* — un pur castor, par conséquent —, confirme : le curé, d'ordre de Monseigneur, s'est montré inflexible⁶.

Ces conditions sont onéreuses. Mais la Société demandera un effort à ses membres pour couvrir les frais. Et le silencieux cortège se rendant à Notre-Dame, par sections, les bannières voilées, les dignitaires portant un crêpe à leur chapeau, renouvellera la formidable impression produite par l'assemblée du Champ de Mars. La Société informe le curé Sentenne qu'elle choisit le 4 décembre.

Mais les ministres attribuent une fin politique au mouvement conduit par Mercier, chef libéral, et le bruit se répand que l'Association Saint-Jean-Baptiste prépare une manifestation politique pour le 4 décembre. Les ministres interviennent-ils à l'évêché ? Ou Mgr Fabre prend-il spontanément sa décision ? Il aggrave ses conditions en interdisant la sonnerie des cloches, l'arrivée à l'église en cortège, et toute manifestation à l'entrée et à la sortie. J.-O. Dupuis convoque une assemblée générale pour le 2 décembre, avant-veille du service.

Jamais la Société Saint-Jean-Baptiste ne s'est trouvée dans un pareil dilemme. Tous les actes de la Société, depuis sa fondation, respirent la soumission à l'évêque, la vénération de l'évêque. Sans doute, Mgr Fabre n'a pas, sur les esprits montréalais, la forte emprise de son grand prédécesseur. Mais il est le fils d'Édouard-Raymond Fabre, qui fut non seulement l'ami de Duvernay, mais l'un des premiers présidents et l'on peut dire le cofondateur de la Société. Mgr Fabre a lui-même, avant d'être évêque, longtemps occupé la charge de grand aumônier. La Société peut-elle protester contre son évêque ? Mais ne pas se rendre en corps à l'église, ne pas porter d'insignes, ne pas déployer la grande bannière de l'Association, ne pas occuper les places traditionnellement réservés aux dignitaires !

C'est le « castor » Adolphe Ouimet qui guide la Société vers sa décision. Il juge que l'Association doit se soumettre « quoique ses sentiments aient été sérieusement froissés » : on nous empêche de nous rendre en cortège à l'église ; on ne nous empêchera pas de prier dans le temple de Notre-Dame pour le martyr d'une cause juste et sacrée. On nous empêche d'apporter nos bannières cravatées de crêpe ; le deuil sera dans tous les cœurs et sur tous les visages.

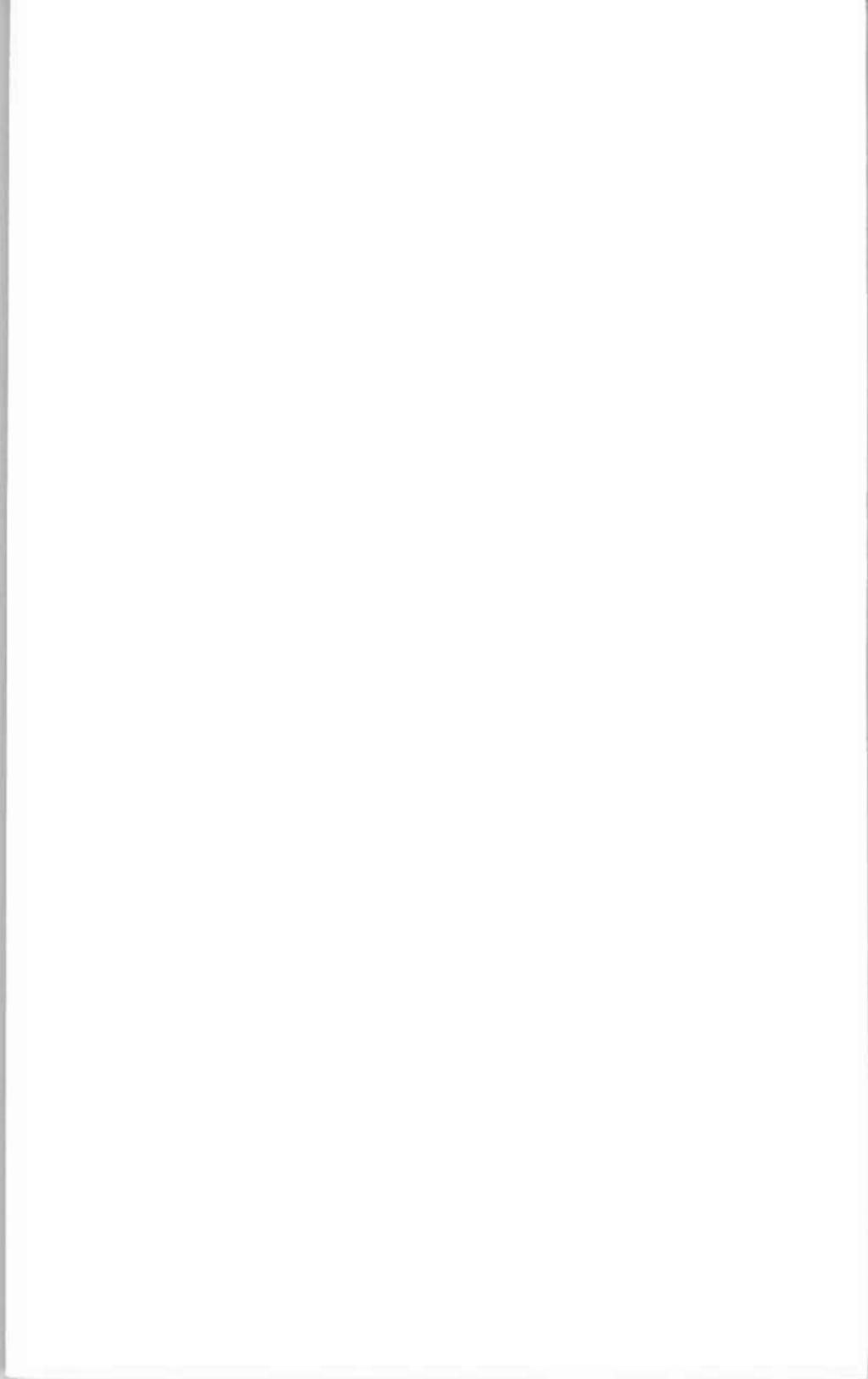
« Ces remarques », indique le procès-verbal, « ont rencontré l'approbation de tous les membres présents. » Le Comité prie les com-

6. Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

merçants catholiques de fermer leur magasin pendant le service funèbre.

Le curé Sentenne chante le service pour l'âme de son ancien élève. Des prêtres, trop nombreux pour tenir dans le chœur, occupent des sièges dans la nef. Les journaux évaluent l'assistance à 7.000 personnes. J.-O. Dupuis et le Comité de régie au complet ; le sénateur Trudel ; Louis Beaubien, ancien président de la Société et député provincial d'Hochelaga ; Alphonse Desjardins, ami personnel de Riel et député fédéral d'Hochelaga ; Désiré Girouard, député de Jacques-Cartier ; Aldéric Ouimet, président de la Chambre des communes ; Horace Bergeron, député de Beauharnois ; L.-A. Sénécal, le célèbre entrepreneur, ami de Chapleau ; le Dr Édouard Desjardins, vétérinaire des luttes ultramontaines ; Victor Hudon, Jules Allard, Gustave Drollet, Eusèbe Sénécal, Nazaire Bourgoin, Rouer Roy, Gustave Lamotte ; onze échevins : Grenier, Mount, Beausoleil, Rolland, Préfontaine, Gauthier, Dufresne, Robert, Berger, Jeannotte et Malone...

« Cette cérémonie », dit *La Presse*, « a été digne en tous points de l'objet pour lequel elle avait eu lieu... Sauf la sonnerie de quelques cloches et du gros bourdon, défendue par ordre supérieur, elle a été l'une des plus belles que l'on ait jamais vues à Montréal. »



Suite et fin de l'agitation rielliste

L'AGITATION rielliste se prolonge et comporte des scènes bruyantes : ministres brûlés en effigie, chant de *La Marseillaise* (hymne révolutionnaire, qui écorche bien des oreilles). La participation des « Pieds Noirs » gêne les manifestations montréalaises. Mgr Fabre dicte une circulaire datée du 15 décembre et lue au prône le 27, pour mettre les fidèles en garde contre « ce souffle d'émeute et de révolution ».

La Minerve et *Le Monde* tirent parti de cette consigne. Mais la presse libérale proteste. *La Patrie* parle d'intervention indue. Le mouvement rielliste compte sur une sympathie assez inattendue, celle des Jésuites, parmi le clergé montréalais. C'est que le Père Adrien Turgeon est devenu recteur du Collège Sainte-Marie tandis que son ancien condisciple au même collège devenait chef du mouvement national. L'esprit de corps subsiste entre anciens condisciples, et le Père Turgeon, l'une des plus fortes personnalités du monde ecclésiastique en dehors de l'épiscopat, influence ses confrères. Des ultramontains même, qui restent alliés des libéraux sur le terrain de l'affaire Riel, présentent leurs remontrances à l'évêque de Montréal. Mgr Fabre estime sage de publier une mise au point dans la *Semaine religieuse* :

Les scènes qui se sont passées à Montréal au sujet de la vaccination, d'autres scènes dont Montréal et plusieurs campagnes ont été le théâtre, et dans lesquelles on a pratiqué les brûlades en effigie sur une grande échelle, tous ces spectacles sont de ceux que l'on doit

déplorer. C'est ce que j'ai fait, sans vouloir entrer dans la signification politique que les meneurs ont voulu leur donner...

Le mandement de Mgr Fabre et les mandements analogues d'autres évêques encouragent le mouvement de repli ébauché par les conservateurs. Mais les libéraux et leurs alliés ne détellent pas.

* * *

Les électeurs de Saint-Jean-Baptiste approuvent, par 237 voix de majorité, le Règlement 27, décidant l'annexion de leur ville à Montréal (15 janvier 1886)¹. Le Conseil municipal se réunit une dernière fois pour prendre acte de cette ratification. La ville de Saint-Jean-Baptiste cède à la section locale de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal les uniformes et les instruments de la fanfare des pompiers. Le maire Villeneuve signe le procès-verbal et clôt le registre.

L'attitude de Beaugrand dans l'affaire de la vaccination lui a coûté des partisans, mais lui a confirmé le soutien anglais. *Le Monde* pousse un candidat sans relief, Alphonse-Clovis Décary, que *La Patrie* appelle « un honnête homme, assoiffé de notoriété, qui s'est laissé exploiter par quelques farceurs ». *Le Monde*, *La Minerve* et *L'Étendard* soutiennent Décary, mais les Anglais et les libéraux maintiennent leur coalition. Beaugrand est réélu par 5.055 voix contre 3.100.

J.-O. Villeneuve est l'un des trois conseillers élus par le nouveau quartier Saint-Jean-Baptiste. Il apportera son sérieux, sa compétence au Comité de finance. Montréal ne s'en doute pas ; mais elle s'est donné un futur maire en annexant Hochelaga et s'en donne un autre en annexant Saint-Jean-Baptiste.

La mairie de Montréal n'est pas un poste pour les douilletés. Un amas de glace s'est accumulé sur le fleuve. Il atteint de sept à huit pieds de hauteur à l'île Sainte-Hélène. Des pyramides de glace bloquent le chenal. Une inondation recouvre, au printemps — 17, 18 et 19 avril 1886 — presque tout ce qui constitue alors « le bas de la ville ». Le square Chaboillez, la rue Saint-Jacques, la rue Craig, le dépôt du Grand-Tronc sont entièrement sous l'eau. Le service des « petits chars » est interrompu rue Bleury. L'usine à gaz d'Hochelaga, par chance, n'est pas touchée. Rue McGill, des débrouillards font traverser les piétons en barque, pour cinq ou dix sous. Des entrepôts sont inondés et des marchandises perdues. La limite de l'inondation est au marché Bonsecours, à l'est, et à la rue Vitré, au nord. Mais l'inondation n'entraîne pas les suites dramatiques de la picote.

1. Le procès-verbal ne donne pas le chiffre des votants.

Un événement éclatant se prépare à Rome. Chapleau a persuadé John A. Macdonald d'appuyer la requête de Laval et des Québécois demandant l'élévation de leur archevêque. Au consistoire du 7 juin 1886, Mgr Taschereau est élevé à la pourpre cardinalice. Au consistoire du 13 juin, les évêchés de Montréal et d'Ottawa sont érigés en archevêchés.

Montréal est la pépinière de prêtres et de religieux la plus féconde de tout le Canada. Des Montréalais se demandent si cette reconnaissance de l'importance religieuse de la ville ne présage pas la fondation d'une université indépendante. Ils se trompent sans doute ; les amis de Laval enregistrent la nomination du cardinal Taschereau comme un nouveau succès. Et Québec prend une revanche : Montréal a la plus forte population, la plus grande banque, les bureaux du Grand-Tronc et ceux du Pacifique-Canadien, et l'un des ponts les plus remarquables du monde, et un tas d'autres avantages matériels. Mais Québec garde la seule université catholique et Québec possède le cardinal, le seul cardinal canadien !

Une délégation d'échevins montréalais va présenter les hommages de la Ville au cardinal. Conduite par le maire Beaugrand, elle comprend Grenier, Préfontaine et Beausoleil, d'une ferveur religieuse presque aussi douteuse que la sienne. Taillon, Mercier, Stephens et McShane accompagnent cette délégation. L'Association Saint-Jean-Baptiste est présidée par Adolphe Ouimet depuis le 8 février, et les castors n'y manquent pas. Le projet de Monument National n'est pas abandonné, mais en sommeil, et le Comité de régie se réunit dans une salle de *L'Étendard*, mise à sa disposition par le sénateur Trudel. La section de Saint-Jacques, la plus cossue, est présidée par le « recorder » de Montigny, et son vice-président est le Dr L.-B. Durocher, le plus irréductible résistant de l'École de Médecine. Or, aucun des archevêques promus ne favorise les ultramontains. *Le Monde*, journal ministériel, lance cette rumeur : les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste, dominés par les castors, se soustraient à l'obligation morale de présenter leurs félicitations aux trois prélats.

Adolphe Ouimet proteste. Il a convoqué une séance spéciale du Comité de régie. Le président signale toutefois que les autorités ecclésiastiques de Québec, annonçant l'événement à nombre de sociétés et de corps municipaux, ont négligé la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, « la plus ancienne et la première des sociétés nationales ».

* * *

Dans tout cela, un événement passe presque inaperçu : le départ du premier train direct de Montréal pour la côte du Pacifique, le 28 juin 1886.

Le Pacifique-Canadien, dès le calme rétabli dans l'Ouest, n'a pas perdu de temps. Le 7 novembre, tandis que la province de Québec n'entretenait qu'une pensée : empêcher la pendaison de Riel, Donald Smith a posé le dernier boulon dans les Rocheuses. Le rail est ininterrompu jusqu'à Port-Moody, terminus provisoire sur l'océan Pacifique, en attendant d'être prolongé de douze milles pour atteindre Vancouver, ce qui ne tardera pas.

Le premier train part du « dépôt » Dalhousie, à 8 heures du soir, salué par les canons de la Batterie de campagne de Montréal. C'est un train mixte, comprenant des wagons de colons, des wagons de première classe, un wagon-restaurant appelé *Holyrood* et deux wagons-lits appelés *Yokohama* et *Honolulu*. Il transporte 150 voyageurs. Il arrive à Port-Moody à l'heure prévue, après un voyage de 5 jours et demi. Le premier train de marchandises part le 6 juillet. *La Minerve* écrit : « Il est regrettable qu'un aussi grand événement n'ait pas été célébré de façon convenable. »

L'entreprise ainsi menée à bien — l'une des plus grandes du siècle — consacre, malgré tant de forces centrifuges, l'unité politique et économique du Canada. Mais en même temps, les dirigeants du Pacifique réalisent un rêve d'Alexander Mackenzie, qui était, comme la plupart des grands explorateurs, un visionnaire : ils établissent une grande voie commerciale entre l'Europe, l'Amérique et l'Extrême-Orient. Stephen voit très grand. Sa correspondance avec John A. Macdonald le prouve². Il pense à un service maritime entre la Colombie-Britannique et Hong-Kong. Ce n'est pas par fantaisie pure que les wagons-lits du premier train sont baptisés *Yokohama* et *Honolulu*. Stephen demande à Londres un contrat pour le transport du courrier, en garantissant au moins une semaine de réduction du trajet sur Changhaï et deux semaines sur Yokohama par rapport à la route du canal de Suez. Van Horne imagine une chaîne d'hôtels dans les sites prodigieux des Rocheuses, pour attirer et retenir des touristes.

Rêves grandioses, mais non pas irréalisables. La Compagnie a déjà redressé sa situation, au point de rembourser à l'État une partie de ses prêts. L'ambition du Pacifique-Canadien grandira le rôle de Montréal. La Hudon Cotton Co. et la Sainte Anne's Spinning se sont fusionnées en 1885 pour former la Hochelaga Manufacturing Company, plus puissante. L'industrie textile entrevoit des exportations vers la Chine, par le Pacifique-Canadien. Dans l'autre sens, un négociant montréalais, James Magor, a commandé en Chine et au Japon une impressionnante cargaison de thé, acheminée de Yokohama à

2. Aux Archives publiques du Canada.

Port-Moody et que le Pacifique-Canadien transporte à Montréal. Le cargo américain a quitté Yokohama le 19 juin ; le train de dix wagons de thé arrive à Montréal le 6 août : c'est un record de vitesse pour les livraisons de marchandises du Japon à l'Est du continent américain. Magor réexpédiera une partie de ses caisses en Angleterre et distribuera le reste au Canada et aux États-Unis.

Le tonnage des arrivées dans le port de Montréal monte d'année en année. Il dépasse 800.000 tonnes en 1886. L'inondation a démontré l'insuffisance des précautions déjà prises. La Commission du port, toujours présidée par Andrew Robertson, les renforce. L'électricité se répand à Montréal. La Phoenix, compagnie pionnière, est entrée en liquidation, mais J.I. Craig, son fondateur, rachète ce qu'il en subsiste. Ni l'agitation politique, ni l'épidémie, ni l'inondation n'arrêtent les progrès de Montréal et de ses alentours. Duncan McDonald organise la Montreal Park and Island Railway Company, au capital de \$500.000, pour procurer un service de tramways — à chevaux, toujours — aux villages de banlieue. On compte plusieurs Canadiens français — Rosaire Thibaudeau, Louis Beaubien, Joseph-Octave Villeneuve — parmi ses associés dans cette entreprise. Les tramways partiront à l'angle de la rue du Parc et de la rue du Mont-Royal. De ce même terminus partira un funiculaire qui gravira le mont Royal jusqu'au sommet. La Montreal Park and Island obtient sa charte en 1885. La City Passenger Railway détient le monopole à Montréal, mais ses projets d'expansion peuvent se trouver bloqués. Elle réagit. Elle se réorganise en Montreal Street Railway Company, et porte son capital à \$2.000.000, l'année suivante.

* * *

Raymond Préfontaine, conseiller municipal de Montréal, libéral en politique, est élu député fédéral de Chambly dans une élection complémentaire. *La Presse* l'a soutenu. Trudel aussi, tout en déclarant qu'il eût préféré un conservateur national. L'alliance née de l'affaire Riel se maintient donc. Cependant les élections provinciales doivent passer les premières. Mercier se lance dans une campagne à fond de train. Des adolescents, brisant leurs traditions de famille, adhèrent au parti libéral, définitivement, en haine des « assassins de Riel ».

À Montréal, Taillon seul tient tête. Il est aux prises, dans Montréal-Est, avec David qui soulève les patriotes. Pagnuelo, chauve au front large, au menton volontaire, soutient parfois son ami Taillon. Mais un « conservateur national », Louis-Philippe Pelletier, l'attaque, ardent, acharné, pathétique. Un jour, sur l'estrade, il prend Taillon

par le bras pour l'adjurer de blâmer l'exécution de Riel. Louis Beaubien, député d'Hochelaga depuis la Confédération, est aussi secoué. Sa première assemblée rue Saint-Laurent, hachée par les cris de « Pendar ! » et par le chant de *La Marseillaise*, se termine par une bagarre. Beaubien n'affronte pas seulement un adversaire libéral. Les conservateurs nationaux lui opposent l'échevin Joseph-Octave Ville-neuve — l'ancien maire de Saint-Jean-Baptiste — ce qui divise les voix conservatrices. Beaubien se retire.

Mercier paraît à Montréal-Est, le quartier populaire et frondeur funeste à Georges-Étienne Cartier. Il n'en appelle pas aux libéraux, mais aux « patriotes ». David évoque les grands ancêtres — ceux de 37. Aux yeux des Anglais aussi, cette campagne rappelle les jours de 1837, et la *Gazette* de Thomas White est très violente contre les nationaux.

Le Comité central du parti national est installé place Saint-Lambert. Le soir du 14 octobre, la foule attend les résultats sous la pluie et le vent. Les premiers rapports annoncent la victoire de David, qui doit paraître à la fenêtre. C'est sa première victoire après quatre échecs. Mais il est enrôlé ; le jeune avocat Rodolphe Lemieux harangue la foule à sa place. On entonne *La Marseillaise* ; on échange des horions avec les ministériels qui stationnent devant les bureaux du *Monde*, tout voisins, et l'on hisse un transparent avec cette inscription « Riel est vengé ! »

Le gouvernement ploie sur toute la ligne. L'opposition, doublée en nombre, devient légèrement plus forte que le parti ministériel (14 octobre 1886). De quoi entretenir, attiser l'agitation. Les assemblées publiques se multiplient le dimanche après la messe, à la porte des églises, et dégèdèrent parfois en rixes. Mgr Fabre interdit les assemblées dominicales, par circulaire. Le Comité national, sous les signatures de Mercier, Trudel, David, Duhamel, etc., convoque une assemblée au Champ de Mars pour l'anniversaire de la grande manifestation rielliste. L'évêché fait savoir qu'elle tombe dans la catégorie des assemblées interdites par la circulaire. Il faut y renoncer.

Cela n'empêche pas le gouvernement provincial d'être touché à mort. Taillon, repêché par le comté de Montcalm, forme un gouvernement qui dure quelques jours. Le petit groupe des conservateurs nationaux tient la balance du pouvoir. Mercier déclare : « Je ne veux pas former un ministère libéral, mais bien un ministère national. » Il devient premier ministre le 29 janvier 1887.

* * *

Les élections fédérales suivent de près. Chapleau seul peut sauver le parti conservateur, dans la province de Québec. Il pose à sir John ses conditions, qui commencent par la nomination de Sénécal au Sénat. Sénécal et son gendre cèdent *La Presse* à un groupe où figurent des représentants de Langevin (en majorité) et des représentants de Chapleau.

L'accord réalisé, Chapleau se ressaisit et rend du cran à son parti. Il sait aussi manœuvrer. Il voit William Wainwright, gérant du Grand-Tronc qui, comme jadis Allan, passe pour « contrôler » un vote important, y compris celui des Chevaliers du Travail, association ouvrière surtout composée de cheminots. Chapleau retrouve aussi, auprès d'une notable fraction de l'épiscopat et du clergé, le renfort qui a rarement fait défaut à son parti. Israël Tarte, qui le seconde dans cette tâche, se réclame de l'autorité épiscopale.

Les libéraux ne suscitent pas d'opposition à Coursol, député sortant de Montréal-Est, à cause de son attitude dans l'affaire Riel. Les conservateurs ne lui suscitent pas d'opposition dans l'espoir qu'il se ralliera. Coursol est réélu par acclamation. Donald Smith est élu dans Montréal-Ouest et John Joseph Curran garde Montréal-Centre. Alphonse Desjardins conserve le comté d'Hochelaga et Désiré Girouard celui de Jacques-Cartier. Chapleau maintient le parti conservateur dans le district de Montréal. Langevin le maintient dans le district des Trois-Rivières, avec des majorités diminuées ; Caron frise la déroute dans le district de Québec.

Chapleau a conjuré la défaite. Au premier vote à la Chambre des communes, toutes les brebis conservatrices un moment égarées — sauf trois, dont Coursol —, rentrent au bercail. L'affaire Riel est à peu près close, mais l'emprise du parti conservateur sur la province de Québec est ébranlé — pour longtemps.

* * *

Le mandat de Beaugrand à la mairie de Montréal expire au lendemain des élections fédérales. Le directeur de *La Patrie* ne se représente pas, afin de donner aux Anglais leur tour. Ceux-ci présentent John Joseph Caldwell Abbott, au passé politique déjà considérable. L'ancien ministre Abbott, longtemps député d'Argenteuil, est fort ami de John A. Macdonald, qui l'a nommé sénateur avant les dernières élections. Il est aussi le principal conseiller juridique du Pacifique-Canadien, ce qui semble, avec l'élection de Donald Smith, indiquer le désir du réseau de se ménager de solides postes de commande à Montréal. Mais il a plaidé contre Letellier de Saint-Just auprès du

Bureau Colonial, lors du « Coup d'État ». Les libéraux ne le lui pardonnent pas. L'échevin Henri-Benjamin Rainville s'insurge contre ce choix, et pose sa candidature. Le vote est de beaucoup le plus considérable qui se soit encore donné. Le sentiment d'équité envers la minorité — la très forte minorité — anglaise, prépondérante en affaires, l'emporte. Rainville est honorablement défait par 9.225 voix contre 7.453.

Un maire de langue anglaise préside à la troisième annexion, celle du village de Saint-Gabriel — de majorité anglophone (25 mai 1887). Les conditions suivent le modèle adopté pour Hochelaga et pour Saint-Jean-Baptiste. Le quartier Saint-Gabriel enverra trois conseillers municipaux à l'hôtel de ville de Montréal. Les trois annexions d'Hochelaga, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Gabriel gonflent l'effectif du conseil municipal, sans modifier le régime. Les conseillers, ou échevins, se répartissent en comités et tiennent une séance plénière, qui est un petit Parlement, tous les mois.

Le port de Montréal reçoit 767 navires transatlantiques, jaugeant 870.000 tonnes, en 1887. Le chenal est creusé à 27 pieds et demi. Le canal Lachine est élargi à quarante-cinq pieds et approfondi à quatorze. La concurrence est toujours serrée entre les compagnies de navigation, ce qui fait baisser les taux de fret. La Compagnie Allan possède une trentaine de bateaux, dont le *Parisian*, construit à Glasgow, est le plus grand, le plus rapide, le plus moderne. Le *Parisian*, prince de la route du Saint-Laurent, mesure 440 pieds de longueur, jauge 5.500 tonnes brutes et file à 16 nœuds. Sir Hugh Allan eût aimé, de Ravenscrag, guetter à la lorgnette l'approche de ses deux cheminées sur le fleuve. Le *Parisian* est chauffé à la vapeur, éclairé à l'électricité. Il peut transporter 160 passagers de cabine, 120 passagers de deuxième classe et 1.000 émigrants dans les entreponts. La Beaver Line fait construire dans les chantiers de la Clyde des bateaux d'assez fort tonnage qui pourront rivaliser avec ceux de la Compagnie Allan — le *Parisian* excepté. Son plus gros bateau, le *Lake Superior*, est bientôt spécialisé dans le transport des chevaux, des moutons et du bétail. Mais l'Allan Line, restée entre les mains de la famille du fondateur, est mieux organisée, avec des bureaux à Québec, à Boston, à Liverpool, à Londres et à Glasgow.

Le Grand-Tronc possède la gare Bonaventure, en bois et brique rouge, à deux étages, aussi laide que toutes les gares construites à la même époque aux États-Unis. Le Pacifique-Canadien dispose de la gare Dalhousie, qui n'est guère qu'un dépôt, bien placé pour le service de Québec, mais non pas pour le service de l'Ouest, plus important. Il demande au Grand-Tronc de partager la gare Bonaventure

avec lui. Le Board of Trade, présidé par George Drummond, est convaincu que l'avenir de Montréal dépend de son port et de ses lignes de chemins de fer — de la conjugaison de son port et de ses lignes de chemins de fer. Il appuie la requête d'exploitation conjointe présentée par le Pacifique. Mais le Grand-Tronc n'y tient pas. Hugh Graham fait critiquer l'égoïsme du Grand-Tronc par son journal. Le *Star* — toujours au service du bien public ! — développe la thèse du Board of Trade : Montréal rivaliserait avec New-York si son port et ses installations ferroviaires pouvaient manutentionner tout le trafic de l'Ouest. Le Grand-Tronc garde sa gare. Le Pacifique-Canadien devra construire. Il achète l'ancienne propriété McDonnell, où s'est tenu le banquet du 24 juin 1834, pour y bâtir une gare.

Le Pacifique-Canadien cousine avec la Banque de Montréal, nous l'avons vu. Charles Smithers, cousine avec la Banque de Montréal, nous l'avons vu. Charles Smithers, président de la Banque de Montréal, meurt en 1887. Donald Smith monte à la présidence — à peu près en même temps qu'il est élu député de Montréal-Ouest. George Drummond, président du Board of Trade depuis un an, devient vice-président de la Banque de Montréal. William McDonald, roi du tabac à chiquer, entre au Conseil d'administration. La Banque ouvre une succursale à Vancouver. Donald Smith, dans sa première allocution présidentielle, prédit l'avenir du port de Vancouver : la première cargaison de thé « n'est que le commencement des échanges que nous prévoyons avec la Chine et le Japon ». Il s'exprime en administrateur du Pacifique-Canadien autant qu'en président de la Banque de Montréal. Et cependant, au plus fort de la lutte entre les deux réseaux, le Grand-Tronc ne songe pas à quitter la Banque de Montréal.

La Mechanics' Bank of Halifax, fondée en 1869 en Nouvelle-Écosse, ouvre une succursale à Montréal.

On se tromperait en prenant ces hommes d'affaires, hissés à la force du poignet, pour des butors. George Drummond est un monsieur, qui a d'ailleurs fréquenté l'Université d'Édimbourg, sa ville natale, avant d'émigrer au Canada. Il a le visage sévère, mais fin. On vante sa courtoisie, son tact, sa clarté d'exposition et sa collection de tableaux. William McDonald descend d'une très vieille famille d'Écosse, qui a servi les Stuart avec honneur et fidélité. Il serait chef du clan de Glenaladale si ses plus proches ancêtres n'avaient laissé tomber le titre en désuétude. Célibataire, ne prenant jamais de vacances, il ne dépense autant dire rien pour lui-même et prodigue sa fortune aux facultés scientifiques de McGill. Van Horne, le « railroad man » dont les ordres ne se discutent pas, rassemble une collection de porcelaines japonaises. Il aime et reçoit les artistes. Il tiendra la

main à ce que la gare Windsor, digne de Montréal, ait une autre touche que l'affreuse gare Bonaventure.

George Stephen a donné \$50.000, en obligations du Pacifique-Canadien, à l'Hôpital Général (protestant) pour la construction d'une aile nouvelle. L'Hôpital Général est cependant encombré. Montréal compte trois hôpitaux — l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Notre-Dame et le Montreal General — et deux maternités. Chacun des hôpitaux s'est affilié à une école ou faculté de médecine : l'École de Médecine et de Chirurgie, la Faculté de Laval et la Faculté de McGill. Le Bishop's College, de Lennoxville, a créé une Faculté de médecine et provoqué la fondation d'un quatrième hôpital à Montréal, le Western Hospital, pour y conduire ses étudiants. La construction du Western Hospital a subi tant de traverses et tant de retards que cet hôpital a fini par s'ouvrir sur une échelle restreinte ; le Bishop's College ne s'est procuré que des salles de gynécologie et d'obstétrique. Les trois hôpitaux — les quatre hôpitaux si l'on admet le Western à ce rang — ne suffisent pas. Donald Smith a donné \$150.000 à la Faculté de Médecine de l'Université McGill. George Stephen et Donald Smith annoncent au Conseil municipal qu'ils offrent un million de dollars pour la construction d'un hôpital, qui recevrait des malades « sans distinction de race ou de religion », si la Ville veut donner un terrain convenable. Ils demandent un emplacement faisant partie du parc mont Royal, sur l'avenue des Pins, près du réservoir d'eau qui perpétue le nom de McTavish. C'est loin du centre ? Mais quand l'Hôpital Général s'est installé rue Dorchester, c'était presque encore la campagne ; cet hôpital est maintenant en plein milieu manufacturier. Et après tout l'Hôtel-Dieu est monté avenue des Pins ; le nouvel hôpital suivrait simplement l'exemple des Sœurs.

La Reine, dont on célèbre cette année le jubilé, autorise l'emploi de son nom : Hôpital Royal Victoria. Le sénateur Abbott, maire de Montréal, préside le premier bureau des gouverneurs, qui siège dans une salle de la Banque de Montréal. William Dawson, principal de l'Université McGill, membre du Bureau des gouverneurs du Royal Victoria, suggère un projet d'amalgame avec le Montreal General. Des négociations s'ouvrent³.

Les Canadiens français les plus entreprenants ne peuvent se comparer à George Stephen, à Donald Smith, à George Drummond et à William Van Horne. Ils ne siègent toujours pas dans les très grands conseils d'administration. Leur apport à la vie économique n'est tout de même pas négligeable. Sans parler de Sénécal, les Charles-Séraphin

3. D. Scatter Lewis, *Royal Victoria Hospital 1887-1947*.

Rodier, les Louis-Joseph Forget, les Victor Hudon, les Jean-Baptiste Rolland, les Louis Beaubien, les Louis Tourville, les Joseph-Odilon Dupuis ne sont pas des personnages insignifiants dans le monde des affaires. Jean-Baptiste Rolland inculque à ses ouvriers le respect de « la belle ouvrage bien faite » ; le papier surfon de la Compagnie Rolland — un papier tout chiffon de très haute qualité — a remporté la médaille d'or à Anvers en 1885. Hormisdas Laporte conduit avec succès l'épicerie en gros Laporte, Martin et Cie, fondée en 1881 dans laquelle il a introduit la participation des employés aux bénéfices. L'électricité est à la mode. Rosaire Thibaudeau fonde et préside, en 1886, la Royal Electric Company, qui produira de l'électricité par la transformation du charbon. Les propriétaires des deux ponts de bois — pont Lachapelle et pont Viau — qui mettent l'île de Montréal en communication avec l'île Jésus, démolissent le pont Viau pour le remplacer par une charpente d'acier.

Presque tous ces hommes actifs sont assidus à l'Association Saint-Jean-Baptiste. La Société se choisit le Dr Emmanuel-Persillier Lachapelle pour président en janvier 1887. Après un président « castor », un président libéral : la Société est éclectique. Le Dr Lachapelle, premier lieutenant du Dr Rottot à la Faculté de Laval, compte, à ce titre, des adversaires acharnés, mais qui reconnaissent son désintéressement. Le Dr Lachapelle, surintendant médical, et le sénateur Thibaudeau, président du Bureau des gouverneurs, développent l'Hôpital Notre-Dame, graduellement, d'année en année. Célibataire, et de la sorte libre de son temps, Lachapelle joue un rôle dans les associations de médecins, dans les comités civiques et jusque dans le monde financier.

Peu de Canadiens français font, comme Joseph-Octave Villeneuve, partie du Board of Trade de Montréal. Joseph-Xavier Perrault, fourmillant d'idées, lance le projet d'une chambre de commerce canadienne-française. Il en parle, à la Société Saint-Jean-Baptiste, et gagne tout de suite à son idée ses amis L.-O. David, Jacques Grenier, Hormisdas Laporte, Jean-Baptiste Rolland, Jérémie Perrault et Thomas Gauthier. Jacques Grenier, échevin de Montréal et président de la Banque du Peuple, préside l'organisation provisoire, formée en décembre 1886. Le mois suivant, en pleine fièvre des élections fédérales, 135 commerçants fondent la Chambre de commerce du district de Montréal. Grenier, trop occupé, cède presque tout de suite la présidence à J.-M. Dufresne (de la maison Dufresne et Mongenais, négociants en épicerie fines et liqueurs), avec J.-X. Perrault pour vice-président.

* * *

Les fondateurs de la Chambre de commerce jugent que les collèges classiques préparent mal à la carrière des affaires. Les religieux de Sainte-Croix ont ouvert le Collège Notre-Dame à la Côte-des-Neiges. C'est loin ; le service d'omnibus est irrégulier. D'ailleurs, Notre-Dame, conçu comme une pépinière pour le Collège de Saint-Laurent, ne reçoit pas les enfants au-delà de 12 ans. Et si la loge du Frère André, portier du Collège Notre-Dame à qui l'on fait une réputation de thaumaturge, est encombrée de malades, bien des parents d'élèves ne goûtent pas ce genre de publicité. Les Frères des Écoles Chrétiennes ouvriraient volontiers un collège « moderne ». Les Frères des Écoles Chrétiennes soutiennent, contre les adversaires de leur enseignement, des polémiques qui se rattachent à l'ensemble des grandes querelles en cours. Le Frère Réticius et l'abbé Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, rompent des lances depuis des années. Les Frères veulent acheter des terrains au coteau Saint-Louis — un bel emplacement, qui domine la ville. Des propriétaires refusent de leur vendre. Le Dr Édouard Desjardins, grand ami des Frères, s'entremet. Les propriétaires lui cèdent les terrains qu'ils refusaient de vendre aux religieux, et Desjardins les repasse à ses amis. Les frères font construire, en 1887, un corps de bâtiment de cinq étages, avec façade sur la rue Sherbrooke, en face de la rue Laval qui semble une allée faite pour y conduire. Le Collège du Mont-Saint-Louis ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 1888. Le Dr Desjardins, champion de l'École de Médecine, est le médecin du Collège Sainte-Marie, et les Jésuites ont encouragé les Frères. Le Collège Sainte-Marie renonce à son cours commercial et le remplace par un cours classique anglais. Cette disposition répond au vœu de la population irlandaise.

M. Colin et ses Sulpiciens sont tout occupés de la fondation du Collège Canadien à Rome. M. Colin a d'abord obtenu l'assentiment de l'épiscopat canadien. Personne, au plus fort des conflits, n'a jamais contesté la formation dispensée par le Grand Séminaire de Montréal. M. Charles Lecoq, successeur de M. Colin à la direction de ce Séminaire, est un prêtre d'une intelligence lumineuse et d'une mémoire fantastique, parlant le latin comme le français, et possédé d'un feu intérieur qu'il communique à ses étudiants. Aucun évêque n'hésiterait à placer ses séminaristes sous une direction sulpicienne. Et les évêques sont d'autant plus accueillants que Saint-Sulpice offre d'assumer tous les frais. Puis M. Colin a suivi la filière anglaise, utilisée par Chapleau pour obtenir l'élévation de l'archevêque de Québec. Le cardinal Howard s'est entremis. M. Colin, diplomate et tenace, a franchi ou écarté les obstacles l'un après l'autre. Il s'est fait autoriser par le gouvernement anglais à utiliser à l'extérieur une partie des

biens — des fameux biens ! — de sa Compagnie. Les Sulpiciens ont acheté un terrain et font construire un immeuble de 4 étages près du Quirinal. Le Séminaire de Montréal présentera les candidats à la direction et le Supérieur général de Saint-Sulpice sanctionnera la nomination. Les évêques paieront la pension des sujets qu'ils enverront à Rome.

Les Jésuites ont d'autres fers au feu.

Le Père Adrien Turgeon, recteur du Collège Sainte-Marie, est un grand seigneur. Un gros homme à bonne et belle tête, les yeux bleus, le teint fleuri, la parole calme, respirant l'intelligence et la bonté. Esprit large, il voit les choses de haut, négligeant au besoin les détails, et traite ses élèves en messieurs. Le contraire du genre pion. Son influence s'exerce sur les élèves, sur les anciens, sur les professeurs, sur les familles des élèves, des anciens et des professeurs, bref sur toute une élite montréalaise. Originaire de Terrebonne et familier, à ce titre, du lieutenant-gouverneur Masson, il compte d'autres chefs politiques parmi ses amis. Il compte surtout Honoré Mercier, premier ministre, parmi ses anciens condisciples. Ajoutez que le Père Joseph-Henri Hudon, provincial des Jésuites au Canada, est originaire de la Rivière-Ouelle, le réduit *rouge* du comté de Kamouraska, et par suite tout préparé à s'entendre avec des chefs libéraux. Les religieux de la Compagnie de Jésus, officiellement représentés par le Père Turgeon, demandent la reconnaissance civile de leur ordre. Leur ami le sénateur Trudel, directeur de *L'Étendard*, les appuie, et leur ancien élève Mercier désire les satisfaire.

Mais le Collège Sainte-Marie est l'un des deux collèges de la province qui, fiers de leur ancienneté, jaloux de leur indépendance et montréalais jusqu'au dernier moëllon, déclinent l'invitation de s'affilier à Laval. Et « l'incorporation » permettrait aux Jésuites d'établir des maisons d'enseignement : pensionnats, noviciats, etc., dans toute la province. N'est-ce pas le tenace projet d'université montréalaise qui, par ce biais, ressuscite ? À l'Université Laval, on est atterré, puis indigné. La campagne rielliste aboutirait à dépouiller Laval de ses privilèges ! Et qui préside à l'opération ? Le chef du parti libéral, du parti qui serait mort et enterré depuis longtemps, dans la province, sans la protection de Laval, et de l'archevêque ! Faudra-t-il recommencer contre le Collège Sainte-Marie la lutte menée contre l'École de Médecine ? Si une poignée de médecins nous a donné tant de mal, que serait une bataille contre la puissante Compagnie !

Or, le cardinal Taschereau n'en veut pas spécialement aux Jésuites ; mais dès qu'on touche à Laval, il ne connaît plus personne.

Il écrit à Mercier, le priant d'attendre une consultation de l'épiscopat. Les archevêques de Montréal et d'Ottawa et l'évêque des Trois-Rivières favorisent le bill ; les sept autres, plutôt défavorables, demandent un sursis.

Le Père Hudon et le Père Turgeon, bientôt rejoints par le Père Vignon, descendent à Québec. Au contraire du curé Labelle, qui, en pareille occurrence, hante les couloirs et obstrue les portes du Parlement, le Père Turgeon voit ministres, députés et conseillers en dehors du Palais législatif, chez eux. Bien des libéraux, et surtout des libéraux de Québec, subissent l'influence de Laval. « Quel métier de faire passer un bill ! » écrit le Père Turgeon à ses confrères⁴.

Mais Mercier veut aboutir. Au-dessus du cardinal et des évêques, il y a le Saint-Siège. Mercier signe une dépêche que les Pères enverront de Montréal, pour plus de discrétion, à Rome : « Comme simple député, j'ai présenté à la Législature de Québec une mesure pour reconnaître civilement la Compagnie de Jésus, avec droits et privilèges accordés par les Papes. J'ose demander bénédiction à Votre Sainteté et la prie de me dire si elle voit des objections à ma demande. »

Dépêche anodine, qui ne souffle mot de l'opposition du cardinal. Mais les dossiers romains sur les affaires du Canada sont très complets ; ils s'empilent en liasses. Les prélats romains devinent, et le sous-secrétaire d'État répond à Mercier : « Saint-Père vous bénit. Quant au sujet de votre télégramme, entendez-vous avec votre archevêque. »

S'entendre avec l'archevêque !

Parfaitement, opinent les Pères ; la dépêche ne dit pas : « Entendez-vous avec le cardinal », mais : « Entendez-vous avec votre archevêque. » M. Mercier habite Montréal. Son archevêque est favorable au bill.

Mercier adopte cette interprétation. Il commande. Trudel le soutient. Mais Laval résiste. Les Montréalais soutiennent naturellement le Collège Sainte-Marie, et les Québécois, l'Université Laval. Les rouges plaisantent le chef libéral improvisé champion des Jésuites. Au Collège Sainte-Marie, on commence une neuvaine de prières et de communions.

4. Lettre aux Archives du Collège Sainte-Marie. Nous utilisons pour toute l'affaire de « l'incorporation » ces archives et les documents parlementaires. Pour plus de détails, voir notre *Histoire de la Province de Québec*, tome V.

Dix-huit voix de majorité. « Nous ne l'aurions jamais espéré », écrit le Père Vignon : « M. Mercier domine la situation ; sans lui, notre bill eût certainement été perdu. »

Les anciens élèves du Collège Sainte-Marie organisent justement une séance pour la fête du R.P. Turgeon, l'ami, le commensal et pour beaucoup d'entre eux le conseiller de leur famille. Mercier est doublement invité, comme ancien élève et comme premier ministre. Les anciens présentent une adresse au héros de la fête. Le Père Recteur respire plus que jamais le calme, l'intelligence et la bonté. Il explique posément, dans sa réponse, que les Jésuites ont obtenu justice grâce à l'homme placé par la Providence à la tête de la Province. *La Minerve* et *Le Monde*, comme naguère les journaux libéraux, protestent contre cette « intrusion du clergé dans la politique ».

* * *

Tout réussit, cette année, aux Pères Jésuites. Au Collège Sainte-Marie, le cours classique anglais se développe au-delà des espérances, au point d'exiger des agrandissements. Il stimulera le recrutement des Pères parmi la population anglophone. Mgr Fabre, créant la nouvelle paroisse de l'Immaculée-Conception, la confie aux Révérends Pères (7 décembre 1887). Les Jésuites veulent encore profiter des bonnes dispositions de Mercier pour obtenir le règlement — en leur faveur — de la vieille question de leurs biens. Les gouvernements successifs depuis la Confédération ont admis le principe d'une indemnité substantielle. Tous ont échoué sur ce double problème : Avec qui traiter ? À qui remettre l'indemnité ?

Les Jésuites ne conçoivent pas de doute : il faut traiter avec eux et leur remettre l'indemnité. Non pas, objecte le cardinal Taschereau ; la suppression de l'Ordre des Jésuites, survenue dans l'interval, a fait tomber les biens dans le domaine de l'Église en général : il faut traiter avec l'Église, représentée par l'archevêque de Québec, et lui laisser la disposition de l'indemnité. Sous cette contestation affleure l'éternelle dispute universitaire. Les Jésuites consacraient l'indemnité à développer leur enseignement, à créer des chaires, voire à fonder une université. L'archevêque de Québec la consacrerait à guérir les maux pécuniaires de l'Université Laval.

Dans cet horizon bouché, Léon XIII a ouvert une éclaircie en disant : « C'est le Saint-Siège qui fera le partage des biens »⁵. Et voici Mercier au pouvoir, si énergique, et si bien disposé pour ses

5. Lettre du P. Lopinto au P. Grenier, du 14 juillet 1886. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

anciens maîtres qu'il obtient la reconnaissance civile de leur ordre, malgré l'opposition du cardinal archevêque et de l'Université Laval. N'ira-t-il pas jusqu'à régler l'affaire dans un sens favorable aux Jésuites ? Le gouvernement provincial traiterait avec les Jésuites, et le Pape disposerait de l'indemnité. Le cardinal n'interviendrait en rien. Le Père Turgeon en parle à son ancien condisciple.

Mercier part pour l'Europe. Le Père Turgeon part de son côté. Ils se rencontrent à Rome, où séjournent déjà M. Colin, l'honorable Masson et le juge Routhier. L'ex-lieutenant-gouverneur Masson est un des nombreux amis du Père Turgeon, qui l'a chargé de frayer les voies. Sa haute honorabilité, son catholicisme exemplaire, les postes qu'il a occupés, sa fortune même le désignaient pour cette mission. Au contraire, le juge Routhier, rédacteur du *Programme catholique* de 1871, a évolué jusqu'à l'amitié de Mgr Benjamin Paquet. Le Père Turgeon voit en lui un agent du cardinal et de l'Université Laval, un adversaire ⁶.

Léon XIII, très courbé, très pâle, la figure fatiguée, la parole lente, mais l'œil vif, brillant même, a retenu l'honorable Masson en audience privée ⁷. Et Masson, recevant Mercier à Rome, peut lui dire : « Votre affaire est virtuellement réglée. » La Sacrée Congrégation autorise les Pères Jésuites à traiter avec le gouvernement de Québec (27 mars 1888).

6. Lettres du Père Turgeon aux Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

7. Rodrigue Masson a rédigé un compte rendu détaillé de cette audience pour Mgr Taché. Archives privées de M. Henri Masson.

Fusion de Laval et de Victoria

LE gouvernement fédéral a nommé Abbott sénateur peu après son élection à la mairie de Montréal.

Une sorte de tradition s'établissait, à Montréal, de laisser réélire par acclamation, pour un deuxième « terme », le maire qui a convenablement rempli un premier mandat. William Hingston en a bénéficié en 1876, Jean-Louis Beaudry en 1878, Sévère Rivard en 1880. Beaugrand n'en a pas bénéficié. La tradition se renoue en faveur du sénateur Abbott en 1888. Les trois annexions ont porté l'effectif du Conseil municipal à 36 membres.

À l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'élection de Laurent-Olivier David, député de Montréal-Est — à la présidence marque un jalon. L.-O. David appartient, comme J.-X. Perrault, au groupe qui remue des idées et projette des fondations. Il s'attache au projet d'un « Monument National », son idée propre. Perrault et ses amis de la Chambre de Commerce songent au développement de l'enseignement commercial. Les deux idées se rejoignent, puisque le Monument National formerait centre éducatif. L.-O. David, le premier vice-président, Thomas Gauthier et J.-X. Perrault raniment la souscription, qui languissait. La Société émet des actions de \$10. Les fonds réunis ne suffisent pas pour construire, mais on peut commencer les plans.

Le projet de Monument National occupe les séances du Comité de régie devenu Bureau de direction et qui se réunit tantôt au bureau

de David, tantôt au Cabinet de lecture paroissial. Le poète Fréchette, élu secrétaire général mais régulièrement absent, finit par démissionner « pour changement de domicile ». Le Bureau discute l'emplacement du Monument National. Le centre de la ville se déplace. L'échevin Grenier s'en tient au terrain à l'angle des rues Craig et Gosford, acquis par l'Association en 1884. D'autres observent que la rue Saint-Laurent, nouvellement élargie, est aujourd'hui considérée comme l'artère principale. La Société, concentrée sur ce projet, réduira ses manifestations du 24 juin, par raison d'économie.

À la Société des Numismates et Antiquaires de Montréal, Roswell Corse Lyman lance une autre idée : célébrer le 250^e anniversaire de Montréal, en 1892, par une exposition universelle.

* * *

Les principaux administrateurs du Grand-Tronc habitent toujours Londres. Au contraire, les « magnats » du Pacifique sont Montréalais, au moins d'adoption. Cependant, George Stephen n'attendait que la subvention anglaise — le contrat de la malle d'Extrême-Orient — pour quitter en beauté la présidence. Le contrat obtenu, il cède le poste à William Van Horne, en 1888, et se retire en Angleterre. Sa propriété de la rue Drummond passe à son beau-frère Robert Meighen, presbytérien irlandais élevé en Ontario, bien convaincu de l'avenir de l'Ouest canadien où il compte déjà des intérêts, et fervent partisan de l'« Imperial Trade ».

Van Horne est le plus authentique « railroad man » au courant de tous les problèmes pratiques qu'une exploitation ferroviaire peut soulever. C'est un géant, gros mangeur et gros fumeur, joueur de cartes imbattable et collectionneur averti d'objets d'art. Mais il est Américain. Sir Henry Tyler, président du Grand-Tronc, objecte à Londres qu'il est anormal, voire imprudent, de confier à un étranger la présidence d'une route impériale. Van Horne, dont le Réseau est devenu la patrie, écartera l'objection en se faisant naturaliser.

Montréal insiste sur sa réclamation, vieille de 6 ans : transfert à l'État fédéral de la dette contractée par la Commission du port ; octroi de subsides supplémentaires pour l'approfondissement du chenal et l'outillage du port. La députation montréalaise est énergique. Et l'un de ses membres, Donald Smith, est un homme pesant. Trudel l'appuie au Sénat. *La Presse*, inspirée par le secrétaire d'État Champleau, et la *Gazette*, organe du ministre de l'Intérieur Thomas White (qui meurt à ce moment, laissant le journal à ses fils), ne sont pas moins nettes. Et le *Star* de Hugh Graham met sir John en demeure

de donner réponse, non pas « to-morrow », selon son habitude célèbre, mais tout de suite.

Et comme à chaque demande de Montréal, Québec proteste. *La Justice* qualifie d'insensées les prétentions montréalaises : « Québec paiera pour que le lac Saint-Pierre soit navigable aux nouveaux steamers transatlantiques, qui ne passeront sous ses murs que pour la saluer ; elle paiera pour que sa rivale reste le port du Dominion ! »

Mais la requête de Montréal s'ajuste aux besoins et aux ambitions du Pacifique-Canadien. Le Réseau, qui peut créer un jour un service de navigation transatlantique, tient au développement du port de Montréal. Et le Pacifique-Canadien, la Banque de Montréal, le Board of Trade, voire la Commission du port, forment, grosso modo, un bloc montréalais avec, comme agents de liaison, des administrateurs communs. Le président de la Banque de Montréal est administrateur, et l'on peut dire l'un des créateurs du Pacifique-Canadien ; le vice-président de la Banque préside le Board of Trade ; le Board of Trade est représenté à la Commission du port ; et le président de la Commission du Port, Andrew Robertson, a rempli d'importantes missions pour le Pacifique-Canadien¹. Ce bloc obtient satisfaction : l'État fédéral donne à la Commission du port quittance des sommes avancées ; il assume désormais le creusage et l'entretien du chenal entre Montréal et Québec, que les commissaires du port exécutaient depuis 38 ans. Un personnel et un outillage importants, y compris le chantier maritime de Sorel, acheté par la Commission du port en 1872, passent sous la coupe du ministère des Travaux publics.

Sénécal est mort. La « locomotive humaine » a bien dû s'arrêter. Chapleau a suivi les funérailles et le curé Labelle a chanté l'absoute, à Notre-Dame. Jean-Baptiste Rolland a reçu le siège sénatorial rendu vacant, mais n'en profite pas longtemps, car la mort l'emporte à son tour. Ses fils maintiennent active la fabrique de papier. Chapleau leur a procuré la clientèle de plusieurs services fédéraux, et les chèques du Trésor canadien sont imprimés sur papier Rolland. À la belle saison, des trains de plaisir déversent chaque dimanche des Montréalais à Saint-Jérôme. En prenant ceux du matin, on peut arriver à temps pour entendre le curé Labelle tonner dans la chaire qui tremble sous son poids. Le curé Labelle n'est pas seulement l'ami de Chapleau, mais aussi celui de Mercier, dont les grandes visions d'avenir s'accordent aux siennes et qui le nomme, malgré les réticences de Mgr Fabre, sous-ministre de la Colonisation.

Mgr Fabre érige une nouvelle paroisse, Saint-Louis-de-France, pour desservir les villages — ou villes ! — de Saint-Louis et de la

1. John Murray Gibbon, *Steel of the Empire*, p. 222.

Côte-Saint-Louis, au nord du quartier Saint-Jean-Baptiste. Le chevalier Drolet habite ce secteur, qu'il a contribué à développer. Sa maison, à l'angle des rues Rachel et Saint-Denis, a longtemps marqué le terminus de la ligne de tramways, partie de la rue Craig. La ligne prolongée, la « maison Drolet » sert encore de point de repère. Le parcours de la rue Saint-Denis se divise en deux sections, de la rue Craig à la maison Drolet, et de là jusque « chez Michel Lefebvre », à l'angle de l'avenue Mont-Royal, c'est-à-dire en pleine banlieue. La rue Roy est l'artère commerciale, encombrée de voitures de livraison. Mais le cœur du quartier, n'est-ce pas ce carré Saint-Louis, si bourgeois, si provincial et si charmant, avec son parc rectangulaire, si semblable au mail des villes de province de France ? Des maisons de pierre, avec le toit en pente percé de lucarnes, encadrent le carré Saint-Louis. Leurs pièces sont hautes et vastes, et des jardins, vestiges d'anciennes propriétés de campagne, les entourent. Les marchands ambulants qui conduisent leur charrette — en hiver, leur traîneau — recherchent la clientèle, flatteuse et bien payante, du carré Saint-Louis. Les « dames Cherrier », filles de Côme-Séraphin Cherrier, habitent l'une des plus belles maisons du carré. Les portraits de leurs deux cousins, Mgr Lartigue et Louis-Joseph Papineau, se font face dans leur salon. Les messieurs à favoris qui leur rendent visite portent faux-col haut et cravate de soie. Les paroissiens de Saint-Louis de France ne laisseront pas leur curé dans la misère. Les immigrants juifs qui s'infiltrèrent dans la Côte-Saint-Louis sont encore trop peu nombreux pour en altérer la physionomie ².

Mercier aborde l'une des grandes mesures de son règne : la question des biens des Jésuites.

Mercier a négocié avec le Père Turgeon, rentré de Rome. Le gros point à débattre est le montant de l'indemnité. Autrefois, dans les premiers et vagues projets de règlement, on évaluait à un, voire à deux millions l'indemnité probable. Projets chimériques. Le Père Turgeon demande la moitié de la valeur d'un ancien terrain des Jésuites, celui qu'occupent aujourd'hui le Champ de Mars, l'hôtel de ville et le Palais de Justice à Montréal. Évaluation difficile, et chiffre encore trop élevé. Mercier prévoit l'opposition de Laval et les clameurs des protestants. Il prie son ami Turgeon de l'aider en réduisant ses exigences ³.

2. Robert de Roquebrune a évoqué le « Quartier Saint-Louis » dans un livre de souvenirs qui porte ce titre.

3. Principales sources pour l'ensemble de ce passage : a) *Débats de la Législature de Québec*, publiés par Alphonse Desjardins (y compris plusieurs documents produits par Mercier) ; b) Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

Voici justement une escarmouche. Mgr Benjamin Paquet, devenu recteur de Laval, demande une subvention — indispensable, dit-il, pour empêcher la fermeture de l'Université. Flynn, professeur à Laval, présente la demande à la Chambre. Au seul nom de Laval, les ultramontains dressent l'oreille. Mercier invoque l'état financier de la province. Plus encore : au cours de la discussion, Mercier rappelle qu'il a contribué par son vote à permettre l'établissement de Laval à Montréal — et laisse entendre qu'il le regrette et le corrigera peut-être : « Je me demande si le jour n'est pas arrivé où cette excellente institution devra concentrer toutes ses forces à Québec... »

« On soulève de nouveau la question universitaire à Montréal ! » observe Tom-Chase Casgrain, député du comté de Québec. Cette question a-t-elle jamais disparu, depuis la Confédération ?

Mercier offre aux Jésuites, qui l'acceptent, une indemnité de \$400.000 et la rétrocession des droits du gouvernement sur la commune de Laprairie. La disposition des \$400.000 sera laissée au Pape. L'accord deviendra définitif par la ratification du Saint-Siège, sûr moyen de lier tous les catholiques. Afin d'apaiser les Anglo-protestants, une somme de \$60.000 est destinée à leurs universités et collèges.

L'Université Laval, sentant le terrain peu propice, renonce à une nouvelle bataille. Trudel jubile. L'opinion admire le chef qui a réglé une affaire pendante et irritante depuis 88 ans. Le Père Turgeon repart pour Rome, où se fixera la distribution des \$400.000. Mercier lui exprime par écrit, à toutes fins utiles, son désir de voir le Saint Père attribuer toute la somme aux Jésuites. Mais Mgr Paquet, recteur de Laval, part en même temps pour Rome.

* * *

Tout le monde comprend que le Père Turgeon et Mgr Paquet vont se livrer une dernière bataille. Mais les initiés croient en savoir plus long : le Jésuite redemandera une université indépendante à Montréal, et le recteur s'y opposera. Mercier, qui a reconnu et indemnisé les Jésuites, leur procurera-t-il encore le droit d'ouvrir une université à Montréal ? Mercier agit en grand premier ministre et maintient l'alliance « nationale ». Nous vivons dans le paradoxe : le chef conservateur Chapleau favorisait l'Université Laval et le chef libéral Mercier s'allie aux Jésuites et aux ultramontains ! Des rouges grognent. D'autres se résignent sur cette observation : Le pouvoir vaut bien une messe.

Le député Coursol vient à mourir. C'était un des derniers conservateurs nationaux de l'arène fédérale que l'affaire Riel séparait encore

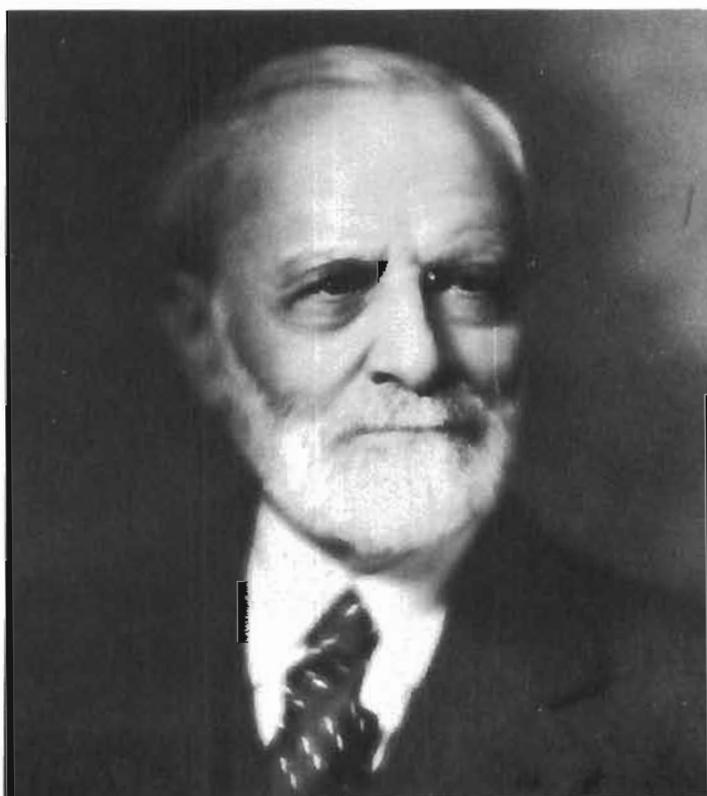
de son ancien parti. Qui recueillera sa succession dans la division ouvrière de Montréal-Est, la plus peuplée de la province ?

A.-E. Poirier se porte candidat « avec les principes affirmés par l'honorable M. Mercier depuis la fondation du parti national ». Les conservateurs ont l'adresse d'oublier leurs griefs récents contre Coursol pour ne rappeler que ses services anciens. Ils ont l'adresse supérieure de ne pas présenter de candidat sous leur étiquette et d'appuyer A.-T. Lépine, candidat « ouvrier ».

Le souvenir de l'élection de Jetté contre Cartier plane encore, après 16 ans, sur Montréal-Est. Poirier fait une charge à fond de train contre le Pacifique-Canadien, allié du gouvernement fédéral : « On vient chercher votre argent pour le dépenser d'une manière extravagante dans les régions de l'Ouest, au profit de riches capitalistes... » Poirier choisit mal le moment et l'endroit. La circonscription compte plusieurs centaines d'ouvriers ou employés du Pacifique, et d'autres électeurs en tirent indirectement leur provende. La prospérité de Montréal, toujours supérieure à celle du reste de la province, fournit un argument majeur dans cette campagne. La population, la valeur de la propriété, le nombre des usines et le total des salaires augmentent sans cesse. L'Hochelaga Manufacturing Company, entre autres, est une filature importante. L'industrie de la chaussure occupe à Montréal 15.000 ouvriers ; la métallurgie, 11.000 ; la confection, 2.000 ; la moitié de la production totale de cigares du pays, fabriquée à Montréal, emploie 1.800 personnes — et l'Union des Cigariers, reformée après une période de crise, prend la tête des mouvements ouvriers. Rosaire Thibaudeau, qui préside déjà la Royal Electric Company, forme, avec Joseph-M. Fortier, Raymond Préfontaine et d'autres, la Chambly Manufacturing Company. La Royal Electric produit de l'électricité par transformation du charbon, pour la consommation montréalaise. La Chambly Manufacturing doit produire de l'électricité par utilisation de la force hydraulique — des rapides de Chambly. C'est une grande nouveauté. Thibaudeau et ses associés sont des précurseurs, au moins d'intention car la transmission de l'énergie à distance pose un problème ardu, la pénurie de techniciens entrave les efforts, et la charte de la Chambly Manufacturing restera lettre morte pendant plusieurs années. Mais on ne le prévoit pas lors de la fondation. Comparez, disent les orateurs ministériels, comparez Montréal à ce qu'elle était il y a 25 ans, et même il y a 20 ans, au lendemain de la Confédération ! Cet état florissant est dû à la protection, qui prévient l'avalissement des prix, la fermeture des usines. C'est à l'abri de la protection douanière — et d'une exemption de taxes de 20 ans — que la Saint Law-



*Arthur Dansereau
(1844-1918)*



*Frédéric-Liguori
Bèique (1845-1933)*



Abbé Jean-Baptiste Proulx ►
(1846-1904)



Honoré Beaugrand (1849-1906) ►

◀ *Israël Tarte* (1848-1907)



◀ *Trefflé Berthiaume* (1848-1915)



rence Refinery s'est établie à Maisonneuve. Ouvriers, voulez-vous tuer la poule aux œufs d'or ?

Les chefs libéraux viennent d'adopter, comme article essentiel de leur programme, la Réciprocité, c'est-à-dire la suppression des droits de douane entre le Canada et les États-Unis. Le projet, propre à faciliter la vente des produits de la ferme dans les centres américains, séduit les circonscriptions rurales. Mais il est honni dans les villes industrielles, et les libéraux affrontent leur première élection « partielle » depuis l'adoption du projet dans la circonscription la plus industrielle de tout le Canada. Les patrons persuadent une fois de plus leur personnel. Les associations ouvrières, déjà disciplinées, prennent parti pour la protection. Enfin *La Presse* apporte à Lépine un puissant renfort.

La Presse, sous la direction politique de Guillaume-Alphonse Nantel, est rédigée par un Israélite français, Jules Helbronner, qui n'a pas renoncé à ses idées socialistes en venant au Canada. Intelligent et habile journaliste, il est devenu le bras droit de Blumhart et lui a succédé comme principal rédacteur. Il procède par campagnes vigoureuses, à objectifs précis, toujours pour réclamer quelque réforme en faveur des ouvriers. À l'exemple de l'Union des Cigariers, des associations ouvrières se fondent et se développent à Montréal. La plupart s'affilient au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, fondé en 1886 et qui se modèle, par la force des choses, sur la Fédération Américaine du Travail, fondée 5 ans plus tôt. *La Presse* soutient ce mouvement. Aussi *La Presse* a-t-elle dans l'est de Montréal le gros de sa circulation qui, surclassant celle de *La Minerve*, atteint 14.000 exemplaires quotidiens.

La Presse soutient le candidat « ouvrier » et protectionniste. Elle dit : « Montréal doit sa prospérité à la protection, au pont et au Pacifique. » Helbronner conduit la campagne en vrai politicien : « Rien d'honorable comme un bon ouvrier ! » Et encore : « Les ouvriers ont assez d'hommes de talent parmi eux ; ils n'ont plus besoin d'avocats ou de marchands pour les représenter. »

Cette tactique réussit. Avec l'appoint du vote anglais (contre Mercier, l'homme de l'agitation Riel et des Jésuites), Lépine remporte une victoire assez nette (septembre 1888).

* * *

Mercier n'en poursuit pas moins sa politique — et ses succès. Il assiste à la fête de la Saint-Luc, organisée par l'École de Médecine et de Chirurgie, le 18 octobre. Le Dr Émery Coderre est mort

le mois précédent, doyen des médecins de Montréal. Son successeur est le Dr Hingston, l'ancien maire, à la réputation de gentilhomme et qui fait ses cours en français. Le Dr Hingston, comme tous les grands médecins, joint le coup d'œil aux notions générales, l'esprit pratique à la culture. En dehors même des questions médicales, ses clients et ses confrères le consultent, le prennent pour confident. Les conseils de famille, les conseils municipaux, les conseils d'administration de banque recherchent son avis, dans les passes difficiles. L'École de Médecine s'est choisi un grand président. Un médecin irlandais, le Dr James John Guerin, ancien élève du Collège de Montréal et diplômé de l'Université McGill, enseigne à l'École « Victoria ». Il est aussi médecin de l'Hôtel-Dieu. L'hôpital fermait à 7 heures du soir ; un marteau suspendu à la porte permettait de frapper assez fort pour se faire entendre et ouvrir en cas d'urgence. Le Dr Guerin introduit le système des internes, logeant à l'hôpital et recevant leurs repas comme salaire.

Mercier louange l'École de Médecine et lui promet son appui. Il a beau ajouter que la promesse n'implique aucune hostilité à l'égard des autres institutions, tous voient dans ce geste une nouvelle avance aux ultramontains.

Cette politique rencontre des résistances tenaces. On n'épargnera rien contre les Jésuites dans la dernière bataille livrée à Rome. Mercier met le Père Turgeon sur ses gardes⁴ et doit aussi se tenir sur les siennes.

Mgr Fabre est justement à Rome pour l'inauguration de cette œuvre montréalaise — sulpicienne — qu'est le Collège Canadien. Les plus ardents conflits n'ont pas absorbé toute l'énergie des Montréalais. Tandis que Rosaire Thibaudeau songeait à l'exploitation hydroélectrique des rapides de Chambly et le curé Labelle à la colonisation du nord québécois, M. Colin fondait un centre d'étude à Rome, pour la formation théologique des jeunes prêtres canadiens. Ce centre facilitera en même temps, pour Saint-Sulpice et pour les évêques du Canada, l'entrée en contact avec les personnages qui dirigent l'Église. Le bâtiment est construit dans le style des palais romains avec des plafonds très hauts, dans un pays où l'on taille le marbre comme les artisans de chez nous travaillent le bois.

Mgr Parrochi, cardinal vicaire, inaugure le Collège Canadien en présence de Mgr Jacobini, secrétaire de la Propagande, du chargé d'affaires de Sa Majesté britannique, représentant l'ambassadeur

4. Lettre de Mercier, du 7 octobre 1888, aux Archives du Collège Sainte-Marie.

absent de Rome, de l'archevêque de San Francisco, de Dom Smeulders, abbé général des Cisterciens, à qui cette journée rappelle bien des souvenirs, de nombreux prélats italiens et étrangers, de NN.SS. Fabre, Duhamel, Moreau et Lorrain, de Mgr Benjamin Paquet, recteur de Laval, du R.P. Turgeon, recteur du Collège Sainte-Marie, de l'abbé Paul Bruchési et du juge Baby, entre autres, le 11 novembre 1888. Le cardinal vicaire glisse dans son allocution une allusion malicieuse à l'encombrement de la Propagande par les dossiers canadiens : « Appelé par le Saint-Père à faire partie de la Congrégation de la Propagande, il me sembla que je devenais un cardinal canadien... » Mgr Fabre se tourne vers le chargé d'affaires de la reine Victoria pour affirmer le loyalisme des Canadiens français : « L'Angleterre a respecté nos croyances et nos traditions religieuses à ce point que l'on peut sans crainte proclamer le Canada le pays où l'Église catholique jouit de la plus grande liberté. » L'abbé Bruchési envoie un compte rendu à la *Semaine Religieuse* de Montréal⁶.

M. Colin a fait désigner comme directeur du Collège M. Clément-François Palin d'Albonville, né dans le comté de Napierville, élevé à Montréal et professeur au Collège, puis au Grand Séminaire de Montréal. Léon XIII prise toute initiative propre à maintenir l'enseignement de la théologie dans les voies romaines. Il s'enquiert des progrès réalisés par les élèves de l'abbé Louis-Adolphe Paquet à l'Université Laval. Après l'inauguration du Collège Canadien, le Pape reçoit les professeurs, les douze premiers étudiants et les quatre évêques venus du Canada pour la circonstance. Mgr Fabre présente : « Nous sommes heureux d'offrir à Votre Sainteté, comme cadeau pour votre jubilé sacerdotal, le Collège Canadien. C'est à la générosité des Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal que ce Collège doit sa fondation. » Le cardinal Simeoni signale au Pape la présence de M. Colin et sa part prépondérante dans cette fondation. Léon XIII élève la voix : « Colin, Colin, approchez. Je vous félicite et je vous bénis. J'espère que vos prêtres dirigeront ce Collège comme ils dirigent tous leurs autres séminaires. En France, l'épiscopat unanime se loue de Saint-Sulpice. »

Le successeur de Mgr Bourget approuve, du geste.

* * *

Les élections municipales de 1889 se font, pour la première fois, au scrutin secret.

Abbott a rempli deux mandats. Les Canadiens français peuvent revendiquer leur tour à la mairie. Jacques Grenier, conseiller muni-

5. Voir aussi *Le Collège Canadien à Rome* par l'abbé H. Langevin.

cipal du quartier Saint-Jacques (autrefois division Est) depuis 1857 — depuis vingt-deux ans ! — président du Comité des finances ces années-ci, s'estime des droits. Il est bien soutenu, à l'hôtel de ville, par des conseillers chevronnés comme Raymond Préfontaine, Henri-Benjamin Rainville et plusieurs autres.

Jacques Grenier est un self-made man, à la manière anglaise. Venu de sa ville natale de Berthier en 1844, à vingt et un ans, il a ouvert un magasin de nouveautés, et réussi. Il est membre du Board of Trade, ce qui étend ses relations anglaises. Il est président de la Banque du Peuple, institution populaire qui reçoit les dépôts des petits épargnants. Jacques Grenier est libéral en politique, ami du premier ministre. La Banque du Peuple est d'ailleurs une banque « rouge » — car il n'y a pas seulement les hôtels bleus et les hôtels rouges, mais les magasins de nouveautés bleus (comme Dupuis Frères) et les magasins de nouveautés rouges, et même les banques bleues et les banques rouges ! La Banque du Peuple souscrit à la caisse libérale, et les agents du parti rouge reçoivent un stock de ses billets, en période électorale. Les conservateurs préfèrent cependant Grenier à McShane, à qui l'on attribue des ambitions, et le laissent élire par acclamation. Il faut remonter à Francis Cassidy (1873) pour trouver un maire élu par acclamation dès sa première tentative.

L'introduction du scrutin secret ne change pas les résultats. Nos vieilles connaissances : Raymond Préfontaine, Jean-Damien Rolland, Joseph-Octave Villeneuve, Henri-Benjamin Rainville, conservent leur siège. Les quartiers français d'Hochelaga, de Sainte-Marie et du Centre réélisent leurs trois conseillers — leurs trois conseillers chacun —, comme font le quartier anglais de Saint-Antoine, le quartier irlandais de Sainte-Anne et le quartier anglo-irlandais de Saint-Laurent. La plupart des changements qui se produisent dans le Conseil sont dus à des départs volontaires plutôt qu'à des congédiements par les électeurs (1^{er} mars 1889). La composition du Conseil est remarquablement stable.

Jacques Grenier, suivant la tradition, représentera lui-même la Ville à la Commission du port. Un comité du Conseil municipal, de la Commission du port, du Board of Trade, de la Chambre de Commerce, des réseaux de chemins de fer et des compagnies de navigation fait préparer un plan d'amélioration du port et surtout de protection contre les inondations. La construction de la gare Windsor s'achève, suivant les plans de l'architecte américain Bruce Price. C'est un imposant édifice en pierre grise, un peu triste, de six étages. La gare est ouverte le 1^{er} février 1889. Le Grand-Tronc se sent obligé d'embellir la gare Bonaventure, qui s'orne de verrières impor-

tées d'Italie et de trois tours surmontées de girouettes. Le Pacifique-Canadien, qui avait transporté son siège et ses bureaux de la place d'Armes au square Victoria, les transporte à la gare Windsor. Le terminus de tous les trains du Pacifique assurant le service de l'Ouest n'est plus désormais au « dépôt » Dalhousie, mais à la gare Windsor. Le Pacifique-Canadien inaugurerà sa « ligne courte » de Montréal à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick par le Maine le 2 juin, et le premier train direct de Boston à Saint-Paul par Montréal et Sault-Sainte-Marie s'ébranlera le lendemain.

Montréal, avec son port, ses gares, ses usines, ses magasins, ses bureaux, ses banques, ses rues où se succèdent les charrois, Montréal bourdonne, gronde d'activité. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada y tient son congrès en 1889, et réclame la journée de huit heures. Mais nombre de Montréalais, préoccupés d'intérêts spirituels, séjournent encore à Rome, au début de 1889. Mgr Fabre y discute avec Mgr Benjamin Paquet le statut de la succursale de l'Université Laval. Le Père Turgeon et le Père Vignon rectifient l'information des prélats susceptibles d'influencer la répartition de l'indemnité, car les envoyés de Laval exagèrent la valeur de la commune de Laprairie, à laquelle ils réduiraient volontiers la part des Jésuites. M. Colin, à qui ne restera bientôt plus que la peau sur les os, appuie les Jésuites, mais avec une extrême discrétion.

Le 2 février, Rome décrète la constitution apostolique *Jam dudum*, modifiant les relations entre l'Université Laval et sa succursale, dans un sens favorable à Montréal. Enfin, une décision favorable à Montréal ! Oh ! il faut se contenter d'un tout petit succès. Le Conseil de l'Université Laval continue de nommer les professeurs, et les évêques de la province conservent le contrôle de l'enseignement et de la discipline ; mais le vice-recteur sera désormais désigné par les seuls évêques de la province ecclésiastique de Montréal, ce qui accentue le contrôle de l'archevêque de Montréal et rapproche la succursale, désormais appelée l'Université Laval à Montréal, de l'autonomie.

Tardivel séjourne aussi à Rome. Il écrit au Dr Desjardins que Mgr Moreau, de Saint-Hyacinthe, aurait demandé au Saint-Siège la suppression de *L'Étendard* et de *La Vérité*⁶. Mgr Fabre rédige, pour son clergé, une circulaire confidentielle, véritable mise en garde contre *L'Étendard* — du sénateur Trudel ! — qui ne prend pas ses directives auprès de l'Ordinaire, adopte des attitudes politiques que l'évêque ne peut pas toujours approuver, et passe cependant pour « l'écho reconnu d'une portion du clergé du diocèse ». Mais les séna-

6. Lettre du 15 janvier 1889, Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

teurs Armand et Bellerose, le Dr Édouard Desjardins, les gros négociants Charles Chapat, Alphonse Leclaire et Damase Masson signent, au nom d'un groupe de diocésains, une respectueuse et ferme protestation contre cette circulaire⁷. Le Dr Desjardins est médecin du Collège Sainte-Marie et grand ami des Frères des Écoles Chrétiennes, qui lui doivent la réalisation du Mont-Saint-Louis. *L'Étendard* reste l'organe favori du clergé.

Or, un tapage infernal se déchaîne en Ontario contre l'indemnité des Jésuites. Des Anglais de Montréal lui font écho. Hugh Graham, directeur-proprétaire du *Star*, conduit une délégation à Ottawa. Il prie les ministres de soumettre à la Cour Suprême et au Conseil Privé la constitutionnalité de la loi. D'autres, avec l'épicier Walter Paul, le journaliste Robert Sellar et le pasteur William Caven, demandent, par supplique, la protection du gouverneur général dans les dangers qui les menacent. Devant ce déferlement, *L'Étendard* soutient Mercier plus que jamais. Mais l'alliance avec Trudel et son *Étendard* horripile le groupe de *La Patrie*, qui rue dans les brancards. Le sénateur Thibaudeau a transmis l'organisation du parti libéral, à Montréal, à l'avocat Christophe-Alphonse Geoffrion, mais il conserve son influence et assène des avertissements au premier ministre. Au Club National, le torchon brûle. Les discussions se poursuivent jusqu'aux petites heures sur les trottoirs de la rue Saint-Jacques.

Mercier passe outre à l'agitation antijésuitique comme aux avertissements radicaux. Les ennemis des Jésuites ont porté l'affaire devant le Conseil Privé. Ils échouent, et la Sacrée Congrégation de la Propagande fait alors connaître la répartition de l'indemnité, décidée par le Pape. La décision attribue, sur les \$400.000 : \$160.000 aux Pères Jésuites, \$100.000 à l'Université Laval de Québec, \$40.000 à l'Université Laval à Montréal, et partage le reste entre les diocèses de la province. « Les seuls qui seront contents », écrit Mgr Benjamin Paquet à un confrère, « sont les évêques qui reçoivent lorsqu'ils n'attendaient rien »⁸. Mercier voudrait procéder aux paiements au cours d'une cérémonie mémorable. Mais les Pères, las des polémiques, le prient de procéder sans éclat⁹. Mercier fait les paiements par chèque, le 5 novembre, au bureau du gouvernement à Montréal. Presque tous les ministres l'entourent, ainsi que Mgr Labelle, protonotaire apostolique depuis peu, le Père Turgeon et le maire Grenier.

7. Circulaire du 10 mars 1889 ; protestation du 6 avril. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

8. Lettre du 21 février 1889 à l'abbé Siméon Jolicœur, économiste du Séminaire de Québec. Assez curieusement, nous avons trouvé cette lettre dans les papiers de Maurice Duplessis.

9. Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

* * *

Mercier comblerait volontiers un autre vœu de ses alliés ultramontains. Au cours d'une audience au Vatican, le Pape lui a demandé son avis sur la question universitaire. Et le premier ministre de répondre que les difficultés continueront tant que Montréal n'aura pas son université indépendante¹⁰. Il aimerait réussir, comme pour les biens des Jésuites, là où tant d'autres ont échoué.

Il existe un moyen de satisfaire Montréal sans trop insister sur la rivalité avec Laval : c'est d'achever l'indépendance de la succursale, qu'on appelle maintenant *L'Université Laval à Montréal*, titre consacré par la constitution apostolique *Jam dudum*.

Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal, c'est-à-dire Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, et Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, se réunissent le 23 juillet pour désigner le nouveau vice-recteur.

On remarque alors un prêtre, Montréalais de naissance, dont la réputation d'intelligence et d'habileté se répand : l'abbé Jean-Baptiste Proulx, curé de Saint-Lin. Un grand gaillard de 43 ans, noir comme une mûre, instruit, très bon orateur, d'une gaieté parfois exubérante. Il a été professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse, missionnaire au Manitoba, secrétaire du curé Labelle, aumônier, curé. Mgr Labelle le tient pour son meilleur disciple, le conseille pour l'approvisionnement de sa cave et lui prédit une grande carrière. Chapleau l'estime. Mercier l'estime. Et quand Laurier vient en vacances dans son village natal de Saint-Lin, il déjeune, après la messe, au presbytère de son ami Proulx. Enfin le curé de Saint-Lin, ancien professeur, s'intéresse vivement aux questions universitaires.

La faveur de Mgr Labelle constitue un faible atout auprès de l'archevêque de Montréal. Mais dix autres recommandations compensent celle-là. Le vice-recteur sera toujours soumis à la surveillance de trois évêques et à la suzeraineté de Laval. Les évêques désignent l'abbé Proulx pour diriger l'Université Laval à Montréal. Dans les négociations délicates, un médiateur tout indiqué, M. Louis Colin, Supérieur de Saint-Sulpice, équilibrera par sa discrétion la nature expansive du disciple de Mgr Labelle. À sa propre demande, l'abbé Proulx restera titulaire de la cure de Saint-Lin, avec deux vicaires pour le suppléer.

10. Déclaration de Mercier à la Législature de Québec, le 3 mars 1890. Voir le compte rendu des débats.

La grande idée du nouveau vice-recteur est d'arriver à l'indépendance vis-à-vis de Québec. Désir partagé par M. Colin, par le Père Turgeon, par Mercier, par tous les Montréalais. Mais l'abbé Proulx veut d'abord rétablir la paix avec l'École de Médecine et, si possible, réaliser une fusion des deux facultés de médecine. Ce premier succès fortifierait l'institution montréalaise et préparerait des succès plus retentissants encore. Siméon Pagnuelo, nommé juge à la Cour Supérieure, et M. Colin, dont la fondation du Collège canadien exalte le prestige, s'offrent comme médiateurs. Le clergé du diocèse de Montréal, réuni au Grand Séminaire pour la retraite ecclésiastique, le 21 août, souhaite une union des deux facultés sur des bases honorables.

Il y a 225 élèves à l'École Victoria et 65 à la Faculté de Médecine de l'Université. On forme deux comités : les docteurs d'Orsonnens, Hingston et Desjardins pour l'École ; les docteurs Alfred-T. Brosseau, Jean-Philippe Rottot et Adolphe Dagenais pour Laval. Les négociations traînent. Le Dr Hingston, président de l'École, est affable et tolérant ; mais trois professeurs, les Drs L.-B. Durocher, L.-A.-S. Brunelle et E.-A. Poitevin, ne veulent rien céder à Laval. Malgré ces irréductibles, en octobre, on se croit tout près d'aboutir. Au point de célébrer l'accord par une messe chantée à Notre-Dame. Les trois professeurs opiniâtres et la totalité des élèves de l'École refusent d'y assister ! Ils font signer des requêtes, priant Mgr Fabre de tout arrêter. En novembre, les comités sont embouteillés. Pour ne pas tout abandonner, ils décident de rédiger des mémoires séparés, mais conciliants, et de solliciter l'arbitrage du Pape. En attendant, les élèves des deux facultés seront mis sur le même pied dans tous les hôpitaux.

* * *

Le sénateur Trudel meurt le 17 janvier 1890. Mercier télégraphie à *L'Étendard* : « Le parti national perd un de ses plus illustres fondateurs, la patrie un de ses meilleurs citoyens et l'Église catholique un de ses plus nobles enfants. » Henri Trudel cherche à maintenir *L'Étendard* dans les traditions paternelles, mais il lui manque le talent.

Jacques Grenier est réélu maire par acclamation.

Montréal dépasse nettement les 200.000 âmes — toujours sans compter la banlieue ¹¹. Le commerce de détail achève de se déplacer

¹¹. Entre les recensements décennaux, la population de Montréal est indiquée, avec un peu moins de précision peut-être, par les rapports annuels du Service municipal de Santé.

de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Jacques à la rue Sainte-Catherine. On bâtit ou l'on se prépare à bâtir de tous côtés. La construction de la cathédrale avance doucement, mais régulièrement. Les entrepreneurs mettent la dernière main à la gare Windsor, utilisée depuis février 1889. L'architecte montréalais Robert Findlay érige pour la Sun Life, rue Notre-Dame, le premier édifice construit sur le principe de la charpente en acier. Les négociations entre le Montreal General Hospital et le futur Royal Victoria sont dans une impasse. Le Bureau des gouverneurs du Royal Victoria décide de marcher seul. George Stephen et Donald Smith s'engagent à combler l'imprévu, si la dépense excède les moyens. L'architecte H. Saxon Snell, qui a construit des hôpitaux en Angleterre, vient de Londres.

L'ancien village de Notre-Dame-de-Grâce, devenu village de la Côte-Saint-Antoine en 1879, est promu au rang de ville en 1890. Des familles anglaises qui ont réussi quittent le centre pour s'y transporter, tandis que les Canadiens français à l'aise montent vers le « carré » Saint-Louis. Les 65 maisons d'Outremont, dont 26 sont en brique, 26 en bois, 11 en pierre et 2 en ruine, abritent quelque 350 personnes, en forte majorité de langue anglaise. Le maire d'Outremont, depuis David Edward, n'a pas cessé d'être un Anglais. Le bottin Lowell prévoit quelque avenir à ce village : « Outremont est destiné à devenir l'un des plus populaires lieux de retraite de la banlieue montréalaise. Un site agréable et la proximité de la ville ont déjà décidé plusieurs éminents hommes d'affaires à y installer leur résidence. » Alfred Baumgarten, fondateur de la Saint Lawrence Refinery, préside le sélect Montreal Hunt Club, qui rassemble les amateurs de chasse au renard. N'en soyez pas trop surpris : pour les Anglais de l'ère victorienne, un Allemand, compatriote de l'époux tant regretté de la Reine, est le moins étranger des étrangers. Baumgarten fait du Montreal Hunt son œuvre de prédilection et le dote d'un clubhouse richement meublé et de chenils modernes. L'artiste Philippe Hébert a sculpté, autour de la salle de bal, une frise représentant une meute de chiens, aux deux tiers de la grandeur naturelle. Mais le Hunt Club — casquette de peluche, jaquette rouge à boutons de cuivre, hautes bottes de cuir — doit poursuivre toujours plus loin, dans l'ouest de la paroisse de Saint-Laurent, à Dorval, à Pointe-Clair, à Sainte-Anne, un gibier qui se raréfie.

Mercier dédouble les divisions électorales de Montréal. Nous aurons désormais 6 districts : 3 à l'ouest et 3 à l'est du boulevard Saint-Laurent, pour les élections provinciales : Montréal division 1 (quartier Sainte-Marie), division 2 (quartier Saint-Jacques), division 3 (quartier Saint-Louis), division 4 (quartier Saint-Laurent), division 5 (quartier Saint-Antoine) et division 6 (Montréal-Centre). Le dédou-

blement des circonscriptions montréalaises favorisera la représentation ouvrière.

Le cabinet Mercier préside à ses premières élections générales. Taillon, chef de l'opposition, essaie de rallier les conservateurs nationaux « qui ont été dupes de leur bonne foi ». Les jeunes gens lui mènent la vie dure, sans respect pour sa barbe de roi mage. L'un d'eux, cependant, très poli, demande en soulevant son chapeau :

— L'honorable M. Taillon me permet-il de lui poser une question ?

— Mais certainement.

— Quand vous dormez, mettez-vous votre barbe sur la couverture ou sous la couverture ?

Cependant *La Presse*, *Le Monde* et *La Minerve* sont antiministériels. Joseph Tassé, directeur de *La Minerve*, et deux forts tribuns conservateurs, Charles Thibault et Hippolyte Cornellier, entrent dans la mêlée. Joseph Tassé, journaliste et homme politique déjà chevronné, exerce une sérieuse influence dans les conseils de son parti. Un bel avenir lui est réservé dans la politique provinciale — s'il se fait élire. De son côté, Beaugrand pose sa candidature de libéral indépendant dans la division Saint-Louis de Montréal. Le quartier Saint-Louis compte un fort noyau de Juifs, sur le point d'inaugurer un foyer, le Baron de Hirsch Institute, et qui peuvent fournir un appoint au candidat radical. Beaugrand a prouvé son énergie lors des émeutes contre la vaccination, mais il est asthmatique, vite hors d'haleine, et Mercier vient lui-même dans les assemblées lui couper la parole, le contredire et l'essouffler. « Je répète que mon gouvernement est un gouvernement national et non pas un gouvernement libéral. »

Le curé Labelle, protonotaire apostolique qui caresse l'ambition de devenir le premier évêque de Saint-Jérôme, séjourne à Rome où il rencontre l'abbé Proulx, son ancien secrétaire. Mgr Labelle se fait autoriser à transmettre à Mercier, juste avant les élections, les remerciements du Saint-Siège pour les services rendus à l'Église.

Mercier remporte une victoire très nette le 17 juin 1890. Taillon échoue dans Jacques-Cartier. L'échevin Rainville défait l'ancien maire Beaugrand dans la division Saint-Louis. James McShane reste ou redevient député de Montréal-Centre, maintenant la division No 6 et qui comprend le quartier Sainte-Anne. Joseph-Octave Villeneuve conserve le comté d'Hochelaga, mais ce succès conservateur peut s'attribuer au crédit personnel de l'ancien maire de Saint-Jean-Bap-

tiste. Le Club National fête la victoire par un banquet de 2.000 convives — chiffre sans précédent — à l'hôtel Windsor. Laurier et Mercier entrent ensemble dans la salle où trône leur portrait. Des dames offrent au président du Club, Lomer Gouin, associé de Raymond Préfontaine et gendre de Mercier — un drapeau brodé par elles-mêmes. C'est un drapeau tricolore — l'indigo, le blanc et le vermillon de France — avec les insignes britanniques et les armes du Canada.

* * *

L'Association Saint-Jean-Baptiste réduit toujours ses manifestations, en vue de construire le Monument National. David, réélu président, approche facilement le premier ministre. Le gouvernement provincial promet une subvention de dix mille dollars, pourvu que l'Association organise « des cours publics d'instruction gratuite » au Monument National. David fait flèche de tout bois. Il demande encore au gouvernement provincial — c'est-à-dire, à Mercier — d'autoriser une loterie annuelle, au bénéfice du Monument National.

Le clergé repousse, en principe, les jeux de hasard. Et si l'on autorise la loterie demandée par David au bénéfice du Monument National, il faudra autoriser la loterie demandée par le curé Labelle au bénéfice de la colonisation. Tout autre que Mercier hésiterait. Mais Mercier, dans l'euphorie de ses élections victorieuses, n'hésite pas. Un arrêté ministériel du 30 juin 1890 autorise l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à organiser, pendant dix ans, une « Loterie de la Province de Québec » au bénéfice du Monument National. Cette faveur sera justifiée par l'ouverture d'une bibliothèque publique et de cours d'instruction pratique, dans le nouvel édifice. La Société, pour éviter les risques, veut affermer la loterie au notaire Henri-Alexandre-Abdon Brault et à son associé Anselme Labrecque, qui lui verseront une somme fixe, plus une part des bénéfices. Le président et le trésorier signent un contrat avec Brault et Labrecque, devant le notaire Joseph Mélançon. La Société a finalement jeté son dévolu sur un terrain « dans la partie nouvellement élargie de la rue Saint-Laurent », entre les rues Dorchester et Sainte-Catherine, mis en vente par la succession Wurtèle : 158 pieds sur 116, au prix de \$2.45 le pied carré, soit \$44.000. Le gouvernement a promis \$10.000. À l'appel de David, la Société reçoit quelques dons et legs.

En octobre, la visite du comte de Paris relègue toute autre chose au second plan.

Le prétendant au trône de France et son fils le duc d'Orléans doivent traverser la province. Or, le sentiment royaliste est resté latent

au Canada français. On surprendrait bien des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste, en 1890, en leur rappelant, ou plutôt en leur apprenant que Duvernay, leur fondateur, a déclamé ces vers au banquet de 1834 :

Peut-être un jour notre habitant paisible
Se lassera du joug pesant d'un roi.

Les exégètes expliqueraient sans doute que la menace s'adressait à l'Angleterre, personnifiée par le roi, plutôt qu'à l'institution monarchique.

Montréal prépare des fêtes grandioses. L'Association Saint-Jean-Baptiste fait imprimer une adresse. Il se produit cependant quelques dissidences. Il existe, parmi les libéraux avancés, des républicains de principe : Louis Fréchette, Honoré Beaugrand, Alphonse Geofrion, Raoul Dandurand... Ardemment francophiles, ils se réclament de la France républicaine et honnissent l'autre. Ils prennent à cet égard la contrepartie de feu Trudel, et Fréchette a cent fois plaisanté le drapeau fleurdelysé flottant sur l'édifice de *L'Étendard*. Pour ces radicaux de *La Patrie*, les réceptions officielles préparées en l'honneur des princes constituent une insulte à la République.

Des notables se sont réunis à l'hôtel de ville, autour du maire Grenier, pour discuter des préparatifs. Dandurand y court. Beaugrand et Fréchette l'ont précédé. Dans l'embrasure d'une fenêtre, ils tiennent conciliabule. Ils sont seuls de leur avis, contre une quarantaine de personnes entourant le maire — excellent homme, qui redoute toute opposition. Les trois républicains protestent avec assez de véhémence pour suppléer à leur petit nombre. Dandurand parle bien, en s'écoutant. Fréchette a le prestige de sa poésie. Beaugrand, prédécesseur de Grenier à la mairie, se sent chez lui dans cette salle. Il crie plus fort que les autres et intimide Grenier. Rentré à son bureau, il entame une bruyante campagne dans *La Patrie* ; et Fréchette écrit en hâte la *Petite histoire des rois de France*.

Ils restent à peu près isolés dans cette attitude. *La Presse* les blâme et Thomas Chapais les surnomme « les trois Brutus ».

Beaugrand, Fréchette et Dandurand ne veulent point en démordre. On annonce un grand banquet à l'hôtel Windsor ; Beaugrand réplique qu'il tiendra un « banquet de républicains » ; mais l'hôtelier pressenti lui refuse sa salle.

Les princes ont un succès fou. Toutes les Canadiennes veulent être présentées à Philippe d'Orléans, beau comme un jeune dieu. Le juge Jetté préside le banquet du Windsor, avec le comte de Paris à

sa droite et le duc d'Orléans à sa gauche. Jetté, avec une pointe de coquetterie dans sa correction vestimentaire et dans sa tenue morale, a le talent et l'autorité voulus pour faire honneur au Canada. Évoquant le voyage de *La Capricieuse*, il prononce de très belles paroles :

Je me rappelle le jour où, après un siècle de séparation, le drapeau de la France reparut sur les eaux de notre grand fleuve ; ce fut, d'une extrémité de la province à l'autre, comme un tressaillement d'allégresse, et le paysan canadien, l'habitant comme nous disons ici, exprimant dans son langage simple mais vrai la pensée de tous, en revoyant ces marins que, pourtant, il n'avait jamais vus, s'écriait : Oui, je me souviens, ce sont nos gens.

Monseigneur, toute l'histoire de la race française en Amérique est résumée dans ces quelques mots.

Comment l'émotion n'aurait-elle pas étreint les princes exilés ?

* * *

L'abbé Proulx a séjourné à Rome, de février à juillet 1890, en même temps que Mgr Labelle, qui souhaitait l'érection d'un diocèse de Saint-Jérôme, et en même temps que Mgr Fabre, qui s'y opposait. Les cardinaux romains parlaient en plaisantant de former une congrégation spéciale pour traiter les affaires de la province de Québec. « Ce serait la plus occupée », ajoutaient-ils.

Le Dr Desjardins rejoignit l'abbé Proulx, à titre de délégué de l'École de Médecine. Le vice-recteur eut, tantôt seul, tantôt avec le Dr Desjardins, 14 entretiens avec le cardinal Simeoni et 10 avec Mgr Jacobini, secrétaire de la Propagande. Le puissant cardinal Simeoni facilite les choses. L'abbé Proulx aime ce vieillard replet, d'une bonté toute paternelle et d'une finesse tout italienne. « Je suis content », écrit le vice-recteur, « et M. Desjardins est aux oiseaux »¹².

L'abbé Proulx propose, « pour éviter les frottements », d'opérer la fusion sous l'égide des évêques de la province ecclésiastique de Montréal. Ce procédé, conforme à l'esprit de la constitution *Jam dudum*, écarterait les évêques les plus combattifs. L'idée plaît à la Propagande. Le 12 juin 1890, après une conversation avec l'abbé Proulx, le cardinal Simeoni écrit aux évêques de l'archidiocèse de

12. Abbé J.-B. Proulx, *En Europe* (Joliette, 1891). Abbé J.-B. Proulx, *Mémoires et documents* (Imprimerie Befani, Rome, 1890), réimprimé à Montréal chez Beauchemin. Les *Mémoires et documents* de l'abbé Proulx sont la source principale pour l'histoire de la fusion des deux facultés de médecine.

Montréal, les priant de tout faire en leur pouvoir pour amener l'union de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal avec la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal. Les deux comités se rencontrent de nouveau. Le Dr Hingston et ses collègues, pressés par les évêques (mais avec plus de diplomatie qu'autrefois), acceptent un accord. La charte de l'École servira de base à la constitution de la nouvelle faculté, qui sera la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal, relativement autonome grâce au décret *Jam dudum*.

L'École de Médecine fait alors préparer un avant-projet. Les deux comités se réunissent le 28 octobre à l'archevêché de Montréal pour l'examiner. Mgr Antoine Racine, Mgr Moreau, le grand vicaire L.-A.-D. Maréchal (administrateur du diocèse de Montréal en l'absence de Mgr Fabre), les juges Jetté et Pagnuelo, conseillers juridiques, participent à la séance, qui dure 3 heures. Mgr Racine, doyen des évêques par l'âge et par l'ancienneté, plaît aux médecins ; on met au point certains détails.

L'École communique à la Faculté ses avantages civils, et la Faculté communique à l'École ses avantages canoniques. Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal (le grand vicaire Maréchal agissant toujours pour Mgr Fabre) font connaître ce résultat par lettre pastorale, le 8 novembre. Ils annoncent la présentation du projet « si sage et si opportun » devant la Législature. Et ils écrivent au premier ministre pour le prier d'accroître les chances du bill en le présentant lui-même ; c'est une idée de l'abbé Proulx, qui dispose d'une influence de poids — celle de Mgr Labelle — auprès de Mercier. Les évêques assurent au premier ministre qu'il accomplira ainsi, pour la prospérité intellectuelle et morale du pays, une œuvre encore plus féconde que la précieuse restitution des biens des Jésuites¹³.

Cependant, il reste, dans les deux camps, des irréductibles. Les négociateurs n'ont pas consulté le recteur de Laval. Mgr Benjamin Paquet ne dissimule point sa surprise, sa mauvaise humeur ; et l'Université tout entière ressent l'affront. À Victoria, les jeunes traitent l'accord de « capitulation ». Les étudiants de l'École de Médecine organisent, dans une salle ornée d'un portrait en pied de Mgr Bourget, un grand banquet de protestation, auquel de nombreux médecins assistent ; et ils font circuler un pamphlet de 50 pages intitulé *Le dernier chant des serins de Laval*. Les Drs Durocher, Brunelle et Poitevin affirment sous leur signature, dans *L'Étendard*, que

13. On peut trouver le texte de cette lettre, comme presque tous les textes se rapportant à cette affaire, dans les *Mémoires et documents* de l'abbé J.-B. Proulx.

l'abbé Proulx a pour but la destruction de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Le vice-recteur adresse des mises au point à ce journal¹⁴. L'affaire se réglerait-elle jamais ? Mercier, à la requête des évêques, entrera-t-il dans ce guêpier ? Des ultramontains à la méfiance en éveil voient dans l'intervention du premier ministre le point de départ d'une transformation conduisant au contrôle d'État, à l'Université laïque.

Mercier est habile. Après consultation de son cabinet, il répond officiellement aux évêques qu'il interviendra si le Pape le souhaite et lui prête le concours de son auguste parole.

L'abbé Proulx fait adresser à Mgr Jacobini, qui lui a promis, à Rome, amitié et appui, la dépêche suivante :

Québec 11 novembre 1890

Veillez demander cardinal Simeoni télégraphier Mercier de présenter bill union des Écoles. Mercier promet accepter sur votre demande. Alors succès assuré. Délai légal expire samedi. Réponse immédiate.

Maréchal, administrateur,
Évêque Sherbrooke,
Évêque Saint-Hyacinthe,
Mgr Labelle,
Proulx,
D'Orsonnens,
Hingston,
Desjardins,
Sénateur Paquet.

En même temps le grand vicaire Maréchal, Mgr Racine et Mgr Moreau télégraphient à Mgr Fabre, à Rome : « Veuillez presser Simeoni répondre télégramme envoyé. »

L'abbé Proulx, expansif et écrivassier, ne néglige aucune influence. Mais la réponse du Vatican tarde. L'abbé Proulx et Mgr Labelle télégraphient de nouveau à Mgr Jacobini (17 novembre) : « Temps légal des bills privés expire cette semaine. Dangereux attendre plus longtemps. Si possible, veuillez télégraphier texte de la lettre annoncée. »

Par câblogramme du 20 novembre, Mgr Jacobini donne le texte de la lettre que Léon XIII adresse lui-même « au très illustre homme d'État Mercier », pour le prier de patronner la loi. Comme dans l'affaire des biens des Jésuites, tous les catholiques sont liés.

14. Voir en particulier *L'Étendard*, numéros du 8 au 13 novembre 1890.

Le lendemain 21 novembre, Mercier présente lui-même le projet. Le premier ministre, toujours prudent tant il semble difficile de régler une affaire si ancienne, si épineuse et si tumultueuse, qui a divisé les laïcs, le clergé, l'épiscopat même, spécifie toutefois qu'il s'agit d'un bill privé. Tout en souhaitant vivement son adoption, il n'en fait pas une question de parti, et laisse chacun libre de son vote.

Il faut d'abord passer devant le Comité des bills privés. L'abbé Proulx, touchant au but, ne relâche pas sa vigilance. Ses amis : Mgr Labelle, le grand vicaire Maréchal, Mgr Racine, Mgr Moreau, M. Colin, comptant chacun dans sa manche un ou deux membres du Comité, assiègent les autres. Un gros écueil effleure encore à l'avant : Mgr Paquet, recteur de l'Université Laval, n'aime pas l'abbé Proulx. Le recteur et le vice-recteur se reprochent mutuellement de mal interpréter l'indult du 5 mai 1889 — Québec réclamant tous les honoraires de messe attribués par l'indult à l'Université, et Montréal voulant sa part. Enfin, l'abbé Proulx et ses associés montréalais ont porté cette inimitié à son comble en préparant la fusion sans consulter le recteur, ni le Conseil universitaire, ni personne de Québec. Une nouvelle palpitante se répand à Québec : le recteur viendra devant le Comité des bills privés avec un *factum* terrible contre le projet.

Laval reste assez puissante pour porter au bill un coup mortel. L'abbé Proulx écrit deux lettres au cardinal Taschereau (25 et 27 novembre), le suppliant d'empêcher le *scandale* d'une opposition de Laval au bill présenté par les évêques de la province de Montréal et recommandé par le Pape.

Le 29, « big show », selon l'expression de l'abbé Proulx, au Comité des bills privés : 6 professeurs de Laval, 5 de l'École, 2 avocats, l'abbé Proulx et son secrétaire, et Mgr Paquet, un document à la main. La lecture de ce document sera le point crucial : l'abbé Proulx en a chaud à l'avance.

Le recteur lit sa déclaration. Laval comptait proposer des amendements. « Mais devant la volonté du Saint-Père, l'Université non seulement ne s'oppose pas au projet de loi qui est devant cet honorable Comité, non seulement ne suggère aucun amendement, mais encore demande instamment que le projet de loi soit adopté.

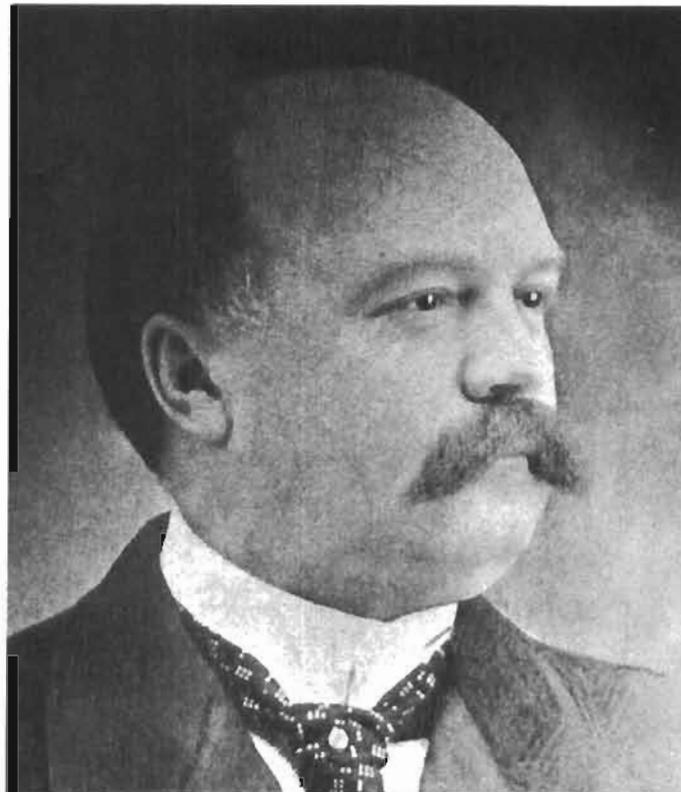
L'Université prie tous ses anciens élèves et tous ses amis faisant partie de l'une ou l'autre des deux chambres de la Législature de favoriser de toutes leurs forces l'adoption de la loi qui leur est soumise. »

Mercier demande si M. l'abbé Proulx a quelque observation à faire. L'abbé Proulx ne sait comment exprimer son bonheur, son

*Henri-Benjamin
Rainville
(1852-1937)*



*Raymond
Préfontaine
(1850-1905)*





*Mgr Paul-Napoléon Bruchési
(1855-1939)*



Sir Lomer Gouin (1861-1929)

admiration, sa reconnaissance « pour la noble déclaration que nous venons d'entendre, parce qu'elle suppose chez celui qui l'a dictée une force et une générosité qui sont au-dessus de la moyenne de l'humaine nature. » Il n'y a plus qu'à tirer la conséquence pratique :

Je ne vois pas comment les membres de cet honorable Comité pourraient ne pas approuver ce contrat, lorsque toutes les parties contractantes sont satisfaites. L'École de Médecine est satisfaite, son président est là pour le dire ; la Faculté de Médecine Laval à Montréal est satisfaite ; les Évêques de la province sont satisfaits ; le Conseil universitaire est satisfait...

— C'est un peu fort, interrompt Mgr Paquet, sautant sur ses pieds. Comment le Conseil universitaire pourrait-il être satisfait lorsqu'il n'a pas été consulté, que tout s'est fait en dehors de lui, et que, s'il n'y avait pas de journaux dans le pays, il ne connaîtrait absolument rien du bill !

L'abbé Proulx : Si, en disant que le Conseil universitaire est satisfait, je me suis trompé, je l'ai été par les magnifiques paroles du document que nous a lu Mgr Paquet... Dans tous les cas, s'il y avait eu par hasard dans la procédure quelque chose d'irrégulier, aujourd'hui, par la gracieuse acceptation de Mgr le recteur, tout est validé, tout est lavé...

Mgr Paquet : Si vous avez quelque chose à laver à Montréal, à Québec nous n'avons rien à laver !

L'abbé Proulx n'insiste pas. Le Comité approuve le projet. Le soir même, Mercier demande à la Chambre la ratification de l'accord, en insistant sur la déclaration de Laval :

Nous avons devant nous deux grandes institutions, l'une à Québec, l'autre à Montréal. Toutes deux ont produit des hommes distingués. Se rencontrant à Montréal, elles sont venues en conflit, et ce conflit a duré des années. Aujourd'hui ce conflit cesse, l'union est faite, Je demande à la Chambre de la ratifier à l'unanimité, afin que l'on sache dans le pays et à Rome que les intentions de ceux qui veulent du bien à la province de Québec sont par tous respectées.

Jean Blanchet, chef de l'opposition, se lève :

Monsieur l'Orateur, je seconde cette motion avec plaisir. Le pays apprendra avec satisfaction que la question universitaire est définitivement réglée... Les forces employées pendant si longtemps à des luttes stériles vont être dirigées vers le perfectionnement de l'éducation.

Le bill est adopté à l'unanimité par la Chambre le 29 novembre et par le Conseil législatif le 4 décembre (1890).

À la cure de Saint-Lin, au bureau de l'abbé Proulx affluent les lettres de félicitations. Le grand vicaire Maréchal, Mgr Racine et Mgr

Moreau envoient aussi leurs félicitations et leurs remerciements à Mercier pour « le grand exemple donné au monde ». Tous ont l'impression qu'un acte important vient de s'accomplir. Beaucoup pensent, avec Blanchet, que les forces longtemps gaspillées dans les luttes pourront désormais s'employer au perfectionnement intellectuel.

Sous le règne de Mercier, la grande querelle Laval-Victoria, qui a si souvent retenti à Rome, et si longtemps paru insoluble, est en effet réglée.

Mgr Labelle, descendu de Saint-Jérôme à Québec pour expédier quelques affaires, entre Noël et le Jour de l'An, souffre d'une hernie dont il faut l'opérer d'urgence. Quand il revient à lui, on l'avertit de se préparer à mourir. C'est le Père Turgeon qui l'assiste. Un autre Jésuite dit une messe pour Mgr Labelle dans la chapelle particulière que Mercier vient de faire aménager chez lui, rue Saint-Denis à Montréal.

Ville protectionniste et conservatrice

JACQUES GRENIER, élu par acclamation en 1889 et réélu par acclamation l'année suivante, prétend conserver la mairie en 1891. Les Anglais protestent : c'est leur tour. Et James McShane pose sa candidature.

Vous n'avez pas oublié James McShane, député de Montréal-Centre et ministre du cabinet Mercier, disqualifié par la Cour de Revision en 1889. Il avait fait voter les morts. Pareille vétille, en politique, ne déshonore pas son homme ; et s'il fallait épurer les Parlements de tous les tricheurs, qu'y resterait-il ? McShane a été réélu (avec ou sans le concours des morts ?) en 1890, et pose sa candidature à la mairie en 1891. La « lutte » se poursuit donc entre un libéral de langue anglaise et un libéral de langue française. Les conservateurs canadiens-français désirent sans doute infliger une leçon au maire sortant. McShane l'emporte par 10.297 voix contre 5.166. Jacques Grenier termine sur cet échec ses trente-quatre années de carrière municipale. Pour le reste, la composition du Conseil ne dément pas sa réputation de stabilité.

Les élections fédérales suivent de près. Laurier, chef de l'opposition fédérale, a pris la Réciprocité pour « plate-forme »¹. Il trouve ainsi ce qu'il cherchait depuis longtemps : une doctrine pour le parti libéral, et une doctrine le rapprochant de l'école anglaise plutôt que du radicalisme français.

1. Sur la genèse de cette idée, voir *Histoire de la Province de Québec*, tome VI, p. 194 et suivantes.

Le Canada est encore beaucoup plus agricole qu'industriel : les villes comptent moins de trente pour cent de la population, dans la province de Québec aussi bien que dans l'ensemble du pays. Les propagandistes expliquent aux cultivateurs que la levée des barrières douanières facilitera l'écoulement de leurs produits aux États-Unis.

Mais la Réciprocité facilitera l'écoulement des produits industriels américains au Canada. Et les conservateurs font prévoir, parmi les industriels et les ouvriers, une concurrence écrasante.

Montréal est la plus grande ville. Les chefs de son négoce et de son industrie, à commencer par les seigneurs de la Banque de Montréal et du Pacifique-Canadien, sont des protectionnistes convaincus, doublés le plus souvent de partisans et amis de sir John A. Macdonald, dont ils servent et utilisent le régime. Le vieux sénateur J.J.C. Abbott, ancien maire de Montréal, administrateur et avocat du Pacifique, assure au besoin la liaison entre les puissances financières et la puissance politique. George A. Drummond, vice-président de la Banque de Montréal, siège également au Sénat, où Macdonald l'a nommé en décembre 1889. Il préside le Comité sénatorial de la Banque et du Commerce, où sa parole fait la loi. Et Drummond, ce grand monsieur, est un protectionniste intégral. William Van Horne, président du Pacifique-Canadien, met en garde — comme jadis Allan — contre la Réciprocité. Il écrit à George Drummond une longue lettre, communiquée aux journaux, sur ce thème : la Réciprocité ruinerait les industries, et par contrecoup les chemins de fer du Canada. *La Minerve* publie cette lettre le 24 février. Donald Smith, président de la Banque de Montréal et administrateur du Pacifique-Canadien, se représente comme candidat conservateur dans Montréal-Ouest. Son ami Robert Meighen — le beau-frère de George Stephen — président de la Lake of the Woods Milling qui construit des élévateurs à grain dans l'Ouest, est un adversaire déterminé, mais déterminé, de la Réciprocité. Le Grand-Tronc se trouve automatiquement dans le camp opposé au Pacifique, bien que Sir Henry Tyler, son président, fasse de la politique conservatrice en Angleterre. Mais nous savons que les administrateurs lointains du Grand-Tronc n'ont pas le prestige, et l'emprise sur la population, des géants du Pacifique, montréalais au moins d'adoption. Les chefs de la Banque de Montréal et du Pacifique-Canadien se retrouvent d'ailleurs dans dix, vingt, trente autres entreprises. Edward Seaborne Clouston, gérant général de la Banque de Montréal depuis l'année dernière, est administrateur de filatures, de raffineries, de minoteries. Le sénateur Drummond influence — sans peine — le Board of Trade qu'il a présidé naguère. Van Horne, qui fait construire le Château Lake Louise dans les montagnes Rocheuses, protège les artistes et envoie des pein-

tres montréalais, tels que William Bymner et George Horne Russell, peindre les glaciers, les lacs, les rivières impétueuses de ces « Cordillères du Nord ». Le fisc n'opère pas encore de ponction sur les revenus de ces richards, qui distribuent des dons massifs. Donald Smith — sir Donald Smith, car la Reine l'a créé chevalier — dote l'Université McGill, l'Hôpital Général, le Royal Victoria. Abbott préside le Bureau des gouverneurs du Royal Victoria, qui arrête les plans, sur le modèle modifié d'un hôpital d'Édimbourg, construit, lui aussi, sur un terrain en pente, aux lisières de la ville ; la construction commencera au mois de juin. Et n'oublions pas les Mount Royal Club, St. James Club, Montreal Hunt Club, Montreal Jockey Club, Royal Montreal Golf Club, Royal St. Lawrence Yacht Club et autres cercles où ces gros millionnaires rencontrent et influencent — toujours sans peine — les petits millionnaires.

L'industrie textile est farouchement protectionniste. La Banque de Montréal a favorisé, sinon provoqué, la fusion de plusieurs filatures dont elle était la créancière. La Dominion Cotton Mills Company Limited, ainsi formée en 1890, réunit trois filatures de la province de Québec — Magog Textile and Print Company, Coaticook Cotton Mills et Hochelaga Manufacturing Company, celle-ci résultant déjà de la fusion de la Hudon Cotton Co. et de la Sainte Anne's Spinning, effectuée en 1885 —, plusieurs filatures de l'Ontario et des Provinces Maritimes. Nos filatures, en concurrence avec celles de la Nouvelle-Angleterre, favorisent de toutes leurs forces la doctrine et le parti protectionnistes. L'industrie de la chaussure ne reste pas en arrière. Guillaume Boivin se remet en campagne. Charles Francis Smith, venu d'Angleterre comme soldat de l'armée régulière et resté après son licenciement, a d'abord ouvert un magasin de chaussures rue Sainte-Marie, puis est devenu un gros fabricant. C'est un catholique, bien vu par Mgr Fabre, actif au Board of Trade et influent à la Société Saint-Patrice. Charles Francis Smith, conservateur modéré, tranquille en temps ordinaire, s'élève à la véhémence sur la question protectionniste.

C'est dire à quel point les milieux d'affaires favorisent la protection. Des importateurs, tels les frères Mackay et leur neveu et associé Robert favorisent au contraire le libre-échange, qui faciliterait leurs transactions. James Cochrane, adversaire de Donald Smith dans Montréal-Ouest, a fait fortune en asphaltant les rues de Montréal et d'autres villes, de sorte que les arcanes municipales, au moins, n'ont pas de secret pour lui. Cochrane est actionnaire de compagnies de chemins de fer, administrateur d'une briqueterie, d'une compagnie d'assurances et de plusieurs autres entreprises. Mais le Board of Trade, les gros bonnets de la finance et des grands Réseaux sont

ouvertement contre lui. De toute façon, Cochrane et les Mackay constituent, avec le Grand-Tronc, des exceptions au courant protectionniste de Montréal.

Dans *La Presse*, lue par le public ouvrier, Helbronner soutient, sous sa signature habituelle Jean-Baptiste Gagnepetit, la même opinion que Van Horne. Mais surtout les conservateurs s'exagèrent, ou feignent de s'exagérer, les conséquences politiques de ce qu'ils appellent une union douanière avec les États-Unis. *La Gazette*, *La Presse* et *La Minerve* l'impriment chaque jour : « La Réciprocité, c'est l'Annexion. » *L'Électeur* de Québec réplique en rappelant que l'honorable sénateur Abbott, entre autres Montréalais, a signé le manifeste annexionniste de 1849.

Or, malgré son succès relatif, *La Presse* est cousue de dettes. Les actionnaires, Nantel, Dansereau et leurs amis, craignent des ennuis — procès, peut-être saisies — à la veille de la campagne électorale. Ils passent la propriété au nom de Trefflé Berthiaume, typographe économe devenu l'associé de l'imprimeur et créancier du journal. Un vrai typo, parlant peu mais connaissant à fond son métier. Les créanciers ne s'aviseront pas de poursuivre l'humble ouvrier, sans surface et sans fortune. Berthiaume surveille le tirage comme un baromètre, et son administration réussit.

Un nouvel incident politico-religieux signale la campagne. Mgr Fabre rentre de Rome, où il a empêché la division de son diocèse. Est-il hâtivement et mal mis au courant, circonvenu par des partisans politiques ? Les laïcs les plus familiers de l'archevêché sont des conservateurs d'une loyauté indiscutable : Taillon, l'avocat Alexandre Lacoste, le Dr Desjardins, l'industriel Charles Francis Smith. Mgr Fabre et ses amis croient-ils sincèrement que les chefs libéraux préparent l'annexion ? La lettre pastorale publiée par l'archevêque à l'occasion de son retour contient une mise en garde contre les tendances annexionnistes. La lettre archiépiscopale peut passer pour une condamnation des libéraux. *La Presse* et *La Minerve* impriment en caractères gras la fin du mandement. Les « cabaleurs » exploitent la lettre de Mgr Fabre.

Les libéraux protestent. David va se plaindre à l'archevêché. Le grand vicaire lui écrit qu'on a tort d'attribuer un sens politique à la lettre pastorale. Mais des orateurs continuent de la lire dans les assemblées.

L'élection la plus disputée est celle de Montréal-Est, où les libéraux opposent David à Lépine. C'est une faute de présenter cet intellectuel dans un district ouvrier. *La Presse* traite David de dilettante et « d'aristo ».

J.J. Curran, Donald Smith et Alphonse-Télesphore Lépine sont réélus à Montréal, ainsi qu'Alphonse Desjardins dans Hochelaga et Désiré Girouard dans Jacques-Cartier. Donald Smith avait remporté la belle majorité de 1.450 voix dans la division de Montréal-Ouest, aux élections de 1887. Il la porte à 3.700 voix en 1891. Mais les campagnes votent, comme on le prévoyait, pour la Réciprocité. Il reste à sir John, dans l'ensemble du pays, une majorité réduite. *La Presse* respire : « Nous avons été menacés d'une grande calamité, car l'arrivée des libéraux au pouvoir signifiait la réciprocité illimitée avec les États-Unis, peut-être l'annexion, dans tous les cas la ruine de notre industrie et de notre commerce. »

* * *

Victorieux en mars 1891, sir John A. Macdonald meurt en juin. Le gouverneur général appelle le sénateur J.J.C. Abbott, ancien maire de Montréal, administrateur du Pacifique-Canadien. Aussitôt le Grand-Tronc s'inquiète : le Pacifique-Canadien va-t-il gouverner le pays ? Les hommes d'imagination qui, de Montréal, dirigent le Pacifique-Canadien, entassent les audaces et les réussites. Le Réseau lance trois paquebots en service transocéanique. *L'Empress of India*, premier prêt, quitte Hong-Kong pour Vancouver le 7 avril 1891. Jusqu'où ne vont pas les ambitions de ce réseau ?

Mais l'ancien signataire du manifeste annexionniste est, quarante-deux ans plus tard, un vieillard paisible aimant sa robe de chambre. Son faible relief le fait accepter comme une solution provisoire, un premier ministre de transition. Abbott renonce à son siège au Conseil d'administration du Pacifique-Canadien. Thomas Shaughnessy, déjà le bras droit de Van Horne, le remplace.

* * *

L.-O. David, le fervent des « patriotes », préside toujours l'Association Saint-Jean-Baptiste. La Société possède, au cimetière de la Côte-des-Neiges, un monument aux victimes de 1837-1838. Ce monument n'abrite encore qu'un seul cercueil sans inscription « qui doit être celui du Dr Chénier », dit le procès-verbal du 11 avril 1891. L'Association Saint-Jean-Baptiste autorise les familles des patriotes Maurice Lepaillieur et François-Xavier Prieur à déposer les restes mortels dans la crypte du monument. Le transfert des deux patriotes constituera une belle manifestation de Saint-Jean-Baptiste. Le Bureau de direction portera des couronnes au monument des Patriotes et au monument à Duvernay — devenu le monument « à Duvernay et aux anciens présidents de la Société ».

Le cercueil sans inscription n'était pas celui de Chénier. Le Dr David Marcil, conseiller législatif, veut faire exhumer les restes de Chénier, à Saint-Eustache, pour les transporter avec ceux de Prieur et de Lepailleur au cimetière de la Côte-des-Neiges. Mais Mgr Fabre l'interdit, car Chénier et ses patriotes, indociles aux instructions de Mgr Lartigue, et morts en état de rébellion religieuse, n'ont pas droit à la sépulture catholique. Le Dr Marcil est un de ces tribuns à crinière de fauve qu'on appelle encore « les lions du Nord ». Il rugit. À la Société Saint-Jean-Baptiste, plus d'un est tenté de le suivre — de transgresser les consignes épiscopales. Sera-ce une nouvelle affaire Guibord ? Des conciliants suggèrent une réhabilitation religieuse de Chénier. Mais la décision finale appartiendrait à Rome. La translation des restes de Chénier est remise, ce qui est une façon diplomatique d'y renoncer.

J.-X. Perrault organise la manifestation, en tous points réussie. La Société fait graver la liste de ses présidents décédés, en lettres d'or, sur le monument Duvernay. Les sections de la Saint-Jean-Baptiste et les délégations des principales sociétés de la ville défilent à la Côte-des-Neiges. Les couronnes s'accumulent et le curé de Notre-Dame les bénit.

Sans attendre l'impossible réhabilitation, le « lion du Nord » finit par décider l'incinération de Chénier, dont il gardera les cendres chez lui, dans une urne.

Devant la complexité juridique et financière du projet de Monument National, David fait entrer son ami Frédéric-Liguori Béique au Bureau de direction. Avocat de la Banque d'Hochelaga et des principaux commerçants canadiens-français — les Hudon, les Tourville, les Leduc — Béique compte aussi dans sa clientèle plusieurs firmes et institutions anglo-canadiennes. Il a rédigé la charte et débrouillé les finances de plusieurs grandes compagnies industrielles. Il rendra les mêmes services au Monument National, mais gratuitement. Le succès initial de la loterie — qui doit durer dix ans — a dépassé les prévisions. Brault et Labrecque, notaires à l'étude florissante, offrent une avance de trente mille dollars. L'offre est acceptée. La construction commence. Des difficultés avec les entrepreneurs surgissent.

Le succès de la Loterie de la Province de Québec entraîne des inconvénients imprévus. Des sociétaires voudraient reviser le contrat, trop avantageux pour les concessionnaires. Brault et Labrecque, de leur côté, se plaignent des imitateurs plus ou moins clandestins. Ils prient la Société d'employer son influence auprès du gouvernement provincial pour arrêter cette concurrence illégale. David conduit une

délégation auprès des ministres. Mais des pressions de sens contraire s'exercent aussi. Une ligue « de la Loi et de l'Ordre » intente des poursuites contre la Loterie de la Province de Québec.

* * *

Les journaux du 13 juillet 1891 publient ce communiqué final :

En vertu du bill adopté par la Législature à sa dernière session, l'union universitaire est depuis le 1er juillet un fait accompli. L'École de Médecine conserve son existence corporative spéciale, son autonomie, ses privilèges, et devient, avec l'addition de tous les titulaires de la Faculté Laval, la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal. La nouvelle Faculté a procédé vendredi à l'élection de ses officiers, et le scrutin a donné le résultat suivant : Président : Dr L.-B. Durocher ; secrétaire : Dr E.-H. Desrosiers ; trésorier : Dr A. Demers.

Afin d'éviter l'apparence d'un succès unilatéral, on a convenu de n'élire à la présidence ni le Dr Rottot, doyen de la Faculté Laval, ni le Dr Hingston, président de l'École. Mais le Dr Durocher, conservateur ultramontain, est un des champions les plus irréductibles de l'École, le professeur le plus longtemps réfractaire à la fusion. Il sauvegardera, pour l'École et pour ses collègues, la plus grande autonomie possible. D'ailleurs, on garde le titre : École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, avec le sous-titre : Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal.

Près de 300 étudiants s'inscrivent à la nouvelle Faculté, pour la rentrée du 5 octobre. L'ouverture des cours se fait à l'Hôtel-Dieu dans le calme. Un chapitre de l'histoire universitaire, celui qu'emplit la querelle Laval-Victoria, est bien clos.

Cependant la querelle ne peut pas ne pas renaître entre Laval de Québec et Laval de Montréal. L'annuaire de l'Université pour l'année 1891-1892, publié à Québec, contient cette note :

Depuis le 1er juillet de la présente année 1891, l'Université Laval n'a pas le droit de faire enseigner la médecine à Montréal. En vertu d'une loi passée à la dernière session de la Législature de Québec, avec l'agrément du Saint-Siège, le titre de Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal a été donné à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, qui seule a désormais le contrôle de l'enseignement médical catholique à Montréal, et qui, en vertu de la loi précitée, s'est adjoint tous les professeurs de l'ancienne section montréalaise de la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

Il semble que Laval, vexée, veut répudier la Faculté montréalaise qui fonctionne sous son nom et, en théorie, comme sa succursale.

Le recteur Paquet, admettant que, par la force de la loi, les professeurs de médecine de l'institution montréalaise sont *professeurs à la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal*, introduit cette distinction qu'ils ne sont pas *professeurs à l'Université Laval*.

Et les Montréalais considèrent l'union des facultés comme une étape vers l'université indépendante. À travers le dédale des contrats, des chartes, des lois, des mandements, décrets et constitutions apostoliques, on chemine vers ce but. Le Dr Durocher, répondant aux félicitations de l'abbé Proulx après son élection à la présidence, écrit : « Permettez-moi de vous remercier de votre bienveillante appréciation de mes efforts pour obtenir une université indépendante à Montréal. Il est probable que nous poursuivons le même but... »²

— « Chut ! Chut ! » dit l'abbé Proulx — lui-même un peu trop exubérant. « Parlez plutôt de liberté, évitons le mot : Indépendance ! »

Les ressources de la succursale montréalaise ne couvrent pas tout à fait les émoluments des professeurs. Restent d'autres salaires et bien des frais à payer. Le Séminaire de Québec ne tient pas à combler le déficit d'une institution d'allures indépendantes, presque rivales. Il a, dès la nomination du vice-recteur, abandonné la gestion financière de la succursale, non sans lui réclamer les \$20.000 dépensés pour elle ces dernières années.

Il faudrait à Laval de Montréal des souscriptions de catholiques riches, comme McGill reçoit des souscriptions de protestants riches. Mais les catholiques riches de Montréal ne consentiront dons et legs qu'à une université indépendante ; tout au moins veulent-ils la certitude que l'argent ne sera pas détourné au profit d'une institution québécoise. M. Colin est formel sur ce point : Saint-Sulpice est riche ; le casuel, capitalisé d'année en année, atteint un joli montant ; et le Séminaire s'inscrit en tête de toutes les souscriptions. N'est-ce pas Saint-Sulpice qui a donné aux Cisterciens le vaste terrain où s'élève aujourd'hui la Trappe d'Oka ? Mais si le Séminaire de Québec ne veut pas subventionner une institution montréalaise, Saint-Sulpice ne veut pas non plus subventionner une université québécoise. M. Colin, l'abbé Proulx — ces deux prêtres, de caractères différents, collaborent sans sympathiser —, les juges Jetté et Pagnuelo, le Dr Rottot, ex-doyen de la Faculté de Laval, et le Dr Hingston, ex-président de l'École de Médecine, mettent au point un projet de loi créant un syndicat financier autonome, habile à recevoir et à gérer des fonds pour l'institution montréalaise. L'aspect juridique étant essentiel,

2. Pour ce passage et les suivants, voir *Mémoires et documents* par l'abbé J.-B. Proulx.

Siméon Pagnuelo accomplit la tâche principale. Mgr Fabre et ses suffragants : Mgr Racine et Mgr Moreau, approuvent le projet, aussitôt soumis à Rome. Nouveau pas vers l'indépendance.

Mais le cardinal Taschereau et Mgr Hamel — pro-recteur pendant un congé de Mgr Paquet — se choquent qu'une fois encore on ne les ait point consultés. NN.SS. Fabre, Racine et Moreau protestent de leur déférence, et l'abbé Proulx demande, un peu tard, les suggestions du cardinal. Son Éminence répond (15 octobre 1891) :

Sous prétexte de faire incorporer civilement les Administrateurs de l'Université Laval à Montréal, le projet de loi que vous présentez à l'approbation du Conseil Supérieur de l'Université (sans nous dire ce qu'en pense le Saint-Siège, auquel vous l'avez soumis avant de nous demander notre avis) crée réellement à Montréal une université tout à fait indépendante de l'Université Laval, telle que constituée par sa Charte Royale et son institution canonique. Dans ces conditions je ne puis, pour ma part, en ma qualité de chancelier apostolique de l'Université Laval, approuver ce projet de loi, et je ne l'approuverai qu'autant qu'il me sera authentiquement démontré que telle est la volonté du Saint-Siège.

L'abbé Proulx revenant à la charge — respectueusement —, le cardinal répète : « Le syndicat financier est le prétexte, ou si vous voulez bien l'à-propos ; le but final est de créer un corps qui n'ait pas besoin du Conseil universitaire. »

Le vice-recteur proteste de ses intentions. Mais Son Éminence (23 octobre) :

« Permettez que je termine ici une correspondance inutile... J'ai du reste soumis mes doutes au Saint-Siège... »

Les évêques Fabre, Racine et Moreau se sont attachés à l'œuvre montréalaise confiée à leurs soins. Puis ils raisonnent ainsi : le sentiment montréalais est trop fort ; si nous quittons la partie, si nous abandonnons la tête du mouvement, des laïcs se substitueront à nous, et finiront par créer une université, non seulement indépendante, mais laïque. Un groupe de jeunes avocats — Gonzalve Désaulniers, Honoré Gervais, Camille Piché —, caressent en effet cette idée. Le danger est assez grave pour transformer deux vieux évêques, bons et même saints, en combattants intrépides. D'ailleurs, l'abbé Proulx les entraîne. Mgr Moreau, qui s'est pourtant trouvé du côté de Mgr Taschereau pendant ses démêlés avec Mgr Lafèche, écrit au vice-recteur : « Continuons contre vents et marées ! » Et Mgr Racine, grand fondateur et bâtisseur, au style volontiers oratoire : « Son Éminence le cardinal Taschereau a choisi le terrain de la lutte : Rome. Impossible de reculer. »

Et tandis que Mgr Hamel adresse à l'abbé Proulx une dernière lettre de hautains reproches, attribuant les malentendus au caractère, aux préventions et aux récriminations du vice-recteur, les évêques de la province ecclésiastique de Montréal donnent délégation à l'un d'entre eux, Mgr Racine, pour aller à Rome avec l'abbé Proulx.

Le chanoine Bruchési remplacera l'abbé Proulx en son absence. Le chanoine Bruchési, petit-fils d'immigrants italiens, est né à Montréal où il a été l'élève des Sulpiciens. C'est lui qui a envoyé à la Semaine religieuse le compte rendu de l'inauguration du Collège Canadien à Rome. « Surtout », lui recommande le vice-recteur, « ne laissez pas dire que nous demandons une université indépendante — ce qui fournirait un argument à Québec — mais simplement *la liberté d'agir dans nos affaires locales*. » Le vice-recteur conseille la prudence à plus discret que lui. Sa recommandation n'empêche pas la presse et le public de conclure qu'il sollicite l'indépendance absolue de l'Université montréalaise.

Le cardinal Simeoni meurt peu après l'arrivée des nouveaux missionnaires de Montréal, en janvier 1892. Mgr Jacobini n'est plus secrétaire de la Propagande, mais délégué apostolique en Espagne. Avec les retards causés par l'hostilité de Québec, les chances de réussite s'amenuisent. Mgr Racine prend une résolution hardie : il adresse au Pape une supplique à la fois modérée, ferme, suppliante et pressante (23 janvier 1892). L'initiative réussit : le projet est approuvé.

À son retour, en avril, l'abbé Proulx dit aux questionneurs qu'il s'est gardé de *trop* demander, et qu'il a obtenu *tout* ce qu'il demandait.

Le nouveau chapitre de l'histoire universitaire ouvert par ce voyage ne différera pas tellement du précédent.

* * *

Mercier a pris de grandes et utiles mesures. Il imprime au gouvernement de la province un style personnel qui ne manque pas d'allure. Mais la contrepartie est lourde. Le scandale de la Baie des Chaleurs est symptomatique — et décisif.

Les ultramontains ne peuvent admettre la malversation érigée en système. Louis-Philippe Pelletier, conservateur national brouillé avec Mercier, donne à *L'Étendard* des articles implacables. Joseph Tassé dirige la bataille conservatrice dans *La Minerve* avec autant d'énergie qu'au Sénat. *La Presse* dépasse les autres journaux en violence. Autour de Mercier, qui se défend peu et mal, souffle un vent de panique. Le lieutenant-gouverneur Angers révoque le premier minis-

tre, le 16 décembre 1891. Charles de Boucherville forme le nouveau gouvernement.

Des élections provinciales se tiennent le 8 mars. Le bloc conservateur s'est reformé. Il dispose à Montréal des journaux les plus nombreux et les plus répandus — *La Presse*, *La Minerve*, *Le Monde*, *L'Étendard*, la *Gazette* et le *Star* — et la Commission royale d'enquête instituée par le lieutenant-gouverneur est une pourvoyeuse d'arguments. Les six divisions de Montréal élisent six conservateurs. Taillon, élu dans Chambly, le sénateur Tassé et d'autres chefs du parti vainqueur, convertissent en tribune les marches du Château de Ramezay.

Montréal est entièrement représentée par des conservateurs, à l'Assemblée législative comme à la Chambre des communes. À l'hôtel de ville, James McShane est réélu par acclamation ; Louis-A. Drapeau, qui avait posé sa candidature, s'est désisté.

* * *

Le nouveau gouvernement intente des poursuites contre Mercier. Le grand connétable vient de Québec à Montréal présenter une sommation à l'ancien premier ministre. La nouvelle de « l'arrestation » de Mercier soulève l'émotion à Montréal.

De Boucherville siège au Conseil législatif. Taillon, « leader » à la barbe fleurie, dirige les forces ministérielles à la Chambre. Pur de mœurs, capable de violence, mais loyal dans les combats politiques, il impose le respect presque à l'égal du premier ministre. Il est plus vivant, plus combatif que de Boucherville, et à l'occasion spirituel ; plusieurs de ses boutades resteront fameuses.

Le comité composé de M. Colin, de l'abbé Proulx, des juges Jetté et Pagnuelo, des Drs Rottot et Hingston, a préparé un projet constituant en corporation « Les administrateurs de l'Université Laval à Montréal ». Pagnuelo, ami intime de Taillon, et trop heureux de frayer les voies à l'université montréalaise indépendante — le grand dessein qui obsède le groupe ultramontain depuis vingt ans —, a pris part prépondérante à la rédaction. Mais M. Colin a fait merveille pour apaiser les oppositions, pour concilier les points de vue. Mgr Racine et l'abbé Proulx ont fait approuver le projet à Rome. À la demande de l'abbé Proulx, Taillon présente lui-même le bill, à l'Assemblée législative³.

Mais voici que le juge Jetté, puis d'autres personnes — bien intentionnées, sans doute — proposent des retouches ! Pagnuelo dé-

3. Pour ce passage, voir *Mémoires et documents* par l'abbé J.-B. Proulx. Et aussi les documents Proulx au Séminaire de Sainte-Thérèse.

fend son texte, et Mgr Racine proteste vivement — et éloquemment, à sa manière. Par lettre du 2 mai, les évêques de la province ecclésiastique de Montréal — NN.SS. Fabre, Racine, Moreau et Émard (premier évêque de Valleyfield) — prient le premier ministre de soutenir le bill, sans changement. Les désirs des évêques pèsent d'un grand poids auprès de Charles de Boucherville et de Louis-Olivier Taillon : ceux-ci présentent le bill eux-mêmes, et tel quel, l'un au Conseil législatif et l'autre à l'Assemblée.

Les administrateurs seront : l'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Montréal ; le vice-recteur ; le Supérieur de Saint-Sulpice ; le doyen et un professeur, choisi par ses collègues, de chacune des facultés de Théologie, Droit, Médecine et Arts ; deux délégués de chacune des facultés de Droit et de Médecine, élus par les anciens élèves diplômés depuis cinq ans ; un délégué de chacun des collèges affiliés et situés dans la province ecclésiastique de Montréal ; treize membres catholiques, élus par les deux tiers de la corporation, et choisis de telle sorte que celle-ci comprenne toujours un nombre égal de laïques et d'ecclésiastiques. La corporation peut acquérir et posséder des biens meubles et immeubles. Le recrutement des administrateurs sera exclusivement montréalais, et la gestion financière échappera définitivement à Laval.

Quelle sera l'attitude de Laval ? L'Université québécoise a toujours protesté de sa soumission au Saint-Siège. Or le Saint-Siège approuve un projet qui consacre l'autonomie de la filiale montréalaise. Un projet détestable, en principe, aux yeux de Laval. L'Université tentera-t-elle une ultime résistance — représentations à Rome ou manœuvres à Québec ?

Mgr Hamel a souvent dit, au cours des luttes : « Vienne un ordre contraire à nos prétentions, et nous l'exécuterons sans murmure. » L'ordre arrivé, Laval tient parole. Elle se rend à l'inéluctable. Elle conserve un contrôle sur l'enseignement, point essentiel. Pour le reste, à bien des égards, on la débarrasse d'un fardeau. Laval laisse passer le bill, adopté à l'Assemblée puis au Conseil législatif (6 juin 1892). Saint-Sulpice, la Compagnie qui depuis 200 ans s'identifie à Montréal, donne à l'institution montréalaise financièrement autonome le terrain nécessaire à la construction d'un immeuble, rue Saint-Denis.

Pas à pas, l'abbé Proulx se rapproche de ses buts. Il ne laisse plus guère à Québec qu'une suzeraineté théorique. Le vice-recteur se contraint pour affecter la modération. Il blâme le Dr Durocher, les ultramontains, les Montréalais fanatiques et autres adversaires de Laval qui veulent aller trop vite ou crier trop haut leur dessein d'indépendance. Mais il poursuit bien les mêmes fins et il l'écrit à Mgr Lafèche (17 août 1892).

* * *

De Boucherville est un ultramontain, et les ultramontains, suivant le clergé, repoussent le principe des jeux de hasard. Les plaintes contre la « Loterie de la Province de Québec » sont d'autant plus fâcheuses que le nom peut laisser croire à une entreprise d'État. Passe encore si l'Association Saint-Jean-Baptiste exploitait elle-même la loterie. Mais elle a transféré son privilège à des particuliers. Louis-Philippe Pelletier, secrétaire provincial, met la Société en demeure d'exploiter elle-même la loterie et de changer son nom.

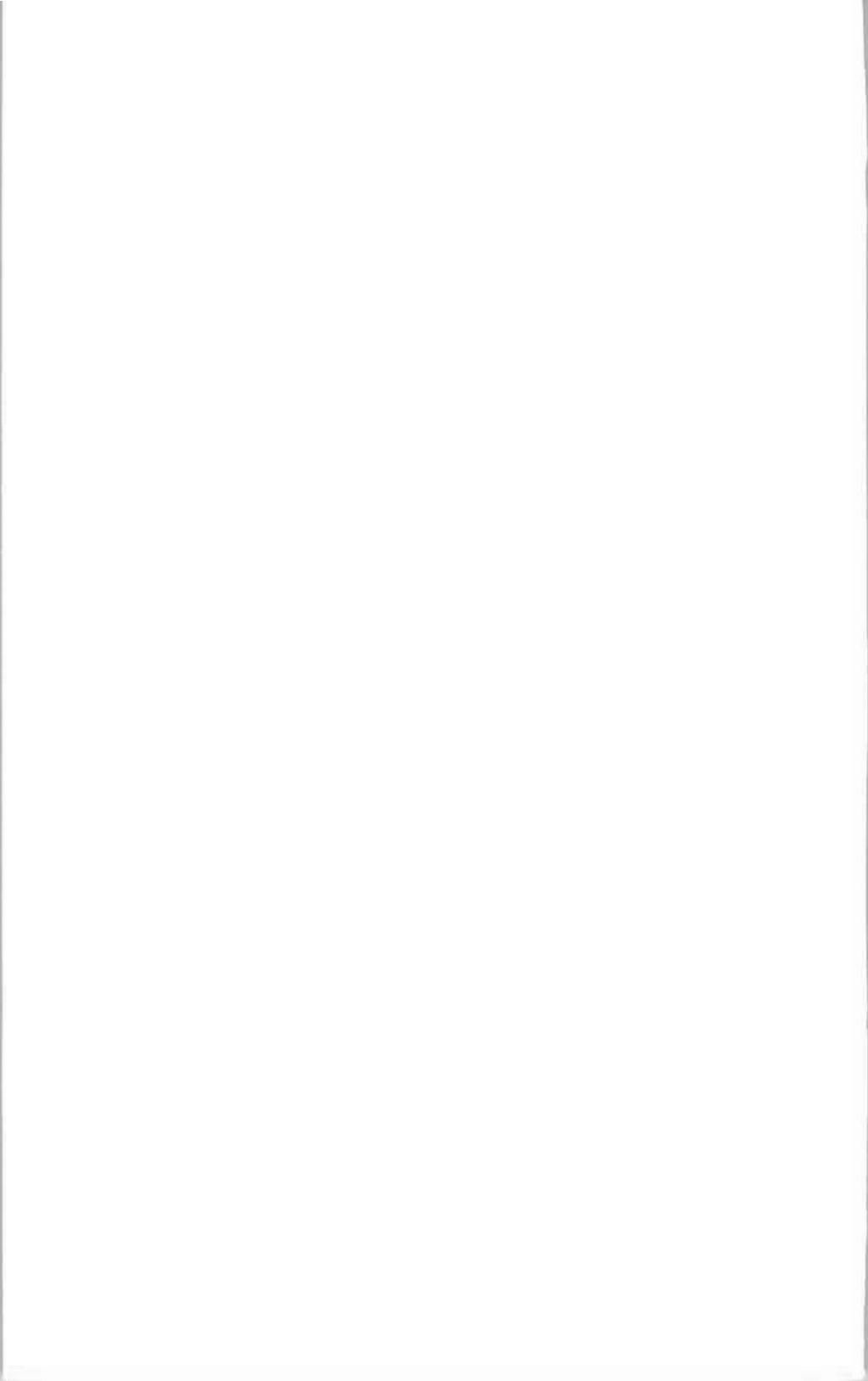
La Société cherche à négocier une rétrocession du contrat. Brault et Labrecque ont des droits et n'y renoncent pas. Ils ont d'ailleurs avancé \$30.000. Ils offrent partage égal des bénéfices et des pertes, et se rabattent sur le nom « Loterie Mont-Royal ». David et plusieurs membres du Bureau retournent auprès des ministres, sans succès.

Que faire ? Des contrats pour la construction du Monument National sont accordés, et seule la loterie procurera les fonds nécessaires. Cinq sociétaires de réputation impeccable : l'ancien maire Jacques Grenier, Louis-Euclide Beauchamp, Jean-Damien Rolland, Gustave Lamothe et Adélarde de Martigny offrent d'exploiter la loterie au bénéfice exclusif de l'Association. Cette fois, le gouvernement acquiesce. Un arrêté ministériel du 23 septembre 1892 accorde aux cinq citoyens l'autorisation d'exploiter la « Loterie Mont-Royal ».

Mais Brault et Labrecque ne démordent pas de leur contrat. Grenier, Beauchamp, Rolland, Lamothe et de Martigny ne tiennent pas outre mesure à se lancer dans l'exploitation d'une loterie. Ils cherchent un arrangement avec Brault et Labrecque, en prévoyant un contrôle conjoint. Mais les pourparlers n'aboutissent pas. Le Bureau avise, consulte des avocats. David est soutenu par le dévouement d'une équipe. Jacques Grenier tente plusieurs démarches auprès de Brault, qui reste intraitable.

Quel imbroglio ! La construction du Monument National est commencée. La Société ne peut accepter les conditions de Brault et Labrecque sans compromettre l'indispensable autorisation du gouvernement de Québec. Elle ne peut rompre avec Brault et Labrecque sans leur rembourser au moins l'avance de \$30.000 — entièrement dépensée pour les travaux de construction. David, l'homme de cœur qui a lancé la Société dans cette aventure, passe des nuits blanches. Les 5 commissaires signent, sans enthousiasme, un contrat avec Brault le 3 novembre 1892⁴.

4. Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.



Le Monument National

LE RECENSEMENT de 1891 attribue à Montréal 216.000 âmes, ce qui représente une augmentation de 39 pour cent en dix ans. Et la banlieue s'enfle encore plus vite : Saint-Henri a plus que doublé, pour atteindre 13.415 âmes. Toronto (181.000 âmes) rivalise avec Montréal, laissant Québec marquer le pas très loin derrière. Montréal et sa banlieue absorbent la moitié de l'augmentation totale de la province.

Or Montréal, protectionniste et conservatrice, n'élit toujours que 3 députés à la Chambre des communes. Aldéric Ouimet est chargé d'une « redistribution » pour la province de Québec. Mais la constitution attribuant à la province de Québec un nombre fixe de 65 députés, Ouimet ne peut renforcer la députation montréalaise qu'au détriment de comtés ruraux.

Montréal comprendra, aux prochaines élections fédérales, 5 divisions au lieu de 3 : Sainte-Anne, Saint-Antoine, Saint-Jacques, Saint-Laurent et Sainte-Marie. Sainte-Anne est Irlandaise ; Saint-Antoine, anglaise ; Saint-Laurent, anglo-irlandaise ; Saint-Jacques et Sainte-Marie sont canadiennes-françaises. Le remaniement s'effectue aux dépens de comtés libéraux : Chambly, comté de Raymond Préfontaine, est uni à Verchères, comté de Félix Geoffrion, de sorte qu'un de ces deux députés perdra son siège.

Cinq députés fédéraux, tout de même, cela enorgueillit une ville. Le tonnage des navires dans le port dépasse le million, pour la pre-

mière fois, en 1892. Les naufrages sont encore fréquents et la concurrence a fait tomber les taux de fret. La Beaver Line ne verse plus de dividendes ; elle renoncerait si l'un de ses bateaux, le *Lake Huron*, ne lui rapportait la belle indemnité de 24.000 livres pour avoir remorqué un paquebot allemand, déséparé avec ses 350 passagers. La Dominion Line lance le *Vancouver*, puis le *Labrador*, pour rivaliser avec le *Parisian* de la ligne Allan, champion de la route du Saint-Laurent. Le *Gerona*, de la Thomson Line, décharge 52.000 caisses de fruits à Montréal en avril 1891. La Commission du port, sa dette transférée à l'État fédéral, entreprend de nouveaux travaux. L'ingénieur John Kennedy construit la jetée Mackay. La nouvelle jetée provoque la formation d'une petite île, nommée par dérision l'île au Million car elle coûte cher, mais qui remplit son office en protégeant les quais contre l'amoncellement des glaces. Le Pacifique-Canadien et le Grand-Tronc sont également actifs — et rivaux ; la gare Windsor, en terrain plus élevé, regarde de haut la gare Bonaventure, malgré ses tours et ses girouettes.

Montréal est tombée du 12 au 16^e rang parmi les villes industrielles d'Amérique : c'est que plusieurs villes des États-Unis grandissent encore plus vite. Montréal, qui abrite la majorité des industries de la province, reste, malgré la concurrence de Toronto, la métropole financière du pays. La Banque de Montréal ouvre des succursales en Ontario. Elle ouvre une succursale à Montréal même — une construction en grès rouge, rue Sainte-Catherine, devenue la grande artère du commerce de détail — et c'est la première fois qu'une banque canadienne compte deux établissements dans la même ville. Un ingénieur irlandais de formidable avenir, Herbert Holt, se fixe définitivement à Montréal en 1892. Venu jeune au Canada, Holt s'est formé dans l'Ouest, à la meilleure école, celle des chemins de fer. Cet ancien collaborateur des Van Horne et des Donald Smith entre facilement dans les milieux financiers. Il fait partie, avec George Drummond, Robert Angus, Donald McMaster et l'agent de change Louis-Joseph Forget, de la Royal Trust and Fidelity Company, société de fiducie apparentée à la Banque de Montréal.

Austin Mosher, correspondant montréalais de l'*Empire*, découvre avec admiration 31 millionnaires à Montréal. Le mot « million » enferme une sorte de vertu magique, imposant la déférence, pour ne pas dire la vénération. Être millionnaire, c'est dépasser l'humanité courante. Donald Smith vient en tête, avec 25 ou 30 millions. Ces grosses fortunes prennent leur source dans les chemins de fer, dans les banques, enfin dans l'industrie : W.C. McDonald, fabricant de cigares et de tabac à chiquer, compte au nombre des 31. Les compagnies montréalaises, à l'exemple du Pacifique-Canadien, ont la

vision large. William Ogilvie, qui a cru de bonne heure, comme Stephen et Van Horne, à l'avenir de l'Ouest, s'était rendu au Manitoba, une bourse à la main, en 1876, pour y acheter tout le blé disponible : quelques centaines de boisseaux. Il achète cette année plus de quatre millions de boisseaux, entreposés dans les silos. La Sun Life, qui a déjà un bureau aux Antilles, envoie un représentant ouvrir des agences au Japon, en Chine, en Malaisie, aux Indes. Elle pénètre audacieusement sur le marché de Grande-Bretagne, où les compagnies d'assurance sont les plus anciennes, les plus vigoureuses et les mieux retranchées du monde.

Aucun nom canadien-français parmi les 31. Anglais sont les propriétaires des plus belles résidences et des plus fringants équipages ; anglaises sont les amazones qui foulent, de bon matin, les allées cavalières du mont Royal. Mais Mosher recense 15 Canadiens français de Montréal, possédant le demi-million ou un peu davantage. Le conseiller législatif Louis Tourville et son associé Joël Leduc, aux intérêts multiples, ouvrent la liste, et l'agent de change L.-J. Forget les suit.

Roswell Corse Lyman avait lancé longtemps à l'avance l'idée de célébrer le 250^e anniversaire de la ville par une exposition universelle. Montréal ne serait pas encore en mesure de mettre une pareille entreprise sur pied et de loger un énorme afflux de touristes. C'est Chicago qui s'empare de l'idée et la réalisera. Mais Montréal ne se repose pas sur ses lauriers. Montréal, sous une succession de maires et avec un conseil municipal remarquablement stable, tient son urbanisme à jour. Le conseiller Raymond Préfontaine, élu président du Comité de voirie en 1889, inaugure force travaux : percement, pavage et élargissement de rues, pose d'égouts, alignement de trottoirs en pierre au lieu des chausse-trappes de planches. Dans les quartiers de l'Est, on jette encore les déchets dans les excavations au lieu de les incinérer, mais cette habitude disparaît peu à peu. La ville n'est plus le vaste dépotoir décrit par les voyageurs une vingtaine d'années plus tôt¹. Les voies principales sont éclairées par des lampes à arc, les autres restent éclairées au gaz. Herbert Holt réorganise la Montreal Gas Company. Rosaire Thibaudeau, président de la Royal Electric Company, invite son ami Frédéric-Liguori Béique à se procurer des actions, à se faire élire administrateur et à transformer ainsi, au contraire du cas général, une compagnie à majorité anglo-canadienne

1. On trouve un bon résumé de la situation municipale dans l'allocution d'Alphonse Desjardins aux échevins, le 20 février 1893. Texte intégral dans *La Minerve* et autres journaux du lendemain.

en compagnie à majorité canadienne-française². Béique, qui compte dans sa clientèle une banque, de gros commerces et même des industries anglo-canadiennes, est tout préparé à l'administration d'une entreprise. Bâtonnier du Barreau de Montréal, il est peu éloquent, mais bon juriste, probe, sérieux, vorace de travail. Il réorganise la Royal Electric, augmente le capital en souscrivant lui-même un bon nombre des nouvelles actions, et achète des brevets américains. La fourniture de l'électricité s'améliore, comme celle du gaz. La Sun Life montre aux visiteurs, dans son immeuble ultra-moderne de la rue Notre-Dame, le premier ascenseur électrique de la ville (sans leur dire qu'il est bien souvent en panne). Et la Bell Telephone compte 5.000 abonnés à Montréal ! Il est vrai qu'une catégorie d'abonnés regrette l'obligation où elle se trouve d'avoir le téléphone. Les pharmaciens ont été parmi les premiers clients de la Compagnie. C'était, c'est encore une nécessité pour eux. Mais le téléphone à paiement automatique n'est pas inventé. Les gens du quartier affluent chez le pharmacien : « Puis-je me servir de votre téléphone ? » Le potard, sacrant à part soi, n'ose refuser. N'importe ! La Compagnie multiplie ses centraux et pose sa première ligne souterraine, dans des conduits en bois créosoté, le long de la rue Sainte-Catherine.

Il y a plus nouveau encore. James Ross, qui a construit la section des Rocheuses du Pacifique-Canadien, se procure un gros paquet d'actions de la Montreal Street Railway — l'ancienne City Passenger Railway Company — et la réorganise. La Montreal Street Railway demande une franchise pour l'introduction des tramways électriques. Préfontaine, qui tient à moderniser la ville, est enthousiaste. Le Conseil municipal accorde la franchise. Oh ! l'affaire ne va pas toute seule. Des administrateurs de la Compagnie, inquiets devant cette extraordinaire nouveauté, craignent la ruine de leur entreprise, et se retirent. Louis-Joseph Forget saisit le contrôle. Audacieux à froid, Forget reste avant tout un boursier, un spéculateur. Il laisse F.-L. Béique constituer une compagnie pour la fabrication des nouvelles voitures. Les premiers tramways électriques circulent à Montréal le 19 septembre 1892. Insurpassable merveille de la science ! Ce sont des voitures poussives, avec un œil de cylcope et sonnant la ferraille. On s'arrête dans les rues pour les regarder passer. Les charretiers tiennent par la bride leurs chevaux effrayés. Les « cabbies », mécontents de cette concurrence, tentent de saboter la circulation des tramways. Les « habitants » venus à la ville pour quelque affaire

2. Fragments de mémoires inédits, rédigés par le sénateur F.-L. Béique (Archives privées de M. Paul Béique). La charte d'incorporation de la Royal Electric, aussi appelée Compagnie royale d'Électricité, figure aux Statuts de Québec, 1884.

parlent, à leur retour, de ces chars qui marchent tout seuls. La Ville et la Compagnie se partagent les frais d'enlèvement de la neige, en hiver, dans les rues sillonnées par les tramways électriques. L'enlèvement se fait à bras d'homme, et des tombereaux sur patins, attelés à un cheval et parfois à deux chevaux, transportent la neige jusqu'aux terrains vagues qui servent de « décharges ». Les tombereaux, à destination, s'ouvrent de côté, sur charnières, pour laisser tomber leur voyage de neige. On évalue la proportion de neige « ordinaire », enlevée aux frais de la Ville, et de neige « spéciale », enlevée sur l'emprise des « chars » aux frais de la Compagnie.

* * *

Louis Tourville et Joël Leduc présentent à leur tour une offre à l'Association Saint-Jean-Baptiste. Ils exploiteront la Loterie Mont-Royal dans l'intérêt de la Société. Ils s'associent pour la circonstance Édouard-C. Lalonde, qui sera leur bras droit dans cette entreprise. Tourville, Leduc et Lalonde, assumant tous les risques, verseront 75 pour cent des bénéfices à la Société. Brault ne devait en verser que 60 pour cent, d'après son contrat du 3 novembre.

Louis Tourville et Joël Leduc, clients et amis de F.-L. Béique, jouissent d'un prestige considérable dans toute la ville de Montréal. Ils vont jusqu'à offrir une avance de \$10.000, dont la Société ne rembourserait que la moitié en cas de déficit, ce qui lui assure un bénéfice certain, minimum, de \$5.000. Le Bureau veut accepter cette offre.

Mais les 5 commissaires viennent de s'engager envers Brault ; F.-L. Béique croit trouver une porte de sortie. Les commissaires ne peuvent agir que sur les ordres du Bureau général. L'Association fait signifier à MM. Grenier, Beauchamp, Rolland, Lamothe et de Martigny, par l'organe de maître Narcisse Pérodeau, notaire, qu'elle leur interdit de donner suite à l'arrangement du 3 novembre.

Les 5 commissaires s'estiment dégagés par cet ordre. Ils rédigent un projet d'accord avec Tourville, Leduc et leur associé. Mais Brault et Labrecque continuent d'organiser la Loterie Mont-Royal, qui effectue un tirage le 16 novembre. Puis ils poursuivent Jacques Grenier, Louis-Euclide Beauchamp, Jean-Damien Rolland, Gustave Lamothe, Adélarde de Martigny, Louis Tourville, Joël Leduc et Édouard Lalonde³.

3. Il est sans doute superflu d'indiquer, dans ce genre de récit, que la documentation est tirée des Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Pour Laurent-Olivier David, président moralement responsable, l'imbroglio de la loterie se double des tracas de la construction. L.-O. David étudie des plans d'architecte, des devis de menuisiers, des mémoires de plombiers, des notes de couvreurs, des catalogues d'électriciens. Il examine des échantillons de brique, des sections de boyaux en toile, des modèles de robinets en cuivre. Qui n'a jamais fait construire n'imagine pas les tracas de l'infortuné président.

* * *

J.J.C. Abbott, premier ministre de transition, septuagénaire en mauvaise santé, démissionne en novembre 1892. Sir John Thompson lui succède. Mais Chapleau ne figure plus dans le cabinet. À son entrée sur la scène fédérale, en 1882, Chapleau dominait la province de Québec. Il pensait occuper la place moralement vacante depuis la mort de Georges-Étienne Cartier. Or, il n'exerce pas d'influence réelle, auprès des Anglais froids, des Écossais retors, dans les Conseils du cabinet fédéral. Chapleau, permutant avec Angers, devient lieutenant-gouverneur à Québec.

Mais l'animosité n'est pas éteinte entre Chapleau et le groupe ultramontain. Le premier ministre de Boucherville prévient : « Si Chapleau vient, je m'en irai. » Il tient parole, et le Montréalais Taillon, député de Chambly, devient — redevient, puisqu'il l'a été pendant 4 jours en 1887 — premier ministre (16 décembre 1892).

Le maire McShane brigue un troisième mandat, aux élections municipales du 1^{er} février 1893. Les Canadiens français s'insurgent contre la gourmandise irlandaise. Le conseiller Raymond Préfontaine, menacé de perdre son comté de Chambly aux prochaines élections, convoite la mairie. Et certes, il est actif, au Conseil municipal, et surtout à la présidence du Comité de voirie. Mais il suit un peu trop les méthodes qui ont eu cours autour de Chapleau et de Mercier — et qui ont, en somme, bien mal fini. Le crédit de la Ville est bon, et son budget en équilibre : \$2.670.000 de recettes et \$2.633.000 de dépenses. Mais les travaux entraînent des débours, et des miettes restent aux mains de courtiers, voire d'échevins. Raymond Préfontaine et deux autres échevins, Henri-Benjamin Rainville et Cléophas Beausoleil — trois rouges, intimes de Mercier — entretiennent à l'hôtel de ville une de ces républiques des camarades où fleurit le pot-de-vin. Pour ces échevins libéraux, l'argent du conservateur Forget n'a pas de couleur. Le maire McShane ferme les yeux — ou partage. Des essaims de frelons bourdonnent à longueur d'année dans les couloirs de l'hôtel de ville. James Cochrane — l'adversaire malheureux de Donald Smith aux dernières élections fédérales — amasse une jolie fortune en asphaltant les rues. Per-

sonne ne croit qu'il doive ses contrats au seul mérite de ses soumissions. Mais George Washington Stephens, l'ancien « bouledogue de l'hôtel de ville », devenu député provincial de Huntingdon, dénonce cette clique. Stephens est riche — il tient de son père, longtemps associé de John Young, l'une des plus belles maisons de la rue Dorchester⁴ — et conserve de l'influence sur ses anciens électeurs. Il soulève, en ce moment même, le moyen et le petit commerce montréalais contre des taxes que le gouvernement provincial projette pour combler les trous creusés par le régime précédent.

L'ennemi des tripoteurs, député d'un comté très loyaliste, peut bien y mettre du parti pris francophobe. L'épicier Walter Paul, son principal collaborateur dans la croisade antifiscale, est un personnage à Montréal. Les meilleures familles — anglaises — de la ville s'approvisionnent à son épicerie, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la rue Metcalfe. Elles y cultivent leur nostalgie du « vieux pays » parmi les confitures et les marinades importées. Walter Paul, champion de la tempérance, refuse de vendre vin et liqueurs. Il occupe 24 employés et 7 voitures de livraison. Il est influent au Board of Trade, plus influent encore parmi la communauté presbytérienne. Pour tout dire, c'est un orangiste fiéffé. Et Stephens, dénonçant la « Clique » des échevins canadiens-français, épargne McShane. Mais des Canadiens français aussi veulent réagir contre le laisser-aller à l'hôtel de ville. Les élections municipales prendront un double caractère de réaction contre les camaraderies suspectes et contre les prétentions irlandaises. Les épurateurs opposent à McShane un homme affable et très digne, très estimé, Alphonse Desjardins, qui habite, place Viger, une vieille maison de pierre achetée à Chapleau, où il a caché Riel proscrit en 1875. L'ancien propriétaire du *Nouveau-Monde*, président de la Banque Jacques-Cartier, sénateur depuis peu, est l'un des administrateurs de l'Université Laval de Montréal. Alphonse Desjardins, comme son ami Taillon, dédaigne le « patronage » et méprise les petits côtés de la politique. Mais il aime la vie publique et ne dédaigne pas les honneurs. Il a recherché — et manqué de peu — la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1885.

Les Irlandais ne sont pas 35.000 dans la ville de 216.000 âmes. Le *Star* reconnaît : « Les Canadiens français ont le droit de choisir le maire pour l'année à venir. »

Préfontaine ne peut risquer, dans une élection à la mairie, des accusations comme celles qui ont accablé Mercier. Il renonce à se

4. Les vieux Montréalais se rappellent encore la « résidence Stephens », partie de l'ancien parc Belmont, démolie en 1928.

présenter. Mais il pousse son beau-frère Jean-Damien Rolland, conseiller municipal lui aussi et qui ne soulèvera pas les mêmes critiques. Damien Rolland, industriel aimé de ses ouvriers, mériterait toujours le certificat décerné par ses concitoyens quand il a renoncé à la mairie d'Hochelega. En ce moment même, il est des cinq « commissaires » qui cherchent à sortir David et l'Association Saint-Jean-Baptiste de l'impasse où la Loterie Mont-Royal les enferme. Mais les Irlandais sont tenaces et, malgré l'inhabituelle chevalerie du *Star*, ils rallieront des anglophones. Diviser le vote canadien-français, c'est assurer la réélection de McShane. Dans ces conditions, Rolland se désiste.

Les Irlandais du quartier Sainte-Anne font bloc, comme on s'y attendait. Des libéraux canadiens-français votent contre le sénateur ultramontain. Mercier vote ostensiblement pour son ami McShane, qui l'a reçu en triomphe après son procès. Desjardins est élu par 8.818 contre 8.702. Il s'en est fallu d'un cheveu !

Raymond Préfontaine, qui reste conseiller municipal ainsi que ses amis, est trop politicien pour tenir rancune. Mais Stephens n'est pas content. Il porte ses accusations à l'Assemblée législative. Il demande l'annulation des résultats du 1^{er} février, le renouvellement complet du Conseil, une refonte de la charte et des pénalités draconiennes pour les échevins en faute.

Les discussions s'embrouillent tant, qu'adversaires et partisans de la réforme se rencontrent dans tous les camps. Le nouveau maire s'oppose au projet de Stephens, mais d'un ton conciliant. Son adversaire McShane, battu par une assez faible majorité pour espérer une revanche, appuie Stephens. Il allègue la demande d'invalidation en instance devant la Législature pour contester à Desjardins, par ministère d'huissier, le droit de s'installer à la mairie.

Le plus vigoureux adversaire de la réforme, avec les échevins visés, est Olivier-Maurice Augé, député de Saint-Jacques et ami de Chapleau. Mais Augé propose aussi un certain nombre de mesures. Des députés approuvent certaines mesures d'Augé et certaines réformes de Stephens, sans accepter l'un ni l'autre projet en bloc. Dans la mêlée, des plus confuses, chacun gagne des points et en perd d'autres. Le Conseil législatif valide les élections du 1^{er} février. Alphonse Desjardins prend possession de la mairie. Des amis de Stephens et des amis d'Augé figurent dans la délégation qui demande un million et demi au gouvernement fédéral pour de nouvelles améliorations au port. Ce que *L'Électeur* traduit ainsi : « Les Montréalais font des efforts surhumains pour obtenir du gouvernement fédéral un nouveau million et demi de piastres pour enfouir encore ce trésor au

fond du fleuve Saint-Laurent ». Les Montréalais obtiennent un demi-million — peut-être ce qu'ils avaient espéré en demandant trois fois plus.

* * *

La Société Saint-Patrice de Montréal félicite le Parlement britannique, en train de voter le bill du Home Rule. À la Société Saint-Jean-Baptiste, David s'est juré de mourir à la tâche plutôt que de désertier. Seul, il sombrerait sans doute. Mais pas un membre du Bureau, pas un sociétaire influent ne songe à l'abandonner, aux prises avec les embarras qu'il s'est créés. David, ainsi soutenu, cherche partout des appuis et des fonds pour le Monument National. Amédée Papineau, l'ancien Fils de la Liberté que son caractère et ses idées radicales tiennent un peu en marge de la vie sociale, envoie cent dollars. Mercier, tombé, ruiné, traqué, sa santé délabrée, offre ce qui lui reste de prestige.

Le musicien Ernest Lavigne, imprésario à l'affût de l'actualité, est aussi le propriétaire du parc Sohmer, au carrefour des rues Panet et Notre-Dame. C'est un très beau parc d'amusements comprenant un gymnase, une galerie de miroirs déformants, une vaste salle de spectacle où se jouent opéras et vaudevilles, et une terrasse en bordure du fleuve, où l'on sirote des limonades en regardant passer les cargos. Le populaire s'y porte en foule, les soirs d'été. Un jeune ami de Mercier, Rodolphe Lemieux, a remporté un joli succès dans un débat oratoire au parc Sohmer, en défendant l'indépendance du Canada contre trois partisans d'autres régimes (annexion, système colonial, fédération impériale). Mercier songe à reprendre l'idée de Rodolphe Lemieux, pour la lancer avec plus d'autorité, plus d'éclat. Il offre de donner sa conférence au parc Sohmer, au profit du Monument National.

J.-X. Perrault préside la soirée, le 4 avril. Une foule où dominent les « patriotes » envahit le parc Sohmer. Mercier, naguère si vivant, commence à flotter dans ses vêtements et perd graduellement la vue. Il a écrit le résumé de sa conférence en gros caractères, sur des feuillets. Le nouveau maire de Montréal s'est abstenu, mais David, Tarte, Préfontaine et bien d'autres entourent le conférencier, sur l'estrade. Les principaux journaux américains, curieux de savoir si les campagnes annexionnistes trouveront quelque écho, ont envoyé des correspondants. Après deux heures de discours, Mercier rassemble toutes ses forces pour un appel solennel à ses auditeurs et à tout le peuple canadien. Campé de toute sa hauteur sur le bord de l'estrade, il martèle : « Debout comme un homme libre sur la terre d'Amérique, je défends la cause sacrée de mes compatriotes, quelles

que soient leur race ou leurs croyances religieuses, et je demande pour tous l'émancipation coloniale et la liberté. »

Les 6.000 assistants acclament : « Vive Mercier ! Vive le Canada ! Vive l'indépendance ! » Les plus enthousiastes demandent à Mercier de fonder séance tenante un parti de l'indépendance.

Une entreprise comme le Monument National ne se bâtit pas à coups de kermesses ou de conférences. La Société Saint-Jean-Baptiste emprunte \$100.000 sur hypothèque. Les fêtes coïncideront avec l'inauguration du Monument National, « cet édifice magnifique qui sera la maison-mère des 500 Sociétés Saint-Jean-Baptiste réparties sur tous les points du continent américain ». L.-O. David n'en vit plus. Les fêtes devaient aussi coïncider avec l'inauguration de la cathédrale, mais celle-ci ne sera pas prête. La circonstance favorise, impose presque un grand rassemblement des sociétés canadiennes-françaises et la reprise du projet de fédération. Des délégués européens, en route pour l'Exposition de Chicago, s'arrêteront sans doute à Montréal. Hector Fabre, représentant du Canada en France, prodigue les invitations. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec renonce à célébrer la fête nationale cette année, pour s'unir à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

La Société invite des orateurs, à commencer par les trois grands : Chapleau, Laurier et Mercier — si Mercier peut accomplir ce nouvel effort.

Le maire Desjardins, qui s'est abstenu pour la conférence de Mercier, préside l'ouverture des fêtes au parc Sohmer. Un détachement de la marine française et les délégués français à l'Exposition de Chicago ont répondu à l'invitation d'Hector Fabre. Ils soulèvent une affectueuse curiosité et doivent prononcer discours sur discours. Mais le lion du jour est Mercier, qui tient à montrer sa combativité retrouvée.

La procession ouvre le deuxième jour, qui est le dimanche 25 juin (1893). Le maire de Montréal, des sénateurs, des députés, les échevins et les délégués étrangers y figurent. Formée au Champ de Mars, la procession défile par les rues Craig, Saint-Laurent, Ontario, Champlain, Sainte-Catherine, Saint-Denis et Notre-Dame, pour gagner l'église Notre-Dame.

Le juge Loranger préside le congrès des sociétés, au Monument National, le 26 juin. La ténacité de David est couronnée. Des sociétés franco-ontariennes, des sociétés franco-manitobaines et de nombreuses sociétés franco-américaines sont représentées. De Montigny, à la retraite depuis quelques années, a rédigé un rapport sur la question

des écoles séparées au Manitoba, qui prend une importance de premier plan dans les préoccupations nationales. J.-X. Perrault et Israël Tarte font partie du comité qui étudie et recommande le projet de fédération. Il faudra seulement renoncer au nom d'Alliance nationale, choisi par une société canadienne-française d'assurance mutuelle qui vient de se fonder et dont Hormisdas Laporte est le premier président.

Les fêtes passées, le Bureau de direction de l'Association Saint-Jean-Baptiste consacre encore d'innombrables séances aux affaires du Monument National. La Royal Electric pose l'électricité.

* * *

L'esprit de corps, si manifeste pendant la longue lutte contre l'Université Laval, ne perd pas de sa vigueur en se transférant sur le terrain économique. Une ville ne mobilise pas en vain la fortune mobilière et la croissance démographique d'une vaste province. Quel citoyen montréalais ne participe à cet orgueil, à cet esprit d'indépendance ? Quelle association montréalaise ne voudrait parler ferme au « gouvernement de Québec » ? L'honnête et hargneux Stephens, les opposants libéraux, les échevins et les députés montréalais, à la seule exception de John Smythe Hall, trésorier provincial, *La Patrie* radicale, *Le Monde* conservateur, *La Presse* populaire esquissent une vaste coalition contre les taxes. Les Montréalais n'ont pas tellement changé depuis le temps où, sous le régime français, les Sulpiciens, les communautés, les marchands et le peuple refusaient de payer les travaux de fortification. Alphonse Desjardins avertit son ami Taillon de la force d'un pareil mouvement.

Taillon a déjà résisté aux prétentions montréalaises, sur les questions ferroviaires. Mais il y a perdu son mandat, aux élections de 1886 ; il y eût compromis sa carrière sans le repêchage du comté de Montcalm. Le premier ministre en plaisante encore : « J'ai perdu Montréal, mais j'ai gardé mon calme. » Il n'a donc pas oublié l'avertissement. Taillon hésite. Sa barbe ondoie. En fin de compte, il faut ajourner le recouvrement jusqu'à modification des taxes. Taillon et Hall rencontrent à Montréal les délégués de la Chambre de Commerce, du Board of Trade et des associations de commerçants, conduits par J.-D. Rolland, le 21 octobre. Les Montréalais proposent de substituer aux taxes frappant surtout le commerce — et, partant, leur ville — une taxe uniforme atteignant aussi les districts ruraux : par exemple un impôt foncier de un millième.

— Vous voulez dresser les campagnes contre les villes, observe le premier ministre.

L'Électeur québécois, sans voler au secours de Taillon, ne peut se retenir de critiquer les prétentions montréalaises :

Ils ne veulent plus, disent-ils, que Montréal soit la vache à lait de la province. À les en croire, c'est Montréal qui paie pour tout le monde. S'ils étaient justes, ils diraient plutôt que c'est le reste du pays qui travaille nuit et jour pour agrandir et enrichir Montréal...

La rivalité toujours vivace entre les deux villes peut aider Taillon dans sa résistance aux commerçants montréalais. Le premier ministre recule cependant. Le cabinet prend des mesures d'économie. Il comprimera, comprimera, plutôt que d'affronter le commerce montréalais.

Le Séminaire de Saint-Sulpice — la Compagnie qui, depuis deux cents ans, s'identifie à Montréal — donne à l'Université Laval de Montréal, institution financièrement autonome, le terrain nécessaire à la construction d'un spacieux immeuble, rue Saint-Denis. Il prête également \$74.000 sans intérêt — et même sans espoir de remboursement — pour permettre la construction. « Josen » Perrault, l'imagination toujours prompte, rêve d'un large boulevard reliant le Monument National, rue Saint-Laurent, et l'Université, rue Saint-Denis.

L'Université McGill est, grâce à William Dawson, très en avance sur l'université française. Elle compte 70 professeurs et un millier d'étudiants. Le Donald Department, ouvert à la Faculté des Arts pour les jeunes filles en 1885, est sur le point de se transformer — et de se développer — en Royal Victoria College. Donald Smith, chancelier de l'Université McGill, fonde et dote des chaires de pathologie et d'hygiène. William Christopher McDonald, le gros fabricant de tabac, donne à McGill des pavillons de physique et de génie. Thomas Workman dote des ateliers et Peter Redpath la bibliothèque. McGill attire des étudiants américains. William Dawson, qui a 72 ans et dirige l'Université depuis 38 ans, peut se retirer en beauté. Les gouverneurs offrent la direction à un diplômé et ancien professeur de McGill, William Osler, devenu professeur renommé de médecine clinique à l'Université de Pennsylvanie. Mais Osler ne veut pas faire de travail administratif. Donald Smith fait choisir un Écossais comme lui, William Peterson, principal d'un grand collège en Écosse.

Le Board of Trade compte 1.300 membres. Il fait construire un vaste immeuble en grès, de style renaissance, à fronton, rue du Saint-Sacrement. La construction de la cathédrale catholique sera terminée l'année prochaine. Celle de l'hôpital Royal Victoria marche plus vite. Le Bureau des gouverneurs tient une réunion le 8 novembre 1893. Le président Abbott est mort la semaine précédente. R.B. Angus lui succède. Lord Aberdeen, gouverneur général, préside à l'ouverture le 2 décembre.

L'inauguration du Monument National, celle de l'immeuble du Board of Trade, celle du Royal Victoria, l'achèvement de la cathédrale, la construction de l'université, suivant d'assez près l'inauguration de la gare Windsor, rendent le progrès de Montréal tangible aux visiteurs. Le nombre des grands travaux en cours est considérable, pour une ville de 200.000 âmes. Quant aux résidences, aux usines, aux magasins, il s'en bâtit dans tous les quartiers. Le Dr Hingston a cédé sa propriété de la rue Sainte-Catherine, en face du square Phillips, à Henry Morgan, qui a fait construire un magasin en grès rouge importé — c'est la mode du temps ! — qui passe pour l'un des plus beaux d'Amérique. Cette hyperbole ne s'applique, espérons-le, qu'à la décoration intérieure, avec ses tapis sur le plancher et ses immenses miroirs aux murs. Le magasin Morgan est le seul à Montréal qui offre un salon de repos pour les dames. Des propriétaires courroucés ont vainement essayé d'arrêter, par voie d'injonction judiciaire, cette intrusion du commerce dans un secteur résidentiel. Henry Birks, suivant le mouvement, transfère sa bijouterie de la rue Saint-Jacques à la rue Sainte-Catherine, presque en face du magasin Morgan, sur une ancienne propriété de Joseph Frobisher. Le commerce de détail s'est décidément transporté rue Sainte-Catherine. Le Dr Hingston fait construire sa nouvelle résidence rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Metcalfe — en quartier résidentiel. La rue Sherbrooke, surclassant la rue Dorchester, est maintenant l'artère montrealaise qui compte le plus de « sirs » parmi ses habitants.

La banlieue, sans constructions spectaculaires, se transforme autant que le centre. Des citoyens de Saint-Laurent demandent un statut de ville, et l'obtiennent. Le territoire est divisé en ville de Saint-Laurent, à vrai dire peu étendue, et paroisse de Saint-Laurent, qui embrasse toute la partie restée agricole. La ville de Saint-Laurent comprend environ 225 maisons, construites en bois pour la grande majorité, autour de l'église, du collège et du couvent. L'intersection de la rue Principale et de la Côte-Saint-Laurent s'appelle les Quatre Fourches. La Turnpike Trust Company, à laquelle ce lieu de passage appartient et qui entretient le chemin — et qui s'est fait une spécialité de ce genre d'exploitation tout autour de Montréal — y a mis une barrière de péage et perçoit 10 sous par passant. Édouard Gohier, premier maire de la ville de Saint-Laurent, est un agent d'immeubles qui comprend l'excellente position géographique de sa ville et prévoit les développements futurs. Il achète et vend des terrains à Cartierville, à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, à la Côte-Saint-Paul. Le Conseil de ville traite avec la Montréal Park and Island Railway, à laquelle il accorde un privilège de 30 ans et une exemption de taxes de 25 ans. Il exige au moins 10 voyages par jour entre Montréal et

Saint-Laurent, aux heures les plus convenables pour les voyageurs. Le Conseil de paroisse traite à des conditions analogues ; aux traverses des chemins, la Compagnie devra ériger « d'assez bonnes clôtures pour permettre aux chars de passer sans danger pour les animaux »⁵.

Le Collège Notre-Dame, à la Côte-des-Neiges, offre une subvention de \$500 pour la pose des rails, si la compagnie de tramways établit un arrêt en face de son bâtiment.

Les tramways électriques favorisent bien l'expansion de Montréal. Or la grande ville n'a encore procédé qu'à 3 annexions : Hochelaga en 1883, Saint-Jean-Baptiste en 1884 et Saint-Gabriel en 1887. Elle étouffe, prétendent les conseillers municipaux, corsetée dans ses limites. L'échevin Rainville, appuyé sur ce point par le maire Desjardins, souhaite l'annexion de toutes les municipalités de banlieue, en bloc. Toronto l'a fait. Montréal ne peut pas se laisser rattraper — peut-être dépasser ! — par la capitale ontarienne. C'est une de ces questions d'honneur, encore plus exigeantes que les questions d'argent. Le Conseil municipal forme un Comité d'annexion, que l'échevin Joseph-C. Robert préside. Le Comité convoque les maires des municipalités voisines, le 6 juin 1893. Alphonse Desjardins, qui préside, représente l'annexion comme inévitable : « Aucune barrière naturelle ne nous sépare... » Autant procéder d'un seul coup...

Le maire Dunlop, d'Outremont, est très réservé. Le maire Hutchison, de la Côte-Saint-Antoine, juge que sa municipalité n'a rien à gagner en s'annexant, et risque une indésirable prolifération des « licences » d'alcool. Le maire de la Côte-des-Neiges n'est pas moins hostile. D'autres veulent étudier la question ou consulter leurs concitoyens. Les municipalités riches tiennent à leur indépendance et les municipalités anglaises ne veulent pas tomber sous la coupe d'une majorité française⁶.

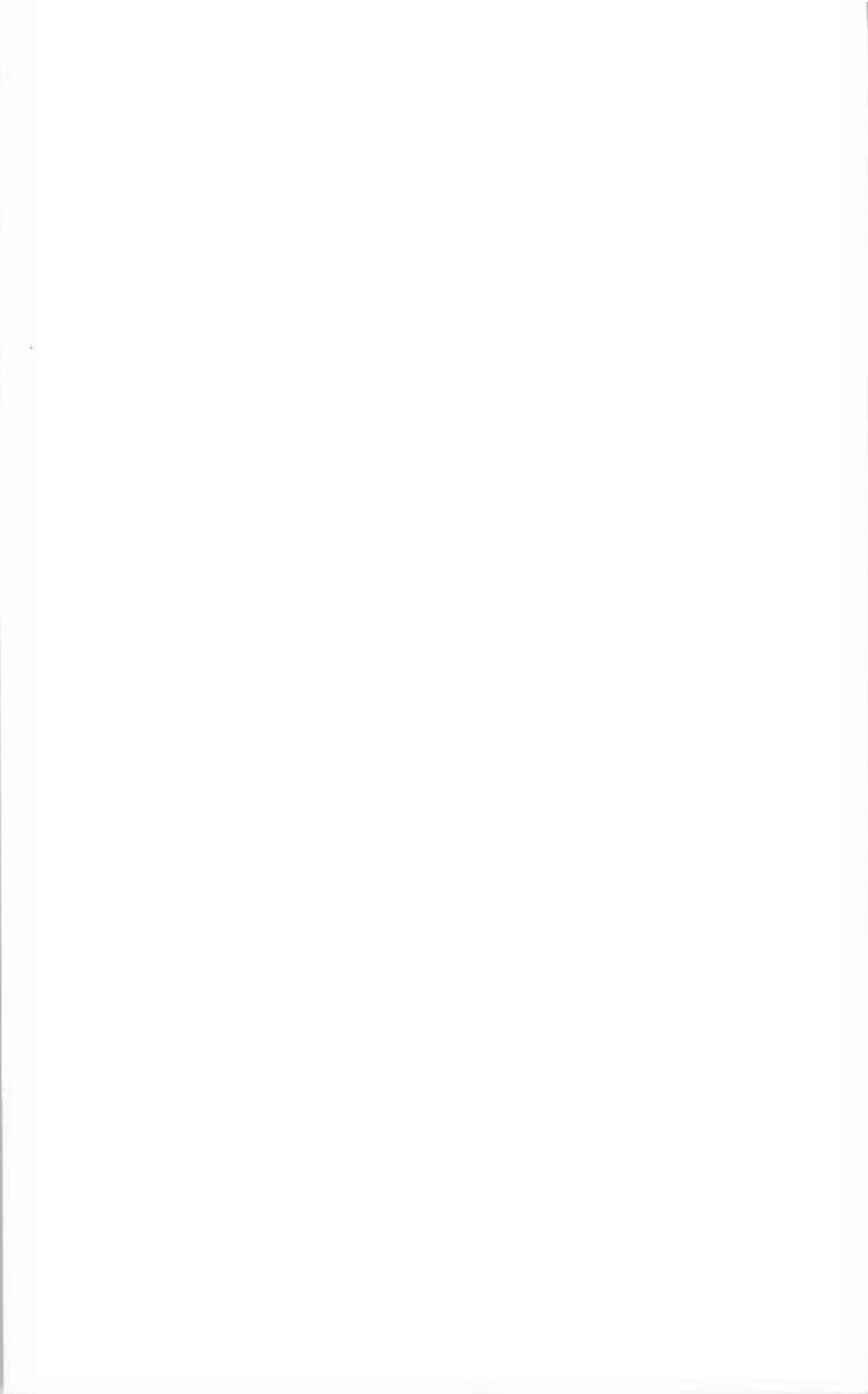
Montréal louche particulièrement vers Saint-Henri, dont l'annexion de Saint-Gabriel l'a rendue limitrophe et dont Sainte-Cunégonde n'est qu'un appendice. Saint-Henri, entraînant Sainte-Cunégonde, ferait tomber 20.000 âmes dans la corbeille montréalaise. Or, Saint-Henri peut apparaître aux touristes comme une ville en grisaille, sans originalité, sans attrait. Mais elle est bien caractérisée aux yeux de ses vieux citoyens, et ses enfants enrichis, partis pour les quartiers neufs, en gardent une secrète nostalgie. Son maire Ferdinand Dage-

5. Procès-verbaux et archives de la ville de Saint-Laurent.

6. Rappelons que la documentation concernant les annexions et les municipalités se trouve aux Archives municipales de Montréal.

nais, élu déjà 7 fois consécutives, est très actif. Il fait ouvrir des rues, poser des égouts, ouvrir un parc public où il songe à faire ériger une statue de Jacques Cartier. Les trottoirs sont encore en bois, chaque propriétaire entretenant la partie qui longe sa maison. Les rues ne sont pas asphaltées. Le Conseil municipal occupe les pauvres et les chômeurs en faisant venir des blocs de pierre de la carrière Mile-End : les casseurs de pierre, munis d'une grosse masse et d'un petit marteau, font de la « garnotte » qui servira pour la réfection des rues au printemps. Le curé Décarie, qui n'a pas son pareil pour obtenir de belles quêtes, est en train de purger la dette paroissiale. Saint-Henri n'a pas seulement ses tanneries, une filature et une fabrique de machines à coudre. Eugène Guay, émigré aux États-Unis et devenu le meilleur corroyeur de la Nouvelle-Angleterre, a inventé des procédés et pris des brevets. Rentré au Canada, il a fondé sa propre fabrique de chaussures à Saint-Henri en 1884. Élu échevin, il ouvre des écoles du soir, en souvenir des services que cette institution lui a rendus. Saint-Henri, avec ce groupe d'hommes, est bien administré. Le maire Dagenais n'est pas des plus hostiles à l'annexion, mais ses concitoyens n'en voient pas la nécessité.

Montréal, en fait d'annexion en bloc, doit se contenter de la Côte-Saint-Louis, qui compte un peu moins de 3.000 âmes et pouvait déjà se considérer comme le quartier Saint-Louis (4 décembre 1893). Les conditions d'annexion sont toujours les mêmes : l'actif et le passif sont consolidés avec ceux de Montréal ; l'hôtel de ville servira pour fins publiques et le personnel passe à l'emploi de Montréal. Le quartier Saint-Louis élira 3 échevins, comme Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Gabriel, au Conseil municipal de Montréal.



Le vice-recteur Proulx

LES ANNEXIONS ont grossi l'effectif du Conseil municipal. La Législature limite le nombre des échevins à deux par quartier. Le maire sera désormais élu pour deux ans.

Alphonse Desjardins ne tient pas à en profiter. Il se replie sur son siège sénatorial. McShane veut reprendre son ancien poste. Les gens sérieux lui opposent cette fois J.-O. Villeneuve, l'ancien maire de Saint-Jean-Baptiste, qui a fait, sans éclat, sa marque au Comité de finance.

L'esprit paroissial est encore très fort, surtout dans les quartiers éloignés du centre. Il a fait échouer les projets d'annexion de Rainville et de ses collègues. Il est prononcé dans le secteur ouest, où la population anglaise est nombreuse, voire majoritaire. Mais il n'est pas négligeable dans l'est. Maisonneuve, partie non annexée d'Hochelaga, se développe et n'entend pas se laisser confondre avec la partie annexée. Et la partie annexée elle-même, fière du rôle de Raymond Préfontaine, garde un esprit particulariste. Au point que les célébrations du 24 juin perdent leur éclat, les sections tenant à organiser des réjouissances dans leur paroisse.

La candidature de J.-O. Villeneuve ne flatte pas seulement le quartier Saint-Jean-Baptiste, mais Hochelaga, la Côte-Saint-Louis, tout l'est de Montréal. Villeneuve est d'ailleurs le député d'Hochelaga à l'Assemblée législative. À ce titre, il a été l'un des porte-parole des commerçants montréalais révoltés contre les taxes. La candidature de McShane entraîne le quartier irlandais de Sainte-Anne, et par enchaî-

nement tous les quartiers anglophones. Les citoyens se dérangent, plus nombreux que d'habitude, pour voter. Villeneuve, comme Desjardins l'année précédente, gagne de justesse : 11.898 voix contre 11.722.

La cathédrale est enfin ouverte au culte, pour le dimanche de Pâques, sans être tout à fait terminée. Montréal se réjouit d'être la seule ville d'Amérique possédant une réplique de Saint-Pierre de Rome. La Société des Numismates et des Antiquaires, qui avait lancé l'idée prématurée d'une Exposition universelle, prend l'initiative, plus réduite, de faire acheter le Château de Ramezay par la Ville.

La Commission nommée pour exploiter une loterie au bénéfice du Monument National a traité avec les financiers Louis Tourville et Joël Leduc, qui assument tous les risques et verseront les deux tiers de leurs bénéfices à l'Association. La Loterie du Peuple — car elle a de nouveau changé son nom — accuse un bénéfice de \$11.000. Mais les anciens concessionnaires, Brault et Labrecque, la poursuivent — et gagneront leur cause.

La dernière tranche des actions souscrites est appelée. Sir Donald Smith envoie un don de \$500. Un comité de dames patronnesses, dirigé par Mme Béique, organise des bazars. Philippe-Honoré Roy, secrétaire de l'Association, invite les sociétaires à fréquenter ces bazars « pour contribuer au parachèvement d'un édifice destiné à être la gloire et la forteresse de notre nationalité canadienne-française ». Mercier offre de parcourir les campagnes « avec un ami conservateur », en demandant 10 sous à chaque Canadien français (séance du 7 avril 1894). C'est un dernier geste de Mercier, qui ne peut plus s'illusionner sur sa santé.

Un groupe d'hommes tournés vers les questions économiques et sociales entre dans les conseils de la Société nationale. Guillaume-Narcisse Ducharme a fait sa marque à Sainte-Cunégonde, comme trésorier de la commission scolaire, puis trésorier de la municipalité. F.-L. Béique, Hormisdas Laporte, Joseph Versailles, G.-N. Ducharme, tous voudraient conquérir plus d'influence économique pour les Canadiens français. C'est cet esprit qui a poussé Laporte et un groupe de ses amis à fonder l'Alliance Nationale, mutuelle d'assurance-vie qui ne protégera pas seulement ses membres, mais emploiera ses fonds au profit de la collectivité canadienne-française.

C'est aussi la préoccupation de J.-X. Perrault et de ses amis à la Chambre de Commerce. Une loi de 1893 a porté de 9 à 10 le nombre des commissaires du port, pour donner un siège à la Chambre de Commerce. La prépondérance échappait ainsi aux membres nommés par le gouvernement. Une loi de 1894 porte l'effectif à 11 commissaires, dont 6 nommés par le gouvernement.

Perrault croit à la nécessité d'une instruction supérieure pour les futurs hommes d'affaires. Il en parle aux séances de la Chambre de Commerce. L'application industrielle des découvertes scientifiques bouleverse le régime économique. Les grandes entreprises, qui se multiplient, doivent être dirigées par des hommes d'envergure, possédant des connaissances étendues. La Chambre de Commerce désigne un comité, dont le pharmacien Joseph Contant sera l'animateur, pour étudier la question de l'enseignement commercial. Mais l'industriel et le commerçant ne sont encore, aux yeux du plus grand nombre, qu'un artisan ou un commis industriel, devenu patron : voyez M. Villeneuve, maire de Montréal ! Et le préjugé des carrières libérales est tenace.

* * *

La Législature du Manitoba prohibe en fait l'enseignement catholique et français. L'affaire qui s'ensuit s'annonce longue et dure, et stimule, comme naguère la pendaison de Riel, le patriotisme canadien-français.

Le clergé était déjà sur les nerfs. *La Patrie* poursuit ses campagnes insidieusement anticléricales. Marc Sauvalle, l'ancien collaborateur de Beaugrand à *La Patrie*, publie à son compte *Canada-Revue*, qui cherche noise au clergé. Mgr Fabre censure *Canada-Revue*, puis l'interdit. *Canada-Revue* poursuit l'archevêque en justice. Mgr Fabre en est ulcéré. L'affaire Guibord est encore dans toutes les mémoires. *La Minerve* écrit : « Le parti libéral recommence à manger du prêtre. » Rodolphe Laflamme a fait acte de soumission religieuse et rendu son âme à Dieu. Mais Amédée Papineau, fils du grand tribun, abjure solennellement le catholicisme, sous la présidence de Chiniquy, dans l'église presbytérienne de la rue Sainte-Catherine (10 janvier 1894). Amédée Papineau a 73 ans, et Chiniquy 84. Le courant radical est très minoritaire. Mgr Fabre érige une nouvelle paroisse, Sainte-Élisabeth de Portugal, dans la partie ouest de Saint-Henri, de jour en jour plus populeuse (août 1894). Mais les anticléricaux, avocats et journalistes, font du bruit comme quatre et peuvent toujours se considérer comme l'aile marchande du parti libéral.

L'affaire des écoles du Manitoba provoque des conciliabules, des allées et venues. La mort de John A. Macdonald a fort affecté le parti conservateur. Laurier tend sa nasse, guette son heure. Mercier livre la dernière de ses luttes, contre la mort.

Cet homme naguère robuste et si ardent à vivre n'était pas normalement destiné à mourir à 54 ans. Le peuple attribue sa fin au chagrin, aux persécutions, et suit avec anxiété ses mois d'affaiblisse-

ment et d'agonie. Arthur Dansereau se présente au bureau de Lomer Gouin et de Rodolphe Lemieux, jeunes associés de Mercier. Il vient de la part de Chapleau demander si M. Mercier accepterait la visite du lieutenant-gouverneur. Le premier ministre Taillon, puis d'autres chefs adversaires, viennent déposer leur carte. Dans les foyers où l'on a prié pour Riel, on prie pour Mercier.

Mercier meurt le 30 octobre et 25.000 personnes défilent devant la maison, avant la levée du corps. Les obsèques, dans l'émotion d'un peuple, dépassent les funérailles de d'Arcy McGee, de Georges-Étienne Cartier et de Mgr Bourget, les plus grandioses que Montréal ait encore vues. Le service est célébré à l'église des Pères Jésuites — de la Compagnie des Pères Jésuites qui lui doit son existence légale au Canada. Mais Mgr Fabre n'y préside pas lui-même, de peur d'une interprétation politique.

L'abbé Proulx, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, se trouve à Rome. Il y célèbre deux messes pour Mercier. L'abbé Proulx présente au Saint-Siège un rapport sur la première année de gestion de l'institution montréalaise, financièrement autonome. Il décrit la pacification des esprits. Il combat cependant, avec l'appui des évêques de la province ecclésiastique de Montréal, une prétention de Laval de Québec. L'institution-mère veut répartir sur tous les diocèses de la province civile de Québec la dette contractée par l'Université Laval avant l'autonomie financière de sa succursale. Québec veut être indemnisée de ses sacrifices anciens. L'abbé Proulx refuse. Laval de Montréal fait construire. Saint-Sulpice a donné le terrain et consenti un prêt. Quelques dons s'y ajoutent. Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal verseront un secours pendant dix ans. Ces sommes suffisent à peine ; l'obligation de partager la dette québécoise arrêterait nos travaux. C'est ce que souhaitent nos ennemis, affirme l'abbé Proulx, convaincu qu'un parti québécois guette la banqueroute montréalaise pour reprendre un contrôle absolu¹.

À la demande de M. Colin, M. Captier, Supérieur général de Saint-Sulpice, ancien procureur de la Compagnie à Rome, aide discrètement l'abbé Proulx. Le Collège Canadien à Rome est la belle institution que M. Colin a souhaitée. Il reçoit des étudiants, non pas seulement de la province de Québec, mais de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et des États-Unis. Des demandes d'admission arrivent d'Angleterre, des Antilles, d'Allemagne, de Pologne. Ces étudiants suivent les cours de Mgr Satolli, du Père Dominicain Liguidi et du

1. Correspondance et documents de l'abbé Proulx, au Séminaire de Sainte-Thérèse.

Jésuite français Billot, thomiste célèbre, qui passe pour le plus grand théologien du monde. Un répétiteur attaché au Collège, l'abbé Chiesa, est considéré comme le successeur éventuel de Mgr Satolli². Il y a sans aucun doute, parmi les étudiants qui profitent de ces leçons, de la graine d'évêque. Le Collège Canadien, création montréalaise, devient un foyer d'influence. Il sert d'agent de liaison — bénévole — entre les évêques du Canada et les congrégations romaines. Des évêques font passer leurs requêtes par le recteur du Collège. Et dans leurs visites à Rome, ils descendent volontiers au Collège Canadien. Ils dînent au réfectoire des directeurs, et des prie-Dieu sont posés pour eux dans la chapelle, en place d'honneur. Les autorités du Collège leur obtiennent des audiences privées. Le fumoir se remplit de visites et de rumeurs.

* * *

Le problème de trésorerie est doublement ardu pour Hall, député de Montréal, puisque les commerçants montréalais persistent dans leur résistance aux taxes. Joseph-Octave Villeneuve, maire de Montréal et député d'Hochelaga, est le porte-parole de ces mécontents à l'Assemblée législative. Hall conclut un emprunt auprès des banques locales. La Banque de Montréal figure naturellement en tête des prêteurs, mais la Banque d'Hochelaga, bien conduite par les Tourville, les Saint-Charles, les Béique, peut souscrire une tranche de cet emprunt.

Hall pare à l'immédiat. Pour l'avenir, Taillon entame des négociations avec le Crédit Lyonnais et la Banque de Paris et des Pays-Bas. La liaison est facile par le Crédit Foncier Franco-Canadien, filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Le lieutenant-gouverneur Chapleau s'entremet. Chapleau possède un pied-à-terre à l'Hôtel Windsor, où il reçoit les délégations, les officiels, et un autre au Crédit Foncier, où il reçoit ses intimes, abrite ses écarts et classe sa correspondance personnelle. C'est dire si Chapleau se sent chez lui dans la filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Puis il joue volontiers un tour à la Banque de Montréal, sœur aînée de son ennemi le Pacifique-Canadien. Taillon envoie Edmond Barbeau, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, financier habile, conseiller et ami de Chapleau, négociateur renouvellement et augmentation de l'emprunt français.

S'appellerait-on Chapleau, on ne taquine pas impunément la Banque de Montréal et le Pacifique-Canadien. La plus grande banque

2. L'abbé H.-R. Casgrain, dans sa correspondance, a fourni des renseignements sur le Collège Canadien à cette époque.

et le plus grand réseau du pays dominant la rue Saint-Jacques, siège de la finance montréalaise. Les Donald Smith, les Thomas Shaughnessy, les George Drummond, les Robert Meighen, les Hugh Graham, tous impérialistes, tous conscients de leur réussite et de leur influence, considèrent assez dédaigneusement le premier ministre canadien-français de Québec, dont les appointements n'atteignent pas leurs simples jetons de présence. Le *Star* — journal conservateur! — attaque Taillon comme il attaquait Mousseau dix ans plus tôt, à propos de la nouvelle compagnie de gaz.

Hall donne, retire, redonne, retire et redonne sa démission. Le choix à opérer entre la Banque de Montréal et le Crédit Foncier Franco-Canadien paraît un symbole : de véritables nationalismes financiers s'opposent. La presse française appuie Taillon et la presse anglaise soutient Hall, d'instinct. Neuf députés conservateurs de langue anglaise blâment le gouvernement sur l'emprunt, mais non sur sa politique générale, ce qui permet à Taillon de surmonter cette crise.

C'est plaisir de voir Montréal se développer, dans tous les sens. La population, en 1895 dépasse 240.000 âmes. Et les banlieues! Les tramways électriques favorisent leur expansion. La Montreal Tramways porte son capital à \$4.000.000 et verse des dividendes de 8 pour cent. La Park and Island Railway entretient un service qui, parti de son terminus à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Mont-Royal, prend le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Ce service développe le village d'Outremont qui, sous le maire W.W. Dunlop, obtient le statut de ville (1895). Mais le confiseur Alfred Joyce chausse encore des raquettes, en hiver, pour se rendre à son magasin du square Phillips³. La Côte-Saint-Antoine change son nom en celui de Westmount. Les progrès des districts de l'Ouest, qui s'industrialisent à vue d'œil, ont conduit Mgr Fabre à ériger la paroisse Sainte-Élisabeth, dans la partie ouest de Saint-Henri. Le temps est venu de transformer le Western Hospital, qui devient un hôpital général, un cinquième grand hôpital à Montréal. D'anciennes banlieues comme Saint-Jean-Baptiste et la Côte-Saint-Louis sont maintenant des quartiers résidentiels bien peuplés. La poussée vers ce qu'on a pris l'habitude d'appeler, un peu improprement, le nord, gagne la direction du Sault-au-Récollet. Des Juifs industriels envahissent, petit à petit, les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Louis-de-France. Des familles canadiennes émigrent vers le

3. Emplacement de l'immeuble de la Canada Cement. Le trait est rapporté par le Père Hector Tessier dans sa monographie sur Saint-Viateur d'Outremont.

haut de la rue Saint-Denis, où des lots à bâtir s'achètent bon marché. Elles sont plus d'une centaine, et leur nombre grossit tous les jours. Elles demandent une paroisse. L'archevêché achète un terrain au coin des rues Beaubien et Saint-Denis et charge l'abbé Joseph-Napoléon Morin, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, de créer la nouvelle paroisse, détachée du Saint-Enfant-Jésus. La paroisse Saint-Édouard est érigée le 4 décembre. Le curé Morin fait construire une chapelle en brique et en bois, pour commencer. Un quartier agreste et reposant s'ébauche, aussi canadien-français qu'une paroisse du « bas de Québec », où les poules ne risquent pas de se faire écraser en picorant le crottin dans les rues. Le curé Morin, qui est un bel homme zélé, tout d'une pièce, n'y tolérera pas de taverne ⁴.

Ville fière, Montréal n'oublie pas son passé. Un musée s'organise au Château de Ramezay. À chacun ses héros. Donald Smith dévoile une statue de John A. Macdonald, au square Dominion, le 6 juin. Un comité présidé par le juge Pagnuelo fait ériger sur la place d'Armes la belle statue de Maisonneuve par Philippe Hébert, le 1^{er} juillet. Le lieutenant-gouverneur Chapleau dévoile le monument d'un geste emphatique, parfaitement réussi. Le 24 août, inauguration de la statue de Chénier, due au même sculpteur. Cette fois, au souvenir des démêlés des « patriotes » avec Mgr Lartigue, les ultramontains et même *La Minerve* se tiennent à l'écart. Enfin et surtout, l'Université Laval à Montréal achève l'édifice construit rue Saint-Denis grâce à la générosité de Saint-Sulpice.

Le vice-recteur Proulx, offrant un compromis, a gagné sa cause à Rome, non sans mal. La fondation montréalaise se débat contre l'Université-mère, non à la manière d'une succursale, mais à la manière d'une institution indépendante — rivale ! L'abbé Proulx se sent soutenu par Mgr Fabre, son archevêque, et par Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke. Il se croit desservi par Mgr Émard, le jeune évêque de Valleyfield, à la fois brillant et prudent, qui songerait, dans son for intérieur, à la succession éventuelle de Mgr Fabre, à l'archevêché de Montréal ⁵. L'abbé Proulx suscite des dévouements — par exemple celui de l'abbé Georges Payette, auquel il confie l'Université en son absence. Le taciturne abbé Payette voue à l'expressif abbé Proulx une grande admiration. Mais

4. L'abbé Élie Auclair a rédigé un *Précis historique* de la paroisse Saint-Édouard.

5. Correspondance de l'abbé Proulx au Séminaire de Sainte-Thérèse. Lettres de l'abbé Proulx à Mgr Fabre, à Mgr Larocque et à l'abbé Payette ; en particulier la lettre à Mgr Fabre, datée de Rome, le 24 mars 1895.

le discret M. Colin, Supérieur de Saint-Sulpice, et l'influent chanoine Bruchési, de l'Archevêché, gardent leur réserve. Et surtout le vice-recteur s'est attiré de solides inimitiés à l'Université Laval de Québec. Il ignore parfaitement le recteur et le Conseil universitaire, ses supérieurs théoriques, et voit dans ses adversaires des ennemis, acharnés à sa perte. Il écrit à Mgr Fabre : « Je n'ignore pas ce qui m'attend quand vous ne pourrez plus me protéger. » Tout de même, l'abbé Proulx a réussi. Grâce à lui — et grâce à Saint-Sulpice — l'Université Laval de Montréal vivra, dans son propre immeuble, et sans rien devoir à Québec. Louis-Joseph Forget préside le Bureau des gouverneurs. Louis-Joseph Forget, agent de change qui contrôle les tramways de Montréal, est le Canadien français le plus en vue dans les milieux financiers. Il a, mieux que Sénecal, pénétré dans les grands cercles de langue anglaise. Il devient président de la Richelieu and Ontario Navigation Company, cette année même. Les meilleurs financiers canadiens-français de la ville siègent avec lui au Bureau des gouverneurs de l'Université Laval à Montréal.

L'abbé Proulx résume fièrement son œuvre. Resté curé de Saint-Lin, il met sa coquetterie à offrir sa démission de vice-recteur. Il compte bien la voir refusée. Il caresse même l'ambition, légitime, de la prélature⁶. Québec a Monseigneur le Recteur ; Montréal aurait Monseigneur le Vice-recteur. Par malheur, Mgr Fabre reste obstinément hostile à l'octroi de titres à ses prêtres. C'est bien malgré lui que le curé Labelle s'est appelé Monseigneur. Depuis la mort du curé Labelle, l'archidiocèse de Montréal ne compte pas un seul prélat romain. Mgr Fabre fait la sourde oreille aux suggestions de l'abbé Proulx, transmises par Mgr Larocque.

Faute de prélature, l'abbé Proulx jouira de ce triomphe : l'inauguration du monument universitaire, en grande pompe, le 8 octobre. L'abbé Proulx prépare tout lui-même : présidence de l'archevêque ; concours du lieutenant-gouverneur ; ordre des discours ; ordre des préséances sur l'estrade. Il faut bien inviter Monseigneur le Recteur. C'est Mgr Joseph-Clovis Laflamme, professeur, conférencier, vulgarisateur, brillant, spirituel et susceptible. Or, l'abbé Proulx réserve au recteur, sur l'estrade, une place de second rang. Le recteur s'offusque. Des officieux s'entremettent. Le vice-recteur répond : « Pour la première fois que le recteur paraît à Montréal depuis 6 ans, est-il bien opportun qu'il affecte de prendre une position trop en évidence ? » Mgr Laflamme reprend le train pour Québec sans assister à la cérémonie.

6. Document Proulx, au Séminaire de Sainte-Thérèse.

Personne ne retient Mgr le Recteur ; et l'on se trouve, pour cette fête montréalaise, entre Montréalais. C'est l'aboutissement, le couronnement d'années d'efforts, de luttes, de sacrifices. Archevêque, lieutenant-gouverneur, maire, sénateurs, députés, juges, supérieurs de collèges et de communautés, financiers et gros commerçants, l'élite de la région montréalaise entoure l'abbé Proulx, salué par un tonnerre d'applaudissements. Des yeux, de la voix, de toute sa contenance, l'abbé Proulx triomphe. Avec lui, Chapleau partage la vedette. Dans les cérémonies d'inauguration, avec sa crinière argentée, sa cravate de la Légion d'honneur, son geste théâtral, Chapleau est magnifique ; la foule l'observe avidement.

Tout Québec prend parti pour Mgr Laflamme, qui rédige une plainte destinée à Rome.

Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal se réunissent sous la présidence de Mgr Fabre, le surlendemain de l'inauguration. Ils publient une lettre pastorale contre la presse dite « à sensation » qui multiplie dans certaines pages les articles religieux, l'annonce des cérémonies de l'Église, l'éloge des prédicateurs, et dans les pages voisines les nouvelles scandaleuses, les annonces de théâtre, les feuilletons scabreux. Ils visent *La Presse*, à qui ces procédés valent un tirage énorme.

Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal — Mgr Fabre, Mgr Moreau, Mgr Émard et Mgr Larocque — ne se sont pas réunis uniquement, ni même essentiellement, pour censurer *La Presse*. Ils écrivent à l'abbé Proulx qu'ils consentent « non sans un regret sincère, à lui donner un successeur au poste de vice-recteur, occupé depuis six ans ». Dans des lettres personnelles, ils donnent à l'abbé Proulx l'espoir d'un retour à son poste, plus tard, après la pacification complète. Le chanoine Zotique Racicot, de l'archevêché de Montréal, devient vice-recteur, avec l'abbé Gustave Bourassa, petit-fils de Papineau, pour secrétaire.

* * *

Sir John Thompson, successeur de sir John A. Macdonald comme premier ministre, meurt subitement à Londres. Mackenzie Bowell, nouveau premier ministre, est un vieil orangiste — c'est lui qui a proposé l'expulsion de Riel, élu député de Provencher, en 1874 — tenace et loyal. L'affaiblissement du parti conservateur et la montée de Laurier sont choses sensibles, évidentes à tous les yeux. Laurier convoque une réunion d'hommes d'affaires à l'hôtel Windsor, dans l'espoir de convertir les industriels montréalais à la théorie libre-échangiste — du moins, d'apaiser leur hostilité.

Le *Star* publie l'éloge du chef libéral, « vers qui le public tourne les yeux ». Hugh Graham caresse l'ambition d'exercer sur la politique, surtout sur la politique fédérale, une influence à demi occulte, mais prépondérante. Ce qui renforce la signification des articles du *Star*. À moins que Hugh Graham ne cherche à forcer le départ de Mackenzie Bowell, que le groupe du Pacifique-Canadien, auquel Hugh Graham s'allie étroitement, voudrait remplacer par Tupper. De toute façon, Laurier, bien reçu par un public de langue anglaise, peut demander : « Est-ce là Montréal, la grande cité protectionniste et conservatrice du Canada ? »

La question des écoles manitobaines reste à régler. Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal et ceux de la province ecclésiastique de Québec se rencontrent au Collège Canadien à Rome. En désaccord sur la question universitaire, ils s'unissent sur la question de l'Ouest. Le Conseil Privé, corps politique autant que judiciaire, confirme (29 janvier 1895) que le gouvernement fédéral peut restaurer, par une législation réparatrice, les droits des catholiques manitobains. Le gouvernement fédéral est au pied du mur. La scène traditionnelle se répète. Québec souhaite l'intervention fédérale et l'Ontario s'y oppose.

Mackenzie Bowell violente ses répugnances personnelles, par esprit de justice, pour présenter une « loi réparatrice ». Il mécontente ainsi les électeurs anglais. Laurier reste ambigu. Mgr Langevin, successeur de Mgr Taché, ne parvient pas plus que Mgr Lafleche à lui arracher un oui ou un non. Le chef libéral, adroitement secondé par Tarte, lance d'énergiques formules qui ne l'engagent à rien. Mgr Langevin vient à Montréal et prononce à Notre-Dame un sermon retentissant sur ce thème : « Pas de compromis ! »

Montréal rougeie

APRÈS deux maires canadiens-français — Desjardins et Villeneuve —, les anglophones « ont droit » à leur tour. Raymond Préfontaine, quelque envie qu'il en ait, doit attendre encore.

Les parolotes entre augures, habituelles en pareil cas, aboutissent à la candidature de Richard Wilson Smith, conseiller municipal de la division Saint-Laurent depuis 1892. C'est un Irlandais du Nord — protestant — émigré au Canada en 1879 et qui a fait son chemin comme courtier en placements. Richard Wilson Smith consacre une part de son temps à des sociétés de bienfaisance et institutions de charité. On le laisse élire par acclamation, dans l'espoir que Raymond Préfontaine bénéficiera — Enfin ! — de la même politesse dans deux ans.

À l'Association Saint-Jean-Baptiste le juge Louis-Onésime Loranger est élu président. L'assemblée vote des remerciements à David pour son « zèle infatigable ». Alfred Thibaudeau, Thomas Gauthier, Frédéric-Liguori Béique, Ananic-Siméon Hamelin et Jean-Damien Rolland ont emprunté \$60.000 à la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec, conjointement et solidairement, pour payer les dettes du Monument National. Ce geste n'apporte qu'une solution partielle et provisoire. F.-L. Béique s'attelle au projet de consolidation. Ce formidable travailleur, conseiller très écouté par Laurier, consacre à la Société Saint-Jean-Baptiste les heures qu'il ne passe pas à son étude d'avocat ou à la Royal Electric, qu'il contri-

bue à développer mois par mois. Sa clarté d'esprit fait merveille. Quand cinq, six, dix conseillers ou administrateurs ont opiné, embrouillé le débat, engagé la question sur une voie de traverse, c'est toujours Béique qui résume, redresse et clarifie en quelques phrases. L'Association cherche à négocier un emprunt de consolidation de \$150.000 en Angleterre, par l'intermédiaire de sir Donald Smith, président de la Banque de Montréal. J.-X. Perrault, puis le nouveau maire Richard Wilson Smith, financier de profession, s'en occupent, au cours de voyages en Angleterre. L'Association demande à Louis-Olivier Taillon, devenu premier ministre, la garantie du gouvernement provincial pour les emprunts du Monument National, « œuvre d'utilité publique, qui a pour base l'enseignement technique dont nos classes industrielles ont un si pressant besoin ».

Hormisdas Laporte et Louis-Euclide Beauchamp, piliers du parti conservateur, vont à Québec pour appuyer la requête. Or les largesses de Mercier ont creusé un gouffre, et les conservateurs ont repris le pouvoir en dénonçant ces « dilapidations ». La situation est embarrassante pour Taillon, membre de la Société Saint-Jean-Baptiste depuis un quart de siècle. Mais Taillon, sur ces entrefaites, démissionne comme premier ministre de la province pour entrer, par devoir, avec son ami Alphonse Desjardins, dans le cabinet fédéral placé devant l'épineuse question des écoles du Manitoba. Edmund James Flynn, son successeur, adopte une politique moyenne, entre la libéralité de Mercier et la parcimonie de Taillon. Un comité ministériel accorde à l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, non pas la garantie de ses emprunts, mais une subvention annuelle de \$2.500 pendant 5 ans, pour les cours publics du Monument National.

L'École Polytechnique, avec un groupe de professeurs français, forme des promotions de bons ingénieurs. Mais les collèges classiques assurent plutôt le recrutement des professions libérales. Le Collège de Montréal et le Collège Sainte-Marie sont bondés. Le cours anglais du Collège Sainte-Marie a si bien réussi que les Jésuites l'érigent en Loyola College, indépendant. Le Père Gregory O'Bryan, premier directeur du Collège Loyola, est né à Halifax, mais il a fait une partie de ses études au Grand Séminaire de Montréal et tient à donner au français « une place éminente ». Il dit : « Personne ne songerait à une éducation soignée sans une connaissance complète du français. » Le Collège Loyola ouvrira ses portes à 150 élèves à la rentrée de septembre 1896. Le Collège Sainte-Marie sera plus à l'aise pour développer ses cours, augmenter son effectif étudiant. Le Collège de Saint-Laurent des Pères de Sainte-Croix, qui a cédé une lisière de terrain à la Montreal Park

and Island pour faciliter la pose des rails et le service des tramways électriques, songe à s'agrandir.

Mais les professions libérales sont de plus en plus encombrées : 400 avocats à Montréal, dont beaucoup sont fils de cultivateurs. Les fermes de la vallée du Richelieu fournissent des sujets à la basoche montréalaise. Un Béique et un Geoffrion, avocats de vingt sociétés, sont écrasés de besogne. Combien de jeunes confrères, l'estomac creux, attendent longtemps leur première cause ! Mais le titre d'avocat sonne bien et mène à tout. Les étudiants férus de discussions littéraires fréquentent le café Ayotte, rue Sainte-Catherine, à l'ouest de la rue Saint-Denis, à deux pas de l'Université. Deux de ces étudiants, Jean Charbonneau et Paul de Martigny, rêvent d'un groupement littéraire. Louvigny de Montigny, fils du « recorder », puis deux jeunes avocats, Édouard-Zotique Massicotte et Germain Beaulieu, se joignent à eux. Puis Albert Ferland, Arthur de Bussières, d'autres encore. Le « recorder » de Montigny leur ouvre la salle des audiences de sa Cour, à l'hôtel de ville, pour leur première séance. Un poète, J.-G. Boissonnault, préside dans le siège du magistrat (7 novembre 1895). L'École Littéraire de Montréal est fondée.

Oh, il ne s'agit pas d'une véritable « école », moulant un corps de doctrine, mais d'un simple cercle d'écrivains, en herbe pour la plupart, et ne prétendant pas renoncer à leurs différences. Charles Gill, Émile Nelligan, Gonzalve Désaulniers grossissent le peloton, qui compte une quinzaine de membres. La cour du recorder ne peut être à leur disposition permanente. Nos poètes se réunissent chez le « recorder » de Montigny, qui habite la terrasse en bordure de la rue Saint-Denis, sur le trottoir ouest, appelée en son honneur « montée du Zouave ». La chambre — la « mansarde », c'est plus romanesque — de Louvigny abrite les « séances ». À son tour le mot « séance » peut induire en erreur. Il se consomme plus de bouteilles de bière qu'il ne se récite de poèmes. Tout de même, nos « littérateurs » discutent à perdre haleine. Les plus chevelus se font des têtes à la Richepin ; les plus bohèmes portent des capes à la manière lancée par Aristide Bruant dans les cafés-concerts de Paris. Un critique déjà réputé, René Doumic, donne à l'Université Laval de Montréal une série de conférences sur Lamartine. Voilà qui enchante Désaulniers, lamartinien pour la vie. Mais plusieurs de ses camarades subissent les influences parnassienne et symboliste, et s'opposent à la génération de Fréchette, de Lemay et autres disciples des romantiques français. Le plus doué est sans doute Nelligan — 17 ans, un enfant ! — qui a découvert Rollinat et rêve de chefs-d'œuvre conçus dans les voluptés inédites de para-

dis artificiels. Tous entretiennent la passion des lettres et un vit esprit national. Ils ne discutent pas seulement Hérédia et Mallarmé, mais écoles du Manitoba et réforme scolaire. Plusieurs de ces « littéraires » critiquent l'enseignement qu'ils ont reçu et réclament, eux aussi, des programmes d'étude plus « pratiques ». L'Université Laval, jadis champion des idées modernes contre les ultramontains, ne paraît plus assez « moderne » aux esprits avancés.

* * *

L'art est bien relégué par la politique. Mackenzie Bowell, premier ministre du Canada, brave la colère de ses amis orangistes pour rendre justice aux catholiques — aux Canadiens français. Laurier, chef de l'opposition, se sent à la veille de culbuter le gouvernement affaibli par cette crise. Sûr de la province de Québec, qu'il ensorcelle, il lui faut gagner les provinces anglaises. Le parti libéral livre à la « loi réparatrice », à la Chambre des communes, une obstruction homérique.

Mgr Fabre, Mgr Langevin, le chanoine Bruchési et l'abbé Colin se concertent. Le Supérieur de Saint-Sulpice jouit d'une influence croissante dans des milieux étendus. Les fidèles goûtent ses sermons à l'ancienne mode, longuement préparés — appris par cœur — et soigneusement ordonnés, avec exorde, amples périodes et péroraison. L'Université Laval de Montréal bénit sa générosité. Le clergé admire sa fondation du Séminaire Canadien à Rome. Et les politiques recourent à la médiation de ce petit prêtre nerveux, mais sage, et secret au point de paraître dissimulé. Laurier lui-même apprécie la sagesse de M. Colin, pour l'opposer parfois à l'intransigeance de Mgr Laflèche. Or, l'abbé Colin inspire, dicte presque un télégramme envoyé par Mgr Langevin aux ministres, pour demander le vote de la loi.

Mais M. Colin de fait pas de politique et ne convoite pas le pouvoir. Il ne se livre pas au pointage des voix à perdre ou à gagner, dans chaque province. L'obstruction libérale continue, pied à pied.

Montréal choisit un mauvais moment pour intéresser le gouvernement fédéral à un grand projet revenu sur le tapis. Montréal souffre, pour tout avouer, de ne pas posséder, entre les villes américaines, une renommée correspondant à son rôle et à son rang. Montréal voudrait attirer l'attention du monde. Une exposition universelle, qui se tiendrait en 1897, symboliserait les progrès de Montréal et forcerait l'admiration des étrangers. Des citoyens lancent l'idée. Rainville la fait approuver au Conseil municipal (18

avril 1896). Le Conseil vote \$100.000, pourvu que l'État provincial et l'État fédéral fassent leur part. La province de Québec, le Canada tout entier tireront gloire et profit du succès montréalais. Le maire Smith conduit une délégation à Ottawa. Une foule de citoyens se joint aux conseillers. Le Grand-Tronc et le Pacifique-Canadien mettent gratuitement des trains à la disposition des délégués.

Mais les ministres sont harcelés nuit et jour. Pour la première fois depuis la Confédération, un Parlement siège et légifère jusqu'à l'extrême limite de sa durée constitutionnelle. Cette limite atteinte, et le Parlement prorogé, Mackenzie Bowell cède les rênes à Charles Tupper qui est, à 75 ans, l'homme fort du parti conservateur, et qui conduira les élections générales sur la question des écoles.

Laurier joue la partie avec le clergé contre lui. Et *La Patrie* le compromet. Beaugrand, homme de convictions — le tempérament des ultramontains, dans le camp adverse — refuse toute concession de principes. F.-L. Béique et C.-A. Geoffrion, hommes de bon conseil, insistent sur le danger couru de ce côté. Le conseiller législatif (nommé par Mercier) Horace Archambault, professeur de droit à l'Université et frère d'un chanoine influent, confirme cet avis. Laurier et ses conseillers décident la fondation d'un journal montréalais analogue à *L'Électeur* de Québec. Un groupe dont Archambault, Béique et Geoffrion sont les animateurs achète au *Monde* périlant une partie de ses presses. Il engage deux bons rédacteurs, Jules Helbronner et Gonzalve Désaulniers, aussi avancés que Beaugrand mais plus disposés à se refréner. Le premier numéro du *Soir* est lancé le 24 avril 1896. Laurier inaugure la campagne électorale le même jour, au parc Sohmer. Un cortège aux flambeaux d'une ampleur sans précédent l'escorte à travers Montréal; les organisateurs ont distribué 5.000 torches. Au Champ de Mars et Place Viger se tirent des feux d'artifice. Dans la salle où 10.000 personnes peuvent pénétrer, les fanfares, les associations d'étudiants, un groupe de 40 députés fédéraux achèvent de créer l'atmosphère. Laurier aborde les deux grandes questions, celle des écoles manitobaines et celle du tarif douanier. L'enchanteur marie l'eau et le feu, les Anglais et les Français, les catholiques et les protestants. Les quarante députés, transportés comme un seul homme aux bons passages, entraînent la foule. Cent chaises brisées témoignent de l'enthousiasme général. Des personnalités connues, comme Philippe Roy, André-Napoléon Montpetit, passent aux bureaux du *Soir* pour répudier le parti conservateur.

Van Horne est inébranlable dans son opposition à la Réciprocité, grâce à laquelle, affirme-t-il, les États-Unis avaleraient le

Canada. Mais les conservateurs adoucissent leur protectionnisme, et il devient difficile de tirer d'une théorie relative un avantage absolu. Robert Mackay travaille pour Laurier les milieux anglais. Candidat sans espoir dans le secteur ouest, il affirme secrètement à ses amis que le tarif sera peu modifié. Tarte, passé au parti libéral et candidat à Valleyfield, qui est le fief de la Montreal Cotton, confirme la promesse.

C'est cependant quelque chose que le parti conservateur, le grand parti conservateur, enorgueilli par 30 ans de victoires. Il présente des chefs de file respectés, comme Louis-Olivier Taillon, comme l'ancien maire Alphonse Desjardins, qui démissionne au Sénat pour se porter candidat. Dans le comté de Jacques-Cartier règne quelque embarras. Un étudiant en droit, Philémon Cousineau, fils d'un cultivateur à l'aise de Saint-Laurent qui prend figure de chef conservateur, suggère le nom de M. Monk, son professeur de droit constitutionnel. Sans magnétisme, Frederick Debartzch Monk inspire le respect par sa culture, son urbanité, ses belles traditions de famille et le nom même de sa femme, petite-fille de Côme-Séraphin Cherrier. Il connaît à fond l'aspect juridique et constitutionnel des grandes questions d'actualité.

En amadouant les industriels, gros souscripteurs, Tarte et Mackay frappent à la caisse. Mais l'agent de change Louis-Joseph Forget tend au rôle jadis joué par Arthur Dansereau dans le parti conservateur. Il exige, pour donner à fond, un siège au Sénat. Tupper veut garder le siège de Desjardins vacant, pour le lui rendre en cas d'échec. Il se rencontre, par chance, un sénateur de bonne composition pour céder son fauteuil au financier. Forget oppose sa compétence à celle de Mackay.

La Presse, qui atteint le tirage inouï de 50.000 exemplaires, se rapprocherait volontiers de Laurier mais, recherchant la clientèle ouvrière, doit rester fermement protectionniste. Le grand journal n'ose désertier mais ne fournit pas à son parti un soutien très vigoureux.

C'est encore le clergé qui apporte au parti conservateur son plus gros renfort. Les curés ramènent les candidats et les électeurs à la question des écoles manitobaines. Sir Charles Tupper réitère la promesse de faire voter la loi réparatrice. Laurier répond aux sommations de Mgr Lafèche par des formules ambiguës. Les évêques de la province se réunissent à Montréal pour rédiger un mandement collectif. Le *Witness* proteste, au nom de la liberté électorale. Mgr Émard, s'opposant à Mgr Lafèche, empêche le mandement de tourner à la condamnation formelle du parti libéral. Mais il s'en

faut de peu. Et plus d'un curé, plus d'un évêque même, à l'exemple de Mgr Lafèche, renforce le mandement par les consignes données en chaire. L'abbé Proulx, à Saint-Lin, est l'un des rarissimes curés partisans de Laurier.

La province de Québec élit 49 libéraux et 16 conservateurs le 23 juin 1896.

C'est Montréal qui a le mieux résisté. La division irlandaise de Sainte-Anne élit Michael Joseph Francis Quinn, la division anglaise de Saint-Antoine élit le Dr Thomas George Roddick, professeur de chirurgie à l'Université McGill, et le professeur Monk enlève le comté de Jacques-Cartier. Aucun de ces trois élus conservateurs n'obtient une majorité de 200 voix. Odilon Desmarais, qui a été l'associé de Mercier, prend la division Saint-Jacques avec 1.369 voix de majorité; Hercule Dupré, la division Sainte-Marie avec 1.363 voix de majorité; le journaliste Edward Goff Penny, la division Saint-Laurent avec 717 voix de majorité; Joseph-Alexandre-Camille Madore, la division d'Hochelaga avec 506 voix de majorité. Le comté de Laval, conservateur depuis le Confédération, passe aux libéraux. L'ancien maire Desjardins, échouant dans le comté de Richelieu, voit sa carrière politique terminée puisque les conservateurs, perdant le pouvoir, ne pourront lui rendre son siège au Sénat; et l'ex-premier ministre Taillon, défait par Christophe-Alphonse Geoffrion dans Chambly-Verchères, perd tout, fors le respect unanime.

Le déplacement est plus prononcé dans les quartiers français que dans les quartiers anglais. Des Canadiens français, élisant un des leurs premier ministre du Canada, croient prendre la revanche des plaines d'Abraham. *La Minerve* constate: « La voix du clergé, sur laquelle la province de Québec est fondée, n'a pas trouvé d'écho dans le cœur des habitants. » Les « rouges » qui se rencontrent à *La Patrie* persiflent: « Laurier est plus fort que les évêques! »

* * *

Le premier soin de Laurier est de rassurer les intérêts économiques. Le nouveau premier ministre rencontre William Wainwright, gérant du Grand-Tronc. Et surtout, il confirme la paix avec la puissante compagnie du Pacifique. Tupper avait désigné sir Donald Smith comme son successeur au haut-commissariat canadien à Londres. Donald Smith se proposait de stimuler l'émigration anglaise vers les provinces de l'Ouest, ce qui offrirait le double avantage de consolider leur caractère britannique et d'augmenter la clientèle du Réseau. Donald Smith revient mettre ce poste envié

à la disposition du nouveau gouvernement. Laurier le prie de le garder. Donald Smith, William Van Horne et Clifford Sifton, qui reçoivent le portefeuille de l'Intérieur, déclencheront, en parfait accord, le flot de l'immigration. La Compagnie Allan aura sa part dans le transport des immigrants.

Israël Tarte reçoit le portefeuille des Travaux publics, ce qui place le port de Montréal sous sa coupe. La présidence de la Commission du port échoit à Robert Mackay, candidat malheureux dans Montréal-Ouest. Laurier envoie l'abbé Proulx et le zouave pontifical du parti, Gustave Drolet, en mission théoriquement secrète à Rome, pour se plaindre de l'ostracisme épiscopal et demander qu'on le fasse cesser. Mais 5 évêques Canadiens, dont Mgr Fabre, se succèdent à Rome. Le curé de Saint-Lin et le zouave pontifical, en face d'eux, ne pèsent pas lourd. La célébrité de la « maison Drolet » parmi les usagers des tramways montréalais amuse les monsignori, les cardinaux et le Pape lui-même.

Mgr Fabre, averti par les médecins dès son retour, sait que ses jours sont comptés. Des fidèles font remonter le germe de sa maladie aux poursuites de *Canada-Revue* qui, bien que déboutées, l'ont beaucoup impressionné. Mgr Fabre meurt le 30 décembre. Le chanoine Florent Bourgault, vicaire général, administrateur de l'archidiocèse télégraphie aussitôt à l'abbé Proulx, à Rome : « Je vous ordonne de retourner immédiatement dans votre paroisse. » Le télégramme arrive à Rome après le départ de l'abbé Proulx et de son zouave. Laurier, qui vient de négocier un accord avec le gouvernement manitobain et craint un mandement hostile, envoie à Rome le solliciteur général Fitzpatrick, plus pesant que le curé de Saint-Lin — et que le vicaire général ne pourra pas rappeler.

Le Saint-Siège étudie la nomination du nouvel archevêque de Montréal. Mgr Émard, qui se sent de l'étoffe, céderait bien le siège de Valleyfield à son ami le chanoine Bruchési pour paraître sur un plus grand théâtre. Mais les évêques proposent en première ligne le chanoine Bruchési lui-même. Les Sulpiciens considèrent comme un des leurs cet ancien élève de leurs maisons, qui a longtemps caressé une vocation sulpicienne. À la demande de M. Colin, son confrère M. Palin, Supérieur du Collège canadien à Rome, appuie cette candidature.

L'abbé Proulx profitait de ses missions à Rome pour appuyer ou combattre des candidats à la mitre. Charles Fitzpatrick se garde bien d'une pareille intervention. Et Laurier provoque une opération de prudence, à Montréal.

Beaugrand, déchiré par la toux, doit partir pour les climats chauds. Il quittera les deux entreprises qu'il a mises au monde, *La Patrie* et la loge L'Émancipation, fondée avec le concours de quelques Français de Montréal et de quelques Canadiens ayant séjourné en France, et affiliée au Grand-Orient. Godefroy Langlois est son meilleur collaborateur dans l'une et l'autre entreprise.

Le Soir, fondé le 24 avril 1896 pour la période électorale, a disparu le 31 août. Laurier profite du départ de Beaugrand pour faire acheter *La Patrie* par des libéraux plus dociles et autant que possible, moins compromettants. Tarte effectue l'opération pour le parti. L'acte est signé le 4 février 1897. Les deux fils de Tarte, Joseph et Eugène, sont les acquéreurs officiels. Beaugrand insiste pour que le rédacteur en chef soit l'un des deux hommes qui partagent le mieux ses idées : Calixte Lebeuf ou Godefroy Langlois. Les libéraux n'achètent pas *La Patrie* pour la mettre entre les mains d'un indépendant comme Lebeuf ; ils gardent Godefroy Langlois comme un moindre mal. Beaugrand fait ses adieux aux lecteurs de *La Patrie* le 6 février.

Fitzpatrick réussit là où l'abbé Proulx a échoué. Léon XIII, à la prière de Laurier et malgré le barrage des évêques, charge un délégué apostolique d'une nouvelle enquête au Canada. Il désigne un jeune et très brillant prélat, Mgr Merry del Val, frère d'un ambassadeur d'Espagne, descendant par sa mère de la plus haute aristocratie anglaise — et qui possède toute sa confiance.

Une partie de la vie montréalaise — une partie de la vie canadienne — s'ordonne autour de Mgr Merry del Val, comme jadis autour de Dom Smeulders. « Nos adversaires se concertent pour présenter au délégué apostolique une argumentation uniforme, écrit le Dr E.-P. Lachapelle à Laurier ; que nos amis en fassent autant ; ne laissons rien au hasard »¹. Taillon refuse sa visite au délégué, dont il considère la mission comme une insulte à l'épiscopat. Les évêques ne s'empressent point au-devant du « petit page du Vatican ». Le jeune mais ferme prélat les convoque.

La présence de Godefroy Langlois à la direction de *La Patrie* justifie les *bleus* qui attribuent aux *rouges* l'intention de laïciser l'enseignement s'ils gagnent les prochaines élections provinciales. Plus encore : Tardivel subodore les francs-maçons ; il les flaire ; il les renifle. Il soupçonne l'existence de la loge l'Émancipation et le rôle de Godefroy Langlois dans cette loge, à Montréal. Tarte

1. Lettre du Dr E.-P. Lachapelle à Laurier du 27 mars 1897. Aux Archives publiques du Canada ; Laurier Papers, document 2652.

décide d'éliminer Langlois. Il lui substitue, à la direction de *La Patrie*, Henri Bourassa, nouveau député de Labelle, fils de Napoléon Bourassa, petit-fils de Papineau par conséquent, et qui n'a ni le tempérament conciliant de son père ni les idées religieuses, ou a-religieuses de son grand-père. Henri Bourassa est l'ultramontain du parti libéral comme Gustave Drolet en est le zouave.

Henri Bourassa est un caractère. Saisissant la plume de rédacteur en chef, il trace, au nom de *La Patrie*, une profession de foi ultramontaine, comme on en lisait jadis dans *L'Étendard*. Les abonnés de *La Patrie*, les vieux rouges qui voyaient dans ce journal la suite de *l'Avenir* et du *Pays*, s'étranglent, à cette lecture. La loge L'Émancipation se réunit d'urgence. Les « vrais libéraux » mettent en branle, autour de Laurier et de Tarte, une tempête de protestations. Laurier plaisante : « Bourassa est un castor rouge, un monstre. » Mais les « vrais libéraux » ne plaisantent pas. Bourassa prend congé de *La Patrie* au bout de quelques jours.

* * *

Israël Tarte négocie le Règlement Laurier-Greenway, qui devrait s'appeler le Règlement Tarte-Sifton. Il achète *La Patrie*, reçoit le délégué apostolique, impose des candidatures, cuisine des élections. Ministre, il épuise ses secrétaires, extrait l'essentiel des dossiers trop copieus, intervient dans les affaires des autres ministres et ne tolère pas d'intervention dans les siennes. Il choque ses collègues anglais, les exaspère, et leur impose ses solutions. Son voyage de l'Ouest, pour la préparation du Règlement, l'a conduit jusqu'à Vancouver. Il en a profité pour visiter les ports, étudier des plans, consulter des experts. Il échafaude une véritable doctrine en vue de l'expansion économique. Tarte croit aux voies d'eau, plus qu'aux voies de fer, pour l'écoulement économique des récoltes de l'Ouest. Le blé de l'Ouest, tout le blé de l'Ouest, d'année en année plus abondant, doit s'expédier, non plus par les canaux américains, mais par une voie canadienne — la voie des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le réseau des canaux, comme un vaste entonnoir, dirigera toute la production de l'Ouest sur Montréal, pour expédition en Europe par la voie du Saint-Laurent.

L'idée d'acheminer la production de l'Ouest par Montréal n'est pas nouvelle. Le montréalais William Ogilvie possède les plus grandes minoteries placées, dans le monde, sous le contrôle d'un seul homme. William Van Horne et Richard Angus, du Pacifique-Canadien, n'ont pas attendu Israël Tarte pour concevoir le rôle, le grand rôle de Montréal par rapport à la production de l'Ouest.

Mais les chemins de fer dans le plan de Tarte, ne sont-ils pas sacrifiés ? Détrompez-vous. Ils transporteront le bétail. Le Grand-Tronc et le Pacifique-Canadien feront construire des wagons frigorifiques, dont Israël Tarte imagine déjà les longs, les interminables convois. Deux vastes abattoirs, l'un à la Pointe-Saint-Charles et l'autre dans la partie Est, centraliseront le commerce et régleront l'exportation des salaisons. Montréal, réplique de Chicago dans l'Est, sera l'un des deux grands marchés nord-américains de la viande. Tarte rencontre Robert Mackay, nouveau président de la Commission du port, et John McKergow, président du Board of Trade. Si Dieu, Laurier et les électeurs lui prêtent vie, Tarte réalisera son plan. Dans l'intervalle, il aura complété la victoire fédérale de 1896 par une victoire provinciale de 1897.

Edmund James Flynn, premier ministre, et Félix-Gabriel Marchand, chef de l'opposition, manquent de dynamisme et de véritable popularité. Les conservateurs présentent de bons candidats, comme Édouard Gobier, le maire très actif de Saint-Laurent (dans le comté de Jacques-Cartier). Joseph-Octave Villeneuve ne se représente pas dans la division d'Hochelaga, car Bowell l'a nommé sénateur l'année dernière, mais les conservateurs décident Hormisdas Laporte, qui vient d'être élu conseiller municipal par acclamation. Ce négociant heureux, grand et fort, est comme Villeneuve un homme peu instruit et peu éloquent, qui ne fait pas de bruit. Il personnifie simplement l'intégrité commerciale et l'esprit civique. Il fait, dans le parti conservateur, le pendant de Béique dans le parti libéral. Laporte et Béique s'estiment ; ils se penchent ensemble sur le problème financier de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Hormisdas Laporte, soutenu par des orateurs plus forts en gueule, est un « gros » candidat. Dans le camp libéral, malgré la sourdine imposée à *La Patrie*, le petit groupe radical exerce, parmi les militants montréalais, une influence supérieure à son importance numérique. Raoul Dandurand, gendre de Marchand — et petit-cousin de Joseph Doutré — est l'organisateur du parti dans le district de Montréal. Lomer Gouin, gendre de Mercier, mais indemne dans les scandales, se présente contre Olivier-Maurice Augé, député sortant de la division Saint-Jacques. On le dit soutenu par Godefroy Langlois et ses amis. Beaugrand lui-même, avant de se sentir si malade, avait caressé le projet d'une candidature dans le quartier Saint-Louis, où l'afflux graduel de population juive eût augmenté ses chances. Le conseiller Henri-Benjamin Rainville tente l'aventure. Il se rattache au groupe Préfontaine, qui n'est pas tellement éloigné de *La Patrie*. On attribue à Dandurand, à Gouin, à Rainville et à leurs amis un projet de laïcisation de l'enseignement, en cas de victoire libérale.

Mais quels soupçons, quelles consignes triompheraient du mot d'ordre : « Votez pour Laurier contre Flynn ! » La seule réplique possible serait : « Votez pour Chapleau contre Marchand ! » Or Chapleau se tient coi, esquisse des projets de coalition ; en un mot, pour les *bleus* indélébiles, Chapleau trahit !

Le 11 mai, les conservateurs sont écrasés partout, sauf dans le district des Trois-Rivières, obstinément fidèle. Montréal elle-même n'élit qu'un seul conservateur, Albert William Atwater, trésorier provincial dans le cabinet Flynn. Lomer Gouin est député de Saint-Jacques et l'échevin Rainville député de Saint-Louis. Dans la grande banlieue, Évariste Leblanc, député de Laval, est le seul conservateur gardant son comté. C'est un batailleur, qui n'a pas désarmé devant Mercier, qui a même refusé, en termes durs, d'assister à ses funérailles.

L'affaire Riel, la « persécution » de Mercier, enfin et surtout la popularité, le culte, l'idolâtrie de Laurier ont arraché la province de Québec au parti conservateur. L'île de Montréal et l'île Jésus, qui n'avaient choisi que des conservateurs aux dernières élections, n'en maintiennent que deux — sur neuf ! Et ce sont les quartiers canadiens-français qui ont le plus versé. Malgré la propagande protectionniste, les libéraux ont recruté des partisans parmi les ouvriers, nouveaux venus de la campagne, un peu déracinés, et qui échappent à la tradition conservatrice des vieilles familles. Montréal rougeois ! Dans plus d'un foyer du carré Saint-Louis, on essuie des larmes.

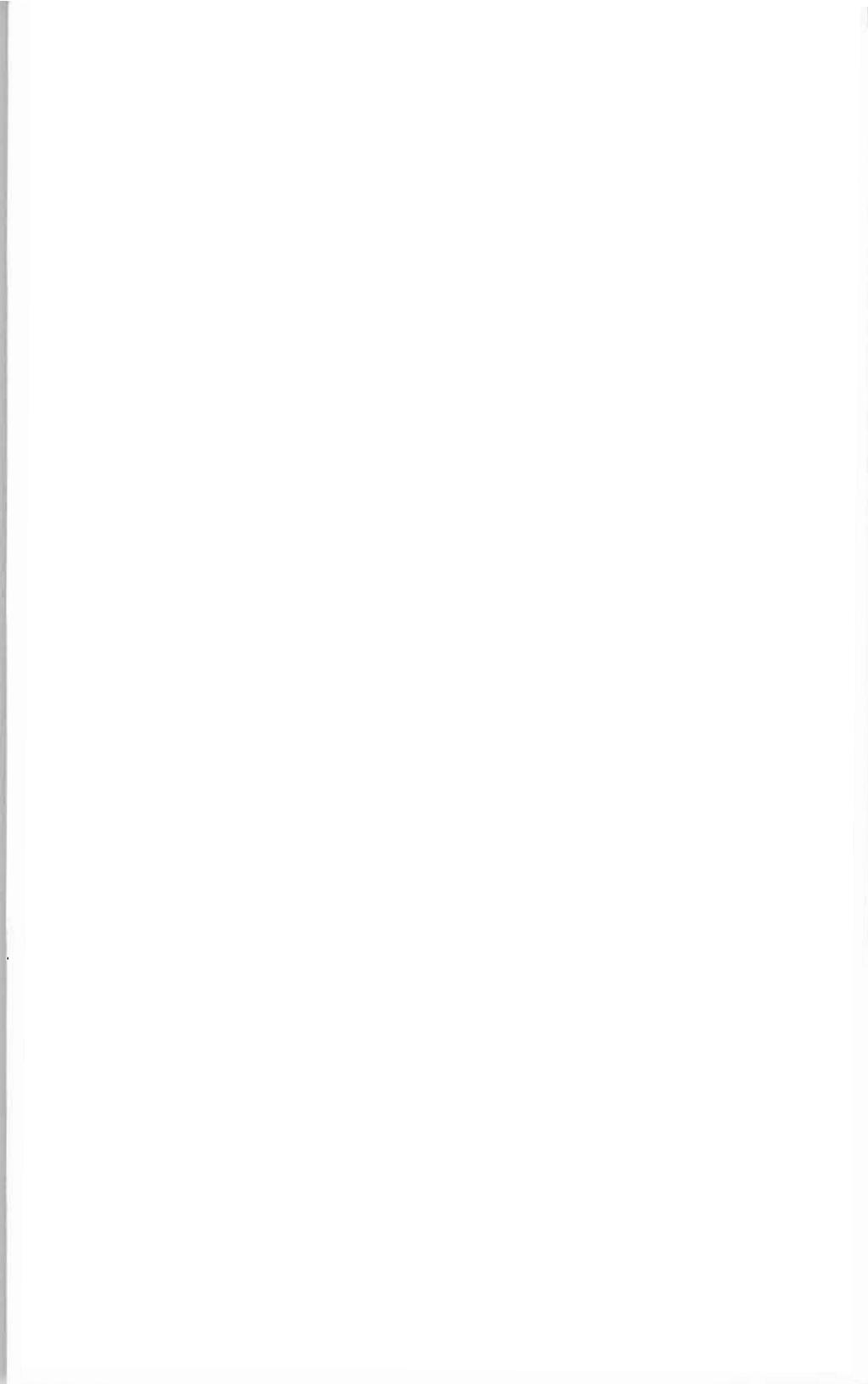
* * *

Le délégué apostolique pèse évidemment le résultat des élections provinciales, aussi heureuses pour Laurier que pour Marchand. Le Saint-Siège prépare la nomination d'un archevêque de Montréal. Mgr Émard se laisserait faire une douce violence, mais Mgr Louis-Nazaire Bégin, coadjuteur de Québec, est à Rome, et les évêques ne favoriseront pas le seul dissident de l'épiscopat. Les Sulpiciens appuient le chanoine Bruchési, leur ancien élève resté leur ami. On voit la gradation des rapports entre Saint-Sulpice et l'évêché de Montréal : conflit sous Mgr Bourget ; réconciliation sous Mgr Fabre ; étroite collaboration par la suite. Les Sulpiciens, possédant à Rome un poste d'observation et d'influence, sont assez naturellement consultés sur les questions montréalaises.

Le chanoine Bruchési partait pour Québec. M. Colin vient, mystérieux, lui montrer un câble reçu de M. Palin et comportant ce seul mot : Soleil. « Qu'est-ce à dire ? » demande le chanoine. —

« C'est-à-dire que vous êtes archevêque de Montréal. Soleil était le mot convenu avec nos Messieurs de Rome pour annoncer votre nomination. » Le chanoine Bruchési met le télégramme dans sa poche et part pour Québec. Le lendemain, il dit sa messe chez les Ursulines. La messe terminée, Mgr Marois, vicaire général de Québec, dépose sur l'autel le télégramme officiel.

Le nouvel archevêque n'a que 42 ans. Cultivé, courtois, spirituel, brillant. L'Archevêché de Montréal l'a « prêté » quelques années plus tôt pour enseigner le dogme à l'Université Laval. L'abbé Bruchési s'est fait de grands amis à Québec. L'ex-ministre conservateur Thomas Chapais est sans doute le plus intime. Mgr Bruchési n'en sera pas moins, à défaut de Mgr Émard, l'archevêque le plus agréable à Laurier. Et Mgr Médard Émard lui-même compte parmi les intimes du nouvel archevêque. Il vient le féliciter : « Quelles armes et quelle devise choisis-tu ? — Je n'y ai pas pensé, je ne m'attendais pas à devenir archevêque — Tu es studieux, tu devrais prendre des abeilles, symbole de labeur, sur un fond bleu. — C'est une idée. Et je prendrais pour devise : Crains mes dards. »



Au seuil d'une nouvelle période

LES LIBÉRAUX ont pris le pouvoir dans un bon moment. Sir Donald Smith, élevé à la pairie sous le nom de lord Strathcona, s'applique à diriger les capitaux britanniques vers les entreprises canadiennes, en même temps qu'il collabore à la politique d'immigration de Laurier et de Sifton. Il reste président de la Banque de Montréal, ce qui ne laisse pas d'embarrasser George Drummond, obligé d'agir en président *de facto*. Un actionnaire, à l'assemblée annuelle, demande des précisions sur le « très estimé président *in absentia* ». « Il fait partie de notre comité de Londres et nous pouvons faire appel à ses services en toute circonstance », répond Drummond. « Il n'est donc pas perdu pour la Banque ». De fait, la plupart des placements britanniques au Canada se font par l'intermédiaire de cette banque.

La Banque de Montréal compte une quarantaine de succursales, dont 5 en Colombie-Britannique, et plusieurs agences à l'étranger. Elle consent un prêt important au groupe d'envergure, puisqu'il comprend Angus et Van Horne, du Pacifique-Canadien, qui prend possession de la Laurentide Pulp, formée par John Forman à Grand'Mère, et la transforme en Laurentide Paper, pour fabriquer, non seulement de la pâte, mais du papier. L'actif et les dépôts de la Banque d'Hochelaga, lents à s'accroître, pendant les vingt premiers exercices, prolifèrent depuis 3 ou 4 ans. Le Grand-Tronc et le Pacifique-Canadien enregistrent de beaux excédents de recettes. Le Pacifique-Canadien inaugure une « short line » de Mont-

réal à Ottawa par Vankleek Hill. Un autre grand « railroad man » Américain, Charles Melville Hays, est devenu directeur général du Grand-Tronc. « C'est une précieuse acquisition pour le Canada », dit Laurier. Le chenal se creuse toujours, sous la surveillance attentive d'Israël Tarte, ministre des Travaux publics. Le long du Saint-Laurent s'égrènent les silhouettes biscornues des dragues. Avant longtemps le canal Soulauges, remplaçant le canal de Beauharnois, reliera le lac Saint-François au lac Saint-Louis.

Un Bostonnais, John Joyce, est l'âme du groupe qui fonde la Shawinigan Water and Power, au capital-action de \$6.000.000, pour l'exploitation hydroélectrique des chutes de Shawinigan. Mais la plupart de ses associés dans cette aventure, germe d'une entreprise gigantesque — les David Russell, William Strachan, Charles Archer, William Wainwright, William Barclay Stephens et Herbert Samuel Holt — sont des Montréalais. Conformément aux promesses de Tarte, les modifications tarifaires gênent peu les filatures. Rassurée, la Dominion Cotton Mills projette des agrandissements. Une autre industrie déjà ancienne, celle de la chaussure, se développe. Guillaume Boivin a cédé à son fils Alexandre son entreprise qui vend dans tout le Canada et à Terre-Neuve. La fabrique de G. & T. Stephens, rue Beaudry, emploie 175 personnes. Jean-Baptiste-Avila Corbeil agrandit son usine. Un Franco-Ontarien entreprenant, Napoléon Tétrault, fonde à Montréal une fabrique de chaussures destinée à prospérer. L'une après l'autre disparaissent les petites tanneries de quartier, auxquelles les voisins apportaient la peau de leur vache après l'avoir abattue, et qui opéraient à grand renfort d'écorce de pruche. L'artisan se mue en ouvrier d'usine. Le salaire des ouvriers des carrières passe de \$1.25 à \$1.50 par jour. Dans les filatures, l'ouvrier moyen gagne \$240 bon an mal an, soit \$20 par mois. C'est peu, pour un père de famille nombreuse ; et la journée de travail commence tôt et finit tard. Mais le peuple ne connaît encore que la vie frugale et ne se croit pas malheureux.

Le trafic du port dépasse 1.500.000 tonnes. Robert Reford, déjà fort habitué à ce genre de commerce, a fait « incorporer » la Robert Reford Company, firme d'expédition qui ouvre des bureaux à l'étranger et fraie les voies aux exportateurs canadiens. La Compagnie Allan a 36 bateaux en service. La concurrence n'a cessé de grignoter les taux de fret. Le transport du grain de Montréal à Liverpool, qui coûtait 30 cents par boisseau à l'époque de la Confédération, en coûte à peine 5 en 1894 et 3 en 1895¹. Cette chute

1. Henry Fry, *The History of the North American Steam Navigation*.

des prix s'ajoute à la fréquence des naufrages. La Beaver Line entre en liquidation. La Dominion Line, qui a subi l'humiliation de faire remorquer plusieurs de ses bateaux par leurs rivaux de l'Allan Line, renonce aussi et vend ses bateaux à perte. Mais Elder Dempster & Company entre dans le service canadien. Et le *Fremona*, de la Thomson Line, qui a déchargé 60.000 caisses de fruits sur les quais de Montréal en avril 1892, en décharge 64.000 en mai 1895. De sorte que les oranges, qui se détaillaient autrefois 5 sous la pièce, se vendent aujourd'hui 15 sous la douzaine. Ce qui contraste avec la grimpee générale et régulière des prix : un poulet du printemps, qui se payait 12 à 13 sous lors de l'ouverture du marché Bonsecours — il y a près d'un demi-siècle — se vend aujourd'hui un demi-dollar.

Montréal est une ville de 300.000 âmes si l'on compte les banlieues — et le Conseil municipal maintient son Comité d'annexion ! Le budget de la Ville atteint \$3.000.000 ; sa dette, \$25.000.000 ; la valeur des immeubles imposables, \$140.000.000. De la place d'Armes rayonne une trépidante activité commerciale, maritime et financière. Jacques Viger ne s'y reconnaîtrait plus.

L'électricité, les tramways, le téléphone ont fait de Montréal une ville moderne. Les tramways entraînent un inconvénient imprévu : le courant qui s'échappe de leurs lignes provoque des interférences avec le système de téléphone, au point d'étouffer l'écoute à certaines heures. La Bell Telephone doit reconstruire tout son réseau. Mais les avantages des tramways éclipsent cet inconvénient.

L'apport de population extérieure modifie la physionomie des quartiers. Westmount devient plus anglais et Outremont, en progrès rapides, plus français. Le curé Morin, qui recensait 120 familles en ouvrant la paroisse Saint-Édouard, en compte plus de 400 un an plus tard.

Les rues de Montréal, tirées au cordeau, se coupent à angle droit, en rues de direction est-ouest, comme Notre-Dame, Saint-Jacques, Dorchester, Sainte-Catherine et Sherbrooke, et rues de direction nord-sud comme Bleury, Saint-Laurent et Saint-Denis. L'échevin Marsolais, féru d'américanisme, propose de les désigner par des numéros plutôt que par des noms de saints ou de personnages historiques (printemps de 1896). Ses collègues ne le suivent pas. Montréal y gagne en couleur ce qu'elle perd en commodité.

Raymond Préfontaine, échevin d'Hochelaga, est l'âme de l'administration civique. Il a fait entreprendre des travaux d'amélioration qui transforment la ville. Il adopte le plan de Tarte, et le Conseil signe des contrats avec deux compagnies d'abattoirs. L'échevin d'Ho-

chelaga compte des poteaux d'appui au Conseil municipal : Henri Benjamin Rainville, maintenant député provincial de Saint-Louis, et Cléophas Beausoleil, député fédéral de Berthier, entre autres. Enfin les victoires libérales aux élections fédérales et provinciales le confirment dans cette conviction que son heure a — enfin ! — sonné.

Certaines méthodes de Préfontaine sont discutables. George Washington Stephens, ministre sans portefeuille dans le cabinet Marchand, ne cesse de dénoncer le brelan Préfontaine-Rouville-Beausoleil et ses manières d'attribuer les contrats. Hormisdas Laporte, conseiller municipal depuis un an, combat à son tour la corruption à l'hôtel de ville. Mais Raymond Préfontaine, qui nage dans la politique comme un poisson dans l'eau, l'emporte en tactique sur Hormisdas Laporte et George Washington Stephens réunis. Il est, ma parole, le plus catégorique à dénoncer la corruption. Des échevins refusent à la Compagnie de Téléphone Bell le droit de creuser des tranchées pour enfouir ses fils. Préfontaine lance, en plein Conseil, qu'il aurait suffi à la Compagnie de verser \$25.000 pour obtenir tous les privilèges désirés. Sa déclaration retentit au Conseil et dans la ville. On va crier : « Des noms ! Des noms ! » Préfontaine met alors au point : on l'a mal interprété ; il n'a pas voulu dire que la Compagnie s'assurerait ses privilèges en achetant des conseillers, mais en versant une indemnité de \$25.000 à la Ville. L'affaire est classée. Mais à bon entendeur, salut.

Richard Wilson Smith préside sa dernière séance le 28 janvier 1898. Car il ne se représente pas. Les conseillers, sur proposition de Rainville appuyé par Préfontaine, lui votent des remerciements qui sortent de la banalité : « Jamais maire n'a montré plus de zèle, de tact et de distinction, et n'a laissé un meilleur souvenir de son administration. » C'est un peu à soi-même, à sa propre administration, que Préfontaine fait décerner des louanges.

Stephens est l'un des membres du gouvernement Marchand le plus engagés dans une nouvelle bataille politico-religieuse. Raymond Préfontaine est élu maire de Montréal par acclamation. Il inaugure son mandat, le 14 février, en passant en revue les « progrès merveilleux » accomplis par la ville de Montréal depuis l'annexion d'Hochelega — depuis qu'il siège au Conseil — en 1884. Ces progrès ne sont que le commencement d'une prospérité inouïe. Sur les abattoirs, importants par eux-mêmes, se grefferont des séries d'industries secondaires : conserveries, tanneries, cordonneries, manufactures de colle, « et de tous les articles que l'on fait avec de la corne ». « Ai-je besoin d'en dire plus pour faire comprendre la richesse que ces institutions vont répandre dans notre ville et dans ses environs ?... »

L'optimisme soulève Montréal. Quel journalier, quel tailleur de pierre ou quel cordonnier à \$1.25 par jour ne tire orgueil d'habiter cette ville ? L'Association Saint-Jean-Baptiste reprend la tradition des grands défilés du 24 juin, après une période de décentralisation — de célébrations dans les paroisses. J.-X. Perrault propose d'illustrer ce thème, le 24 juin : « Les immenses progrès industriels réalisés dans la province ».

L'Association Saint-Jean-Baptiste remporte un franc succès avec ses cours publics. Ce qui ne résout pas le problème de la dette. Hormisdas Laporte croit possible de placer sur le marché montréalais une assez forte émission d'obligations à 5 pour cent, portant première hypothèque. F.-L. Béique consulte son ami Edmond Barbeau, caissier de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, qui passe pour expert et confirme cette espérance. L'assemblée générale autorise cet emprunt de consolidation. Mais les taxes du Monument National ne sont pas payées depuis 1894. L'Association est menacée de vente judiciaire. F.-L. Béique et J.-C. Beauchamp comptent au nombre des 8 sociétaires qui ont emprunté solidairement \$60.000 pour payer les dettes du Monument National. Ils pourraient s'estimer quittes et chercher d'autres sauveteurs. F.-L. Béique et J.-C. Beauchamp acquittent les taxes et reçoivent des obligations de l'Association en dédommagement.

Mais l'emprunt ? Le notaire Victor Morin, Montréalais dans les moelles, féru de l'histoire de sa ville, vient d'être élu au Conseil suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, société fraternelle d'assurance et de secours mutuel dont le siège est à Toronto. Victor Morin dirige l'ancienne étude des notaires Papineau, où dorment les archives de presque toutes les grandes familles montréalaises. Membre de l'Association Saint-Jean-Baptiste, il entrevoit un moyen de sauver le Monument National, considéré comme le foyer national des Canadiens français.

Mais des Franco-Américains, et à leur suite nombre de Canadiens français, sont très en garde contre les sociétés mixtes ou neutres d'inspiration étrangère et dont l'influence est plutôt nuisible qu'utile aux causes canadiennes-françaises. Raison de plus. Victor Morin suggère à sa Société, qui transige aux États-Unis et dans toutes les provinces du Canada, un placement de nature à dissiper les préventions. L'Ordre Indépendant des Forestiers prête \$150.000 à l'Association Saint-Jean-Baptiste, à 5 pour cent, avec hypothèque sur le Monument National. Victor Morin préside lui-même, en qualité de notaire, à la signature du contrat.

* * *

Le choc politico-religieux se produit sur la question de l'instruction publique.

Depuis plusieurs années circule l'idée d'une réforme de l'enseignement, mal adapté aux besoins modernes. En certains milieux, ce zèle masque des intentions anticléricales. La loge l'Émancipation s'assigne ce but primordial : arracher l'enseignement au clergé. La loge, dirigée par Godefroy Langlois depuis la retraite de Beaugrand, n'est pas très nombreuse. Son effectif aux plus beaux jours ne dépasse pas cent cinquante membres. Mais ces membres — avocats, hommes politiques, échevins, journalistes, chefs ouvriers — exercent quelque influence personnelle. Et des cercles de sympathisants, à la lisière de la loge, propagent son rayonnement. Par exemple, le cercle de jeunes avocats montréalais dont Gonzalve Désaulniers, Honoré Gervais et Camille Piché sont les animateurs. Lomer Guin, nouveau député de la division Saint-Jacques, est de leurs amis. Leurs idées se disséminent. Et des laïcs d'une religion approuvée, des ultramontains même comme Alphonse Desjardins, le « recorder » de Montigny, l'ancien lieutenant-gouverneur Masson, croient sage de prendre les devants et de proposer eux-mêmes certaines modifications.

Dès la victoire libérale de 1897, le *Herald* et *La Patrie* ont réclamé l'exécution du programme des « vrais libéraux ». La nomination du député de Châteauguay, Joseph-Émery Robidoux, professeur de droit à l'Université protestante McGill, comme secrétaire provincial, paraît leur donner un gage. De fait, Robidoux présente un bill rétablissant un ministère de l'Instruction publique, ce qui présage un renforcement des pouvoirs de l'État laïc.

Le faisceau épiscopal se reforme aussitôt. Le jeune archevêque de Montréal, fin, spirituel, taquin, brillant improvisateur, suit la méthode conciliatrice jusqu'au point, formellement fixé, que les concessions ne doivent pas dépasser. Ce point atteint, le roseau se fige en une barre de fer. Or, le contrôle de l'État sur l'enseignement est bien la concession *impossible* entre toutes. Mgr Bruchési, non sans beaucoup de peine, réussit à la bloquer².

Léon XIII émet l'encyclique *Affari vos* qui reconnaît l'imperfection du Règlement Laurier-Greenway dans l'affaire des écoles manitobaines, mais recommande de tirer parti d'un instrument imparfait. Les grandes querelles politico-religieuses s'apaisent. Le cardinal Taschereau meurt en avril 1898. Chapleau, qui a bien abusé de la vie — des cartes, des soupers fins, des joyeuses compagnies — est

2. L'affaire est relatée en détail dans le tome IX de notre *Histoire de la Province de Québec*.

maigri, les cheveux tout blancs, les mains tremblantes comme celles d'un vieillard, à 58 ans. Il meurt dans son appartement de l'hôtel Windsor le 13 juin. Mgr Lafèche s'éteint le 14 juillet en disant : « J'ai hâte d'être de l'autre côté pour voir si c'est le cardinal Taschereau ou moi qui avait raison. »

Une nouvelle époque, dominée par la personnalité de Laurier, s'est bien ouverte.

* * *

Le Collège Loyola, qui attire des élèves de toutes les parties du Canada, et même des États-Unis, et qui a besoin de s'agrandir, quitte la rue Bleury et se transporte rue Drummond. Sa cour de récréation est un champ qui donne sur la rue Sainte-Catherine, entre la confiserie Scott et l'épicerie Dionne. Le Collège demandera sa reconnaissance civile — son « incorporation » — à la prochaine session de la Législature. Le solliciteur général Fitzpatrick, tout dévoué aux intérêts irlandais bien qu'il soit élu par les Canadiens français de Québec, rédige le projet de charte. Le « petit » Collège Notre-Dame, à la Côte-des-Neiges, fait parler de lui. Le Frère jardinier remporte régulièrement les premiers prix dans les concours, avec ses citrouilles phénoménales. Un élève irlandais, nommé Fred Sullivan, qui vient de la Colombie-Britannique, descend la Montagne en ski, sport inconnu à Montréal, ce qui lui vaut une auréole de champion, presque de héros. Mais la renommée du Collège Notre-Dame repose sur un personnage encore plus modeste, le Frère André, portier qui multiplie les guérisons. Il reste des sceptiques, sans doute. Le médecin du Collège appelle le Frère André « Frère grassex », parce qu'il frictionne les malades avec l'huile de Saint-Joseph. Mais les miraculés répandent un autre son de cloche. Mgr Bruchési fait venir le Supérieur du Collège Notre-Dame :

— Si l'on demandait au Frère André de ne plus recevoir de malades, obéirait-il ?

— Il le ferait immédiatement.

— Laissez-le donc faire. Si l'œuvre est humaine, elle tombera d'elle-même ; si elle est divine, elle subsistera.

On n'enregistre plus de frictions entre Laval de Québec et Laval de Montréal.

L'université canadienne-française, à Montréal, aura beaucoup à faire pour rattraper McGill. Ce n'est pas que le nouveau principal, William Peterson, puisse se comparer à William Dawson, son remarquable prédécesseur. Cet Écossais ne s'acclimate pas au Canada

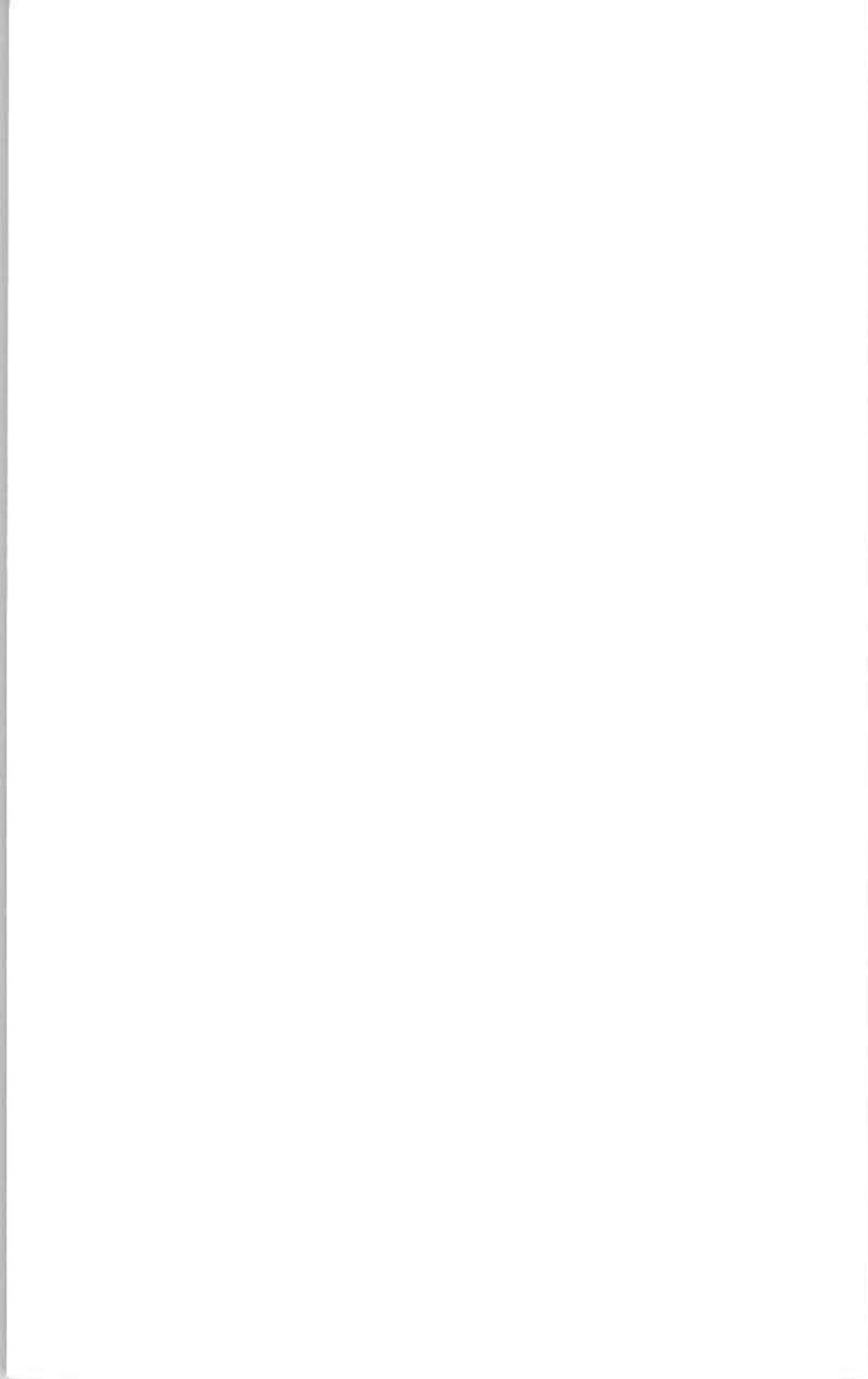
et passe toutes ses vacances en Europe. Homme de valeur, mais hautain, il se crée beaucoup d'ennemis. Son compatriote lord Strathcona, toujours munificent et d'autant plus influent, le protège. Un autre Montréalais de poids, le gros fabricant de tabac William McDonald, passe pour aussi peu sociable que William Peterson et le soutient. William McDonald a doté McGill de trois bâtiments, pour le génie civil, pour la chimie et pour la physique, pourvus de laboratoires qu'on dit les mieux outillés d'Amérique. Ce qui lui confère de l'influence à l'Université. Peterson, ainsi soutenu, brave de fréquentes levées de boucliers, et McGill, grâce à la vitesse acquise et aux dons et legs de ses bienfaiteurs, poursuit ses progrès et maintient son prestige. Un de ses professeurs, le Dr Roddick, député conservateur de la division Saint-Antoine à la Chambre des communes, est le premier médecin colonial élu président de la British Medical Association. Peterson engage à Cambridge un jeune professeur de physique, Ernest Rutherford, Néo-Zélandais de naissance, très recommandé par la grande université anglaise. Rutherford est un grand dégingandé, aux bras trop longs, aux gestes disloqués, aux manières gauches. Mais quand il parle de physique, ses yeux fascinent. Il se lève la nuit pour mettre au point ses recherches sur la radioactivité.

L'Université Laval à Montréal a fort à faire, mais la vie n'y manque pas. L'Université prête une salle à l'École littéraire de Montréal, jusqu'au jour où la Société numismatique accueille la Société littéraire au Château de Ramezay. Germain Beaulieu préside les « Soirées du Château de Ramezay », fréquentées par une vingtaine de membres. On y lit des poèmes et des récits en prose, on y donne des conférences, on y critique les livres. L'idée de créer un milieu littéraire, et à plus forte raison une école, est assez floue.

Un Français fixé à Montréal, Antoine Bailly, dessinateur à la Dominion Bridge, donne des cours de mécanique industrielle au Monument National. Antoine Bailly se découvre le goût du théâtre et fonde, sous le pseudonyme d'Antoine Godeau, une troupe régulière. Il organise le théâtre des Variétés, au-dessus d'un magasin de la rue Sainte-Catherine, près de la rue Papineau (1898). En même temps s'ouvre le théâtre Her Majesty's pour les troupes de langue anglaise. Un membre de l'Association Saint-Jean-Baptiste, Elzéar Roy, licencié en droit qui prépare le notariat, a, comme Bailly, le goût du théâtre — du beau théâtre — dans la peau. Il veut révéler la fine comédie française au public montréalais, trop entiché de drames américains. Des « Soirées de famille », inaugurées pendant l'automne de 1898 au Monument National, remportent un vif succès. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal et grand aumônier de la Société, apprend leur existence par les journaux. Il reproche au juge Loranger, président

de l'Association, par lettre : a) de ne pas l'avoir consulté ; b) d'avoir choisi le dimanche. « C'est une porte ouverte à tous les abus que les directeurs de votre Société seraient les premiers à déplorer. »³ Le jeune archevêque veut peut-être affirmer à la fois un principe et son autorité. L.-O. Loranger, Elzéar Roy et leurs amis croient accomplir une bonne œuvre en offrant une distraction saine, le dimanche soir. Ils présentent les Soirées de famille, où les acteurs soignent leur langage, comme une sorte de complément aux cours d'élocution du Monument National. Ils s'appliquent à fléchir l'archevêque et le grand aumônier. Monseigneur tient compte de la présence de J.-C. Beauchamp, avocat-procureur des Pères Franciscains, qui ne badine pas avec la morale. Elzéar Roy censure, à regret, le répertoire. Il demande aux acteurs de remplacer « maîtresse » par « fiancée », « amant » par « ami ».

3. Lettre du 13 décembre 1898. Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.



Ladysmith

LÉ PACIFIQUE-CANADIEN ouvre la gare de la place Viger pour remplacer le vieux « dépôt » Dalhousie, d'où le premier train pour Vancouver est parti en 1886 (15 août 1898). À la requête de Préfontaine, qui veut doter l'est de Montréal d'un hôtel de premier ordre, le Pacifique-Canadien fait même construire, place Viger, un très bel hôtel. Van Horne, président du Réseau, qui a des connaissances en matière d'architecture, veut une construction de cachet français. L'architecte Bruce Price, qui a édifié le Château Frontenac à Québec, s'inspire des châteaux de la Loire.

Israël Tarte a recueilli l'idée, déjà ancienne, d'un canal de la baie Georgienne, reliant les Grands Lacs au fleuve Saint-Laurent par la rivière Ottawa. Ce serait la pièce maîtresse du réseau canalisant le trafic de l'Ouest, via Montréal, par la grande route canadienne. Le Sénat ouvre une enquête sur ce projet. Les sénateurs convoquent des témoins, des experts, et leur demandent, entre autres questions :

— Quel serait l'effet de ce canal sur le commerce des villes de Montréal et de Québec ?

William Van Horne, président du Pacifique-Canadien, ne peut se réjouir d'une concurrence éventuelle. Mais il répond loyalement : « Un pareil canal devrait augmenter considérablement le commerce de Montréal et de Québec et d'autres ports canadiens. » Tous les témoins expriment la même opinion. Henry K. Wicksteed, secrétaire de la Société des Ingénieurs civils du Canada : « J'ai déjà dit que les

ports de Montréal et de Québec l'emporteraient bientôt sur New-York. » Le Comité du Sénat rédige un rapport favorable ¹.

L'économie se développe presque toute seule. Laurier, promu commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George — sir Wilfrid Laurier —, à l'occasion du jubilé de la Reine, veut établir une paix définitive avec l'épiscopat. Et le chef de file de l'épiscopat, c'est aujourd'hui Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, plus brillant que Mgr Bégin qui succède au cardinal Taschereau comme archevêque de Québec. Mgr Bruchési a déjà érigé deux nouvelles paroisses : Saint-Eusèbe et le Très-Saint-Nom-de-Jésus. Il érige encore Saint-Jean-de-Dieu et prépare l'érection de la paroisse Saint-Denis. Cet évêque actif, qui a prouvé sa fermeté quand elle paraissait nécessaire, n'en est pas moins diplomate, et partisan des « sunnay ways » chers au premier ministre du Canada.

Laurier s'accorde avec Mgr Bruchési et consulte — discrètement — M. Colin, Supérieur de Saint-Sulpice. Il intervient à chaque incident scabreux. Il y a d'abord l'incident de la Toussaint. Le Club National convoque les patriotes autour de la tombe de Mercier. Mgr Bruchési, organisant une cérémonie dans une autre partie du cimetière, prie le Club National de renoncer à cette manifestation. *La Patrie* décommande cortège et discours. Mais le mot d'ordre circule de fleurir la tombe de Mercier, individuellement ou par petits groupes ; et 25.000 personnes se rassemblent ainsi, les notables portant un crêpe à leur haut-de-forme, tandis qu'une foule moins nombreuse entoure l'archevêque. Une leçon, souligne *Le Soleil*, l'organe libéral qui succède à *L'Électeur* — après un incident religieux, justement — à Québec : « Que le jeune mais si érudit archevêque de Montréal nous permette de lui dire en toute sincérité combien il a été mal avisé. »

Or, Laurier ne veut pas s'aliéner l'un des membres de l'épiscopat le mieux disposé à son égard. Il intervient, et *Le Soleil* exprime ses regrets. Mais les membres de l'Émancipation se sont juré « d'embêter » Mgr Bruchési, et ils comptent des sympathisants à l'hôtel de ville.

Un commerçant retiré, Arthur Gagnon, devenu échevin du quartier Saint-Louis, consacre ses loisirs au service de ses concitoyens, sans esprit de lucre. Mais son désintéressement n'anime pas tous les échevins. Avec cela, on manque d'argent, et les rues, mal nettoyées,

1. Rapport du Comité spécial du Sénat sur la possibilité et les avantages qu'il y aurait de construire un canal joignant les eaux du lac Huron à celles du fleuve Saint-Laurent par la rivière Ottawa (Ottawa, 1898).

rarement arrosées, accusent cette pénurie. De la loge L'Émancipation part une suggestion.

Il n'existe pas encore, trente ans après la Confédération, d'assistance sociale proprement dite. Le budget municipal ne comporte aucune dépense pour les pauvres. Les communautés religieuses assurent la quasi-totalité des services de bienfaisance, et sont exemptées de la plupart des taxes provinciales et municipales. La liste des établissements fondés par les Sœurs de la Providence, depuis le temps de Mgr Bourget, forme d'admirables litanies de la charité, allongées d'année en année. Mais certaines fractions du public oublient les services rendus, pour s'irriter du privilège. Les propriétaires établissent une amère comparaison entre leurs modestes maisons taxées et les opulentes communautés exemptées. Les amis de L'Émancipation tablent sur ce sentiment. Le 12 octobre 1898, dans un banquet à l'hôtel Viger, le maire Préfontaine parle de supprimer — prudemment, graduellement, mais enfin de supprimer — les exemptions de taxes dont jouissent les propriétés religieuses. Une commission municipale discute le projet, au début de novembre.

Le chanoine Bruchési, au temps où il rédigeait la *Semaine religieuse* de Montréal, a publié une série d'articles contre toute mesure de ce genre². Mgr Bruchési, accompagné du grand vicaire Racicot, vient devant la Commission municipale, justifier l'exemption de taxes. Sa suppression, dit-il, ruinerait un certain nombre de nos églises, hôpitaux, asiles, collèges ou écoles. La démarche de l'archevêque, brillant improvisateur par surcroît, impressionne les édiles. Et Monseigneur reçoit le renfort de *La Patrie*, grâce à l'accord tacite en train de s'établir entre Laurier, Tarte et l'archevêque, et grâce à l'hostilité qui sépare Tarte et le groupe Préfontaine-Beausoleil, dominant à l'hôtel de ville. Préfontaine estime que le ministre des Travaux publics empiète à l'occasion sur ses attributions. Beausoleil, député de Berthier, se croit dépossédé d'un portefeuille par Tarte. Il critique la concession d'un aussi beau poste, chargé de patronage comme un arbre de fruits, à un ancien « bleu ». Il s'attire des représailles. Si le Conseil municipal ne gaspillait pas les deniers de la Ville, dit *La Patrie*, il n'éprouverait nul besoin de taxer les propriétés religieuses.

Mais les stratèges de L'Émancipation assiègent l'ami Préfontaine. Et les échevins de langue anglaise — et de religion protestante — ne céderont pas volontiers à l'archevêque catholique. Le Conseil veut alors distinguer entre les institutions charitables et les autres ; il projette aussi d'exonérer la superficie bâtie, mais de taxer les terrains entourant les églises et appartenant aux fabriques. Mgr Bruchési pro-

2. En particulier en novembre 1892.

teste, dans une lettre au maire Préfontaine, contre ces « distinctions spécieuses »³.

Un échevin de langue anglaise, Herbert B. Ames, hostile au groupe Préfontaine, propose de taxer les institutions religieuses se livrant à une occupation lucrative : ainsi les hospices recevant des pensionnaires payants, les asiles où des aveugles ou autres infirmes confectionnent des articles de vannerie.

Mgr Bruchési reste formel. Le voilà en conflit avec Préfontaine et Beausoleil, chefs libéraux. Incident doublement fâcheux, après l'affaire de la Toussaint. Laurier intervient encore suivant la méthode conciliante. Et l'exemption de taxes subsiste.

Par quoi combler le déficit ? Les grands magasins de nouveautés, fondés sur le principe des ventes innombrables, qui permettent des achats en série et par conséquent à bon compte, se développent à Montréal. Il s'en est ouvert un de plus, sur cette rue Sainte-Catherine qui accapare le commerce de détail : James Ogilvy, fermant son commerce de la rue Saint-Antoine, a construit un magasin imposant à l'angle nord-est de la rue Sainte-Catherine et de la rue de la Montagne. Les petits commerçants s'effraient. La Chambre de Commerce suggère au Conseil municipal une taxe de 2½ pour cent par rayon sur les grands magasins. La Chambre de Commerce et les grands magasins se livrent bataille devant le Comité des Bills privés, à Québec, en même temps que le Collège Loyola sollicite son « incorporation ».

Le solliciteur général Fitzpatrick a préparé le bill des Jésuites. Un membre irlandais du cabinet provincial, le Dr J.J.E. Guerin, député de Montréal, et père d'un élève du Collège, le présente. Le bill autorise le Collège à décerner des baccalauréats ès arts et ès lettres. Mgr Laflamme, recteur de Laval, proteste très haut. Les Jésuites sont toujours suspects, aux yeux de Laval, de vouloir créer un embryon d'université montréalaise. Mgr Laflamme leur écrit que la constitution *Jam dudum*, de 1889, qui s'applique au Collège Sainte-Marie, s'étend au Collège Loyola. C'est Laval, seule, qui doit décerner les diplômes. La grande querelle universitaire va-t-elle se ranimer ? Mgr Bruchési — en état d'alerte sur plusieurs fronts ! — intervient auprès des Jésuites. Il demande à Loyola de s'affilier à Laval. Un compromis intervient. Le Collège fera passer les examens, en toute indépendance, et Laval signera les diplômes.

Dans la querelle entre la Chambre de Commerce et les grands magasins, l'avocat Auguste-Réal Angers plaide pour la Chambre de

3. Lettre du 16 novembre 1898, reproduite par *La Minerve* du 19.

Commerce et l'avocat François-Joseph Bisailon pour les grands magasins. Des basochiens de moindre allure intriguent dans les coulisses. Au Conseil législatif, de Boucherville fait réduire la taxe à 1 pour cent. Puis la Chambre la supprime complètement.

Il faut pourtant de l'argent. Tout le monde se plaint de l'état des rues. Les journaux anglais surtout sont sévères : Montréal, à les entendre, est la ville la plus infecte du continent. L'échevin Ames, appuyé par l'échevin McBride,

attendu que l'état défectueux du pavage, celui des trottoirs, pourris ou brisés, et la malpropreté générale des rues, d'un bout à l'autre de la ville, constituent une menace réelle à la santé publique...

propose une taxe foncière spéciale de 0.1 pour cent (séance du 1^{er} mai 1899).

C'est une censure indirecte de l'administration que Préfontaine, Beausoleil et Rainville dominant. Beausoleil proteste : la santé publique est aussi bonne à Montréal qu'ailleurs ; d'autre part la proposition est illégale, la charte n'autorisant la levée de taxes spéciales qu'en cas d'épidémie ou d'inondation.

L'échevin Hormisdas Laporte : « Il est un fait certain, c'est que nos rues sont dans un état déplorable et que le Comité des chemins n'a pas assez d'argent pour les nettoyer. »

Beausoleil et Rainville font rejeter la proposition, et Montréal garde ses rues malpropres.

* * *

Israël Tarte, par la justesse de son coup d'œil, par l'ampleur de ses vues, par la promptitude de ses décisions, s'impose à l'admiration des hommes d'affaires. Le ministre des Travaux publics accueille tout projet sérieux d'amélioration au port de Montréal. Il charge un ingénieur à poigne, Georges Desbarats, ancien élève de notre École Polytechnique, de développer le chantier de Sorel, où 50 artisans-fonctionnaires réparent des dragues, des bouées et des remorqueurs pour le port de Montréal. Tarte sera peut-être, après John Young, l'homme à qui le port de Montréal doit le plus. À sa suggestion, les associations commerciales et la Commission du port envoient un comité d'étude visiter les ports américains pour en copier — en perfectionner si possible — les dispositifs les plus modernes. Tarte charge des ingénieurs d'étudier le projet de canal de la baie Georgienne.

Des ministres de langue anglaise goûtent peu l'ubiquité, voire l'omnipotence de ce Canadien français bégayant, parlant assez mal

l'anglais et qu'ils commencent à nommer « le Maître de l'Administration ». Aux précédentes sessions fédérales, le projet de prolongement de l'Intercolonial à Montréal par l'achat du Drummond n'a reçu qu'une solution provisoire, à cause de l'opposition du Sénat. Laurier et Tarte élaborent un nouveau projet, comportant des concessions. L'État achète toujours le Drummond, mais pour une somme réduite.

Mais on découvre un contrat supplémentaire entre l'Intercolonial et le Grand-Tronc — et toute l'affaire est remise sur le tapis. Par cette annexe au contrat principal, le gouvernement s'engage à livrer au Grand-Tronc tout le trafic prenant naissance sur l'Intercolonial, depuis Halifax ou Saint-Jean jusqu'à Saint-Lambert, et même une partie du fret océanique non consigné. Le Pacifique se voit frustré d'autant. Le Pacifique est en pleine prospérité, donc en pleine force. Il réalise un chiffre d'affaires de \$29.230.000, laissant un bénéfice net de \$12.230.000, cette année. Il possède 9.816 milles de voies et refait ou consolide ses ponts en remplaçant les premiers chevalets de bois par des structures en acier. Le noyau d'hommes résolus, audacieux, fortement trempés et étroitement unis, formés à l'école du Pacifique, caresse une ambition inavouée : le monopole. Il se heurte à deux obstacles majeurs : le Grand-Tronc dans l'Est, la haine du monopole dans l'Ouest, dépourvu de voies d'eau canalisables et d'autant plus désireux de multiplier les voies ferrées. Mais il possède des atouts. Le Pacifique-Canadien est le plus grand patron et le plus gros contribuable du Canada. Il forme bloc avec la Banque de Montréal, la *Gazette* et le *Star*. C'est presque un État dans l'État. Il compte, en la personne de lord Strathcona, un véritable et puissant ambassadeur en Grande-Bretagne. Il a conclu, dès le temps de John Macdonald, une alliance tacite avec le grand parti conservateur. Laurier, au pouvoir, a tendu la branche d'olivier. Mais ce « damned little Tarte » est en train, par le bill du Drummond, d'annexer l'Intercolonial au Grand-Tronc ! Van Horne se retire à ce moment, mais pour céder la présidence à Shaughnessy, son lieutenant le plus sûr. Van Horne, Hollandais gigantesque, est un homme d'initiative et de volonté, qu'aucun obstacle n'arrête. Shaughnessy, Irlandais catholique — fils d'un agent de police de Milwaukee — est un homme moins étoffé, portant l'impériale, plus remarquable par son esprit d'organisation. Ce n'est pas un joueur de poker, comme Van Horne, et il acceptera moins de risques. Shaughnessy ne prodigue guère les déclarations publiques, mais chaque mot est mesuré, et porte. Shaughnessy admire Laurier et Tarte et pense que le Réseau doit, plus que par le passé, éviter de s'empêtrer dans la politique. Mais il faut arrêter le bill du Drummond. Le Sénat, conduit par Mackenzie Bowell, maintient son veto.

Cette fois, Tarte entraîne le cabinet Laurier dans un conflit redoutable. D'autre part le gouvernement fédéral rend service au Pacifique en encourageant l'immigration dans l'Ouest. Donc, on adopte un compromis. Le Grand-Tronc restant lié pour 99 ans, le gouvernement peut se libérer après 6 mois de préavis. D'ici 99 ans, pense le Pacifique, les conservateurs reprendront le pouvoir et rescinderont le contrat.

Le bill du Drummond fortifie tout de même le Grand-Tronc. Il contribue de la sorte à donner à l'armature ferroviaire du pays sa forme de deux grands réseaux parallèles et rivaux.

* * *

Les libéraux ont retourné la situation des premières années de la Confédération, où leurs adversaires accaparaient les postes de commande. Au barreau de Montréal, les avocats rouges, moins nombreux mais disciplinés, assurent l'élection d'un bâtonnier libéral. Un autre avocat libéral, F.-L. Béique, est élu président de l'Association Saint-Jean-Baptiste (20 février 1899). Préfontaine, Beausoleil et Rainville dirigent la municipalité de Montréal (et Simon-Napoléon Parent celle de Québec). *La Minerve*, un moment ressuscitée, disparaît de nouveau, et définitivement, le 27 mai. *La Presse*, débarrassée de *La Minerve* et surclassant *La Patrie*, devient, de beaucoup, le plus grand journal canadien-français. La main en cornet derrière l'oreille gauche, car il est un peu sourd, et les yeux fixés sur le tirage, Trefflé Berthiaume atteint 60.000, puis 65.000 exemplaires quotidiens. Il devient une puissance. Il veut s'adjoindre un expert qui soit en même temps plus cultivé que lui. Il décide sans peine Arthur Dansereau, l'ancien « boss » des grands jours de *La Minerve*, qui dirige le service des postes à Montréal, à renoncer à ses \$4.000 de fonctionnaire pour en toucher \$6.000 comme rédacteur en chef. Traitement princier pour un journaliste. Les rouges obtiennent la direction de la poste pour Cléophas Beausoleil, dont la situation devient intenable dans un parti dominé par Tarte, et qui abandonne ses mandats d'échevin de Montréal et de député de Berthier.

Arthur Dansereau, redevenu « le boss Dansereau », est un ami d'Israël Tarte. La présence d'un homme bien disposé au gouvernail de *La Presse* paraît de première importance à Laurier. Le père Berthiaume, nommé conseiller législatif par Flynn, n'a guère de convictions politiques. *La Presse* exploite toujours la sensation, détaille le récit des scènes criminelles ; elle en remet, au besoin : « Du sang à la une », et le tirage grimpe. De temps à autre, Mgr Bruchési la réprimande pour ses « commentaires qui, inconsciemment sans dou-

te, ressemblent à des apologies... et produisent sur certains esprits une impression effroyablement délétère de hantise, de suggestion, d'obsession ». Jules Helbronner, qui reste adjoint à Dansereau, défend invariablement « le peuple ». La Ville, qui n'a pu taxer les communautés, recourt à un emprunt pour boucher son déficit. *La Presse* réclame un emprunt « au peuple », par coupures de dix dollars, accessibles aux petits épargnants. Elle ne réussit pas sur ce point. Malgré les protestations du grand journal, la Ville emprunte trois millions à la Banque de Montréal, sans soumissions publiques.

Helbronner et J.-A. Rodier, qui tient une rubrique ouvrière très complète, ont popularisé *La Presse* dans les milieux ouvriers, de plus en plus importants avec le développement industriel de Montréal. Plusieurs corps de métier, à l'exemple des cigariers, possèdent des syndicats assez bien organisés, affiliés au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, lui-même affilié au Congrès des Métiers et du Travail du Canada. D'autres s'affilient directement à la Fédération Américaine du Travail. Ils ont fondé la fête annuelle du Travail, célébrée pour la première fois en 1894. Ils critiquent les abus de l'apprentissage, réclament la journée de huit heures, préconisent diverses réformes. Ils souffrent de l'hostilité des patrons et du manque de préparation de leurs propres membres. On compte encore assez peu d'ouvriers, dans la province, aptes à traiter les questions sociales et à conduire de vastes fédérations. Mais un mouvement se dessine ; Helbronner et Rodier persuadent Berthiaume de fonder un parti ouvrier.

L'initiative vient officiellement des ouvriers eux-mêmes, mais les animateurs sont des employés de *La Presse*. J.-A. Rodier préside le congrès ouvrier tenu à Montréal en septembre 1899. Les congressistes remercient à l'envi « le grand journal qui a tant fait pour la classe ouvrière », et envisagent la fondation du troisième parti. Rodier provoque ensuite plusieurs réunions d'ouvriers en d'autres centres de la province. Libéraux et conservateurs conjuguent leur opposition. Tarte fait agir Dansereau, en sourdine. Il faut, certes, compter avec l'influence de *La Presse*, mais il n'y aura pas de parti ouvrier.

Tarte a rendu un nouveau service au parti libéral. Tarte est partout.

* * *

Arthur Gagnon saisit l'Association Saint-Jean-Baptiste d'un projet. Les Canadiens français accumulent des épargnes que d'autres utilisent. Une société de rentes viagères recevrait les cotisations de ses membres, pour en faire un capital inaliénable, augmentant d'an-

née en année. Elle grouperait ainsi les petites économies pour constituer une force nationale, pour contribuer à l'émancipation économique des Canadiens français. Elle dispenserait les institutions religieuses, scolaires et municipales de recourir aux courtiers ou aux banquiers de langue anglaise. Arthur Gagnon s'inspire d'une société française, Les Prévoyants de l'Avenir, forte de 400.000 membres et riche d'un capital impressionnant, après 20 ans d'existence.

F.-L. Béique met le projet au point. L'Association Saint-Jean-Baptiste fonde la Caisse Nationale d'Économie, société de rentes viagères fonctionnant suivant des principes économiques, mais dans un esprit de prévoyance sociale. Mgr Bruchési, consulté cette fois, approuve cette fondation, par lettre. Béique, élu président de l'Association, fait adopter les règlements à la séance du 31 mars 1899. Le Bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste administre la Caisse Nationale d'Économie.

Israël Tarte s'inscrit parmi les sociétaires, avec F.-L. Béique, Lomer Gouin, Rodolphe Lemieux, Raoul Dandurand... Arthur Gagnon gère la Caisse en homme qui veut en faire l'œuvre de sa vie. La Caisse d'Économie compte déjà 785 membres actifs le 6 octobre 1899. Lors de sa première assemblée générale, en janvier 1900, elle en dénombre 2.127 ; elle achète des obligations de la Ville de Montréal ; elle sera en mesure de prêter \$18.000 à la fabrique de la Présentation de la Sainte-Vierge au mois de mai.

* * *

Les incidents de la guerre du Transvaal éclipsent tout et menacent de reproduire le tourbillon de l'affaire Riel. L'Angleterre, essuyant des échecs, souhaite le concours de ses Dominions. Les Anglo-Canadiens brûlent de servir l'Empire. Lord Strathcona offre de lever un escadron de cavalerie dans les plaines de l'Ouset canadien. Hugh Graham, impérialiste sincère et qui envie les lauriers de Donald Smith devenu lord Strathcona, offre de garantir une pension aux familles des soldats Canadiens tués ou blessés au Transvaal. Les Canadiens français admirent le petit peuple boer, qui défend son indépendance avec héroïsme. Sir Wilfrid Laurier, premier ministre, prend une position intermédiaire, avec concession majeure à l'opinion anglaise. Henri Bourassa, député de Labelle, démissionne en signe de protestation et se fait réélire sans peine — sans adversaire — pour prouver que le peuple, au moins dans son comté, l'approuve.

La Minerve disparue et *La Presse* équivoque, les conservateurs sentent le besoin d'un organe de langue française à Montréal, dans une période aussi épineuse. Hugh Graham, propriétaire du *Star*,

rival de Berthiaume et de Tarte, favorise la naissance d'un organe qui, en divisant la clientèle de langue française, affaiblira *La Presse* et *La Patrie*. Il imprime *Le Journal* et prête des locaux. Mais Louis Beaubien et surtout la famille Forget fournissent les fonds — l'essentiel. Le financier Louis-Joseph Forget et son neveu Rodolphe, l'un calme et l'autre exubérant, mais tous deux entreprenants, avantagés encore par des mariages profitables, détiennent de gros intérêts dans la Compagnie du Richelieu, la Compagnie des Tramways de Montréal, la Compagnie du Gaz de Montréal, et mainte autre. Plus spéculateurs que fondateurs, ils projettent l'acquisition de la Royal Electric pour former un trust de l'électricité, du gaz et des transports en commun dans la ville de Montréal. Souscripteurs des caisses politiques, les Forget rappellent, par plus d'un côté, la manière et la carrière de Sénécal. L'oncle est conservateur ; le neveu passe pour libéral ; tous deux s'accordent avec Préfontaine et plus encore avec l'échevin-député Rainville ; et cependant ils n'ont pas rompu leurs relations avec Tarte. En fondant un journal ils entendent servir, à l'occasion, leurs intérêts. Le nouvel organe conservateur publie son premier numéro le 16 décembre 1899.

* * *

Mgr Bruchési a créé la paroisse Saint-Clément et la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Le Conseil municipal décide la démolition du marché Sainte-Anne, dont l'emplacement deviendra la place d'Youville. Montréal s'agrandit et s'embellit toujours — si elle ne se nettoie pas autant qu'il conviendrait. L'agent d'immeubles Ucal-Henri Dandurand, premier Montréalais à vendre des terrains à tempérament, et qui adopte les procédés américains de publicité, achète à Boston la première automobile qui paraît à Montréal. Une voiture découverte, haute sur pattes, sans phare, ni klaxon, ni pare-brise. Le fabricant, prudent, a prévu le moyen d'atteler un cheval. Le maire Préfontaine, prenant son courage à deux mains, accepte de faire la première randonnée, rue Sherbrooke, aux côtés du propriétaire (novembre 1899).

Le Conseil a confié un travail de refonte à une commission comprenant Préfontaine lui-même et 7 échevins. Cette Commission a préparé une charte divisant Montréal en 17 quartiers au lieu de 12 : Est, Centre, Ouest, Sainte-Anne, Saint-Antoine-Sud, Saint-Antoine-Ouest, Saint-Antoine-Est, Saint-Laurent, Saint-Louis, Saint-Jacques-Sud, Saint-Jacques-Nord, Sainte-Marie-Ouest, Sainte-Marie-Est, Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Gabriel et Saint-Denis. Cette division respecte la personnalité des 4 villages annexés. Préfontaine, qui escompte une réélection et entend être « le boss », fait élargir les

pouvoirs du maire, qui contrôlera tous les services et tous les fonctionnaires. La Législature adopte ces amendements à la charte (10 mars 1899). La « Corporation » est très autonome, mais le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire le gouvernement provincial, peut désavouer tout règlement dans les trois mois de sa publication dans la *Gazette Officielle*. Le maire, chef authentique de l'administration, doit posséder en ville des immeubles évalués au moins à \$10.000.

Préfontaine se représente aux élections municipales de 1900. Son adversaire William Doran, Irlandais catholique, est un candidat de faible relief.

Les réformateurs, débarrassés de Beausoleil, veulent renforcer leur clan au Conseil municipal. Herbert Brown Ames, échevin de la division Saint-Antoine depuis les dernières élections, prend figure, comme naguère George Washington Stephens, de chien de garde au Conseil. C'est un marchand de chaussures en gros, président de l'Y.M.C.A. et membre du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Secrétaire de l'Association du bon Gouvernement (Good Government Association), qu'il a fondée. Il est appuyé au Conseil par un homme d'affaires canadien-français, Hormisdas Laporte, et par un homme d'affaires anglo-protestant, James McBride, échevin de la division Ouest. McBride est un gros importateur de fruits. La firme Vipond, McBride and Company possède des plantations aux Antilles et même une flotte spécialisée. Un autre gros homme d'affaires, Henry Archer Ekers, siège au Conseil municipal. Mais il est très absorbé cette année par la fusion, qu'il provoque, de la brasserie héritée de son père avec la Canadien Breweries Limited, dont il devient le président. Laporte, Ames, Ekers et McBride sont sûrs de leur réélection. Les réformateurs comptent les renforcer par Frank Hart, négociant de fruits en gros comme McBride, mais catholique, qui sera le colistier d'Ames dans la division Saint-Antoine, et surtout par Charles Francis Smith, président sortant de charge du Board of Trade. Le mouvement réformiste est un mouvement d'hommes d'affaires, de commerçants qui veulent un « bon gouvernement » pour éviter les lourdes taxes. Charles Francis Smith, conservateur modéré, a fait campagne contre la Réciprocité sans y mettre de fanatisme. Il fera son apprentissage municipal comme conseiller, et aux élections suivantes on le poussera vers la mairie, que Préfontaine s'accroche ou non. Le monde du commerce arrachera ainsi le gouvernement municipal aux politiciens. Mais Charles Francis Smith est catholique, comme son ami Shaughnessy, fidèle paroissien de Saint-Patrice et membre du Conseil des Chevaliers de Colomb. Mgr Fabre l'estimait. Mgr Bruchési le consulte sur les affaires temporelles de l'Église. Plus d'un notable croit l'élection d'un catholique

impossible dans la division Ouest, surtout en ce moment-ci, contre le colonel Stevenson, soutenu par les cercles militaires et sociaux. Une autre objection vient de Smith lui-même, qui ne se sent pas la tripe politique et ne tient pas à s'égarer dans le guêpier municipal. Cependant Shaughnessy, Frank Hart et d'autres insistent. Le commerce montréalais s'est mis en tête que Charles Francis Smith est l'homme nécessaire. Le fabricant de chaussures cède, et entre en campagne, comme un chien qu'on fouette.

Préfontaine est réélu maire par 6.217 voix contre 3.025. Charles Francis Smith et Frank J. Hart renforcent Laporte, Ames, Ekers et McBride au Conseil. Calixte Lebeuf défait Rainville, ce qui substitue un *rouge* rigoriste à un *rouge* de la « clique ». Charles Francis Smith siège au Comité de finance, qui est le comité-clef. Mais ceux qui ont compté sur cet honorable commerçant pour tout bouleverser se sont trompés d'homme. Smith ne saurait manœuvrer Préfontaine et ne fera pas de révolution à l'hôtel de ville. Montréal garde ses rues sales, ce qui n'est pas encourageant pour les municipalités de Verdun, de Saint-Henri, de Sainte-Cunégonde, de Westmount, d'Outremont, de Delorimier et de Maisonneuve, auxquelles le Comité d'annexion lance une nouvelle invitation (11 juin 1900).

* * *

La lointaine expédition du Transvaal fera traverser au maire Préfontaine et à la ville de Montréal des heures orageuses.

La jeunesse entre en effervescence. Deux étudiants, Paul de Martigny et Louvigny de Montigny, commandités par le marchand de charbon Alexandre Duclos, lancent un hebdomadaire de petit format, *Les Débats*, où l'on fronde un peu tous les pouvoirs, mais où l'anglophobie fournit la note dominante. Paul de Martigny a déjà comploté, avec le fils d'Honoré Mercier, le dynamitage de la statue de Nelson. Les étudiants s'arrachent *Les Débats*, où les nouvelles fâcheuses pour l'Angleterre reçoivent une abondante publicité. Le poète Fréchette, 20 ou 30 ans plus tôt, eût collaboré aux *Débats*; avec l'âge, la notoriété, une situation stable — ses amis l'ont nommé greffier du Conseil législatif — et l'amitié des grands, Fréchette tourne au pontife. Il recommande, dans *La Presse*, de servir le drapeau britannique « sous lequel nous vivons ». Les jeunes rédacteurs des *Débats* le criblent d'épigrammes.

Le *Star*, de l'autre côté, mène une véritable campagne franco-phobe. Les étudiants de McGill s'échauffent.

Le 1^{er} mars 1900, on vient d'apprendre la première nouvelle véritablement bonne pour l'Angleterre : la délivrance de la garnison de

Ladysmith, assiégée par les Boers depuis trois mois. Les étudiants de McGill improvisent une bruyante parade, et d'autres Anglais se joignent à eux. Leur manifestation anglaise se transforme vite en manifestation antifranaise. Ils arrachent les bulletins des journaux français, *La Patrie* et *Le Journal*. Ils enjoignent au personnel de *La Patrie* de hisser le drapeau anglais : « Put up your flag ! » Les fils de Tarte bravent la menace et ne hissent le drapeau qu'à leur heure. La foule se dirige ensuite vers *La Presse*. Une poignée de rédacteurs, typographes et agents de police défend l'entrée ; une première bagarre éclate. Scènes analogues à l'hôtel de ville. Le maire Préfontaine affecte de croire à une démarche cordiale ; il accorde demi-congé aux fonctionnaires municipaux. Puis au Palais de Justice. Enfin les manifestants, arrêtant et déraillant des tramways au passage, vont à l'Université Laval, qu'ils envahissent au grand dommage des vitres et des meubles. Comme aux endroits précédents, ils hissent le drapeau anglais sur l'édifice.

À Laval se trouvent une douzaine d'étudiants, avec le Dr Rottot. Un des étudiants s'avance seul, coupe la corde, et le drapeau choit. Les manifestants furieux parcourent l'Université en hurlant et brisant les pupitres. Inutile de dire si la race française est insultée, vouée à l'exécration.

La Presse de l'après-midi rend compte des incidents sous ce titre : « La guerre à Montréal », et ce sous-titre : « Les étudiants de McGill préfèrent se battre au Canada plutôt que d'aller défendre le drapeau britannique en Afrique. » *Le Herald* réproouve également ces premières manifestations. Depuis sa fondation déjà ancienne, le *Herald* se distingue plutôt par sa francophobie. Mais son nouveau président Robert Mackay, personnellement dévoué à Laurier qui l'a nommé président de la Commission du port, se rattache à la tradition des Écossais libéraux sympathiques aux Canadiens français, qui remonte aux « Bourgeois » de la Compagnie du Nord-Ouest et aux premiers importateurs. Et le président de la Commission du port aspire au Sénat, poste d'observation et d'influence de premier ordre pour un homme d'affaires.

Mais les étudiants de Laval décident une contre-manifestation pour l'après-midi même. Ils se rendent à l'immeuble de *La Presse*, où flotte un drapeau anglais dont ils réclament la disparition. Or, ce n'est pas *La Presse* qui arbore ce drapeau, mais une firme de commerce anglaise, à qui elle loue des bureaux. Des fenêtres, les employés de cette firme narguent les étudiants. Ceux-ci grimpent l'escalier quatre à quatre, enfoncent la porte, escamotent l'emblème britannique.

Mis au courant, les étudiants de McGill reprennent l'offensive, le soir. Leur troupe, munie de gourdins, de barres de fer et de pleins sacs de pommes de terre gelées en guise de projectiles, se dirige sur Laval, pour saccager l'Université française et défenestrer ses occupants. À Laval, quelques agents de police renforcent les étudiants. Il fait très froid ; une tempête de neige presque sans précédent se prépare pour la nuit. Les défenseurs braquent les boyaux à incendie ; des trombes d'eau glacée s'abattent sur les assaillants. La troupe des « McGill » retraite en désordre. Des « Laval » cachés dans l'ombre des ruelles et quelques « Pieds Noirs » accourus du Coteau-Saint-Louis se précipitent et transforment la retraite en déroute. Les hôpitaux pansent les blessés ; et l'on ramasse dans les rues force cannes, chapeaux et bonnets de fourrure. Toute la nuit, des étudiants de Laval montent la garde ; la tempête de neige s'est enfin déclarée, abondante et violente au point de couper l'électricité, d'arrêter les tramways, de bloquer des trains entre Montréal et Québec.

Le 2 mars, dans la ville enneigée, tout le monde commente les événements de la veille. La responsabilité remonte, sans aucun doute, aux élèves de McGill. L'opinion canadienne-française est indignée. Le maire Préfontaine ordonne à la police de réprimer toute nouvelle tentative. Cependant le doyen Watson, de la Faculté de Droit de McGill, vient exprimer ses regrets au juge Mathieu, de la Faculté de Droit de Laval. Les professeurs des deux facultés échangent l'engagement de ramener le calme.

La *Gazette* réduit l'incident à la mesure d'une farce un peu osée. Le *Star* lui trouve un sens utile : « Les étudiants de McGill donnent une démonstration de leur loyalisme. » *La Patrie*, relevant cette interprétation singulière, attribue au *Star*, à sa longue et insidieuse campagne francophobe les « assauts de sauvages » auxquels s'est livrée « une tourbe, avinée sans doute ». Une animosité corsée sépare le journal anglais et le journal français, le *Star* et *La Patrie*, Hugh Graham et Israël Tarte. Ces deux hommes intelligents, ourdisseurs, nourrissent une commune passion : la trépidation des presses, l'odeur des morasses, la fièvre du « scoop », en un mot le journalisme. Secrètement attirés l'un vers l'autre, ils s'admirent et se détestent. *La Patrie* avertit le *Star*, les étudiants de McGill et leurs amis, que les Canadiens français, en majorité à Montréal, imposeront au besoin par la force le respect de leur personne et de leurs propriétés.

Tandis qu'on imprime l'article de *La Patrie*, dans l'après-midi du 2 mars, les étudiants de Laval, suivis par une foule enthousiaste, défilent dans les rues de la ville avec des drapeaux tricolores. De rares incidents se reproduisent. Au carré Victoria, un contre-mani-

festant anglais est blessé. À leur retour, les étudiants trouvent à l'Université Mgr Bruchési et les professeurs, entourant le principal Peterson, de McGill, venu à la prière de l'archevêque. Peterson parle aux étudiants canadiens-français, les félicite de l'habileté victorieuse avec laquelle ils ont défendu leur propriété et souhaite le rétablissement de la bonne entente. Mgr Bruchési demande aussi la paix. On lit une lettre d'excuses signée par des professeurs et fonctionnaires de McGill. Les étudiants promettent la paix à Monseigneur et poussent des hurrahs en l'honneur de Peterson. De toute la province, de Québec à Hull, les félicitations affluent à Montréal.

L'affaire en serait-elle restée là, comme l'affirment les tories, sans l'article « incendiaire » de *La Patrie*? Rien n'est moins sûr. Toujours est-il que le soir, des groupes où les étudiants ne figurent pas forment un nouveau défilé avec le drapeau tricolore. Ils s'emparent du drapeau britannique flottant sur l'édifice du *Star*; au carré Victoria, un inconnu lacère ce drapeau et le foule aux pieds. Au retour, la foule chante *La Marseillaise* devant la statue de Chénier.

À ce moment les derniers groupes de manifestants, en train de se disperser, sont attaqués par des étudiants de McGill. Tapage infernal, coups de revolver et coups de couteau; des voitures d'ambulance viennent chercher les blessés.

Le télégraphe transmet les nouvelles plus ou moins déformées, les rumeurs plus ou moins tendancieuses. Tarte craint que les interventions pacifiques de Mgr Bruchési ne prennent un caractère humiliant. On prête à l'archevêque de Montréal l'intention de publier un mandement. Tarte lui écrit d'Ottawa: « C'est l'heure pour nous de faire preuve de virilité et de démontrer que nous ressentons l'outrage qui nous a été fait... »⁴

Mgr Bruchési répond par télégramme :

« Dépêche absolument fausse. Merci de votre lettre. Mais ne craignez rien. »

Tarte est un homme de caractère, et un indépendant. Laurier accomplit, presque en même temps, une démarche presque contraire auprès de l'archevêque de Montréal. Il lui télégraphie :

13 mars 1900

Permettez-moi de vous suggérer que les autorités de Laval fassent des excuses pour les actes de violence commis... On dit ici que les

4. Cette lettre et les dépêches citées, aux Archives de l'Archevêché de Montréal.

étudiants ont abattu le drapeau britannique. Si c'est vrai, c'est une raison de plus pour agir promptement.

Mgr Bruchési met au point. Il retient les étudiants de Laval, certes, mais sans leur imputer la responsabilité des troubles et sans leur conseiller d'excuses.

Le samedi 3 et le dimanche 4, des attroupements belliqueux se forment encore. Mgr Bruchési et le principal Peterson calment les étudiants. Les « Laval » refusent le renfort offert par les étudiants de Québec ; les « McGill » refusent le renfort offert par les étudiants de Kingston et de Toronto. Calixte Lebeuf, qui préside le Comité de police au Conseil municipal, se multiplie pour imposer l'ordre à tous, anglais ou français.

Les émeutes cessent, mais le retentissement dans les cœurs durera. Ces échauffourées, loin de paraître un chahut d'étudiants qui aurait mal tourné, paraissent l'explosion d'une haine latente. *La Presse* annonce que le mouvement ouvrier, outré « par les provocations dont les Canadiens français ont été victimes ces jours-ci », entre en campagne contre l'envoi des contingents. L'indignation des journaux de Toronto, du *Citizen* d'Ottawa et du *Star* de Montréal n'est pas moins vive, mais dans le sens contraire. Ces journaux ne voient, au cours des 3 ou 4 dernières journées, qu'un seul incident dramatique, ignominieux, impardonnable : la profanation du drapeau anglais sur la place Victoria.

Les incidents montréalais retentissent au Parlement fédéral où Tarte tient tête, et prend même l'offensive, en accusant le *Star* d'avoir tout préparé, d'avoir fourni les drapeaux hissés sur divers édifices. Frederick DeBartzch Monk, député de Jacques-Cartier et l'un des professeurs les plus respectés et les plus aimés de Laval, défend son université, ses étudiants.

Presque toute la discussion, à la Chambre des communes, est empreinte d'animosité. Le *Star* ne désarme pas, et *La Presse* demande : « Notre confrère tient-il absolument à perpétuer la discorde et les dissensions civiles ? » Car, en dehors de ces passes d'armes, les hommes chargés de responsabilités, conciliateurs par tempérament ou par devoir, le premier ministre Laurier, le maire Préfontaine, l'archevêque Bruchési, le principal Peterson s'efforcent de maintenir la paix. Mgr Bruchési se tient à égale distance de la fierté conseillée par Tarte et des excuses un moment souhaitées par Laurier. Préfontaine suggère d'unir fraternellement les étudiants des deux universités dans le défilé organisé pour le départ du Strathcona's Horse — le beau régiment de cavalerie levé à ses frais par lord Strathcona, toujours haut

commissaire à Londres. Les étudiants de McGill adoptent l'idée et transmettent l'invitation aux étudiants de Laval. À titre de professeur, Monk conseille d'accepter. Il agit d'accord avec Laurier, auquel il écrit : « Je sais combien il serait important que l'Université Laval ne reste pas en arrière dans l'affaire de lundi. »⁵

C'est aux coups de main, aux embuscades, en un mot à la guérilla que les Boers excellent et tiennent les réguliers britanniques en échec. Lord Strathcona a fait lever au Manitoba, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest des lascars qui s'adapteront à cette guerre : ils doivent être célibataires, cavaliers intrépides et tireurs d'élite. Il en a confié le commandement au colonel Samuel Benfield Steele, de la police montée du Nord-Ouest, qui a conduit une troupe d'éclaireurs pendant la rébellion de Riel et poursuivi Gros-Ours en fuite. Strathcona ordonne de ne pas lésiner sur la dépense, pour assurer le confort des hommes et l'efficacité de la troupe. Le régiment compte, au départ, 28 officiers et 512 hommes, tous montés, avec un lasso accroché à la selle, ce qui ajoute à leur cachet.

Le Strathcona's Horse défile le 12 mars, par un beau temps froid. Les hommes et les chevaux sont superbes. Il y a du monde, des acclamations. Les étudiants de Laval ont décliné l'invitation de McGill, mais réglé une petite mise en scène. Ils se sont massés sur le péristyle de l'Université, décorée de faisceaux de drapeaux. Selon une convention conclue la veille, un « Laval » à la voix de stentor demande, au passage des « McGill » : « What is the matter with Laval ? » Et les McGill de répondre : « She is all right, you bet ! » Aucune note discordante ne s'élève. Au banquet de l'hôtel Windsor, le maire Préfontaine dit aux soldats : « Personne ne vous souhaite plus sincèrement un complet triomphe dans votre campagne que les Canadiens français de Montréal. La Reine et le drapeau pour lesquels vous allez combattre sont aussi notre reine et notre drapeau... »

Ces événements laisseront des traces dans les esprits. Les « loyalistes » prennent Tarte et Bourassa en aversion définitive. Le *Star*, comme les journaux ontariens, mène à toutes brides la campagne impérialiste. Après des défaites humiliantes, les Anglais finissent par prendre le dessus, au Transvaal, à grand renfort d'hommes et de matériel. Les cavaliers du Strathcona's Horse, collés à leur selle, remplissent à merveille les missions de patrouille, de reconnaissance et de raid qui leur sont confiées. Ils razzient au lasso les troupeaux du ravitaillement ennemi. Ces exploits leur valent, l'exotisme aidant, une belle renommée en Angleterre, et les Anglais n'imaginent

5. Lettre de F. D. Monk à Laurier du 10 mars 1900. Aux Archives publiques du Canada. Laurier papers, dossier 2682.

plus les Canadiens que sous les traits des cavaliers de Strathcona. Mais hors des pays britanniques, la résistance des Boers force l'admiration, la sympathie. *La Presse* exprime cette admiration, cette sympathie. Le grand journal montréalais étale les plaintes de soldats canadiens contre la rigueur de leurs officiers anglais. Il publie un ample compte rendu de la conférence pro-boer prononcée à Washington par un fonctionnaire américain rentrant du Transvaal. *La Presse* encadre le texte d'une accusation de cruauté portée par le conférencier contre l'armée anglaise. *La Presse*, qui reproche au *Star* de jeter de l'huile sur le feu, n'en donne-t-elle pas l'exemple ? Le premier ministre, le maire et l'archevêque sont encore inquiets. Cependant on apprend, à la fin de mai, l'entrée des troupes anglaises à Pretoria. On pavise les édifices, les tramways, tout ce qui dépend des grandes administrations publiques ou privées. Préfontaine envoie un message de félicitations aux autorités impériales, au nom des citoyens de Montréal. La guerre est virtuellement gagnée pour l'Angleterre. Il était temps. Montréal a côtoyé une guerre de races. Mgr Bruchési et le maire Préfontaine déconseillent encore les grandes manifestations publiques. La fête de la Saint-Jean-Baptiste se réduira, cette année, à une messe solennelle, célébrée à l'église Notre-Dame.

La Montreal Light, Heat and Power

FÉLIX-GABRIEL MARCHAND, premier ministre de la province de Québec, meurt le 25 septembre 1900. Il souhaitait F.-L. Béique pour son successeur, et pensait le léguer à ses électeurs de Saint-Jean. Béique règle le procès intenté par H.-A.-A. Brault à l'Association Saint-Jean-Baptiste d'une manière si satisfaisante que la Société lui vote des remerciements et un cachet de \$500. Béique accepte les remerciements et refuse le cachet. Laurier apprécie la sagesse de ce grand avocat, grand administrateur, grand homme de bien. Mais le patronage ! Mais la cuisine politique ! Laurier fait choisir Simon-Napoléon Parent, maire de Québec, moins désintéressé peut-être, mais qui saura mieux réserver les emplois, les contrats, les subsides aux « amis du parti », et de préférence à ceux « qui n'ont jamais flanché », à ceux « qui ne se ménagent pas en temps d'élection ».

Ce sont des élections fédérales qui se préparent.

Le ministre des Travaux publics pourrait se représenter à coup sûr dans sa division d'Iberville, car il a tenu ses promesses de 1896. Il a construit des quais, qui facilitent l'exportation du foin aux États-Unis. Les dollars rentrent, et les fermiers ne répudieront pas le ministre qui les enrichit. Mais la réussite est bien locale, le théâtre est bien obscur. Israël Tarte a rendu les mêmes services à Montréal, et sur une autre échelle ! Israël Tarte, ministre des Travaux publics, et Robert MacKay, président de la Commission du port, ont fait exhausser des quais, trop souvent submergés en hiver, creuser et élargir le chenal, surtout aux courbes et aux passages dangereux. La fré-

quence des accidents s'en trouve réduite. Le chantier de Sorel construit les plus puissantes dragues hydrauliques du continent, et aussi des bouées à acétylène selon un procédé tout nouveau. Tarte convoque de temps à autre les hommes d'affaires pour leur exposer le plan grâce auquel, en quelques années, Montréal supplantera Portland et même New-York¹. Tarte est ainsi candidat à Montréal, dans la division Sainte-Marie. Robert Mackay, qui est aussi président et commanditaire du *Herald*, vice-président de la Bell Telephone et administrateur de nombreuses compagnies, s'offre une seconde fois, sans grand espoir, aux industriels résolument protectionnistes de la division Saint-Antoine. Le maire Préfontaine est candidat dans la division Maisonneuve. Tarte et Préfontaine, frères ennemis, s'engagent à collaborer pour porter Montréal au rang des plus grands ports du monde.

Tarte lance une brochure de 38 pages, accumulant les citations d'articles hostiles aux Canadiens français dans les journaux toriens d'Ontario ; il n'a que l'embarras du choix. Les volontaires de la guerre du Transvaal rentrent dans cette fièvre. La Ville de Montréal leur offre un banquet.

La province de Québec assure la victoire de Laurier : 57 libéraux contre 8 conservateurs (7 novembre 1900). La moitié des rescapés représentent des comtés de forte population anglaise. Montréal n'élit qu'un seul d'entre eux, le Dr Roddick, qui conserve la division Saint-Antoine. Ou deux, si l'on compte F. D. Monk dans le comté de Jacques-Cartier. *La Presse*, considérant le résultat comme un hommage personnel à Laurier, exprime d'hypocrites regrets devant l'effondrement du parti conservateur.

* * *

Le recensement de 1901 attribue 267.750 habitants à Montréal, mais il convient d'y ajouter les 21.000 de Saint-Henri, les 11.000 de Saint-Louis du Mile-End, les 8.500 de Westmount (simple bourg de 3.000 âmes en 1891), voire les 5.500 de Lachine. Mgr Bruchési érigea cette année la paroisse Saint-Léon pour les catholiques de Westmount et la paroisse Saint-Elzéar dans l'île Jésus.

Trois cent mille âmes : 75.000 foyers, en chiffres ronds. Des Français et des Anglais, qui se sont heurtés après Ladysmith, mais

1. Le détail des travaux accomplis et le plan de Tarte sont exposés dans les rapports du ministère fédéral des Travaux publics à partir de 1898. (Documents sessionnels des années correspondantes.) On y voit, d'année en année, se préciser le plan, grandiose et pratique, de Tarte.

aussi des métèques, en partie groupés par corps de métiers : cireurs de bottes italiens, restaurateurs grecs, blanchisseurs chinois, fripiers juifs. Les nègres, d'abord blanchisseurs ambulants de murs et de plafonds, préfèrent aujourd'hui des emplois plus réguliers au service des réseaux de chemins de fer. Il se publie des guides pour les touristes, où Montréal s'affirme « à bien des égards, la reine des cités du nord de l'Amérique ». Ne possède-t-elle pas « le plus grand fleuve du monde, la plus grande merveille industrielle du monde (le pont Victoria), le quartier général du plus grand chemin de fer de la terre, la banque la plus solide de l'univers, l'institution la plus riche du continent (le Séminaire de Saint-Sulpice) ?... » Montréal est bien une ville d'Amérique !

La Banque de Montréal prétend au titre de « banque la plus solide de l'univers ». La Merchants' Bank of Halifax, qui possède des succursales dans tout le Canada et même aux Antilles, devient la Royal Bank of Canada et transporte son siège social à Montréal (2 janvier 1901). Le Pacifique-Canadien ajoute une aile de 4 étages, appelée Osborne, à sa gare Windsor. Le Grand-Tronc se sent fortifié par la transaction du Drummond, si imparfaite soit-elle. Il construit un vaste édifice pour loger ses bureaux, rue McGill. La Ville donne le terrain, en considération du travail fourni à l'industrie locale et de la plus-value procurée aux terrains voisins. On parle de temps à autre de construire un pont entre Montréal et Longueuil. En attendant, le Grand-Tronc possède le seul pont d'entrée à Montréal. Il l'élargit et le transforme. L'ancien pont tubulaire que le prince de Galles a inauguré il y a 40 ans, sorte de long tunnel de 16 pieds de largeur, devient un pont ouvert, beaucoup plus haut, de 65 pieds de largeur, avec deux voies pour les voitures et deux pour les piétons. Le pont Victoria reste ainsi « la plus grande merveille industrielle du siècle ». Il ne se passe pas d'année sans que Montréal s'enrichisse de quelque imposante construction.

Des hommes d'affaires montréalais dominent les entreprises d'envergure nationale. William Ogilvie meurt en 1900, mais William Thompson, directeur général, acquiert avec quelques associés le contrôle des minoteries, qui continuent de prospérer. James Ross, qui a construit la section des Rocheuses du Pacifique-Canadien et formé la Montreal Street Railway, a fondé, acheté ou réorganisé des compagnies de tramways à Toronto, à Winnipeg, à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick et même en Angleterre, et même à la Jamaïque. Il est un des administrateurs de la Banque de Montréal depuis 1899. Il devient le principal actionnaire de la Dominion Coal Company, qui exploite des mines de charbon au Cap-Breton, et le vice-président de la Dominion Iron and Steel Company, que la Dominion Coal fournit

en charbon. Il renonce à sa participation dans plusieurs entreprises pour consacrer plus de temps à ces deux compagnies.

L.-J. Forget est l'ami intime de James Ross et son associé dans la plupart des entreprises — la Dominion Coal et la Dominion Iron and Steel, entre autres. Forget, par l'intermédiaire de Ross, s'est lié avec Herbert Holt, que Ross avait engagé comme ingénieur en chef lors de la construction du Pacifique-Canadien. Forget et Holt, de tempéraments presque semblables, se coudoient dans plusieurs conseils d'administration.

Le sénateur Forget est un gros homme calme, aux fortes lèvres, à la voix basse, à l'élocution lente ; des lunettes épaisses complètent le personnage. Il a le goût, non pas des fondations, mais des fusions, des amalgames, des « mergers », avec division des actions, « mouillage » et gros bénéfices. Dès qu'il préside une compagnie, elle est à lui. Il scrute les dossiers, prépare minutieusement les assemblées du conseil d'administration. La séance ouverte, il conduit les délibérations sans en avoir l'air, et en anglais mieux qu'en français, au point voulu. Il est secondé et quelquefois embarrassé par son neveu Rodolphe, maigre et jaune à cette époque, intelligent, hâbleur et généreux.

Le sénateur Forget préside ainsi, outre le Bureau des gouverneurs de l'Université Laval à Montréal, trois fameuses compagnies, la Montreal Street Railway, la Compagnie du Richelieu et la Dominion Cotton Mills, qui est elle-même un « merger » de filatures. Il projette un beau coup de filet : le « merger » de la Compagnie des tramways avec la Compagnie du gaz, dominée par Herbert Holt, et la Compagnie d'électricité, dominée par F.-L. Béique. En absorbant ensuite des compagnies moins fortes, on arrivera au trust des transports en commun, du gaz et de l'électricité dans la ville de Montréal. La Montreal Street Railway acquiert le contrôle de la Park and Island Railway Company, qui dessert les banlieues.

À la Royal Electric, les principaux actionnaires, avec Béique, sont Herbert Holt, l'échevin-député Rainville et Narcisse Pérodeau, président de la Chambre des notaires, nommé conseiller législatif après la victoire libérale de 1897. Rainville et Pérodeau se laissent approcher. Herbert Holt est sur le point de céder aussi. Béique sent sa domination compromise ; mais il la vendra chèrement. Il décide Holt : tous deux font procéder à une augmentation de capital, achètent presque toutes les nouvelles actions, et ne cèdent le contrôle qu'au prix fort. Béique sort de l'affaire. Holt, au contraire, accepte l'amalgame de la Montreal Gas Company et de la Royal Electric Company. Sans s'en douter, il assure définitivement sa fortune. La Montreal Light, Heat and Power ainsi formée obtiendra sans peine,

grâce à l'ami Rainville, toutes les concessions voulues à l'hôtel de ville et à la Législature provinciale.

C'est une affaire formidable, une affaire de 17 millions de dollars. La constitution d'un monopole, qui assimile L.-J. Forget aux géants anglais — ou écossais — de la finance. Mais les Forget ont compté sans le « parti de la réforme », le parti du « bon gouvernement ». Le « triumvirat » Préfontaine, Beausoleil et Rainville perd un appui en la personne de Gouin, qui renonce à l'échevinage en entrant dans le cabinet provincial. Beausoleil s'élimine de lui-même en succédant à Dansereau à la direction de la poste, et Rainville est battu par Lebeuf aux élections municipales. Il ne sera donc plus question du triumvirat. Mais la charte de la Montreal Light, Heat and Power n'est pas en danger. Gouin et Rainville la défendront, le cas échéant, au Conseil des ministres et à l'Assemblée législative.

Les conservateurs subissent, aux élections provinciales du 7 décembre 1900, une défaite encore plus complète qu'au fédéral. L'entrepreneur James Cochrane — le grand asphaltéur de nos rues —, défait par Donald Smith aux élections fédérales de 1891, défait le trésorier provincial Albert William Atwater dans la division no 4, qui correspond au quartier Saint-Laurent. Le district de Montréal n'élit qu'un seul « bleu », Évariste Leblanc, qui conserve le comté de Laval, constitué par l'île Jésus. Un Montréalais, Lomer Gouin, ministre des Travaux publics, apparaît comme l'un des hommes forts du cabinet Parent. Il croit aux vertus du régime capitaliste, admire et envie les grandes réussites financières. La présidence de la Chambre, qui alterne, à Ottawa, entre un Anglais et un Français, alterne, à Québec, entre un député du district de Québec et un député du district de Montréal. Elle revient cette fois à un Montréalais. George Washington Stephens ayant quitté la vie publique et Herbert B. Ames ne siégeant pas à la Législature, la candidature de Rainville ne suscite pas d'opposition. La charte de la Montreal Light, Heat and Power sera bien défendue, s'il y a lieu. La Compagnie installe ses bureaux rue Craig.

La loi constituant la Montreal Light, Heat and Power l'autorise à percer les rues à sa guise pour poser ses fils et tuyaux. Le Conseil municipal de la grande ville proteste. Il lui appartient d'accorder ou de refuser le droit d'éventrer les rues. Montréal tient davantage à son autonomie à mesure qu'elle croît en population et en richesse, plus vite que le reste de la province. L'État provincial a violé nos franchises municipales, s'écrient les échevins les plus résolus — ceux du parti de la réforme. Ces échevins, Ames en tête, combattent à la fois un principe — l'ingérence provinciale — et des personnes, leur ancien collègue Rainville en particulier.

Les Forget, initiateurs du « merger », ne comptent pas seulement sur Rainville, président de la Chambre et administrateur de la Compagnie. Comme agents de change, ils ont pris tant d'importance à Montréal que leurs spéculations, à la hausse ou à la baisse, influencent la Bourse. L.-J. Forget passe pour un génie financier. Président du Bureau des gouverneurs de l'Université Laval à Montréal, il s'occupe, depuis la requête de Mgr Fabre, des intérêts matériels de cette institution. Il compte parmi ses clients Thomas Shaughnessy, Wilfrid Laurier, Lomer Gouin, Honoré Gervais, le procureur général Horace Archambault, vingt autres personnages huppés. Il prépare ses coups sans mettre personne dans ses confidences. Mais une petite cour entoure son neveu Rodolphe, beaucoup plus expansif — une petite cour de flatteurs qui lui soutirent des tuyaux de bourse, épient ses spéculations pour les imiter. Les Forget contrôlent *Le Journal*, dont le comptable présente au sénateur, chaque semaine, une évaluation de déficit — couverte par chèque, sans sourciller. Nos financiers suscitent naturellement jalousies et inimitiés. F.-L. Béique ressent pour ces spéculateurs une méfiance, pour ne pas dire une antipathie, renforcée depuis le « merger ». *La Presse* n'aime pas les commanditaires du *Journal*, fondé pour lui reprendre la clientèle conservatrice ; mais elle n'aime pas non plus le « parti de la réforme » ; elle attend encore pour déclarer une guerre sans merci au *Journal* et aux intérêts Forget. La Législature constitue la Montreal Light, Heat and Power Company avec onze administrateurs : James Ross, Herbert Holt, Montagu Allan, Hector Mackenzie, Louis-Joseph Forget, Rodolphe Forget, F.C. Henshaw, J.R. Wilson, George Caverhill, James Wilson, Henri-Benjamin Rainville, tous Montréalais². La Montreal Light, Heat and Power est l'œuvre et l'instrument du trio L.-J. Forget — James Ross — Herbert Holt. La Compagnie, présidée par Herbert Holt, absorbe presque aussitôt la Saint-Lawrence Light and Power Company, et prend forme de trust.

Les succès de Forget flattent tous les Canadiens français. La Banque Jacques-Cartier a fermé ses portes malgré les efforts du sénateur Alphonse Desjardins, mais la Banque d'Hochelaga, présidée par F.-X. Saint-Charles et qui compte J.-Damien Rolland parmi ses administrateurs, franchit une étape en quittant la rue Notre-Dame pour s'installer plus grandement, rue Saint-Jacques. Et Guillaume-Narcisse Ducharme, ancien trésorier de Sainte-Cunégonde devenu maire de sa municipalité, va trouver les principaux déposants de la Banque Jacques-Cartier : « Ne vous alarmez pas ; personne ne perdra un sou. » Il édifie, avec l'aide d'Hormisdas Laporte et de Louis

2. Chapitre 66 des Statuts de 1901.

Beaubien, la Banque Provinciale du Canada sur les ruines de la Banque Jacques-Cartier (1900). La Banque Provinciale débute avec siège sur la place d'Armes, trois succursales à Montréal, une à Maisonneuve qui est la partie non annexée d'Hochelaga, une à Plessisville et une à Québec. Son gérant général Tancrede Bienvenu, âme de l'organisation, est encore un de ces travailleurs qui abattent des journées de 15 heures. Enfin les Canadiens français possèdent une certaine part à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal — et même le gérant, Edmond Barbeau, dont la réputation de compétence et de sagesse dépasse le milieu de sa banque.

La Sun Life, active aux Antilles, en Amérique du Sud, en Orient et en Extrême-Orient, et qui a pris pied en Grande-Bretagne, pénètre maintenant sur le marché américain. Le geste est hardi, car si les Anglais sont les rois de l'assurance-incendie et de l'assurance-maritime, les Américains ont développé l'assurance-vie, plus répandue chez eux que dans le reste du monde. T.B. Macaulay préside la Société des Actuaire d'Amérique. La Sun Life est une entreprise d'esprit progressif au point d'employer une femme, Kate Andrews, parmi son personnel de bureau rue Notre-Dame. Les Canadiens français n'ont pas de compagnie d'assurance proprement dite. Ils possèdent la Caisse nationale d'Économie, société de rentes viagères, et l'Alliance Nationale, mutuelle qui s'adresse surtout aux petites gens et reçoit, dans ses cercles disséminés, leurs cotisations mensuelles. C'est encore G.-N. Ducharme qui fonde une compagnie d'assurances, La Sauvegarde, pour compléter les services canadiens-français. La fondation de l'Alliance Nationale, celle de la Caisse nationale d'Économie et celle de la Sauvegarde, à de courts intervalles, rassemblent les mêmes groupes d'animateurs, relèvent du même esprit et poursuivent des fins parallèles.

F.-L. Béique, évincé de la Royal Electric, est réélu président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Le Bureau vote des condoléances, d'un ton bien loyaliste après les incidents de la guerre de Transvaal, pour la mort de la reine Victoria.

Les principaux commerçants et industriels canadiens-français se préoccupent de plus en plus de la création d'écoles industrielles ou écoles techniques. Sans doute, Joseph Masson a quitté ses parents à l'âge de 12 ans, pour s'engager comme messenger dans un magasin ; Charles-Séraphin Rodier a commencé comme menuisier, sans le sou ; Louis Renaud, nommé sénateur à l'époque de la Confédération, après fortune faite, savait à peine lire et écrire ; Jean-Baptiste Rolland a colporté des livres dans la campagne ; Hormisdas Laporte a débuté dans une clouterie bien avant la fin de ses études primaires. Mais

leurs exploits deviennent difficiles à renouveler dans un monde saturé de technique. Hormisdas Laporte est le premier à conseiller une solide instruction aux hommes d'affaires. La Chambre de Commerce du District de Montréal a formé un comité. J.-X. Perrault en précise le but : « Il est d'une impérieuse nécessité de fonder une École des hautes Études commerciales à Montréal. » Les dignitaires de l'Association Saint-Jean-Baptiste, à l'exemple d'Adolphe-V. Roy, offriraient volontiers les cours publics du Monument National comme noyau du nouvel enseignement.

Le Conseil municipal où siège Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier de la Société Saint-Jean-Baptiste, autorise le maire à proclamer le 24 juin jour de fête civique. La Société demande encore au Conseil municipal de franciser le nom du parc Logan, où sera célébrée la grand'messe. Le parc Logan, ancienne ferme Logan, est le quadrilatère, traversé de ruisseaux, parsemé d'étangs, compris entre les rues Rachel, Amherst, Sherbrooke et le vieux chemin Papineau. C'est en plein quartier canadien-français. Les membres du Bureau pensent au nom de parc National, puis à celui de parc Saint-Jean-Baptiste, et s'arrêtent au nom de parc Lafontaine, en l'honneur de Louis-Hyppolyte Lafontaine. Le Conseil municipal acquiesce. Arthur Gagnon fait aménager le parc Lafontaine en jardin public, digne de la célébration d'une grand'messe le jour de la fête nationale. De son côté, le Frère André fait aménager au flanc du mont Royal, en face du Collège Notre-Dame, un belvédère avec un kiosque abritant une statue de saint Joseph. De véritables pèlerinages s'y dirigent. Le Frère André voudrait bâtir une chapelle, mais sa communauté hésite, de peur de reconnaître trop tôt le mouvement qui se fait autour du portier du Collège Notre-Dame.

Le plan d'Israël Tarte

ISRAËL TARTE, ministre des Travaux publics, a mis au point son plan d'ensemble. Et son plan vaut d'être reconstitué¹.

Les récoltes de l'Ouest deviennent considérables. L'Ouest canadien expédie déjà 40.000.000 de boisseaux de grain dont la moitié seulement passe par la voie canadienne — par Montréal — et le reste par les États-Unis. C'est illogique, puisque le trajet de Fort-William à Liverpool compte 4.286 milles par la voie américaine, et 3.834 seulement par la voie canadienne. Montréal, port fluvial et port maritime, est admirablement placé pour recevoir, au coût minimum, les matières premières du pays et celles de l'étranger. Il nous faut d'abord un réseau de canaux, dont la pièce maîtresse sera le canal de la Baie Georgienne, reliant les Grands Lacs au Saint-Laurent par la rivière Ottawa.

À partir du lac Supérieur, le Saint-Laurent coule vers le sud-est jusqu'à Détroit, puis remonte vers le nord-est. Le trajet des navires se rendant de Fort William à Montréal suit ainsi les deux côtés d'un triangle. Il mesure 1.200 milles. La voie dite de la baie Georgienne fournirait un trajet en ligne droite, d'à peine 950 milles,

1. Nous avons reconstitué le projet de Tarte — en utilisant ses chiffres, ses données — à l'aide de documents tels que les rapports du ministère des Travaux publics et la correspondance du ministre avec la Commission du port, et avec le concours d'un haut fonctionnaire qui fut l'un des secrétaires d'Israël Tarte pendant son passage au ministère.

entièrement en territoire canadien. C'est le chemin normal découvert par Champlain et suivi par les canots des trappeurs et des premiers traitants.

Il faut aussi offrir un outillage, des installations, des taux plus avantageux. Une cale sèche, des quais, des voies de garage, de vastes entrepôts, et surtout des élévateurs à Montréal. Un chantier ultramoderne à Sorel, où l'on fabrique déjà les dragues les plus puissantes du continent. Un chenal de 30 pieds de profondeur, de 400 à 450 pieds de largeur, bien balisé partout. De meilleurs taux d'assurance. De meilleurs taux de quayage. Tarte n'ose pas encore le dire trop haut, car il y a des routines à ménager : mais il rêve de Montréal port national et port franc. Port national, c'est-à-dire entretenu, non plus par la Commission du port, plus ou moins aidée, subventionnée, mais par l'État lui-même. Port franc, c'est-à-dire où tous les navires de toutes les nations pourront entrer, sortir, accoster sans payer un sou. C'est ce qui a fait la fortune de Hambourg — Tarte s'est documenté, pendant un voyage en Europe. Si Montréal devenait le premier, le seul port franc d'Amérique, quel avantage sur Portland, sur Boston, sur New-York ! Tarte, ce Protée, si combatif et si combattu, mais si intelligent et si patriote, se forge, au début de ce siècle, une vision grandiose. Il la précise en visitant le port de Montréal dans la vedette du ministère : une interminable succession de bassins, de jetées, de quais peuplés d'élévateurs. Tous les pavillons du monde s'y donnent rendez-vous. Toutes les richesses du monde y débordent des cales. Les navires s'y ravitaillent en charbon, apporté des États-Unis par les chemins de fer, et en denrées de toute sorte. Le train de Chicago entre en gare, un porteur nègre à casquette rouge sur chaque marchepied. Le train de Vancouver dévore les voies du Pacifique. Le train de New-York aborde le pont Victoria. Tandis qu'un paquebot de Liverpool croise un cargo norvégien. Un second pont enjambe le Saint-Laurent, de Montréal à Longueuil ; les maraîchers l'empruntent pour venir vendre leurs légumes aux commissaires des transatlantiques. Nous l'appellerons le pont Jacques-Cartier, ou Maisonneuve, ou Tarte. Les Montréalais oublient un peu trop ce port qu'ils ne voient pas. Sans le port, l'emplacement, dépourvu de charbon, de minerai, ne vaudrait pas grand-chose. Des usines s'établissent et s'établiront ici pour recevoir plus commodément leur matière première. Les cheminées d'usine, les structures métalliques, les citernes, prolongent en profondeur la ligne des entrepôts, des tas de charbon, des élévateurs. Des treuils grincent, des palans cliquent, des ponts roulants s'ébranlent lourdement. Gloire de Montréal ! L'Angelus tinte à Notre-Dame-de-Bonsecours. Tarte se découvre et poursuit. À proximité — à Sorel — le grand chantier maritime de l'Est cana-

dien, où l'on construit, radoube, remet à neuf tous les modèles. Des milliers d'ouvriers s'y affairant, militairement conduits par Georges Desbarats. Quatre, cinq, six grandes coques s'alignent, sur des échafaudages parallèles, prêtes à reprendre le flot. Un régiment de dragues râcle sans arrêt. Des sémaphores lèvent et abaissent leurs bras. Des feux s'allument. Des phares fauchent la nuit commençante. Et le va-et-vient continue : paquebots, cargos, chalutiers, charbonniers, pétroliers, remorqueurs, brise-glace. Parfaitement, des brise-glace, puisqu'on trouvera bien le moyen de rendre le fleuve navigable l'hiver. L'idée, lancée par Tarte, adoptée par Laurier², court dans le domaine public. Chacun y va de son invention, de ses conseils, de ses objections. *La Presse* nolisé un bateau spécial pour faire des expériences.

À son bureau, Tarte trace des plans, annote des épures, d'un crayon impératif. À cette heure, il se sent né pour créer, plus que pour ourdir, combattre ou démolir. Mais il n'ignore pas qu'entre son projet et l'application s'interposent rivalités et routines. Québec, où commencent les travaux du pont, veut encore devenir, plutôt que Montréal, le port national. Les électeurs, les commerçants, les commissaires du port harcèlent leurs députés — et surtout leurs ministres, Laurier, Fitzpatrick et Dobell. Les « rouges » de Québec grognent de nouveau contre Tarte, champion du port de Montréal. Le député fédéral de Bellechasse, Onésiphore Talbot — le major Talbot, athlétique et mauvais coucheur — insiste sur la nécessité d'améliorer le bas du fleuve, entre Québec et le Golfe. Plus sensationnelle, l'intervention du solliciteur général Fitzpatrick, député du comté de Québec. Associés au barreau, Fitzpatrick et Parent se soutiennent, et leur influence auprès de Laurier se compare à celle de Tarte. Or, le solliciteur général se sépare ouvertement, sur cette question, de son collègue le ministre des Travaux publics, député de Montréal. Dans son discours du 18 avril 1901, aux Communes, il décrit en pessimiste l'avenir du port de Montréal, ouvert à la navigation pendant cinq mois de l'année seulement. Il se prononce plutôt pour le développement du port de Québec « qui pourrait être rendu accessible en toutes saisons ». Auprès de Laurier, Parent plaide pour Québec et Préfontaine pour Montréal.

La querelle se transporte dans la presse. Les journaux de Québec attaquent. *La Presse* et *La Patrie* répliquent. Les journaux ontariens manifestent à la ville de Québec un intérêt surprenant. Dans son journal *The World*, le député MacLean — Billy MacLean, élève de George Brown et l'un des esprits les plus curieux de Toronto —

2. Lettre de Laurier au principal Grant, du 27 février 1899. (O.D. Skelton, *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*, II, p. 133.)

plaint Québec d'être « étouffée » par Montréal — d'une manière d'autant plus stupide, affirme-t-il, qu'il est impossible de transformer Montréal en port de mer.

Montréal, siège des puissances financières qui contrôlent la croissance économique de l'Ouest canadien, s'enthousiasme pour le plan de Tarte. Il faut bien que Québec se résigne à la suprématie maritime et commerciale de sa rivale. Le Parlement vote un prêt d'un million à la Commission du port de Montréal, pour le perfectionnement de l'outillage et la construction d'élévateurs, et un crédit de \$100.000 pour la construction d'un quai en eau profonde à Sorel. À la demande de Tarte, le prêt à la Commission du port de Montréal est subordonné à l'approbation des plans par le ministre des Travaux publics.

Car Israël Tarte tient à contrôler et coordonner les travaux. Il est résolu, non plus à un effort graduel, mais à un effort considérable, décisif. Il convoque les représentants du Grand-Tronc, du Pacifique-Canadien, des compagnies de navigation et d'exportation de Montréal, précise avec eux son plan, assigne à chacun son rôle. Nous défendrons les réseaux contre les convoitises américaines, mais nous attendons de vous, Messieurs du Pacifique, et de vous surtout, Messieurs du Grand-Tronc, un effort et au besoin des sacrifices.

Le Grand-Tronc a dépensé de fortes sommes pour sa construction de la rue McGill et pour la transformation du pont Victoria. Montréal en a profité. Cependant, le Réseau dépense des sommes encore plus fortes pour outiller le port américain de Portland, dont il fait son port principal. Il prétexte que Montréal, port intérieur, restera longtemps inaccessible aux océaniques d'un tonnage toujours accru. Or Tarte a décidé : 1° — Que les océaniques remonteront jusqu'à Montréal ; 2° — Que Montréal supplantera Portland. Il insiste sur les obligations du Grand-Tronc envers la Ville, qui a donné le terrain de la rue McGill, et envers l'État fédéral, qui a donné \$500.000 pour la reconstruction du pont Victoria. Enfin l'État, propriétaire de l'Intercolonial, paie au Grand-Tronc \$40.000 par an pour l'usage de la gare Bonaventure et \$37.000 pour l'usage de la ligne de Sainte-Rosalie à Saint-Lambert³. Le Grand-Tronc doit tenir compte de tout cela. Tarte est cependant le premier à reconnaître que l'État et la Ville ne doivent pas chipoter sur leur part. Il l'écrit dans une longue lettre à Henry Miles, président du Board of Trade de Montréal⁴.

3. Réponse à une question de Monk aux Communes, 18 février 1901.

4. Lettre du 30 janvier 1901, lue à la séance du Board of Trade du 13 février, publiée par *La Presse* du 14.



Médéric Martin (1869-1946)



Raoul Dandurand
(1861-1942)



Godefroy Langlois
(1866-1928)

Et en avant les travaux ! Des quais et des jetées de pierre remplacent les quais et jetées de bois, menacés chaque année par la débâcle. Il faut prélever des emplacements sur le fleuve, surmonter des difficultés spéciales, dues au climat et au caractère fluvial du port. Ce développement s'opère vers l'Est, par nécessité géographique, parce que les rapides forment cran d'arrêt à l'Ouest. Des élévateurs vont se construire, mais il faut passer par la Commission du port. Le président de la Commission, Robert Mackay, vient d'être nommé sénateur. Cet homme d'affaires heureux, sans grande instruction, mais riche, est mêlé à 20 entreprises importantes. Laurier a confiance en lui. Mackay s'entend bien avec Tarte, et ne nuira pas au gouvernement. Mais il n'est pas seul à la Commission. Son collègue le représentant de la Ville n'est autre que le maire Préfontaine, ennemi juré de Tarte. Et les représentants des grands corps commerciaux, tout en admirant Tarte, restent jaloux de leurs prérogatives. La condition du prêt fédéral — contrôle du ministère des Travaux publics — déplaît à la Commission. Et aussi le projet de Montréal port franc, susceptible de tarir les revenus de la Commission. Et plus encore le projet de Montréal port national, c'est-à-dire administré par l'État, susceptible de rejeter la Commission dans le néant. Après le voyage d'étude aux États-Unis, la Commission a commandé les élévateurs au syndicat W.J. Connors. Mais celui-ci n'entame pas les travaux. On le soupçonne d'endormir Montréal, de retarder la construction des élévateurs pour servir les intérêts américains. On annule son contrat. Un autre capitaliste américain, A.B. Wolvin, le « roi du grain », de Duluth, garantit le transport du blé de l'Ouest en Europe par la voie des Grands Lacs et du Saint-Laurent, avec une flotte à son pavillon, pourvu que les commissaires du port fassent construire deux élévateurs, loués à son syndicat. Mais Connors et Wolvin sont compères. Tarte s'en aperçoit et démasque cette nouvelle tentative américaine pour berner et retarder Montréal. Il refuse son autorisation, engage les commissaires à négocier de préférence avec des entrepreneurs canadiens, et continue de les stimuler pour les autres travaux ⁵.

Après les Américains Connors et Wolvin, un entrepreneur montréalais J.A. Jamieson, offre de construire un élévateur à Montréal. La Commission du port approuve ses plans, au coût approximatif d'un demi-million — la moitié du prêt fédéral. Mais ce prêt reste subordonné au visa du ministre. Or les experts consultés par Tarte jugent les plans de Jamieson bâclés, incomplets, inacceptables. Tarte refuse son approbation. En même temps, il accueille une ru-

5. Lettre de Tarte au sénateur Mackay, président de la Commission du port, publiée par *La Presse* du 10 septembre 1901.

meur d'après laquelle Jamieson aurait soudoyé des membres de la Commission du port.

Protestation des commissaires ! Préfontaine proteste plus fort que les autres. *La Patrie* soutient naturellement Tarte. Interviewé par des journalistes, Préfontaine déclare qu'il ne dispose d'aucun organe pour se défendre, « n'ayant pas eu le talent d'en escamoter avec l'argent des autres ». Cependant la *Gazette* prend parti pour le maire, ou plutôt contre Tarte. *La Presse* a déjà, dans le passé, combattu la Commission et demandé la nationalisation du port de Montréal. Dansereau, pris entre son amitié personnelle pour Préfontaine et la ligne de conduite adoptée par le journal, incline cette fois du côté de Tarte.

Or le ministre affirme que l'élévateur serait construit depuis longtemps si les commissaires l'avaient écouté. Des hommes d'affaires le croient. Alphonse Desjardins prononce l'éloge de Tarte et de ses projets à la Chambre de Commerce. Alphonse Desjardins demande, lui aussi, la suppression de la Commission du port. Il reprend les arguments de *La Presse* : Montréal est un port national ; son entretien et son développement incombent au gouvernement fédéral, seul en mesure d'assumer des frais aussi considérables ; le ministre des Travaux publics n'a nul besoin de l'intermédiaire — ou de l'entrave — d'une commission. Alphonse Desjardins et J.-X. Perrault font voter une motion, transmise au gouvernement fédéral. Tarte projette, non pas de supprimer la commission du port, mais de modifier sa composition. Il reviendrait au régime primitif — trois commissaires nommés par le gouvernement — qui donnait le contrôle au pouvoir fédéral. Il dit : Des conflits entre les représentants du gouvernement et les représentants des corps commerciaux entravent ou retardent les grandes mesures ; si nous avions le contrôle, nous prendrions les grandes mesures, et les intérêts s'inclineraient devant le fait accompli.

L'incident est très violent. L'ingénieur en chef de la Commission du port, John Kennedy, employé au service technique depuis un quart de siècle, a ses projets personnels ; il a même contribué à l'élaboration d'un plan d'ensemble. Par amour-propre ou par conviction, il conteste les conclusions des experts consultés par le ministre. Préfontaine lance un défi à Tarte : Démissionnons tous les deux pour nous affronter dans une division quelconque de Montréal ! Les rouges qui supportaient Tarte à grand-peine repartent en guerre contre lui. *La Patrie* esquisse une campagne contre Préfontaine, qui s'apprête à briguer un troisième mandat à la mairie de Montréal.

Alors intervient le génie de la conciliation, ou plutôt la Conciliation même, sous le nom de Laurier, incarnée. Mais la question

des éleveurs reste à régler. Cette période dans le nouveau développement du port de Montréal rappelle les tâtonnements de la construction du Chemin de fer du Nord. Le port de Montréal s'est développé régulièrement, plutôt que par étapes tranchées. Ses progrès ont suivi l'accroissement des échanges internationaux, et les statistiques fédérales du commerce extérieur. Les Montréalais se sont appliqués à combler chaque besoin nouveau. Encore est-il juste de citer John Young et Israël Tarte, soutenus par l'opinion montréalaise.

Le Journal se réjouit à l'idée d'un schisme parmi ses adversaires ; mais les conservateurs ne sont pas plus unis. Les chefs du parti bleu ne pardonnent pas à *La Presse* sa « trahison » de la veille des élections. Le sénateur Forget et ses amis afferment *Le Journal* aux éditeurs Poirier et Bessette, avec mission de muer ce quotidien du matin en quotidien du soir, pour concurrencer *La Presse*. *Le Journal* aligne une bonne équipe de rédacteurs, avec Joseph Royal, Jean Dumont, Arthur Beauchesne, Omer Héroux, Omer Chaput (et, un moment, Olivar Asselin, qui le quitte pour devenir secrétaire de Lomer Gouin). Mais *La Presse* peut se défendre, avec des gaillards comme le boss Dansereau, Jules Helbronner, Marc Sauvalle, J.-A. Rodier. Les deux journaux se livrent des polémiques enragées ; *La Presse*, forte de sa situation acquise, reste maîtresse du terrain.

* * *

Édouard VII règne maintenant sur l'Empire.

En septembre, Montréal, après Québec, reçoit la visite du duc d'York (futur George V) et de la duchesse. Lord Strathcona rentre exprès d'Angleterre. Laurier prie Arthur Dansereau d'utiliser *La Presse* pour bien disposer l'opinion. Préfontaine entame de grands préparatifs, et Fréchette, de plus en plus loyaliste avec l'âge, écrit un poème de bienvenue.

La réception est grandiose, le 18 septembre Mgr Bruchési reçoit Leurs Altesses à l'Université. Puis le duc d'York visite le couvent de Villa Maria, où la Congrégation de Notre-Dame occupe une ancienne résidence des gouverneurs généraux. Laurier confie son embarras à Mgr Bruchési : « Le prince m'a prié de préparer sa réponse à l'adresse des religieuses. Vous trouverez mieux que moi les paroles qu'il faut mettre sur les lèvres de Son Altesse, dans un couvent. Voulez-vous rédiger un projet de réponse, que je soumettrai au prince ? » Avec sa facilité habituelle, Mgr Bruchési rédige un texte, en français et en anglais. Laurier le transmet. Le duc d'York juge superflu de le recopier. Le duc n'a pas l'aspect bon vivant de son père. Au couvent de la Congrégation, il est tout à fait dans l'ambiance austère, devant

les pensionnaires en uniforme noir, avec manches longues et col haut. Il sort de sa poche les petites feuilles de papier à lettre à en-tête de l'archevêché et lit sa réponse, dont tous admirent l'à-propos, la délicatesse. L'hospitalité de Montréal vaut celle de Québec, qui fut splendide. Une multitude joyeuse obstrue les rues. Montréal rutile, le soir, sous les illuminations et les feux d'artifice. Les hôtes royaux descendent chez lord Strathcona, qui possède, rue Dorchester, à l'angle de la rue du Fort, une des plus belles maisons de la ville, avec un monumental escalier d'acajou, à chevilles de bois, sans un clou, qui aurait à lui seul coûté \$50.000 ; les cuvettes et les baignoires sont en marbre ; l'ameublement, en érable moucheté, sauf dans la salle à manger, occupée par une table de chêne de dimensions colossales. L'hospitalité de lord Strathcona, qui aime à montrer sa galerie de tableaux, est fastueuse, mais attentive ; la salle de bal donne sur un vaste balcon aménagé tout exprès pour permettre au duc et à la duchesse d'York de contempler les feux d'artifice tirés en leur honneur sur le mont Royal.

À l'occasion de cette visite, Jetté, lieutenant-gouverneur, et Thomas Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, sont « sirés », c'est-à-dire qu'ils reçoivent une décoration comportant le titre de « sir ». L'honneur conféré au président du Pacifique-Canadien, sur la proposition du gouvernement fédéral, scelle la réconciliation du parti libéral et de la puissante compagnie. Une décoration moindre, ne donnant pas droit au titre de sir, est offerte aux maires de Québec et de Montréal. Parent et Préfontaine se sont multipliés pour assurer la réussite des fêtes. Parent est premier ministre de la Province ; Préfontaine, l'un des députés le plus en vue, probablement un futur ministre. Tous deux refusent la décoration jugée insuffisante. Les deux villes n'ont pas moins reçu chaleureusement le futur roi. Comment faire la part de l'attachement à la Couronne britannique et celle de l'ambiance créée par les fêtes, les uniformes, les défilés, le bruit, les illuminations, les feux d'artifice, en un mot par la contagion du plaisir ? Henri Bourassa, soutenant la thèse anti-impérialiste dans une conférence au Théâtre National, est applaudi à tout rompre dans une salle bondée.

* * *

Le « parti de la Réforme » n'a pas fait grand remue-ménage à l'hôtel de ville. Raymond Préfontaine est encore le « boss ». C'est un maire efficace, qui défend l'intérêt de sa ville en même temps que celui de ses amis. Préfontaine tient à son poste, et les familiers de l'hôtel de ville tiennent à ce maire qui n'exige pas de billet de confession. Préfontaine, élu par acclamation en 1896 est réélu par une

forte majorité en 1900, espère décrocher un troisième mandat. Jean-Louis Beaudry en a bien décroché six, coupés par une interruption il est vrai, avant de succomber devant Beaugrand.

Est-ce une rouerie électorale ? Préfontaine voyage en France, et ses amis posent sa candidature en son absence. Mais si le parti de la Réforme n'a pas dominé le Conseil municipal, l'esprit qui lui a donné naissance est resté latent. Préfontaine coalise contre lui *La Patrie* à cause de l'hostilité personnelle de Tarte, *La Presse* et l'élément anglais, sans parler des esprits rigides, ennemis de la « clique ». Il risque d'échouer — peut-être au bénéfice d'un conservateur ! Les libéraux « réformistes » offrent la candidature à un autre ami de Laurier, le Dr Emmanuel-Persillier Lachapelle — l'ancien adversaire de l'École de Médecine et des ultramontains. Le Dr Lachapelle, cofondateur de l'hôpital Notre-Dame, membre influent de l'Association Saint-Jean-Baptiste, directeur du Bureau provincial d'Hygiène, président du congrès de l'American Medical Association en 1894, est un médecin distingué, connu dans tous les milieux, et féru d'honneurs. Il couronnera volontiers sa carrière par la première magistrature de Montréal.

Mais les Anglais insistent pour avoir leur tour. Charles Francis Smith, que les cercles commerçants croyaient préparer pour la mairie en l'élisant à l'échevinage en 1900, refuse la candidature et abandonne même son siège de conseiller. Les notables recourent à Richard Wilson Smith, prédécesseur de Préfontaine à la mairie, où il a laissé, non pas un éclatant, mais un bon souvenir. Préfontaine sera gêné pour le combattre, puisqu'il a « secondé » une motion dithyrambique reconnaissant « le zèle, le tact et la distinction » du maire Smith lorsque celui-ci, présidant sa dernière séance, lui laissait la place chaude en renonçant à un deuxième mandat. Richard Wilson Smith, candidat du Board of Trade, est soutenu par la finance, le gros commerce, Lawrence A. Wilson et son influente Association des Débitants de Liqueurs, et même par le gouvernement Laurier qui désire satisfaire la revendication anglaise.

C'en est assez pour induire les Montréalais à se rebéquer. Quelques minutes avant la clôture de la « mise en nomination » surgit l'entrepreneur Cochrane qui présente ses papiers. Cochrane, député à l'Assemblée législative, a quitté la présidence de la Sicily Asphalt Paving Company, ce qui écarte ou atténue le soupçon d'un conflit d'intérêts. Cet Écossais de naissance, parlant assez bien le français, se donne et prend figure de candidat populaire contre le candidat des gros bonnets.

Aucune élection à la mairie de Montréal ne s'est encore présentée d'une manière aussi compliquée. Les officieux s'entremettent pour faire retirer l'un, pour faire retirer l'autre. Les émissaires du gouvernement fédéral laissent entrevoir au Dr Lachapelle un siège au Sénat s'il évite une nouvelle bataille franco-anglaise. Lachapelle répond qu'il se retirera si Préfontaine lui donne l'exemple. Les amis de Préfontaine retirent sa candidature. Lachapelle se désiste à son tour. Les deux Anglais restent en présence.

Quelques jours avant l'élection du 1^{er} février 1902, le Board of Trade, qui compte une proportion grandissante de membres canadiens-français, refuse d'élire deux d'entre eux dans son bureau, l'un à la vice-présidence, l'autre au poste de conseiller. Les partisans de Cochrane exploitent cet incident dans les quartiers canadiens-français. Le candidat populaire l'emporte sur le candidat du Board of Trade, après une lutte très serrée, par 11.409 voix contre 10.545.

Le parti de la Réforme joue de malheur. James McBride est bien réélu par acclamation. Mais une série de naufrages ruine son commerce avec les Antilles, et McBride, découragé, démissionne quelques jours après sa réélection. Un autre conseiller, Frank J. Hart, fruitier en gros comme McBride et colistier d'Herbert B. Ames, meurt au cours d'un voyage aux États-Unis.

Agitation ouvrière

UN RÉSEAU américain de chemins de fer, le New York Central, vient d'acquérir une ligne canadienne, la Canada Atlantic, de la baie Georgienne à Coteau-Landing. Car le Grand-Tronc, disposant du seul accès à Montréal pour un chemin de fer venu de la rive sud — le pont Victoria —, a toujours refusé à la Canada Atlantic une entrée indépendante à Montréal. Et plusieurs projets soumis au Parlement fédéral demandent charte et subvention pour la construction d'un pont de Montréal à Longueuil. Ces projets ne cachent-ils pas le dessein de la Canada Atlantic, de pousser sa ligne jusqu'à Montréal, avec une entrée indépendante ?

Le Grand-Tronc et le Pacifique-Canadien liguent leur opposition, devant le Comité des chemins de fer. Ils livrent des luttes épiques et gagnent des appuis parmi les députés et les sénateurs des deux partis. Les trusts américains, en plein développement, cherchent à s'emparer des grandes voies de transport canadiennes, ou à les ruiner. Des journaux américains discréditent la route du Saint-Laurent, la représentent comme dangereuse, envahie par les brouillards, cachant des courants perfides, jalonnée de rochers, encombrée d'icebergs presque toute l'année. Israël Tarte défend la voie du Saint-Laurent et des chemins de fer canadiens. Et le libéral très indépendant Bourassa, député de Labelle, demande au gouvernement « d'empêcher nos chemins de fer de tomber sous le contrôle des compagnies étrangères ». Les compagnies qui projetaient la construction d'un pont, devant cette opposition acharnée, retirent leur demande de charte.

Henri Bourassa met en garde contre l'impérialisme économique des États-Unis, mais plus encore contre l'impérialisme politique de l'Angleterre, et c'est ce qui lui vaut une influence grandissante sur la jeunesse canadienne-française. Olivar Asselin, secrétaire de Lomer Gouin, réunit en secret de jeunes bourassistes, tantôt chez lui, tantôt dans une salle de la Compagnie d'assurances La Sauvegarde, avec l'autorisation de Narcisse Ducharme, tantôt dans le bureau de Maurice Perrault, député provincial de Chambly. Saint-Sulpice vient de fonder à ses frais une chaire de littérature française à l'Université Laval de Montréal. Le professeur français titulaire de cette chaire, Pierre de Labriolle, exerce une réelle influence sur son auditoire d'étudiants, de prêtres, de gens du monde. Mais quelques jeunes hommes croient le temps venu d'écarter la tutelle intellectuelle française, comme la tutelle politique anglaise et la tutelle économique américaine. À l'École Littéraire de Montréal — aux soirées du Château de Ramezay —, on parle de « nationaliser » la littérature canadienne, c'est-à-dire de lui proposer une inspiration proprement canadienne.

Le premier ministre du Canada doit bientôt partir pour la conférence impériale, convoquée à Londres. Impérialistes et anti-impérialistes multiplient les efforts pour l'influencer. Les Chambres de commerce du Canada tiendront leur congrès à Toronto en juin. La Chambre de Commerce de Montréal prépare un mémoire résolument hostile à l'impérialisme, surtout sous sa forme militaire. Mais au Board of Trade, présidé par Alexander McFee, règne un esprit différent. William McDonald, créé chevalier par la Reine, est devenu sir William Macdonald — car il a profité de la circonstance pour modifier l'orthographe de son nom. Robert Meighen, président de la Lake of the Woods Milling Company, prépare une motion favorable à la préférence impériale. Il prie sir George Drummond, président de la Banque de Montréal et la plus haute autorité, au Sénat, en matière de commerce et de finance — et d'ailleurs ancien et futur président du Board of Trade — de présenter sa résolution pour lui conférer plus de poids. — « Votre texte rencontre exactement mes vues », répond Drummond avec sa courtoisie habituelle, « mais l'honneur de le présenter vous revient ; je serai heureux de vous seconder. » Meighen et Drummond font adopter sans peine la motion.

J.-Damien Rolland lit le mémoire de la Chambre de Commerce, au congrès de Toronto. Le Board of Trade présente sa résolution contraire. Les hommes d'affaires anglo-canadiens et canadiens-français de Montréal s'opposent ainsi, à Toronto. La presse de tout le pays fait écho à leurs discussions. J.-X. Perrault, délégué de la Chambre de Commerce, agit en même temps comme correspondant

du journal de Tarte : on imagine le sens de ses articles. En fin de congrès, la motion du Board of Trade passe presque par surprise : 8 délégués canadiens-français ayant déjà quitté Toronto, la majorité de 8 voix représente, pour les impérialistes, une précaire victoire.

* * *

Cochrane ayant succédé à Préfontaine, le Conseil municipal et la Commission du port s'accordent plus facilement avec Tarte. Cochrane bénéficie de l'accroissement de pouvoirs que Préfontaine, pensant à soi-même, a fait accorder au maire. Il charge l'ingénieur Kennedy, de la Commission du port, de s'entendre avec les ingénieurs du ministère des Travaux publics sur les projets de construction d'un élévateur. Au début d'avril, le contrat est adjugé à un M. Weber, dont Tarte approuve les plans. Weber doit construire l'élévateur pour le 1^{er} août 1903.

Aux progrès du port se rattachent les ambitions du Pacifique-Canadien. À Londres, lord Strathcona cherche à influencer Laurier, dont il est devenu l'ami. Joseph Chamberlain, premier ministre de Grande-Bretagne, s'est taillé une conception grandiose, pour cimenter le lien impérial. Et le vieux projet d'une ligne de navigation rapide entre l'Angleterre et le Canada, subventionnée par les gouvernements des deux pays, s'encadre dans cette conception. Le Pacifique-Canadien, avec une flotte sur l'Atlantique, un chemin de fer transcontinental, et sa flotte du Pacifique, assurerait une splendide liaison britannique de l'Angleterre à l'Extrême-Orient. Laurier et Strathcona — sir Wilfrid Laurier et lord Strathcona — en parlent aux ministres, qui sont tout disposés, et prient les chefs du Pacifique de les rejoindre à Londres, avec une offre. L'affaire conclue, le Pacifique-Canadien achète la flotte de la Compagnie Elder Dempster, entrée dans le service canadien depuis 9 ans.

— Magnifique, dit-on à Québec, pourvu que les bateaux s'arrêtent ici.

— Excellent, reprend-on à Montréal, pourvu que les bateaux remontent jusqu'à nous.

Les progrès matériels et spirituels sont liés. Mgr Bruchési érige trois nouvelles paroisses en 1902 : Saint-Viateur (confiée aux Clercs de Saint-Viateur) pour répondre aux progrès d'Outremont, Saint Michael the Archangel et Sainte-Hélène.

L'esprit d'initiative n'est pas l'apanage du seul Pacifique-Canadien. La Sun Life a pénétré sur le territoire américain en ouvrant une succursale à Détroit. Mais elle place ses fonds, de préférence, dans

la province de Québec — à Montréal. La Montreal Light, Heat and Power absorbe l'Imperial Electric Company, qui fournissait l'est de Montréal. On peut dire que toute la ville de Montréal est éclairée à l'électricité. Un à un disparaissent les allumeurs de réverbères, qui sillonnaient les rues, leur perche à la main. Les finances de la Shawinigan Water and Power Company sont encore mal assurées, mais les Forget lui endossent un chèque de \$50.000. La Compagnie pose une ligne de transmission de Shawinigan à Montréal. Deux meuniers, les frères Joseph Bartholomew Robert et William Henry Robert, possèdent sur leur propriété le bief construit en 1807 par Edward Ellice, seigneur de Beauharnois, pour alimenter son moulin banal. Or un engouement est en train de se porter sur l'énergie hydroélectrique comme autrefois sur les chemins de fer. Les Robert constituent, avec des amis et des parents, la Beauharnois Light, Heat and Power Company, au capital-actions de deux cent mille dollars. Ils demandent l'autorisation d'élargir et de prolonger le canal de dérivation, de produire de la force motrice et de la vendre dans un rayon de trente milles de la ville de Beauharnois. Ambitions bien fortes, et sans doute irréalisables, pour une affaire de famille. La Montreal Light, Heat and Power ne craint pas une concurrence de ce côté. La législature vote ce « petit bill » sans s'y arrêter.

Les pions d'une partie formidable sont posés sur l'échiquier. Herbert Holt est en selle.

* * *

Les chefs des réseaux de la finance et de l'industrie sont en contact fréquent avec Israël Tarte, ministre des Travaux publics. Ils admirent l'énergie de ce ministre, vigoureux champion de Montréal dans sa rivalité avec Portland et de la route du Saint-Laurent dans sa rivalité avec les canaux américains. Tarte compte à son actif des réalisations comme la métamorphose du chantier de Sorel, fournisseur — presque annexe ! — de la Commission du port de Montréal. Thomas Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, lui témoigne une amitié traduite en contrats d'impression et de publicité pour *La Patrie*. De son côté, Tarte écoute les doléances, adopte le point de vue des industriels. Les grandes filatures de coton sont fortement organisées ; leurs ventes et leurs dividendes montent en flèche. Mais ce n'est pas assez. Les administrateurs promettent de doubler, de tripler leur personnel, à l'abri d'une sérieuse protection. Quel splendide avenir entrevu ! Tarte, qui parle de construire des chemins de fer, des canaux, des bateaux, des élévateurs, des ports, supérieurs à ceux des États-Unis, rêve encore d'une grande industrie canadienne.

La Patrie publie des articles protectionnistes, avec cette devise, de tournure très nationaliste : « Le Canada pour les Canadiens ». Les industriels, enchantés, renouvellent, augmentent leurs contrats de publicité. Et Tarte, un brin vaniteux, confie à ses intimes : « Laurier est plus aimé dans le peuple, mais j'ai les gros intérêts derrière moi. » Tarte visite les filatures, les fabriques de chaussures, en multipliant les déclarations protectionnistes. Il suffoque une fois de plus ses collègues anglais, qui ont appuyé leur carrière, en grande partie, sur le libre-échange. Les grands organes du libéralisme anglais attaquent Israël Tarte furieusement. Le *Herald* de Montréal, inspiré par Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, est un des plus véhéments. *La Patrie* rend les coups : « Le *Herald* est publié à Montréal. Nous demandons aux ouvriers de cette ville ce qu'il adviendrait si les institutions industrielles avec lesquelles ils gagnent la vie de leur famille avait à se débattre contre les résultats d'un tarif abaissé. » (2 septembre 1902).

Tarte mise sur la fin prochaine — et sur la succession — de Laurier, qu'on dit épuisé à Londres¹. Mais Laurier rentre ; l'adoration populaire, stimulée par la presse, atteint l'idolâtrie, le délire. Laurier n'est pas à bout de forces. Tarte démissionne avant que le premier ministre ne le lui demande, et Dansereau, exécutant une consigne de Laurier², salue dans *La Presse* l'extraordinaire activité de l'ex-ministre des Travaux publics.

Quel sera le successeur d'Israël Tarte au ministère des Travaux publics ? On parle de F.-L. Béique, dernièrement nommé sénateur. On parle de Louis-Philippe Brodeur, député de Rouville, orateur des Communes, associé de Raoul Dandurand au barreau. Mais la vieille garde demande le poste pour Raymond Préfontaine, le « vieux lutteur », le « vétéran de notre cause » — et aussi, peut-être surtout, l'ennemi de Tarte. L'ancien maire de Montréal figure, en nom ou en coulisse, dans 20 entreprises « payantes » ou qui devraient l'être. Dandurand, qui pousse son associé, télégraphie au premier ministre : « Ne nommez pas Préfontaine, c'est l'homme des Forget. » Laurier sourit : il vient d'envoyer aux Forget l'ordre d'achat de quelques « Street », ainsi qu'on appelle les actions de la Montreal Street Railway, ou Compagnie des Tramways de Montréal. Laurier offre à Préfontaine la succession de Brodeur à la présidence de la Chambre des communes. Les intérêts montréalais protestent encore. Ils admirent l'œuvre de Tarte, qui assure la suprématie de Montréal sur

1. Détails sur cet épisode dans le tome X de notre *Histoire de la Province de Québec*.

2. Lettre de Laurier à Dansereau. Archives privées de M. Lucien Dansereau.

Portland. Ils veulent garder aux Travaux publics un Montréalais, apte à compléter cette œuvre. Des pétitions commencent à circuler dans la grande ville.

Un Ontarien est nommé ministre des Travaux publics, mais Raymond Préfontaine devient ministre de la Marine et des Pêcheries. Un nouveau ministre doit se soumettre à la réélection. Préfontaine, à la fois député de Terrebonne et de Maisonneuve, abandonne le premier de ces mandats pour se faire élire à Montréal.

Mais le ministère des Travaux publics, jugé plus important que celui de la Marine, englobe la plupart des services dont relève l'outillage des ports. Montréal craint un arrêt de l'élan imprimé par Tarte aux travaux du port, au creusage du chenal. Une consultation organisée par *La Presse* fait ressortir cette crainte — et l'entretient. Elle demande la centralisation de tout le contrôle de la navigation fluviale entre les mains d'un Montréalais. Préfontaine voit sa réélection compromise.

Le gouvernement transfère des Travaux publics à la Marine le contrôle des grands services concernant la navigation. Préfontaine rassure l'opinion : le port de Montréal, le chenal du Saint-Laurent, le chantier de Sorel passent sous son contrôle et ne perdent rien. Il se déclare en même temps partisan d'une « protection légitime pour nos industries nationales ».

La circonscription de Maisonneuve est prise sur l'ancien comté d'Hochelaga, démembré. Préfontaine y est élu sans peine. Le nouveau ministre, qui fut longtemps « le boss » à l'hôtel de ville de Montréal, est un homme actif, aimant la vie, à la manière de Chapleau et de Mercier, qu'il a beaucoup fréquentés. Il sera plus souvent à Montréal qu'à Ottawa, trop puritaine à son goût. Il hante les cafés, les lieux de plaisir, avec des fêtards qui vous descendent une bouteille de scotch en dix minutes, mais en sauvant les apparences, car il porte volontiers le haut-de-forme — et l'œillet à la boutonnière.

* * *

Les transports figurent au premier rang des questions auxquelles Montréal s'intéresse. Un grand objectif est l'exportation des produits de l'Ouest canadien vers l'Europe par la voie du Saint-Laurent, de préférence aux voies américaines. Israël Tarte a, plus que personne, popularisé cette idée.

Tarte pensait surtout à une exportation acheminée par voie d'eau : Grands Lacs ; canal de la baie Georgienne ; Saint-Laurent. Un autre

projet se fait jour. Le succès du Pacifique suscite l'émulation. Des hommes d'affaires et des hommes politiques de Québec projettent la construction d'un Trans-Canadien, parallèle, en gros, au Pacifique, mais beaucoup plus au nord. Le Trans-Canadien apporterait le blé de l'Ouest à Québec, pour expédition en Europe.

Montréal appréhende un projet aussi spécifiquement québécois. Cette appréhension fortifie la résolution montréalaise de conserver le contrôle du Saint-Laurent. De son côté le Grand-Tronc caresse un projet. Le Grand-Tronc étudie discrètement son affaire. Et le 22 novembre 1902, le gérant général Charles Hays annonce le prolongement éventuel du Réseau jusqu'à la Colombie-Britannique. Le nouveau transcontinental, avec Montréal pour tête de ligne — mais aboutissant à Portland — serait à peu près parallèle au Pacifique, et plus au nord, mais moins au nord que le Trans-Canadien. Le Grand-Tronc dépensera 100 millions de dollars sans recourir aux subventions de l'État... En réalité, on pense bien qu'un tel travail ne s'achèvera pas sans un généreux concours de l'État.

La Chambre de Commerce de Québec obtient l'intervention de Parent, à la fois maire de Québec et premier ministre de la Province. Mais les hommes d'affaires québécois, riches à l'échelle provinciale, réuniraient à grand-peine les capitaux nécessaires à cette entreprise colossale. Un troisième projet émerge. Les entrepreneurs Mackenzie et Mann ont formé dans l'Ouest, de bric et de broc, le réseau du Canadian Northern, qu'ils veulent prolonger jusqu'à Vancouver. Le prolongement de l'Intercolonial et son rattachement au Canadian Northern, utilisant les forts tronçons déjà construits, procureraient un transcontinental à frais réduits.

* * *

La guerre entre Israël Tarte et ses anciens collègues est inévitable. Tarte gardant *La Patrie*, les libéraux montréalais préparent la fondation d'un nouvel organe.

Le sénateur Béique sera l'âme de cette fondation. Le premier numéro du *Canada*, organe officieux du parti, paraît le 4 avril 1903, avec Godefroy Langlois, enlevé à *La Patrie*, comme directeur-gérant, et Marc Sauvalle pour rédacteur en chef. Comment ne pas discerner une curieuse prédilection? Laurier s'accorde avec Mgr Bruchési, éloigné, comme lui, des formes impératives. Mgr Bruchési n'est pas de ces hommes qui modèlent les événements suivant une idée pré-conçue. Il n'a pas, comme Mgr Bourget, quelques idées maîtresses qu'il appliquera tout le long de son épiscopat. C'est un évêque littéraire, agréable, ferme au besoin, mais qui s'adapte aux gens et aux

circonstances. Son action s'exerce au jour le jour. Mgr Bruchési reçoit les journalistes plus souvent qu'il n'est habituel aux évêques. Il entretient de nombreuses et précieuses amitiés dans le monde : celle de lord Strathcona ; celle de Thomas Shaughnessy ; celle du sénateur Béique ; celle de Laurier lui-même qu'il ramène doucement à la pratique religieuse. Et Laurier et Béique confient leur journal à Godefroy Langlois, l'esprit dirigeant de la loge, et à Marc Sauvalle, l'ancien directeur de *Canada-Revue*, le tourmenteur de Mgr Fabre, le champion de toutes les causes désagréables à l'Archevêché ! Le gouvernement provincial transfère au *Canada* le contrat jusqu'alors accordé à *La Patrie* pour l'impression du *Journal d'Agriculture*.

* * *

Le développement industriel pose un problème des relations ouvrières. À défaut de parti ouvrier, les syndicats — on dit plutôt les unions, à la mode américaine — cherchent à s'organiser.

Non pas sans mal. Les patrons ne tolèrent pas d'organisation ouvrière dans leurs usines, ou la tolèrent mal. La formule même des associations à fonder ne se dégage pas clairement. Mais les salaires sont bas, pour de longues heures de travail. La loi Lacombe, que le Parlement provincial vient de voter pour empêcher la saisie des gages et salaires, classe implicitement parmi les gros salaires ceux qui dépassent 6 dollars par semaine. Les employés des tramways de Montréal cessent le travail, en février 1903.

Il faut comprendre le rôle de la Compagnie des Tramways à Montréal, aux premières années du vingtième siècle. Les anciens Montréalais se rappelaient sans peine les tramways à chevaux, à l'horaire fantaisiste, au confort douteux, aux accidents fréquents. Les tramways électriques, plus rapides et plus réguliers, permettent aux citadins d'habiter plus loin de leur usine ou de leur bureau, et favorisent l'expansion des villes. Ils ont permis l'érection canonique de nombreuses paroisses. Ils augmentent la valeur des terrains dans les quartiers desservis. L'automobile n'est encore qu'une curiosité. U.-H. Dandurand a dû renvoyer au constructeur, au bout de 3 mois, la machine par trop capricieuse. Une deuxième emplette n'a guère mieux tourné. Et la Crestmobile, achetée par Dandurand en troisième lieu à Boston, est montée sur des chaînes de bicyclette, dont une au moins se désarticule à chaque sortie³. Les tramways, mode de locomotion populaire, universel, sont liés au développement de Montréal avant l'ère de l'automobile. Quand les Forget veulent créer ou prolonger

3. Henri Dandurand, « Mon père, ce pionnier du cheval-vapeur », dans *Perspectives*, 5 janvier 1963.

une ligne, et obtenir à l'hôtel de ville les franchises nécessaires, ils soudoient des agitateurs, et des manifestations « spontanées » réclament la ligne au nom des intérêts du quartier, de la ville, du peuple. Rodias Ouimet, directeur d'un refuge de nuit de la rue Saint-Paul, entraîne ses « clients » pour grossir la foule. Des pressions d'autre genre s'exercent en même temps au conseil municipal.

Mais les Forget, comme la plupart des grands patrons, combattent les syndicats ouvriers. Et c'est une raison de la grève. Les employés de tramways, comme d'autres ouvriers à la même époque, exigent à la fois des augmentations de salaires et la reconnaissance de leur « union ». Or, les Forget, associés dans diverses entreprises à Herbert Holt, à Thomas Shaughnessy et surtout à James Ross, comptent aussi des ennemis. Les tramways si utiles présentent aussi des imperfections. Des chevaux se prennent les sabots dans les rails. À chaque accident l'on entend critiquer « les écrasoirs à Forget ». *La Presse*, ravie d'embarrasser les commanditaires du *Journal*, soutient les grévistes. Georges-Albini Lacombe, le député de Sainte-Marie qui fait adopter une loi limitant les saisies, les approuve aussi. Les procédés habituellement employés par les Forget se retournent contre eux. Ne signale-t-on pas des pensionnaires de Rodias Ouimet parmi les manifestants ? John Bumbray, avocat des grévistes, obtient — c'est le monde renversé — une pression du Conseil municipal sur les Forget. La Compagnie cède, augmente les salaires et reconnaît l'Union des Employés de Tramways de Montréal. Une marche triomphale à travers les rues de la ville et un numéro presque entier de *La Presse* célèbrent la victoire. *La Presse* exalte « les glorieux épisodes de la lutte » et « le courage, disons plus vrai, l'héroïsme » des grévistes.

À leur tour, les débardeurs se mettent en grève, à l'ouverture de la navigation.

L'expédition d'une marchandise unique — grain ou minerai, par exemple — permet, dans certains ports, une mécanisation très poussée. La variété des marchandises manutentionnées dans le port de Montréal entraîne au contraire l'emploi d'une main-d'œuvre considérable. Entre l'administration du port, les débardeurs, les transporteurs, les chantiers de réparation, chaque tonne de marchandise manutentionnée met une dizaine de dollars en circulation. La paralysie du port serait une calamité pour la ville. Et la saison s'annonçait active ! L'abolition récente des droits sur les canaux complète l'œuvre du gouvernement Laurier — l'œuvre d'Israël Tarte pendant ses six années au ministère des Travaux publics. L'ouverture du canal de Soulanges améliore déjà les conditions de la navigation fluviale. Sur la route des Grands Lacs, prolongée par les canaux et aboutissant à

Montréal, on lance de gros vaisseaux, transportant de 70.000 à 80.000 minots de grain. Une plus forte proportion du trafic de l'Ouest prend la voie du Saint-Laurent — comme Israël Tarte l'a voulu. Autour de Préfontaine tournent les solliciteurs de contrats, qui veulent vendre au ministère des gallons de peinture ou des bouées à acétylène. Les débardeurs pensent profiter de ces conditions favorables. Eux aussi veulent des augmentations de salaire et la reconnaissance de l'Union. Ils veulent même s'affilier à la Fédération Américaine du Travail. Dans le port se déroulent des scènes de désordre, des brimades contre les non-grévistes.

Les grévistes établissent leur permanence à la salle Empire, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Ils invitent Samuel Gompers, fils d'immigrés juifs, devenu président de la Fédération Américaine du Travail qui, 20 ans après sa fondation, groupe deux millions d'adhérents, tient la dragée haute au gouvernement comme aux grands patrons des États-Unis, et cherche à s'affilier des unions canadiennes appelées, pour cette raison, « internationales ». Mais l'ingérence de l'agitateur américain révolte les patrons, jusqu'alors maîtres absolus. Elle inquiète le clergé, méfiant devant les influences américaines. Mgr Bruchési signe une lettre pastorale, lue dans les églises le dimanche 26 avril (1903). L'archevêque affirme le droit d'association, mais il repousse la grève, surtout lorsqu'elle s'accompagne de violence, et l'affiliation à des fédérations étrangères : « Vos pasteurs, votre archevêque, seront toujours disposés à vous entendre, à se constituer vos intermédiaires. Recourez d'abord à ces moyens de conciliation. Remettez vos revendications à l'arbitrage... »

La corporation des débardeurs est cosmopolite. Elle comprend des Canadiens français et des Irlandais, mais aussi des Italiens volubiles, des Polonais endurants, des Suédois de haute taille. Des costauds, et volontiers batailleurs. C'est parmi eux que les hommes politiques recrutaient leurs gardes du corps, au temps où les assemblées électorales dégénéraient souvent en bagarres. C'est du port que sont parties la plupart des émeutes de l'histoire de Montréal. Cette fois encore, on se bat sur les quais. Les non-grévistes, formés en une petite union indépendante, sont rossés. La police débordée, des cordons de troupes viennent occuper les quais. De leur côté, les grévistes occupent la grande halle couverte du marché Bonsecours. Les « habitants » venus vendre leurs légumes, leurs poulets ou leurs fromages regardent avec méfiance ces cosmopolites en grève. *La Presse* rejette toute la responsabilité sur l'intransigeance des employeurs. *La Gazette*, *Le Journal* et *La Patrie* soutiennent les patrons, et surtout critiquent l'appel à Samuel Gompers, le projet d'affiliation à l'Internationale.

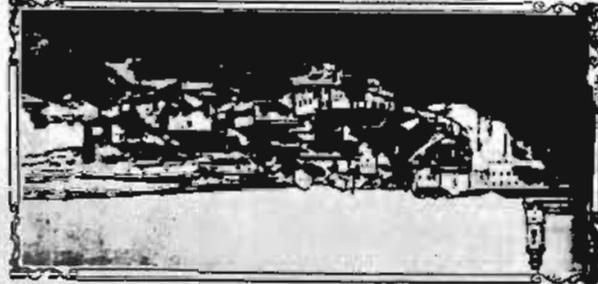
Henri Bourassa
(1868-1952)



Olivar Asselin
(1874-1937)



LA GUERRE EST DECLARÉE



UNE SOMBRE PERSPECTIVE EN IRLANDE

La crise créée par le "Home-Rule" continue de s'aggraver et les plus graves craintes sont créées au sein de l'Union britannique. — L'Assemblée des Nationalistes est à son comble.

GENS SANS AVEU

ESTRÉE DE LANCHES

Comment se va-t-il au sein de nos champions de la voile ?

DES CERTAINES DE SEMANTES ET D'OUVRÈRES ASSÈSENT LES BANQUES D'ESPAGNES À BERLIN

Paris, 28 — La guerre européenne sera-t-elle évitée. — On envoie dans le capital français

TÂCHE DÉLICATE DES PUISSANCES

Vienne, Autriche, 28 — La Serbie a accepté officiellement l'armistice, mais que la guerre ment d'Autriche-Hongrie lui déclarait la guerre.

QUE FERA LA ROUMANIE ?

Rome, 28 — Le délégué de Bucharest annonce que l'Allemagne a demandé à la Roumanie quelle attitude elle prendrait devant la situation créée par le différend austro-serbe.

LA FLOTTE ALLEMANDE

Berlin, 27 — La disposition de la flotte allemande est la chose la plus importante de la guerre. Les Allemands ont une flotte de guerre et une flotte de commerce et ils attendent.



CONSTITUTION DE VASSAL

Paris, 27 — Les nouvelles de la situation en Espagne sont très inquiétantes.

LA SITUATION

Paris, 27 — Les nouvelles de la situation en Espagne sont très inquiétantes.

La Presse (28 juillet 1914)

Le président de l'American Federation of Labour arrive à Montréal le 30 avril. Malgré la mise en garde de Mgr Bruchési, toutes les associations ouvrières se portent à sa rencontre, avec bannières et fanfares : 25.000 personnes escortent Gompers, de la gare au parc Sohmer, siège d'une immense assemblée. J.-A. Rodier, rédacteur « ouvrier » de *La Presse*, souhaite la bienvenue au chef américain, au parc Sohmer ; Helbronner lui souhaite la bienvenue et le couvre de louanges, dans le journal.

Gompers, volontairement modéré dans ses discours, donne en sous-main des ordres de résistance. Sur son conseil, les camionneurs décrètent une « grève de sympathie ». Les ouvriers des deux corporations — débardeurs et camionneurs — empêchent tout chargement ou déchargement de marchandises, avec une seule exception, en faveur de *La Presse* : des grévistes transportent les rouleaux de papier nécessaires au journal de Berthiaume. Le port se trouve encombré, la navigation paralysée. Les compagnies racolent une cinquantaine de sans-travail dans les rues de Liverpool et les transportent d'urgence à Montréal ; mais ces « briseurs de grève » sont rossés à leur tour.

La grève stérilise tous les efforts de Tarte, de Préfontaine et de la Commission du port. Les quais sont déserts ; les treuils, silencieux ; les palans, raides comme des fils à plomb. Les grues dressent vers le ciel un bras immobile. Les entrepôts ne relèvent plus leur tablier de tôle. Mais le principe en jeu paraît trop grave aux associations patronales pour céder sans lutte. Le Board of Trade, puis la section montréalaise de l'Association des Manufacturiers canadiens, attribuent la grève à l'action d'agitateurs étrangers. Les intérêts américains, jaloux du port de Montréal, ont recherché le contrôle de nos chemins de fer, essayé de saboter, au moins de retarder, la construction des élévateurs. La Fédération Américaine du Travail peut reprendre ces tentatives sur un autre terrain. Elle peut, en multipliant les ordres de grève aux « unions » canadiennes, disloquer l'industrie de notre pays. Interpelé aux Communes, Laurier répond qu'il appartient à la municipalité d'intervenir. Cependant il dépêche sir William Mulock, ministre du Travail, et Raymond Préfontaine, ministre de la Marine, qui provoquent des entrevues entre armateurs et chefs ouvriers. En vain : les deux parties s'obstinent.

Le 8 mai, les deux ministres haranguent les grévistes au marché Bonsecours. L'ancien maire de Montréal, le chapeau en bataille, se sent à l'aise parmi ses électeurs, dans cette salle de marché où flotte encore l'odeur crue des légumes. Mulock et Préfontaine engagent les débardeurs à la conciliation, mais sur un ton où perce la sympathie pour ces électeurs. Puis les ministres se retirent, pour laisser les

ouvriers voter librement la continuation de la grève ou la reprise du travail. Une clameur unanime tient lieu de vote : « Vive l'Union ! »

Préfontaine compte des amis à l'Émancipation, où l'on préfère l'Internationale à l'Église. Il compte des amis au Conseil municipal, où la majorité favorise discrètement les grévistes. Enfin il prend l'apéritif avec Dansereau, de *La Presse*. Les autorités fédérales et municipales demandent des concessions aux compagnies — dont plusieurs sont subventionnées. Sous cette pression, les compagnies cèdent, le 11 mai. Elles accorderont une préférence, à l'avenir, aux débardeurs syndiqués, membres de l'Union — affiliée à l'Internationale.

Devant un tel succès, les employés de tramways de Montréal se piquent d'émulation. Ils affilient leur union à une fédération américaine, décrètent de nouveau la grève, et se livrent tout de suite à des manifestations violentes : fils coupés, vitres brisées, tramways renversés, enfants piétinés dans la foule. Cette nouvelle grève des employés de tramways est-elle toute naturelle, toute spontanée ? La Compagnie des Tramways et la Montreal Light, Heat and Power sont les deux pièces maîtresses du monopole que les Forget s'efforcent d'établir à Montréal. Or les Forget sentent, de divers côtés, se fortifier, se multiplier les concurrences, les rivalités. Depuis un an, ils ne sont plus les seuls agents de change canadiens-français sur la place de Montréal. Deux jeunes gens, Charles-Henri Branchaud et Louis de Gaspé Beaubien (fils de Louis Beaubien) ont ouvert un bureau, sous la raison sociale L. de G. Beaubien & Cie. La Beauharnois Light, Heat and Power, à peine constituée, ne vise-t-elle pas à concurrencer la Montreal Light, Heat and Power, à lui disputer le monopole ? Des agitateurs travaillent le personnel de la Montreal Light, Heat and Power ; ils y provoquent une grève de sympathie, partielle il est vrai ; des quartiers de Montréal sont plongés dans l'obscurité. D'autres travaillent le personnel de la Dominion Cotton Mills, également contrôlée par les Forget. Les débardeurs envisagent à leur tour une nouvelle grève, par solidarité pour les employés de tramways. La menuiserie bouge ; la chaussure... Les fortes têtes pérorent, après boire. Une barricade s'élève à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Atwater. Le juge Louis-Wilfrid Sicotte descend en hâte au palais de justice, à sept heures du soir, pour assermenter des constables spéciaux.

Les Forget, qui ont provoqué plus d'une manifestation populaire pour servir leurs intérêts, soupçonnent l'action de leurs rivaux, de leurs ennemis — fort capables de fomenter une grève pour faire baisser la « Street » en Bourse. Les Forget rappellent Duncan McDonald, leur ancien gérant. Cet ingénieur se targue d'avoir débuté comme employé de tramway, ce qui, joint à sa manière ferme et

cordiale de traiter les hommes, lui a valu succès et popularité. Sa réputation est devenue telle que des capitalistes français lui ont offert la direction des tramways de l'Est parisien. Il n'a guère réussi dans ce poste. Rappelé par câble par les Forget, il pose ses conditions : carte blanche. Accepté. Duncan McDonald revient dare-dare.

Le retour de Duncan McDonald — dont on attend trop, et qui décevra — produit un bon effet immédiat. En même temps, les Forget agissent sur Préfontaine qui, à son tour, prie Dansereau de freiner. *La Presse* cesse ses encouragements aux grévistes. D'ailleurs, ce ne sont plus des grèves professionnelles, mais une agitation socialiste, quasi révolutionnaire. La Chambre de Commerce la dénonce. Des curés parlent sérieusement à leurs paroissiens. Un sentiment hostile aux grévistes grandit dans le public — plus directement gêné par la grève des tramways et des électriciens que par la grève des débardeurs. Un certain nombre d'employés de la Montreal Light, Heat and Power ont cédé à l'entraînement, et le regrettent. Ils se réunissent le 27 mai au soir dans une salle à l'angle des rues Sainte-Catherine et Parthenais, et répudient leurs meneurs. Ils décident de s'en tenir à une union nationale et de se remettre à l'ouvrage. Le 28, les tramways circulent à Montréal.

La vie d'une ville comme Montréal n'a pas la simplicité d'une image d'Épinal. Albani revient au Canada en janvier et février 1903, entre la première grève des employés de tramways et celle des débardeurs. Ses concerts soulèvent les ovations habituelles, et toutes les demoiselles qui possèdent un filet de voix veulent se faire entendre et encourager par la cantatrice, se faire prédire une carrière égale à la sienne. Le Théâtre National, premier théâtre français construit à Montréal, a ouvert ses portes à l'automne de 1899, mais les Soirées de famille ont cessé, au Monument National, au printemps de 1901. Le théâtre des Nouveautés affiche un drame de Fréchette, *Véronica*, soutenu par une publicité dithyrambique. La « première » occasionne une soirée de gala et Fréchette, sexagénaire, ressemble de plus en plus à l'Olympien dont il s'est fait la tête. Mais le drame du poète national cède bientôt la scène à des pièces françaises telles que *La Dame aux Camélias*, valeur sûre. Le Théâtre National joue *Le Maître de Forges*.

Les débardeurs et les employés de tramways ne figurent guère parmi les auditeurs d'Albani, ni parmi les auditeurs de *La Dame aux Camélias*. Mais ils figurent parmi les spectateurs des parties de crosse en été, des parties de hockey en hiver. Montréal possède trois bonnes équipes de crosse, formées d'amateurs — en partie d'étudiants — car la contagion américaine n'a pas encore « professionnalisé » le sport : l'équipe anglaise du « Montreal », propriétaire d'un

terrain dans l'Ouest de la ville ; l'équipe irlandaise du « Shamrock », avec un terrain dans le nord ; et l'équipe canadienne-française du « National », qui joue à Maisonneuve. Les parties attirent des foules énormes, et les équipes montréalaises triomphent souvent des équipes de Toronto, voire de la fameuse équipe de Cornwall. *La Presse* a pris le National sous son aile. Les victoires du club canadien-français soulèvent l'enthousiasme. La crosse est encore le sport national, mais les joueurs de crosse se transforment, l'hiver venu, en joueurs de hockey. Les parties de championnat se livrent entre les mêmes clubs, à l'Arena de Westmount, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la rue Atwater⁴. Les as de la crosse deviennent d'excellents joueurs de hockey. Le Shamrock, avec l'étudiant en droit Henry J. Trihey pour capitaine, a remporté deux fois la coupe Stanley. Le Montreal bat le Winnipeg, qui passait pour redoutable — pendant la grève des tramways — et les réjouissances prennent des proportions extraordinaires. Mais le clou de la saison est la venue de Théodore Botrel et de sa femme, en avril. Le barde breton, sentimental et chrétien, chantant la vieille France catholique — la terre ancestrale des Canadiens français — touche les fibres les plus intimes, remue les sentiments les plus profonds de notre peuple. L'apparition du couple en costume breton, l'accent berceur de ses chansons, réveillent d'anciennes nostalgies. Professeurs, élèves, gens du monde, gens du peuple — employés de tramways ou de la Montreal Light, Heat, grévistes ou antigrévistes d'hier — toute la ville fredonne *La Pimpolaise* et *Mon Biniou*. Toute la ville moins le Frère André, rivé à son idée d'élever une chapelle à saint Joseph. Le Supérieur du Collège Notre-Dame autorise le Frère André à construire « quand il aura de l'argent ». Le Frère place un tronc au pied de la statue, et des aumônes s'y déposent. Des marchands offrent des matériaux. La main-d'œuvre s'offre gratuite. Des malades guéris sollicitent l'obole de leurs amis.

Telle est la vie d'une ville, d'un peuple. On prie, on communique ; on se met en grève, on se bat ; on acclame Laurier, Gompers, Albani, Botrel, les champions de crosse et de hockey ; les étudiants dénoncent l'impérialisme ; Tarte mène son jeu, tisse sa toile ; les hommes d'affaires, tournés vers l'avenir, ne pensent plus qu'au chemin de fer Transcontinental.

4. En face du Forum actuel.

Hormisdas Laporte, maire de Montréal

LÉ TRANSCONTINENTAL est la plus grande affaire de l'heure. Il s'agit de renouveler l'entreprise du Pacifique-Canadien, l'une des plus hardies d'un siècle hardi.

Le Pacifique-Canadien est tout occupé de son nouveau service transatlantique. William Mackenzie et Donald Mann, du Canadian Northern, hantent les couloirs du Parlement fédéral. Ils travaillent aussi les milieux montréalais, en suivant les conseils de leur avocat J.N. Greenshields, très mêlé aux gens de politique et d'affaires : c'est Greenshields qui a procuré à Tarte les fonds nécessaires à l'acquisition de *La Patrie*. Mais William Wainwright et Charles Hays, du Grand-Tronc, ne travaillent pas moins. Le Grand-Tronc organise une sorte de filiale, le Grand-Tronc-Pacifique, pour construire la partie ouest du transcontinental. Le sénateur libéral George A. Cox, de Toronto, fort influent sur Laurier, conduit les partisans du Grand-Tronc. Hays promet de diriger tout le fret possible vers les ports canadiens plutôt que vers Portland.

John A. Macdonald ayant attaché son nom à la gigantesque entreprise du Pacifique-Canadien, Laurier attachera son nom à la gigantesque entreprise d'un autre transcontinental. Béique et les ingénieurs y travaillent dix heures par jour. Le Grand-Tronc-Pacifique construira la partie occidentale, de Winnipeg au Pacifique, l'État garantissant 75 pour cent des obligations. L'État construira lui-même l'autre partie, appelée National-Transcontinental et louée au Grand-Tronc-Pacifique.

Sur l'insistance de Préfontaine, qui ne veut point paraître inférieur à Tarte, les Communes votent un prêt de \$3.000.000 à la Commission du port de Montréal pour l'achèvement des travaux en cours. Tarte critique ce prêt : l'État fédéral devrait équiper et développer à ses frais le port de Montréal. Tarte fait comprendre aux intérêts montréalais qu'ils ont perdu à sa démission. Il a franchi le Rubicon et vote presque régulièrement avec l'opposition conservatrice. *La Patrie* et *Le Canada* se livrent une guerre quotidienne.

* * *

Une petite effervescence intellectuelle se manifeste à Montréal. L'avocat Honoré Gervais, professeur à la Faculté de Droit, provoque la fondation d'une Ligue de l'Enseignement, sur le modèle d'une ligue française nettement laïcisatrice et d'ailleurs affiliée au Grand-Orient. Un commerçant, Olivier Faucher, ancien conseiller municipal, préside la Ligue de l'Enseignement, constituée en novembre 1902. Mais Godefroy Langlois, animateur de la loge L'Émancipation — et directeur du *Canada* — sera l'âme de la Ligue. Olivar Asselin assiste à la séance de fondation.

Tandis que les aînés parlent de réforme scolaire, les plus jeunes mêlent le goût des lettres et l'esprit national. Une dizaine de jeunes hommes fondent la Ligue Nationaliste. Asselin prend la tête du petit groupe et la présidence de la Ligue ; Omer Héroux assume le secrétariat. La Ligue Nationaliste est d'abord semi-clandestine.

Sur le conseil de Joseph Chamberlain, le congrès de toutes les chambres de commerce de l'Empire se tient à Montréal. Quelque 500 délégués s'y réunissent le 17 août 1903. L'Association des Manufacturiers Canadiens représente l'industrie lourde. Le sénateur George Drummond incarne la haute finance par sa vice-présidence (qui est une présidence *de facto*) de la Banque de Montréal, et le gros commerce, puisqu'il est sur le point de redevenir président du Board of Trade. Robert Meighen chauffe, en coulisse. Les hauts parvenus de la finance et de l'industrie convoitent une distinction honorifique, qui ferait d'eux un sir comme William Macdonald, voire un lord comme Strathcona, et de leur femme une lady. Ils rivalisent d'impérialisme avec les délégués britanniques, triés sur le volet. Dès la première séance, le sénateur Drummond, au nom du Board of Trade de Montréal, soumet une résolution affirmant le devoir des colonies de participer aux guerres nécessaires à la défense de l'Empire. Damase Masson, président, et H.-A.-A. Brault, vice-président de la Chambre de Commerce de Montréal, soumettent une résolution contraire. Les délégués canadiens-français représentent, dans cette

assemblée de millionnaires, des intérêts quasi minuscules. Mais J.-X. Perrault, de la Chambre de Commerce de Montréal, et Napoléon Garceau, délégué par la Chambre de Commerce de Drummondville, ne veulent pas céder. L'autre vice-président de la Chambre de Commerce de Montréal, C.-H. Catelli, conseille de transiger. C.-H. Catelli et Hormisdas Laporte, copropriétaires de la florissante épicerie en gros Laporte-Martin, gagnent Masson et Brault à leurs vues. Un impérialiste reconnu, le colonel George Taylor Denison, de Toronto, s'entremet aussi. Bref, on adopte la motion du Board of Trade, mais atténuée : le Canada déciderait lui-même le mode et l'étendue de sa contribution à la défense impériale.

La Presse tance le Board of Trade. Et là-dessus lord Minto, gouverneur, insiste en faveur des projets britanniques. La Ligue Nationaliste renonce alors au secret. Elle révèle son existence par un coup d'éclat : une manifestation avec le concours d'Henri Bourassa, au Théâtre National (23 août 1903). Le député de Labelle est catégorique :

« Je ne désire pas une rupture avec l'Angleterre, mais si on nous impose le choix entre la rupture et l'asservissement, eh bien, je dirai : choisissons la rupture ! »

Et l'on applaudit à tout rompre.

La Presse — 74.000 de tirage quotidien ! — décerne à la jeune ligue les honneurs de la première page, avec de gros titres. Elle engage même Asselin comme chef des nouvelles. Asselin est un brillant journaliste qui n'a pas seulement des idées, mais un caractère tranchés. Il exige des reporters un style impeccable. Trouve-t-il une faute dans la copie ? Il parcourt l'établissement en criant d'une voix perçante : « Quel est le cochon qui a écrit cela ? », et il réclame le renvoi immédiat du délinquant. Asselin ne peut être le subordonné de personne. Il reste peu de semaines à *La Presse* et lance *Le Nationaliste*, hebdomadaire (6 mars 1904). Deux admirateurs de Bourassa différents l'un de l'autre, Edmond Lepage et G.-N. Ducharme, sont les principaux commanditaires. Ducharme préside la Sauvegarde, la compagnie canadienne-française d'assurance-vie où il a procuré à Bourassa les fonctions de secrétaire. C'est un conservateur convaincu, mais surtout un patriote, préoccupé de son devoir social. Edmond Lepage — Eddy Lepage pour les amis —, tantôt courtier, tantôt marchand de nouveautés, tantôt agent d'immeubles, est un joyeux garçon, débrouillard et panier percé.

Les chefs religieux observent le courant, comme ils observent le mouvement ouvrier, avec une perspicacité aiguë. Un groupe de

jeunes gens, aussi patriotes mais moins briseurs de vitres que ceux de la Ligue Nationaliste, se réunissent autour de Joseph Versailles, dans la salle académique du Collège Sainte-Marie — dans la maison et avec l'encouragement des Pères Jésuites. Ces jeunes gens souhaitent l'adoption d'un drapeau canadien-français : le « Carillon Sacré-Cœur ». Laurier, inquiet des réactions ontariennes, intervient auprès de Mgr Bruchési, qui persuade les jeunes gens de déplacer leur but, de tendre à l'action catholique plus qu'à l'action nationale. Le mouvement lancé pour la diffusion du drapeau « Carillon Sacré-Cœur » se transforme en Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (par abréviation, l'A.C.J.C.), sur le modèle, très adapté, de l'Association catholique de la Jeunesse française (13 mars 1904). L'A.C.J.C. choisit pour aumônier un Jésuite, le Père Samuel Bellavance, et pour premier président, assez naturellement, Joseph Versailles — un grand garçon sportif qui fera ses preuves d'organisateur, de fondateur et de financier. L'A.C.J.C. correspond, pour les jeunes gens, aux associations Saint-Jean-Baptiste pour les hommes mûrs. Les membres de l'A.C.J.C. mettent l'accent sur le religieux, tandis que leurs camarades de la Ligue Nationaliste mettent l'accent sur le politique.

* * *

Au contraire des grandes villes américaines, Montréal n'a guère débattu, jusqu'ici, ses élections municipales selon les lignes de démarcation politiques. Deux influences majeures s'exercent, et prétendent s'exercer davantage, celle de *La Presse* et celle du monopole des services publics.

La Presse atteint les 80.000 exemplaires de vente quotidienne. *La Patrie*, aussi bien étoffée, sinon mieux, n'en atteint pas la moitié — et son tirage paraît déjà très beau. *La Presse*, *La Patrie* et le *Star* ne reculent devant aucune sensation, des récits de crime aux images décollées. Mgr Bruchési compte trois gros soucis : l'école, la presse et le théâtre. Il réussit peu à peu à désagréger la Ligue de l'Enseignement. Le cinéma naît à peine. Les premières « photographies en mouvement » se projettent sur les écrans, au parc Sohmer, en intermède des vaudevilles, et aux « soirées de famille » du Monument National pendant les entractes. Surprise de voir sur l'écran une scène aussi réaliste que l'arrivée en gare d'une locomotive ! Rien encore de suspect, de ce côté. Mais le problème des journaux ! Mgr Bruchési voudrait restreindre, éliminer si possible, la publicité des théâtres. Il intervient souvent et courtoisement auprès des journalistes. Il insiste auprès du sénateur Forget, président du Bureau des gouverneurs de l'Université Laval de Montréal et commanditaire du

Journal. Mais le *Journal* copie le *Star*, *La Presse* et *La Patrie*, ses grands confrères et rivaux. Arthur Beauchesne, rédacteur au *Journal*, assez voisin des idées de Godefroy Langlois bien qu'attaché — sincèrement attaché — au parti conservateur, en a fait part à l'archevêché, en témoignant, les yeux baissés et le cœur réjoui, d'une intense désolation. Or, Mgr Bruchési n'a pas de prise sur le *Star*. Brenton MacNab, homme de confiance de Hugh Graham, répond à un envoyé de l'archevêque : « Tell the Bishop that he may run *La Presse*, he may run *La Patrie*, but he will not run *The Star*. » Tenus à plus de précautions, *La Presse* et *La Patrie* compensent les nouvelles et les images scabreuses par les annonces et les photos religieuses. De temps à autre, les évêques élèvent la voix. Mgr Bruchési condamne une fois de plus, par circulaire du 6 février 1904, l'exploitation des curiosités morbides, la publication des photos et récits « de drames sanglants et démoralisateurs ». En pareil cas, *La Presse* et *La Patrie* s'amendent pendant quelque temps, puis recommencent peu à peu. *La Presse* n'est pas à bout de ressources. Elle multiplie les enquêtes auprès du public : « Faut-il abolir la peine de mort ? » demandent les reporters à de braves gens arrêtés dans la rue ; ou encore : « Que pensez-vous de la guerre russo-japonaise ? » Si les interviewés, surpris, n'ont pas d'opinion, *La Presse* leur en prête une, adroitement rédigée ; les citoyens, flattés, ne tardent pas à s'attribuer cette opinion judicieuse sur la peine de mort ou la guerre russo-japonaise. Et le tirage monte toujours. Et *La Presse* entend « faire » les élections municipales.

Une autre puissance prétend « faire » les élections municipales de 1904. C'est le quasi-monopole des services publics, entre les mains d'Herbert Holt, président de la Montreal Light, Heat and Power, et du sénateur Forget, président de la Compagnie des Tramways. Herbert Holt est un Irlandais du Nord, très fermé, mais sans aucun préjugé francophobe ou antipapiste. Il n'accorde jamais d'entrevue, ne se montre jamais dans les clubs, ne communique jamais ses plans. À cet égard, il ressemble au sénateur Forget, spéculateur réfléchi. L.-J. Forget fonde ses spéculations sur des réalités tangibles : filatures, charbonnages, tramways. Il s'est constitué un capital de réserve, auquel il ne touchera qu'en cas d'absolue nécessité. Il soupèse les chances. Ses calculs faits, il peut risquer sa fortune sans sourciller. Il s'est très engagé, avec son ami James Ross, dans deux grandes compagnies néo-écossaises, la Dominion Coal et la Dominion Iron and Steel. Les deux compagnies ont d'abord entretenu d'étroites relations. Puis elles se sont brouillées et s'intentent des procès. James Ross prend parti pour la compagnie charbonnière, dont il devient le président et à laquelle il transfère le gros de ses intérêts et de son énergie. L.-J. Forget, d'abord vice-président de la compagnie char-

bonnière, étudie le dossier à fond et se persuade, contre l'avis des avocats, que la compagnie sidérurgique gagnera son procès. Il transfère ses intérêts dans cette compagnie. Rodolphe Forget, au contraire de son oncle, mettrait bien des chimères en actions, obligations et parts de fondateur. Il se lance passionnément dans des entreprises téméraires, et chaque crise de Bourse entraîne chez lui une crise de nerfs. S'il échoue, il joue quitte ou double, au paroxysme de l'excitation. Rodolphe a d'abord subi la tutelle de son oncle au point de se lier au parti conservateur malgré ses inclinations personnelles. Il lui vient tout de même des envies de s'émanciper. Il lui arrive de risquer, à la tête d'un groupe de jeunes, des spéculations non seulement indépendantes, mais presque contraires à celles de son oncle.

L.-J. Forget et Herbert Holt ont formé ensemble la Montreal Light, Heat and Power. Forget siège au conseil d'administration de la compagnie de gaz et d'électricité, présidée par Holt ; celui-ci siège au conseil d'administration de la compagnie des tramways, présidée par Forget. Leur ami commun James Ross, associé de Forget dans la plupart de ses entreprises — et dans les deux compagnies néo-écossaises jusqu'à ces tout derniers temps — et qui fut le premier patron d'Herbert Holt au Canada, siège au conseil d'administration de la Banque de Montréal. Holt lui-même devient administrateur de la Banque Royale du Canada, en progrès sensibles. Thomas Shaughnessy, client de la maison Forget, fait entrer le sénateur au conseil d'administration du Pacifique-Canadien. C'est la première fois qu'un Canadien français pénètre dans ce saint des saints, où officient plusieurs administrateurs de la Banque de Montréal.

Nous simplifions. On voit s'ébaucher à Montréal un réseau qui couvrira la province et le pays. Forget contrôle un « merger » de filatures, la Dominion Cotton Mills, de Montréal, et un « merger » d'aciéries, la Dominion Steel Company, de Sydney (Nouvelle-Écosse). Son ambition immédiate est de compléter, de consolider le « merger » des services publics — tramways, gaz et électricité — à Montréal. Le téléphone ne fait pas encore figure de service public, bien que la Bell Telephone ait atteint les 10.000 abonnés à Montréal dès 1902. D'ailleurs, la Bell Telephone est filiale d'une compagnie américaine. Et les actions sont intentionnellement réparties entre des propriétaires assez nombreux pour que le bloc détenu par la compagnie américaine — 31 pour cent — empêche toute tentative de mainmise. Donc, les tramways, le gaz et l'électricité suffiront à combler l'appétit des Forget. L'objectif urgent est la prolongation du contrat des tramways.

Ce n'est pas absolument tout. Les usines Angus, du Pacifique-Canadien, provoquent le développement d'un nouveau quartier. Les Forget spéculent peu sur l'immeuble, mais Herbert Holt figure dans le syndicat créé pour le lotissement du nouveau quartier — de la nouvelle banlieue. L'agent d'immeubles Ucal-Henri Dandurand, cousin de Raoul Dandurand, préside ce syndicat. Il lotit le quartier neuf et le baptise Rosemont en l'honneur de sa mère, Rose Philips. L'avenir du lotissement est lié à l'extension des lignes de tramways comme à la fourniture du gaz et de l'électricité. Le tout dépend des concessions obtenues à l'hôtel de ville. U.-H. Dandurand pose sa candidature à la mairie.

U.-H. Dandurand n'est pas original seulement par le sobriquet d'Ucal Hisopompe, sous lequel tout Montréal le connaît. Il a remplacé la Crestmobile, sa troisième auto, aussi quinquante que les précédentes, par une Colonial, volumineuse guimbarde fabriquée en Angleterre pour la guerre du Transvaal, et celle-ci par une de Dion-Bouton française, sa voiture définitive — qui roule ! Les badauds s'attourent encore devant sa spacieuse maison de la rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Sainte-Famille, pour voir Dandurand portant cache-poussière, casquette de cuir, gants épais et grosses lunettes, « embarquer » sur cette « voiture sans cheval », dont l'énorme avertisseur tient de la trompe et du cor de chasse. Le dimanche, toute la famille « embarque » pour se rendre en auto jusqu'à l'église du Gesù, rue Bleury. Dandurand est célèbre et possède des relations. Un ancien maire, l'amî Préfontaine — ministre de la Marine ! — signe son bulletin de présentation. L'agent d'immeubles, une fois maire, hâtera l'annexion de Rosemont à Montréal — et, partant, la plus-value des terrains. Des créatures du trust présentent leur candidature à l'échevinage. L'ancien conseiller H.-B. Rainville, président de l'Assemblée législative, se présente dans le quartier Duvernay.

Mais *La Presse* ne se laissera pas dépouiller du privilège de « faire » les élections municipales. Le journal de Berthiaume ne s'oppose pas seulement à la prolongation du contrat des tramways et à la prolongation du contrat de la Montreal Light, Heat and Power pour la fourniture du gaz. D'une manière générale, il demande, avec la nationalisation du port de Montréal, la municipalisation des services publics. Cette tendance socialiste, implantée par Helbronner, permet à *La Presse* d'affecter un dévouement unique et absolu à l'intérêt général. Le mouvement correspond encore à celui qu'Adam Beck propage en Ontario.

Les amis de James Cochrane, maire sortant, posent sa candidature, mais lui-même est malade en Floride et ses chances paraissent

minces. Les vétérans du « parti de la réforme » lancent la candidature de l'échevin Hormisdas Laporte, et *La Presse* l'appuie. Laporte se recommande aux honnêtes gens par sa probité. Rodolphe Lemieux, adversaire politique, l'appelle « Vir probus ». Il se recommande au peuple par ses origines modestes. Commis épicier, il a suivi des cours du soir ; d'échelon en échelon, il est devenu copropriétaire de l'épicerie en gros Laporte, Martin et Cie. *La Presse* l'intronise « champion des ouvriers ».

La Compagnie des Tramways, la Montreal Light, Heat and Power, et aussi l'Association des Débitants de Liqueurs, présidée par Lawrence A. Wilson, soutiennent Dandurand. Mais *La Presse* en appelle « au peuple » contre le « candidat des trusts ». Les syndicats internationaux favorisent la municipalisation et rendent à *La Presse* son appui de l'année précédente. George Washington Stephens, qui consacre sa demi-retraite à des études économiques et sociales, démontre la position financière très aventureuse de la Montreal Light, Heat and Power. *La Presse* traduit et publie son travail. *La Presse* défend ainsi les épargnants, les ouvriers, les usagers, les « petits ». La lutte est engagée, dit-elle, « entre le peuple et les exploités, entre les citoyens et la combine des tramways, de la lumière, du chauffage et de l'électricité ». Elle s'attaque surtout à Rainville. On attribue à George Washington Stephens, le vieil et redoutable adversaire de la « clique », l'intention de participer à la campagne. Rainville prend peur ; il ne risque pas seulement un échec municipal, mais des répercussions fâcheuses aux élections législatives. Il se retire de la lutte, en abandonnant son dépôt ; du jour au lendemain, il redevient, aux yeux de *La Presse*, un homme honnête et digne.

Rainville se désiste devant un mouvement d'opinion bien net. Pour la mairie, le « candidat du peuple » bat facilement le « candidat des trusts » :

Laporte	17.110 voix
Dandurand	4.551
Cochrane	2.494

Les échevins réputés acquis à la Compagnie des Tramways et à la Montreal Light, Heat and Power perdent leur siège. *La Presse* gagne sur presque toute la ligne. Ce succès ne change d'ailleurs pas grand-chose ; *La Presse* et *La Patrie* se plaignent d'accord, au printemps suivant, de l'état des rues ; et la Montreal Light, Heat and Power, après un temps d'arrêt, reprend sa marche vers le monopole.

Bataille autour de La Presse

LA GLOIRE sportive console Dandurand de son échec municipal. L'automobile, qui sera la passion du siècle, n'est encore qu'un nouveau sport, un peu excentrique. Mais d'autres Montréalais achètent de ces mécaniques — des Ford à quatre et bientôt à six cylindres, des McLaughlin, des Stearns, des Pierce Great-Arrow, qui ont toutes la conduite à droite. Les fils de Tarte en achètent une parce que les fils de Berthiaume en ont. À moins que les fils de Berthiaume n'aient acheté la leur parce que les fils de Tarte en avaient. Andrew J. Dawes, l'un des grands brasseurs de Montréal ; Duncan McDonald, gérant de la Montreal Tramways ; U.-H. Dandurand, agent d'immeubles ; Arthur Berthiaume, fils du propriétaire de *La Presse* ; Eugène Tarte, fils du propriétaire de *La Patrie* ; Bill Carruthers, gros marchand de grains ; Frank C. Anson, de Ogilvie Flour Mills ; et Clarence F. Smith, réunis au Forest and Stream Club à Dorval, fondent l'Automobile Club of Canada, sur le modèle de l'Automobile Club of America. Andrew J. Dawes en est le premier président (1904)¹. Quelques écuries se convertissent partiellement en garage. Mais on ne s'aventure pas sans risque en auto en dehors de la ville, sur les routes étroites, boueuses ou poussiéreuses, bordées de fossés profonds. Il faut d'ailleurs emporter sa provision d'essence.

Laissons cette poignée de novateurs à leurs expériences. La masse du peuple ne s'y intéresse pas. Hormisdas Laporte, maire de Mont-

1. Memoirs of Geo. McNamee, Secretary-Treasurer & Manager, Automobile Club of Canada. Archives du Royal Automobile Club à Montréal.

réal, conservateur en politique, et Frédéric-Liguori Béique, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et sénateur libéral, s'estiment et ont déjà collaboré. Le maire Laporte préside les fêtes du 70^e anniversaire de la Société. Le soir du 23 juin (1904), au parc Lafontaine, il allume un immense bûcher, salué par un immense « Hourrah ! » Le 24, la procession défile par les rues Craig, Saint-Denis, Sainte-Catherine, Maisonneuve, Ontario, Saint-Laurent, Craig, la place Victoria et la rue Saint-Jacques. Elle comporte de nombreuses fanfares, des chars allégoriques, des voitures de gala pour les échevins et pour les chefs de section. Les délicats observent du décousu dans cette procession, où trop de chars exaltent les marques de commerce des firmes donatrices plutôt que les gloires historiques du Canada français. Mais la foule n'est pas si difficile. Elle s'attendrit au passage du dernier char, où un blondinet de 6 ou 7 ans, flanqué d'un agneau enrubanné, personnifie saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français. La procession se rend à Notre-Dame, où Mgr Bruchési célèbre une messe pontificale.

Les fêtes — représentation au parc Sohmer, séance artistique au Monument National, feu d'artifice, banquet — ont attiré une foule de visiteurs de la province et des États-Unis. *La Presse* n'a pas paru le vendredi 24 juin pour permettre à son personnel d'assister aux fêtes. Elle prodigue les titres et les sous-titres enthousiastes : « Une fête inoubliable. Des milliers de poitrines canadiennes-françaises ont battu à l'unisson... » Fort bien. Mais *La Presse*, qui « fait » les élections municipales, est le type du journal conformiste, flattant la masse pour augmenter son tirage. Aux yeux des jeunes intellectuels, Trefflé Berthiaume, propriétaire de *La Presse*, est un vulgaire acheteur de copie, sans goût et sans entrailles.

Olivar Asselin conduit le chœur des jeunes intellectuels. Ce nerveux respire l'intelligence, mais aussi l'inquiétude et le sarcasme. Son *Nationaliste* critique, attaque, ridiculise tout et tous. Quelle cible que les hommes d'âge mûr, dont plusieurs sénateurs, qui dirigent la Société Saint-Jean-Baptiste ! L'esprit du *Nationaliste* déteint même sur ses adversaires. On entend critiquer, railler la Société Saint-Jean-Baptiste, et particulièrement sa procession annuelle. Les dignes directeurs de la Saint-Jean-Baptiste ne demandent qu'à perfectionner leurs œuvres. Sur la proposition de Beauchamp, la Société envoie une circulaire aux personnalités canadiennes-françaises, aux corps publics, aux évêques, aux institutions, aux collèges, en demandant quel serait, à leur avis, le meilleur moyen de célébrer la fête nationale. La Société invite ses correspondants à répondre par lettre ou par la voie des journaux.

Mgr Bruchési, archevêque de Montréal et grand aumônier de l'Association, ne se sent pas en état « de répondre maintenant d'une manière précise ». Mgr Emard, de Valleyfield, est encore plus prudent. Les lettres épiscopales resteront aux archives de la Société. Mais *La Patrie* insère d'autres réponses : celles du maire Laporte, de L.-O. David et de Paul-G. Martineau. Puis celle de l'épicier en gros Charles Chaput, gouverneur de l'hôpital Notre-Dame, membre du Board of Trade, de la Chambre de Commerce et de l'Association Saint-Jean-Baptiste, qui ouvre le feu des critiques : « La procession nationale doit être autre chose qu'un cirque. Ce n'est ni le temps ni le lieu d'afficher, d'exhiber des fourrures, des épiceries ou des annonces de cigares... »

Le tir ainsi déclenché, les esprits critiques, seuls, prennent part au débat. Le Dr Georges-Albini Lacombe, député de Sainte-Marie, censure les chars allégoriques et le principe même de la procession. Gaspard de Serres, échevin du quartier Centre, trouve « trop de grotesque dans les processions. » L'avocat E.-L. Patenaude écrit : « Je ne suis pas encore parvenu à découvrir les fruits de toutes les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste que j'ai vues depuis que je suis au monde. »

Et voilà pour les David, les Béique, les Perrault, les Beauchamp, pour tous les hommes de devoir qui sacrifient leurs loisirs et leur argent au service d'une tradition nationale ! David répond au Dr Lacombe dans *La Patrie* : « C'est un représentant du peuple qui traite de cette façon l'œuvre que les présidents et les directeurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste poursuivent avec dévouement depuis 70 ans ! » Mais David n'aura pas le dernier mot. Olivar Asselin a envoyé sa réponse au sénateur Béique, sur papier à en-tête du *Nationaliste* : « Nous sommes en train de nous abêtir, de nous crétiniser. Nos gouvernants n'ont pas conscience de leur mission, nos journaux battent monnaie sur les plus mauvais sentiments de la nature humaine. Réagissez ! Réagissez ! car nous allons mourir dans l'insignifiance et le ridicule ! »² Le *Nationaliste* dénonce à ce moment la vente « scandaleuse » de *La Presse* à un groupe de politiciens-spéculateurs.

* * *

Presque chaque année, le Conseil municipal de Montréal demande à la Législature quelques amendements à la charte. La Compagnie des Tramways, la Montreal Light, Heat and Power, d'autres grandes ou moyennes compagnies demandent aussi des modifications

2. Lettre du 26 septembre 1904. Comme les autres, aux Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste.

de charte, de nouveaux privilèges. À l'approche de ces discussions, les hôtels de Québec s'emplissent d'hommes d'affaires, d'échevins et d'avocats-politiciens venus de Montréal.

Les deux grandes compagnies-sœurs — Montreal Tramways et Montreal Light, Heat and Power — ont encore, en 1904, des projets à faire homologuer. Louis-Joseph Forget et Herbert Holt ourdissent toujours quelque plan d'amalgame, tandis que Rodolphe Forget songe à une candidature politique, tentée comme un coup de Bourse. Mais *La Presse* a fait élire le Conseil municipal contre les Forget, contre la Montreal Light, Heat and Power, sur un programme de municipalisation. Programme encore vague, mais renforcé par l'exemple ontarien. La majorité du Conseil fraîchement élu grâce à *La Presse* insère parmi les amendements réclamés une clause permettant la municipalisation du gaz. Le député montréalais Lacombe — député d'un quartier ouvrier, soutenu par les syndicats — défend cette clause devant le Comité des bills privés.

La Montreal Light, Heat and Power se défend. H.-B. Rainville, président de l'Assemblée législative, se constitue ouvertement son avocat. Le Comité des bills privés rejette la clause litigieuse (27 avril 1904). *La Presse* proteste, au nom de l'autonomie montréalaise : « Montréal est aujourd'hui une assez grande ville pour pouvoir se conduire et pouvoir se passer de la tutelle irresponsable, à longue distance, du Parlement de Québec. »

Poussés par le grand journal, les échevins de Montréal reviennent à la charge devant le Comité des bills privés du Conseil législatif. Les mêmes influences agissent. La clause tournée contre la Montreal Light, Heat and Power est retranchée. Et la Suburban Tramways Company, filiale, pour la banlieue, de la Montreal Tramways, obtient les privilèges qu'elle sollicitait.

La Presse accuse députés et conseillers législatifs de se vendre aux intérêts privés. L'échevin Vallières, de Montréal, exprime carrément des doutes sur l'intégrité des législateurs. Des députés relèvent l'injure, et la session se termine dans une atmosphère de suspicion presque intolérable.

Les employés des entreprises Forget ne sont pas intervenus, malgré la tendance socialisante des unions « internationales » auxquelles ils ont adhéré. Le syndicalisme « international » s'organise à Montréal, depuis l'agitation de 1903 et la visite de Samuel Gompers, malgré la méfiance de l'archevêque et la résistance des patrons. *La Presse* l'appuie. Alphonse Verville, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, jouit d'un prestige étendu. C'est un ouvrier plombier devenu contremaître, syndiqué de la première heure. Un

gaillard de 40 ans à la mine ouverte, au tempérament calme. Il a passé 10 ans aux États-Unis et pratiqué le syndicalisme « international », auquel il proclame son attachement. Verville agit en liaison avec les chefs ontariens et les chefs américains du mouvement. Des grèves éclatent ou menacent encore. Des patrons, d'abord hostiles à tout syndicalisme, en viennent à préconiser les unions « nationales » comme un moindre mal.

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, fédération des Conseils des Métiers et du Travail de tous le pays, tient sa 20^e convention annuelle à Montréal, du 19 au 24 septembre 1904, en présence d'un délégué de la Fédération américaine du Travail. Verville est élu président général. Les unions nationales ne comptant guère, il devient le plus haut dignitaire du syndicalisme ouvrier au Canada.

* * *

La Presse, qui a combattu les projets de la Montreal Light, Heat and Power, approuve celui du Grand-Tronc-Pacifique, voté par le Parlement fédéral. En vertu d'un accord verbal entre Berthiaume et Laurier, un ancien rédacteur de *La Patrie* tout dévoué à Laurier, Thomas Côté, publie dans *La Presse*, sans contrôle du patron, des articles inspirés, presque dictés par le premier ministre. Côté habite Ottawa, voit Laurier deux ou trois fois par semaine, exécute ses directives. *La Presse* soutient la politique ferroviaire du gouvernement. Mais Lomer Gouin, qu'un ami commun, très intime, relie à Berthiaume, avertit Laurier que des conservateurs tournent autour de Berthiaume, avec des « offres alléchantes » pour l'achat de *La Presse*³. Hugh Graham serait le tentateur en chef.

Les faits sont plus compliqués. William Mackenzie et Donald Mann, qui se sont un moment posés en rivaux du Grand-Tronc pour la construction du nouveau transcontinental, rêvent d'une revanche. Le spéculateur néo-brunswickois David Russell, associé avec eux dans plusieurs entreprises, leur propose un plan à la mesure de leur ambition. Il s'agit d'une vaste manœuvre, comportant l'achat de *La Presse* et de plusieurs députés libéraux, pour faire triompher le parti conservateur, qui s'acquitterait en résiliant les contrats du Grand-Tronc pour traiter avec eux. Russell a frappé ou adopté cet aphorisme : « Tout s'achète, hommes et choses. »

Ce projet, extravagant à la lecture, faillit réussir. Quelques roués tournent autour du propriétaire de *La Presse*. Leur quartier général

3. Le premier avertissement de Lomer Gouin est une lettre du 24 septembre 1903. Dossier 1718 des « Laurier Papers », aux Archives publiques du Canada.

est le bureau de James N. Greenshields, avocat de Mackenzie et Mann — à cheval sur la politique et la finance. Greenshields a préparé l'achat de *La Patrie* par les libéraux (tout au moins par Tarte pour les libéraux) ; il préparera bien l'achat de *La Presse* par des conservateurs. Les conspirateurs ont gagné l'adhésion d'Arthur Dansereau qui pense réaliser, pour lui-même et pour Berthiaume, un marché avantageux.

Le soir du 11 octobre 1904, en sortant d'un concert donné à l'Aréna par la Garde Républicaine française, Dansereau entraîne Berthiaume chez Greenshields, où l'on sable le champagne. On propose à Berthiaume le marché. La main en cornet derrière son oreille gauche un peu dure, Berthiaume comprend mal, fait répéter. Son gros visage suinte la naïveté simulée. Après boire, il signe la vente de *La Presse* à David Russell, sans trop chercher qui se tient derrière. Le chiffre de 750.000 dollars l'a ébloui.

Tentés, comme Berthiaume, plusieurs députés « rouges » s'apprêtent à trahir. Russell vient présenter l'affaire toute cuite à Borden. Mais le chef de l'opposition réserve une surprise au spéculateur : il n'emploiera pas de pareilles armes. À *La Presse* même, l'aphorisme de David Russell se trouve en défaut. Thomas Côté, placé au journal pour y traduire la pensée de Laurier, voue une immense admiration au premier ministre. Il proteste, parle au dehors. D'autres aussi parlent, au restaurant et dans les clubs. Tarte reçoit des bribes d'information. Il sonde Greenshields, en tire peu de chose, et soupçonne les Forget, peut-être aidés par Graham. Pour ne pas attaquer le premier, Tarte communique ses renseignements à Olivar Asselin. Le 16 octobre, *Le Nationaliste* lance cette bombe :

Une calamité

La Presse achetée par MM. Hugh Graham et Rodolphe Forget, au prix de \$1.000.000...

Conspiration gigantesque entre certains meneurs politiques libéraux et le trust montréalais.

Et le commentaire dit : « *La Presse* est vendue, titre, matériel et bâtiments, corps et âme — si elle en a une. »

La Patrie du lendemain confirme la nouvelle : Les intérêts Forget, sans parler du futur candidat Rodolphe Forget lui-même, mettent fin aux attaques de *La Presse* par un procédé radical : l'achat du journal. Mais *La Presse* du même jour dément : « *La Presse* n'a été vendue ni à M. Forget, ni à M. Graham, ni à aucun autre personnage ou parti politique. » Le sénateur Forget, Rodolphe Forget et Hugh

Graham démentent, de leur côté. *Le Nationaliste* et *La Patrie* errent sur l'identité des acquéreurs. On parle du Pacifique-Canadien. Shaughnessy dément.

On persiste à croire que Berthiaume a vendu *La Presse*, sans pouvoir dire à qui. *La Patrie* demande : « Quels sont les propriétaires ? »

La Presse du 20 risque un demi-aveu :

L'honorable M. Berthiaume travaillait depuis quelque temps à l'organisation d'une compagnie pour la publication de *La Presse*. Cette Compagnie est maintenant organisée.

L'honorable M. Berthiaume en reste le président... Des machines et des presses nouvelles seront bientôt installées... En politique, la Presse sera, comme par le passé, absolument indépendante des partis.

La Patrie du 21 octobre et *Le Nationaliste* du 23 parlent de Greenshields et de ses clients Mackenzie et Mann. Les libéraux de Montréal, Préfontaine en tête, se mettent en campagne pour connaître et déjouer la brigue. Laurier charge un journaliste ontarien, Edward Farrer, de faire enquête⁴. Borden se dégage formellement par un avis dans la *Gazette* (26 octobre 1904).

Gouin, Préfontaine, Farrer et leurs amis arrivent à reconstituer toute la trame. Tarte, qui a mené tant de parties subtiles, juge le plan Russell comme un projet de brutes. Le scandale est formidable, l'opinion très montée. Comme Montréal se passionne vite ! Laurier pourrait en un clin d'œil priver *La Presse* de ses lecteurs libéraux. Il faut bien stopper. *La Presse*, devenue la propriété de Mackenzie et Mann par personnes interposées, se conduit, pendant les élections fédérales de 1904, en journal très anodin, ce qui n'arrête pas la progression de son tirage, poursuivie avec une régularité de chronomètre.

* * *

Grâce en partie au développement de l'Ouest, le Canada traverse une période de grande prospérité. L'Ouest achète dans l'Est du ravitaillement, des outils, des machines, des articles de quincaillerie, des chaussures et des vêtements. Les chemins de fer ne manquent pas de fret. Le Grand-Tronc vient de conclure avec le gouvernement fédéral

4. Rapport publié presque intégralement par O.D. Skelton dans *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*. La plupart des renseignements du rapport Farrer, communiqués au *Globe* de Toronto, ont été publiés par ce journal, ainsi que d'autres témoignages, en décembre 1904.

l'énorme marché que l'on sait. Le Pacifique-Canadien voit évidemment sans plaisir la prochaine expansion de son rival. Mais lord Strathcona, haut-commissaire à Londres, et Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, travaillent de concert à entretenir un puissant courant d'immigration vers l'Ouest canadien. Le Pacifique en profite. Sir Thomas Shaughnessy, rentrant d'un voyage d'inspection dans l'Ouest, multiplie les déclarations optimistes, à la veille des élections. L'actif de la Banque de Montréal a plus que doublé — de \$78.000.000 à \$158.000.000 — entre 1900 et 1905. Le sénateur Drummond, conservateur en politique, mais aussi et surtout vice-président de la Banque de Montréal, convoite les honneurs du K.C.M.G. et refuse le simple C.M.G., étape préliminaire que Londres veut lui imposer. Laurier intervient auprès du gouverneur général, et réussit⁵. La Banque d'Hochelaga, dirigée par Ferdinand-Gustave Leduc, est, loin derrière la Banque de Montréal sans doute, en position solide. La tentative sur *La Presse* est enrayée. Berthiaume s'excuse, il s'humilie : croyant mettre *La Presse* en société, il a, un soir de fête, signé des documents compliqués sans bien les comprendre. Comme il s'en repent ! Le bruit des linotypes, l'odeur du papier imprimé, le commandement des hommes lui manquent. Il regarde en désœuvré son carnet de banque, en disant à son fils Eugène : « Je réalise maintenant ce que je viens de faire... Tout ce que j'aurai à faire, le reste de mes jours, sera de tirer des chèques. »⁶ Avant de recevoir un deuxième acompte, il prépare la manœuvre qui lui permettra de racheter son journal.

L'assemblée électorale de Laurier au parc Sohmer, le 24 octobre, tient du roman. Une ville frénétique reçoit le dieu vivant. Sur toutes les places, à tous les carrefours, des bannières, banderoles, panneaux lumineux proclament : « Laurier et la nation unie », « Laurier et la victoire », « Laurier et la prospérité », « Laurier le grand Canadien », Laurier, Laurier partout. Clairons des Canadiens français, cornemuses aux notes stridentes des Écossais, fanfares, fusées, feux de bengale. Un vieillard lève un bambin dans ses bras en disant : « Regarde bien, mon enfant, voilà le plus grand homme d'Amérique qui passe. » Ses voisins l'approuvent, crient, pleurent ; personne ne pense que le vieillard exagère. La seule présence de Laurier suffit à déclencher un de ces phénomènes d'ambiance irrésistibles où les plus réfractaires perdent leur sang-froid.

5. Correspondance de Laurier et de lord Minto (Laurier Papers aux Archives publiques du Canada).

6. D'après un article de *La Patrie* du 13 février 1926, écrit sous la dictée d'Eugène Berthiaume, et parfaitement corroboré par des documents que nous avons utilisés.

Laurier remporte la victoire prévue, le 3 novembre 1904. Rodolphe Forget a toutefois conquis — de justesse — le comté de Charlevoix. Les électeurs ont pris son argent, ou son gin et, contrairement au pronostic de *La Presse*, donné leur vote en échange.

Parent brusque les élections provinciales pour profiter de l'élan. Des conservateurs, démoralisés, décident l'abstention. *La Presse* lance alors des candidatures « ouvrières », dont la plus sérieuse est celle d'Alphonse Verville, dans Hochelaga. Les libéraux ont leurs soucis. Lomer Gouin est en relations si tendues avec son chef Parent qu'une épreuve de force, entre eux, paraît inévitable. Gouin suscite la candidature de Godefroy Langlois, rédacteur en chef du *Canada*, contre celle de Rainville, président de la Chambre dissoute et candidat officiel, dans le quartier Saint-Louis. Les Juifs ont proliféré, depuis l'échec de Beaugrand, dans le quartier placé sous l'évocation de Saint-Louis, et l'anticléricale Langlois compte sur le vote israélite.

La candidature de Langlois divise les chefs et les journaux libéraux. Le sénateur Dandurand, organisateur du parti fédéral, le sénateur Béique, président de la compagnie de publication du *Canada*, et Lawrence Wilson, président de l'Association des Débitants de liqueurs, prennent la parole en faveur du candidat radical. Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques, prend le même parti, contre son associé Rainville. *Le Canada* soutient naturellement son directeur. *La Presse* n'ose, malgré son envie, soutenir Langlois — l'homme de la loge — contre Rainville — l'homme des trusts, l'homme des Forget. Car *La Presse*, surveillée par Mgr Bruchési à cause de ses articles suggestifs, ne veut pas pousser l'archevêque à bout. Elle se tire d'affaire en suscitant une candidature ouvrière, sans aucune chance. *Le Nationaliste*, plus audacieux — ayant moins d'intérêts à risquer — soutient Langlois, toutes voiles dehors. Olivar Asselin fait porter la lutte sur le terrain des trusts, des grands monopoles en voie de formation et favorisés par Parent, Rainville et leurs semblables.

Cinq députés conservateurs seulement sont élus le 25 novembre. Mais on compte plusieurs « antiparentistes », amis de Gouin, parmi les libéraux élus. Godefroy Langlois est l'un d'eux. Jérémie Décarie, premier maire de Notre-Dame-de-Grâce, dont Verville n'a pu renverser la forte position locale, en est un autre. Une conjuration de palais force la démission du premier ministre. Lomer Gouin, qui a lié partie avec Godefroy Langlois, passe pour un partisan de la laïcisation progressive de l'enseignement. Mais Québec vaut bien une messe. Gouin se rend à l'archevêché de Montréal et donne à Mgr Bruchési les apaisements voulus. Lomer Gouin devient premier mi-

nistre (23 mars 1905). Né dans le comté de Portneuf, il est aujourd'hui le plus montréalais des Montréalais.

* * *

Les entrepreneurs Mackenzie et Mann ont évité l'imprudence de lancer *La Presse* contre Laurier. Ils tirent la leçon des élections. Ils restituent à Dansereau son rôle d'antan. On revoit tous les matins « le boss » apporter à *La Presse* le premier-Montréal écrit dans la nuit et dans lequel il explique très adroitement la position modérée, prudente et sage du premier ministre. La paix se signe au St. James Club, le 18 janvier 1905. Le traité comprend un seul article :

Il est clairement entendu que le journal *La Presse* ne deviendra pas un organe tory, qu'il doit demeurer indépendant et qu'il doit apporter son généreux appui à sir Wilfrid Laurier.

Pour Mackenzie, Mann et Cie,
Wm Mackenzie, président,
D.D. Mann, vice-président.

Le Journal publie son dernier numéro le 3 mars. Mackenzie et Mann n'ont plus qu'un versement de \$300.000 à effectuer le 13 avril pour acquérir la propriété définitive de *La Presse*. Berthiaume voudrait éviter cet irréparable. Il voudrait reprendre *La Presse* pour redevenir quelqu'un. Il y parviendrait avec l'aide de Laurier. Il écrit au premier ministre, en insistant, avec une obséquiosité de solliciteur (21 mars 1905)⁷. Laurier répond très prudemment : « L'affaire est dans vos mains plutôt que dans les miennes... Vous n'avez qu'à y mettre le prix... » Berthiaume insiste encore : « Mon désir de reprendre *La Presse* a pour but, non pas de faire fortune, car je l'ai entre les mains, mais plutôt, de réparer ce que je crois être une erreur que l'on m'a fait commettre à l'égard du chef considéré du Canada... »

La Presse, entre mains de l'un ou de l'autre, se conduira en journal ministériel.

* * *

Les Forget siègent maintenant, l'oncle au Sénat et le neveu aux Communes. Député, Rodolphe Forget secoue davantage la tutelle de son oncle. Il développe ses opérations personnelles, toujours plus audacieuses. C'est en tablant sur la crainte inspirée à certains élé-

7. Correspondance au dossier 3034 des Laurier Papers, aux Archives publiques du Canada, reproduite dans notre *Histoire de la Province de Québec*, tome XII.

ments de clientèle par le bluff de Rodolphe Forget que Louis de Gaspé Beaubien et Charles-Henri Branchaud ont fondé une firme concurrente. Beaubien, fils de famille, a de nombreuses affaires en cours. Branchaud, véritable administrateur de la maison, est un petit homme tendant à l'embonpoint, qui place l'intérêt des clients avant le chiffre de sa commission. Pas de témérité, mais du flair et une bonne psychologie. Ce financier à l'ancienne mode inspire confiance. Ses résultats, inespérés dès les premières années, ne portent tout de même pas ombrage à la puissante maison Forget.

Malgré leurs différences, Louis-Joseph et Rodolphe Forget ont en commun, et partagent avec Herbert Samuel Holt, le goût des réorganisations financières, des amalgames et des coalitions d'entreprises, avec « mouillage de capital », c'est-à-dire surcapitalisation, et gros bénéfices réalisés d'un coup. Ils caressent ou reprennent un projet de coalition des principales filatures de coton. Herbert Holt contrôle la Colonial Bleaching and Printing Company, fondée en 1899 et florissante. Louis-Joseph Forget possède l'importante Dominion Cotton Mills Company, résultant elle-même d'un « merger ». Il s'agit de fondre avec ces compagnies la Montreal Cotton, de Valleyfield, la Merchants Cotton Company et la Montmorency Cotton Mills Company. La Montreal Cotton préfère son indépendance. À la Merchants Cotton, quelques résistances s'éliminent sans peine. Charles Ross Whitehead, propriétaire de la Montmorency Cotton Mills, a expédié par le Grand-Tronc ou par le Pacifique-Canadien, des robes pour les Chinois, des burnous pour les Arabes, des turbans pour les Hindous. Il cède son usine, quitte à en ouvrir une autre au jour et au lieu que les calculs et l'inspiration désigneront. Donc, un « merger » réunit la Colonial Bleaching and Printing, la Dominion Cotton Mills, la Merchants Cotton et la Montmorency Cotton Mills. Le Royal Trust effectue l'opération proprement financière. Un spécialiste d'avenir, Charles Gordon, effectue l'opération technique. Une charte fédérale consacre la naissance de la Dominion Textile le 4 janvier 1905. Malgré l'abstention de la Montréal Cotton, la Dominion Textile possède environ 8.300 métiers et 370.000 fuseaux, soit la moitié de tout l'outillage de l'industrie textile au Canada. Longuement préparé, hardiment exécuté, le « coup » de la Dominion Textile reproduit, en somme, le coup de la Montreal Light, Heat and Power. Même principe : le contrôle de l'industrie et des services publics par les financiers. Même personnel : les Holt, les Forget, les Meredith et les Mackay dans les deux trusts — sans préjudice de leurs intérêts à la Shawinigan et ailleurs. Le personnel, en somme, qui dominera la vie industrielle et financière de la province pendant longtemps. La Dominion Textile n'est donc pas le premier « merger »

réalisé au Canada, mais il est le plus retentissant. Il servira de modèle à d'autres, et son exécutif technique, Charles Gordon, homme de belle stature, de décision et de poigne, brille désormais au firmament de la finance.

La Presse proteste contre la formation de la Dominion Textile : « Tous les trusts sont contraires aux intérêts publics, à ceux des consommateurs, des producteurs et des salariés. » *La Presse*, contrôlée par David Russell, poursuit les mêmes campagnes qu'au temps de Berthiaume.

La Compagnie du gaz, filiale de la Montreal Light, Heat and Power, prépare le renouvellement de son contrat. Or l'idée de municipalisation flotte encore. À la suite de plusieurs cités ontariennes, la ville de Winnipeg s'apprête à municipaliser le service de l'électricité. Dans la province de Québec, Drummondville a donné l'exemple dès 1896. Aux portes de Montréal, la ville de Westmount projette l'acquisition d'une usine à vapeur, pour soutenir la concurrence de la Montreal Light, Heat and Power et forcer cette compagnie à baisser ses taux. À Saint-Hyacinthe, le nouvel échevin T.-D. Bouchard a inscrit la municipalisation dans son programme. À Sherbrooke, la bataille s'engage pour de bon.

Quelles seront les répercussions à Montréal ? L'échec de 1904 ne contraint pas, au moins en théorie, la Ville à renouveler le contrat. On peut même revenir à la charge à la session de 1905 et devancer Sherbrooke et Winnipeg. Le maire Laporte s'y montre disposé. *La Presse* écrit encore : « Il faut absolument que Montréal s'affranchisse du joug du trust. » Les syndicats « internationaux », flattés par *La Presse* et par *Le Canada*, stimulés par le congrès de 1904 et par l'élévation de Verville à la présidence du Congrès des Métiers et du Travail, favorisent aussi la municipalisation. Mais il faudrait construire des usines, poser ou racheter des câbles, des poteaux, des tuyaux. Ou bien, selon le projet de l'échevin Duquette, racheter en bloc la Compagnie du gaz. Mais les banques n'avanceront pas un million à la Ville pour ruiner la Montreal Light, Heat and Power. Le président Holt, invisible aux journalistes, affecte d'ignorer les adversaires de sa compagnie ; mais des émissaires travaillent pour son compte. Les échevins, élus et installés sont moins empressés à combattre le trust. Propositions et contre-propositions, expertises et rapports épuisent le délai prévu ; le contrat est automatiquement renouvelé pour 5 ans. La Montreal Light, Heat and Power absorbe la Provincial Light, Heat and Power, titulaire de droits sur le canal de Soulanges. Les bénéficiaires, les dividendes et la cote des actions montent — comme ceux de la Dominion Textile.

Annexion de Saint-Henri

LA CRÉATION de deux nouvelles provinces, la Saskatchewan et l'Alberta, marque l'apogée de Laurier. La construction prochaine du Transcontinental stimulera encore le développement industriel. La Canada Car Company ouvre dans l'ouest de Montréal des usines où 2.000 ouvriers s'emploieront à la fabrication des wagons.

Forget est le seul Canadien français accédant aux grands conseils d'administration. Les Canadiens français fournissent une proportion trop forte des manœuvres, une proportion trop faible des directeurs et des ingénieurs. La Société Saint-Jean-Baptiste s'en inquiète, comme la Ligue de l'Enseignement, mais sans arrière-pensée anticléricale. Le sénateur Béique, accaparé par la mise sur pied du Transcontinental, tient à quitter la présidence de l'Association nationale qu'il occupait depuis 6 ans (février 1905). L.-O. David propose J.-X. Perrault, l'homme d'imagination qui fut un de ses collaborateurs dans l'œuvre du Monument National. Vice-président depuis 10 ans, mêlé à la vie de la Société depuis 40 ans, Perrault ambitionne la présidence comme une récompense suprême, avant de mourir, car son médecin l'a franchement averti. David le sait, et comble ce vœu secret. Les sociétaires, malgré la transformation physique de Perrault, croient élire l'intrépide « capable de tout oser et de tout entreprendre ». Le maire Laporte et Joseph-Charles Beauchamp sont élus vice-présidents. Par malheur, Perrault craignait juste. Il meurt, président de la Société, au début d'avril. Le Bureau de direction et la Commission financière élisent Hormisdas Laporte à la présidence

générale. Les officiers de sections félicitent le bureau de ce choix. Hormisdas Laporte se trouve donc, comme jadis Édouard-Raymond Fabre, à la fois maire de Montréal et président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

L'épiscopat et le parti libéral ont trouvé un *modus vivendi*. Mgr Bruchési gagne sa cause sur la question essentielle de l'école. Gouin lui accorde une autre satisfaction. Sur l'initiative du Frère Arsène Charest, procureur de l'Institution des Sourds-Muets, les Clercs de Saint-Viateur se sont lancés dans la spéculation. Ils ont acquis une partie considérable de la municipalité d'Outremont. Ils ont même acquis des terrains au Nominique. Mais le bruit se répand que l'Institution des Sourds-Muets, insolvable, s'achemine vers la faillite. Les créanciers se précipitent. Les Clercs de Saint-Viateur vendent des terrains, dont le prix baisse aussitôt. Leur faillite entacherait la réputation de toute l'Église canadienne. Mgr Bruchési demande au conseil d'administration de la Banque d'Hochelaga, présidé par J.-D. Rolland, de prêter \$300.000 aux Clercs de Saint-Viateur, pour leur permettre de vendre leurs propriétés sans trop de précipitation et de perte. Le prêt consenti, Mgr Bruchési réunit les supérieurs de toutes les communautés du diocèse : « Je souscris tant ; et vous ? » Chaque communauté garantit un certain montant. Ce n'est pas encore assez. À la prière de Mgr Bruchési, Lomer Gouin fait voter une loi prorogeant de trois ans toutes les créances sur l'Institution des Sourds-Muets.

Mgr Bruchési érige la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire et une paroisse italienne, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, confiée aux Servites de Marie. L'archevêque préside, à Montréal, à l'établissement des Sœurs de l'Immaculée-Conception, première communauté canadienne exclusivement consacrée aux missions étrangères. Le Frère André a fait construire sa chapelle — son oratoire à saint Joseph — à grand renfort de corvées volontaires. Mgr Zotique Racicot, vicaire général, a présidé à la bénédiction, par une journée radieuse. Du tramway, on aperçoit l'Oratoire dans un bosquet de bouleaux et de pins. L'inauguration de l'Oratoire Saint-Joseph, que le peuple montréalais appelle parfois « l'Oratoire du Frère André », détermine un grand mouvement de ferveur.

Ce n'est là, comme toujours, qu'un aspect de la vie montréalaise. Mgr Bruchési surveille, avec le syndicalisme ouvrier, la presse et le théâtre. Les « photographies animées » du parc Sohmer et du Monument National font recette. Mais les théâtres surtout se multiplient, et le goût du public évolue très vite depuis le temps, encore tout proche, où les personnes de la meilleure société participaient, comme diseuses ou comme pianistes, aux Soirées de famille organisées par

Elzéar Roy. Les troupes locales s'en tiennent aux pièces d'Alexandre Dumas fils, mais les tournées françaises et américaines offrent un répertoire plus lesté. Mgr Bruchési demande vainement aux journaux de renoncer à la publicité des spectacles. Là-dessus arrivent, à court intervalle, Gabrielle Réjane et sa troupe du Vaudeville, puis Sarah Bernhardt en première « tournée d'adieu ». Toutes les pièces de leur répertoire ne sont pas des berquinades. Mgr Bruchési s'en afflige : « Les pièces qu'on n'osait pas offrir il y a quelques années pour ne pas effrayer notre population 'simple et timorée', comme l'on disait, on les donne maintenant sans crainte, sans scrupule, sans la moindre coupure. » L'archevêque supplie « nos pieuses familles de s'abstenir de ce qu'elles sauront être une occasion de faute » (25 novembre 1905). L'effet de cet avertissement est insensible. Sarah Bernhardt joue *La Sorcière* de Sardou, au fumet anticlérical, devant une salle comble, et des centaines de spectateurs doivent rester debout. Toutes les notabilités de la ville applaudissent l'artiste, et *Le Canada* énumère, en fait une tartine. L'Émancipation exulterait si les représentations n'étaient sabotées à Québec.

* * *

Montréal améliore ses services. L'ingénieur Janin, surintendant de l'aqueduc, fait construire une grande conduite souterraine en béton armé. La ville industrielle fait craquer ses bornes. Mais les municipalités de banlieue tiennent à leur autonomie, surtout quand leurs finances sont saines. Westmount se donne un maire d'origine française, Charles-Albert Duclos, mais c'est un protestant, fils d'un pasteur presbytérien, qui a fait ses études à McGill, épousé une Anglaise, et se considère comme un avocat de langue anglaise.

Maisonneuve n'a pas les ressources de Westmount, et la multiplication des tavernes et cabarets, plus ou moins bien famés, provoque une agitation dans cette banlieue. Un citoyen de Maisonneuve, Alexandre Michaud, fait campagne pour la réduction du nombre de permis. Il est insulté, menacé, les vitres de sa maison sont brisées. Montréal profiterait bien des circonstances. Michaud prétend que Maisonneuve peut régler seule son problème. Il se fait élire échevin et procède à un nettoyage.

C'est, assez curieusement, du côté de Saint-Henri qu'apparaissent les meilleures possibilités d'annexion. Ce serait un gros morceau : 24.000 âmes.

Eugène Guay est devenu maire de Saint-Henri, régulièrement élu depuis 1897. C'est un homme affable, et pas fier. Il « embarque » volontiers sur le devant d'un tombereau, pour faire un brin de cau-

sette avec le charretier pendant le trajet. Libéral en politique, il a refusé des candidatures. Saint-Henri ne manque pas d'esprit particulariste, et le justifie. Les Frères des Écoles Chrétiennes ont à Saint-Henri un des établissements les plus anciens de la province. Le couvent des Sœurs de Sainte-Anne dispense un cours français et un cours anglais. Le curé Décarie a libéré la paroisse de sa dette, ce qui lui vaut un grand prestige, une grande influence. Deux paroisses, Sainte-Cunégonde et Sainte-Élisabeth, sont déjà nées de la nôtre. Les paroissiens, ouvriers en grande majorité, sont généreux à la quête. Les processions sont magnifiques. Le chœur de chant est si réputé que l'Archevêché vient y recruter des chanteurs. Saint-Henri possède jusqu'à un cercle littéraire ! L'Union Saint-Joseph, mutuelle d'assurance, pourrait s'offrir en modèle. Et Saint-Henri est fier de ses vieilles familles, de ses personnages de marque. Non pas seulement des commerçants enrichis, mais des « professionnels ». Le Dr Séverin Lachapelle a été maire de Saint-Henri. Son jeune cousin l'avocat Séverin Létourneau est promis à une belle carrière. Le Dr Joseph Lanctôt, ancien maire de Saint-Henri lui aussi, ancien gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens, est conseiller législatif. L'avocat Louis Coderre, conseiller juridique de la ville et syndic du barreau de Montréal, songe à une carrière politique, mais dans le camp conservateur. Plusieurs de ces personnalités possèdent, comme le maire Guay, une belle maison donnant sur le parc Jacques-Cartier. L'esprit d'entraide règne à Saint-Henri : on donne un coup de main au voisin qui construit sa maison. Deux hommes qui se rencontrent, même sans se connaître, échangent un salut : « Bonsoir Monsieur. »

Malgré tout, l'urbanisme, à Saint-Henri, est en retard par rapport à Montréal. Chacun plante un arbre devant sa maison, chacun entretient son trottoir, mais ce trottoir est en bois. La poussière est épaisse en été, sur les rues non asphaltées. Saint-Henri n'est encore éclairé qu'au gaz, et l'allumeur de réverbères est fonctionnaire municipal. Il manque un canal d'égout. Il manque, en somme, pas mal de choses. Et la dette de la ville approche \$2.000.000.

De fortes têtes demandent au Conseil municipal des indemnités pour dommages causés par le mauvais état de la voirie ou par le déversement des égouts. La ville de Westmount et la ville de Sainte-Cunégonde présentent aussi des réclamations à propos des égouts. L'octroi des permis de vente d'alcool suscite des incidents. Les exemptions de taxes accordées à quelques petits commerçants — un camionneur, un marchand de tabac, un débitant de cidre et même un organisateur de régates — provoquent la jalousie des autres.

Ce sont les misères presque fatales des petits conseils municipaux. Mais une Ligue des Citoyens oppose des adversaires au maire

Guay, à chaque élection. Elle réclame une vérification des comptes de la Corporation. Les plaintes contre le Comité d'hygiène sont assez agaçantes pour qu'aucun échevin ne veuille plus en faire partie.

La gourmandise montréalaise est alléchée. Le Conseil municipal de Montréal invite son homologue de Saint-Henri à prendre contact. Le curé Décarie, dont l'opinion a du poids, conseille l'annexion. Il conduit une démarche à l'hôtel de ville le 15 mars 1905. Le Conseil constitue un comité d'étude, dont le curé fait partie, et qui rédige sans délai un rapport favorable à l'annexion. Le maire Guay reconnaît : « Ils seront plus forts que nous pour faire les travaux nécessaires. » Le Conseil de ville, la mort dans l'âme, adopte un règlement prévoyant l'annexion à Montréal. Les électeurs propriétaires l'approuvent.

Les conditions sont les mêmes que pour les annexions précédentes. L'actif et le passif seront consolidés avec ceux de Montréal ; mais une contribution spéciale, imposée sur les propriétés de Saint-Henri, paiera la dette de \$1.884.000. Les fonctionnaires passent à l'emploi de Montréal. Le quartier Saint-Henri enverra deux échevins à l'hôtel de ville de Montréal.

Le Conseil municipal de Montréal adopte le Règlement No 342, annexant la cité de Saint-Henri, le 30 octobre 1905. L'annexion de Saint-Henri referme presque le cercle autour de Sainte-Cunégonde, désormais enclavée dans Montréal à l'exception d'un petit coin bordé par Westmount. La municipalité assiégée capitule le 4 décembre. Montréal assume la dette de \$800.000, et le territoire de Sainte-Cunégonde, bien qu'il ne compte que 13.000 âmes, élira deux échevins, comme Saint-Henri qui en compte près du double.

Villeray, au-delà de la Côte Saint-Louis, a succombé dans l'intervalle, bien qu'elle n'ait que \$27.000 de dette, et sans les honneurs de la guerre, puisque le quartier Saint-Denis l'assimile. Montréal touche désormais, au nord, à la paroisse du Sault-au-Récollet. Avec les 24.100 âmes de Saint-Henri, les 13.000 de Sainte-Cunégonde et les 12.500 de Villeray, Montréal, sous le maire Laporte, s'enrichit de 50.000 habitants.

Raymond Préfontaine aurait aimé présider à pareil accroissement, qu'il a souhaité et préparé. Mais Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, en mission en Europe avec Rodolphe Lemieux, meurt subitement à Paris. Le gouvernement français ordonne de belles funérailles à la Madeleine. La dépouille revient au Canada sur un des cuirassés britanniques les plus modernes. À Montréal, par un froid intense, toute la milice lui fait cortège, en

grande tenue — les selles des officiers recouvertes d'une peau de mouton de Perse. Ces circonstances, cette pompe, enflent aux yeux des contemporains l'importance de la disparition. Le maire, ou plutôt l'ex-maire Guay convoque une dernière séance du Conseil municipal de Saint-Henri pour voter des condoléances à la famille. Séance doublement funèbre. Eugène Guay clôt de sa main le registre des procès-verbaux par cette inscription :

Et le Conseil de la Cité de Saint-Henri
et ses officiers ont vécu.

*Fondation de
l'École des Hautes Études commerciales*

1906

LA GRANDE VILLE s'étend, dévore son île. Le territoire de Cartierville¹ s'est développé plus vite que le reste de la paroisse de Saint-Laurent. Cartierville demande son « incorporation » en village. Or Cartierville n'est pas seulement un fleuron de la paroisse de Saint-Laurent, c'est par là que la paroisse touche à la rivière des Prairies, c'est à Cartierville qu'on traverse la rivière. Le Conseil de paroisse, réuni d'urgence, lutte de son mieux, mais vainement : le village de Cartierville est fondé, à compter du 15 mars 1906. Les habitants de Saint-Laurent se vengent en appelant Cartierville « le petit village ».

C'est bien Montréal, en fin de compte, qui se développe et s'étend. Les câbles de la Montreal Light, Heat and Power s'étirent, à l'est, à l'ouest et au nord. Les deux filiales du trust — gaz et tramways — ayant renouvelé leur contrat, les élections municipales perdent de leur intérêt.

Pour la mairie, les chefs de l'opposition conviennent de laisser le tour à un candidat de langue anglaise. Le choix de la majorité se porte sur le gros brasseur H.E. Ekers, président de la Canadian Breweries. Ekers, déjà échevin, s'est rattaché, à l'hôtel de ville, au « parti de la Réforme », avec Herbert Brown Ames, son ami. Des

1. Ainsi nommé en l'honneur de Georges-Étienne Cartier.

Irlandais se rebellent, et lui opposent William Doran, assez facilement battu par Préfontaine en 1900. Ekers gagne par 16.199 voix contre 12.721. C'est un homme d'opinions tranchées, dont on dit qu'il n'oublie jamais, ni un ami, ni un ennemi. Eugène Guay est élu conseiller municipal du quartier Saint-Henri — l'ancienne ville dont il a été le maire.

Une élection fédérale se tient peu après pour remplacer Préfontaine, qui était député de Maisonneuve. Et d'abord, un député du district de Montréal doit recueillir le portefeuille de Préfontaine, assumer la haute surveillance de la navigation sur le Saint-Laurent. Montréal a manifesté sa volonté sur ce point, au départ de Tarte. Elle n'a pas à renouveler sa sédition. Philippe Brodeur, député de Rouville et ministre du Revenu, troque son portefeuille contre celui de la Marine et des Pêcheries.

Pour l'élection de Maisonneuve, les libéraux désignent le fabricant de cigares L.-O. Grothé — fabricant de la marque Peg Top, de grosse vente populaire. Mais cet industriel a maille à partir avec les unions ouvrières, qu'il ne reconnaît pas de bonne grâce. Parmi tous les syndicats de la province, l'Union des Cigariers de Montréal jouit de lettres de noblesse. Elle remonte à 1865, malgré deux ans d'interruption. Elle a été la première à s'affilier au Congrès des Métiers et du Travail, à préconiser la journée de 8 heures. Elle a fondé la Fête du Travail et lancé, avec succès, un mouvement contre les abus de l'apprentissage. C'est dire la popularité de l'Union dans l'est de Montréal et son prestige dans tous les milieux ouvriers. À la suggestion des cigariers, les syndicats décident de combattre Grothé, non pas en faisant le jeu d'un conservateur, mais en lui opposant un candidat ouvrier. Alphonse Verville, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, élu président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada en 1904 et réélu en 1905, sera le candidat des unions, le candidat de « l'Internationale ».

L'Internationale doit ses succès antérieurs à *La Presse*, et Berthiaume recherche le concours de Laurier pour reprendre son ancien journal. David Russell saisit l'occasion de prouver sa sincérité à Laurier. Tout en réclamant « l'honneur d'avoir donné aux travailleurs de Montréal conscience d'eux-mêmes », le grand journal conseille de voter pour le candidat ministériel, le plus apte à distribuer « le patronage public et les améliorations qui en découlent ». Les libéraux accolent à Verville l'épithète de « socialiste », moins terrifiante qu'autrefois, mais encore propre à effrayer des bourgeois. En vérité, dans l'esprit de plus d'un, le candidat ouvrier est bien un candidat socialiste, qui s'intitule « ouvrier » comme, à d'autres époques, des candidats libéraux se sont intitulés « réformistes », voire « nationaux ».

et des candidats conservateurs « protectionnistes ». Le typographe Gustave Francoq, de naissance belge, adhérent de la loge L'Émancipation et très influent au Conseil des Métiers et du Travail ne recule pas devant l'étiquette socialiste. Et les socialistes sont moralement plus près des libéraux que des conservateurs. Mais le glaive est tiré. Les unions sollicitent secrètement la neutralité bienveillante des conservateurs, trop faibles pour faire élire un candidat. Accordé. Pour la première fois, les syndicats ouvriers conduisent seuls une campagne électorale. « Je serai un député ouvrier », proclame Verville ; « ni pour Laurier, ni pour Borden. »

Les syndicats bravent toutes les puissances organisées. L'Archevêché n'ignore pas les tendances du Conseil des Métiers et du Travail qui, sous l'inspiration de Gustave Francoq, réclame la laïcisation partielle des écoles. Les libéraux comptent bien l'emporter sur un candidat « socialiste », privé du concours de *La Presse* et honni par l'Archevêché. Louis-Philippe Brodeur et Rodolphe Lemieux font campagne pour Grothé, ce qui accentue le caractère de cette « lutte de classes », puisque Brodeur et Lemieux, lettrés et solennels, incarnent la distinction bourgeoise. Brodeur ôte son binocle d'intellectuel ; Lemieux plie soigneusement son pardessus mastic pour le poser sur le dos d'une chaise. Préfontaine, qui tenait des assemblées à Maisonneuve en sortant des grands hôtels, le plastron gondolé, la canne haute et le haut-de-forme à 45 degrés, Préfontaine s'en serait mieux tiré. Les ouvriers chahutent les réunions de Grothé au chant de :

Pas de Peg-Top, pas de Peg-Top,
On a l'homme qu'il nous faut.

Le candidat « socialiste » l'emporte par plus 1.100 voix (23 février 1906). Des conservateurs et quelques membres de l'Émancipation ont dû voter pour Verville, mais les unions ouvrières ont, seules, conduit la lutte ; et la Victoire leur appartient.

C'est en somme la première élection « ouvrière » dans la province de Québec. Elle manifeste l'existence de cette grande force moderne : le syndicalisme. Les mécaniciens, les électriciens, les typographes, les cigariers, les plâtriers, les débardeurs et les employés de tramways, groupés dans leurs unions sous des chefs ouvriers, échappent aux grandes influences traditionnelles, peuvent dicter la loi dans la ville de Montréal.

L'élection de Verville encourage le syndicalisme « international ». Verville est mandé comme arbitre dans un différend ouvrier aux États-Unis. L'Américain William Horn, organisateur général de l'Union internationale des Ouvriers boulangers, vient à Montréal

trancher des difficultés dans sa corporation. Les unions veulent supprimer la concurrence entre ouvriers. Elles se fixent des objectifs tels que le contrat collectif et l'atelier fermé. Des grèves éclatent encore, au printemps, à Montréal et dans la région. Le 1^{er} mai, des socialistes défilent dans les rues de Montréal. En passant devant l'église Notre-Dame, quelques-uns crient : « À bas la calotte ! »

Berthiaume, toujours désemparé avec son carnet de chèques moins puissant que son ancien journal, s'accroche à Laurier comme à une ancre de salut : « Permettez que je revienne encore une fois vous demander votre concours pour me remettre dans mon élément à *La Presse*... »² Laurier entrebâille sa porte pour recevoir le pauvre riche. Et l'entrevue est assez satisfaisante, puisque Berthiaume écrit encore : « Je suis revenu convaincu que vous me donneriez votre appui à certaines conditions que j'ai acceptées de tout cœur... »

* * *

Montréal vit de son port, encore trépidant de l'impulsion donnée par Tarte. Brodeur réorganise la Commission du port en 1906.

Malgré leur prépondérance, les commissaires nommés par le gouvernement comptent avec les représentants des grands corps commerciaux. Le Board of Trade en particulier s'arroge un droit de regard ; et les deux réseaux ne restent pas indifférents. Depuis longtemps, *La Presse* demande la régie du port de Montréal par l'État fédéral. C'était aussi le désir de Tarte, qui a éprouvé la résistance de la Commission du port. Le projet de Tarte est réalisé, non par lui, ni par Préfontaine, son successeur immédiat, mais par Brodeur. Le projet revient à l'organisation primitive de la Commission du port : trois commissaires au lieu de 11, et tous les trois nommés par le gouvernement. On fournit ce prétexte : les 11 commissaires actuels sont des hommes d'affaires, très occupés par ailleurs ; les trois commissaires futurs, bien rémunérés, consacreront tout leur temps à leurs fonctions. Enfin, le gouvernement s'engage à choisir les commissaires, non pour leurs affiliations politiques, mais pour leur compétence. Entre les lignes, on promet aux « intérêts » de les consulter. Le Board of Trade et la Chambre de Commerce approuvent le projet ainsi présenté. La Montreal Warehousing Company, filiale du Grand-Tronc, construit un élévateur à la Pointe-du-Moulin-à-Vent. Brodeur l'inaugure. Le ministre félicite les entreprises privées de leur esprit d'initiative, et reprend l'engagement de ses prédécesseurs : « Le

2. Correspondance aux archives publiques du Canada. Laurier Papers, dossier 3034 1/2. Cette lettre du 19 mars 1906 est intégralement reproduite dans le tome XII de notre *Histoire de la Province de Québec*.

gouvernement fera sa part, en assurant à la navigation un chenal de 30 pieds, qui permettra aux navires du plus fort tonnage de remonter jusqu'à Montréal. »

Promesse d'actualité. Le Pacifique-Canadien établit le fameux « service rapide », réclamé depuis tant d'années, sur l'Atlantique. Les chantiers anglais livrent à la puissante compagnie deux paquebots modernes, l'*Empress of Britain* et l'*Empress of Ireland*, de trop fort tonnage — plus de 14.000 tonnes — pour remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Les « Empresses » s'arrêteront à Québec, terminus du « service rapide ».

Enthousiasme à Québec ! La vieille capitale entrevoit le jour où, tête de ligne à la fois du Transcontinental et de la grande navigation océanique, elle deviendra le premier port du Canada. *Le Soleil*, comme toute la presse québécoise, feint de s'apitoyer sur le sort de Montréal : « C'est une grande ville, nous l'admettons, mais le chenal qui y conduit n'est en fin de compte qu'un chemin artificiel creusé dans la vase et à travers les cailloux. » L'arrivée de l'*Empress of Britain* à Québec, le 12 mai, restera mémorable. Les Québécois offrent un banquet à sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, le 19 mai. Shaughnessy déchaîne les applaudissements en vantant le port de Québec.

Mais la promesse du ministre à Montréal : « Le gouvernement fera sa part en assurant à la navigation un chenal de 30 pieds, qui permettra aux navires du plus fort tonnage de remonter jusqu'à Montréal. » Le mécontentement est vif, dans la grande ville. Montréal conçoit sa prospérité future en fonction du trafic de l'Ouest — de l'Ouest d'année en année plus peuplé, plus riche, plus commerçant. À quoi bon l'élévateur du Grand-Tronc, la réorganisation de la Commission du port ? Le Dominion perçoit à Montréal le tiers de ses recettes douanières. Le gouvernement l'oublie-t-il ? Le mécontentement est si vif qu'on parle d'autonomie, de séparatisme, de formation d'une province de Montréal. *La Presse* s'élève contre un pareil projet, susceptible de diviser, et partant d'amoindrir les forces des Canadiens français³. Dansereau tourne en maître de pareils articles. Mais la sédition montréalaise est dangereuse. Gouin en avertit Laurier. Le 18 juin, dans un banquet, Brodeur renouvelle la promesse de rendre le port de Montréal accessible à tous les navires.

Montréal combat aussi vivement les projets de James Jérôme Hill, président du Great Northern Railroad, qui projette de construire un réseau d'embranchements dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, pour le souder à son réseau américain.

3. En éditorial, le 9 juin 1906.

La population de l'Ouest — neuve, hétéroclite — est indifférente à la direction prise par son commerce, pourvu que son blé s'écoule. Les députés de l'Ouest appuient les demandes de charte du groupe Hill.

Mais le Pacifique-Canadien, les banques, les industries, le port de Montréal — les ports de l'Est, en général — entrevoient, sinon la ruine, au moins le déficit. Les cotonnades américaines, les chaussures américaines, élimineront, sur le marché de l'Ouest, les cotonnades de la Dominion Textile, les chaussures de nos usines. Les ports de Québec et de Montréal, leurs entrepôts vides, ne se disputeront pas longtemps le terminus du service rapide. Montréal et Québec suspendent leur continuelle rivalité pour faire front commun. Le Pacifique-Canadien ajoute une extension, en béton, à la gare Windsor, et rend quotidien son service de train transcontinental de Montréal à Vancouver (à partir de novembre).

* * *

Un projet d'apparence secondaire détourne l'attention.

Montréal est une ville multiple, riche et moderne, offrant toutes les distractions désirables. Il y fait bon vivre. Les Montréalais ont le voyage facile. L'agence Thomas Cook & Sons réalise chez nous de bonnes affaires. L'accordeur et marchand de pianos L.-J. Rivet est aussi un globe-trotteur. Parcourant les campagnes pour offrir ses services, il va d'abord saluer les curés, et les captive par le récit de ses randonnées. Des curés lui demandent d'organiser des pèlerinages. De fil en aiguille, Rivet ouvre un bureau de tourisme boulevard Saint-Laurent et s'affilie à une agence de Paris ainsi qu'à une agence de New-York. Gendre de Berthiaume, il a obtenu — et obtient encore — de la publicité dans *La Presse* à des conditions toutes spéciales. Les maquettes préparées pour ses annonces ou ses récits de voyage dans *La Presse* servent ensuite à la publication de dépliants. Le Montreal Hunt Club a quitté son quartier de l'Est, trop envahi d'usines, et transféré son « club house » sur une ancienne propriété de Lorn MacDougall, côte Sainte-Catherine, non loin de la jonction avec la Côte-des-Neiges. John F. Ryan a provoqué la fondation d'un Montreal Jockey Club, qui acquiert 170 acres de terre fertile à l'ouest du mont Royal, pour y établir la piste de courses de Blue Bonnets. Les travaux, commencés en juin 1906, vont si bon train que le Montreal Hunt Club pourra tenir une réunion de chasse à courre à Blue Bonnets en octobre. Il doit y avoir quelque 200 automobiles à Montréal, en 1906. L'Automobile Club demande au Conseil municipal de porter de 6 à 10 milles à l'heure le maximum de vitesse dans les limites de la ville, mais le chef de police Campeau s'oppose à

cette imprudence. Une vingtaine de touristes américains viennent de New-York en auto. Des dames les accompagnent. Elles étrennent de larges chapeaux de paille du modèle « Merry Widow », de longs voiles, des gants montant jusqu'au coude. Duncan McDonald, président du Royal Automobile Club, prend, dans sa Renault, la tête de la procession qui conduit les Américains à Québec, en deux jours, avec arrêt et coucher aux Trois-Rivières. Mais quelles routes ! L'Automobile Club invite le maire, les échevins et les journalistes à faire un tour d'inspection des rues de la ville et des routes de banlieue. La tournée part du Champ de Mars ; une réception est préparée au clubhouse du Montreal Hunt, chemin de la Côte Sainte-Catherine. L'Automobile Club charge son secrétaire, George McNamee, d'une tâche originale. Les propriétaires, à la campagne, entretiennent les portions de route bordant leur terre. Ils doivent les tenir passables pour la circulation des voitures — à cheval, naturellement —, et s'en acquittent assez mal. McNamee fait le tour de l'île — en auto ! —, promettant \$200 en or aux propriétaires dont les sections seront jugées les mieux entretenues, l'été suivant. Il laisse les habitants sceptiques.

L'auto est un sport de riches. Mais la voiture à traction animale est à la portée de beaucoup, et les Montréalais sont amateurs de pique-niques. Les parties de crosse continuent d'attirer la foule, et les succès du National, dont Édouard-Charles Saint-Père, rédacteur sportif au *Canada*, est devenu l'âme, suscitent toujours des explosions de joie. Mais le hockey détrône peu à peu la crosse comme sport national, malgré la brièveté de la saison, commencée tard dans l'année et terminée tôt l'année suivante car la glace artificielle n'existe pas encore. Les Montréalais se portent en foule, tantôt à la patinoire de l'Ouest — à l'Aréna de Westmount — et tantôt à la patinoire de l'Est — salle du Jubilé, rue Sainte-Catherine. Une nouvelle attraction s'offre encore pour les sédentaires. Ernest Ouimet, l'opérateur qui projette des « photographies animées » en intermède des vaudevilles, au parc Sohmer, vient d'ouvrir le premier cinéma montréalais, le Ouimétoscope, installé dans la salle Poiré, rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Montcalm. Ouimet y déroule des films américains et, de préférence, des films français de la maison Pathé.

Or, la Lord's Day Alliance, qui a gagné l'appui de la famille Jaffray, propriétaire du *Globe*, à Toronto, demande une loi fédérale prohibant tout travail, tout commerce, toute activité le dimanche. Mgr Bruchési approuve un principe conforme à la règle catholique du repos dominical.

Mgr Bruchési a érigé la paroisse Saint-Gérard-Majella en septembre 1905, la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours en jan-

vier 1906, la paroisse de Saint-Pierre-aux-Liens en mai et il érige la paroisse de Sainte-Claire, confiée aux Salésiens de Don Bosco, en juin. C'est un évêque très actif. C'est aussi un évêque brillant, mais sa censure des théâtres lui vaut une réputation d'esprit étriqué parmi les milieux dans le vent. Mgr Bruchési exerce sa surveillance sur bien des domaines à la fois. Il se plaint des excursions organisées « dans un but de lucre et d'amusement » et qui fournissent l'occasion « de désordres et d'abus déplorables ». Méfiant devant la nouveauté du cinéma, il veut au moins la fermeture du Ouimétoscope le dimanche.

Le bill de la Lord's Day Alliance obtiendrait ce résultat. Fermés le Ouimétoscope, les allées de quilles, les courses de trotteurs ! Fermées les buvettes et les salles de danse ! L'interdiction gênerait cent variétés de petits commerces. Et surtout, cette mesure, réclamée par le clergé protestant, procède, malgré l'approbation de Mgr Bruchési, de l'esprit puritain si contraire à l'esprit bon enfant de Québec. La lutte contre les projets de la Lord's Day Alliance réalise l'unanimité des industriels, de la presse et du peuple. Les ouvriers et les petits commerçants de Montréal forment le noyau de l'opposition au bill du dimanche. Asselin les soutient dans *Le Nationaliste*, avec une violence extrême. Henri Bourassa, Armand Lavergne, le député ouvrier Verville et trois députés libéraux représentant des divisions ouvrières : Honoré Gervais (Saint-Jacques), Camille Piché (Sainte-Marie) et L.-A. Rivet (Hochelaga) les soutiennent à la Chambre des communes. Une assemblée considérable se tient au Champ de Mars le 29 juin. Des chefs ouvriers apportent leur appui aux députés. Les étudiants brandissent cannes et bérêts pour saluer Bourassa et Lavergne. La foule brandit des pancartes : « À bas l'hypocrisie ! Vive la liberté ! » Mgr Bruchési recommande le bill ? Bourassa dispose de l'objection : Mgr Bruchési veut simplement faire cesser les excursions scandaleuses et les divertissements immoraux... Le libéral ultramontain Bourassa devient, pour la circonstance, le champion des esprits forts, des syndicats internationaux et de la loge L'Émancipation, heureux de dénoncer « l'intolérance » de l'archevêque.

L'Ontario réclame le bill d'autant plus vivement que Québec n'en veut pas. La Chambre des communes le vote — criblé d'amendements, mais le vote. Les industriels s'ébranlent alors. Le C.P.R. perdrait sa clientèle au profit des réseaux américains en retardant de 24 heures les trains de la côte du Pacifique qui transportent le flétan destiné au marché de Boston ou les produits asiatiques destinés au marché de New-York. Or le Sénat est en partie peuplé des représentants de la grande industrie. Les Drummond, les Forget et les Mackay de la province de Québec ont leurs pendants parmi les sénateurs des autres provinces. Raoul Dandurand, président protocolaire mais

énergique, est disposé à tuer le bill. Les 24 sénateurs de Québec, bleus et rouges, lui promettent leur concours. Un catholique aussi exemplaire que sir William Hingston ne craint pas de transgresser, sur ce point, les instructions de Mgr Bruchési, son archevêque. Il décrit les plaisirs dominicaux auxquels il assiste, en été, de sa propriété de Varennes, les pique-niques et les parties de chaloupe, amusements de bon aloi, dont l'interdiction paraît malheureuse. Le bill est encore plus rapiécé qu'à la Chambre. Un sénateur de Toronto fait ajouter un amendement qui détruit l'effet du bill.

* * *

Les syndicats ouvriers ont démontré leur combativité — et leur force — à Montréal. Ils songent à d'autres conquêtes. Hormisdas Laporte préside l'Association Saint-Jean-Baptiste. C'est un grand bourgeois, malgré la modestie de ses débuts. Des représentants de la grande bourgeoisie dirigent la Société depuis sa fondation. Joseph-Alphonse Rodier, chroniqueur ouvrier de *La Presse*, accuse la Société Saint-Jean-Baptiste de « rejeter les ouvriers ». L.-O. David bon-dit : « C'est une injustice impardonnable ! » Camille Piché, nommé juge des Sessions de la Paix, doit renoncer au mandat fédéral de Sainte-Marie. Encore une élection à tenir dans une division ouvrière. Encouragées par les succès de Maisonneuve, les unions se réunissent et choisissent un candidat : Joseph Ainey, dévoué militant du syndicalisme.

Ainey reconnaît Verville comme chef de file et adopte un programme « ouvrier » — d'aucuns disent : socialiste —, comprenant l'assurance d'État contre la maladie et la vieillesse, la substitution de banques d'État aux banques privées, l'élection des juges par le peuple, l'abolition du Sénat, etc.

Ce programme reprend plusieurs idées — l'élection des juges par le peuple, par exemple — lancées autrefois par les disciples de Papineau, fondateurs du libéralisme canadien-français. Les grands journaux l'accueillent avec froideur. Parmi les ouvriers même, le programme adopté d'emblée par les unions internationales effraie un peu les unions nationales. Celles-là dominent à Montréal et celles-ci à Québec. La rivalité des deux villes accentue les divergences. Verville, venu à Québec pour y tenir une assemblée d'organisation syndicale, est accueilli aux cris de « Pas de Montréalais ! Nous sommes capables de nous conduire tout seuls ! F... ton camp ! » Et il doit f... le camp sans avoir parlé.

Le parti libéral est aux prises avec le mouvement nationaliste, qui lui mène la vie dure dans une élection du comté de Québec, et

avec le mouvement ouvrier, qui menace de faire élire un deuxième député à Montréal. C'est un gros souci pour Laurier, qui croyait avoir définitivement établi, au Canada, le système anglais des deux grands partis, les whigs et les tories, les ministériels et la loyale opposition de Sa Majesté. La transaction qui, sous l'égide de Laurier, rend à Berthiaume la possession de son ancien journal, s'achève à ce moment. Berthiaume signe cet engagement, et le remet à Tancrède Bienvenu, au siège de la Banque Provinciale, le 19 septembre (1906) :

À votre demande, je tiens à vous assurer que si je redeviens propriétaire du journal *La Presse*, je consentirai à donner, d'une manière la plus effective possible, le contrôle de ce journal, quant à la partie politique, à un comité ou à une personne représentant le Premier Ministre d'un gouvernement libéral, pourvu toutefois que ce Premier Ministre soit sir Wilfrid Laurier ou un Canadien français qui le remplacerait comme premier ministre⁴.

Trefflé Berthiaume reprend son ancien journal le 2 novembre 1906, après deux ans de séparation. Il l'a quitté à 83.000 de tirage et le reprend à 95.000. Il redevient patron, grand patron. Thomas Côté, l'admirateur de Laurier qui a enrayé la manœuvre de 1904, reprend son poste de gérant de la rédaction. Personne ne perd rien dans ce genre de transaction. Mackenzie et Mann, ambitieux propriétaires d'un réseau, rêvant d'agrandissements et de subsides, recevront des compensations.

Bourassa et Lavergne ont fait élire leur protégé contre le candidat ministériel dans le comté de Québec. Les libéraux veulent empêcher l'élection d'Ainey à Montréal, coûte que coûte, pour enrayer au moins le mouvement ouvrier. La tâche n'est pas facile. Ainey, ni très instruit ni, à proprement parler, brillant, est un sincère, intègre et travailleur. Pamphile du Tremblay, président du Club Papineau et qui s'est distingué parmi les partisans de Gouin dans la bataille contre Parent, découvre le parfait candidat à lui opposer : l'échevin Médéric Martin, ancien ouvrier lui-même, de la corporation exemplaire des cigariers.

Médéric Martin : l'enfant du quartier Sainte-Marie, dont son père fut l'un des pionniers. Lui-même débute comme ouvrier à la fabrique de cigares Grothé ; puis il ouvre un atelier à son compte, et réussit. Il livre ses cigares avec une petite voiture, faisant la causette, plaignant le pauvre monde et préparant de loin son affaire. Il a même donné son nom à un cigare — un cigare bon marché, un cigare pour les « travailleurs ». Échevin, il se rend populaire en exigeant

4. Archives publiques du Canada. Laurier Papers, dossier 3034 1/2.

une augmentation des taux de salaire et une diminution des heures de travail pour les travailleurs municipaux. Le maire et la majorité des conseillers résistant, Médéric tempête, démissionne, obtient gain de cause, retire sa démission et reprend son siège. Hâbleur et retors, Martin est sobre, franc à sa manière, et honnête — bien trop prudent pour accepter un pot-de-vin. Il n'a pas seulement du bagou, mais des qualités de chef. Il sait imposer des tâches gratuites avec autorité : « Toi, fais ceci ; toi, fais cela. » Sa grande ambition est la mairie de Montréal ; en attendant, on lui offre de devenir député.

Les libéraux disent aux ouvriers qu'ils confient le drapeau à l'un des leurs ; ils disent aux patrons et au clergé qu'ils combattent le socialisme en la personne d'Ainey.

Verville, géant calme, est le plus en vue des partisans d'Ainey, petit homme nerveux. Mais voici que Bourassa offre son concours. Les ouvriers hésitent, avant d'accepter. Ils en discutent toute une nuit. Au matin, le 16 novembre, ils décident l'acceptation, par une faible majorité. Le soir même, Bourassa et Lavergne entrent en scène. Bourassa, tout mouvement, flamme, passion, dépense toutes ses ressources physiques et intellectuelles, devant des auditoires d'ouvriers. Il est couvert de sueur, et son faux-col, trempé, cassé, se boudine, lamentable, autour de son cou. Mais le tribun ni ses auditeurs n'en ont cure. Le ton monte toujours. À l'adresse des députés ses collègues, Bourassa emploie les mots sans nuance, les mots brutaux à la portée de ce public : traîtres, vendus...

On imagine la fureur des libéraux. *La Presse* de Berthiaume, avec Thomas Côté pour rédacteur politique, est intégralement ministérielle. *La Patrie* de Tarte prédit et souhaite au contraire la victoire d'Ainey. *Le Canada* insiste sur le socialisme des alliés de Bourassa. Lavergne réplique en évoquant la franc-maçonnerie notoire du rédacteur en chef du *Canada*. Les interventions d'Asselin enveniment les blessures, car il imbibe ses flèches de curare.

La coalition des ouvriers et des étudiants, des « socialistes » et des nationalistes, apparaît à la masse des modérés comme une coalition d'extrémistes, de violents, de briseurs de vitres. En réclamant le rétablissement du ministère de l'Instruction publique (qui est du ressort provincial), Ainey s'est doublement aliéné les milieux influencés par l'Archevêché. Et puis, Médéric a la manière. Il l'emporte, le 21 novembre, par la forte majorité de 1.272 voix. Montréal ne provoquera pas la constitution d'un parti ouvrier à la Chambre des communes.

* * *

Sur 30.000.000 de boisseaux de grain expédiés du Canada, 6.000.000 sont passés par Montréal en 1905, 11.000.000 en 1906. Après Tarte et Préfontaine, Brodeur s'occupe de la navigation sur le fleuve. Le Saint-Laurent est si bien balisé que les vapeurs voyagent la nuit comme le jour, de Montréal à la Pointe-au-Père. Les accidents se raréfient. Les compagnies d'assurance anglo-américaines maintiennent cependant — sous quelles influences? — des tarifs trop élevés.

Le nouveau régime de la Commission du port doit s'inaugurer en 1907. Les réseaux, les armateurs, le Board of Trade n'abdiquent pas toute influence sur la Commission. Le président sera George Washington Stephens, et ses assesseurs, Élie Geoffrion et Charles Colquhoun Ballantyne. Le prétexte de la réforme était de substituer aux hommes d'affaires, très occupés par ailleurs, trois spécialistes consacrant tout leur temps à leurs fonctions. Or, les nouveaux commissaires sont des hommes d'affaires, aux entreprises multiples, et qui ne consacreront pas tout leur temps aux intérêts du port. Ce sont aussi des libéraux. George Washington Stephens, fils de l'ancien député du même nom, est plus amène que son père. Il a beaucoup voyagé, appris le français, épousé une Italienne. Administrateur de la fortune paternelle, agent de change, agent d'immeubles, président de sociétés, il arrondit la richesse et maintient les traditions d'intégrité de sa famille. À la commission du port, il rappelle le brillant souvenir de John Young, l'associé de son grand-père. C.C. Ballantyne, président de la Sherwin-Williams, membre influent du Board of Trade et ami de Thomas Shaughnessy qui a suggéré son nom, surveillera, discrètement, les intérêts du Pacifique-Canadien. Élie Geoffrion, de la maison Chaput (épicerie en gros), représente, en somme, la Chambre de Commerce. Le Board of Trade évalue dédaigneusement à cinq pour cent, au maximum, la part du commerce français dans le trafic du port, et ne tolère qu'un commissaire sur trois de langue française; encore ne saurait-il accéder à la présidence.

Montréal est désormais, avec San Francisco, le seul port du continent américain placé sous le contrôle des pouvoirs publics. Les autres sont contrôlés par les compagnies de transport ou d'expédition. Ce n'est pas assez d'après Tarte, qui critique toujours le système des emprunts de la Commission du port, même garantis par l'État. Israël Tarte répète: « L'État doit assumer toutes les dépenses de Montréal, port national. » Tarte n'est pas le seul à suivre passionnément la croissance du port, à guetter, dès le mois de mars, le miracle annuel du fleuve qui rejette sa carapace de glace et se transforme en une des plus belles voies navigables du monde. Des esprits

inventifs soumettent à Stephens de nouveaux projets en vue de la navigation d'hiver.

* * *

Lomer Gouin, continuateur de Parent, est homme à favoriser cette expansion et cette transformation, symbolisée par l'usine et par la banque. Mais l'essor industriel surprend les Canadiens français sans préparation technique, ce qui accentuera encore leur infériorité économique.

À l'Université McGill, Ernest Rutherford ébauche une théorie sur la désintégration des éléments radioactifs. La Société royale de Londres lui a décerné la Rumford Medal, qui est l'un de ses plus grands prix scientifiques, en 1904. Dans le laboratoire de Rutherford, à McGill, naît une conception de l'atome qui bouleversera le monde. Rutherford dit à ses élèves : « Si l'on pouvait accélérer par quel que moyen artificiel le processus par lequel les groupes radioactifs développent de l'énergie, on doterait le monde d'une nouvelle et énorme source d'énergie, à partir d'une quantité de matière relativement faible. » La Grande-Bretagne recherche le retour du savant qu'elle a laissé échapper neuf ans plus tôt, et Rutherford cède « pour se tenir mieux en contact avec la science européenne ». Mais c'est bien à Montréal que Rutherford a gagné le prix Nobel de chimie qui lui sera décerné dès 1908. L'Université de Montréal ne peut rien aligner de comparable. L'École Polytechnique a cependant construit un nouvel immeuble, inauguré en janvier 1905, sur le terrain du square Saint-Jacques (rue Saint-Denis) vendu par la succession de James Cooper à l'Université Laval de Montréal. John Cooper McCormick, petit-fils de James Cooper, conteste la validité de la vente. Débouté par la Cour Supérieure, puis par la Cour d'Appel, il porte la cause devant le Conseil Privé. Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques et champion de l'enseignement supérieur, plaidera pour l'École dont il est un des gouverneurs, avec toutes les chances de gagner. À la Chambre de Commerce et ailleurs, on souhaite la création d'écoles techniques. La Société Saint-Jean-Baptiste souhaite la transformation des cours publics du Monument National en école technique, aidée à fond par l'État. Tous les milieux admettent la nécessité d'un effort. Honoré Gervais pense surtout à la fondation d'une école de hautes études commerciales. Honoré Gervais et Lomer Gouin représentent la même circonscription, l'un à la Chambre des communes, l'autre à l'Assemblée législative. Gervais insiste auprès de Gouin, qu'il a soutenu dans sa révolte contre Parent. — « Tu es tout seul », objecte le premier ministre, désireux de s'appuyer sur un assez fort courant d'opinion.

Honoré Gervais n'est pas tout seul. Un groupe de jeunes hommes, dont le plus brillant est Édouard Montpetit, fraîchement admis au barreau, l'admire et l'appuie. L'École Polytechnique prendrait volontiers une école de hautes études commerciales sous son égide. La Chambre de Commerce, dont le fondateur, J.-X. Perrault, caressait déjà l'idée d'un haut enseignement commercial, appuie la campagne d'Honoré Gervais si elle ne l'a précédée. Un membre de la Chambre de Commerce, Georges Gonthier, vérificateur de la Caisse Nationale d'Économie, pousse à la roue et précise : « Il ne s'agit pas de créer un High School, nous avons déjà une excellente institution de ce genre avec le Mont-Saint-Louis ; il faut ouvrir une faculté d'enseignement supérieur pour le commerce. » Isaïe Préfontaine préside un comité spécial formé par la Chambre de Commerce. Isaïe Préfontaine est aussi un ami du premier ministre : sur son initiative, la Province vient de céder à la Chambre de Commerce, à prix modique, un immeuble lui appartenant, rue Saint-Gabriel. Le mouvement souhaité par le premier ministre est déclenché : Lomer Gouin annonce la fondation d'écoles techniques, d'un degré inférieur à l'École Polytechnique, et d'une école des hautes études commerciales.

Mais comment les nouvelles écoles s'organiseront-elles ? Honoré Gervais, qui a soutenu Langlois dans la campagne de Saint-Louis, se situe à la lisière du groupe radical. Gouin lui-même n'est pas sans affinités avec ce groupe. Joseph Ainey, le chef « socialiste », a porté l'instruction « moderne et pratique » — et le rétablissement du ministère de l'Instruction publique — dans son programme. Un autre chef ouvrier, partisan militant de la « réforme », Gustave Francq, est un radical entêté. Les écoles souhaitées par Gervais, par Langlois, par Ainey, par Francq, seraient des écoles d'État, donc laïques. Que faire de religieux dans l'enseignement commercial et technique ? Cependant une délégation de la Chambre de Commerce, conduite par Gonthier, rencontre le chanoine Gaspard Dauth, vice-recteur, et les administrateurs de l'Université (2 octobre 1906). L'Université Laval de Montréal vient d'inaugurer une École de Pharmacie, le 20 septembre. Elle accueille fort bien la démarche de la Chambre de Commerce. Le vice-recteur ajoute que l'archevêque donne son adhésion. Il termine en précisant qu'il s'agit bien de créer, à l'exemple de l'École de Pharmacie, une institution *universitaire*. C.-H. Catelli, président de la Chambre de Commerce, conduit une délégation auprès du premier ministre de la province de Québec, en décembre 1906. Mais Honoré Gervais redoute, pour la future École, une fusion « dans le grand tout universitaire ». Pour cette raison ou pour une autre, le projet accepté par Gouin ne comporte pas d'affi-

liation immédiate à l'Université, pas de contrôle des autorités religieuses.

Le Parlement provincial se trouve saisi, à la session de 1907, de trois projets à incidences religieuses : un bill de Godefroy Langlois pour l'élection des commissaires d'écoles par le peuple à Montréal ; un bill sur l'observance du dimanche ; et la création des trois nouvelles écoles. Cette coïncidence embrouille les cartes. Godefroy Langlois dirige le journal officieux du parti libéral. Il est à la pointe d'un mouvement englobant la loge, les syndicats « internationaux » et, ma foi, des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Ces réformateurs, demandant un enseignement plus moderne, plus pratique, désirent, sans l'avouer, un enseignement laïc, un enseignement neutre. Ils font pression sur le premier ministre.

Or Lomer Gouin est monté au pouvoir avec l'aide des radicaux, mais avec la permission de Mgr Bruchési. D'autre part, Laurier, premier ministre fédéral, ne veut à aucun prix d'un nouvel accrochage politico-religieux, et son influence compte évidemment à Québec. Le premier ministre de la province voit l'archevêque de Montréal et lui expose son plan. Tuer le bill Langlois. Donner aux « modernes », aux « pratiques », une triple satisfaction par la création de deux écoles techniques — une à Montréal et une à Québec — et de l'École des Hautes Études Commerciales. Le contrôle religieux immédiat de l'École des Hautes Études n'est pas possible, car si la Province crée une École des Hautes Études catholique, la minorité anglaise réclamera aussitôt une école similaire protestante. Et nous ne sommes pas assez riches pour de pareilles initiatives. En créant une École dont, en fait, les professeurs seront tous français et catholiques, nous pouvons prévoir l'abstention des élèves anglo-protestants. Et plus tard, à la première occasion favorable, nous en prendrons prétexte pour affilier l'École à l'Université Laval de Montréal, ce qui comportera une dose d'enseignement religieux et de contrôle ecclésiastique.

Mgr Bruchési accepte. Dès le 23 janvier, Gouin prend l'engagement écrit, dans une lettre à l'archevêque de Montréal, de combattre et par conséquent d'arrêter le bill Langlois : « Croyez bien, Monseigneur, que je ferai tout en mon pouvoir pour vous être agréable et pour vous prouver mon entier dévouement. » Par précaution, Mgr Bruchési prie encore Évariste Leblanc et les autres chefs de l'opposition de combattre le bill sans merci.

Malgré ces démarches, ces engagements, cette coalition, le bill Langlois est adopté au Comité. Grand émoi à l'archevêché de Mont-

réal. Cependant Mgr Bruchési fait confiance à Lomer Gouin, dont il tient la lettre en main.

Gouin remplit sa promesse. Le gouvernement prie Langlois de remettre son bill à la session suivante, pour le compléter en l'étendant aux commissaires des écoles protestantes. C'est le vouer plus sûrement à l'échec, car l'opinion protestante s'oppose à cette mesure. Fort du vote obtenu au Comité de législation, Langlois se débat. Mais le premier ministre intervient lui-même, et Langlois doit céder.

Le groupe avancé, déçu par Gouin, parle de « trahison ». Le premier ministre, en compensation, rend le bill sur l'observance du dimanche aussi anodin que possible. Et surtout il offre aux « modernes » la triple création des nouvelles écoles — sans affiliation universitaire et sans aumônier. L'École des Hautes Études Commerciales, correspondant, dans les grandes lignes, à l'École Polytechnique, préparera, pour le monde des affaires, de véritables chefs de file, possédant une forte culture générale.

La « Corporation » administrant l'École des Hautes Études Commerciales comprendra le principal et cinq personnes non rétribuées, nommées par le gouvernement mais choisies parmi les membres de la Chambre de Commerce. Le principal et les professeurs sont nommés par le gouvernement, sur la recommandation de la Corporation. Le gouvernement provincial et la Chambre de Commerce se partagent donc le contrôle, le gouvernement gardant la décision. Le premier conseil d'administration comprend deux avocats doublés d'hommes politiques, Honoré Mercier (fils de l'ancien premier ministre), député provincial de Châteauguay, et Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques ; Isafe Préfontaine, Joseph Contant et C.F. Smith. Joseph Contant, propriétaire de la pharmacie située à l'angle des rues Bonsecours et Notre-Dame, est membre actif de plusieurs associations professionnelles ou patriotiques. Charles Francis Smith est cet industriel de langue anglaise et de religion catholique, très estimé de Mgr Bruchési, que le Board of Trade voulait pousser vers la mairie, au début du siècle. Smith refuse d'être maire ou de redevenir échevin, mais accepte de représenter l'élément anglais au conseil d'administration de l'École des Hautes Études.

Honoré Gervais plaide et gagne son procès à Londres (31 juillet 1907). Puis il passe en France et engage Max Doumic comme directeur de l'École d'Architecture dont l'École Polytechnique prépare la fondation. L'École d'Architecture s'ouvre à Polytechnique en septembre.

* * *

Le mouvement ouvrier et le mouvement nationaliste continuent de s'organiser, enregistrant tantôt des revers et tantôt des succès.

Le président général (américain) de l'Union typographique internationale tient une assemblée d'organisation à Montréal le 18 avril 1907. Mais surtout, les socialistes se promettent de renouveler sur une plus grande échelle leur manifestation de l'année précédente. Ils promèneront le drapeau rouge dans les rues de Montréal.

Les étudiants veulent s'opposer à cette manifestation. Le maire Ekers interdit aux socialistes de défilier en corps et d'arborer le drapeau rouge. Mgr Bruchési lit lui-même, dans la cathédrale, une lettre importante demandant l'abstention des ouvriers catholiques. L'archevêque défend le droit de propriété, « une des bases sur lesquelles la société repose », combattu par le socialisme. Il renouvelle les offres de service du clergé pour la défense des intérêts ouvriers.

Une manifestation socialiste a lieu à Montréal, le 1^{er} mai, malgré toutes les interdictions. Les manifestants, qui comprennent beaucoup d'étrangers : Juifs, Russes, Italiens et Syriens, déploient des drapeaux rouges. Des bagarres éclatent avec les étudiants. La police confisque les emblèmes séditionnels.

Quelques jours plus tard, 2.000 débardeurs du port de Montréal se mettent de nouveau en grève. Les camionneurs se mettent aussi en grève, par sympathie. Une récente loi fédérale oblige à l'arbitrage. Les débardeurs désignent l'ancien candidat Joseph Ainey comme arbitre ; le syndicat des armateurs désigne George Washington Stephens, président de la Commission du port. Ce sont deux hommes incorruptibles. À leur tour, ils choisissent Mgr Bruchési comme président. Le tribunal ainsi constitué donne satisfaction presque entière aux débardeurs.

* * *

Laurier participe à une conférence coloniale, à Londres. L'ex-Donald Smith, devenu le richissime lord Strathcona, haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne, tient sa place dans la haute société londonienne. Sa fortune, l'atmosphère de légende entourant sa carrière canadienne, et le prestige même du Pacifique, lui confèrent grande figure. Si adapté et si adopté qu'il soit à Londres, cependant, lord Strathcona tient à s'y faire reconnaître comme Canadien. Sa splendide résidence de la rue Dorchester, à Montréal, reste ouverte et entretenue, avec domesticité au complet, comme si le maître devait arriver d'un moment à l'autre. Une auguste longévité — 87 ans — s'ajoute encore à cette magnificence. Il n'a tenu qu'à lui de devenir

gouverneur général du Canada — vice-roi —, au départ de lord Aberdeen. Le haut-commissaire du Canada reçoit Laurier, à Londres, en grand seigneur et en ami.

L'extraordinaire réussite de lord Strathcona suscite l'admiration — et l'émulation — des industriels et des financiers anglo-canadiens de Montréal, au point qu'ils forment le projet de lui élever un monument. Un comité s'organise. Mais les puristes du protocole soulèvent une objection : l'honneur d'être statufié de son vivant est réservé aux membres de la famille royale. Le comité se rabat sur le projet d'un monument au Strathcona's Horse. Les cavaliers de la guerre du Transvaal, bardés de cartouchières, seront plus inspirateurs, pour l'artiste, qu'un président de conseil d'administration — ou un chef d'État démocratique — en redingote. Le sculpteur George W. Hill campe un cavalier à pied, qui retient par la bride son cheval cabré. Le monument est inauguré sur le square Dominion — toujours à l'emplacement de l'ancien cimetière, totalement oublié — le 24 mai 1907.

* * *

Des membres de l'A.C.J.C. lient encore l'action nationale et l'action catholique. Mgr Bruchési souhaite les écarter de l'école nationaliste, et leur faire abandonner définitivement le projet de drapeau « Carillon Sacré-Cœur ». Un Dominicain français, le Père Lemarchand, venu prêcher le Carême à Notre-Dame, se rattache aux tendances « de gauche » comme plusieurs membres de son ordre. Quelques ecclésiastiques qui adhèrent aux idées naguère défendues par l'Université Laval et qui n'aiment pas beaucoup les Jésuites, obtiennent son concours. Le Dominicain mande Antonio Perrault, président de l'A.C.J.C., et le sermonne. Antonio Perrault est préparé à suivre ces directives par son séjour au Séminaire de Québec, où les professeurs ont proposé l'école de Lacordaire et de Montalembert à son admiration. Il blâme « les hommes qui croient, à tort, qu'eux seuls possèdent en tout le monopole de la saine doctrine et du bien... » Le Père Hermas Lalande, aumônier de l'A.C.J.C., annote et corrige l'article de Perrault, publié dans *Le Semeur*, organe de l'Association. Mgr Bruchési, qui a vu et approuvé le texte, en est mécontent. Le Père Lalande, soutenu par un groupe important, maintient ses positions. Perrault, toujours approuvé par l'archevêque, convoque le congrès annuel, non pas au Collège Sainte-Marie comme d'habitude, mais dans une salle de l'Université. Monseigneur vient au Congrès et, dans la discussion, assez vive, soutient Perrault contre le Père Lalande et plusieurs Jésuites.

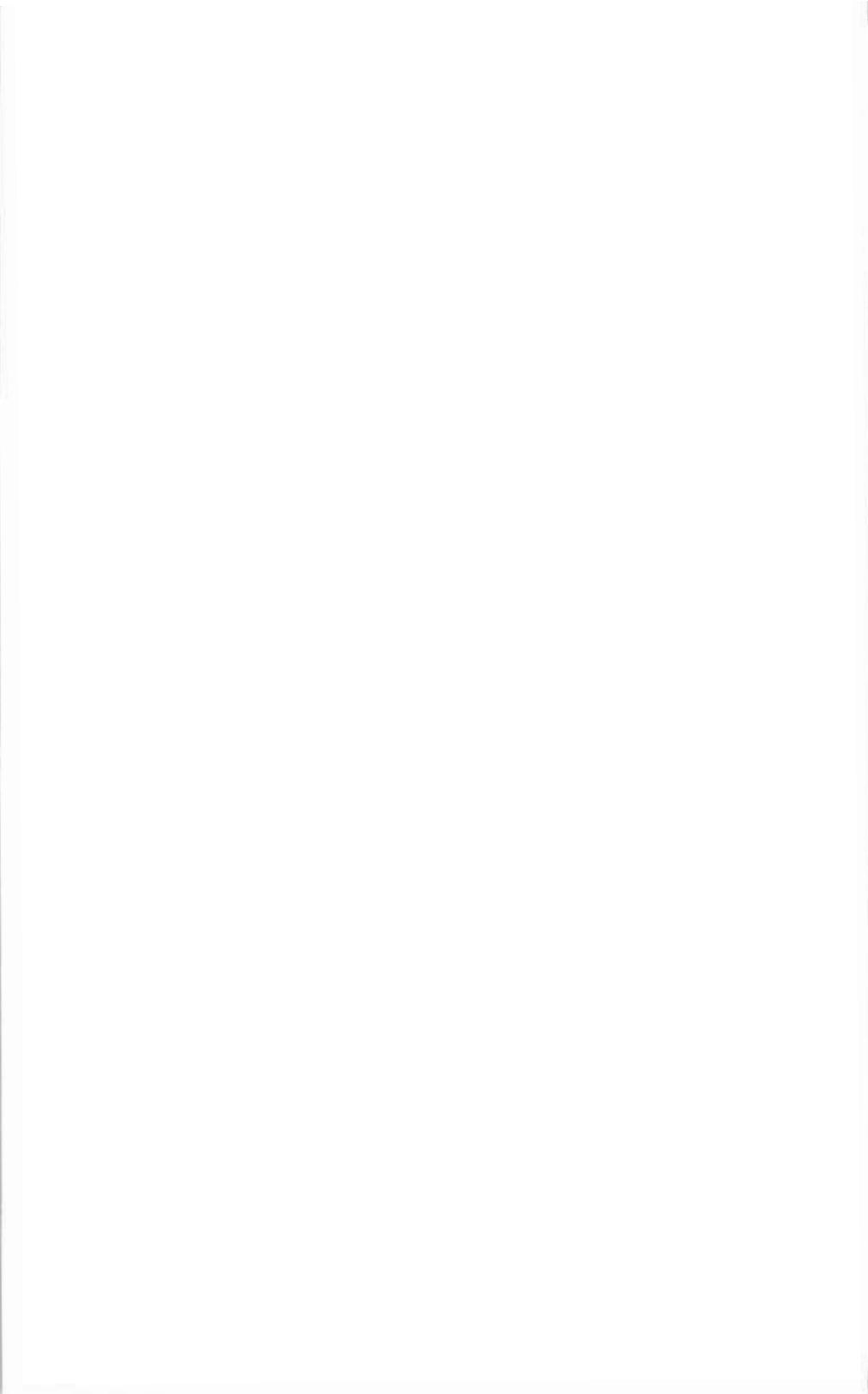
Asselin et ses amis pendant ce temps s'en prennent à la Société Saint-Jean-Baptiste, la grande société nationale dirigée par des hom-

mes de la génération précédente. Olivar Asselin reproche à la Société Saint-Jean-Baptiste — dont il est membre — de s'hypnotiser sur la Caisse nationale d'Économie, alors que l'immigration étrangère, attirée par le gouvernement Laurier, menace de noyer la race canadienne-française. Il propose à la Société cet objectif : attirer 50.000 colons belges ou français par an. Le sénateur Dandurand se charge de répondre à ce « jeune membre de notre Association, dont la réputation promet beaucoup pour l'avenir ».

Mme F.-L. Béique et quelques-unes de ses amies ont formé, pour venir en aide au Monument National, un noyau de dames patronnesses d'où sort le projet d'une organisation permanente. La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, organisation féminine à peu près modelée sur les Associations Saint-Jean-Baptiste, tient son premier congrès à Montréal en 1907. Madame Gérin-Lajoie, fille de sir Alexandre Lacoste, voudrait développer l'enseignement supérieur féminin. Mgr Bruchési est le seul à ne pas sourire. Il encourage les cours du soir donnés aux élèves les plus avancées des maisons d'enseignement féminin, à l'école Bourgeoys des Dames de la Congrégation.

Le Dr Edmond Dubé, émule et ami d'Asselin, lancerait la Société Saint-Jean-Baptiste dans une lutte antituberculeuse sur une grande échelle, avec centre de dépistage. Albert Chevalier, greffier adjoint de la « Cour du Recorder », s'occupe d'assistance par goût et par dévouement. Des échevins songent à lui confier l'organisation d'une assistance municipale. Quelques femmes de cœur, dont madame Louis de Gaspé Beaubien, et quelques médecins — dont une femme, Irma Levasseur — se réunissent chez madame Alfred Thibaudeau et décident la fondation d'un hôpital pour enfants. Une représentation cinématographique produit \$87. Avec ce capital, les vaillantes femmes installent l'hôpital Sainte-Justine, ainsi nommé en l'honneur de madame Beaubien, née Justine Lacoste, et confié aux Filles de la Sagesse, rue Saint-Denis. Mgr Bruchési encourage les fondatrices, et la Fédération Saint-Jean-Baptiste leur fournit des auxiliaires.

Les Associations Saint-Jean-Baptiste pour les hommes, l'A.C.J.C. pour les jeunes gens, la Fédération Saint-Jean-Baptiste pour les femmes, encadrent le peuple canadien-français dans le but essentiel de maintenir son caractère catholique. Pour compléter cet encadrement et combattre la laïcisation dans tous les domaines, Mgr Bégin presse la fondation d'un journal quotidien à Québec. Mgr Bruchési craint l'entraînement, les polémiques — et subit quelque peu l'influence de Laurier. L'archevêque de Montréal préfère agir sur la presse existante. Il bride assez bien, au prix d'une vigilance continuelle, la presse de langue française de son diocèse.



Bourassa contre Gouin dans Saint-Jacques

LOMER GOUIN, poursuivant et amplifiant la politique industrielle de Parent, noue d'excellentes relations avec les magnats de la finance et de l'industrie, avec Thomas Shaughnessy en particulier. À l'exemple de Laurier, il confie de petites spéculations aux Forget, la plus grosse maison d'agents de change.

Et la finance et l'industrie se développent. La construction des chemins de fer entraîne de formidables dépenses, supportées en partie par l'État. Des émissions d'obligations financent cette expansion. La Banque de Montréal, qui est la banque des gouvernements et des réseaux, ne peut guère refuser d'y participer, mais elle redoute l'inflation, augmente son fonds de réserve et se permet d'écrire à sir Wilfrid Laurier pour l'inciter à freiner¹. La Banque de Montréal prend la tête d'un syndicat de banques pour couvrir le passif de l'Ontario Bank, plutôt que de laisser consommer une faillite qui ébranlerait le crédit de toutes les banques. Les discours de George Drummond aux assemblées annuelles de la Banque de Montréal sont lus attentivement à Ottawa, à Toronto et dans les milieux financiers de Londres et de New-York. La banque fait entrer Charles Gordon, glorieux du « merger » de la Dominion Textile, dont il est devenu le président-directeur général, dans son conseil d'administration. La Banque Royale du Canada, ancienne Merchants' Bank of Halifax, qui possède un bureau à Montréal depuis 1901 et des

1. Merrill Denison, *La Première Banque au Canada*.

administrateurs montréalais depuis 1905, transporte ici son siège social en 1907. Elle loue le deuxième étage dans l'édifice de la Bell Telephone, à l'angle sud-est de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Jean, en attendant la construction de son propre immeuble rue Saint-Jacques. L'un des administrateurs montréalais, Herbert Holt, qui compte parmi les hommes d'affaires les plus prestigieux du pays, est élu vice-président. À la mort du président Thomas E. Kenny, Holt accède à la présidence. La Banque Royale compte une centaine de succursales, dont 14 à l'étranger. Le Canada, la place de Montréal, jouissent d'un bon crédit et les capitaux étrangers s'y investissent volontiers. Une légère dépression aux États-Unis, en 1907, se répercute peu ici.

Les Forget tiennent toujours le haut du pavé rue Saint-Jacques. Malgré leurs divergences, le sénateur est encore très attaché à son neveu. Le fils unique de James Ross a l'audace de former un « pool » avec quelques jeunes gens pour jouer contre les « rois de la Bourse ». Rodolphe Forget ridiculise et tient en échec ce « kindergarten pool ». Il discrédite Jack Ross dans les milieux financiers. Le père, mécontent, se plaint au sénateur Forget, son ami — et son associé dans tant d'entreprises. Il va jusqu'à lui mettre le marché en mains : « Choisissez entre Rodolphe et moi. » L.-J. Forget ne s'emballe jamais. Il demande d'un ton simple :

— Que diriez-vous si je vous demandais de choisir entre Jack et moi ?

— Jack est mon fils.

— Eh bien, ce que Jack est pour vous, Rodolphe l'est pour moi.

— Alors, la guerre est déclenchée entre nous ?

James Ross s'efforce en effet d'ébranler la situation du sénateur Forget dans plusieurs entreprises. Et surtout la guerre entre la Dominion Coal Company, de Halifax, et la Dominion Steel Company, de Sidney, naguère complémentaires et maintenant en procès, prend un caractère inexpiable. Ross est l'âme du combat du côté de la Dominion Coal.

L.-J. Forget a du mérite à risquer pareille animosité pour défendre Rodolphe car, à ce moment même, les dissensions s'aggravent entre l'oncle et le neveu, représentant deux générations et surtout deux tempéraments. Leur association est dissoute le 1^{er} août 1907. Rodolphe Forget fonde sa propre maison. Il entraîne quelques

2. Madame Francœur, *Trente ans rue Saint-François-Xavier et ailleurs.*

clients — les plus jeunes, les plus audacieux — et s'applique surtout à placer des obligations canadiennes sur le marché français. Charles-Henri Branchaud, cofondateur de la maison L. de G. Beaubien et Cie, l'imite, en triant plus soigneusement les valeurs à offrir aux souscripteurs français. Un autre jeune financier, William Maxwell Aitken, qui opérait jusqu'alors au Nouveau-Brunswick, transporte sa Royal Securities Corporation à Montréal, métropole financière du Canada. Max Aitken, sixième enfant d'un pasteur presbytérien, élevé suivant la forte discipline et l'ultra-loyalisme traditionnels dans ce genre de familles, est un admirateur fanatique de Chamberlain. La Royal Securities Corporation est un trust de valeurs, car Max Aitken, à l'instar des Forget et de Holt, se spécialise dans la fusion des compagnies, la constitution des « mergers ». Avant d'atteindre trente ans, il réussit de jolis coups — par exemple, la fusion de la Curry Company, de la Dominion Car and Foundry Company et de la Canadian Car Company, pour former la Canadian Car and Foundry Company, au capital de \$20.000.000. Rodolphe Forget est dans l'affaire. Rodolphe Forget est élu président de la Bourse de Montréal, qui surclasse encore celle de Toronto (1908).

* * *

Laurier rentre sur l'*Empress of Britain*, qui est plutôt l'impératrice du Saint-Laurent, la gloire de Québec. Il remonte le fleuve en bateau, ce qui lui permet de s'arrêter aux Trois-Rivières et à Sorel ; toute la nuit, des feux de Bengale illuminent les rives. À Montréal, les sirènes de tous les vapeurs du port se mettent à crier. La calèche du triomphateur passe entre des murailles de gens en délire.

Cependant Israël Tarte — très malade, et qui n'écrit presque plus — publie dans *La Patrie* un article signé, engageant les observateurs politiques à ne pas méconnaître la force d'Henri Bourassa et de son mouvement. Bourassa parcourt la province et soulève la jeunesse. Il fulmine : « Aidez-moi à chasser les voleurs du temple ! » Sa voix porte haut, ses yeux flamboient, sa main brandit le chat à neuf queues et il apparaît vraiment comme un vengeur.

Israël Tarte meurt le 18 décembre 1907. C'était une des personnalités les plus remarquables, non seulement de la province, mais du Canada tout entier. En s'attachant aux progrès du port, il a bien mérité de Montréal. Tarte était resté très croyant. Dans son testament, il dit à ses fils : « Vous avez un journal. Veillez à ce qu'il ne blesse pas les consciences et ne souille pas les réputations. Ne vous

querellez pas avec le clergé ; restez Français et catholiques et loyaux sujets de la Reine... »

Nobles conseils. Mais *La Patrie* est aux abois. Les fils de Tarte découvrent une lettre de Hugh Graham à leur père, datant de quelques jours à peine. Malgré toutes nos disputes, dit en substance le propriétaire du *Star*, je vous admire. Je sais que vous traversez des difficultés financières, qui aggravent votre état de santé. J'ai, moi aussi, traversé des heures d'angoisse où j'ai cru perdre mon journal. Et pour vous et moi, perdre notre journal, c'est perdre notre raison d'être. Je vous aiderai volontiers si je le puis...

Les fils de Tarte sont jeunes. Assez avertis pour se méfier de Hugh Graham ; assez désarmés pour saisir une planche de salut. Ils s'en ouvrent à l'un des chefs libéraux, homme de confiance de Laurier, qui a souvent défendu leur père, Raoul Dandurand, président du Sénat : Si Laurier nous aidait...

Hugh Graham est un petit homme mystérieux, difficile à saisir. Il joue un rôle considérable sans se mettre en avant. Conservateur et impérialiste — l'un des admirateurs de Strathcona —, il convoite un titre de sir, et le paierait bien de quelques concessions au gouvernement libéral. Depuis quelque temps déjà, le *Star* affecte de reconnaître en Laurier un chef national, non pas un simple chef de parti. Laurier fixe un rendez-vous à Graham, et lui exprime un vœu en faveur des fils d'Israël Tarte. Quatre jours après l'enterrement de leur père, Louis-Joseph et Eugène Tarte signent un contrat compliqué, rédigé par l'avocat conservateur Louis-Théophile Maréchal, mais inspiré par Hugh Graham. Celui-ci consent un gros prêt, à échéance éloignée. Les fils de Tarte gardent leur journal. Le directeur du *Star* ne s'assure pas, huit ans après les incidents de Ladysmith, le contrôle de *La Patrie*, mais il y prend pied. De son côté, Hershel Wolofsky, né en Pologne et resté grand partisan de la conservation du yiddish, estimant que les Juifs sont en nombre et en position de soutenir un quotidien à Montréal, fonde le *Jewish Eagle*, en langue et en caractères hébraïques.

* * *

Un calme relatif s'est établi dans les domaines municipaux. Philippe-Honoré Roy, député de Saint-Jean et président de l'Assemblée législative, succède à Henri-Benjamin Rainville dans le rôle d'homme lige de la Montreal Light, Heat and Power. Il brigue la mairie. *La Presse* et *La Patrie* opposent l'échevin Louis Payette à ce « candidat du Trust ». Louis Payette a fait son chemin comme entrepreneur. Il a construit la gare Viger, le collège de Saint-Laurent

et l'édifice de *La Presse*, entre autres travaux importants. Gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame, membre de la Chambre de Commerce et de plusieurs associations, pilier du Club libéral Saint-Louis, il représente la division No 1 (quartier Saint-Louis) à l'hôtel de ville depuis 1902. Il a présidé le Comité de finance. Les Montréalais élisent Payette par 14.710 voix contre 11.914.

La Ville fait installer les conduits nécessaires à l'enfouissement des fils. Elle en charge l'ingénieur Beaudry Leman, qui a posé la première ligne de transmission de la Shawinigan. Beaudry Leman renonce à la mairie de Shawinigan pour habiter Montréal. L'échevin Arsène Lavallée, l'un des fondateurs de l'Alliance Nationale, qui représente le quartier Lafontaine depuis 1900, veut davantage. Montréal grandit sans cesse. Mgr Bruchési, qui a érigé Notre-Dame-des-Victoires en novembre 1907, prépare encore de nouvelles érections de paroisses. Lavallée affirme que Montréal étouffe, et demande l'annexion des villages limitrophes. Lavallée, conservateur, s'accorde bien avec son collègue Payette, libéral, devenu maire. Montréal a procédé, sous son influence, à l'annexion d'une partie de la paroisse de Saint-Laurent au mois de mars 1907. Elle annexe une partie du village de Rosemont, une partie de la paroisse du Sault-au-Récollet, et surtout la ville de Notre-Dame-des-Neiges, le 25 avril 1908. L'actif et le passif de Notre-Dame-des-Neiges sont consolidés avec ceux de Montréal. Le chemin de la Côte-des-Neiges sera élargi à 70 pieds, et la rue Decelles, prolongée, sera élargie à 66 pieds. Le Collège Notre-Dame, de la communauté de Sainte-Croix, et l'Oratoire du Frère André, sont désormais dans Montréal. Mais Westmount, qui est anglaise, affirme sa personnalité en troquant son statut de ville contre le titre mieux sonnante de cité : City of Westmount.

* * *

Gouin brusque des élections générales pour le 8 juin 1908. Sir Alexandre Lacoste, juge en chef à la retraite, prend les rênes de l'opposition conservatrice dans le district de Montréal. Le parti conservateur, livré à ses seules forces, est impotent. Alexandre Lacoste invite Bourassa chez lui. Alexandre Lacoste, qui fut le plus sage des conseillers de Chapleau, se recommande par ses connaissances et sa dignité dans les hautes fonctions qu'il a occupées, et aussi par la sociabilité de sa famille et de sa maison, où fréquente une société agréable. Bourassa répond à l'invitation.

Bourassa songe à fonder un journal quotidien, pour soutenir le mouvement nationaliste. Il croit que les mouvements « nationaux »

depuis l'affaire Riel ont échoué faute d'une presse libre, faute de journaux à principes. Or des conservateurs, aussi bien que des nationalistes, supputant le retentissement d'une défaite éventuelle de Lomer Gouin, engagent l'ancien député fédéral de Labelle à se présenter contre le premier ministre, dans la division Saint-Jacques de Montréal. Ils promettent de participer ensuite à une souscription qui placera entre les mains de Bourassa le contrôle d'un quotidien national³. De la sorte, une alliance tacite s'esquisse. Bourassa, candidat dans Saint-Jacques — et, par précaution, dans Saint-Hyacinthe —, garde son indépendance. Les conservateurs et les nationalistes ne paraissent pas sur les mêmes estrades, mais ils évitent de se gêner mutuellement.

L'annonce d'un duel Gouin-Bourassa enflamme la jeunesse de Montréal. Ce gant jeté au premier ministre dans la circonscription où il se fait élire d'habitude par acclamation paraît le défi du nationalisme à la coalition ténébreuse du pouvoir et des affaires.

Des jeunes gens accompagnent chaque déplacement de Bourassa ; ils détellent sa voiture pour la traîner à bras : *Le Canada* compare ces manifestations aux tournées du cirque Barnum. Les comptes rendus de *La Presse* diminuent l'importance et cachent le succès des réunions nationalistes. Mais tout le pays tourne les yeux vers la division Saint-Jacques de Montréal, en état d'effervescence. Bourassa y compte un comité central avec deux présidents conjoints : le Dr H. Saint-Denis, libéral, et l'échevin Napoléon Giroux, conservateur ; et 5 comités de quartier. Il compte un organisateur bénévole en la personne d'Edmond Lepage — Eddie Lepage pour le populaire —, qui spéculé sur les expropriations de terrains grâce à ses intelligences à l'hôtel de ville. Eddie Lepage, qui n'a rien d'un ascète, s'est curieusement entiché de l'austère Bourassa. Il se fait metteur en scène de manifestations bruyantes. Bourassa laisse faire, un peu dédaigneux. Il a récemment échoué dans le comté de Bellechasse et sait qu'il ne viendra pas à bout du premier ministre, dans un des quartiers les plus agités de Montréal, avec ses seuls appels au patriotisme et à la vertu. Le chef nationaliste dispose d'une organisation très complète. Tous les soirs, dans l'intervalle des grandes séances où il parle lui-même, N.-K. Laflamme, Olivar Asselin, Jules Fournier, Ernest Tétreau, Edmond Biron, les avocats Paul-Émile Lamarche et J.-B. Archambault et des équipes d'étudiants inlassables tiennent des assemblées en sa faveur. Les paris sont nombreux — les Forget centralisant les plus gros — ; les altercations, fréquentes. Le samedi 6 juin, dernier jour

3. Sur tout ce qui concerne les préparatifs de fondation du *Devoir*, l'auteur a recueilli directement les souvenirs d'Henri Bourassa.

de la campagne, Bourassa défie Gouin de le rencontrer sur le Champ de Mars. Gouin répond en défiant Bourassa de le rencontrer au marché Saint-Jacques. Devant la tension des esprits, les autorités municipales déconseillent une assemblée contradictoire. *La Presse*, le jour du scrutin, rassure les libéraux : « La victoire de M. Gouin sera éclatante. »

Ce soir-là, une foule évaluée à 20.000 personnes encombre les abords de *La Patrie*, où s'affichent les résultats. Une autre foule envahit les quais de la gare Bonaventure, où l'on attend Bourassa, venant de Saint-Hyacinthe. Quand il arrive, exténué, à dix heures du soir, on le sait élu député de Saint-Jacques par 43 voix de majorité sur Lomer Gouin. Bourassa est enlevé sur le marchepied du train et porté dans sa voiture, tandis qu'éclatent des fanfares. Chevaux dételés, la voiture traînée par des étudiants se fraie un chemin dans les remous de la foule. Depuis plusieurs heures déjà, la circulation est interrompue. Le cortège s'engage dans la rue Craig, bordée de restaurants kosher. Des « jobbers » au teint bistre s'enfoncent, d'instinct, dans leur arrière-boutique. Rue Sainte-Catherine, une autre multitude attend, aux abords de *La Patrie*. Chapeaux défoncés, robes déchirées, personne ne s'en soucie. Les accords de plusieurs fanfares se contrarient. Enfin Bourassa, sa femme et les frères Louis-Joseph et Eugène Tarte montent sur une estrade improvisée d'où ils dominent la fourmilière. On crie : « Saint-Jacques a vengé Bellechasse ! »

Bourassa remercie les électeurs. Il remercie *La Patrie* et dit, à l'adresse de l'autre feuille populaire, *La Presse* : « Quand un journal corrompu entreprend d'étouffer la voix du patriotisme, le peuple refuse de se laisser berner par les sottises qui s'impriment dans cette feuille. » La victoire de Saint-Jacques n'est qu'un premier pas dans le grand mouvement national. Bourassa développe cette idée, mais l'enthousiasme de ses partisans couvre sa voix, l'arrache de l'estrade, l'entraîne au Théâtre National, siège de son comité, où il doit encore parler.

* * *

La poussée nationaliste et la poussée ouvrière de Montréal influenceront-elles les élections fédérales, fixées au 26 octobre (1908) ? Le plus violent des nationalistes, Olivar Asselin, a tourné ses batteries contre l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Hormisdas Laporte, négociant en gros, administrateur de plusieurs compagnies, consulté, comme F.-L. Béique, dans toutes les grandes circonstances, n'a plus le temps d'exercer sa charge présidentielle. Réélu en son absence, il démissionne aussitôt. Le Bureau

général choisit, en pareil cas, un nouveau président. Sur la proposition de Béique, le Bureau porte le vice-président Joseph-Charles Beauchamp à la présidence. Joseph-Charles Beauchamp est l'un des dignitaires dont la fidélité, la volonté, la ténacité ont soutenu Laurent-Olivier David et sauvé la Société Saint-Jean-Baptiste pendant l'entreprise du Monument National. C'est un homme modeste, plutôt timide — mais énergique à la besogne —, assez caractéristique de la génération qu'Olivar Asselin et ses amis sont en train de bousculer. Joseph-Charles Beauchamp inspire la déférence quand il déambule rue Saint-Jacques, en redingote noire et pantalon gris, chapeau noir et cravate noire, une canne en bois des îles et des gants de soie à la main. J.-J. Beauchamp et l'ancien conseiller municipal Thomas Gauthier sont vice-présidents de la Société.

Les Hormisdas Laporte et les Thomas Gauthier, épiciers enrichis, restent des boutiquiers, aux yeux des jeunes journalistes qui rêvent de croisades canadiennes-françaises. Cependant Olivar Asselin, membre de la Société, accepte de mettre la main à la pâte. Son premier geste n'est pas révolutionnaire, puisqu'il « seconde » Hormisdas Laporte, proposant la réélection de J.-C. Beauchamp, à la présidence générale. On ne saurait mieux respecter la tradition ! Et Thomas Gauthier reste premier vice-président. Mais le Dr Edmond Dubé est élu deuxième vice-président, et Asselin, directeur. Asselin devient ainsi le collègue du sénateur Dandurand, qui l'a réfuté, et d'Herménégilde Godin, gérant général de *La Presse* — journal sur lequel il a secoué la poussière de ses souliers.

Malgré des exceptions — incarnées par le sénateur Mackay —, le Pacifique-Canadien, l'industrie lourde et la finance continuent de favoriser le parti protectionniste. Malgré les bonnes relations personnelles de Strathcona et de Shaughnessy avec Laurier, le Pacifique ne peut aimer le parti du sénateur Cox, le parti qui a conclu un énorme marché avec le Grand-Tronc.

Or le C.P.R., l'industrie lourde et la finance composent une entité de plus en plus réelle et puissante, à mesure que s'accroissent ces deux aspects de leur développement : concentration et enchevêtrement. J.E. Aldred devient président de la Shawinigan quand Herbert Holt, déjà président de la Montreal Light, Heat and Power, devient président de la Banque Royale du Canada. Une étonnante ramification de fils — banque, électricité, textile, services publics — aboutit entre les mains d'Herbert Holt. Elle s'entrecroise et parfois se confond avec la ramification qui aboutit entre les mains des administrateurs de la Banque de Montréal. Le procès-verbal de l'assemblée des

actionnaires de la Dominion Textile, du 27 mai 1908, émet une discrète protestation contre l'insuffisance de protection douanière.

Enfin, pour compliquer les choses, les ouvriers du Pacifique-Canadien, soutenus par la Fédération Américaine du Travail, se mettent en grève — dans tout le pays, mais Montréal est le point crucial. Une tentative d'arbitrage esquissée en vertu d'une loi récente portant le nom de Rodolphe Lemieux, a échoué. La Compagnie lance un ultimatum. Les grévistes répondent par une assemblée au Monument National, présidée par Alphonse Verville, et leurs orateurs claironnent : « Nous ne nous rendrons pas ! » La Compagnie fait venir des mécaniciens d'Angleterre, aux usines Angus. Mais d'Angleterre aussi vient Keir Hardie, chef socialiste. Les grévistes s'assemblent au Champ de Mars le 14 septembre. D'autres corporations les encadrent, la solidarité ouvrière s'affirmant comme la solidarité patronale. J.-A. Rodier et Olivar Asselin excitent la foule contre le gouvernement « qui n'a rien fait pour les ouvriers ». Asselin lance les mots comme des dards.

Le gouvernement tente des efforts désespérés pour régler la grève. Rodolphe Lemieux veut éviter un échec décisif de « sa » loi. Prévenant, flatteur, il approche son collègue Alphonse Verville : en se constituant intermédiaire entre le gouvernement et les ouvriers, Verville s'arrogerait un titre pour recevoir, le cas échéant, le portefeuille du Travail. En attendant, le parti libéral lui laisserait le champ libre dans sa circonscription montréalaise. La manœuvre réussit enfin. Les ouvriers acceptent l'arbitrage d'abord repoussé. Le C.P.R. contracte une dette de reconnaissance à l'égard des autorités fédérales.

L'attitude de Bourassa constitue un autre facteur. Laurier, d'une part, les conservateurs, d'autre part, dépêchent auprès de Bourassa des amis communs pour sonder ses intentions et obtenir sa neutralité, voire son alliance⁴. Bourassa convoque ses partisans montréalais au Monument National, le 2 octobre.

Par curiosité ou par enthousiasme, tout Montréal est sur pied. Les étudiants, ralliés à Bourassa presque sans exception, viennent au complet. C'est l'apothéose de Bourassa, que les autres orateurs — le Dr Lasnier, Paul-Émile Lamarche, Joseph Rainville, Joseph Frigon, Ernest Tétreau — saluent comme un grand homme authentique.

Jeunesse des orateurs, jeunesse des auditeurs. Bourassa tient-il en mains l'avenir du pays de Québec ? Sûr de soi, net, décisif, il

4. *Le Devoir*, 20 mai 1913.

trace le plan de cet avenir durable. Il demande une réforme morale, le dégagement de l'esprit de parti, le développement d'un esprit public. Il fait appel à tous et restera neutre dans les élections fédérales, sous réserve de cas particuliers. Pour mieux exécuter son programme, il veut provoquer la fondation de clubs dans toute la province et d'un quotidien à Montréal.

Tous les jeunes Canadiens français qui se sentent le cœur bien placé s'enrôlent dans la croisade. Pour l'heure, les libéraux sont soulagés. Le professeur Monk, député de Jacques-Cartier et chef de file des conservateurs dans la province de Québec, digne et respecté, manque d'entregent. Il pèse le pour et le contre, quête des encouragements. Dans les inévitables intrigues, il a la jérémiade trop facile pour un chef. Louis-Théophile Maréchal, l'éloquence chaude, la tirade un peu moins emphatique que celle de Chapleau, est très goûté de la jeunesse étudiante. Borden, témoin d'un de ses vifs succès oratoires, en reste impressionné. Mais Maréchal, tel l'acteur qui paraît dans une scène à effet, s'en tient à des interventions rares et brillantes. Puis il retourne à son cercle, laissant à d'autres les travaux ardu des campagnes électorales.

Médéric Martin, adversaire de Louis-Théophile Maréchal, a repris des démarches de Camille Piché pour l'ouverture d'un bureau de poste dans le quartier Sainte-Marie. Honoré Gervais réclame ce bureau de poste pour le quartier Saint-Jacques. Martin obtient l'avantage en menaçant de démissionner. À l'assemblée tenue par Médéric Martin, le sénateur Dandurand, d'un geste solennel, remet lui-même le chèque au propriétaire du terrain exproprié. Triomphe. Maréchal, cette fois encore, sera battu. Mais, dites-vous, Gervais perd ce que Martin gagne. Attendez. Le gouvernement provincial place dans Saint-Jacques l'École des Hautes Études Commerciales, qui doit à Gervais son existence. Et la première pierre, ce qui vaut mieux qu'un contrat, est posée solennellement quatre jours avant l'élection. L'entrepreneur, procédant à l'embauchage, donnera la préférence aux ouvriers du quartier. C'est ainsi qu'on gagne des élections. Le « solide Québec » maintient Laurier au pouvoir. Rodolphe Forget, le « roi de la Bourse », le chèque facile, garde cependant son lointain, vaste et difficile comté de Charlevoix.

Épuration à l'hôtel de ville
L'Enquête Cannon

LA VILLE de Montréal poursuit sa croissance. Elle atteint, avec la banlieue, le demi-million d'âmes. Elle comptait 10.000 appareils téléphoniques, ce qui paraissait un gros chiffre, en 1902 ; elle en compte 25.000 en 1909. De Montréal jusqu'à la mer le chenal est maintenant creusé à 30 pieds. Les commissaires du port ont écrit dans leur dernier rapport : « Avec les canaux actuels du Saint-Laurent, les chemins de fer actuels, les installations existant à Montréal et le chenal de 30 pieds jusqu'à la mer, la route canadienne peut concurrencer sa dangereuse rivale, la route Buffalo-New-York. » Les commissaires ont cependant chargé leurs ingénieurs de préparer un plan d'améliorations pour les 25 années à venir. En attendant, la Commission accomplit de nouveaux efforts : construction de hangars métalliques ; achèvement d'un quai de 575 pieds à l'usage des compagnies de charbon, à Hochelaga. Le port s'étend sur seize milles de longueur, de la hauteur du pont Victoria au confluent de la rivière des Prairies. Des navires de 10.000 tonnes s'y amarrent pendant la saison de la navigation. La compagnie fondée par Hugh Allan, et foncièrement montréalaise, tient toujours la tête. La Thomson & Donaldson Lines a des bateaux qui remontent à Montréal. La Furness White Company assure un service entre Manchester et Montréal. La White Star Dominion établit un service hebdomadaire, pendant la saison de navigation, entre Liverpool, Québec et Montréal. Ses deux grands paquebots, le *Laurentic* et le *Megantic*, font leur premier voyage à

Montréal au début de l'été de 1909. L'élevateur à grains se dresse en face du marché Bonsecours. Les grains, contrôlés et standardisés au point d'expédition, sont classés par qualités, non pas suivant les destinataires, et les livraisons sont faites à Montréal à même la masse. Une statue de John Young est érigée à l'ancienne Pointe-à-Callière.

Montréal est une grande ville, où les paroisses tendent à perdre leur caractère propre. Mgr Bruchési et Henri Bourassa voudraient réagir en décentralisant l'administration scolaire, en créant des commissions scolaires paroissiales. Trois rues : Notre-Dame, Sainte-Catherine et Sherbrooke, traversent la ville dans toute sa longueur. Les rails de la Compagnie des Tramways s'allongent jusqu'à Lachine à l'ouest, jusqu'à la Longue-Pointe à l'est. L'agent d'immeubles U.-H. Dandurand lotit le village marécageux, appelé indifféremment Verdun ou Rivière-Saint-Pierre, auquel on accédait naguère en franchissant la rivière Saint-Pierre sur des ponceaux branlants. Il transforme un ancien hippodrome, le Queen's Park, maintenant supplanté par la belle piste de Blue Bonnets, en un parc d'amusements destinés à attirer la foule vers ses baraques, installées pour la vente des lots et des immeubles. Le village devient une ville, et le nom de Verdun subsiste seul. La progression est encore plus rapide vers le nord : le quartier Saint-Denis s'étend jusqu'à un mille de la rivière des Prairies. Mais elle s'effectue dans tous les sens. Des ruraux de la rive sud peuplent en partie les quartiers voisins du fleuve : Saint-Henri, la Pointe Saint-Charles, Verdun. Ceux de Joliette et de l'Assomption s'établissent à Maisonneuve. Ces déracinés ne s'enfoncent pas tout de suite dans le maquis montréalais ; ils restent à la périphérie, pour rentrer plus vite chez eux si la nostalgie devient trop poignante. Mais les fils d'habitants ne sont pas seuls à grossir la population montréalaise. L'immigration introduit des gens de tous pays. Rue Craig, les fripiers juifs voisinent avec les dortoirs pouilleux où des immigrants et des clochards passent la nuit pour quelques sous. Des bagarres se produisent entre Polonais ou Galiciens, des vendettas entre Italiens. Moins bruyants, plus embesognés, les Juifs accaparent de petits commerces. Ils annoncent à jet continu des rabais fantastiques, à grand renfort d'enseignes sur calicot. Rue Saint-Laurent, entre les rues Craig et Sainte-Catherine, une Salutiste en chapeau-cabriolet montre la porte d'un refuge dont l'enseigne lumineuse proclame « Jesus Saves » entre un « Shoe shine parlor » tenu par des Italiens et une échoppe de produits exotiques tenue par un Arménien. Plus haut, entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke, la rue Saint-Laurent est le domaine des jobbers : les portes entrebâillées de boutiques crasseuses laissent apercevoir des têtes crépues, des nez circonflexes, des barbes de chèvre. Dans les quar-

tiers Saint-Louis et Saint-Laurent, le *Jewish Eagle* traîne sur les tables et les affiches en hébreu ne sont pas rares.

Des magasins apparaissent aussi rue Saint-Denis, jusqu'alors strictement résidentielle et habitée par les familles canadiennes-françaises les plus connues. Des familles quittent la paroisse Saint-Jacques pour monter dans les quartiers neufs, à Outremont, voire à Notre-Dame-de-Grâce. La puissante progression citadine, comme une marée sans reflux, vient battre le pied du mont Royal — naguère une campagne, presque un lieu de villégiature. Deux faubourgs élégants, Outremont et Westmount, l'un de plus en plus français, l'autre inflexiblement anglais, mais tous deux avec une pelouse tondue à l'anglaise devant chaque maison, prolongent la ville qui finira par encercler la montagne historique.

Mgr Bruchési crée de nouvelles paroisses : St. Thomas Aquinas (de langue anglaise), Saint-Georges, Saint-Irénée, Saint-Jean-Berchmans, St. Aloysius (de langue anglaise), Saint-Arsène, et divise la paroisse Saint-Viateur, qui couvrait la municipalité d'Outremont depuis 1902, pour créer la paroisse Sainte-Madeleine. La nouvelle église — simple chapelle, pour commencer — est livrée au culte à l'automne de 1908.

Ville moderne et cosmopolite, Montréal est éveillée à l'esprit sportif. Des automobiles de maître circulent, assez nombreuses pour ne pas surprendre. Et voici qu'apparaissent, au grand mécontentement des cochers, les premiers taxi-autos. Édouard-Charles Saint-Père admire et veut imiter Henri Desgranges, fondateur du journal parisien *L'Auto*. Il conseille George Kennedy, imprésario américain installé à Montréal et grand organisateur de tournois de lutte au parc Sohmer. Mais Saint-Père reste avant tout l'animateur du club de crosse Le National, bien qu'il subisse, comme tout Montréal, l'entraînement du hockey. Un nouveau club de hockey, le Canadien, se forme en 1909, avec Jack Laviolette comme gérant et Charles-Édouard (surnommé « Newsy ») Lalonde comme entraîneur. Le National et le Canadien se disputent les joueurs, auxquels ils offrent de beaux contrats. Le Canadien porte chandail bleu traversé d'une bande blanche avec un grand C blanc sur la poitrine, pantalons blancs et bas rouges, ce qui le fait appeler « le Tricolore ». Il débute par un succès, chèrement acheté, contre le club de Cobalt¹.

Ville moderne, cosmopolite et sportive, Montréal, malgré ses deux jolis faubourgs d'Outremont et de Westmount, n'est pas une

1. Signalons le petit livre de Charles Mayer sur ce club : *L'Épopée des Canadiens*.

belle ville, avec ses rues trop plantées de poteaux, trop sillonnées de fils électriques, et trop souvent malpropres. Montréal grandit sans plan d'ensemble. Des familles ouvrières — familles nombreuses, pour la plupart — s'entassent dans des bicoques, des taudis, réceptacles d'épidémies. Les pavages ne résistent pas au dégel des eaux d'infiltration. L'enlèvement des ordures ménagères s'opère par tombereaux découverts, d'une manière archaïque.

Dans une certaine mesure, le mal prend sa source à l'hôtel de ville. Le gâchis de l'administration montréalaise s'aggrave d'année en année. La dette de la Ville est relativement élevée. Un nouvel emprunt de \$2.000.000 l'alourdit encore. Le « patronage » règne, favorisé par l'insuffisance du personnel technique. Les travaux, adjugés à des partisans ou à des parents des échevins, sont mal conçus, mal exécutés, souvent à recommencer. Les entrepreneurs anglais ont longtemps enlevé les gros contrats d'asphalte et commandité l'élection d'échevins. Un ancien journaliste, Rodolphe Brunet, emprunte leurs méthodes, les perfectionne, les systématise. Il a fondé, avec l'ancien fonctionnaire municipal Ernest Bélanger, une Compagnie de Construction et de Pavages Modernes, qui ne dispose d'aucun outillage et n'enregistre aucune comptabilité. Brunet tient table ouverte, et ne refuse jamais un service. Il ne fait que transmettre les contrats, en prélevant de fortes commissions. Il imprime un caractère patriotique à sa propagande : sa compagnie est canadienne-française et ses rivales sont anglaises.

De la sorte, Brunet tire les ficelles de la « gang des 23 », constituée à l'hôtel de ville et qui comprend le député Médéric Martin, le futur député L.-A. Lapointe et l'échevin de Saint-Jacques, Napoléon Giroux, qui a soutenu Bourassa dans la retentissante campagne de 1908. Rodolphe Brunet influence les nominations et les décisions du Conseil : il fait substituer Napoléon Giroux à Émery Larivière, qui manque de souplesse, à la présidence du Comité de voirie (février 1909). Le système fonctionne au sein des autres comités — police, incendie, etc. — qui adjugent ou font adjuger des contrats. Et l'adjudication des contrats n'est pas la seule ressource des fricoteurs. À l'hôtel de ville transformé en Bourse, se vendent jusqu'aux places et aux promotions d'agents de police et de pompiers. Olivier Campeau, chef de police depuis 1904, ne contrôle plus ses hommes. Le Comité de voirie a voté, et maintient depuis le 16 avril 1907, une résolution interdisant aux contremaîtres de changer les cantonniers, charretiers et autres employés sans le consentement de l'échevin, membre de la Commission, représentant le district intéressé. De la sorte, l'enlèvement de la neige coûte cinquante pour cent de trop. L'échevin L.-A. Lapointe est en même temps secrétaire de l'Association des Débitants

de Liqueurs. C'est une force ; Lapointe fait la pluie et le beau temps. Le chef Campeau a institué des poursuites contre 56 hôteliers pour infraction à la loi interdisant la vente de l'alcool le dimanche. Chacun de ces hôteliers contribue à l'élection d'un échevin, et les 56 poursuites sont arrêtées. La tolérance des maisons de jeu et des maisons de prostitution procède des mêmes principes ².

Ne nous traitez pas trop vite en pestiférés. Le « patronage » et les pots-de-vin, à quoi toutes ces manigances se ramènent, ne sont pas un monopole montréalais. Et à Montréal, tout n'est pas pourri. Un jeune Jésuite, le Père Papin Archambault, professeur de belles-lettres au Collège Sainte-Marie, — qui porte, comme prénom, le nom de son anticlérical grand-père ! — organise dans la vieille villa de La Broquerie les premières retraites fermées groupant des laïcs au Canada. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. s'inscrivent tout de suite. L'Oratoire Saint-Joseph, où les guérisons se multiplient, prend un développement imprévu. Le Frère André quitte la chambre de portier qu'il occupait au Collège Notre-Dame depuis près de 40 ans, pour habiter une cellule près de l'Oratoire. Mgr Bruchési a temporisé, comme il se doit, mais il s'achemine vers la reconnaissance d'une situation extraordinaire. Six religieuses de l'Immaculée-Conception s'appêtent à quitter Montréal pour la Chine, où elles doivent ouvrir une crèche. Départ sans bruit, sans bannières, sans reporters ni photographes. Départ presque sans bagages. Dans ce dépouillement, quel grand geste ! (16 septembre 1909).

Le Conseil municipal a chargé un fonctionnaire-apôtre, Albert Chevalier, d'organiser l'assistance, en 1907. Les initiatives de prêtres, de religieuses, de médecins, de femmes de la bourgeoisie, encouragées à l'archevêché, sont très précieuses, très fécondes, mais ne répondent plus au rythme de la croissance montréalaise. Chevalier reçoit les demandes de secours, place les enfants abandonnés ou négligés, provoque l'hospitalisation des indigents tuberculeux, la déportation des immigrants indésirables, l'inhumation des inconnus. L'assistance municipale autorise des quêtes publiques.

D'autres sollicitations portent sur l'embellissement de Montréal. Dans un livre qui sera posthume, Guillaume-Alphonse Nantel réclame des travaux d'ensemble, à la manière d'Haussmann à Paris. Il préconise aussi la fédération de toutes les municipalités de l'île en une sorte de conseil général, qui ne supprimerait pas l'autonomie des municipalités ³. Le conseiller Lavallée, champion du « plus

2. Les indications données dans ces passages sont extraites des procès-verbaux et du rapport de l'enquête Cannon (1909).

3. G.-A. Nantel, *La Métropole de demain*, Montréal, Typographie Adjuitor Ménard, 1910.

grand Montréal », s'en tient ferme aux annexions, et Montréal se grossit du village Delorimier et de la ville de Saint-Louis à compter du 29 mai 1909. Le Conseil municipal fait construire une annexe de l'hôtel de ville, rue Gosford, pour y loger quelques services. Le village Delorimier devait \$825.000 ; la ville de Saint-Louis, multipliant les émissions d'obligations, devait \$3.175.000. Montréal annexe un lopin de la ville d'Outremont, contre paiement de \$3.000 à cette municipalité. Montréal s'agrandit, mais s'endette.

Le plus urgent serait sans doute une réforme municipale. L'ancien maire Hormisdas Laporte, le notaire Victor Morin, l'entrepreneur S.-D. Vallières, le marchand de charbon Farquhar Robertson, le sénateur Dandurand et le député Honoré Gervais organisent un Comité de Citoyens résolu à nettoyer ces écuries d'Augias. Ils demandent une enquête sur l'administration municipale et une réforme définitive. La réforme consisterait à doubler les échevins d'un « Bureau de contrôle », également élu par le peuple, mais surveillant les édiles et limitant leur puissance. Les échevins garderaient le pouvoir législatif, et les quatre commissaires, membres du Bureau de contrôle, assumeraient le pouvoir exécutif. Une surveillance mutuelle s'exercerait, au profit du budget municipal. Le Comité des Citoyens compte bien faire élire ses candidats au Bureau de contrôle.

Ce Comité s'assure sans peine de puissants concours. Farquhar Robertson est président du Board of Trade cette année. La Banque de Montréal, créancière de la Ville, craint les écarts budgétaires de sa débitrice. Vincent Meredith, gérant général adjoint de la Banque, promet une forte souscription au Comité des Citoyens. Toute la finance anglaise, espérant influencer le choix des contrôleurs, et tous les entrepreneurs anglais, espérant se débarrasser de Brunet, appuient discrètement mais fermement le projet. *La Patrie* aussi : le projet de réforme municipale fournit aux frères Tarte un « scoop » de première grandeur sur le journal de Berthiaume.

Lomer Gouin, Montréalais dans l'âme, connaît l'esprit indépendant et versatile de ses concitoyens. Échaudé à Saint-Jacques, il ne sollicitera plus, avant très longtemps, un mandat électif à Montréal. Il n'imposera pas la réforme. On convient de soumettre le projet au referendum populaire. Le Comité des Citoyens dispose d'une caisse opulente pour soutenir une campagne. Il demande encore une enquête générale sur l'administration municipale. Cette requête a été rédigée à *La Patrie*, ce qui ne peut plaire à *La Presse*. Le gouvernement provincial croit enterrer l'affaire en consultant la Cour d'Appel : Pouvons-nous ordonner une pareille enquête ? La Cour, à l'unanimité, reconnaît le pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Le procureur

général ordonne l'enquête. Il en charge le juge Lawrence John Cannon, du district de Québec — présumé plus impartial dans l'imbroglio montréalais. L'arrêté ministériel est du 6 avril. Rodolphe Roy, secrétaire provincial, en envoie copie à Laurent-Olivier David, greffier de la Ville de Montréal. L'avocat montréalais Arthur Gagné remplira les fonctions de secrétaire.

L'enquête s'ouvre le 27 avril. Le Comité des Citoyens se fait représenter par les avocats J.-L. Perron et N.-K. Laflamme, qui citent force témoins. Perron, avocat de la Compagnie des Tramways, et formé à l'école de Préfontaine, suit de près les questions municipales. Laflamme est un avocat d'assises, aux gestes pathétiques et aux sympathies nationalistes.

Pour faire coup double, une instance est introduite contre les sept échevins composant la Commission des finances de Montréal, accusés d'avoir illégalement payé les frais de voyage du maire Payette en Europe. Jules Helbronner a préparé la cause en secret. *La Presse* l'apprend et n'admet pas que son rédacteur en chef fasse le jeu de sa rivale. Helbronner, malgré ses états de services, est pratiquement congédié. Il entre tout de suite à *La Patrie* et charge un avocat de contester le dernier emprunt de la Ville, au montant de \$2.000.000. Des échevins veulent, à titre de représailles, casser aux gages Louvigny de Montigny, gendre d'Helbronner et rédacteur de la *Gazette municipale*. De Montigny trouve des défenseurs. Sur ces entrefaites, la Cour de Revision décrète la déchéance des sept échevins poursuivis. Voilà Montréal sans Comité de finance, ses comptes et toutes ses transactions arrêtés. Les citoyens eux-mêmes prient la Législature de sortir la ville du pétrin en réhabilitant les sept conseillers. Bourassa oppose une raison de principe : le respect des décisions judiciaires. L'appel des échevins condamnés, en suspendant l'exécution du jugement, tire tout le monde d'embarras.

* * *

Financiers et industriels avancent leurs propres affaires. La lutte entre la Dominion Coal et la Dominion Steel, dirigée de Montréal, épuise les deux compagnies, comme jadis la lutte entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. La Dominion Coal et la Dominion Steel s'amalgament en 1909. Cette solution ressemble à une victoire de Louis-Joseph Forget sur James Ross, qui vend ses intérêts pour \$4.750.000. Les Forget sont au zénith. La concurrence entre les brasseries, qui comptent parmi les principales industries de Montréal, risque aussi de tourner mal. La brasserie Dawes a transporté ses opérations de Lachine à Montréal (rue Saint-

Maurice). Sous l'impulsion d'Andrew J. Dawes se forme la National Breweries, société de gestion qui fusionne la brasserie Dawes, la brasserie Dow, la brasserie Ekers et plusieurs autres, y compris des entreprises de Québec. Herbert et Fred Molson, propriétaires de la brasserie Molson, préfèrent rester indépendants.

L'enquête du juge Cannon devait se terminer le 15 juillet. À la requête du Comité des citoyens, qui cite des centaines de témoins, des arrêtés ministériels prolongent ce délai, d'abord jusqu'au 15 septembre et ensuite jusqu'au 16 novembre. L'enquête projetée des lueurs révélatrices sur le bourbier municipal. Policiers, pompiers, fonctionnaires, courtiers et fournisseurs confirment l'existence d'une véritable barrière de péage. Il faut « de la graisse » pour obtenir nominations, promotions ou contrats.

La plupart des échevins nient, sans convaincre personne. Rodolphe Brunet explique tout par l'excès de son patriotisme. Ses amis et lui ne poursuivent qu'un but : « Porter le parti canadien-français au pouvoir à l'hôtel de ville. » Le Comité des citoyens réclame un coup de balai ; mais pour obtenir des résultats durables, ce nettoyage doit se doubler d'une réforme administrative. On prépare le referendum, fixé au 20 septembre.

Les modifications apportées à la charte, depuis la refonte de 1874, ont augmenté ou réduit les pouvoirs du maire, augmenté ou réduit le nombre des quartiers et celui des conseillers, prolongé ou réduit la durée des mandats, et parfois augmenté le pouvoir d'emprunt de la Ville. La préparation du budget municipal restait confiée au Comité de finance, formé au sein du Conseil. Cette fois, le changement sera plus radical. Le nouveau mode administratif préparé pour Montréal comporte le maire, 31 échevins ou conseillers (un par quartier) et un Bureau de contrôle de quatre commissaires. Le maire préside les réunions du Bureau de contrôle, comme celles du Conseil municipal, mais perd les pouvoirs que la loi de 1899 lui accordait. Les commissaires sont élus par le peuple pour quatre ans, et rééligibles. Le Bureau de contrôle prépare le budget municipal, le soumet aux conseillers qui ne peuvent le modifier qu'à la majorité des deux tiers, et le gère après leur approbation. Montréal serait ainsi dotée d'un vrai régime parlementaire ; le maire et les commissaires, sorte de cabinet municipal, détiendraient le pouvoir exécutif. Le Bureau de contrôle nomme et révoque les fonctionnaires, à l'exception du greffier, des avocats, du contrôleur et de l'auditeur, qui relèvent encore du Conseil. Le pouvoir d'emprunt est maintenu au maximum (quinze pour cent de la valeur des propriétés imposables) prévu par la loi de 1889, confirmé par celle de 1899, mais déjà dépassé en fait.

Le point majeur, soumis au referendum, est la création du Bureau de contrôle, qui dépouille partiellement les conseillers de leur autorité. Le Comité des Citoyens mène une active propagande. Vincent Meredith tient sa promesse en fournissant des fonds. Le Comité des Citoyens ouvre un bureau rue Saint-François-Xavier et sollicite par téléphone la souscription des hommes d'affaires. George Washington Stephens, président de la Canadian Rubber Company (et président de la Commission du port), ouvre les portes de l'usine aux propagandistes du Comité des Citoyens. D'autres grands patrons l'imitent. Victor Morin, membre influent de l'Association Saint-Jean-Baptiste, entraîne la sympathie, presque le concours de cette Société. Le 10 septembre, une assemblée du Comité des Citoyens réunit sur la scène du Monument National : Hormisdas Laporte, Raoul Dandurand, Rodolphe Lemieux... et Henri Bourassa. On dénonce la malpropreté des rues, et Lemieux cite ce mot d'un globe-trotter : « Après Pékin, c'est Montréal qui tient la palme. »

Et voilà que *La Presse* se jette dans le même camp, avec assez de zèle pour éclipser sa rivale. Le succès est dès lors assuré. Le 30 septembre, sur 62.000 électeurs inscrits, 21.000 seulement se dérangent pour voter : 18.500 se prononcent pour la création du Bureau de contrôle.

* * *

Bourassa, élu par les divisions de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe, a la crânerie d'opter pour Saint-Hyacinthe, qui l'a élu d'extrême justesse. Il faut le remplacer dans Saint-Jacques. Le Comité des Citoyens, fort de son succès au referendum, désigne un candidat, Clément Robillard, l'un des échevins qui ne se sont pas compromis. C'est un commerçant à l'aise, peu éloquent mais respecté, susceptible de mettre d'accord des candidats plus brillants qui se jalourent entre eux. Dandurand, Gervais et Perron, esprits « avancés », ont patronné Robillard, qui appartient à leur famille spirituelle, devant le Comité des Citoyens. Mais les partisans de Bourassa leur rendent la monnaie de cette pièce. L'adversaire de Robillard sera N.-K. Laflamme, collègue de Perron comme avocat du Comité des Citoyens devant la Commission d'enquête.

Les libéraux tiennent à écarter Laflamme, homme de talent, qui renforcerait Bourassa et Lavergne à l'Assemblée législative. Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques, se dépense sans compter. L'avocat-poète Gonzalve Désaulniers, condisciple et ami de Gouin, accomplit un effort dont une place sur le Banc le récompensera. Athanase David, fils du greffier de la Ville, et d'autres jeunes gens

dont l'éloquence sent encore la rhétorique, doivent ravir un monopole aux nationalistes. Car Olivar Asselin et son *Nationaliste* traitent les plus de 40 ans comme une bande de vieux crocodiles.

Le quartier Saint-Jacques revit, en octobre 1909, l'excitation du mois de juin 1908. Le 12 novembre, Clément Robillard est élu par une majorité de 286 voix. *Le Canada*, une fois de plus, annonce la déconfiture finale de Bourassa, la mort du nationalisme.

* * *

Le lendemain de cette élection, le juge Cannon remet son rapport au premier ministre de la province. L'enquête a comporté 115 séances ; la Commission a entendu 914 témoignages et reçu 548 documents.

Le maire Payette a témoigné. Il s'affirme impuissant : « Le patronage est introduit dans tous les départements. Il se fait du patronage partout à l'hôtel de ville ; il s'en fait d'une manière inévitable, surtout les échevins professionnels qui veulent se faire réélire... On emploie des amis d'échevins, des électeurs, des parents. Les échevins sont parfois un peu forcés de se rendre à la demande de ces gens-là... »

Le juge : — Ils ont peur pour leur élection ?

Le maire : — C'est là leur seul but.

Le mal, d'après le maire, vient du système d'élection par quartiers, chaque échevin défendant les intérêts locaux, les intérêts de sa faction, au détriment du reste de la ville.

L'échevin Louis-André Lapointe, président de la Commission des finances, a déclaré que les membres de cette Commission risquent d'en être expulsés s'ils n'obtempèrent pas aux requêtes des autres comités.

Le juge : — Si les membres d'une commission ne sont pas satisfaits de finances, ils s'arrangent pour y créer une majorité ?

L'échevin : — Oui, et ça ne prend pas grand temps.

Lapointe incrimine, lui aussi, le système des élections par quartiers. Le juge :

— Si nous nous débarrassions des élections par quartiers, nous nous débarrasserions de cette plaie ?

L'échevin : — Il n'y a pas de doute.

Le juge Cannon fait rapport : « L'administration des affaires de la Cité de Montréal par son Conseil depuis 1902 a été saturée de

corruption, provenant de la plaie du patronage... » Le rapport flétrit la « gang des 23 », dont les deux représentants du quartier Delorimier, fraîchement annexé, font partie, et cite 8 échevins comme « sûrement coupables ». Cannon adopte la thèse du maire et du président de la Commission des finances : le mal, c'est le patronage, et le patronage naît du système d'élection par quartiers.

La Patrie approuve ces conclusions. *La Presse*, qui a si souvent « fait » les élections municipales, les blâme. *Le Herald*, le *Witness*, le *Star*, visiblement heureux de prendre en faute des échevins canadiens-français, demandent au procureur général des poursuites immédiates. *Le Canada* trouve cet empressement excessif. Mais presque en même temps, la Cour Suprême confirme le jugement de la Cour Supérieure, qui avait disqualifié les sept échevins membres du Comité de finance. Les échevins portent la cause devant le Conseil Privé. Il y a incontestablement quelque chose de gâté dans l'administration de Montréal.

* * *

Mgr Bruchési n'est pas intervenu. L'archevêque de Montréal surveille d'autres points névralgiques : la loge, la presse, le théâtre, l'école. Il réussit à influencer Lomer Gouin, et cependant le premier ministre nomme des esprits forts, comme Léonide Perron, l'avocat de la Compagnie des Tramways et du Comité des Citoyens, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Les libres penseurs ont fondé le Cercle Alpha-Omega, sorte de tribune libre à tendances radicales. Une conférence de Gonzalve Désaulniers inaugure le Cercle, dans un local prêté par le dentiste Gaston Maillet, rue Saint-Denis⁴. Des chefs ouvriers en suivent les séances. Le journaliste Gustave Comte entreprend la publication d'un hebdomadaire, *La Semaine*, essentiellement consacré à réclamer la réforme scolaire. Un rédacteur qui signe Philippe Leber, et possède une fine plume, n'est autre que Germain Beaulieu, président de l'École littéraire de Montréal et secrétaire général de la Société des Artisans canadiens-français. Mgr Bruchési interdit *La Semaine*, qui disparaît, et Beaulieu perd son emploi. Mais le même milieu, qui est celui de la loge L'Émancipation et de la Ligue de l'Enseignement, provoque l'ouverture d'un lycée laïc de jeunes filles. Et voici qu'un jeune médecin, Pierre-Salomon Côté, attaché depuis peu à la rédaction du *Canada*, meurt le 22 décembre 1909, en exigeant des obsèques civiles. Mgr Bruchési — qui était adolescent lors de l'affaire Guibord — défend aux journaux d'en parler. Les obsèques réunissent tous les

4. À l'emplacement actuel de l'Hôpital Saint-Luc.

esprits forts de Montréal : le sénateur David, greffier de la Ville et ami personnel de Laurier ; les deux députés de Saint-Jacques, Honoré Gervais et Clément Robillard ; plusieurs juges ; plusieurs échevins ; des médecins ; le dentiste Gaston Maillet ; l'avocat Gonzalve Désaulniers ; les journalistes Godefroy Langlois, Jules Helbronner, Olivar Asselin, Louvigny de Montigny (fils du zouave pontifical !) ; les professeurs et les élèves du lycée de jeunes filles. Ces assistants bravent l'archevêque. Les plus prudents se tiennent sur le trottoir, sans oser suivre carrément le corbillard. Honoré Gervais relève le col de son pardessus, comme si cette précaution devait le rendre invisible ou méconnaissable. *Le Canada* du lendemain, transgressant la consigne archiépiscopale, rend compte des funérailles de son collaborateur. Or, Mgr Bruchési considère déjà comme un défi personnel la ténacité de Godefroy Langlois à réclamer l'élection des commissaires d'écoles par le peuple à Montréal. Le compte rendu des obsèques civiles du Dr Côté fait déborder la coupe. Mgr Bruchési mande Laurier, Gouin et le sénateur Béique, président de la Compagnie de publication du *Canada*.

Mgr Bruchési a fait disparaître *La Semaine* en l'interdisant. Il est plus difficile d'interdire *Le Canada*, journal quotidien, organe du parti libéral. Mais ni Gouin ni Laurier ne veulent d'une guerre religieuse. Mgr Bruchési demande un changement de rédacteur en chef. Laurier, Gouin et le sénateur Béique cèdent à cette pression. Ils remplaceront Godefroy Langlois par Fernand Rinfret, libéral, très sûr, mais trop féru de lettres et de musique, trop dilettante pour être fanatique.

Godefroy Langlois lance aussitôt *Le Pays* hebdomadaire, dont le nom, pour la « vieille école », évoque un programme. Il se propose, comme jadis Beaugrand, de régénérer le libéralisme, affadi par les concessions consenties pour garder le pouvoir : « Le vieil évangile libéral suffit à notre conscience et à notre foi. » Le premier numéro du *Pays* paraît le 15 janvier 1910. *Le Devoir* quotidien paraît alors depuis cinq jours.

Il a fallu 18 mois d'efforts. L'ancien bâtonnier Siméon Beaudin — candidat conservateur malheureux dans le comté de Laprairie-Napierville aux élections de 1908 — rédige les formules de souscription et les projets de contrat de manière à garantir à Bourassa le contrôle absolu. Siméon Beaudin, honneur de sa profession, méprise l'argent. C'est lui qui a rédigé la charte de la Montreal Light, Heat and Power et présenté, au témoignage de la secrétaire des Forget, « une note d'honoraires qui fit sourire par sa modicité ». Encore faut-il trouver des bailleurs de fonds aussi désintéressés que cet avocat.

On trouve près de 500 petits actionnaires, souscripteurs de \$5, \$10, \$50 ou \$100, et un seul gros, G.-N. Ducharme, souscripteur de \$10.000 qu'il portera ensuite graduellement à \$40.000. Des conservateurs notoires, dont quelques-uns de langue anglaise, souscrivent en prévoyant l'inévitable lutte du *Devoir* contre le gouvernement Laurier. On réunit ainsi \$100.000. Le Conseil d'administration ne comprend aucun homme politique, mais sept hommes d'affaires : J.-A. Vaillancourt, négociant, administrateur de la Banque d'Hoche-laga ; S.-D. Vallières, entrepreneur, l'un des organisateurs du Comité des Citoyens ; L.-A. Delorme, secrétaire-trésorier de la maison Laporte, Martin et Cie ; Joseph Lamoureux, ancien industriel ; Édouard Gohier, agent d'immeubles, ancien et prochain maire de la ville de Saint-Laurent ; G.-N. Ducharme, président de la compagnie d'assurance La Sauvegarde ; et Joseph Girard, agent d'immeubles. Bourassa possède la moitié plus une des actions et ne peut en disposer sans le consentement du Conseil.

Bourassa écrira lui-même dans son journal. Mais, dans son esprit, *Le Devoir* doit étayer un centre d'action nationale, comme *L'Action sociale*, fondée à Québec sous l'inspiration de Mgr Bégin, était un centre d'action catholique. Bourassa se réserve la direction de l'œuvre. Olivar Asselin se charge de recruter d'autres rédacteurs : Omer Héroux et Georges Pelletier, quittant tous deux *L'Action sociale* pour la haute rédaction ; Montarville de La Bruyère, chef des nouvelles ; Donat Fortin, courriériste parlementaire à Québec ; Jules Tremblay, rédacteur sportif ; et des collaborateurs habituels du *Nationaliste* : Jules Fournier, Tancred Marsil, Léon Lorrain, Napoléon Lafortune, Paul-Marcel Bernard.

Mgr Bruchési, rarement d'accord avec Bourassa sur les questions politiques, entretient avec lui de bonnes relations personnelles. Et il préfère la formule du *Devoir*, n'engageant en rien l'Archevêché, à celle de *L'Action sociale*. La situation est renversée par rapport à l'époque où les évêques de Montréal — Mgr Lartigue et Mgr Bourget — souhaitaient la création d'un journal inspiré à l'évêché tandis que leur collègue de Québec les mettait en garde. Bourassa, qui n'ignore pas les tendances d'Asselin, Fournier et Marsil, veut nommer Héroux rédacteur en chef. Mais Olivar Asselin, ancien président de la Ligue Nationaliste, ne veut pas servir sous l'ancien secrétaire. Bourassa prend alors la direction générale, sans distinguer entre l'œuvre et le journal.

Le Devoir, comme *L'Action Sociale*, s'écartera du journalisme d'information, à l'américaine, pratiqué par *La Presse*, par *La Patrie*, par le *Star*. Chaque numéro de *La Presse* est une liasse de papier

bourrée de publicité, de faits divers, de listes complètes des personnes ayant assisté aux funérailles de citoyens obscurs, et de photographies, de photographies, de photographies : jeunes mariés, bébés joufflus, familles nombreuses, champions de crosse ou de quilles, ruraux de passage à Montréal. Tous les lundis, *La Presse* consacre presque entièrement sa première page au résultat des parties de crosse ou de hockey du samedi : le National perd en 1909 le championnat de crosse gagné en 1908, et le Canadien, dont les débuts ont soulevé des espérances, termine sa première saison en queue de peloton ; mais un autre club montréalais, le Wanderer, remporte la coupe Stanley, et Joseph Cattarinich, fameux joueur de crosse, prend la direction du Canadien en jurant de le porter au premier rang.

Le Devoir, pauvre en publicité, chiche de photographies, réserve sa première page aux articles de fond, aux discussions d'idées. Les optimistes accordent six mois de vie au quotidien nationaliste. Mais les organes libéraux consacrent une partie de leurs colonnes à réfuter les articles de Bourassa. Bien des curés aident les agents du *Devoir* sollicitant des abonnements. *Le Nationaliste* sera une sorte d'édition hebdomadaire du *Devoir*. Asselin et Fournier y dépassent tout ce qui s'est encore vu dans la presse canadienne, en talent et en méchanceté.

* * *

Le Devoir commence par combattre dans l'arène municipale.

Le Comité des Citoyens présente ou apostille des candidatures. Il veut donner leur tour aux citoyens de langue anglaise, à la mairie. Mais Mgr Bruchési prépare un congrès eucharistique, d'envergure internationale, et souhaite un maire catholique pour y participer. Le Comité des Citoyens choisit le Dr J.J. Guerin, ancien ministre des cabinets Marchand et Parent. Guerin est un Irlandais catholique, ami de Mgr Bruchési et parlant le français. Il a commencé ses études au Collège de Montréal et les a terminées à l'Université McGill, où son père enseignait les hautes mathématiques. Médecin de l'Hôtel-Dieu, il a fait partie de l'équipe de médecins montréalais qui a lutté jusqu'au bout pour l'École Victoria.

Pour le Bureau de contrôle, le Comité des Citoyens présente le chef ouvrier Joseph Ainey, le commerçant Louis-Napoléon Dupuis, le Dr Emmanuel-Persillier Lachapelle et l'ingénieur Frederick Lamb Wanklyn. Ainey représente la classe ouvrière, et Dupuis, le commerce. Le Dr Lachapelle, ancien président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, a milité dans le camp opposé à celui du Dr Guerin, au temps de la querelle universitaire. Il convoite un siège au Sénat, voire un titre honorifique du gouver-

nement anglais, comme le Dr Hingston en a porté⁵. Enfin Wanklyn représente l'élément anglais. Venu au Canada en qualité d'adjoint au surintendant du Grand-Tronc, puis successivement gérant des tramways de Toronto, gérant des tramways de Montréal, en dernier lieu vice-président de la Dominion Coal Company, Wanklyn est en outre gendre de R.B. Angus, et parfois consulté par le Pacifique-Canadien — qui suggère sa candidature. Il sera le représentant idéal des puissances industrielles et financières.

Enfin le Comité oppose aux échevins sortants, aux « 23 » plus ou moins convaincus de corruption, des candidats nouveaux, honnêtes, mais pour la plupart sans expérience municipale. Dans le quartier « Centre », où vivent des hommes d'affaires, son candidat sera le notaire Victor Morin, professeur de droit administratif à l'Université, membre actif de l'Association Saint-Jean-Baptiste et de plusieurs sociétés mutuelles. Victor Morin inscrit dans son programme particulier la fondation d'une bibliothèque municipale. La liste du Comité des Citoyens, appuyée par *La Patrie*, rencontre l'hostilité sournoise de *La Presse*, mais trouve de forts appuis dans les milieux anglais. Presque tous les Anglo-Canadiens manifestent une grande indignation contre la « gang des 23 », contrôlée par un marchand d'asphalte (qui supprime les entrepreneurs de langue anglaise).

Les conservateurs sont à peu près hors de course — situation incroyable à Montréal, 10 ou 20 ans plus tôt ! Le Comité des Citoyens comprend Hormisdas Laporte et Charles Beaubien, fils de l'ancien ministre conservateur et lui-même organisateur du parti bleu. Mais le sénateur Dandurand, animateur du Comité, réussit à pousser une majorité de candidatures libérales. Il écarte l'avocat Louis Coderre, de Saint-Henri, candidat conservateur défait aux dernières élections fédérales, et qui se présentera tout de même au Bureau de contrôle.

Mais l'adversaire de Guerin, J.-P.-B. Casgrain, est un autre sénateur libéral. Godefroy Langlois le soutient à fond. Et dans le quartier Saint-Louis dont il est député, Langlois lance son candidat à l'échevinage, le dentiste Gaston Maillet, que l'on tient pour franc-maçon. *Le Devoir* se range, pour cette campagne d'épuration municipale, du côté de Dandurand et de Lemieux, qu'il attaque sur les questions fédérales.

Casgrain, rendant visite à Mgr Bruchési, reçoit peu d'encouragement. Les Chevaliers de Colomb soutiennent son adversaire. *Le Devoir*, qui combat surtout la candidature de Gaston Maillet, réussit

5. Archives publiques du Canada. Laurier Papers, dossier 2652.

à se procurer les règlements de la loge L'Émancipation, et les publie le 21 janvier. L'article 1^{er} définit le but poursuivi par la loge : « L'affranchissement intellectuel du peuple canadien, encore courbé sous le despotisme clérical. » Mgr Bruchési fait lire un avertissement dans les églises, le 23 janvier : les fidèles ne doivent pas voter pour des citoyens membres des loges maçonniques ou favorisant les adeptes des loges.

Aux élections municipales du 1^{er} février 1910, le Comité des Citoyens remporte une victoire complète. Son candidat à la mairie, ses candidats au Bureau de contrôle et presque tous ses candidats à l'échevinage occupent l'hôtel de ville. Pour le Bureau de contrôle, Louis Coderre arrive bon cinquième : il n'y a que quatre postes à pourvoir. Gaston Maillet, Honoré Mercier, Médéric Martin, Napoléon Giroux, l'ancien maire Payette mordent la poussière. Le Comité Dandurand-Laporte, *La Patrie* et *Le Devoir* s'attribuent respectivement le mérite de cette « victoire des honnêtes gens ». C'est surtout une défaite pour *La Presse*. Le journal de Berthiaume et du boss Dansereau s'est privé de ses bons collaborateurs pour adopter une rédaction incolore. *La Presse* patronne toujours le Club National et l'exhorte à reprendre le championnat de crosse en 1910. Mais *La Presse* perd en influence ce qu'elle gagne en tirage. *La Patrie* s'engage sur le même chemin, à mesure que les leçons de Tarte s'oublient. *Le Devoir*, en touchant moins de lecteur, exerce plus d'influence.

Les annexions de 1910

SIR GEORGE DRUMMOND meurt en février 1910, ce qui crée la première vacance survenue dans la haute direction de la Banque de Montréal depuis plus de dix ans. Edward Clouston peut cumuler la vice-présidence, qu'il occupe depuis 1905, avec la direction générale, qu'il assume depuis 1891. Mais la présidence et la direction générale sont incompatibles, et la Banque, dont la succursale du Mexique traverse une période dangereuse, veut garder Clouston à la direction. Richard B. Angus est élu président de la Banque de Montréal. Angus n'est pas seulement l'un des fondateurs du Pacifique-Canadien ; il a des intérêts dans une dizaine de grandes compagnies — charbon, papier, construction métallique, assurance et immeuble — et passe à juste titre pour un des hommes les plus riches de Montréal. Mais ce président presque octogénaire laisse à Clouston la direction effective. La Banque comble les pertes subies au Mexique en puisant dans ses « réserves occultes » — son fonds de prévoyance ; le public et les actionnaires n'y voient goutte, et la Banque de Montréal maintient son dividende de dix pour cent. Une commission d'enquête sur la monnaie, aux États-Unis, cite de grandes banques canadiennes et s'enquiert du système bancaire au Canada. L'un des commissaires demande à Clouston :

— Vous êtes en quelque sorte la banque nationale ?

— Nous ne revendiquons pas ce rôle, mais nous sommes appelés à le jouer très souvent ¹.

1. Merrill Denison, *La Première Banque au Canada*.

Les Forget, les Herbert Holt et les Max Aitken sont des financiers d'un autre genre. Ils prennent de plus en plus le contrôle de l'industrie, qu'ils utilisent, dans une large mesure, comme un instrument de spéculation. La concentration se généralise, sous forme d'amalgamé ou de simple coalition.

La Dominion Cotton et la Dominion Steel ont fini par se fusionner en 1909. Andrew J. Dawes a réalisé un gros « merger » de brasseries, la même année. Les grandes fusions sont encore plus nombreuses en 1910. Rodolphe Forget, député de Charlevoix, concentre ses intérêts à Québec, où il réussit un fameux « merger » des services publics. Mais il prête son concours à la Royal Securities Corporation, de Max Aitken, qui tente et réussit le même coup de filet sur les fabriques de ciment de tout le pays. La Canada Cement Company, ainsi formée, possède un actif de \$15.000.000 en chiffres ronds. Elle émet pour \$24.000.000 d'actions, ordinaires et privilégiées, et \$5.000.000 d'obligations à 6%. Tandis que Rodolphe Forget cherche des capitaux à Paris, Max Aitken place une partie de ses titres à Londres. Aitken réserve la présidence à sir Sandford Fleming, du Pacifique-Canadien, et un siège d'administrateur à Rodolphe Forget. La Canada Cement réorganise les usines absorbées, et les administrateurs déploient la stratégie habituelle : fermer l'usine A, rouvrir l'usine B, déplacer l'usine C, limiter la production de l'usine D... Mais cette réorganisation provoque une brouille entre Fleming et Aitken. Fleming, influent au Pacifique-Canadien et à la Banque de Montréal, peut inspirer des journaux. Une campagne de presse reproche au « merger » de hausser les prix. Max Aitken résiste victorieusement. Mais ce petit homme remuant, qui prépare ses combinaisons avec minutie, n'est pas de ceux qui se repaissent longuement du spectacle de leur réussite. Il se désintéresse le plus souvent de l'affaire réalisée. Il confie la direction et même le contrôle de la Canada Cement à son ami Frank Jones, comme lui né en Ontario et venu à Montréal après un long détour par les Provinces Maritimes. Frank Jones a pelleté du charbon, vendu de l'assurance, dirigé une entreprise sidérurgique en Nouvelle-Écosse. C'est un ambitieux du genre émotif — à l'opposé d'Herbert Holt, ambitieux taciturne.

Le ciment, comme le textile, bénéficie d'une protection douanière. Les événements n'ont pas justifié la légère inquiétude manifestée par la Dominion Textile avant les élections fédérales de 1908. Ce « merger » verse de gros dividendes, et Charles Gordon, son directeur devenu également son président, entre au conseil d'administration de la Banque de Montréal. C'est la Compagnie des Tramways, contrôlée par le sénateur Forget, qui doit en ce moment se défendre. Un curieux mouvement se discerne, à la Bourse, sur les actions

de la « Street ». Un groupe mystérieux cherche à les accaparer. Le vieux Forget devine le rôle de son ancien associé James Ross, devenu son ennemi et qui tente de l'évincer. Mais un autre chef de la conjuration est Edmund Arthur Robert, de la Beauharnois Light, Heat and Power — compagnie qui fait élargir ses privilèges et porter son capital-actions à \$4.000.000. La Beauharnois est encore une affaire de famille, appartenant aux héritiers des meuniers Robert. Il est vrai qu'Edmund Arthur a cédé ses actions à sa mère, mais on ne peut le croire étranger à la Beauharnois dans laquelle il rentrera, de toute façon, comme héritier de sa mère. Et Robert se retrouve dans d'autres entreprises en compagnie de gros financiers.

Tout se passe comme si la Beauharnois Light, Heat and Power — poussée par qui ? — jetait les yeux sur Montréal et nourrissait d'ambitieux projets. La Montreal Light, Heat and Power voit son monopole menacé. Son chef, Herbert Holt, préside la Banque Royale, qui tient le second rang des banques canadiennes, après la Banque de Montréal, et qui aspire au premier : elle absorbe l'Union Bank, de Halifax. Herbert Holt fortifie l'alliance entre la Montreal Light, Heat et la Shawinigan, avec l'appui de la Banque Royale. La Montreal Light, Heat porte son contrat de 23.000 à 63.000 chevaux-vapeur. La Shawinigan construit une nouvelle usine, deux nouvelles lignes de transmission, et son conseil d'administration, passant de neuf à douze membres, comprend un plus grand nombre d'administrateurs de la Montreal Light, Heat, à commencer par Herbert Holt. Le conseil d'administration de la Shawinigan, constitué pour longtemps, est prêt à de grandes entreprises.

* * *

Montréal, siège des principales banques et des grands « mergers » industriels, a nettoyé son hôtel de ville. Le Dr E.-P. Lachapelle préside le bureau de contrôle. Des échevins intègres et pusillanimes remplacent les combinards. Ils s'enlisent. Les échevins d'expérience — ceux que l'ex-maire Payette appelle des échevins professionnels — possèdent un avantage sur les nouveaux venus, et les administrateurs évincés restent dans la coulisse, à préparer leur revanche. *Le Devoir* s'occupe d'autre chose. Bourassa, que son intelligence, ses lectures, son étude continuelle portent aux questions générales, aux problèmes essentiels, Bourassa ne peut s'intéresser longtemps aux mares stagnantes de la politique municipale.

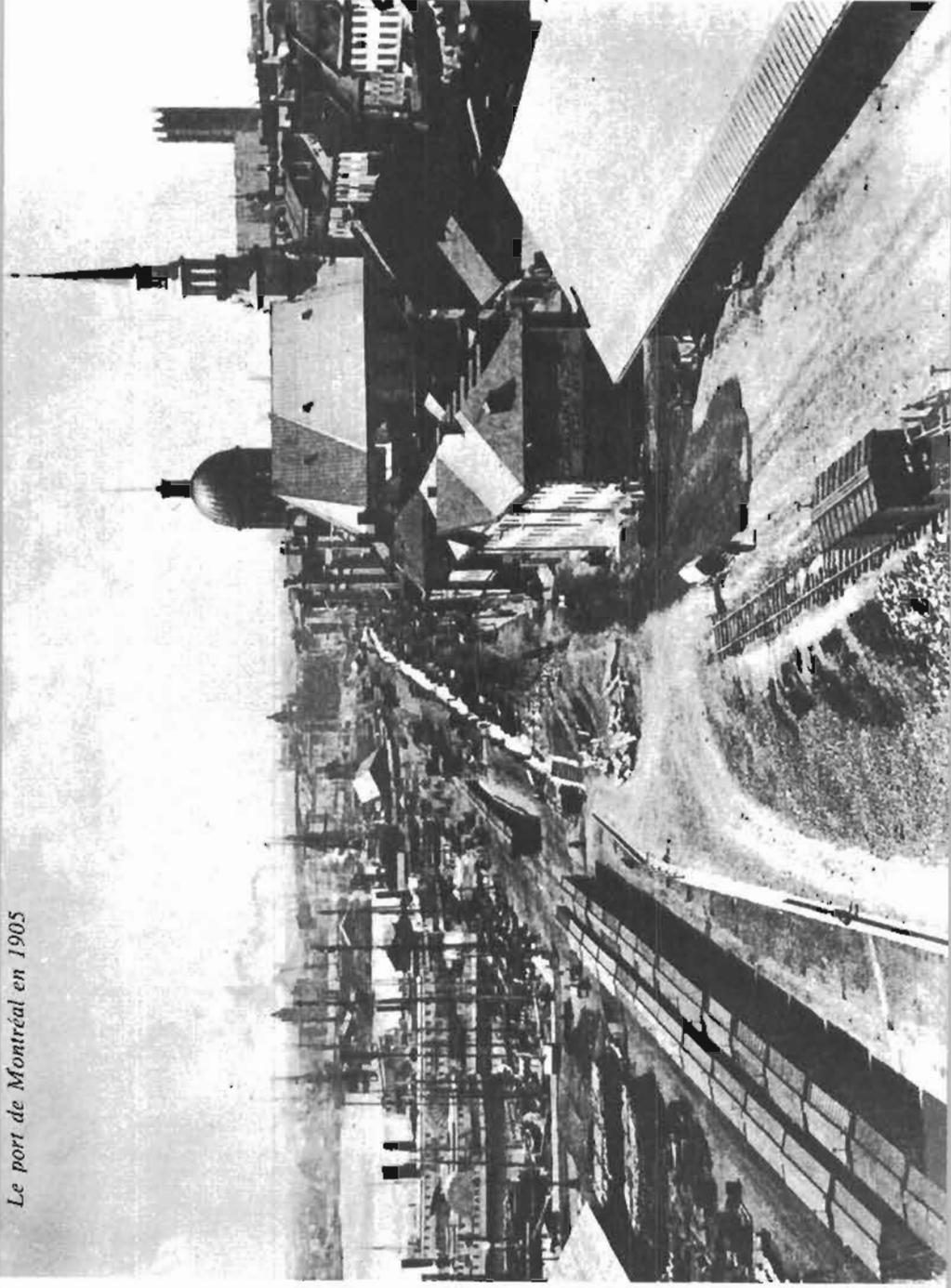
Arsène Lavallée, fort de sa sixième élection dans le quartier Lafontaine, conserve son idée fixe, qui est l'agrandissement de Montréal par annexion des municipalités suburbaines. À l'en croire,

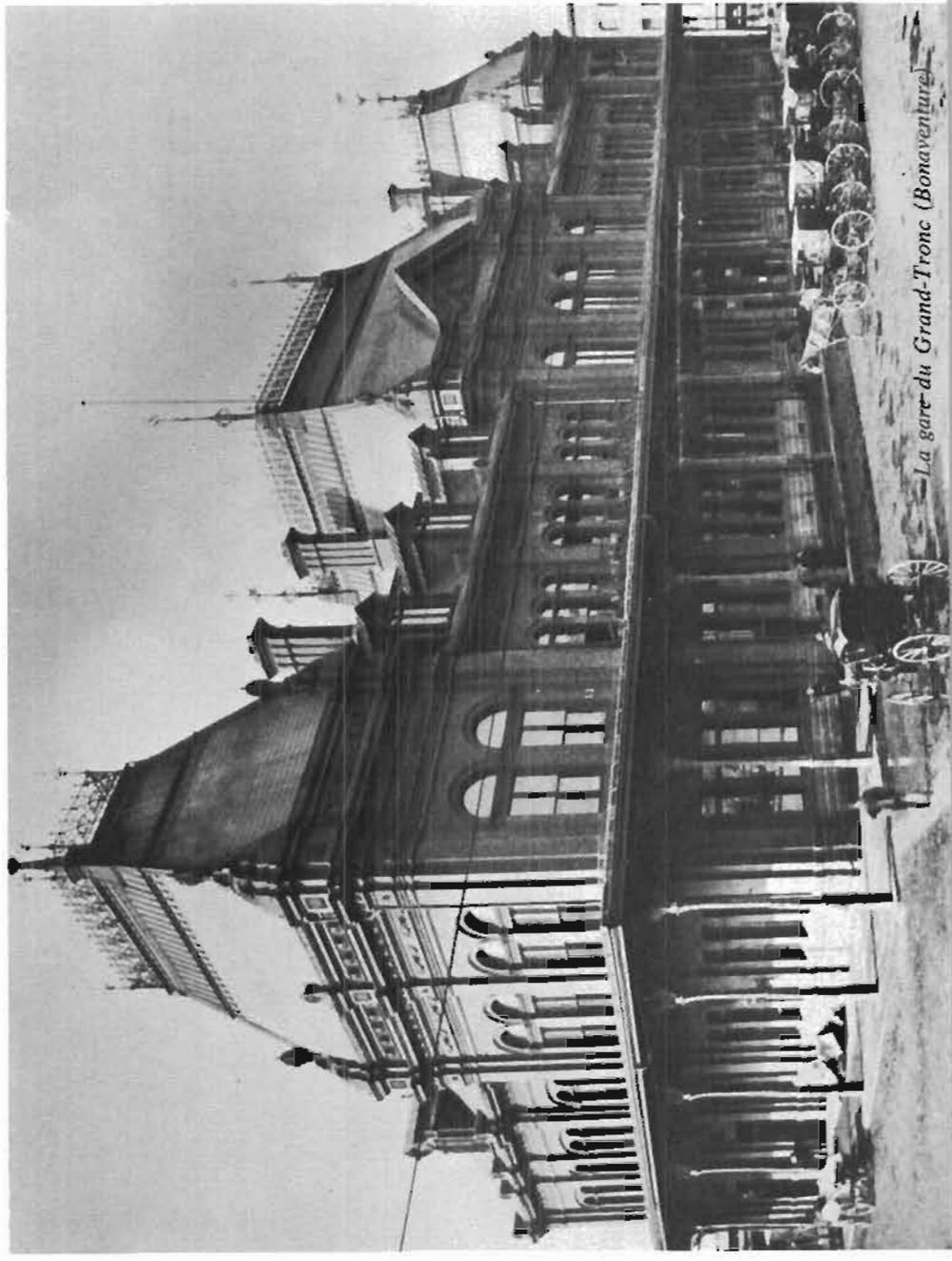
Montréal, en brisant le carcan qui l'opprime, peut et doit rattraper New-York. Lavallée persuade ses nouveaux collègues. Le maire Guerin entrevoit un grand règne, s'il donne à Montréal ses limites naturelles. Le Dr Lachapelle ne manque pas non plus d'ambition. Le Comité d'annexion se lance à l'assaut. Il approche presque toutes les municipalités de l'île.

Les municipalités à l'aise s'offusquent de cette gourmandise, de cette boulimie ! Westmount compte une dizaine de milliers d'habitants. Outremont, qui n'en compte encore que quatre à cinq mille, vient de se donner, en la personne de Joseph Beaubien, dont la famille s'identifie avec la ville, son premier maire canadien-français. Joseph Beaubien prend la tête d'une municipalité tranquille ; le chef de police, boiteux au point de marcher en s'appuyant sur une canne, est aussi chef des pompiers, directeur des travaux publics et chargé de veiller à l'hygiène générale. Westmount et Outremont accentuent leur caractère de villes résidentielles, et prétendent leurs voies publiques mieux entretenues que celles de Montréal. Mais Ahuntsic doit \$100.000 ; Bordeaux en doit \$84.000 ; Ville-Émard, \$327.000 ; Ville Saint-Paul, \$374.000 ; la Longue-Pointe \$360.000 ; Notre-Dame-de-Grâce, \$1.145.000. Ces municipalités ont besoin d'ouvrir, d'élargir, de prolonger ou de macadamiser des rues, de construire des égouts, des conduites d'eau et des trottoirs, et leur pouvoir d'emprunt est épuisé. Le village de Rosemont, loti par U.-H. Dandurand, ne doit que \$25.000, mais veut exécuter un programme de travaux urgents, qui coûterait dans les \$800.000. À Notre-Dame-de-Grâce, le maire Georges Marcil, agent d'immeubles, qui procède, comme U.-H. Dandurand, à des lotissements importants, a donné à la ville une rue qui perpétuera son nom. Il a des ambitions. Il se rappelle l'exemple de Raymond Préfontaine, maire d'Hochelaga, et de J.-O. Villeneuve, maire de Saint-Jean-Baptiste, devenus échevins après l'annexion de leur ville et plus tard maires de Montréal. On marchande, bien entendu. On pose des conditions qui se ressemblent d'une annexion à l'autre. Bordeaux demande que le Bois de Boulogne soit rendu carrossable d'ici deux ans. La Longue-Pointe souhaite la suppression des barrières de péage. Rosemont, qui veut aussi l'abolition des barrières de péage, exige l'exécution de son programme de travaux publics, et aussi l'utilisation de son hôtel de ville comme poste de police et de pompiers.

Et Montréal absorbe, d'une énorme bouchée : le village d'Ahuntsic, la ville de Bordeaux, une partie de la paroisse de Saint-Laurent, la ville de la Côte-des-Neiges, la ville de Notre-Dame-de-Grâce, Ville-Émard, Ville-Saint-Paul, le village de Rosemont, Beauvillage de la Longue-Pointe et le village de Tétraultville. Toutes ces an-

Le port de Montréal en 1905





La gare du Grand-Tronc (Bonaventure)

nexions datent du 4 juin 1910. L'annexion d'Ahuntsic et de Bordeaux, au nord, porte Montréal au bord de la rivière des Prairies. Celle de la Côte-des-Neiges, de Notre-Dame-de-Grâce, de Ville-Émard et de Saint-Paul la complète à l'ouest. Celle de Rosemont, de la Longue-Pointe, de Tétraultville la complète à l'est. Maisonneuve, qui a résisté, est enclavé dans Montréal.

Lavallée triomphe. On parle de lui comme du prochain maire de ce « Grand Montréal ». Mais il y a encore des blancs sur la carte, et Montréal n'est pas rassasiée. Saint-Laurent conserve, entre Bordeaux et la Côte-des-Neiges, un vaste et beau territoire. J.-E. Gauthier, secrétaire du Comité d'annexion, demande si le conseil municipal de la ville de Saint-Laurent est disposé à entrer en négociations. Le maire de Saint-Laurent, Hormisdas Trudeau, de l'une des vieilles familles « de la place », n'a ni beaucoup d'instruction ni une très forte personnalité, mais c'est un bel homme et un monsieur, aimé et estimé dans sa ville. Trudeau et son Conseil dictent une réponse laconique : « Le secrétaire est autorisé à informer le Conseil de Montréal que la ville de Saint-Laurent n'est pas disposée à discuter la question d'annexion. »

Joseph Versailles va plus loin. Joseph Versailles est ce jeune homme d'affaires de culture classique, ancien élève du Collège Sainte-Marie, qui a le plus contribué à la fondation de l'A.C.J.C. Un grand garçon actif, entreprenant, imaginatif, qui fait sa promenade à cheval à cinq heures du matin, prend un bain ensuite et s'installe au travail pour le reste de la journée. Il rêve d'avoir à Montréal — dans la banlieue de Montréal — une cité-jardin comme il s'en ouvre depuis quelques années, en Angleterre et aux États-Unis, en réaction contre l'excessive concentration des grandes villes. Une oasis de fraîcheur et de paix, d'un cachet plus marqué que celui d'Outremont et de Westmount. Et dans l'est de Montréal. Il met sur pied, avec quelques amis, la municipalité de Montréal-Est, bornée au nord par la rivière des Prairies, à l'est par la Pointe-aux-Trembles, à l'ouest par Montréal même et au sud par le fleuve. Montréal-Est est « incorporée » le 4 juin 1910 — le jour où Montréal engrange une dizaine d'autres municipalités. Joseph Versailles en est le premier maire. Les lots se vendent. Des cottages s'édifient. Le tramway, seul moyen de communication, se rend jusque-là. Les soirs d'automne, quand Joseph Versailles rentre par le tramway — par le cyclope poussif et sonnante la ferraille —, son fidèle voisin et ami le notaire Joseph-Émery Coderre l'attend au débarcadère, un fanal à la main².

2. Archives de Montréal-Est. Album publié à l'occasion du cinquantième anniversaire (1960).

* * *

En contribuant au règlement de la grève des cheminots, avant les élections de 1908, Verville croyait s'arroger des titres au ministère du Travail. Mais Laurier réservait ce portefeuille à Mackenzie King, sous-ministre spécialisé dans les relations industrielles et médiateur heureux dans plusieurs conflits du travail. Mackenzie King, devenu ministre, doit régler une nouvelle grève des cheminots, plus grave encore que celle de 1908. Cette fois, le réseau troublé n'est pas le Pacifique-Canadien, mais le Grand-Tronc.

C'est l'aboutissement d'un vaste mouvement des cheminots américains qui ont obtenu, après des mois et même des années de lutte, des échelles de salaires et des conditions de travail uniformes sur tous les réseaux des États-Unis. Restent les deux seigneurs canadiens — montréalais — de la vie ferroviaire, le Pacifique-Canadien et le Grand-Tronc, orgueilleux de leur richesse et de leur puissance. L'Association des Cheminots, affiliée à la grande fraternité américaine siégeant à Cleveland (Ohio), obtient gain de cause, non sans démarches, auprès du Pacifique-Canadien.

L'accord est plus difficile avec le Grand-Tronc, qui paie ses employés, non pas au mille comme le Pacifique et les autres réseaux, mais à la journée. À mesure que le terrassement s'améliore, que les locomotives se modernisent et que la vitesse des trains s'accélère, les cheminots du C.P.R., payés au mille, gagnent davantage, tandis que ceux du Grand-Tronc, payés à la journée, restent au même salaire.

Les cheminots ont soumis leurs premières exigences en janvier 1910. Une tentative de conciliation a échoué. Les principaux actionnaires et administrateurs du Grand-Tronc vivent en Angleterre. Cependant, à la mort de sir Charles Rivers Wilson, survenue à l'automne de 1909, Charles Melville Hays, vice-président et directeur général, est devenu président. En fait, Charles Hays est à Montréal, depuis longtemps — depuis 1897 avec une courte interruption — maître du Réseau. Il ne veut être qu'un « railroad man », bien qu'il siège au conseil d'administration de compagnies d'assurance et de fiducie, au bureau des gouverneurs de l'hôpital Royal Victoria, du Montreal General Hospital et de l'Université McGill. Il a, déjouant tant de rivalités et d'intrigues, conclu avec le gouvernement fédéral l'énorme marché du Grand-Tronc-Pacifique. Il a soutenu la formidable concurrence du Pacifique-Canadien, et maintenu le Réseau à la hauteur de ses plus puissants rivaux américains. Il a payé des intérêts sur les emprunts et versé des dividendes sur de vieilles émissions qu'on croyait périmées. C'est un broyeur d'obstacles, compétent et borné. « Une tête de fer », disent les employés. Au début de sa car-

rière, il a contribué à briser une grève en conduisant lui-même des locomotives. Il recommencerait volontiers si l'ampleur du Réseau ne rendait ce geste vain. Quant aux cheminots, ils suivent les ordres envoyés de Cleveland par l'Américain W.G. Lee, président de leur fraternité, et transmis par James Murdock, vice-président. Ces conditions ne favorisent pas l'entente.

La Loi Lemieux impose l'enquête, mais non pas l'arbitrage. Les patrons et les syndicats pressentis ont toujours repoussé le principe de l'arbitrage obligatoire. Les ouvriers se méfient de l'arbitrage, qui revêt à leurs yeux un aspect de procédé judiciaire. Mackenzie King lui-même bannit volontiers l'adjectif « obligatoire » du vocabulaire des relations industrielles. Il ne veut ni ne peut imposer l'arbitrage, mais il essaie de le suggérer. Il offre, avec prudence, ses bons offices.

La Compagnie accepte en principe, mais les cheminots soulèvent des difficultés ; ils proposent comme arbitres deux Américains qui ont favorisé les syndicats dans des conflits analogues aux États-Unis. La Compagnie récusé un pareil tribunal et se prépare pour la lutte. La Fédération américaine s'y prépare aussi, d'un cœur léger. Elle lance l'ordre de grève le 18 juillet. Le soir même, 3.450 cheminots — conducteurs, serre-freins, etc. — abandonnent l'ouvrage. Le trafic est paralysé sur les 4.000 milles du réseau, de Portland à Chicago. Le lendemain, les ouvriers des ateliers du Grand-Tronc déposent leurs outils. Le nombre des grévistes, dans tout le pays, atteint 8.500.

Entre deux grandes puissances modernes, le réseau et les syndicats, commence une épreuve de force. À Montréal, Hays veut infliger une leçon aux ouvriers, à n'importe quel prix. Il répond à la grève par le lock-out. À Cleveland, Lee déclare : « Il n'y aura pas de quartier. » Le Grand-Tronc est riche, mais la Fédération possède \$1.000.000 dans sa caisse. En vertu de ses règlements, elle versera une indemnité à ses adhérents en grève, à partir du quinzième jour. Il n'y a plus seulement des intérêts en jeu, mais des amours-propres.

La grève prive de leur train quotidien les Montréalais qui villégiaturent à Vaudreuil. Elle compromet les déplacements du Club National, en train de reconquérir le championnat. À ce titre, elle alarme *La Presse*. Elle compromettrait, en se prolongeant, le Congrès eucharistique. À ce titre, elle inquiète Mgr Bruchési. Le Grand-Tronc embauche des briseurs de grève et peut faire circuler quelques trains de voyageurs. Mais les trains de marchandises restent immobilisés. L'agglomération montréalaise reçoit de l'extérieur toutes ses denrées de première nécessité. Une ville de ces dimensions, privée de communications ferroviaires — avant le développement des transports routiers — est une ville en état de siège. On craint une disette de

farine, de viande, de lait, et l'interruption du service postal. L'opinion s'émeut.

Les ouvriers réfléchissent. Leurs chefs, James Murdock et S.N. Barry, télégraphient au ministre qu'ils envisagent l'arbitrage, « en considération de leur obligation spéciale envers le public ». Le ministre, tout heureux, fait connaître au Grand-Tronc les bonnes dispositions du personnel. « Trop tard », répond Hays, « le moment est passé. » Sûr de soi, le gérant du Réseau ajoute : « Il suffit que nous ayons la protection à laquelle nous avons droit pour que nous puissions reprendre l'entière exploitation du Réseau. »³

3. La documentation essentielle relative à la grève du Grand-Tronc figure aux Archives du ministère du Travail à Ottawa. Des renseignements ont été fournis par Mackenzie King à la Chambre des communes à diverses reprises, en particulier lors d'une interpellation Northrup, en mars 1911.

Le Congrès eucharistique

MGR BRUCHÉSI a demandé au Comité central, siégeant à Namur, la permission d'organiser le 21^e Congrès eucharistique international à Montréal. Il ne s'est pas encore tenu de congrès eucharistique international en Amérique. Des hésitants observent que Montréal n'est pas la plus grande ville d'Amérique. — « C'est la plus grande ville catholique », répond Mgr Bruchési, qui gagne sa cause.

Le Congrès eucharistique atteindra des proportions énormes. Mgr Bruchési charge son procureur de recueillir \$100.000. « Ce n'est pas difficile », dit l'archevêque, peu habitué aux questions d'argent, « vous n'avez qu'à relever le nom de 100 personnes riches dans l'annuaire du téléphone, et leur demander chacun \$1.000. » Tout le temps de la collecte, quand le procureur se démène pour rassembler les souscriptions, les prêtres de l'archevêché le taquent : « Ce n'est pourtant pas difficile ; vous relevez le nom de 100 personnes riches dans l'annuaire du téléphone... » De fait, des protestants même apportent leur souscription à l'archevêché, et les \$100.000 sont recueillis. Le chanoine Émile Roy, chancelier de l'archevêché, entame une volumineuse correspondance d'invitations, de renseignements, de mises au point, avec tous les évêques du monde, en français, en anglais, en espagnol, en italien et en latin¹. Il étudie le cérémonial, le costume, les préséances. Il prépare la réception et le logement des évêques, de leurs

1. Aux Archives de l'Archevêché de Montréal. Ce dossier renferme ainsi une collection considérable d'autographes d'évêques de tous les coins du monde.

chanceliers et secrétaires. Le maire Guerin logera l'archevêque de Boston ; plusieurs protestants riches qui ont donné leur souscription assurent encore le logement de prélats étrangers.

C'est en pleine effervescence nationaliste. Armand Lavergne, à l'Assemblée législative, proteste contre la neutralité religieuse de l'École des Hautes Études Commerciales, qui doit ouvrir ses portes à la prochaine rentrée scolaire. Armand Lavergne présume que dans l'esprit d'Honoré Gervais et des membres laïcs nouvellement nommés au Conseil de l'Instruction publique, l'établissement de l'École des Hautes Études n'est qu'un premier pas vers l'ouverture d'une université d'État, indépendante du clergé. Mais surtout Armand Lavergne présente un bill pour l'emploi obligatoire du français dans les services d'utilité publique. L'A.C.J.C., présidée par Victor-Elzéar Beaupré, jeune professeur à l'École Polytechnique, mène campagne en faveur de ce projet. Un échevin de tendance nationaliste, Ernest Tétreau, se pique d'émulation. Il fait une rapide enquête dans les services municipaux et présente cette motion à l'hôtel de ville :

Que le Bureau des commissaires soit prié de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour assurer à la langue française tous ses droits dans l'administration des affaires civiques à l'hôtel de ville et dans la Cité, et que tout y soit écrit et imprimé dans les deux langues.

Le Conseil municipal vote la motion Tétreau par 20 voix contre 2. La Chambre vote la Loi Lavergne à l'unanimité. Les grandes compagnies, dont les conseils d'administration ne comprennent pas ou presque pas de Canadiens français, considèrent comme une brimade — une insolence ! — la loi votée sous l'inspiration du jeune Lavergne et de l'A.C.J.C. Les administrateurs du Pacifique-Canadien, du Grand-Tronc, de la Montreal Light, Heat and Power, de la Bell Telephone et des autres compagnies intéressées avisent. Les uns veulent ignorer la loi, d'autres veulent l'attaquer devant les tribunaux. Mais Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, montre de la largeur d'esprit. Il accueille une démarche du sénateur Dandurand, insistant sur l'aspect pratique du français. J'obéirai à la loi, décide Shaughnessy, même si elle est inconstitutionnelle. Les administrateurs des compagnies tenant une conférence spéciale, Shaughnessy délègue l'un des fonctionnaires canadiens-français du Réseau, E.-J. Hébert, ancien secrétaire de Van Horne et resté l'homme de confiance de son successeur. Hébert, le prestige du Réseau aidant, gagne sa cause. Shaughnessy le félicite : « Well done, Hébert ! »

Victoire, victoire exaltante ! Les jeunes gens de l'A.C.J.C. lancent le culte de Dollard.

L'idée a germé presque simultanément chez un groupe d'adultes et dans les cercles de l'A.C.J.C.². Parmi les adultes, c'est un Canadien de langue anglaise, John C. Walsh, rédacteur au *Herald*, qui attire le premier l'attention sur le 250^e anniversaire du Long-Sault. L'artiste J.-B. Lagacé conçoit l'idée d'une démonstration sur la place d'Armes. Il convoque les représentants des sociétés nationales. Un comité se forme, sous la présidence de Lagacé et dont le secrétaire le plus actif est Émile Vaillancourt, fils de l'administrateur de la Banque d'Hochelaga. Le Comité prépare une manifestation d'hommage à Dollard des Ormeaux, sur la place d'Armes. Il s'assure le concours de Mgr Bruchési, représentant l'autorité religieuse, du secrétaire provincial Décarie, représentant l'autorité civile, et d'Henri Bourassa, chef nationaliste et orateur hors cadre.

L'A.C.J.C. a pris les devants. Le 22 mai, une réunion générale de ses cercles, dans la salle du Gesù, commémore l'exploit de Dollard et de ses compagnons. Guy Vanier préside ; le Dr Georges Baril prononce le panégyrique de Dollard ; Émile Vaillancourt invite ses camarades à la manifestation de la place d'Armes.

Toutes les sociétés patriotiques et un demi-bataillon du 65^e participent à la cérémonie. L'abbé Mélançon, poète sous le pseudonyme de Lucien Rainier, lit des vers. Les milieux anglais ont bien accueilli l'initiative. Bourassa insiste sur cette collaboration. Dollard, héros montréalais, peut devenir le héros national, adopté et célébré par les Canadiens des deux races. Mgr Bruchési lance l'idée d'un monument. L'A.C.J.C. adopte le projet, déjà caressé par plusieurs de ses membres. Elle ouvre séance tenante une souscription à laquelle lord Grey, gouverneur général, envoie \$100.

Il faut veiller sur plusieurs fronts. Les évêques catholiques d'origine irlandaise, dans toute l'Amérique du Nord, misent sur la langue anglaise, langue de la majorité et langue de l'avenir. Ils applaudissent et même, à l'exemple de Mgr Michael Fallon, évêque de London (Ontario), ils poussent les gouvernements qui suppriment les bribes de droits scolaires favorisant une survivance minoritaire. Une tension franco-irlandaise s'ensuit. Or, le Grand-Tronc veut exproprier, pour ses ateliers de la Pointe-Saint-Charles, le cimetière des Irlandais morts du typhus en 1847. Les Irlandais de Montréal défendent ce

2. La priorité du geste a été discutée. Les arguments divers se trouvent dans les textes suivants : a) Albert Lévesque : *Les Étapes d'une fête nationale* ; b) Léon Demers : articles dans *Le Semeur*, numéros d'avril à septembre 1927 ; c) Procès-verbaux dressés par J.-B. Lagacé et conservés à l'état de manuscrits dans ses archives personnelles.

cimetière comme une relique. Leurs sociétés demandent l'appui de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Or Mgr Bruchési souhaite l'apaisement, pour la réussite du Congrès eucharistique. Le Bureau de l'Association Saint-Jean-Baptiste s'oppose au projet d'expropriation « pour marquer une fois de plus la sympathie et la bonne entente qui existent entre les Canadiens français et leurs concitoyens d'origine irlandaise ». Asselin grince des dents.

Olivar Asselin et Jules Fournier, qui s'intitulent « écrivains d'attaque », ont quitté *Le Devoir*, à qui leurs exagérations valaient une cascade de procès. Bourassa leur demandant de mettre une sourdine, Asselin et Fournier sont partis en claquant les portes. Asselin ne fait pas encore sauter la Société Saint-Jean-Baptiste, mais il critique un projet du sénateur Béique, article par article. Un projet du sénateur Béique, c'est un document définitif que tout le monde, à Montréal, accepterait les yeux fermés. Pour la Société Saint-Jean-Baptiste, c'est presque un document fétiche. Olivar Asselin a 35 ans, dont une année d'ancienneté au bureau de la Société. Olivar Asselin critique le projet du sénateur Béique, article par article ! Il demande le remaniement par une commission. Et le bureau cède. L.-O. David proteste. L.-O. David est écœuré. Il démissionne comme membre d'honneur.

Les admirateurs de Bourassa, de Lavergne et d'Asselin rêvent de coups, de dévouement, d'héroïsme. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. envient Dollard, courant à l'offensive contre les infidèles. Or il existe, en plein Montréal, de dangereux infidèles : les adhérents de la loge L'Émancipation. Laissera-t-on ce voisinage souiller le Congrès eucharistique ? Les jeunes gens de l'A.C.J.C. louent une salle contiguë à celle de l'Émancipation, percent la cloison et entendent les délibérations de leurs ennemis. Un franc-maçon émet un projet odieux ; attirer des prêtres dans un mauvais lieu, pendant le Congrès eucharistique, pour les déconsidérer. L'assemblée, qui comprend des hommes dignes et même distingués — avocats, médecins, fonctionnaires — repousse ce projet, à la presque unanimité. Mais l'affaire n'en reste pas là. Un membre de l'A.C.J.C., Albert Lemieux, prend une résolution hardie. Rien ne semblait préparer Lemieux à de grands exploits, mais il ne faut pas oublier l'ambiance où les jeunes gens exaltent Dollard, acclament Lavergne, récitent par cœur les discours de Bourassa et viennent d'imposer l'usage du français aux grandes compagnies orgueilleuses. Albert Lemieux, aidé par quelques camarades, arrache la serviette du secrétaire de l'Émancipation, à la sortie d'une tenue de la loge. Il porte les documents au Collège Sainte-Marie, où les Pères Jésuites les font photographier. Puis il publie en brochure les comptes rendus de la loge et les noms des principaux francs-

maçons montréalais³ : Godefroy Langlois, député de Saint-Louis ; Gaston Maillet, dentiste ; Dr Louis Laberge, du Bureau d'hygiène ; Léger Mercier, imprimeur ; Dr Adelstan de Martigny ; Victor Gaudet, inspecteur des postes ; Gonzalve Désaulniers, avocat ; Damien Bouchard, greffier de la ville de Saint-Hyacinthe ; F.-X. Dupuis, « recorder » à Montréal ; Omer Chaput, journaliste ; Gustave Francq, chef ouvrier ; Arsène Bessette, du *Canada français* (de Saint-Jean d'Iberville), etc.

Quel tapage s'élève ! Lemieux se croit poursuivi, traqué, et se réfugie pendant quelques jours auprès de Paul Tardivel et d'Armand Lavergne à Québec. Mais le désarroi règne surtout dans l'autre camp.

Mgr Bruchési porte les membres de L'Émancipation sur une liste noire. Gonzalve Désaulniers, sur le point d'être nommé juge, n'est pas compris dans la promotion suivante. Chaput démissionne de *La Tribune* de Sherbrooke, sans attendre le résultat des sommations adressées de toute part au journal. Les libéraux ont enlevé à temps la direction du *Canada* au député provincial de Saint-Louis !

Les préparatifs du Congrès eucharistique s'accélèrent. Deux archevêques particulièrement entreprenants, modernes, audacieux, Mgr John Ireland, archevêque très américain de Saint-Paul, et Mgr Francis Bourne, archevêque très anglais de Westminster, promettent de venir. Mgr Fallon, évêque de London, et ses collègues irlando-canadiens viendront aussi. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, qui n'est pas moins lutteur, par tempérament et par position, dans le camp opposé, participera aussi au Congrès. Entre Mgr Langevin et Mgr Fallon, le légat de Pie X se trouvera évidemment, comme les délégués des papes précédents, obligé d'entendre deux thèses et pris entre deux feux.

Montréal fait toilette et se remplit d'étrangers. Toute la population catholique met la main aux préparatifs. Les dames de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste organisent des séances de couture, pour confectionner le linge d'autel nécessaire à des offices en surnombre.

Et tout se conjugue pour rendre cet été mémorable. Deux anciens présidents de l'Automobile Club, Duncan McDonald et Bill Carruthers, ont vu, au cours d'un voyage en France, voler les premiers avions. Ils se sont enthousiasmés⁴. Bill Carruthers a même

3. A.-J. Lemieux, *La Loge L'Émancipation*, Montréal. Imprimerie de la Croix, 1910.

4. *Memoirs of Geo. A. McNamee, Secretary-Treasurer & Manager, Automobile Club of Canada*. Archives du Royal Automobile Club of Canada.

acheté un avion qu'il fait expédier à Montréal. McDonald et Carruthers envoient un journaliste, Gordon McGarry, reporter au *Montreal Witness*, inviter le célèbre aviateur Blériot, qui vient de traverser la manche par les airs. Blériot, blessé à une jambe, met le journaliste canadien en rapport avec Jacques de Lesseps, fils du créateur du canal de Suez. On offre à Lesseps \$10.000 et ses dépenses ; il devra emporter deux monoplans à moteur Gnome. On choisit un terrain, en louant les champs de plusieurs fermes, dans la paroisse de Sainte-Claire. Les démonstrations se font du 25 juin au 4 juillet. La fanfare du 65^e Régiment prête son concours.

Il y a dans la foule bien des sceptiques, et les organisateurs ne sont pas tous rassurés. Mais Lesseps décolle, s'élève, vire sans perdre de hauteur, décrit d'élégantes arabesques et s'éloigne, devient un point infime dans l'espace. Son avion survole Montréal (2 juillet 1910). C'est formidable ! L'entreprise se solde par un déficit, parce que les organisateurs n'avaient pas pensé qu'on verrait le spectacle de l'extérieur aussi bien que des tribunes ou de l'intérieur de leur enceinte. Tout de même, c'est un succès. Et ce n'est rien encore. Nous récupérons le championnat de crosse ! *La Presse* l'annonce sur toute sa première page, le 29 août, et hisse un drapeau tricolore à son mât. Des milliers de personnes, avec fanfares et drapeaux, attendent à la gare le National, qui rentre de Cornwall, où il a remporté, contre le club le plus redouté, la victoire qui lui assure le championnat. Le maire Guerin harangue les vainqueurs — les héros ! —, qui peuvent prendre pour eux les décorations de la ville. Il arrive des prélatés européens, américains, mexicains, sud-africains. Le maire fait dignement les honneurs de Montréal, dont l'approche du Congrès a doublé la population.

Le cardinal Vincenzo Vanutelli, légat du Pape, est venu sur l'*Empress of Ireland*, accompagné de toute une cour ecclésiastique. Il remonte le fleuve en bateau, entre deux chapelets de paysans agenouillés sur les berges. Le 6 septembre, dans la ville en fête, bondée de touristes et de pèlerins, des manifestations grandioses marquent l'ouverture du Congrès. Plusieurs milliers de fidèles se serrent dans la cathédrale, pleine de l'autel aux bénitiers. Les abords fourmillent d'une foule bigarrée. Et d'autres milliers de personnes, y compris des centaines de prêtres, ne peuvent approcher de la cathédrale, ni même de ses abords. Mgr Bourget eût aimé cette scène !

Le cardinal légat lit la bénédiction pontificale, et Mgr Bruchési prononce un beau sermon. Mgr Vanutelli occupe le quatrième rang dans le Sacré Collège. C'est un géant, taillé à coups de serpe, au visage plus qu'impassible : indéchiffrable. À l'issue de la cérémonie

d'ouverture, ce personnage impressionnant donne audience aux journalistes. Un reporter américain, voulant montrer sa cordialité, serre vigoureusement la main du légat : « How do you do, Cardinal ; how is the Pope ? »

Le 7, à l'hôtel Windsor, le gouvernement provincial offre un banquet au légat. Sir Lomer Gouin doit prononcer un discours. Le premier ministre de la province de Québec, à cette époque, a entièrement perdu la foi. Il ferme les yeux un moment. Il évoque son enfance, l'église de campagne aux Grondines, puis ses deux frères prêtres, l'un curé et l'autre vicaire dans la même paroisse de Beauce. Il évoque la foi qu'il a eue, que presque tous les Canadiens français partagent, et que lui-même retrouvera peut-être. Il prie l'impassible cardinal légat de bien dire au Saint Père l'attachement profond, l'attachement indéterminable des Canadiens de la province de Québec au trône de saint Pierre. Le premier ministre n'a cure de ce qu'en pensera son ami Godefroy Langlois. Il est si éloquent, si émouvant, si entraînant que Mgr Bruchési, d'enthousiasme, se lève, agitant sa serviette pour donner le signal des vivats. L'accord de l'Église et de l'État, dans la province de Québec, paraît scellé d'une manière plus officielle et plus éclatante que jamais.

Mgr Bruchési ne vit pas seulement de grandes heures ; il assume une tâche gigantesque, et par certains aspects délicate. Toute l'organisation doit comprendre deux sections, française et anglaise. La section française se réunit à Notre-Dame, et la section anglaise à Saint-Patrice, dont le curé McShane ne passe pas pour francophile. Sur l'ordre du maire Guerin, le drapeau vert d'Irlande, surmontant la tour principale de l'hôtel de ville, occupe la place d'honneur parmi les emblèmes nationaux. Des frictions s'évitent de justesse. Le curé McShane veut organiser un banquet spécial pour les évêques de langue anglaise. Mgr Bruchési l'en empêche : « Nous organiserons un banquet pour tous les évêques, et je présiderai avec le délégué apostolique. » Mgr Fallon entretient longuement Mgr Bourne.

Le Congrès tient ses séances à l'Université. Des Montréalais en profitent pour rappeler leur vieille et légitime ambition : l'autonomie de l'institution montréalaise. Mgr Bruchési et le chanoine Dauth attacheraient volontiers leur nom à cette réussite ; mais les temps ne sont pas encore mûrs. L'archevêque de Montréal reste de bout en bout l'animateur et la figure centrale du Congrès. Mgr Bruchési ne soutient pas de thèse ; il brille dans la narration, la présentation d'orateurs, le compliment de circonstance. Personne n'eût mieux que lui fait les honneurs de Montréal. Il trouve, souvent en improvisant, une présentation différente et opportune pour chacun, et sait relier

tous les discours par un fil d'or. L'un des prélats les plus recherchés, les plus fêtés, est Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Partout on le fait parler de Jeanne d'Arc et de la France.

Mgr Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval, a persuadé Laurier de participer à quelques séances du Congrès eucharistique⁵. Rien ne sera dit ni fait pour conférer à ce geste un caractère officiel, de sorte que Laurier pourra en tirer bénéfice auprès du clergé canadien-français — si dangereusement attiré par le nationalisme — sans compromettre son gouvernement auprès des Anglo-protestants. La promesse obtenue, Mgr Mathieu demande davantage : une allocution du premier ministre. Laurier n'y tient pas. Mgr Bruchési insiste, amicalement, et gagne encore sa cause. Quelle joie pour Mgr Bruchési ! Laurier parlera vers la fin du Congrès, le 9 septembre.

Ce jour-là, tout Montréal suit la grand-messe célébrée en plein air le matin, au parc Jeanne Mance. Et le soir, le Congrès tient une séance publique à Notre-Dame. Le Saint-Sacrement enlevé et les portes du tabernacle voilées, les assistants peuvent parler, rire, applaudir comme au spectacle. Mais l'atmosphère d'émotion s'accuse, avec les dernières journées. Mgr Bruchési présente le premier ministre du Canada, en soulignant discrètement la signification de cette présence.

Laurier prononce un discours bref, vague et adroit — tolérance religieuse, liberté des cultes, protection des lois —, propre à satisfaire les catholiques sans inquiéter les protestants⁶. Mgr Ireland, prélat dans le vent, parle ensuite. Puis Lomer Gouin, qui renouvelle son succès de l'avant-veille. Laurier a prononcé un discours déiste. Gouin, qui s'est préparé en compagnie d'un de ses anciens condisciples, le curé Cardin, d'Acton Vale, prononce un discours de théologien. Enfin Mgr Touchet achève la journée. Gouin a terminé son discours par ces mots : « La France a passé ici. » Mgr Bruchési, pour présenter l'orateur suivant, enchaîne : « Oui, la France a passé ici, et elle nous est revenue. » Quand, la séance terminée, sir Wilfrid Laurier, sir Louis Jetté et sir Lomer Gouin se dirigent vers la sortie, les quinze mille assistants, debout dans l'église, entonnent l'hymne *O Canada*.

Montréal est sans doute, en 1910, la seule grande ville du monde pouvant offrir de pareilles manifestations sans une note discordante. Elle le sait et elle en est fière.

5. Le cardinal Rouleau a fait allusion à cette intervention en prononçant l'oraison funèbre de Mgr Mathieu.

6. Un collaborateur du *Witness* écrit : « Dans le discours de sir Wilfrid Laurier, il n'y a rien que je ne sois prêt, comme méthodiste, à accepter. »

Le samedi, veille de la clôture, se tiennent encore deux manifestations étonnantes, l'une à l'Aréna l'après-midi, l'autre à Notre-Dame le soir. À l'Aréna, l'A.C.J.C. a rassemblé 25.000 jeunes gens. Mgr Bruchési les présente au cardinal légat : « Éminence, la jeunesse de mon pays. » Le légat leur adresse une courte allocution ; puis Mgr Langevin, salué par une ovation frénétique : « On me salue comme on salue un blessé... » Bourassa, prenant ensuite la parole, félicite les jeunes hommes d'unir aussi étroitement leur patriotisme et leur foi. Puis on entend trois délégués français : Mgr Touchet, l'abbé Thellier de Poncheville et Pierre Gerlier, délégué de la Jeunesse catholique de France. Ce sont trois grands orateurs. Pierre Gerlier est un brillant avocat, bien découpé, cultivé, courtois, profondément religieux, possédant de belles traditions de famille. Mais Pierre Gerlier, l'abbé Thellier de Poncheville, Mgr Touchet et Bourassa lui-même cèdent le pas à Mgr Langevin. L'archevêque de Saint-Boniface demande et obtient la bénédiction du légat pour le drapeau Carillon Sacré-Cœur. Surprise désagréable pour Mgr Bruchési qui, d'accord avec Laurier, tâche d'écarter cet emblème « séparatiste ». Mais les jeunes gens acclament Mgr Langevin encore plus follement.

Cette séance « catholique et française » du 10 septembre à l'Aréna suffirait à rendre la journée mémorable. Elle est doublée d'une séance à Notre-Dame, le soir.

Cette fois encore, une foule immense ne peut pénétrer dans l'église. On stationne sur la place d'Armes, on se promène dans la ville illuminée, en attendant de revenir acclamer les orateurs, à leur sortie. Ces orateurs, groupés dans le chœur, montent à l'ambon dans l'ordre suivant : Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; le député fédéral Charles Joseph Doherty, que Borden voudrait substituer à Monk comme chef du parti conservateur dans la province de Québec ; Mathias Tellier, chef de l'opposition à l'Assemblée législative ; l'illustre Mgr Bourne, archevêque de Westminster, dont *Le Devoir* a publié un grand éloge ; Thomas Chapais, conseiller législatif et historien ; le juge O'Sullivan, de la Cour criminelle de New York ; Henri Bourassa ; et Pierre Gerlier.

Mgr Bruchési présente les orateurs. Il salue Mgr Bourne avec des éloges très particuliers. On s'attend à un discours sortant de l'ordinaire. Or Mgr Bourne commence la lecture de son texte sans élever la voix, comme s'il s'acquittait d'une besogne. Est-ce là, se demande Bourassa, le foudre de guerre annoncé par Héroux ? Mais à défaut de la stature ou de la voix, les idées sortent en effet de l'ordinaire.

L'archevêque de Westminster développe ce thème : Le Canada est appelé à grandir, à se peupler — à se peupler de colons d'origines

diverses, mais qui parleront tous l'anglais. Pour conquérir et garder ces nouveaux Canadiens, l'Église catholique ne doit pas leur donner l'impression qu'elle est liée à la langue française. Elle doit au contraire utiliser l'influence grandissante de la langue anglaise...

Bourassa traduisait les principaux passages pour Gerlier, son voisin. Il s'arrête, en s'excusant, pour mieux écouter. L'archevêque de Westminster enchaîne : La langue anglaise doit être le véhicule de la foi...

Tout le monde comprend que l'éminent prélat conseille l'abandon des luttes en faveur de la langue française, au moins en dehors de la province de Québec. Les auditeurs — Canadiens français dans la proportion de neuf sur dix — se sentent consternés. Les jeunes gens de l'A.C.J.C., qui viennent d'acclamer Mgr Langevin à l'Aréna, serrent les poings de rage en entendant cette réplique de l'archevêque de Saint-Boniface. Plusieurs sortent, les larmes aux yeux. Mgr Langevin lui-même, dérangeant deux autres évêques, s'approche de Bourassa : « Nous ne pouvons pas laisser passer cela ; il faut que vous répondiez. »

Thomas Chapais prononce ensuite le discours qu'il avait préparé, sur l'universalité du christianisme. Discours élevé, un peu abstrait, qu'on écoute mal. Le juge américain O'Sullivan prononce son discours, avec des amabilités à l'adresse des Canadiens français. Bourassa réfléchit à la requête de Mgr Langevin. Le directeur du *Devoir*, pressé par plusieurs, mais hésitant à prendre l'offensive dans une circonstance aussi solennelle, a construit un schéma effleurant seulement ce sujet. Mais le discours de Mgr Bourne, comme un faisceau de lumière, éclaire sa voix⁷. Bourassa rebâtit, en esprit, son schéma. Son tour venu, il aborde l'ambon, sort le texte qu'il avait préparé, lui jette un coup d'œil, le remet ostensiblement dans sa poche, se tourne vers l'archevêque de Westminster, et lui répond. Et c'est inouï de pertinence et de force :

Quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde, nous l'avons confessé, et nous l'avons confessé dans notre langue...

Éminence, vous avez vu nos communautés religieuses. Vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi et des œuvres du peuple canadien-français. Il vous faudrait rester deux ans en Amérique,

7. Nous avons eu de nombreuses entrevues sur ce sujet — et d'autres — avec Henri Bourassa et avec ses principaux lieutenants et amis.

franchir 5.000 kilomètres de pays, depuis le Cap-Breton jusqu'à la Colombie-Anglaise, et visiter la moitié de la glorieuse république américaine, pour retracer les fondations de toute sorte, filles de ces institutions-mères que vous avez visitées ici.

Que l'on se garde, oui, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce foyer intense de lumière, qui éclaire tout un continent depuis trois siècles.

Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée ; vous êtes fatalement destinés à disparaître ; pourquoi vous obstiner dans la lutte ? nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais à l'école du Christ, je n'ai pas appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et les richesses...

Dans cette église, construite pour que la parole y tombe d'une chaire, Bourassa croit parler du fonds d'un puits. Aucun discours ne lui a coûté un tel effort physique. Mais il se sent l'instrument d'une force supérieure. Et l'auditoire, tout l'auditoire partage cette impression. Bourassa paraît transfiguré à ses auditeurs. On oublie sa taille médiocre, sa jaquette étriquée. Dans la pénombre du grand vaisseau où vacille la lueur de mille cierges, on voit Bourassa immense, fulgurant, et à ses pieds une foule noire avec une bordure violette, soudée en un bloc. L'étonnante improvisation terminée, il s'écoule encore quelques secondes où chacun retient son souffle, car les cœurs noués ne peuvent se libérer tout de suite. Mgr Bruchési tremble pour la réussite de son congrès. Mais le cardinal Vanutelli vient serrer la main de Bourassa, ce qu'il n'a pas fait pour les autres orateurs. Alors une immense clameur s'élève. De jeunes prêtres trépignent, d'autres montent sur leur prie-Dieu, agitant des mouchoirs, des chapeaux. Des évêques — dont l'habitude est d'applaudir à petits battements de mains discrets — des évêques frappent du pied. On s'embrasse dans l'église. On s'embrasse sur le parvis en sortant, on rit, on pleure, on chante. Ceux qui n'ont pu entrer dans l'église sont mis au courant par les autres, en phrases haletantes.

Le lendemain, clôture du Congrès.

Le long des principales rues de Montréal va défiler une procession de plus de 100 prélats, 10.000 prêtres et religieux, et 50.000 hommes. Des draperies aux couleurs pontificales gainent le fût des arbres, Des gradins, des estrades sont dressés partout, jusque sur le toit des maisons. La foule innombrable qui garnit ces estrades ou piétine sur sept ou huit rangs, depuis plusieurs heures, prend patience en chantant des cantiques. Soudain, le fracas des cloches domine et éteint les chants. Le cortège s'avance, d'une marche régulière. Les enfants de Marie de Notre-Dame portent une gracieuse madone d'argent. Des pages vêtus de soie bleue jonchent la chaussée de

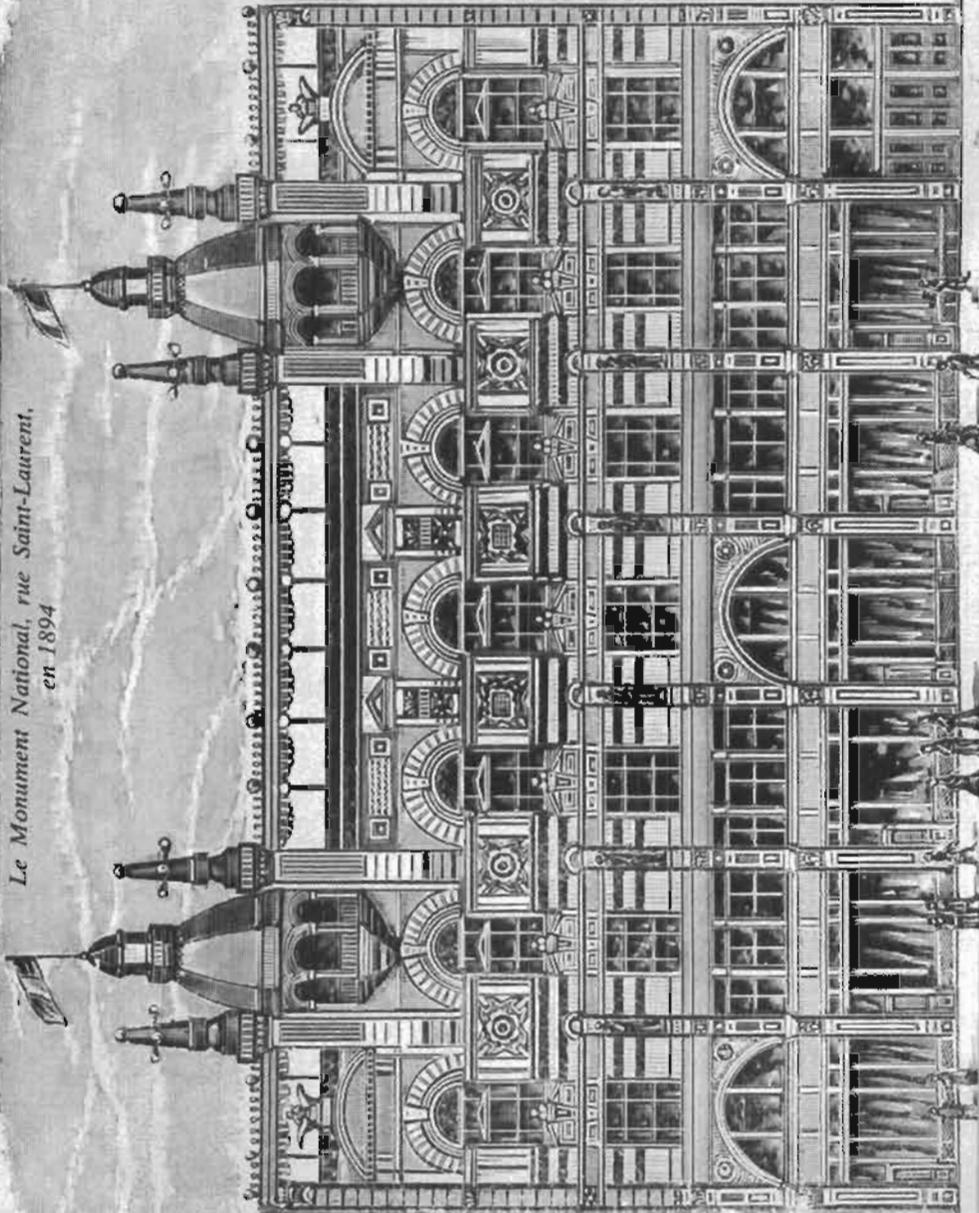
fleurs. Voici le dais. Les vétérans des zouaves pontificaux ont fourni le piquet d'escorte. Le cardinal légat, géant raboteux en chape d'or, tient haut le Saint-Sacrement. À son passage s'agenouillent plusieurs centaines de milliers de personnes, peut-être un million. Seuls restent au garde à vous les agents du service d'ordre, casqués et gantés de blanc. Les cardinaux Logue et Gibbons suivent immédiatement le dais, leur longue traîne soutenue par des pages. Dans la procession figurent l'honorable juge Girouard, administrateur du Canada en l'absence du gouverneur général ; l'honorable Aram Pothier, gouverneur du Rhode-Island, accompagné d'un état-major chamarré ; sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada ; d'autres ministres, des sénateurs, des députés ; sir Louis Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec ; sir Lomer Gouin et ses ministres ; puis les chefs de l'opposition, les magistrats en toge, le maire, les échevins coiffés du tricorne, les professeurs de Laval, l'hermine sur l'épaule. Et des délégations, et des délégations, et des délégations, dont la plus pittoresque est celle des Indiens de Caughnawaga, tout empanachés. On acclame Laurier ; mais au passage de Bourassa, se propage, de rue en rue, de foule en foule, une tempête de joie. Indifférent même à ce bruit, un Capucin extatique scande, à chaque pas de ses sandales, l'invocation : « Ô cœur de Jésus... »

La procession s'est ébranlée à midi. La queue du cortège n'arrive que le soir au parc Jeanne Mance, où le légat du Pape célèbre le Salut du Saint-Sacrement, au pied de la montagne historique et dans la splendeur du soleil couchant, en présence d'une foule saturée, brisée d'émotion. Le défilé terminé, c'est encore au chant des cantiques que la foule se disperse. Un évêque étranger ne se retient pas de crier : « Vive le Canada ! »

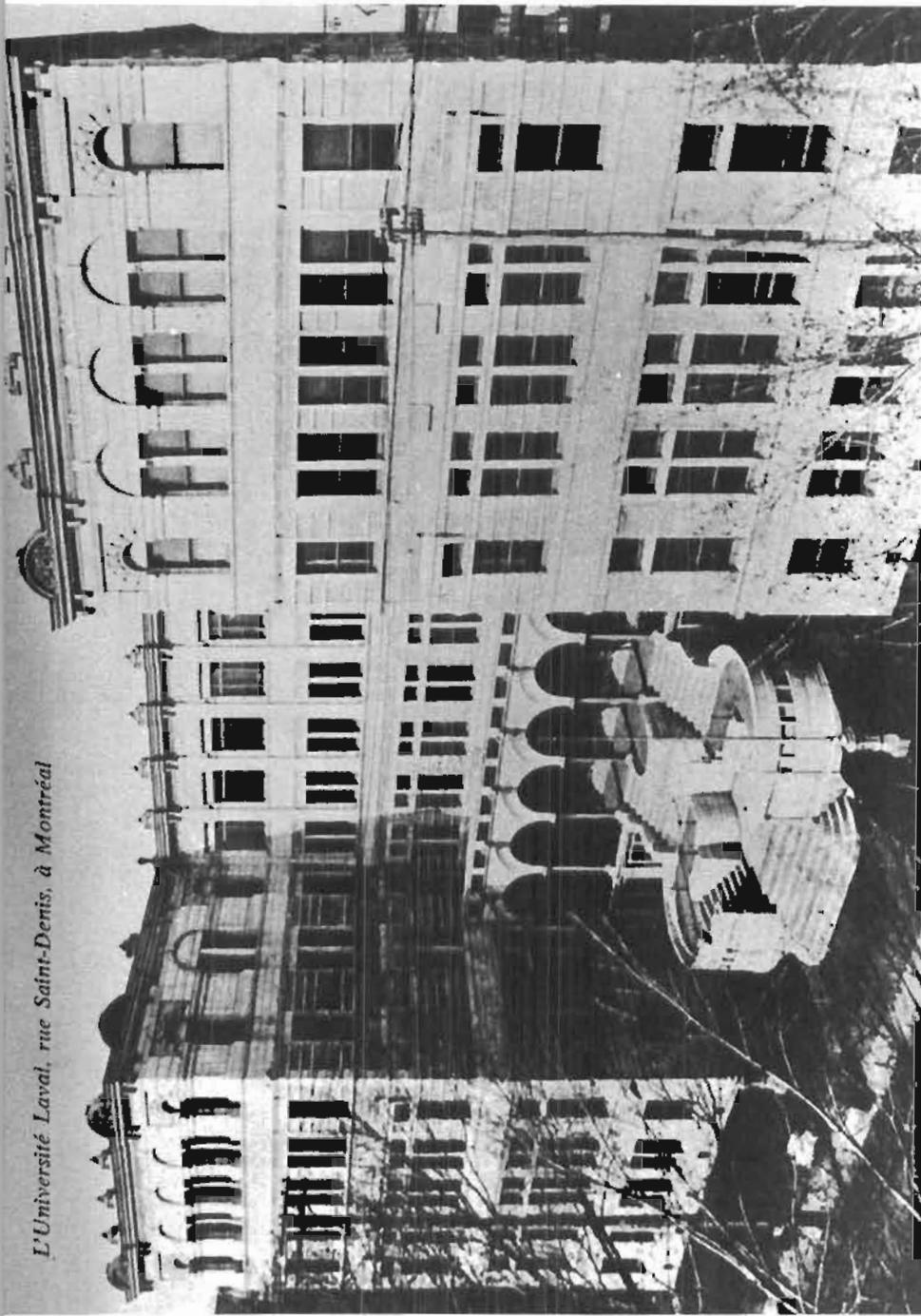
L'atmosphère de recueillement, de foi ou d'exaltation a prévalu d'un bout à l'autre. Qu'est devenue, pendant ce temps, la moisissure de la grande ville ? Où s'est cachée la pègre flétrie par le juge Cannon ? La police n'a pas enregistré un vol, une bagarre ou un cas d'ivresse, n'a opéré aucune arrestation de la semaine. « Il me semble avoir fait un rêve », dit le cardinal Vanutelli. Le maire Guerin devient commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire. Ernest Ouimet, le fondateur du ouimetoscope, a fait école, et Montréal possède maintenant le nationoscope, le vitoscope, le redoscope, le rochonoscope, le montroyaloscope, d'autres encore⁸. Mais Ouimet a plus d'initiative que ses concurrents. Il a filmé les principales scènes du Congrès eucharistique. Il offre à Mgr Bruchési de projeter son film à l'archevêché. Monseigneur accepte, sans se convertir, pour autant, au cinéma,

8. Jean Béraud, *350 ans de théâtre français au Canada*.

*Le Monument National, rue Saint-Laurent,
en 1894*



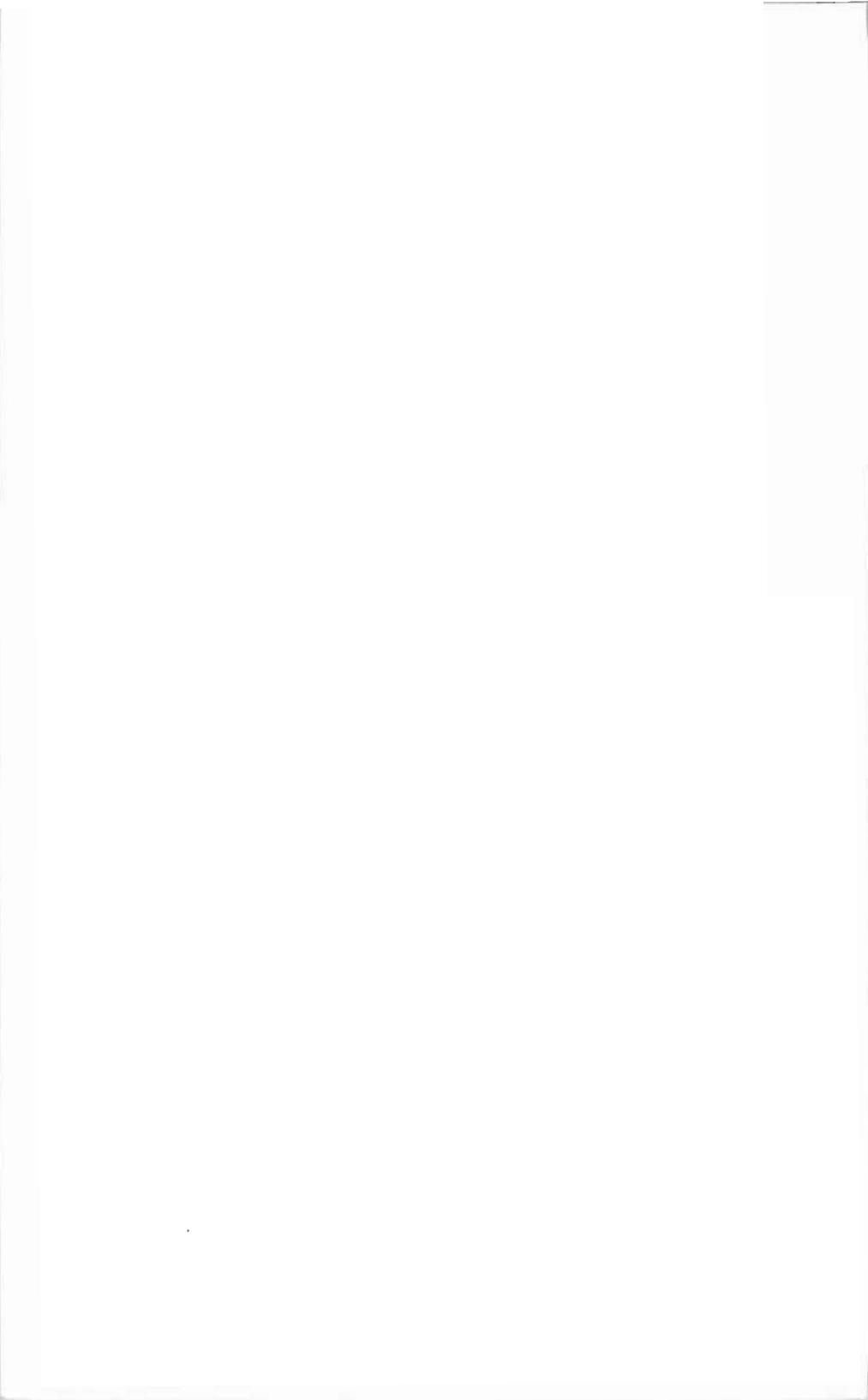
L'Université Laval, rue Saint-Denis, à Montréal



et surtout au cinéma dominical. En dehors des manifestations publiques, les délégués étrangers, et particulièrement les délégués français, nouent des relations canadiennes. Le Conseil municipal de Montréal reçoit M. Henri-Pierre Garriguet, Supérieur général de Saint-Sulpice, et fait frapper une médaille en son honneur.

Malgré la fatigue des préparatifs et malgré la chaleur accablante, Mgr Bruchési est resté, de bout en bout, la figure centrale du Congrès eucharistique. M. Garriguet traduit l'opinion générale en répétant à son retour en Europe : « Nous avons vu un grand congrès, témoignage de la foi d'un grand peuple, animé par un grand archevêque. » Mgr Bruchési souhaite le chapeau de cardinal. Le Bureau général de la Société Saint-Jean-Baptiste le demande ouvertement pour lui⁹. Mais Mgr Bruchési est trop délicat pour supplanter Mgr Bégin, son aîné — et la ville de Québec se considère des droits.

9. Séance du 16 septembre 1910. Procès-verbaux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.



Le mouvement nationaliste

LE COUP de cymbales du Congrès eucharistique résonne longuement dans les cœurs montréalais.

Il faut bien, cependant, descendre des hauteurs. Un groupe conduit en apparence par Edmund Arthur Robert, en réalité par James Ross, tente d'arracher au sénateur Forget la présidence — et le contrôle — de la Compagnie des Tramways. James Ross, président de plusieurs compagnies, gouverneur de l'Université McGill et de l'hôpital Royal Victoria, membre de tous les grands cercles du pays, siège au conseil d'administration de la Banque de Montréal. Edmund Arthur Robert est le membre le plus en vue de la famille à laquelle appartient la Beauharnois Light, Heat and Power. L.-J. Forget se défend habilement, tant qu'il en a la force. Son neveu Rodolphe, séparé de lui, centralise ses intérêts dans le district de Québec. L.-J. Forget, malade, abandonne la lutte et part pour l'Europe, à l'automne de 1910, en quête d'un improbable rétablissement. Il mourra au printemps, à Nice, après avoir autorisé Thomas W. McNulty, l'un de ses vieux employés, à maintenir la célèbre maison de courtage, sous la raison sociale L.-J. Forget et Cie.

Les conjurés ont le champ libre. L'assemblée des actionnaires substitue Edmund Arthur Robert au sénateur Forget à la présidence (1^{er} novembre 1910). Le nouveau conseil d'administration comprend Joseph-Marcellin Wilson, importateur et épicier en gros, président de la distillerie Melcher's, de Berthierville, et administrateur de la Banque d'Hochelaga. Il comprend aussi Douglas Lorne McGibbon,

qui préside la Canadian Consolidated Rubber, véritable « merger » du caoutchouc. Et John Wilson McConnell, Ontarien venu à Montréal en 1906 et qui entretient déjà de gros intérêts dans des entreprises variées et des ambitions plus grosses encore. La réorganisation s'accompagne de tripatouillages financiers, et surtout d'une forte surcapitalisation qui justifiera, pour obtenir le même intérêt sur un capital théoriquement accru, la hausse éventuelle des tarifs. La nouvelle direction conserve les services de l'avocat montréalais Perron, député de Gaspé à l'Assemblée législative. Godefroy Langlois, appuyé par Perron, présente le bill ratifiant la transformation de la Compagnie et augmentant encore ses privilèges.

Le coup porté au sénateur Forget menace la Montreal Light, Heat and Power, compagnie d'Herbert Holt. La Beauharnois est maintenant autorisée à distribuer de l'électricité dans un rayon étendu, atteignant Montréal. La Compagnie des Tramways elle-même sollicite des pouvoirs un peu extraordinaires pour une entreprise de cette catégorie : construire des canaux, des écluses, des ponts, enterrer des tuyaux... La compagnie de Holt tient à son monopole et surveille l'affaire. Holt — président de la Banque Royale — reçoit le siège de Forget au conseil d'administration du Pacifique-Canadien.

Le projet de la Compagnie des Tramways rencontre de fortes oppositions : celle des adversaires des monopoles et celle du Conseil municipal, jaloux de l'autonomie montréalaise et d'ailleurs élu sur un programme d'épuration. Le Conseil municipal conteste à la Législature — à des députés de Hull, de Matane ou de Champlain ! — le droit d'accorder ou de refuser de pareils privilèges dans la ville de Montréal. Nous irons, menace le maire Guerin, jusqu'à former une province de Montréal indépendante, s'il le faut pour échapper au joug de Québec et des grandes compagnies. Le Comité des Citoyens, avec le conservateur Hormisdas Laporte pour président et le libéral Raoul Dandurand pour vice-président, approuve cette résistance. Le *Star* de Hugh Graham favorise discrètement la nouvelle Compagnie des tramways. *La Presse*, jadis si prompt à combattre « le Trust », louvoie. Au contraire, *Le Devoir* et le *Herald* entrent sans hésiter dans le mouvement protestataire. La lutte contre le monopole, abandonnée par *La Presse*, offre au *Devoir* une occasion de toucher la classe populaire. *Le Devoir* convoque une assemblée au Monument National.

Cependant Marcellin Wilson, administrateur du *Canada* et bailleur de fonds de la caisse libérale, jouit d'une certaine influence. Godefroy Langlois et surtout Léonide Perron représentent une force à la Législature. La Compagnie retient encore les services d'un avocat de

langue anglaise, C.H. Cahan, intelligent, cultivé et plaidant à fond ses dossiers. Le bill suit son chemin. Mais le maire Guerin et *Le Devoir* crient plus fort. Le Comité des Citoyens est conduit à combattre Perron, l'un de ses représentants à la Commission d'enquête sur l'administration de Montréal. La plupart des syndicats soutiennent la campagne. Le maire convoque une nouvelle assemblée, qui réunit la foule des grands jours (11 mars 1911). Bourassa, plus prolix, plus véhément — et plus acclamé — que les autres, fait adopter des résolutions préparées par Hormisdas Laporte, contre toute usurpation des droits et privilèges de la ville de Montréal.

Des délégués portent ces résolutions au premier ministre. L'entrevue est orageuse, mais Gouin apprécie la force du sentiment montréalais. Bourassa, Lavergne et Ésiolf Patenaude, député de La Prairie, déposent des amendements tendant à laisser la ville de Montréal rédiger ses contrats, sujets à la revision populaire au moyen d'un referendum. Les avocats de la Compagnie des Tramways font des concessions. La majorité vote le bill. Le maire, les conseillers municipaux et le Comité des Citoyens de Montréal se résignent avec une surprenante facilité.

* * *

Olivar Asselin aurait voulu lancer l'Association Saint-Jean-Baptiste dans cette bagarre. Il veut surtout la lancer en campagne à l'appui des Franco-Ontariens, en lutte contre Mgr Fallon, évêque de London, et des Franco-Américains du Maine, en lutte contre Mgr Walsh, évêque de Portland. Mgr Bruchési freine ce projet belliqueux. À l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 9 mars 1911, le vice-président Thomas Gauthier monte à la présidence, ce qui n'effraie personne. Mais le dentiste Joseph Nolin, chaud nationaliste, propose Olivar Asselin à la vice-présidence. Un souffle de bataille passe aussitôt sur l'assemblée. Les vétérans de l'Association abandonnent la partie. Asselin est élu à l'unanimité. Et c'est, dès lors, la prise d'assaut. Joseph-Victorien Désaulniers, Rodolphe Bédard, Joseph Nolin, Ernest Tétreau et Victor Morin entrent dans le Bureau général. L'équipe d'Asselin a chassé les « vieilles barbes ». Dans les réunions du nouveau bureau, c'est toujours Asselin qui prend la parole et conduit les délibérations, sur tous les sujets. Asselin critique toujours. On l'entend déclarer : « Nos journalistes écrivent avec leurs pieds », « Notre éducation artistique est entièrement à refaire ». Asselin revendique toujours. On l'entend affirmer : « Il faut exiger des évêques et des curés de langue française partout où les Canadiens français sont en majorité. »

La prise d'assaut du Bureau de l'Association Saint-Jean-Baptiste correspond à la grande campagne nationaliste menée par Bourassa dans toute la province, avec un élan irrésistible. Des excès de jeunesse, des outrances verbales, des injustices individuelles accompagnent un réveil du sentiment canadien-français.

Les fêtes du 24 juin — surlendemain du couronnement de George V — prendront un caractère de manifestation en faveur des Canadiens français persécutés. L'Association Saint-Jean-Baptiste invite au banquet des orateurs de tous les partis. Mais le discours d'Asselin produit, par sa violence, plus d'effet que les autres. Le vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste a prévenu : « J'ai le scandale dans les moelles. » Il s'élève contre Mgr Walsh, sans ménagement, et somme l'épiscopat canadien-français d'intervenir. Il préconise aussi « l'achat chez les nôtres », ce qui ressemble à un boycottage des magasins anglais. Bourassa doit parler ensuite. On se demande comment le directeur du *Devoir*, qui a rembarqué l'archevêque de Westminster, va traiter les évêques de London et de Portland. Mais Bourassa comprend qu'il faut freiner. Il félicite la Société de se montrer plus combative. Il promet un vigoureux appui à ses compatriotes de l'Ontario et du Maine. Mais dans le Maine, l'évêque vient de prononcer des excommunications, un refus de sépulture religieuse, et les esprits sont échauffés au point qu'un mot d'ordre lancé par un chef prestigieux provoquerait de l'irréparable. Bourassa conseille, avec une gravité émouvante : « Avant tout et malgré tout, restez inébranlablement attachés à l'Église catholique... À Rome, vous finirez par trouver justice... »

Et encore :

« De grâce, ne rendez pas non plus la race irlandaise tout entière responsable des iniquités commises par un de ses membres. »

La *Gazette* proteste contre le boycottage éventuel des magasins anglais. La Société Saint-Jean-Baptiste « explique » le discours de son vice-président, de manière à l'arranger un peu.

* * *

Les élections fédérales offrent un champ d'action aux nationalistes.

Laurier fait grande figure aux fêtes du couronnement. À son retour, Montréal lui ménage une réception triomphale, organisée de main de maître, à l'américaine. Au Champ de Mars, illuminé comme il ne l'a jamais été, l'apparition de Laurier, simple, grand, mince, tête nue sous la clarté des lampes électriques, détaché de quelques pas en avant du groupe des ministres, revêt un cachet de grandeur et

souève une clameur immense. Laurier s'est arrêté à *La Presse* pour achever de se concilier Berthiaume et son journal. *Le Devoir* traite cette démarche comme un symbole de déchéance, et Bourassa discute, décortique, dépiaute, dépèce tous les arguments, toutes les paroles de Laurier.

Le premier ministre du Canada présente deux grandes mesures : la Marine et la Réciprocité. Il crée une marine de guerre, construite dans des chantiers canadiens et mise à la disposition de l'Amirauté britannique en cas de guerre. De grandes compagnies anglaises soumissionnent déjà. L'Empire aura l'avantage de posséder un arsenal plus à l'abri que dans les îles britanniques. Les nationalistes se déchaînent contre ce projet.

La finance, le gros commerce, l'industrie combattent la Réciprocité. Les affaires sont prospères. L'une après l'autre, les grandes compagnies augmentent leur capital, perfectionnent leur outillage et, à l'exemple de la Compagnie des Tramways, profitent de leur réorganisation pour faire modifier leur charte et accroître leurs privilèges. Le distillateur Marcellin Wilson, administrateur du *Canada*, reçoit le siège sénatorial de feu L.-J. Forget. Il est aussi administrateur de la nouvelle Compagnie des Tramways, par conséquent membre du groupe Robert, qui gagne ainsi un nouveau point d'appui. Mais cette nomination ne convertit pas les industriels à la Réciprocité. La finance et l'industrie lourde utiliseront n'importe quoi et n'importe qui — Bourassa, s'il le faut — contre la Réciprocité, prélude du déficit et de l'annexion. Les fermiers, les cultivateurs de la province, favorables à la Réciprocité, ne disposent pas d'une organisation comparable au Board of Trade, à l'Association des Manufacturiers canadiens, ou même à la Chambre de Commerce.

En vertu d'une entente tacite, Borden laisse virtuellement la province de Québec entre les mains de Monk, qui subit l'influence de Bourassa. *La Presse* reste presque seule — avec *Le Canada*, naturellement — fidèle à l'amitié de Laurier. *Le Devoir*, *La Patrie*, le *Star* et la *Gazette* combattent dans l'autre camp. Au Collège Sainte-Marie, des professeurs commentent le programme nationaliste « qui se rapproche le plus de la politique idéale ». Les ministériels sont presque partout sur la défensive. Olivar Asselin est candidat dans Saint-Jacques, après un simulacre de convention bâclé par Jules Fournier. Dans ses assemblées, on appelle *La Presse* « pourrie, prostituée, vieille garce ». Une colonne conduite par Asselin et brandissant des balais rencontre Laurier qui descend d'auto pour prendre le train de Québec à la gare Viger. Les nationalistes, balais au poing, poursuivent et conspuent Laurier qui se réfugie précipitamment dans

la gare, protégé par une poignée d'amis. Une fois installé dans son wagon, Laurier confie à ses amis : « Nous sommes battus. Je le pressens depuis deux jours... » Le gros des manifestants, harangué par Bourassa d'un balcon de l'hôtel, salue son idole au chant de « Ô Bourassa », pastiché de « Ô Canada ». Les chants, les défilés, les pétards, les promenades de balais symboliques se prolongent jusqu'aux petites heures.

Bourassa, député à l'Assemblée législative, ne se présente pas lui-même à ces élections fédérales. Mais il fait élire des députés qui contribuent à la défaite libérale. Montréal, cependant, a peu bougé. Médéric Martin conserve la division Sainte-Marie ; Asselin échoue dans Saint-Jacques ; F. D. Monk reste député de Jacques-Cartier ; l'avocat conservateur Louis Coderre, de Saint-Henri, devient député d'Hochelaga.

Le *Star* a publié, pendant toute la campagne, des allusions sympathiques au talent, voire aux idées et à la personne de Bourassa. Les élections faites, Hugh Graham donne l'ordre à ses rédacteurs de ne jamais plus parler de ce « maudit Bourassa »¹.

* * *

Montréal est remontée au 9^e rang des villes américaines. Le recensement de 1911 lui reconnaît 470.000 âmes, sans compter les banlieues : les 18.000 âmes de Maisonneuve (contre 4.000 dix ans plus tôt) ; les 11.000 de Verdun où Mgr Bruchési songe à diviser la paroisse, érigée sous le vocable de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ; les 13.000 de Westmount, les 5.000 d'Outremont. L'île de Montréal tout entière abrite 554.000 personnes. Mgr Bruchési érige de nouvelles paroisses.

Outremont a élu en 1910 son premier maire canadien-français, Joseph Beaubien, conseiller municipal depuis 11 ans. Des maisons de rapport s'élèvent dans cette municipalité, où plusieurs rues ou avenues — Saint-Viateur, Querbes, Champagneur, De l'Épée —, portant des noms viatoriens, rappellent l'époque toute récente où l'Institution des sourds-muets avait acquis une vaste partie d'Outremont. La valeur des terrains monte. Si les Clercs de Saint-Viateur avaient pu attendre un peu plus, ils n'auraient pas perdu, mais gagné, beaucoup d'argent. Mgr Émard vient bénir la pierre angulaire de l'église, plus vaste et plus belle, qui remplacera la chapelle Sainte-Madeleine.

1. Rapporté par un rédacteur du *Star* devenu rédacteur au *Herald* lors d'une polémique entre ces deux journaux, en octobre 1913.

L'ingénieur Henry K. Wicksteed, au service du Canadian Northern (le réseau de chemin de fer de Mackenzie et Mann), rêve de percer sous le mont Royal un tunnel de trois milles et demi de longueur, qui procurerait un accès rapide, par voie ferrée, à la partie sud de Saint-Laurent et développerait du même coup tout un secteur suburbain. Des spéculateurs d'envergure relient au projet Wicksteed un projet de lotissement, qui s'exécuterait au débouché du tunnel. Ils pensent, comme Joseph Versailles, à une petite ville résidentielle, coquette et bien ordonnée. La ville nouvelle enlèverait à la paroisse de Saint-Laurent un territoire d'un mille et demi de largeur sur trois milles et demi de longueur, où se cultivent des melons savoureux. Dès le printemps de 1911, un agent d'immeubles, un agent du Canadian Northern, le notaire Décary et trois autres notaires, partis dans trois automobiles avec \$120.000 dans leurs poches, font la tournée des fermes sur le territoire convoité, et les achètent toutes en une journée. Le projet de Model City est alors soumis à la Législature avec un plan d'ensemble, ce qui ne s'était pas encore fait dans notre province. L'architecte paysagiste Frederick G. Todd s'est inspiré de Washington pour tracer une ville « plus belle que Westmount ». Les principales avenues convergeront sur la gare comme les principales avenues de Washington convergent sur le Capitole.

Après Cartierville, Model City ! Le Conseil de paroisse de Saint-Laurent court aux armes. Le maire, le secrétaire-trésorier et deux avocats descendent à Québec pour s'opposer au bill. Mais de gros intérêts sont en jeu. Des magnats des grandes compagnies de chemins de fer s'intéressent au projet. La banque Lazard, d'immatriculation française et de caractère international, finance l'entreprise². Le projet mettra tout un district en valeur, ajoutera du cachet à l'agglomération montréalaise. Les maisons de cultivateurs, d'ailleurs peu nombreuses, existant sur le territoire en jeu, rapportent peu de taxes, et l'entretien des chemins est onéreux. La paroisse de Saint-Laurent cède, moyennant une compensation de \$5.000, payable en un certain nombre d'années, pour les revenus qu'on lui enlève. Model City ou Ville-Modèle (qui sera plus tard Ville-Mont-Royal), encore à naître, est incorporée le 21 décembre 1912. Les conseillers municipaux de Ville-Modèle pourront, pendant les trois premières années, résider dans les municipalités voisines. Le percement du tunnel, qui passera sous le campus de l'Université McGill, est déjà commencé. Les ingénieurs ont rassuré les universitaires, inquiets pour la solidité de leurs bâtiments.

2. D'où le nom d'avenue Lazard porté par une rue de Mont-Royal.

En réorganisant la Commission du port, en 1907, le gouvernement Laurier a promis de négliger toutes considérations politiques dans le choix des commissaires ; puis il a nommé des hommes compétents, mais aussi partisans. Le gouvernement Borden, formé après les élections de 1911, leur substitue d'autres hommes compétents, mais partisans. Le port ne semble pas en souffrir. Il reçoit 400 transatlantiques, jaugeant 1.700.000 tonnes, en 1911. La ligne Allan transporte plus de 80.000 passagers (immigrants compris) en provenance ou à destination de Montréal. La Royal Line, contrôlée par le Canadian Northern Railway, jugeant Liverpool saturée de trafic canadien, inaugure un service entre Montréal et Bristol. *Son Royal George* et son *Royal Edward* sont les seuls océaniques d'immatriculation canadienne. Le gouvernement Borden remplace le projet de marine canadienne par une contribution financière au renforcement de la marine britannique. Cependant la firme anglaise Vickers Sons and Maxim, qui avait soumissionné, continue de jeter les yeux sur le Canada. Elle a d'ailleurs obtenu le contrat de construction d'un brise-glace pour le service entre la Nouvelle-Écosse et l'île du Prince-Édouard. Montréal, à proximité des approvisionnements, est à l'abri des attaques par les navires de guerre qui hantent l'océan. La Compagnie, qui change son nom en Vickers Limited, ouvre un bureau provisoire rue Bleury et jette son dévolu sur 33.000 acres de terre à demi submergées dans le district de Montréal. La Commission du port lui loue un espace pour 50 ans, avec option de renouvellement. La municipalité de Maisonneuve accorde une exemption de taxes. Les travaux de remplissage commencent au pied de la rue Viau. Le chantier pourra réparer, le cas échéant, des navires de guerre britanniques. La construction d'une cale-sèche flottante, destinée au chantier montréalais, commence en Angleterre. La cale-sèche terminée, deux remorqueurs hollandais la conduisent à travers l'océan. Mais une tempête rompt ses amarres, en vue des côtes néo-écossaises. La tempête calmée, la cale-sèche est récupérée, reprise en remorque et conduite au bassin de la Vickers à Montréal. Elle reçoit presque tout de suite le remorqueur *Sir Hugh Allan*, de la Commission du port, pour réparations.

Montréal reste le cœur financier du pays, malgré les progrès de Toronto. Les compensations bancaires se montent à \$2.360.000 à Montréal et \$1.850.000 à Toronto, en 1911. La Banque de Montréal reste la plus puissante du pays. La Banque Royale du Canada, sous la présidence d'Herbert Holt, la serre d'assez près. Elle absorbe la Colonial Bank en 1911 et multiplie ses succursales dans les Antilles britanniques. Elle verse un dividende de douze pour cent. À la Banque d'Hochelaga, le sénateur Béique, conseiller de la Banque depuis

sa fondation, est entré au conseil d'administration en septembre 1910. Là comme au Sénat, comme à son étude d'avocat, comme à l'Association Saint-Jean-Baptiste, Béique témoigne d'une extraordinaire aptitude à sérier les questions, à les traiter l'une après l'autre, à fond, comme s'il ouvrait et fermait des casiers. Il fait entrer au service de la Banque son gendre, l'ingénieur Beaudry Leman — l'un des pionniers de l'industrie hydroélectrique dans la province.

La Canadian Consolidated Rubber, présidée par Lorne McGibbon, fabrique sur une grande échelle bottes et chaussures, courroies, tuyaux, vêtements imperméables. L'industrie de la chaussure reste cependant, en majorité, entre des mains canadiennes-françaises. Dans la confection, qui fournit les deux tiers de la production canadienne, les Juifs visent à l'accaparement. Les grandes brasseries, appartenant à des Anglo-Canadiens, tendent au « merger », sous l'égide de la famille Dawes, comme nous l'avons vu. Mais Joseph Beaubien, maire d'Outremont, fonde la brasserie Frontenac (Frontenac Breweries Limited), au capital de \$1.000.000. Un autre Canadien français, Donat Raymond, est devenu, au prix de beaucoup d'audace et d'énergie, seul propriétaire de l'hôtel Queen's. Jules Hone, agent général du Pacifique-Canadien, quitte son emploi pour se joindre à L.-J. Rivet dont l'agence de tourisme, désormais Hone et Rivet, servira le goût des voyages qui se répand parmi les Montréalais à l'aise.

La Montreal Light, Heat and Power comptait 5.600 abonnés en 1902 ; elle en compte 30.000 en 1911. La gare Windsor s'agrandit en 1912. La Sun Life trouve insuffisant son immeuble de la rue Notre-Dame et fait préparer les plans d'un édifice beaucoup plus considérable, qui pourrait s'élever en bordure du square Dominion, en face de l'hôtel Windsor. La rue Saint-Jacques est l'artère financière où la Banque de Montréal, la Banque Royale et les principales charges d'agent de change ont leur siège. On y construit le Transportation Building, qui sera le plus grand immeuble à bureaux en dehors des États-Unis. Le commerce de détail s'est définitivement concentré rue Sainte-Catherine : le magasin de nouveautés Goodwin's y concurrence Morgan's ; le magasin de John Murphy est passé sous le contrôle de la Robert Simpson Company, de Toronto. La rue Sherbrooke devient à son tour moins résidentielle. Le commerce de luxe tend à s'y transporter. L'hôtel Ritz-Carlton, conçu suivant les modèles de la haute hôtellerie européenne, ouvre ses portes le 31 décembre 1912. Van Horne, qui protégeait les artistes, a des imitateurs. Montréal est une des villes du monde, après Paris, Londres et New-York, où l'on admire les plus riches collections de tableaux. La Galerie des Arts, sur le côté est du square Phillips, est devenue,

elle aussi, insuffisante. La Montreal Art Association vend ce bâtiment pour construire, rue Sherbrooke, une galerie plus spacieuse et plus ambitieuse, un véritable musée. Les collectionneurs millionnaires qui soutiennent la Montreal Art Association lui fournissent les moyens de combler la différence. Les frères Maxwell — Edward et William Sutherland —, architectes, conçoivent un musée tout en marbre, sur le modèle des temples de l'ancienne Grèce. Ils font venir du Vermont quatre colonnes de marbre de 32 pieds. Non pas des sections que l'on poserait l'une sur l'autre. Des colonnes de 32 pieds, d'une seule pièce. Le transport de ces colonnes, dont chacune pèse 27 tonnes, à grand renfort de chevaux puissants, produit une petite sensation.

Les cinémas se multiplient et même, raffant toutes les salles disponibles, supplantent le théâtre. Cependant F.S. Meighen commande une Montreal Opera Company, dont les représentations se déroulent au théâtre His Majesty's. Le cosmopolitisme de la ville s'accroît. Des Italiens du sud de la péninsule, habitués à la vie frugale, acceptent les travaux pénibles et mal rémunérés qui répugnent aux Canadiens. Le nombre des enfants juifs fréquentant les écoles protestantes est monté, par paliers, de 1.500 en 1901 à 5.900 en 1911. Herschel Wolofsky, l'éditeur du *Jewish Eagle*, souhaite l'ouverture d'écoles séparées. Car les Juifs évaluent leur force. C'est leur appoint qui assure à Godefroy Langlois le siège provincial de Saint-Louis ; et le député fédéral Robert Bickerdike, Écossais pur sang, aime à s'appeler « le député juif » pour flatter ses électeurs. Mais les Juifs comptent pousser un des leurs, le marchand de confections Abraham Blumenthal, aux prochaines élections municipales.

Montréal reste une ville sale. Un étudiant montréalais, Georges Vanier, accomplissant un de ses premiers voyages à l'extérieur, trouve Toronto mieux tenue, mieux pavée, mieux éclairée³. Il faut bien tenir compte de notre climat, plus rude. Les Montréalais doivent dépenser pour leur chauffage et pour l'enlèvement de la neige, des sommes considérables que d'autres villes peuvent consacrer à leur embellissement. Au cours d'une discussion à l'Assemblée législative, tous les députés, de Godefroy Langlois à Henri Bourassa, déploreront la proportion anormale de logements insalubres. Le Dr Séverin Lachapelle poursuit son œuvre d'éducation pour réduire le taux de la mortalité infantile. Plusieurs curés, à l'exemple du chanoine Lepailleur, du Saint-Enfant-Jésus, provoquent l'ouverture d'une « Goutte de Lait » dans leur paroisse. Sainte-Justine hospitalise plus de 400 enfants en 1911. En avril de cette même année, un vieux richard, nommé Gustave Meurling, décède dans le midi de la France, en

3. Robert Speaight, *Georges P. Vanier*, Montréal, Fides, 1972.

léguant sa fortune à la ville de Montréal, pourvu qu'elle soit employée à des fins de charité. Ni le maire Guerin ni aucun des échevins ne connaissent Meurling et ne devinent ses raisons. En réalité, Meurling, de naissance belge et de nationalité française, a séjourné à Montréal, s'est lié avec L.-J. Forget, s'est enrichi dans des spéculations, et s'est rappelé la grande ville canadienne dans son testament. À la suggestion d'Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, la somme reçue — \$72.000 après défalcation des impôts et des frais — sera consacrée à la construction d'un refuge de nuit, portant le nom du philanthrope. Albert Chevalier accomplit un voyage d'étude aux États-Unis, et pousse la conscience professionnelle jusqu'à se mêler aux sans-abri. Il faudrait aussi multiplier les terrains de jeu, comme ce parc Lafontaine où garçons et filles glissent en traîneau l'hiver, en criant de plaisir quand ils ont la chance de verser, de rouler pêle-mêle dans la neige.

L'évaluation municipale dépasse le demi-milliard. La dette de la Ville, grossie par celle des municipalités annexées, est de \$48.500.000 ; ses revenus sont de \$7.650.000. Malgré les efforts du Comité des Citoyens, l'administration municipale laisse encore à désirer. Le Dr E.-P. Lachapelle, président du Bureau de contrôle, et son collègue F. L. Wanklyn, large de vues et pratique en affaires, font de leur mieux. Mais l'autorité municipale ne porte pas remède à l'insalubrité des vieux quartiers. Un monde interlope fréquente encore l'hôtel de ville. Des entrepreneurs, et surtout des intermédiaires, offrent des dîners, vendent de l'asphalte, négocient des nominations. La hausse immobilière favorise les spéculations. Doit-on percer ou élargir une rue ? Des amis des échevins, ou des amis de leurs amis, prévenus à temps, prennent une option sur les terrains à exproprier. Ils réalisent un bénéfice rondelet, sans bourse délier ou presque, et fêtent la réussite au Club Occidental, rendez-vous des « schemers ».

Les quatre commissaires tiennent leur mandat pour quatre ans, mais le maire et les échevins doivent se renouveler en 1912.

Arsène Lavallée, échevin du quartier Lafontaine, est un des moins suspects parmi les « 23 » combattus en 1910 par le Comité des Citoyens. C'est un avocat, non pas très brillant, mais bien apparenté, président de l'Alliance Nationale qu'il a contribué à fonder. C'est surtout l'apôtre du « Greater Montreal », glorieux des annexions de 1910. Les commissaires de Montréal ont proclamé, dans leur rapport officiel au Conseil municipal en 1911 : « Si la marche en avant se continue dans les mêmes proportions, tout fait prévoir que d'ici peu d'années, la ville de Montréal couvrira toute l'île et deviendra peut-être la plus importante de l'Amérique du Nord. » Quel citoyen ne

se gonfle à l'idée de Montréal rattrapant, dépassant New-York ! Et tant pis pour la dette, si la gloire est à ce prix ! Le champion du Grand Montréal pose sa candidature à la mairie.

Georges Marcil, l'ancien maire de Notre-Dame-de-Grâce, élu échevin de Montréal au lendemain de l'annexion, sera son adversaire. Mais les quartiers du centre, les plus anciens et les plus peuplés, fiers d'annexer les faubourgs qu'ils toisaient d'un peu haut, entendent garder les rênes. Puis Marcil est agent d'immeubles et procède à des lotissements ; son Marcil Trust a bureau rue Saint-Jacques et deux numéros de téléphone. Ce qui, aux yeux de ce qui subsiste du Comité des Citoyens, entraîne un soupçon d'ambition spéculative. Enfin la vague des élections fédérales fournit un avantage à Lavallée, conservateur du petit groupe qui n'a point participé aux campagnes nationalistes, sur Marcil, frère du député libéral de Bonaventure. Lavallée est élu par 29.620 voix contre 16.828.

Les Juifs du quartier Saint-Louis élisent Abraham Blumenthal comme ils se l'étaient promis. Le mouvement de 1910 est à peu près mort et enterré. Les membres de l'administration « balayée » en 1910 avaient gardé leur clientèle de fournisseurs, de courtiers, d'agents aux professions mal définies. Ils reprennent leur siège. Napoléon Giroux bat Alphonse Brodeur, commerçant intègre et distingué, qui l'a battu aux élections précédentes, dans le quartier Saint-Jacques. Les beaux jours reviennent pour les combinards. Bourassa se désintéresse d'une situation qu'il attribue à la veulerie des honnêtes gens. À la Législature, Joseph-Gustave Mousseau, député de Soulanges, fait biffer de la charte de la Montreal Light, Heat and Power la clause limitant les émissions d'obligations à soixante-quinze pour cent du capital-actions. La Compagnie pourra mieux « se procurer des fonds pour les prolongements rendus nécessaires par le développement rapide de Montréal ».

L'hôtel de ville est devenu trop petit. Le Conseil municipal fait construire une annexe, sur le côté est de la rue Gosford, pour loger les services de santé, de police et d'assistance sociale, ainsi que la Cour du « recorder ».

Le soir de l'inauguration du musée, qui rassemble le Tout-Montréal (9 décembre 1912), on compte encore, rue Sherbrooke, plus d'équipages que d'automobiles.

La quête de la Pensée française

MATHIAS TELLIER, député de Joliette, conduit l'opposition, aux élections provinciales du 15 mai 1912. Charles Beaubien, organisateur conservateur dans le district de Montréal, pénètre, par droit de naissance et de fortune, dans des cercles encore fermés au parvenu Perron, son homologue libéral. Bourassa ne se présente pas et il n'est plus question d'alliance nationaliste.

Lomer Gouin a fait remanier la carte électorale et étendre le droit de suffrage d'une manière avantageuse pour le prolétariat montréalais. Il a réduit les heures de travail pour les femmes et les enfants — au maximum de 55 heures par semaine dans les filatures. Le gouvernement achète pour \$140.000, dont \$60.000 fournis par la Ville de Montréal, les ponts Viau et Lachapelle, jusqu'alors propriétés privées et par conséquent sujettes à péage. Il fait construire à Bordeaux — devenu le quartier Bordeaux de Montréal depuis l'annexion de 1910 — une prison pouvant abriter mille détenus, pour répondre aux besoins de la grande ville. La prison de Bordeaux coûtera deux millions et demi. En calculant les intérêts de cette somme, l'opposition évalue à \$228 par an le logement de chaque prisonnier — alors que tant de colons, voire de citoyens, manquent du nécessaire ! C'est cependant une broutille. Le gouvernement Gouin présente un bon bilan. La popularité renaissante de Laurier qui reste, dans la défaite, la première personnalité du pays, l'aide. Les ministériels gagnent ici, perdent là, prennent les nouveaux comtés sauf la division anglaise de Westmount, qui élit Charles Allan Smart, Écos-

sais presbytérien. À Saint-Hyacinthe, le successeur de Bourassa est l'ex-greffier de la ville, T.-D. Bouchard — qui figurait sur la liste des membres de l'Émancipation. Deux députés radicaux à l'Assemblée législative, c'est au moins un de trop aux yeux de Mgr Bruchési, qui pousse le premier ministre à éloigner Godefroy Langlois en lui donnant un des postes — une des sinécures — dont la Province dispose à l'étranger.

* * *

Mgr Bruchési, privé de Mgr Racicot très malade, obtient un nouvel auxiliaire : le chanoine Georges Gauthier, né à Montréal, ancien professeur de droit canonique au Grand Séminaire, curé de la cathédrale depuis dix ans. Mgr Gauthier est un ecclésiastique dans la plénitude du terme, riche de vie intérieure, mais en même temps doué d'éloquence et d'une belle personnalité. Fidèle à la formation sulpicienne, il bride un tempérament autoritaire. Le nouvel auxiliaire de Montréal s'intéresse aux questions d'enseignement, aux études des prêtres et des religieuses, et protège le foyer d'enseignement secondaire créé par Mère Sainte-Anne-Marie à la Congrégation de Notre-Dame. Il souhaite aussi, comme son archevêque, faire pénétrer l'influence chrétienne dans les syndicats, sans soulever l'hostilité violente de l'« Internationale ».

Mgr Gauthier est sacré le 21 août. Quelques jours après, le 2 septembre, la fête du Travail revêt le caractère religieux désiré par les évêques. Les ouvriers montréalais demandent le discours de circonstance à Bourassa, qui leur conseille de garder au mouvement une empreinte nationale et chrétienne.

Mgr Bruchési vient d'ériger dans le nord de Montréal, sous le vocable de Saint-Étienne, une nouvelle paroisse, démembrée de la paroisse Saint-Édouard. Il en a chargé l'abbé J.-C.-C. Brodeur, auparavant vicaire à la Nativité d'Hochelaga et frère d'un échevin déjà en vedette. Le caractère religieux de la fête du Travail représente, deux ans après le Congrès eucharistique, un nouveau succès pour l'archevêque de Montréal ; sa collaboration avec le premier ministre de la Province engendre une véritable amitié ; en septembre, les journaux font prévoir sa prochaine élévation au cardinalat.

La promulgation du Règlement 17 en Ontario fouette les Franco-Ontariens et leurs amis de la province de Québec. Asselin demande l'intervention de la Société Saint-Jean-Baptiste. Asselin, toujours caustique, trop caustique, est plus que jamais en bataille contre les anciens directeurs de la Société — personnages aussi considérables que le Dr E.-P. Lachapelle, l'ancien maire Hormisdas Laporte, les sénateurs

L.-O. David, F.-L. Béique et Raoul Dandurand. Asselin a le réflexe prompt, l'observation cuisante, et l'ami d'hier est vite égratigné. Il publie avec Jules Fournier un petit journal au nom bref et significatif, *L'Action*, qui décoche à profusion les qualificatifs de crétin et de ganache. *L'Action* ridiculise « le saint-jean-baptisme » et ne tarit pas de plaisanteries sur l'agneau de la procession annuelle, appelé par dérision « le Mouton national ». Asselin critique, dans une circulaire, le Bureau élu en partie sous sa coupe. À l'assemblée générale d'avril 1913, Asselin est élu président et fait passer toute sa liste.

Le programme d'Asselin consiste à lancer la Société dans la bataille ontarienne. Les Franco-Ontariens ont fondé un quotidien, *Le Droit*, sans argent. Le journal imprimé, le personnel s'est cotisé pour payer les frais d'expédition. Le Conseil général de l'Association Saint-Jean-Baptiste reçoit une délégation franco-ontarienne le 1^{er} mai 1913. Le Père Charles Charlebois, Oblat, qui se présente sans titre et comme sans importance, mais qui est l'âme de la résistance franco-ontarienne, expose la situation. Il faudrait \$35.000 pour assurer la vie du journal. Le groupe des directeurs pèse ce chiffre. Olivar Asselin se lève, s'approche de la fenêtre, tapote les vitres en pensant aux \$35.000. En face, des ménagères juives, un foulard de couleur sur la tête, entrent et sortent du marché Saint-Laurent¹.

Le public souscrira plus volontiers pour des écoles que pour un journal. Asselin décide une quête au profit de l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario. Le public croira souscrire pour les écoles ; et l'Association d'Éducation consacrerait l'argent au journal. La quête « de la Pensée française », remplaçant cette année procession et feux d'artifice, sera faite dans toute la province. L'Association Saint-Jean-Baptiste demande le concours de toutes les sociétés similaires.

Asselin multiplie les allusions blessantes aux ganaches, ses prédécesseurs. Jules Fournier, dans *L'Action*, et Godefroy Langlois, dans *Le Pays*, vantent cette rupture avec la tradition. Les sociétés québécoises refusent de participer à la collecte lancée de cette manière ; elles organiseront une souscription indépendante. Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal critique cette attitude dans de longues résolutions (15 mai). Asselin n'oublie pas de relever des fautes de grammaire et des anglicismes dans les communiqués québécois.

1. Rappelons que, outre les procès-verbaux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et ceux de l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario, j'ai connu et longuement interrogé Olivar Asselin (jusqu'à notre brouille !) et le Père Charlebois, entre autres.

Asselin forme et préside un « Comité général du Sou de la Pensée française ». La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, où madame Gérin-Lajoie — l'une des nombreuses filles de sir Alexandre Lacoste — succède à madame Béique comme présidente, fournit son concours. Le Comité fait frapper un jeton de métal, représentant à l'avers une pensée, pour servir de reçu aux souscripteurs.

Mais l'initiative tombe à une mauvaise époque. Un resserrement des affaires suit l'expansion que l'on avait crue illimitée. Les spéculateurs, qui ont tant loti et construit, ressentent des inquiétudes. L'élan nationaliste s'amortit aussi. Le public connaît mal la question franco-ontarienne, négligée par la grande presse. Les froissements causés par l'agressivité d'Asselin aggravent ces difficultés. Enfin *Le Pays*, qui célèbre avec insistance la mort du « Mouton » et la disparition de cérémonies à caractère religieux, nuit à la cause dans bien des esprits. Mgr Bruchési s'inquiétait déjà d'une campagne qui tournerait, presque fatalement, au procès des évêques assimilateurs. Il relève les railleries, souvent grossières, adressées à l'agneau de saint Jean-Baptiste :

Quoi de plus édifiant que de voir, au milieu de nos fêtes, un enfant gracieux et pur symbolisant le Précurseur, et à ses côtés le doux agneau, image du Rédempteur... Ceux qui le dédaignent et le méprisent font voir qu'ils n'ont pas de sens chrétien.

La situation se corse. L'Association Saint-Jean-Baptiste réduit la fête annuelle à une soirée littéraire et artistique. Asselin y fait inviter l'avocat et poète Gonzalve Désaulniers, son ami. Mais Désaulniers appartient à l'école radicale de Godefroy Langlois — à l'école du *Pays* — et son nom a paru, comme ceux de Langlois et de T.-D. Bouchard, dans la liste des membres de l'Émancipation. Le groupe de l'A.C.J.C. regimbe. Un lieutenant d'Asselin, Victor-Elzéar Beaupré, proteste au sein même du Conseil général. Asselin le classe aussitôt parmi les ganaches. L'Archevêché menace de fermer la salle de l'Université, prêtée pour la circonstance. Désaulniers s'abstient.

La souscription pour le monument de Dollard, déjà lancée, bat de l'aile. L'Association Saint-Jean-Baptiste et l'A.C.J.C. se sont mises d'accord pour éviter une concurrence entre la fête de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) et la fête de Dollard (24 mai). Mais en choisissant le jour consacré au souvenir de la reine Victoria, l'A.C.J.C. froisse le sentiment loyaliste. Les Anglo-Canadiens s'écartent de manifestations à l'origine desquelles se trouve un des leurs. La quête de la Pensée française produit \$15.000, soit la moitié du résultat espéré, dans toute la province. Et la part de Montréal — \$5.000 dont

\$500 souscrits par l'Association Saint-Jean-Baptiste — est faible. Le peuple montréalais, privé de sa procession annuelle, a boudé.

Asselin s'en prend à tout le monde, sauf à soi-même. Interviewé par *L'Action*, il crible, dans une longue diatribe, « le goût des mascarades et des pétarades », « la médiocrité presque générale de notre enseignement secondaire », « les vénérables ganaches évincées de la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste », « la bêtise et la perfidie » des sociétés québécoises, composées de « provinciaux envieux et méchants », enfin l'archevêque de Montréal et autres « partisans de l'intangibilité du mouton »². L'entrevue, qui est en fait un article, explique l'abstention de Mgr Bruchési dans les luttes nationales par la convoitise d'un chapeau rouge.

L'article-entrevue fait sensation. Asselin récidive, en éditant son article sous forme de brochure³. Une note sur la couverture proclame le dessein « de faire rager les crétins ». D'après le contexte, les crétins comprennent l'archevêque de Montréal. À vrai dire, ils comprennent tout le monde sauf Asselin et la crème de ses partisans.

Sous la signature du président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, c'est violent. Et d'autant plus violent que l'archevêque est aussi grand aumônier de l'Association.

Le groupe de l'A.C.J.C. veut censurer l'incartade présidentielle. Deux conciliateurs, Victor Morin et Antonio Perrault, veulent obtenir d'Asselin une amende honorable. Mais on ne se met pas d'accord sur un texte — sur un mot ! — et Asselin ne se dédit pas. Les mécontents en appellent à la masse des sociétaires. Le groupe de l'A.C.J.C. recrute de nouveaux membres pour l'Association Saint-Jean-Baptiste. Asselin, renseigné, en fait autant. La Société n'a jamais reçu autant d'adhésions en quelques jours.

L'assemblée générale du 10 janvier réunit une véritable foule — houleuse. Asselin mis en cause, le vice-président Victor Morin conduit les débats. Le Dr Georges-Hermyle Baril, président de l'A.C.J.C., propose une motion censurant Asselin. Celui-ci se défend avec sa vivacité coutumière. Il justifie son attitude envers Mgr Bruchési en invoquant le précédent de Bourassa, qui a remis Mgr Bourne à sa place, au Congrès eucharistique. Un sociétaire, affirmant qu'il ne lit pas les journaux et qu'il ignore tout de l'affaire, demande lecture de l'article incriminé. Lecture est donnée par Jules Tremblay, avec des intonations et des jeux de physionomie comme au théâtre. La salle se déride, mais, au vote, la majorité censure le président.

2. *L'Action* du 26 juillet 1913.

3. Olivar Asselin, *Le Sou de la Pensée française*, Montréal, 1913.

Mgr Bruchési félicite le Dr Baril et réfute le pamphlet d'Asselin « plein d'injures, de sarcasmes et de faussetés ». L'archevêque prononce aussi la condamnation formelle du *Pays*, prévue depuis quelque temps. Godefroy Langlois riposte : « Ce régime de compression est devenu intolérable... Nous continuerons... » Il demande en même temps à Gouin un siège de conseiller législatif. Mais Mgr Bruchési a d'autres vues : « Débarrassez le pays de cette peste ! » Le premier ministre nomme Godefroy Langlois au poste, très convoité mais très éloigné, d'agent de la province à Bruxelles.

Asselin reste président général. Et la célébration du 24 juin pose une autre question délicate. Les membres de la Société, les sections, le public montréalais ont la nostalgie des processions traditionnelles : « Une Saint-Jean-Baptiste sans procession, ça n'a pas d'allure. » Les présidents de section, un peu vaniteux de leur titre, aiment à sortir leur « morning coat » de la naphthaline, une fois l'an, pour défiler devant leur famille et leurs amis admiratifs. Or, la Société ne peut revenir, sous la présidence d'Asselin, à ces « manifestations un peu puériles », à cette « glorification du Mouton national ». Asselin n'atténue pas la déception du public en faisant du 24 juin une journée de « recueillement pieux ». Asselin, qui avait rêvé de conduire une troupe de choc, s'enlise dans de petits échecs. À la séance du 15 juin 1914, il offre sa démission, et le Conseil l'accepte « à regret » mais à l'unanimité, « pour prendre effet immédiatement ».

Médéric Martin, maire de Montréal

LE TUNNEL sous le mont Royal est percé, en décembre 1913, non pas encore à ses dimensions définitives, mais suffisamment pour laisser passer un convoi de wagnons. Les employés supérieurs du Canadian Northern et leurs invités doivent se baisser, par endroits, pour ne pas se heurter à la paroi supérieure. Au point où les deux équipes de forage, celle qui venait du sud et celle qui venait du nord, se sont rejointes, le convoi s'arrête et les voyageurs entonnent *Ô Canada*. Le Pacifique-Canadien inaugure un service direct de Montréal à Chicago le 31 mai 1914. Le port de Montréal possède sept milles de jetées, 14 hangars en acier, une des plus grandes cales flottantes du monde — celle de la Vickers —, une grue flottante de 75 tonnes de capacité, et force appareils de levage. Quatorze compagnies de navigation le fréquentent en service régulier. La capacité d'ensilage des élévateurs atteint environ cinq millions et demi de boisseaux pour les élévateurs de la Commission du port, un million pour ceux de chacun des grands réseaux, Pacifique-Canadien et Grand-Tronc.

Un accord commercial entre le Canada et les Antilles britanniques assure un marché réciproque (1913). Mais les ports américains s'outillent aussi. Les États-Unis, disposant de moyens formidables, ne négligent rien pour s'assurer la suprématie. Ils s'attachent à perfectionner leur réseau de canaux, des Grands Lacs à la mer, à réduire leurs taux d'assurance et de fret. De la sorte, une bonne moitié des récoltes de l'Ouest canadien prend la route américaine. Montréal se défend. Montréal réclame la construction du canal de la baie Geor-

gienne, et la Commission du port souhaite toujours le transfert de sa dette à l'opulent trésor fédéral.

Rodolphe Forget, qui centralise le gros de ses intérêts à Québec, conserve cependant la présidence de la Richelieu and Ontario Navigation Company, dont le siège est square Victoria, depuis 1894. Il a porté la flotte de 22 à 72 bateaux, le chiffre d'affaires de \$500.000 à \$4.500.000, la cote en Bourse de 39 à 117. Le marchand de grains James Carruthers, originaire de l'Ontario mais ancien président du Board of Trade de Montréal, possède de son côté plusieurs compagnies de transport maritime. Le groupe Carruthers réussit à éliminer Forget et réunit la Richelieu and Ontario Navigation aux compagnies qu'il contrôlait déjà, pour former la Canada Transportation Lines, nom bientôt changé en Canada Steamship Lines. Le « merger » absorbera la plupart des compagnies indépendantes pour arriver au trust de la navigation intérieure. Ses cargos sillonnent le réseau de voies navigables du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Le Pacifique-Canadien inaugure la classe « cabine », d'abord avec de vieux bateaux de première classe encore assez bons pour le transport des passagers à tarif réduit. Il mettra bientôt en service le *Metagama* et le *Missanabie*, de 12.500 tonnes chacun, entièrement aménagés en classe cabine. Une compagnie française, la Compagnie Générale Transatlantique, tente un nouvel essai de service maritime France-Canada. Elle inaugure un service entre Le Havre et Québec en 1912 et le prolonge jusqu'à Montréal en 1913. Les officiels banquettent à bord de la *Touraine*, dans le port de Montréal, le 22 mai. Le professeur T. Barnes, de l'Université McGill, croit encore à la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent. Sans le handicap des quatre mois d'hivernage, Montréal, mieux placée que New-York par rapport au transit de l'Ouest canadien et même américain, deviendrait l'un des premiers ports du monde. Québec voit toujours d'un mauvais œil les efforts destinés à maintenir à Montréal la tête de ligne de la grande navigation.

Les progrès de la marine allemande inquiètent de plus en plus l'Angleterre, et les perspectives de guerre se précisent. L'Amirauté britannique envoie à la Canadian Vickers des plans, des spécifications et du matériel spécialisé pour la construction éventuelle de croiseurs légers et même d'un cuirassé. La compagnie montréalaise reçoit commande ferme d'un brise-glace pour service dans les eaux septentrionales de la Grande-Bretagne.

Les grandes compagnies poursuivent leur mouvement de concentration. Une poignée d'hommes qui se retrouvent au fond des diverses combinaisons « contrôle » à la fois l'industrie, la finance, les trans-

ports, les grands services d'utilité publique, la presse et dans une certaine mesure la politique. La liste des présidences, vice-présidences et sièges d'administrateur du sénateur Mackay emplirait une page. Richard B. Angus, président de la Banque de Montréal depuis 1910, dont les intérêts sont aussi multiples — charbon, papier, construction métallique, assurance et immeuble — prend sa retraite en novembre 1913. Vincent Meredith, son successeur à la présidence de la Banque de Montréal, est le premier Canadien de naissance occupant ce poste. Frederick Williams Taylor, qui succède à Meredith comme directeur général, forme équipe avec lui. La rivalité avec la Banque Royale est courtoise, mais serrée. La Banque Royale, toujours présidée par Herbert Holt, absorbe la Traders' Bank ontarienne et acquiert une banque dans le Honduras britannique ; elle compte maintenant 340 succursales dont 32 à l'étranger. James Ross meurt en septembre 1913, en laissant \$50.000 à l'Hôpital Général, \$50.000 au Royal Victoria, \$100.000 à l'Université McGill et des montants du même ordre à diverses associations artistiques ou philanthropiques — anglaises. Un autre de nos millionnaires, Charles Melville Hays, est l'un des héros du *Titanic*, qui laissent les ceintures de sauvetages aux femmes et aux enfants et attendent sur le pont leur tour d'être engloutis. Son gendre Thornton Davidson, agent de change à Montréal, accomplit le même geste avec lui. Les hommes de cette trempe s'allient, se brouillent, se combattent, se réconcilient. Un fils de sir Thomas Shaughnessy épouse une fille de sir Hugh Graham. Celui-ci possède à Cartierville une propriété ravissante, au bord de la rivière des Prairies. Lorne McGibbon, le roi du caoutchouc, fait construire à grands frais, près du village de Sainte-Agathe, la plus belle maison de campagne des Laurentides. Il y donne de grandes fêtes : les équipages des millionnaires montent de Montréal, et pendant quelques jours ce ne sont que danse, musique, festins, parties de plaisir dans le parc ou sur les lacs.

Ces richards achètent journaux et journalistes, de sorte que les polémiques de presse trahissent souvent de grands conflits d'intérêt. McGibbon, qui veut combattre le groupe Robert avec lequel il s'est brouillé, acquiert le *Herald* et se pose en rival de Hugh Graham. Le vieil organe rouge se mue en organe bleu du jour au lendemain. Le *Star* essaie de priver le *Herald* des services de l'agence Hearst. Un rédacteur du *Star*, Edward Beck, devient rédacteur en chef du *Herald* et dévoile les manigances de son ancien patron. En même temps, le *Herald* publie de vigoureuses attaques contre la Compagnie des Tramways — qui prépare de nouvelles requêtes à la Législature. La métamorphose du *Herald* prive les libéraux de journal anglais. Le député Robert, président de la Compagnie des Tramways, procure tout natu-

rellement les fonds nécessaires à la fondation du *Daily Telegraph*, qui absorbe le *Witness* agonisant.

Une guerre inexpiable se poursuit contre Rodolphe Forget, mais les péripéties se déroulent à Québec. L'entrepreneur Oscar Dufresne, président de la Commission des finances de Maisonneuve, achète la Slater Shoe et la spécialise dans la chaussure de haute qualité. Il conduira de front la Slater Shoe et la Dufresne Construction, qui exécute de grands travaux publics.

C'est dire que Montréal travaille et se développe sans arrêt. Le nombre des abonnés au téléphone, doublant en cinq ans, atteindra 50.000 en 1914. Robertson Macaulay, président octogénaire, pose la première pierre du nouvel immeuble de la Sun Life. James Ogilvy, propriétaire d'un magasin de nouveautés à l'angle nord-est de la rue Sainte-Catherine et de la rue de la Montagne, le transfère en face, à l'angle nord-ouest, dans un immeuble qu'il fait construire. Le bâtiment est moderne, mais le magasin, fort traditionaliste, sert une clientèle de vieilles familles anglaises qui connaissent et recherchent la qualité. La rue Sainte-Catherine est au commerce de détail ce que la rue Saint-Jacques est à la finance. La rue du Mont-Royal, parfois appelée « le plateau Mont-Royal », est devenue la rue commerçante du nord de la ville. Joseph Corbeil établit hardiment un magasin de mercerie et de confection pour hommes rue Saint-Hubert, au coin de la rue Beaubien, et quelques boutiques s'ouvrent à côté. Car la poussée vers le nord s'accroît, traduite par des érections de paroisses. Le village de Cartierville a obtenu sa promotion en ville de Cartierville en 1912. Le village du Sault-au-Récollet obtient la même satisfaction en février 1914. Le village de Saraguay se détache de Saint-Laurent, comme a fait Ville-Modèle, en versant une indemnité de \$5.000. Qui ne cherche à détacher un morceau du beau territoire — de la chair — de Saint-Laurent ?

* * *

Le bill de Montréal provoque chaque année à la Législature une multitude d'intrigues, de batailles commencées dans l'acharnement et terminées dans les marchandages. Il met en jeu des intérêts particuliers et divise les députés en groupes différents de leur répartition habituelle. Quelques députés de la région montréalaise se réunissent, à Québec, à l'hôtel Victoria pour discuter leurs petites affaires. On les appelle « le groupe des pipes de plâtre ».

La fameuse épuration de 1910 se révèle décidément infructueuse. On discute les constructions, les acquisitions et surtout les expropriations du régime Lavallée, par ailleurs assez terne. Des municipalités

suburbaines se lancent dans les dépenses en prévoyant le jour où Montréal absorbera leurs obligations. Maisonneuve est le type de ces municipalités prodigues. Elle multiplie d'une part les exemptions de taxes, d'autre part les constructions et les embellissements, et s'endette à grand train. À Montréal même, les simples érections de paroisses déclenchent une spéculation. L'administration municipale substitue parfois le ciment à l'asphalte dans la construction des trottoirs, pour encourager la Canada Cement, « industrie locale ». Mais Rodolphe Brunet, importateur d'asphalte et ex-animateur de la « gang des 23 », défend son ours, par les moyens éprouvés. L'échevin-député Médéric Martin, ancien membre de la « gang des 23 » réélu en 1912, inspecte les chantiers des entrepreneurs et prend un bloc de ciment en disant, comme pour soi-même mais à voix assez haute pour que les ouvriers l'entendent : « Je vais faire analyser ce bloc de ciment pour voir si ces maudits entrepreneurs ne volent pas la Ville ! » — « Hein », concluent les ouvriers, « Médéric ne se laisse pas emplir ! » Mais le Comité des citoyens souhaite, pour élever le niveau de la politique municipale, d'autres moyens que la surveillance de Médéric Martin. Il propose de diviser la ville en cinq vastes districts électoraux. Ce projet vise à « soustraire les échevins à l'influence étroite des intérêts de quartier » ; mais il ne les soustraira pas à l'influence des grandes compagnies. Lomer Gouin reçoit avec scepticisme une délégation comprenant des membres des principales associations, venue à Québec exposer le projet. Le Comité des bills privés discute diverses mesures concernant la ville de Montréal.

L'une de ces mesures oblige la Ville à fonder une bibliothèque municipale dans le délai d'un an. Montréal, avec la bibliothèque Fraser pour tout potage, est bien en retard sous ce rapport. Victor Morin, poursuivant sa campagne, entraîne d'autres échevins. Le groupe Langlois l'appuie, dans l'intention de créer une bibliothèque laïque, soustraite à tout contrôle épiscopal. Pour empêcher cette fondation en la rendant inutile, les Sulpiciens construisent une grande bibliothèque, à leurs frais, rue Saint-Denis. Mais les échevins paraissent décidés. Il est temps, proclament-ils, que Montréal, ville d'un demi-million d'âmes, possède une bibliothèque convenable. Louable raisonnement ! Mais comment prendre pour des bibliophiles les échevins, les propriétaires et les courtiers montréalais qui descendent en hâte au Château Frontenac et discutent la question à grand renfort de whisky ? Leur intérêt porte sur les terrains à exproprier.

Le bill de Montréal est voté malgré *Le Devoir* et malgré l'opposition des deux chefs, Gouin et Tellier, ce qui laisse deviner la complication des intrigues. Là-dessus, la rupture d'un gros tuyau de l'aqueduc provoque une disette d'eau à Montréal. L'opinion s'alarme.

L'ancien ministre William Stevens Fielding, nommé directeur du *Telegraph*, inaugure sa direction par une campagne contre l'administration municipale. Bourassa refuse de s'hypnotiser sur un simple accident, alors que des tares permanentes affligent cette administration. Le plus grave, à ses yeux, ce sont les manœuvres poursuivies à Québec pour faire établir ou modifier la charte des grandes compagnies à caractère de monopole. Il lui paraît absurde et dangereux de soumettre des questions purement montréalaises à la majorité rurale de la Législature.

* * *

Le règne d'Arsène Lavallée, dépourvu d'épisodes glorieux comme le Congrès eucharistique, a paru morne. Le bruyant Médéric Martin, échevin de l'administration sortante, à la fois hâbleur et réaliste, a préparé de longue date sa candidature à la mairie. Les Anglais de Montréal invoquent le vieux pacte tacite en vertu duquel un citoyen de langue française et un citoyen de langue anglaise alternent à la mairie. Leur tour venu, ils présentent George Washington Stephens. Or la proportion des Canadiens français augmente dans la ville, et les plus tolérants sont mal disposés tant que durera la persécution des Franco-Ontariens. Paul-Émile Lamarche, député nationaliste de Nicolet, déclare : « Je voterai pour Martin parce que c'est un Canadien français. » Plus d'un, à cet exemple, est résolu à « voter Canadien français », quel que soit le candidat.

Médéric Martin a plus d'un tour dans son sac. Il a, par des ruses d'Indien, arraché à Laurier, à la veille d'une élection, l'ouverture d'un bureau de poste dans le quartier Sainte-Marie. Il a mis le comble à sa popularité en obtenant cette grande réforme : le paiement des employés des postes — facteurs et commis ambulants —, non plus une fois par mois comme les autres fonctionnaires de l'État fédéral, mais tous les quinze jours. Les postiers attachent à cette mesure une importance extrême, et tout facteur à Montréal est chaud partisan de « Médéric ». En 1914, Médéric Martin a 55 ans. De longues moustaches le font ressembler à Vercingétorix — tel que les gravures représentent le chef gaulois dans les manuels d'histoire. L'ancien cigarier, volontiers démagogue mais bien habillé — portant jaquette, et fleur à la boutonnière — juge le moment venu de couronner sa carrière.

Les vantardises et la trivialité de Médéric lui nuisent aux yeux des gens rassis qui l'assimilent, à tort, aux tripoteurs. Médéric est sobre, et bien trop prudent pour engager sa signature ou accepter des pots-de-vin. Il invoque constamment l'honnêteté et le bon Dieu. Tout

de même, le candidat de langue anglaise, troisième membre de la dynastie des Stephens, offre beaucoup plus de répondant. Il s'est distingué à la présidence de la Commission du port de 1907 à 1911 — à la victoire conservatrice. Instruit, honnête, énergique, indépendant de fortune, il se montre, à l'opposé de son père, sympathique aux Canadiens français.

L'Association des Citoyens opte pour Stephens. Mais l'Association des Citoyens a perdu de son influence. Bourassa la déclare « tombée en quenouille ». Bourassa lui-même ne demande qu'à favoriser Stephens, mais en posant ses conditions. Il propose cette pierre de touche : exiger des candidats l'engagement formel de ne consentir aucun privilège à la Compagnie des Tramways sans consulter la population. Bourassa esquisse tout un programme municipal, dont le premier article, la réfection complète de la charte, tend à supprimer les « pèlerinages annuels à Québec ».

Or c'est Médéric Martin qui, le premier, promet le referendum sur la question des tramways. *Le Devoir* est embarrassé pendant 24 heures. Mais la décision de Martin entraîne celle de Stephens, qui promet un plan d'ensemble pour l'assainissement et le développement de Montréal, en prévoyant la croissance de la ville jusqu'au million d'âmes.

Toute hésitation cessant, Bourassa recommande de voter pour Stephens. En même temps se renouvelle le Bureau des commissaires. Ce « Bureau de contrôle » de quatre membres, créé par la réforme de 1910, nomme et révoque la plupart des fonctionnaires municipaux, prépare le budget municipal et, après approbation des échevins, le gère. Il joue donc un rôle considérable. Les candidats le plus en vue sont Joseph Ainey, membre du Bureau sortant ; Duncau McDonald, ancien gérant de la Compagnie des tramways devenu l'adversaire de ce monopole ; et Napoléon Hébert, ancien échevin du quartier Duvernay qui s'est lancé, avec succès, dans des spéculations immobilières. Un groupe aux idées avancées — Godefroy Langlois, J.-L. Perron, Gaston Maillet — pousse aussi la candidature de Thomas Côté, l'ancien gérant de *La Presse*, encore appuyé par ce journal. Martin, Hébert et Côté ont juré sur un crucifix de se soutenir mutuellement. Tous les candidats au Bureau de contrôle souscrivent au programme de Bourassa, en tout ou en partie. *Le Devoir* appuie Joseph Ainey, mais repousse Hébert et Côté, malgré leurs emprunts au programme du chef nationaliste.

Cette situation confuse aboutit à la campagne municipale la plus acharnée des annales montréalaises. Des affiches tapissent les murs ; des banderoles traversent les rues. Dans les bars, on discute pava-

ges, tramways, referendum. À la Société Saint-Jean-Baptiste, on invoque la solidarité canadienne-française. Louis-Joseph Tarte, en grave mésintelligence avec Bourassa, préside le Comité Stephens, et Paul-Émile Lamarche, disciple et ami de Bourassa, parle en faveur de Médéric Martin.

Stephens, qui a épousé une Italienne, s'adresse dans leur langue aux électeurs d'origine italienne — ce qui montre l'importance de leur apport. Mais Médéric mène sa campagne à vive allure. Plutôt que de louer des salles, il s'impose dans les assemblées des autres candidats, amis ou adversaires. Il promet aux gueux le libre accès de son bureau de maire ; il promet du travail aux chômeurs ; il promet un dégrèvement aux propriétaires obligés de payer les pavages ; il promet aux petits entrepreneurs l'adjudication des fournitures, trop réservée à quelques privilégiés. L'administration sortante, dont Médéric a fait partie, ouvre le refuge Meurling, asile municipal très moderne, pouvant abriter 700 personnes. Les réfugiés reçoivent une tranche de pain et un bol de café le soir, autant le matin, et certains jours une écuelle de soupe. Ils bénéficient d'une douche, d'une désinfection, et le cas échéant d'un examen médical. Les clients du refuge Meurling grossissent la foule des postiers reconnaissants et des employés municipaux redevables d'une augmentation de salaire à l'échevin Martin. Ouvriers, chômeurs, facteurs et petits propriétaires font une escorte enthousiaste à l'ancien cigarié.

Martin en est à sa centième assemblée de la campagne — dans des salles louées par les autres. Ce député libéral s'en prend aux millionnaires : « Montrez que le vote d'un ouvrier vaut le vote d'un millionnaire ! » Et puis, un beau jour, il exhibe sur une estrade un millionnaire authentique, sir Rodolphe Forget, député conservateur ! Le courtier Forget a compris le caractère irrésistible du sentiment canadien-français et joue un nouveau banco. Le chauvinisme entraîne les Anglais riches à parier pour leur homme. Forget soutient tous les paris et se met en campagne.

Cette bataille aboutit, le 6 avril 1914, à l'élection de Médéric Martin par 40.733 voix contre 35.169 à Stephens. Rodolphe Forget rafle plus de dollars que Médéric Martin de votes. Les quatre commissaires sont Joseph Ainey, Thomas Côté, Napoléon Hébert et Duncan McDonald. En gros, Hébert et Côté représentent les combinards, amis de Médéric Martin et suppôts de la Compagnie des Tramways ; Ainey et McDonald les intègres, adversaires de Martin et de la Compagnie des Tramways.

Tramways, referendum et pavages ont cédé devant la popularité de « l'enfant de Sainte-Marie » ; ils ont aussi cédé devant le mobile

essentiel : la distinction des races. Les quartiers français ont voté pour Martin, les quartiers anglais pour Stephens. Les quartiers anglais se révèlent plus unanimes que les quartiers français, de sorte que s'il y a fanatisme, comme les journaux anglais s'en plaignent, les Anglo-Canadiens donnent l'exemple. La représentation anglaise au Conseil municipal tombe de neuf échevins à sept, dont deux Israélites au lieu d'un. L'élément juif a montré sa force, et l'échevin Blumenthal, réélu dans le quartier Saint-Louis, demande des sièges pour ses coreligionnaires à la Commission scolaire protestante, puisque les enfants juifs constituent un bon tiers des écoliers de langue anglaise à Montréal.

Bourassa constate que l'explosion du sentiment canadien-français, bien compréhensible après les persécutions ontariennes, assure la victoire « d'un homme de cinquième ordre, incapable d'un geste ou d'une action propre à revendiquer l'honneur ou les droits de sa race, et la défaite d'un des rares Anglo-Canadiens qui aient manifesté des sympathies réelles pour les Canadiens français ».

* * *

L'année 1914 ne s'annonce pas bien : chute des valeurs en Bourse, baisse dans le chiffre des compensations bancaires, multiplication des faillites, diminution des recettes ferroviaires. Les municipalités suburbaines — Le Sault-au-Récollet, Cartierville, Maisonneuve, Pointe-aux-Trembles, Saint-Michel — ont contracté de grosses dettes en escomptant leur annexion à Montréal. Maisonneuve, qui détient le record, emprunte à jet continu depuis 1907. Herbert Holt et Charles Gordon, qui commanditent certains lotissements entrepris par U.-H. Dandurand, réalisent leurs bénéfices et suspendent ce genre de spéculation. La vie chère mécontente le peuple. Les salaires et les conditions de travail sont encore misérables. À labeur exténuant, maigre pitance. Des déracinés de toute la province sont devenus chômeurs à Montréal. La Ville a sanctionné les initiatives d'Albert Chevalier, créateur de l'Assistance municipale, et dispose désormais du refuge Meurling ; mais elle ne distribue pas de secours à domicile. Une forte partie de la charge retombe encore sur les communautés charitables et sur l'initiative privée. Chevalier envoie encore nombre de solliciteurs aux institutions de leur confession : les catholiques à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de leur paroisse, les protestants à leur église, les Israélites au Baron de Hirsch Institute, les individus de religion indéterminée à l'Armée du Salut. Médéric Martin a promis aux gueux l'accès de son bureau de maire. Une foule cosmopolite, conduite par le chef socialiste Albert Saint-Martin, le prend au mot.

F. D. Monk, sur le point de mourir, réclame dans les colonnes du *Devoir* (14 janvier 1914) l'exécution d'un vaste programme d'entreprises nationales, comprenant le canal de la baie Georgienne et la construction d'un tunnel reliant Montréal à la rive sud.

À défaut de canal ou de tunnel, le gouvernement fédéral, remaniant la carte électorale, donne à Montréal une plus forte représentation parlementaire. Autant de perdu pour la campagne, puisque la représentation de la province de Québec est fixée à 65 députés. D.-A. Lafortune, pittoresque député de Montcalm, n'est pas content : « Si Montréal devient aussi grande que New-York, cette ville absorbera presque tous les députés de la province de Québec. Les cultivateurs n'auront plus de protection. »

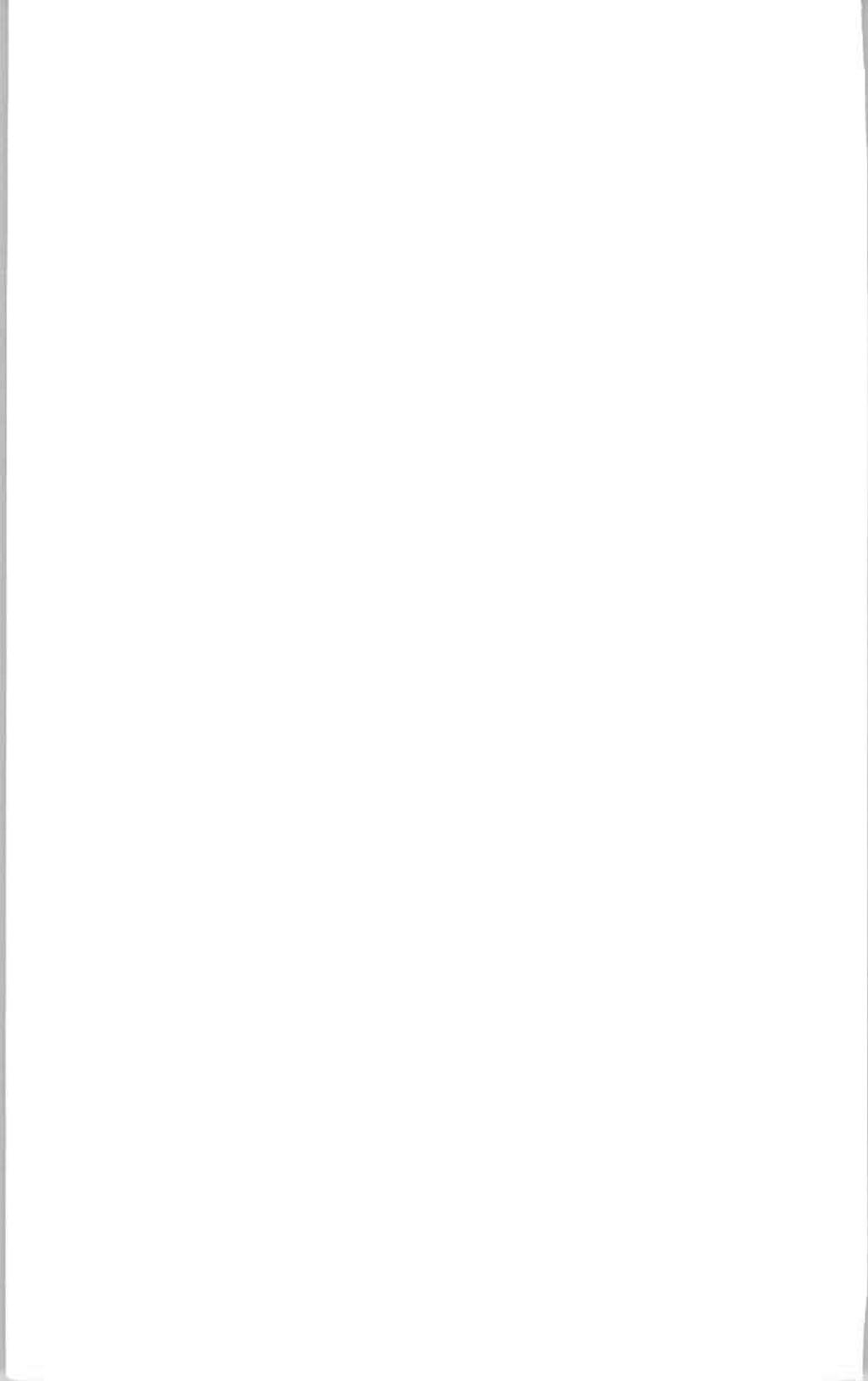
Montréal n'a pas la même chance sur toute la ligne. Rome, qui n'a pas nommé de cardinal canadien depuis la mort de Mgr Taschereau, s'apprête à en désigner un. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a organisé un Congrès eucharistique dont le monde catholique parle encore. Il entretient avec les puissances temporelles des relations souples, agréables, telles que l'archevêque peut télégraphier au premier ministre : « Bill Langlois inacceptable » sans que cette décision paraisse tranchante. Sir Wilfrid Laurier et sir Lomer Gouin applaudiraient de grand cœur à l'élévation de Mgr Bruchési. Mais le gouvernement fédéral a changé ; Mgr Bégin, archevêque de Québec, possède aussi des titres, et surtout la ville de Québec, berceau, citadelle et symbole du Canada catholique et français, tient à retrouver son privilège. Mgr Bégin reçoit l'invitation de se rendre à Rome, pour être créé cardinal au consistoire du 25 mai. Québec, et non pas Montréal, engrange cette fois un succès. À 28 ans de distance retentissent de nouveau les cris de joie, imprégnés de nargue : « Québec a le cardinal ! »

Montréal avance pourtant sur un large front. Le Collège Loyola, rue Drummond, est congestionné. Il possède, sur l'ancienne concession des Descaries, une ferme où l'on entretient des vergers et coupe du foin. Il décide d'y construire, en plus grand, malgré les timorés qui objectent : « C'est trop loin de la ville. » L'École des Hautes Études Commerciales est affiliée à l'Université Laval, à la session de 1914. Cette mesure, préparée d'accord avec Mgr Bruchési, attribue officiellement un caractère catholique à l'École, où pas un élève protestant ne s'est présenté. L'École d'Enseignement supérieur fondée par Mère Sainte-Anne-Marie réussit, sous la protection de Mgr Bruchési et de Mgr Gauthier. L'archevêque auxiliaire de Montréal suit attentivement les travaux de l'école catholique de Louvain, où s'opère un rajeunissement des méthodes pédagogiques. Il protégera volontiers

la fondation d'une école de pédagogie, que Mère Sainte-Anne-Marie projette, à la Congrégation de Notre-Dame. Mais l'idée suscite les craintes des écoles normales. De jeunes médecins ayant accompli ou complété leurs études en France — J.-Edmond Dubé, de Lotbinière Harwood, Téléphore Parizeau, Albert Lesage, Rodolphe Boulet — introduisent au Canada — en bousculant un peu les vieux professeurs, les Hingston, les Rottot, les Lachapelle — les réformes dues à Pasteur et à ses élèves. Le Dr Dubé, de caractère violent, provoque des incidents. Mais le Dr Oscar Mercier, chirurgien de l'Hôpital Notre-Dame, intermédiaire entre les deux générations, favorise les jeunes qui réalisent par degrés — bactériologie, antiseptie, asepsie — une petite révolution dans la pratique médicale, dans les méthodes opératoires et même dans la pratique hospitalière. Le Dr Eugène Grenier, après études à New-York, projette la création d'un centre de dépistage antituberculeux. Médecin du dispensaire de la Providence, il gagne les religieuses à ses vues. Le patronage de Mgr Bruchési assure la réussite. L'Institut Bruchési ouvre — a ouvert — ses portes en 1911, et l'archevêque attache la présidence, non pas à sa personne, mais à ses fonctions — à perpétuité.

Un avocat montréalais, Eugène Lafleur, Canadien français protestant — fils d'un pasteur baptiste — et d'éducation plutôt anglaise, curieux de littérature et passionné de droit, jouit d'une telle réputation de juriste que les arbitres désignés par le Mexique et par les États-Unis, se disputant une lisière de terrain, le choisissent comme président.

Les arts et les lettres, peu encouragés, poursuivent leur destinée en vase clos. Le peintre Suzor Côté, qui possède un métier solide, à l'abri des changements de mode, se crée une clientèle dans la société anglaise et américaine. L'École Littéraire de Montréal erre en décadence. Les jeunes littérateurs, à l'exemple d'Asselin, traitent leurs aînés de ganaches. Ubald Paquin, Victor Barbeau et Jean Chauvin fondent le groupe de l'Arche. Roger Maillet, fils du dentiste aux opinions avancées, en devient l'animateur. Les membres de l'École Littéraire finissaient par se prendre au sérieux. Roger Maillet et ses camarades ont l'amour des lettres, mais aussi le goût de l'aventure et de la mystification. L'Arche tient de l'atelier ; des pochades garnissent les murs ; le verre du conférencier n'est pas rempli d'eau, mais de gin. Au Collège de Montréal et au Collège Sainte-Marie, les élèves lisent les romans de Paul Bourget — en cachette.



La Guerre de 1914

LE 4 AOÛT 1914, dès la déclaration de guerre, l'Amirauté prend le contrôle de tous les navires du Pacifique-Canadien. Le réseau s'y prête de grand cœur. Le vieux lord Strathcona est mort en janvier et le gouvernement britannique lui a réservé des funérailles d'État. Ses collègues et successeurs partagent son loyalisme et envient ses honneurs. Le Pacifique-Canadien met à la disposition de l'Empire les immenses usines Angus pour la fabrication du matériel de guerre, le réseau ferré pour le transport de ce matériel et, sur les deux océans, des navires dont la plupart, construits sous la surveillance de l'Amirauté, se transformeront facilement en croiseurs auxiliaires. Les banques, les grandes industries rivalisent de zèle avec ce réseau.

La milice s'affaire. Elle comprend des officiers imbus d'esprit militaire, tels que le major A.G.L. McNaughton, commandant le 3^e Bataillon d'Artillerie de campagne, qui triomphe de toutes les batteries canadiennes dans les concours de tir. Le colonel Charles Allen Smart, député de Westmount à la Législature, commandant la 4^e Brigade de Cavalerie ; le lieutenant-colonel F.O.W. Loomis, commandant les Royal Highlanders of Canada ; le lieutenant-colonel J.W. Carson, commandant les Grenadier Guards ; le lieutenant-colonel W.W. Burland, commandant les Victoria Rifles of Canada ; le lieutenant-colonel G.T. Ostell, commandant les Carabiniers de Mont-Royal (le 65^e) envoient leurs offres de services à Ottawa. Les miliciens affluent au manège de la rue Craig et à l'arsenal de la rue Bleury. Le major Roland Playfair Campbell, ancien surintendant

médical de l'Hôpital Général de Montréal, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université McGill et chef de l'ambulance de campagne No V, harangue ses miliciens au manège de la rue Craig et persuade la plupart d'entre eux d'offrir leurs services. Le propre doyen de la Faculté de Médecine de McGill, Dr H.S. Birkett, interromp ses vacances à Métis-sur-Mer et lance l'idée d'un hôpital dont sa faculté fournirait le personnel.

Le ministre de la Milice autorise la mobilisation de deux bataillons d'infanterie, de deux batteries d'artillerie et de l'Ambulance de campagne No V. Les bataillons d'infanterie seront le 13^e, formé par les Royal Highlanders, et le 14^e, formé par les Grenadier Guards, les Victoria Rifles et les Carabiniers de Mont-Royal. Le lieutenant-colonel Loomis, entrepreneur dans la vie civile, commandera le 13^e Bataillon. Le lieutenant-colonel Frank Stephen Meighen, président de la Lake of the Woods Milling Company, obtient le commandement du 14^e. F.L. Meighen, neveu de lord Mount Stephen, appartient à une famille étroitement unie au Pacifique-Canadien, qui lui ouvrira un jour son conseil d'administration. Riche, il consacre beaucoup de temps aux Grenadier Guards, et paie parfois de ses deniers les beaux mais coûteux uniformes des officiers. Des fils de famille s'enrôlent dans son bataillon.

Des réservistes français venus de toutes les provinces canadiennes pour s'embarquer à Montréal logent au refuge Meurling, encore tout neuf. Quelques-uns portent déjà leur uniforme : capote bleue et pantalon garance. Une foule énorme accompagne leur premier contingent, qui s'embarque à bord du *Victorian*, de la ligne Allan. Des tribuns improvisés, drapés dans le tricolore ou l'Union Jack, montent sur le socle des statues pour prononcer des harangues enflammées. Le maire Martin fait hisser l'Union Jack, le tricolore et le drapeau russe sur l'hôtel de ville. Un défilé de 600 femmes — des Anglaises — parcourt les rues de Montréal au son de la cornemuse et du tambour. Les Anglo-Canadiens manifestent ainsi leur profond amour de l'Angleterre ; les Canadiens français manifestent leur profond amour de la France. Médéric Martin préside un comité centralisant les dons et secours aux soldats français. *La Presse* du 5 août suggère que les volontaires canadiens-français soient constitués en bataillons distincts et mis directement à la disposition de la France.

Le député montréalais H.B. Ames, administrateur de plusieurs entreprises commerciales, organise, sous les auspices du gouvernement fédéral, un « Fonds patriotique » qui sera essentiellement un fonds de secours pour les familles des soldats. Le Pacifique-Canadien souscrit \$500.000 ; la Banque de Montréal, \$50.000 ; la communauté

de Saint-Sulpice, \$25.000 ; la Sun Life, \$10.000 ; la Compagnie des Tramways, \$10.000 ; la brasserie Molson, \$10.000 ; Mgr Bruchési, Trefflé Berthiaume et d'autres souscrivent chacun \$1.000. Bourassa, dans *Le Devoir*, s'élève au-dessus de la mêlée ; mais Mgr Bruchési, prenant la parole dans un déjeuner organisé pour le Fonds patriotique, sous la présidence de sir Thomas Shaughnessy, affirme le devoir d'aider l'Angleterre « protectrice de nos droits, de notre paix, de nos libertés ».

Le Dr Arthur Mignault, médecin-major du 65^e Bataillon — les Carabiniers de Mont-Royal — reprend en partie l'idée de *La Presse* : les Canadiens français s'enrôleraient de meilleur cœur dans un régiment distinct, commandé par des officiers de leur race. Mignault, qui a réalisé une petite fortune en vendant des « pilules rouges » pour les femmes anémiées, se fait accompagner par son ami L.-T. Maréchal et va trouver les ministres, en particulier Louis Coderre, devenu secrétaire d'État. Des chefs libéraux se déclarent d'accord. Le clergé approuve la formation d'une unité où les Canadiens français seront encadrés par leurs aumôniers. Mgr Bruchési a promis aux ministres, et obtenu de ses collègues, une pastorale collective en faveur du Fonds patriotique, qui constitue, en fait, une approbation de la politique de guerre et de l'envoi d'un contingent. *La Presse* organise un grand ralliement au parc Sohmer en faveur du « Royal canadien-français ». Les orateurs y rappellent le sacrifice de Dollard.

Cependant, l'ébullition des premiers jours un peu calmée, les critiques de Bourassa frappent un nombre croissant de personnes. L'assemblée du parc Sohmer, où nul des orateurs n'a payé d'exemple, détermine peu d'engagements. Nombre de volontaires sont des chômeurs, attirés par la solde et qui portent leur fusil comme une pelle. Oscar Dufresne, gros fabricant de chaussures, proteste contre les commandes placées par l'Angleterre aux États-Unis. Asselin, dans *L'Action*, critique vertement les passages de la pastorale qui semblent reconnaître l'obligation d'envoyer des soldats à l'Angleterre. Asselin, renonçant à la présidence de l'Association Saint-Jean-Baptiste, a hissé à sa place Charles Duquette, vice-président de l'Alliance Nationale, homme de mérite mais sans relief. La résistance de la Belgique suscite l'admiration et met ce pays, si l'on ose dire, à la mode. Asselin propose d'attirer des réfugiés belges, facilement assimilables au Canada français. Il développe son idée, qui devient un projet de colonisation belge, propre à équilibrer l'immigration britannique. La Société Saint-Jean-Baptiste pourrait acquérir des terrains aux environs de Montréal pour installer les nouveaux colons. En quelques années, affirme Asselin, ces colons « révolutionneraient notre système routinier de culture ». Le Conseil général consulte Édouard Montpetit,

jeune et brillant professeur à l'École des Hautes Études, qui juge le projet réalisable. Le Conseil nomme un comité. Mais l'entreprise dépasse les moyens de la Société¹.

* * *

Le Royal canadien-français complète son effectif et reçoit la désignation officielle de 22^e Bataillon d'Infanterie canadienne. Le colonel F.-M. Gaudet, surintendant de l'arsenal de Québec, le commande. Le major John Alexander Gunn, des Victoria Rifles of Canada, promu colonel, est chargé de lever le 24^e Bataillon, à l'arsenal de la rue Cathcart.

La question des écoles bilingues en Ontario reste lancinante comme une névralgie. Les Franco-Ontariens se défendent avec un tranquille courage. Le Père Charlebois dirige la lutte, de son bureau d'Ottawa, exigü et nu comme une cellule. À Montréal, les jeunes gens de l'A.C.J.C. lancent une souscription pour les « blessés d'Ontario ». L'Association Saint-Jean-Baptiste, où Victor Morin succède à Charles Duquette, organise au Monument National une grande soirée en l'honneur du Franco-Américain Aram-J. Pothier, né dans la province de Québec, passé sans le sou aux États-Unis à l'âge de 16 ans et devenu gouverneur du Rhode-Island (17 décembre 1914). Mgr Georges Gauthier prend place sur l'estrade, entre le secrétaire d'État Louis Coderre, représentant le pouvoir fédéral, et le sénateur Dandurand, représentant le chef de l'opposition. Le sénateur Belcourt représente les Franco-Ontariens, et Bourassa, follement acclamé, dégage la signification de la soirée : « Si nous laissons sacrifier une par une les minorités françaises qui sont nos avant-postes, le jour viendra où la province de Québec elle-même subira l'assaut. » L'A.C.J.C. patronne au Monument National, quatre jours plus tard, une autre soirée, qui doit lancer la souscription pour les « blessés d'Ontario ». Bourassa engage tous les patriotes à grossir la manifestation. Des personnalités importantes y viennent. La présence inopinée de l'archevêque de Montréal renforce l'éclat de cette soirée, véritablement nationale. L'archevêque vient-il encourager les lutteurs ou les refréner ? Mgr Bruchési, prélat à lorgnons, aux lèvres fines, n'a pas seulement une grande distinction, de la culture et du charme. Il exprime ce qu'il veut dire avec netteté, d'une voix jamais forcée mais qui porte bien. Or son allocution implique une adhésion formelle, et cette fermeté du prélat produit une impression considérable. On dirait d'un poids énorme, peut-être décisif, jeté dans la balance. Des patriotes qui avaient éprouvé un regret, voire une secrète révolte

1. Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

devant le loyalisme affiché par l'épiscopat se retrouvent joyeusement en harmonie avec leur évêque.

Guy Vanier, garçon de bonne étoffe, à la fois enthousiaste et méthodique — à peu près l'idéal des jeunes hommes tels que les cercles catholiques cherchent à les former — est l'animateur de la souscription. Guy Vanier, son frère Anatole et quelques camarades envoient des communiqués aux journaux de langue française et se partagent l'annuaire du téléphone pour repérer les Canadiens français qui leur paraissent taxables.

Les œuvres de guerre foisonnent en même temps. Le Fonds patriotique bénéficie de hauts patronages officiels et reçoit les souscriptions des millionnaires. Suivant l'exemple tracé par le personnel du Pacifique-Canadien, des employés d'usines, de magasin, de bureau, abandonnent une journée de salaire à son profit. La glace artificielle dans les patinoires, utilisée à New-York depuis assez longtemps, est introduite à Montréal en décembre 1914. La première partie de hockey sur glace artificielle se joue à l'Arena de Westmount au profit du Fonds patriotique. Les œuvres belges et françaises quêtent aussi. Le magasin Dupuis Frères offre au Fonds de secours belge le bénéfice net d'une journée de vente. À la fin d'octobre, 23 wagons de vivres et de vêtements, réunis par le Fonds de secours belge, s'alignent au dépôt du Grand-Tronc, prêts à partir pour Halifax. Le Comité France-Amérique, présidé par le sénateur Dandurand, centralise les fonds destinés à la Croix-Rouge française. Un comité canadien-français de la Croix-Rouge, présidé par madame Huguenin, rédactrice à *La Patrie*, se subdivise en cercles où des bénévoles tirent l'aiguille pour les familles de réfugiés français. Montréal devient un grand ouvroir de charité. Avouons que les œuvres de guerre offrent un certain cachet. Il est chic d'en faire partie, d'y rencontrer le sénateur Dandurand, lady Lacoste, l'aristocratie de la province. Mgr Bruchési, Médéric Martin et les conseillers municipaux craignent que les œuvres et les chômeurs de la ville ne soient un peu sacrifiés. Mgr Bruchési suit de près l'Institut qui porte son nom. Il bénit le nouvel immeuble de l'Hôpital Sainte-Justine, agrandi pour la deuxième fois depuis sa fondation. La guerre est survenue pendant une période de chômage. Le maire Martin projette un vaste programme de travaux municipaux. Mais une gabegie ancienne et des prébendes coûteuses ont vidé la caisse. Mgr Bruchési pose en principe que chaque pauvre doit trouver du secours dans sa paroisse. À la demande de l'archevêque et sous l'impulsion d'Henri Kieffer, il se fonde 39 nouvelles conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Le Bureau des commissaires de la Ville accorde \$56.700 à la Société de Saint-Vincent-de-Paul et s'en remet à elle du soin des pauvres — dont les chômeurs, à cette

époque, ne se distinguent pas. Les confrères dispensent des bons de repas, à consommer au « fourneau » paroissial.

* * *

Les Victoria Rifles of Canada, ou 24^e Bataillon, complètent assez vite leur effectif. Les Royal Highlanders of Canada, piqués d'émulation, préparent la formation d'un nouveau bataillon montréalais. Le capitaine T.C. Evans mobilise une section vétérinaire (une vingtaine d'hommes) ; le major E.J. Holland, une unité de mitrailleuses (une cinquantaine d'hommes) ; et le major C.W. MacLean, une unité d'intendance (la 2^e Réserve de parc, qui comptera 345 hommes au départ). Mais l'offre de l'Université McGill, transmise au War Office, s'est perdue dans quelque bureau. Les professeurs et les étudiants s'impatientent, écrivent, câblent, et reçoivent enfin, au début de décembre, le conseil de se préparer pour le printemps.

La population canadienne-française s'intéresse surtout aux « petits soldats », aux nôtres, qui poursuivent leur instruction aux casernes de Saint-Jean. Les héraldistes ont découvert, un peu tard, que le Roi seul peut autoriser une unité à s'intituler « Royale ». Encore cette faveur n'est-elle jamais accordée avant le baptême du feu. Il faut renoncer au titre usurpé de bonne foi. Le 22^e Bataillon change sa désignation territoriale de « Royal Canadien-Français » en « Régiment canadien-français ». Le 22^e, son effectif presque complet, compte un millier d'hommes. Le Dr Mignault vient souvent, en uniforme de médecin-major, avec des visiteurs de marque. Le dimanche, le Bataillon se rend en corps à l'église de Saint-Jean, où l'aumônier célèbre la messe de neuf heures. La bourgeoisie de Saint-Jean délaisse les autres messes pour celle de neuf heures. Une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul se forme, sous l'égide de l'aumônier, parmi les officiers et les soldats du bataillon. Montréal choie les soldats du régiment canadien-français. *La Presse* en revendique toujours le parrainage, et lui consacre une ou plusieurs colonnes tous les jours ; mais madame L.-J. Tarte, femme du directeur de *La Patrie*, préside un ouvroir travaillant spécialement pour le 22^e. C'est à qui donnera du tabac, des cigarettes, des livres, des phonographes, des jeux de cartes, de dominos, de dames, d'échecs, de palets. La visite aux soldats constitue un but d'excursion le dimanche après-midi. *La Presse* monte une excursion monstre à Saint-Jean le 20 décembre, avec le concours de fanfares et de clubs de « raquetteurs ». Cependant les recrues montréalaises sont allergiques à la discipline. Le colonel Gaudet — un brun aux yeux clairs, court de taille, avec une moustache noire en brosse — est bon organisateur, mais il est le seul officier de carrière, avec le major Henri Archambault, commandant en se-

cond, bientôt muté au commandement d'une nouvelle unité. Tous les officiers n'ont pas, comme le lieutenant Georges Vanier, qui vient de terminer ses études de droit, l'allure et la tripe militaires. Presque tous les soldats s'en vont, de leur chef et le plus naturellement du monde, passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans leur famille ².

* * *

Dans le domaine économique, un souffle de panique a circulé les premiers jours. La fermeture des Bourses limite les ventes de titres, supprime l'agiotage. Le gouvernement fédéral donne cours légal aux billets des banques. Max Aitken, la Beauharnois, la National Hydro ajournent l'exécution de leurs projets. Quelques industries baissent les salaires, ce qui n'arrange pas la situation du maire Martin, aux prises avec des délégations de chômeurs. Des associations ouvrières demandent au gouvernement provincial de décréter un moratorium, à l'exemple de plusieurs provinces. Board of Trade et Chambre de Commerce s'y opposent. La négociation d'un emprunt est un travail d'Hercule pour le maire. À Montréal-Est, la vente des lots est paralysée, et l'entreprise de Joseph Versailles, après un début prometteur, semble menacée.

Le bouleversement de la guerre coïncide avec l'ouverture du canal de Panama. Ce gigantesque ouvrage, construit pour des fins militaires — pour permettre le passage de la flotte américaine d'un océan à l'autre — entraîne d'abord des conséquences économiques. Il favorise le port de Vancouver au détriment du port de Montréal. Une assez forte proportion du blé de l'Ouest pourra s'exporter par Vancouver et le canal de Panama. La réquisition des cales gêne encore. Cependant, le port de Montréal trouve des compensations, grâce aux achats des nations alliées. Les navires réquisitionnés travaillent à plein rendement. Ils arrivent sur le lest et repartent chargés. Les premiers départs — ceux des réservistes français — se sont effectués dans l'enthousiasme et dans le bruit. Les suivants s'entourent de mystère, en raison de la menace sous-marine. Des sentinelles interdisent l'accès des quais. La saison de navigation se clôt sur une note très optimiste : le port de Montréal a reçu 914 transatlantiques.

Les nations alliées n'achètent pas seulement des vivres, des vêtements, des chaussures. La Canadian Vickers se met à fabriquer des treuils, des chaudières de navires, des chalutiers. Il ne s'est encore jamais fabriqué d'obus au Canada. Sam Hughes, ministre de la Milice, décide qu'il s'en fabriquera. Le Pacifique-Canadien a prêté ses

2. Robert Speaight, *Georges P. Vanier*, Montréal, Fides, 1972.

meilleurs spécialistes, ingénieurs et ouvriers, au gouvernement britannique pour la construction de voies ferrées à l'arrière du front. Les industriels promettent à Sam Hughes de surmonter ce handicap. Un Shell Committee, composé de représentants du gouvernement et des industriels, fera fonction d'agent du gouvernement britannique. Il élit domicile permanent au Drummond Building. Les Usines Angus reçoivent une grosse commande de douilles d'obus, travaillent févreusement, produisent plusieurs pièces loupées, puis au bout d'une dizaine de jours des pièces acceptables. Elles fabriquent aussi des presses hydrauliques destinées à la Nova Scotia Steel Company, l'une des premières prêtes à la fabrication des obus. La Canadian Car and Foundry et la Montreal Locomotive suivent cet exemple. La Montreal Ammunition Company se forme spécialement. La Banque de Montréal, comme la Commission du port, termine l'année 1914 sur une note optimiste : « Les industries profitent de l'occasion pour augmenter leurs ventes là où le commerce étranger a été éliminé. »

* * *

La résistance franco-ontarienne au Règlement 17 comporte des scènes émouvantes et revêt des aspects épiques. L'appui de la province de Québec, concerté à Montréal, se généralise et s'affirme. À l'Association Saint-Jean-Baptiste, le départ d'Asselin facilite la poursuite des campagnes qu'il a lancées. Asselin ayant récidivé contre Mgr Bruchési, dans *L'Étudiant*, Victor Morin exprime sa contrariété à l'archevêque, auprès duquel il a parfois excusé les incartades de l'ancien président : « Je m'incline devant votre opinion que nous avons affaire à un incorrigible. »³ Le Conseil général, organisant un concours d'histoire du Canada dans les collèges classiques, choisit ce sujet : Les droits du français en Ontario. Les grandes compagnies, les banques, les millionnaires ont envoyé leurs souscriptions massives au Fonds patriotique. Des prêtres, des étudiants, des ouvriers envoient à l'A.C.J.C. une poussière d'oboles. Une Ligue des Droits du Français, présidée par le Dr Joseph Gauvreau, ouvre un bureau dans l'immeuble du Monument National. La Société Saint-Jean-Baptiste organise aussi l'œuvre du Livre français, pour les écoles franco-ontariennes. C'est une besogne considérable de sollicitation, d'accusés de réception, de manutention et d'expédition des caisses. Cette initiative révèle que les compagnies de messageries, transgressant la Loi Lavergne, n'ont pas et ne veulent pas avoir de bulletins d'expédition en français. D'une manière générale, les compagnies d'utilité publique négligent la Loi Lavergne, souvent par mauvaise volonté. La bataille

3. Lettre du 4 février 1915.

se généralise. La Société Saint-Jean-Baptiste demande à la population d'exiger du français sur les billets, sur les formules, sur les récépissés, partout. Ce mot d'ordre est exécuté. Les Canadiens français réclament du français partout. Ils essuient parfois des refus arrogants. À l'hôtel de ville, une altercation dresse le maire Martin contre l'échevin Joseph Ward : « Tant que nos concitoyens de l'Ontario n'auront pas obtenu justice, il n'y aura pas d'Anglais comme maire de Montréal. » Le public applaudit. Le recrutement a désorganisé les équipes de crosse, mais la vogue du hockey grandit. À l'Arena, les parties prennent un caractère de batailles franco-anglaises.

Les Anglo-Canadiens se scandalisent d'apprendre que les journaux de langue française consacrent autant de place aux nouvelles du front ontarien qu'aux nouvelles du front des Flandres. La presse ontarienne avertit que le Règlement 17 restera en vigueur, qu'il plaise ou non à la population de la province voisine. Les Irlandais d'Ottawa s'acharnent contre les Canadiens français. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait présider son congrès par un Oblat d'Ottawa, le Père Rodrigue Villeneuve, théologien souvent consulté par le Père Charlebois (11 mars 1915).

Voilà qui ne favorise pas le recrutement canadien-français. Le 22^e Bataillon prend le train à destination d'Amherst, en Nouvelle-Écosse, où il complétera son entraînement. Le major Archambault, promu lieutenant-colonel, organise le 41^e, et le Dr Mignault obtient l'autorisation de former un hôpital canadien-français, qui sera offert au gouvernement français. De jeunes médecins des hôpitaux montréalais et des étudiants de l'Université Laval offrent leurs services à cet « Hôpital stationnaire No 4 », qui ouvre son quartier général à l'arsenal de l'avenue des Pins. L'Hôpital stationnaire No 3, formé par l'Université McGill, et l'Hôpital stationnaire No 4, formé et commandé par le Dr Mignault, sont bientôt en mesure de partir. L'Hôpital No 3 comprend 10 officiers, 34 infirmières et 86 sous-officiers et soldats. Le recrutement est cependant plus malaisé, dans l'ensemble, parmi les Canadiens français. Les Anglo-Canadiens s'en indignent. Des Canadiens français leur répondent : « Rendez-nous nos écoles d'abord ! » Un haut fonctionnaire du Pacifique-Canadien, George S. Cantlie, lève un bataillon montréalais, le 42^e, à la caserne des Royal Highlanders. Mais des officiers appellent « stupides » les Canadiens français attirés par les recruteurs — parfois racolés au refuge Meurling —, qui comprennent mal les commandements.

* * *

Les chefs politiques des deux partis craignent une profonde coupure, sinon une guerre civile, et souhaitent un plus gros effort cana-

dien-français. Le colonel E.W. Wilson, officier de carrière commandant le district militaire de Montréal, prévoit et souhaite la conscription. Deux industriels, Charles C. Ballantyne, directeur de la Sherwin-Williams Paint Company, et A.D. Dawson, de la Canadian Cotton Company, avertissent qu'ils n'embaucheront plus les jeunes gens d'âge militaire, qui devraient être au front ⁴.

Trefflé Berthiaume est mort, en laissant *La Presse* à son fils aîné Arthur ; et sir Wilfrid Laurier, le secrétaire d'État Louis Coderre, le premier ministre Gouin, le maire Médéric Martin, le président du Conseil législatif Turgeon, et tout Montréal et presque tout Québec ont suivi les funérailles de l'ancien typographe à Saint-Viateur d'Outremont. Arthur Dansereau, vieilli mais encore habile, reste directeur politique de *La Presse*. Son fils Adolphe a servi en France. Blessé, il revient au Canada en congé de convalescence, et se fait autoriser à lever un bataillon, le 69^e. Bombardé lieutenant-colonel à 24 ans, il est le plus jeune colonel de l'armée, mais aussi le premier « retour du front » à lever un bataillon.

Les recruteurs organisent des soirées en plein air, avec fanfares et discours, à la manière de l'Armée du Salut. Le maire Martin et le commissaire Ainey parlent dans une de ces réunions, au parc Jeanne Mance. Les recruteurs — dont beaucoup sont eux-mêmes d'âge militaire, et s'abstiennent — s'énervent devant la passivité du public. Leur ton comminatoire déplaît, exaspère le mécontentement. Dans les quartiers populeux commencent à jaillir des interruptions, des huées. Quelque tumulte trouble une grande réunion tenue avec le concours de personnages officiels au parc Sohmer, le 22 juillet. Une foule d'ouvriers, d'employés et d'étudiants lance des projectiles et chasse les recruteurs au parc Lafontaine, le lendemain. Les jeunes gens du Groupe de l'Arche, réunis par Roger Maillet, sont tous nationalistes, hostiles à l'Angleterre. Olivar Asselin, Roger Maillet, Ubald Paquin se juchent sur le péristyle de l'Université, qu'ils appellent par ironie « le promontoire de la pensée française en Amérique », pour haranguer les passants. Ils y mettent, il est vrai, une dose d'esprit de fronde. Mais un militant de l'Union des Barbiers, L.-N.-J. Pagé, gaillard à la langue bien pendue, rassemble aussi la foule, interrompt la circulation et prononce de violents discours contre l'enrôlement. Au Champ de Mars, des soldats envahissent l'estrade où Pagé se déchaîne. Une échauffourée s'ensuit ; la police opère des arrestations.

Les chefs conservateurs et libéraux s'empressent de rassurer. Mais rien n'entame l'impassibilité superbe de Bourassa, sûr de son

4. *Montreal Gazette*, 16 juillet 1915.

petit groupe de collaborateurs, dépouillant un courrier volumineux et travaillant comme un moine. Quand l'Italie entre en guerre, Bourassa fait ressortir qu'elle agit par intérêt, non par chevalerie. Des Italiens vengent cette insulte en brisant les vitres du *Devoir*, rue Saint-Vincent.

Le 22^e Bataillon — canadien-français — monté en ligne le 15 septembre, subit ses premières pertes. Le major Adolphe Roy se précipite pour saisir et rejeter une bombe tombée dans la tranchée. La bombe éclate en projetant contre les sacs de sable des lambeaux de chair dans des lambeaux d'uniforme. Adolphe Roy, brillant ingénieur, appartenait à une famille aisée et connue de Montréal. Ancien vice-président de la Chambre de Commerce, candidat défait au Bureau des commissaires aux dernières élections municipales, il s'était engagé à 48 ans.

L'hôpital de l'Université McGill, devenu l'Hôpital général canadien No 3, est enfin passé en France et installé à Danne-Camiers. Il dispose de 700 lits et reçoit des blessés, mais les tentes pourrissent sous la pluie, s'effondrent sous les tempêtes. L'hiver venu, l'eau gèle, les conduites éclatent. L'Hôpital plie bagage et sera transféré à Boulogne. L'hôpital canadien-français du Dr Mignault, devenu l'Hôpital général canadien No 8, s'établit à Saint-Cloud, sur l'un des sites les plus riants des environs de Paris. C'est une formation sanitaire pour 500 blessés environ, dont l'État canadien fournit le personnel et le matériel technique, et l'État français les locaux, les installations fixes et la nourriture des patients. L'hôpital de Saint-Cloud recevra son premier convoi de blessés, de Verdun, le 17 mars 1915.

Il faut remplir les vides. Le ministre de la milice autorise l'avocat montréalais Peers Davidson, chef d'une grosse étude de la rue Saint-Jacques, à lever le 73^e Bataillon d'Infanterie, et le lieutenant-colonel F.S. Meighen, ancien commandant du 14^e Bataillon, à lever le 87^e Bataillon d'Infanterie. Les recruteurs se heurtent au sentiment nationaliste. Asselin critique — attaque — les évêques pour leurs déclarations favorables au recrutement. Il s'indigne devant cette mobilisation de la plus haute valeur spirituelle par la propagande impérialiste. Il s'en prend à Mgr Bruchési, et d'une manière générale « aux politiciens en camail violet qui, en tout temps et en tout pays, ont jugé qu'un chapeau rouge vaut la peine d'être ramassé, fût-ce dans le sang inutilement répandu de 100.000 hommes »⁵. Un beau jour, Asselin pose la plume. Il sollicite et obtient la permission de lever un bataillon.

5. Olivar Asselin, *L'Action catholique, les évêques et la guerre*, 1915.

Les colonels honoraires de Sam Hughes, avocats, industriels, administrateurs de banque en uniforme kaki, baudrier fauve et hou-seaux vernis, gardent le commandement théorique de leur unité et confient le commandement en second à un officier expérimenté, qui se contente du grade de major. Asselin fait naturellement exception. Il se contente du grade de major et du commandement en second. Il obtient le rapatriement d'un officier éprouvé, le lieutenant Henri Desrosiers, qui commandait une compagnie canadienne-française du 14^e Bataillon. Desrosiers revient du front pour lever et commander le bataillon d'Asselin — le 163^e — avec le grade de lieutenant-colonel. Mais d'anciens amis d'Asselin opposent à Desrosiers les objections qu'Asselin lui-même a si souvent opposées aux recruteurs. Marcel Dugas, du groupe de l'Arche, rencontrant Olivar Asselin en uniforme, lui demande : « Vous rappelez-vous, Major, les vigoureux articles d'Asselin contre la participation à la guerre ? »

Laurier pense qu'aux prochaines élections fédérales, il s'entendra mille fois reprocher, dans les autres provinces, la « déloyauté » de Québec. Il oppose les deux attitudes extrêmes : celle des impérialistes qui réclament la conscription et celle des nationalistes qui refusent toute participation. Il s'applique à trouver un « juste milieu » : participation volontaire mais généreuse à la guerre des démocraties contre les tyrans (la Russie tsariste est classée pour la circonstance parmi les démocraties). Mais c'est à Bourassa que la jeunesse canadienne-française demande aujourd'hui ses leçons. L'Université Laval de Montréal, inaugurant un cours public d'histoire du Canada, confie cette chaire à l'abbé Lionel Groulx, historien patriote, jusqu'alors professeur au Séminaire de Valleyfield. Des personnages aussi considérables que William Peterson, principal de l'Université McGill, demandent l'internement de Bourassa.

* * *

Médéric Martin se conduit en quelque sorte en nationaliste. Il est en chicane perpétuelle avec les échevins de langue anglaise. Ce ne sont plus seulement les commandes des Alliés, mais l'activité du recrutement qui rétablissent le commerce. L'armée ouvre le Prince of Wales Hospital pour les soldats convalescents dans l'ancien immeuble du Collège Loyola, rue Drummond. Cependant l'administration de Montréal est toujours cousue de ronces, financières et autres. La question des tramways forme la toile de fond. Dans les coulisses se poursuivent les combats des géants : Edmund Arthur Robert contre Herbert Holt ; Beauharnois contre Shawinigan ; Banque de Montréal contre Banque Royale du Canada. Bien avant l'expiration des contrats, les projets se succèdent et se contredisent. Les secrétaires de

ces messieurs sont à l'affût, prêts à téléphoner aux agents de change pour qui l'adoption ou le rejet signifie la hausse ou la baisse des actions de la Compagnie, la baisse ou la hausse d'un groupe adverse. Les quatre commissaires se divisent en deux camps : Ainey et MacDonald d'une part, Hébert et Côté de l'autre. Les échevins passent d'un camp à l'autre, s'allient, se trahissent, se roulent, tels des crabes dans un panier. Parfois se conclut une trêve pour un échange de votes : « Laisse passer mon contrat d'asphalte et je laisserai passer ton affaire d'expropriation. » Le Board of Trade, la Chambre de Commerce et les syndicats ouvriers interviennent. Le *Star* demande une commission royale. Médéric tient bon, sans se piquer de tact, mais avec une énergie farouche. Une affaire, entre autres, éclate en scandale : « l'affaire de la rue Drolet ». Le courtier Lepage — le viveur qui professe une étonnante admiration pour l'austère Bourassa —, s'est montré par trop gourmand dans une vente de terrains à la Ville pour l'élargissement de la rue Drolet. Il est vrai qu'il a versé des ristournes. Le commissaire Hébert, compromis, doit démissionner⁶. L'échevin Giroux, de Saint-Jacques, est élu par le Conseil pour le remplacer, à la majorité d'une voix, la sienne. Une élection se tient pour remplacer Giroux dans le tumultueux quartier de Saint-Jacques : Jules Fournier, ennemi acharné du maire, est élu.

Les Sulpiciens inaugurent leur bibliothèque, mise à la disposition du public et dirigée par l'abbé Olivier Maurault, le 12 septembre. Ils voulaient surtout empêcher l'ouverture d'une bibliothèque municipale et laïque. Trop tard : la première pierre de la Bibliothèque municipale est posée le 20 novembre, sur l'emplacement enfin choisi, rue Sherbrooke, en face du parc Lafontaine.

Et les commandes de guerre affluent de plus belle. Le Bureau Imperial des Munitions, siégeant à Ottawa, remplace le Shell Committee comme agence du ministère britannique des Munitions. Joseph W. Flavelle, administrateur de la Banque Canadienne de Commerce, de Toronto, la préside, mais la Banque de Montréal, en la personne de Charles Gordon, y reçoit un siège. J.-A. Vaillancourt, président de la Banque d'Hochelaga, y représente les Canadiens français — un membre sur sept — et n'exerce pas d'influence dans ce conseil. Holt et Gordon s'entendent bien, malgré le contraste de leurs caractères — l'un taciturne et l'autre sociable — et malgré la rivalité de leurs banques. Les usines Angus travaillent fiévreusement à la fabrication des obus et des douilles. La Canadian Car and Foundry sextuple son chiffre d'affaires. La Canada Cement entreprend la fabrication d'obus d'assez fort calibre (9.2 pouces). Des cargos de la Canada Steamship

6. Il y eut enquête, et attendus sévères du juge Panneton.

Lines chargent 1.500 tonnes d'acier aux usines de la Steel Company of Canada à Hamilton et les descendent sur Montréal par le lac Ontario et le Saint-Laurent. L'Angleterre réquisitionne des navires des Grands Lacs pour service sur l'Atlantique. Certains de ces navires, de trop fort tonnage pour le système d'écluses du canal Welland, sont coupés en deux, et assemblés de nouveau dans la cale-sèche de la Vickers, à Montréal. Mieux encore : Sur l'intervention de Washington, en raison de la neutralité américaine, la Bethlehem Steel Corporation renonce à une commande anglaise de sous-marins et repasse le contrat à la Canadian Vickers Company, qui achève et assemble six sous-marins à Montréal ; ils seront les premiers submersibles à traverser l'Atlantique par leurs propres moyens. Les usines de la Dominion Textile embauchent sans arrêt. La Regent Knitting Mills, établie à Montréal en 1913 par Godefroy de Tonnancourt, agrandit ses opérations et fonde un établissement à Saint-Jérôme. Le Bureau Impérial des Munitions demande aussi des pièces de fabrication spéciale, telles que les fusées à retardement, et certaines industries hésitent à transformer leurs ateliers pour une durée indéterminée. Le Bureau Impérial des Munitions crée des usines. Charles Gordon met sur pied la première de ces compagnies « nationales », la British Munitions Limited, qui achète des terrains et construit une usine à Verdun. Les banques ont embauché des femmes pour remplacer leurs employés enrôlés. Les usines embauchent à leur tour de la main-d'œuvre féminine. Des jeunes filles aux doigts prestes assemblent, trient, vérifient en chantant les balles meurtrières.

Les dépôts d'épargne augmentent dans les banques. Les emprunts de l'État canadien sont couverts pour la première fois sur le marché intérieur. T.B. Macaulay, successeur de son père à la direction générale de la Sun Life, annonce que sa Compagnie souscrit un million à l'emprunt de guerre britannique. La guerre a trouvé la Banque d'Hochelaga en position solide, puisqu'elle avait plus que doublé son actif (de 14 à 33 millions) et ses dépôts (de 9 à 21 millions) entre 1904 et 1914. F.-L. Béique accélère la carrière de Beaudry Leman, non pas, ou non pas seulement parce qu'il est son gendre, mais parce qu'on pressent en lui un homme de premier ordre. La Banque d'Hochelaga, fondée en 1874, a franchi une étape en 1900, en transférant son siège social de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques. Elle franchit une nouvelle étape en 1915, en s'installant place d'Armes, dans un vaste immeuble moderne. La Banque d'Hochelaga et la Banque Provinciale soutiennent l'industrie — relativement modeste — canadienne-française.

* * *

Le ministre de la Milice autorise le colonel Trihey à lever le 199^e Bataillon — Irish Canadian Rangers — et le lieutenant-colonel Pagnuelo à lever le 206^e Bataillon (canadien-français). L'avocat Henry J. Trihey est ce sportif endiablé qui, étant étudiant, a deux fois conduit le club de hockey Shamrock à la coupe Stanley. Son confrère Tancrede Pagnuelo est le fils du juge que nous avons rencontré dans les rangs ultramontains. Aucun des bataillons levés par ces colonels honoraires ne subsistera en corps jusqu'au front. Le recrutement reste faible parmi les Canadiens français, pour maintes raisons. L'épiscopat, parmi lequel Mgr Bruchési donne le ton, maintient sa longue tradition loyaliste. L'archevêque de Montréal saisit une occasion — la bénédiction de l'hôpital offert par l'Université — pour rappeler et préciser la doctrine de l'épiscopat canadien-français. Il adopte la thèse officielle, suivant laquelle le Canada est indirectement mais sûrement menacé. Asselin couvre d'affiches les murs de Montréal et, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, cherche au refuge Meurling des « Poil-aux-Pattes » pour son bataillon. Des hommes désertent aussitôt qu'enrôlés ; Asselin les fait condamner impitoyablement. Mais de jeunes disciples d'Asselin protestent contre la position épiscopale. Jean Chauvin écrit dans *L'Escholier*, journal d'étudiants : « Monseigneur, nous ne vous croyons pas. Ce n'est pas là une question de dogme, une vérité de foi, un article de la morale. »⁷

La persécution ontarienne et l'influence de Bourassa restent parmi les explications majeures. Bien des prêtres sont enclins à suivre Bourassa plutôt que Mgr Bruchési sur cette question. L'abbé Philippe Perrier, nouveau curé du Saint-Enfant-Jésus, prêtre d'une haute valeur et qui reçoit des chefs nationalistes dans son presbytère, témoigne d'une hostilité de doctrine à la participation. *Le Devoir*, l'Association Saint-Jean-Baptiste et l'A.C.J.C. restent en liaison intime avec l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste organise une grande manifestation féminine en faveur des Franco-Ontariens dans la salle de conférences de la Bibliothèque Saint-Sulpice (4 mars 1916). Des femmes élevées dans le culte des héroïnes canadiennes — les Jeanne Mance, les Marguerite Bourgeoys, les Madeleine de Verchères — s'émeuvent aux récits de Mme F.-L. Béique, de Marie-Claire Daveluy et de Mme Philippe Landry. À l'Université, un cours de l'abbé Groulx consacré à la liberté scolaire attire un auditoire et soulève des applaudissements exceptionnels. Mgr Bruchési est venu l'entendre. À la Cour Supérieure, dans une affaire entre plaideurs anglais, un témoin demande

7. *L'Escholier*, 13 janvier 1916. (Collection à la Bibliothèque nationale, ex-Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal.)

s'il peut déposer en français. — « Certes, monsieur », dit le juge Louis-Philippe Demers, « ce n'est pas au moment où nos voisins d'Ontario contestent les droits de notre langue que nous en abandonnerons une parcelle chez nous. » Et il doit réprimer les applaudissements. L'Assemblée législative autorise les commissions scolaires à souscrire pour les écoles franco-ontariennes. La Commission des Écoles catholiques de Montréal donne l'exemple en souscrivant \$5.000. Le *Mail and Empire* de Toronto crie à l'agression canadienne-française « au moment où tous les citoyens du Canada devraient être unis contre l'ennemi commun ». C'est le *Star* de Montréal qui met au point : les Canadiens français ne sont pas les agresseurs, mais les assaillis.

Manifestations, appels, refus, défis et démentis s'entrecroisent avec les nouvelles du front, les quêtes du Fonds patriotique, les rumeurs d'espionnage. Le public, sans hésiter, attribue aux espions l'incendie qui détruit en partie la gare Bonaventure, le 29 février.

* * *

La prospérité due à la guerre contribue à retenir les jeunes gens. Thomas Shaughnessy accède à la pairie : lord Shaughnessy, tandis qu'Herbert Holt, président de la Banque Royale, et Vincent Meredith, président de la Banque de Montréal, sont « sirés » — créés chevaliers. Sam Hughes, ministre de la Milice, reçu par les gros bonnets du Board of Trade de Montréal le 5 mars (1916) demande aux industriels de faire pression sur leurs jeunes ouvriers en état de s'enrôler. Bourassa prononce des séries de conférences sur notre participation à la guerre.

Le capitaine A.T. Shaughnessy, second fils du président du Pacifique-Canadien, tombe le 1^{er} avril, après dix jours de tranchées. Lord Shaughnessy subit noblement cette épreuve, par laquelle, dit-il, « passent des milliers d'autres personnes, dans toutes les parties de l'Empire ». L'Hôpital général No 6, fourni par l'Université Laval de Montréal, est arrivé au camp de Shorncliffe, en Angleterre. Raymond Poincaré, président de la République française, préside à l'inauguration officielle de l'Hôpital général No 8, installé sur le champ de courses de Saint-Cloud. Le Dr Léo Pariseau radiographie la main du président Poincaré (15 avril 1916).

À Montréal se préparent les élections municipales. La Ville enregistre chaque année quelque progrès. La première ligne transcontinentale de téléphone la relie à Vancouver, et le président Charles Fleetwood Sise parle du Ritz Carlton avec le gérant de la Compagnie à Vancouver. Il est question d'annexer Maisonneuve, mais l'affaire est

compliquée. Maisonneuve prodigue les exemptions de taxes pour attirer des industries et ne regarde pas à la dépense pour se construire des édifices publics. Elle a fait édifier, coup sur coup, un hôtel de ville massif, un marché public, un bain public doublé d'un gymnase, un poste de pompiers. Elle s'est dotée d'un vaste parc en achetant des terrains assez cher à des spéculateurs qui venaient de les payer bon marché. Maisonneuve s'endette ainsi. Par millions. Des citoyens s'en effraient et souhaitent l'annexion de leur ville à Montréal. Médéric Martin s'y refuse : Montréal ne veut — ne peut — alourdir considérablement sa dette. Le plus fort groupe de spéculateurs qui ont vendu des terrains à Maisonneuve comprend, avec Albert-Pierre Frigon pour animateur, le sénateur Lemieux, un conseiller législatif, trois députés à l'Assemblée législative, le propre beau-frère de Lomer Gouin, un ami intime du premier ministre, l'industriel Oscar Dufresne, échevin de Maisonneuve, l'ancien maire de Montréal Louis-Arsène Lavallée et d'autres personnages nageant dans les eaux politiques. Martin fait repousser le projet, au Comité des bills privés, par cette observation laconique : « Montréal n'est pas en état d'assumer ce fardeau. » Il ne vide pas le fond de son sac, mais se fait comprendre⁸.

Cependant, l'administration montréalaise, sévère pour sa petite sœur de Maisonneuve, n'a rien à lui envier, si l'on ose ainsi s'exprimer, sous le rapport du tripatouillage. La gabegie de l'administration municipale a fait naître divers projets. Philémon Cousineau, député de Jacques-Cartier et chef de l'opposition provinciale, demande la mise en tutelle de Montréal pour une période de quatre ans : le gouvernement nommerait 7 ou 8 administrateurs sur une liste préparée par les corps publics. L'idée est écartée comme antidémocratique ; elle priverait les électeurs de leur droit. Cependant les milieux financiers espèrent mieux tenir un conseil moins nombreux. Léonide Peron, devenu gros avocat d'affaires, président du Club de Réforme et spécialiste des questions montréalaises à l'Assemblée législative, projette la réduction du nombre des quartiers et des échevins de 31 à 20 « pour atténuer la confusion ». Lomer Gouin, qui craint les électeurs montréalais depuis sa défaite de Saint-Jacques, et qui entretient aussi des relations dans les milieux financiers, adopte et présente l'idée. Le maire Martin s'insurge contre ce projet, destiné, dit-il, à favoriser l'élément anglais. Le maire, en antagonisme perpétuel avec le Bureau des commissaires, veut la suppression de ce Bureau. Gouin ne lui cède pas cette fois ; il est le plus fort à la Législature, et son projet l'emporte. Des quartiers comme Sainte-Anne, Saint-André,

8. Pour l'affaire de Maisonneuve : Archives de la Ville de Montréal et Rodrigue Langlois : *Le scandale du parc de Maisonneuve*.

Saint-Laurent, Saint-Louis, Lafontaine, Papineau, Saint-Henri subsistent sans changement. Mais Saint-Joseph absorbe Sainte-Cunégonde ; Sainte-Marie absorbe une partie d'Hochelaga tandis qu'Hochelaga absorbe Rosemont ; Saint-Jean-Baptiste absorbe Duvernay ; Saint-Gabriel absorbe Emard et Saint-Paul ; Notre-Dame-de-Grâce absorbe Côte-des-Neiges ; les quartiers — les anciennes villes — d'Ahuntsic et de Bordeaux sont réunis en un quartier Ahuntsic-Bordeaux (9 mars 1916). Il disparaît plus de quartiers français que de quartiers anglais.

La Compagnie des Tramways surveille les élections municipales. Léonide Perron s'y intéresse aussi. Médéric Martin fait encore une campagne pittoresque, avec pour concurrents, le commissaire Duncan MacDonald et l'échevin L.-A. Lapointe, « leader » du Conseil. Martin est député de Sainte-Marie et Lapointe député de Saint-Jacques. Tancrède Marsil et Jules Fournier — le bohème du nationalisme — se présentent, respectivement, au Bureau des commissaires et à l'échevinage. C'est un casse-tête que l'imbroglio municipal. Martin paraît à la fois le champion des revendications plébéiennes et le champion de la Compagnie des Tramways. Edmund Arthur Robert et Léonide Perron le soutiennent, en coulisse, bien que Perron ait inspiré, contre le gré de Martin, la réduction du nombre des échevins. Duncan MacDonald, spécialiste des questions de tramways, combat la Compagnie dont il a été le gérant, mais on le soupçonne de servir des intérêts rivaux. Quant à Lapointe, trop habile, ses dispositions restent équivoques. D'après les experts en stratégie électorale, la Compagnie des Tramways suggère la candidature de Lapointe pour enlever à MacDonald des voix qui refuseraient de se porter sur Martin.

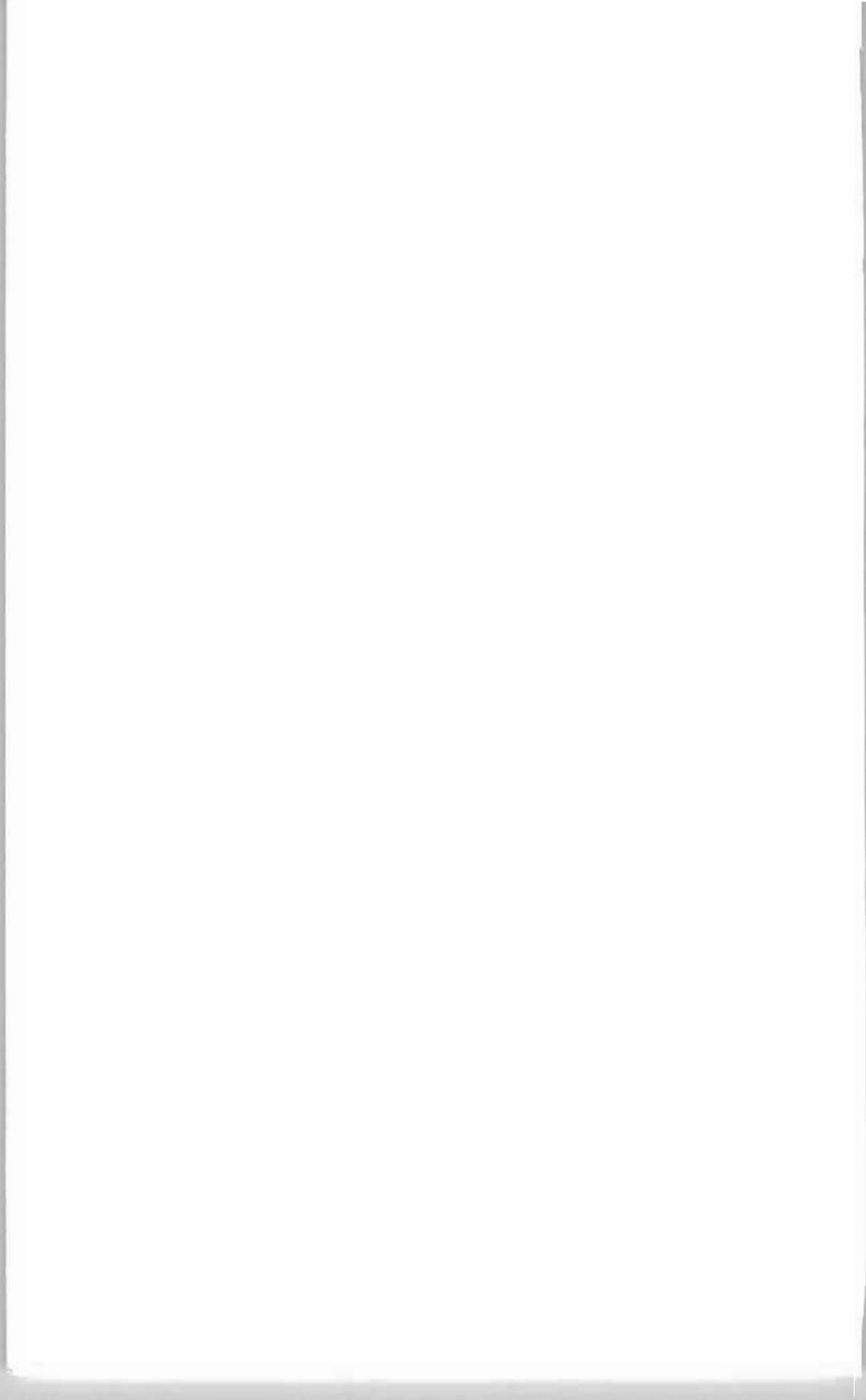
Dans ces conditions, Bourassa et *Le Devoir*, rappelant l'inaction des honnêtes gens après le « coup de balai » de 1910, restent neutres. Le commissaire MacDonald apparaissant comme le plus dangereux rival du maire sortant, la campagne municipale comporte bien des escarmouches franco-anglaises. Le 3 avril, Martin est réélu par 33.348 voix contre 23.429 à MacDonald et 16.604 à Lapointe. « Le peuple m'a noblement vengé », déclare-t-il. L'« ex-leader » du Conseil L.-A. Lapointe, régulièrement élu depuis 16 ans et qui se croyait échevin à perpétuité disparaît de la scène municipale. Les quatre commissaires sont E.-W. Villeneuve, A. Guy Ross, Joseph Ainey et Thomas Côté. Jules Fournier échoue dans Saint-Jacques. L'élément anglais compte 7 échevins sur 20 au lieu de 7 sur 31 : Martin l'avait prédit.

Lomer Gouin tient à son tour des élections. Perron reçoit un siège au Conseil législatif, ce qui lui permettra de seconder — vigoureusement, car il a de la poigne — Séverin Létourneau, organisateur

dans le district de Montréal. Perron fait encore la liaison avec la Compagnie des Tramways, la finance et l'industrie montréalaises. Le maire Martin accompagne le premier ministre ouvrant sa campagne au Monument National le 4 mai. L'opposition a peu de prise, et Cousineau, prévenant, estimé, manque d'autorité. La campagne électorale, entremêlée à la campagne de recrutement, marche encore de front avec la lutte scolaire. Victor Morin écrit à tous les candidats, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour demander leur appui éventuel à la cause franco-ontarienne.

Philémon Cousineau et tous ses candidats sauf quatre sont écrasés le 22 mai. Les Juifs sont de mieux en mieux organisés. Ils se réunissent — ils ont même fondé une Hebrew Immigration Aid Society of Canada — pour venir en aide à leurs frères d'Europe victimes de la guerre et dont un certain nombre cherchent à émigrer au Canada. Le fabricant de cigares Michael Hirsch, membre du Board of Trade, voudrait unir tous ses coreligionnaires dans une association puissante. Ce n'est pas si facile, car l'accord n'est pas plus spontané entre Juifs qu'entre chrétiens. Des factions se forment parmi les Juifs de Montréal, sionistes les uns, antisionistes les autres. Wolofsky, l'éditeur du *Jewish Eagle*, combat la fondation d'un Canadian Jewish Congress dans ces conditions. Michael Hirsch a cependant fait décider la fédération des œuvres montréalaises de charité en Jewish Philanthropies of Montreal — peut-être pour mieux résister à l'accaparement des dons par le Fonds patriotique. La Jewish Philanthropies a obtenu, à la dernière session provinciale, son « incorporation », préparée par Lyon William Jacobs, avocat bilingue, diplômé de Laval et de McGill, et nouvel échevin de Saint-Louis. Les Juifs ne se contentent plus de leurs deux échevins. Le quartier Saint-Louis, auquel le remaniement municipal n'a pas touché, est leur château-fort. Peter Bercovitch, Israélite de type oriental prononcé — cheveux crépus, nez busqué, lèvres épaisses — succède à Godefroy Langlois dans la division Saint-Louis.

L'Association Saint-Jean-Baptiste tient le 24 juin un « Congrès d'action française », rassemblant des délégués des autres provinces et des États-Unis, qui insistent sur la nécessité d'obtenir un clergé national, et surtout des évêques nationaux, parmi leurs besoins les plus pressants. Le chef orangiste Robert Sellar adjure la province d'Ontario, « cœur du Dominion », d'étouffer par la force s'il le faut, la conspiration française et papiste montée à Montréal.



La Conscription

L'ASSOCIATION Saint-Jean-Baptiste de Montréal maintient et développe sa liaison avec les minorités françaises. Elle envoie un délégué, Joseph Nolin, jusqu'à Chicago, où tous les Canadiens français de l'Illinois viennent l'entendre. L'abbé Victor Primeau, curé de Notre-Dame de Chicago, présente l'assistance au délégué montréalais : « Il y a ici de braves gens qui ont fait dix, quinze et vingt milles pour vous entendre parler français. » Dans toute l'Amérique du Nord, des paroisses, des écoles françaises demandent le secours de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

L'Association Saint-Jean-Baptiste décide en même temps, sur la proposition de Victor-Elzéar Beaupré, la création d'une Société Nationale de Fiducie, déjà préconisée par F.-L. Béique et prévue par la charte. La Caisse Nationale d'Économie, avec un fonds inaliénable de \$1.650.000 après une vingtaine d'années d'existence, démontre ce que la Société peut réaliser, dans le domaine le plus pratique. Il s'agit toujours de garder entre nos mains la richesse que nous créons et qui devient souvent une arme entre des mains ennemies.

Sommes-nous en présence de l'ennemi ? Des industriels ontariens, qui tiennent à la clientèle de Québec, commencent à s'inquiéter. Dans leurs clubs germe l'idée de voyages de « bonne entente » pour provoquer un rapprochement. Une cinquantaine d'Ontariens — financiers, industriels, avocats, pasteurs et journalistes — font un voyage dans la province de Québec.

Le premier contact a lieu le 9 octobre, au Club Saint-Denis de Montréal. Une élite canadienne-française reçoit et banquette les voyageurs. Il a été décidé, à la Société Saint-Jean-Baptiste et dans les cercles canadiens-français, de s'exprimer franchement, crûment s'il le faut. Le sénateur Dandurand et Paul-Émile Lamarche s'en chargent. Le sénateur Dandurand, avec sa correction impeccable, est mieux que décoratif. « Parlons en hommes, dit-il, en égaux, les yeux dans les yeux. » La rencontre d'hommes aussi distingués, la visite du port de Montréal, des usines, de l'école technique, des collèges classiques, comportent une part de révélation pour ceux qui s'attendaient à trouver un peuple d'illettrés indécorables. Le voyage de « Bonne Entente » atténue sans doute les préjugés de quelques hommes d'affaires. Il n'entraîne pas d'autre résultat pratique. Il ne change rien à la situation scolaire.

* * *

La Canadian Vickers, qui a construit des sous-marins pour l'Angleterre en construit aussi pour l'Italie et pour la Russie. Et pour tirer tout le parti de la situation, elle construit aussi l'antidote : des canots de sauvetage et des canots automobilés chasseurs de sous-marins. Les dividendes se dilatent. Ceux de la Montreal Ammunition Company font scandale parce qu'ils représentent pour les capitalistes un rendement de sept cents pour cent. Les membres théoriquement désintéressés du Bureau Impérial des Munitions bénéficient du mouvement comme administrateurs et actionnaires d'usines, de banques, de « mergers ». Les banques canadiennes — Banque de Montréal et Banque Royale du Canada en tête — avancent de fortes sommes au gouvernement impérial pour payer ses achats au Canada. Charles Gordon, à la fois vice-président de la Banque de Montréal et vice-président du Bureau Impérial des Munitions arrondit sa fortune tout en avançant à son tour vers le « sirage ». La Shawinigan et la Montreal Light, Heat and Power contrôlaient conjointement la Cedar Rapids Manufacturing and Power Company, dont l'usine, au rapide des Cèdres, fonctionne depuis un an. La Shawinigan, qui est la grande compagnie hydroélectrique de la province, en abandonne le contrôle à la Montreal Light, Heat. Les financiers prestidigitateurs « fusionnent » la Montreal Light, Heat et la Cedar Rapids pour former la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, dont les actionnaires reçoivent trois titres de \$100 pour un ancien titre du même montant : ils ont triplé leur portefeuille.

L'économie de guerre entraîne le travail des femmes dans l'industrie. Elle entraîne aussi un nouveau déplacement de main-d'œuvre, et partant de population, vers les usines, c'est-à-dire vers les villes.

La population de Montréal continue de s'accroître de 15.000 âmes par an, en chiffres ronds, — 510.000 en 1912, 525.000 en 1913, 540.000 en 1914, 555.000 en 1915, 572.000 en 1916, 589.000 en 1917 — comme avant la guerre. C'est que les nouveaux venus, en majorité, s'arrêtent dans les banlieues. Une partie du Sault-au-Récollet a été érigée en ville de Montréal-Nord, avec un millier d'habitants et Joseph Boyer, « bourgeois », pour premier maire, en mars 1915. L'économie de guerre provoque aussi la vie chère. Le pain d'une livre et demie se vendait 7 sous avant 1914 ; il se vend 10 sous en octobre 1916. Le beurre atteint 44 sous la livre, les œufs 50 sous la douzaine, les pommes de terre \$1.40 la poche.

La vie intellectuelle est plutôt fouettée par la fièvre des discussions. L'Alliance Française tient, sous la présidence de Gonzalve Désaulniers, des conférences brillantes et très suivies. Marcel Dugas, qui a révélé Péguy en 1915, fait mieux connaître Verlaine, s'il ne le révèle pas tout à fait. Aux librairies Deom et Pony, les livraisons de *L'Illustration* parisienne s'écoulent par centaines. Louvigny de Montigny lit *Maria Chapdelaine* dans un feuilleton du *Temps* de Paris, datant de 1914. Saisi par la beauté de cette œuvre, il prend des dispositions pour la faire publier en volume par un petit imprimeur montréalais, puis en feuilleton par *Le Nationaliste*. Le Frère Marie-Victorin (Conrad Kirouac) s'est découvert une vocation de botaniste en séjournant dans les Laurentides sous la menace de la phtisie. Mère Sainte-Anne-Marie réussit, avec l'appui de Mgr Gauthier, à fonder les cours de pédagogie dont elle rêvait depuis longtemps. De nouvelles écoles, dont la mieux outillée est sans doute l'Académie Querbes à Outremont, s'ouvrent sur l'île de Montréal. Les religieux de Sainte-Croix s'attachent à l'œuvre de l'Oratoire, qui poursuit un double objectif : autonomie civile et construction d'une basilique. Mgr Bruchési, que hante le cuisant souvenir des Clercs de Saint-Viateur, recommande la prudence ; mais la construction de la basilique pourra se faire par étapes. On commence par la construction d'une crypte. Mgr Bruchési approuve aussi la constitution de l'œuvre de l'Oratoire en société civile. La Législature adopte un « bill », sanctionné en mars 1916. Le Collège Notre-Dame « désirant favoriser le culte à saint Joseph dans l'église consacrée à ce grand saint », cède 550.000 pieds de terrain « au sud du chemin du Roi jusqu'au sommet du mont Royal », quitte à les reprendre si la propriété cessait d'être utilisée « pour fins religieuses ou éducationnelles ».

Cependant le déficit du budget municipal avoisine \$2.000.000. Charles Ernest Gault, fils de Matthew Hamilton Gault qui a fondé la Sun Life, et député tory du quartier Saint-Georges, propose

la mise en tutelle de la grande ville, pour la tirer du borbier. On substituerait aux commissaires et aux échevins, pour quelques années, une commission nommée par le gouvernement provincial. C'est conforme aux idées émises par Philémon Cousineau pendant les sessions précédentes, mais contraire aux idées professées par Bourassa, qui récuse l'ingérence provinciale dans les affaires montréalaises. Gault, expert financier de l'opposition, prononce d'une voix sourde des discours filandreux. Il est en l'occurrence le porte-parole des banques, inquiètes pour leurs créances. Lomer Gouin, premier ministre, et Arthur Sauvé, nouveau chef de l'opposition, le trouvent trop pressé. Médéric Martin et la majorité du conseil municipal lèveraient l'étendard de la révolte. Par contre, Gouin propose des solutions à deux problèmes montréalais débattus depuis longtemps, celui des tramways et celui de l'administration scolaire.

J.-L. Perron inspire la solution relative aux tramways. Une commission de trois membres, le financier Frédérick J. Cockburn et les sénateurs Charles Beaubien et J.-P.-B. Casgrain — un bleu et un rouge — étudiera et réglera la question. Les trois hommes sont également inféodés aux gros intérêts financiers. Autant charger Edmund Arthur Robert et J.-L. Perron de régler la question des tramways ! Cette maladresse offrirait une trop belle partie à l'opposition. Gouin accepte d'ajouter deux autres commissaires, Charles Laurendeau, avocat en chef de la Ville, et Alphonse Verville, député « ouvrier » de Maisonneuve.

Le juge Eugène Lafontaine, ancien député de Napierville — descendant d'une famille de « patriotes » et libéral d'idées avancées — inspire la solution du problème scolaire, qui est une mesure centralisatrice, substituant un Bureau central et quatre commissions de district à un plus grand nombre de commissions paroissiales (y compris celles de banlieue comme Maisonneuve).

Montréal termine l'année en annexant Cartierville, qui a procédé à une dizaine d'émissions et s'est endettée de \$653.000 depuis 1907, et le Sault-au-Récollet, qui a procédé à sept émissions et s'est endettée de \$1.803.000 depuis 1913 (22 décembre 1916). Deux millions et demi sont loin des 18 à 19 millions de dette de Maisonneuve et Médéric Martin est satisfait d'avoir, lui aussi, présidé à un agrandissement de sa ville. Mais le Conseil municipal ne doit comprendre que 20 échevins. Cartierville et le Saut-au-Récollet (moins la partie constituée en Montréal-Nord) sont simplement ajoutées au quartier Ahuntsic-Bordeaux, qui garde son nom.

Les pertes au front sont terribles. Le gouvernement fédéral institue le Service national, qui dissimule à peine un recensement en vue

de la conscription. Les Canadiens français ont horreur de la conscription. Beaucoup refusent de signer les formules. Le clergé redoute une mesure qui viderait les séminaires. Le ministre de la Justice Charles Joseph Doherty, Irlandais catholique et député de Montréal, prodigue les assurances à Mgr Bruchési, qui demande à tous, par lettre pastorale¹, de répondre au questionnaire. En vain. À la prière du général Wilson, courtier d'assurances dans la vie civile mais aujourd'hui commandant du district de Montréal, le Board of Trade émet un vœu en faveur de la conscription. La *Gazette* commence à publier des éditoriaux tendancieux. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. ripostent en faisant imprimer des papillons bilingues : « À bas la Conscription — Down with Conscription », qu'ils placardent sur les murs et sur les poteaux de Montréal. Des assemblées anticonscriptionnistes se tiennent spontanément. Dans une de ces assemblées, l'échevin Vandelac recommande le boycottage du Service national. Georges Vandelac, entrepreneur de pompes funèbres, manque d'éloquence, mais il possède la confiance du quartier Saint-Jean-Baptiste et passe pour le porte-parole de Médéric Martin, maire de Montréal et député de Sainte-Marie, L.-A. Lapointe, qui reste député de Saint-Jacques, et Irénée Vautrin, président de la Jeunesse libérale, sont aussi catégoriques.

Les officiels redoublent d'efforts. Sir Louis-Olivier Taillon, tout récemment créé chevalier, préside une assemblée au Monument National le 7 mai. Le ministre fédéral Blondin (conservateur), le sénateur Dandurand (libéral), le sénateur Beaubien (conservateur) et le secrétaire provincial Décarie (libéral) sont des orateurs de gros calibre. Mais des interruptions hachent leurs discours. « Pouvions-nous rester neutres ? » demande Blondin. — « Oui ! » répond la foule. Le capitaine Eugène Mackay-Papineau, jeune vétéran du 22^e, soulève un tumulte en déclarant : « La province de Québec n'a pas fait son devoir ! » Il faut lever la séance au milieu des vociférations.

La propagande utilise aussi l'atout français. Après Jules Bois, conférencier de l'Alliance française, et l'abbé Thellier de Poncheville, prédicateur du Carême à Notre-Dame, le général Joffre vient à Montréal (13 mai 1916). Le maire Martin et une foule innombrable l'accueillent à la gare. Le vainqueur de la Marne, en petite tenue de campagne, avec sa grande pelisse bleue, fait la conquête de Montréal. Il y trouve un sosie en la personne de Napoléon Giroux, l'ancien échevin. Les Montréalais ne se lassent pas de crier « Vive Joffre ! Vive la France ! » Le général inaugure la Bibliothèque municipale, dont Hector Garneau est le conservateur. Il passe la revue

1. Datée du 3 janvier et lue au prône, le dimanche 7 janvier 1917.

des vétérans. Le soir, la foule assiège l'hôtel Ritz, où se donne un dîner d'État. Au démarrage du train qui ramène le général Joffre à New-York, c'est Rodolphe Lemieux qui donne le signal des vivats.

Les Canadiens français ne sont pas pour autant convertis à la conscription.

Borden, rentrant d'Europe, fait à ses collègues une peinture très sombre de la situation. Le gouvernement s'assure le concours des deux principaux journaux de langue française, *La Presse* et *La Patrie*. Aux yeux des Anglo-Canadiens, *La Presse* constitue, après le clergé, la grosse influence de la province de Québec. Les organisateurs d'élections se transmettent cet adage : « Il faut avoir *La Presse* avec soi, au moins pendant les deux dernières semaines. »

Trefflé Berthiaume a laissé la majorité des actions à son fils aîné Arthur, flanqué du notaire J.-R. Mainville et de l'avocat Zénon Fontaine comme d'un conseil de tutelle. Fontaine — un conservateur — est le plus intelligent et le plus énergique du trio. Les autres enfants de Trefflé Berthiaume ne vivent plus que pour renverser cette situation. Pamphile Du Tremblay, gendre de Trefflé Berthiaume, offre une alliance à ses beaux-frères. Deux grosses influences, celle du parti libéral et celle de la Compagnie des Tramways, soutiennent la conjuration. Le sort de la Compagnie des Tramways se joue en ce moment. La Commission nommée en vertu d'une décision de la Législature doit choisir entre la municipalisation et l'exploitation privée et, dans ce dernier cas, préparer un contrat valable pour 36 ans. La Compagnie des Tramways ne peut négliger aucun atout ; elle compte désarmer, peut-être embrigader le grand journal ennemi. J.-L. Perron, président du Club de Réforme et avocat de la Compagnie des Tramways, est aussi l'avocat du groupe Du Tremblay ; il prépare un bill spécial. Les conservateurs s'apprêtent à combattre le bill, à dénoncer la manœuvre de la Compagnie des Tramways. Le groupe Holt les aidera sans doute. Une grande bataille en vue, où tout le monde recevra des coups. Les intéressés entrent en négociations. En 1917, les palabres se poursuivent et Zénon Fontaine gouverne encore *La Presse*.

Les ministériels approchent Dansereau et les frères Tarte. Il est convenu que les deux feuilles rivales entameront le même jour une campagne tendant à « expliquer » et faire accepter la conscription. Dansereau ficelle son premier article et l'envoie au rédacteur en chef.

Oswald Mayrand, nommé rédacteur en chef par Trefflé Berthiaume peu avant sa mort, se rappelle le grand principe, base de la prospérité du journal : suivre et flatter l'opinion ; ne jamais la violenter. Il entrevoit la faute commise et court présenter son objec-

tion à Fontaine : le courant d'opinion est tel que *La Presse* risque de se couler. Fontaine et Dansereau réfléchissent, suspendent la publication. *La Patrie* pendant ce temps publie son topo : défense de la liberté, du droit, de la justice, de la civilisation...

Or le courant d'opinion a bien la force et l'unanimité que Mayrand a discernées. Le député Lafortune, dans une réunion libérale à Sainte-Anne-de-Bellevue, demande : « Voulez-vous la conscription ? » — « Non ! » crie la foule, d'une seule voix ; et l'assemblée libérale se transforme en manifestation anticonscriptionniste. Au parc Lafontaine, Tancred Marsil et Ubald Paquin invoquent « les héros de 37 ». Des chefs ouvriers participent au mouvement. La hausse des prix, rendant certaines denrées inabordables — le pain d'une livre et demie saute de 10 à 13 sous — provoque la colère du peuple. Les vitres de *La Patrie*, comme celles du Board of Trade, volent en éclats. Le tirage de *La Patrie* baisse au profit de *La Presse* et ne se relèvera jamais.

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'A.C.J.C. protestent par dépêche contre le projet de conscription. Une ligue patriotique des Intérêts canadiens, avec le Dr Jean-Baptiste Prince pour président et Anatole Vanier pour secrétaire, fait signer des pétitions. Les tempéraments chauds suivent d'autres méthodes. Dans les rues, dans les familles, dans les tramways on entend parler de résistance à la loi. Dans les tavernes, des gars un peu gris se vantent de cacher une carabine sous leur lit pour tirer sur les recruteurs. L'arrière-boutique du marchand de disques Élie Lalumière, dans le haut du boulevard Saint-Laurent, abrite des réunions secrètes. Ubald Paquin est le Danton de ce petit club. La foule montréalaise se porte tantôt au marché Saint-Jean-Baptiste, tantôt au parc Lafontaine, tantôt au parc Jeanne Mance. Tancred Marsil, dans ces assemblées, prédit la révolution. Les jeunes libéraux — Irénée Vautrin, Athanase David, Ernest Bertrand — s'appliquent à enlever aux nationalistes la direction et le bénéfice du mouvement. Médéric Martin se prononce vigoureusement contre le service obligatoire, mais recommande le calme, le respect de la propriété privée. Mgr Bruchési ordonne des prières publiques pour la paix civile (25 mai 1917). Bourassa commence une série d'articles offrant une sérieuse argumentation anticonscriptionniste et déconseillant les manifestations tapageuses où se glissent des agents provocateurs.

Une vague de sens contraire se gonfle en Ontario, où Newton Wesley Rowell, chef de l'opposition libérale, rendrait des points aux plus ardents tories. Laurier doit prendre, à 76 ans, une décision d'importance extraordinaire. Le premier ministre lui offre de constituer un cabinet de coalition. Ce cabinet appliquerait la conscription, en

cas d'échec d'un dernier effort de recrutement intensif. Laurier tâtonne, consulte. Ses amis ontariens conseillent d'accepter. Laurier convoque les principaux chefs libéraux de la province de Québec chez Dandurand, à Outremont. Lomer Gouin, premier ministre de la province depuis douze ans, donne des conseils de poids. Or Lomer Gouin est catégorique : « Celui qui présentera la conscription, aujourd'hui, demain ou après-demain, se coulera dans la province de Québec. Il cédera la place à Bourassa ! »

Céder la place à Bourassa ! Un frisson parcourt le cercle des augures. Laurier refuse la coalition.

Le goupe nationaliste tient plusieurs assemblées au Monument National. Bourassa, qui pourrait soulever la province, ne recommande la résistance que dans les formes constitutionnelles. *Le Devoir* publie un article du Père Villeneuve, qui combat la conscription, ce « fléau », en théologien, en moraliste — et en nationaliste. Médéric Martin dépose sur le bureau de la Chambre des communes dix gros rouleaux de requêtes contre la conscription. Les Irlandais de Montréal tiennent une assemblée anticonscriptionniste sous la présidence du Dr Guerin, l'ancien maire, toujours respecté. La Chambre des communes n'en vote pas moins la conscription. Voix anglaises contre voix françaises : la coupure est nette. Le Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en appelle au gouverneur général. Il le prie « pour conserver l'unité nationale », de refuser sa sanction au bill « aussi longtemps que le principe n'en aura pas été approuvé par le peuple ».

Le vote de la conscription déchaîne les éléments violents. La Fédération des Clubs Ouvriers de Montréal réunit 13.000 personnes à Maisonneuve. Le président Gédéon Martel donne le ton : « À la bande de voleurs et d'assassins d'Ottawa, il faut opposer l'union compacte des ouvriers. » Les assemblées de quartier sont très tumultueuses. Tancred Marsil, Ubald Paquin et leurs amis s'en prennent furieusement à Hugh Graham, devenu lord Atholstan pour services rendus à l'Empire. Lord Atholstan possède à Cartierville, au bord de la rivière des Prairies, une résidence d'été à la fois intime et luxueuse². Dans la nuit du 7 au 8 août, une charge de dynamite éclate sous les fenêtres de cette résidence. Lord Atholstan n'était pas là, et l'explosion écorne tout au plus un balcon, mais la détonation est puissante et « l'attentat » produit une grosse impression morale. Le maire Martin lance une proclamation recommandant le calme.

Le gouverneur général sanctionne la loi de conscription le 28 août. De véritables émeutes se produisent à Montréal : vitrines bri-

2. Devenue la résidence Notre-Dame des Sœurs de la Providence.

sées, tramways pris d'assaut, coups de revolver, agents passés à tabac. De nouveaux chefs ouvriers s'improvisent, dénonçant la modération de Joseph Ainey, d'Alphonse Verville et de Gustave Francq. Le maire Martin donne des ordres à la police. Une bagarre, square Phillips, laisse plusieurs blessés parmi les agents et parmi les manifestants. Bourassa et ses collaborateurs approuvent le maire ; mais les émeutiers n'écoutent ni Bourassa ni le maire, déclaré « traître à la classe ouvrière ». Les lampes électriques du Champ de Mars volent en éclats ; une demi-obscurité, propice au désordre, enveloppe tous les soirs la vaste place. Ailleurs on enfonce des portes, on dévalise des magasins de liqueurs. La police découvre des bâtons de dynamite en divers endroits de la ville. Elle arrête six « dynamitards », dont Élie Lalumière, fondateur de la Ligue des Constitutionnels. Les inculpés ont disposé de quelques fusils, empruntés ou dérobés à des corps de cadets. La police fédérale perquisitionne dans les collèges. Elle s'apprête à perquisitionner au presbytère du curé Perrier, dénoncé comme un foyer nationaliste. Mais Paul-Émile Lamarche, aidé par des détectives de la police principale, parvient à établir le rôle des agents provocateurs. Il obtient un mandat d'arrêt contre Ti-Noir Desjardins, auteur de rapports au chef de la police fédérale. Tout Montréal suit cette affaire bizarre.

Le coût de la vie et les manœuvres des spéculateurs contribuent à cette fièvre. Le prix du pain monte encore ; le beurre atteint, puis dépasse 50 sous la livre, et des familles doivent s'en priver. Le charbon se raréfie au point que la Montreal Light, Heat and Power, qui fournit le gaz à 70.000 abonnés, craint d'en manquer. Cinq escrocs — canadiens-français — fondent une société fictive, la Hoche-laga Coal Company, reçoivent des commandes à des prix inférieurs aux cours, se font verser des arrhes et s'éclipsent. Ils sont arrêtés, traduits en justice. Le 1^{er} octobre, 500 ménagères, résolues à crever les yeux des escrocs à coups de parapluie, envahissent le Palais de Justice, que la police a toutes les peines du monde à faire évacuer.

* * *

Le cabinet d'union, présidé par Borden, se constitue avec des libéraux de toutes les parties du Canada sauf Québec. Le 13 octobre, une proclamation enjoint aux célibataires ou veufs sans enfants, de 20 à 34 ans, de se soumettre à l'examen médical. La police arrête des orateurs anticonscriptionnistes.

Laurier, soutenu par Gouin, par Martin et même par Bourassa, tient tous les atouts en main — dans la province de Québec. Il convoie Du Tremblay et les frères Berthiaume, en pourparlers de ré-

conciliation, et obtient facilement leur concours. La gaffe de *La Patrie* a servi d'avertissement. Un aiglon anticonscriptionniste balaie la province de Québec.

Les libéraux présentent Louis-Audet Lapointe dans la division Saint-Jacques et Pamphile Du Tremblay dans la division Laurier. Ils opposent Rodolphe Lemieux à C.H. Cahan dans la division Maisonneuve, l'ancien maire Guerin à C.J. Doherty dans la division Sainte-Anne. La Ligue patriotique des Intérêts canadiens soumet un engagement anticonscriptionniste à la signature des candidats.

La campagne électorale coïncide avec celle du quatrième emprunt de guerre, appelé Emprunt de la Victoire. John W. McConnell, président de la Saint Lawrence Sugar, préside le comité montréalais de l'Emprunt. Léon Trépanier, secrétaire du comité, organise une publicité spectaculaire. Des chars allégoriques défilent. Le plus voyant représente le kaiser écrasé sous le produit de l'emprunt canadien. On sort des permanences pour voir la parade ; on quitte la parade pour discuter dans les permanences. Des industriels, eux-mêmes tenus par les commandes de guerre, prétendent taxer leurs employés. Médéric Martin blâme cette contrainte, tout en prêtant son concours à la propagande de l'emprunt.

Des conservateurs prudents se retirent. Les autres sont malmenés. Les « dynamitards » sont sous les verrous ou surveillés de près. Mais il reste des turbulents. C.H. Cahan reçoit des pierres et des œufs pourris. Joseph Rainville, député sortant de Chambly-Verchères, reçoit des pierres et des blocs de glace à Longueuil. Les journaux ontariens écrivent que la terreur règne dans la province de Québec, et les organisateurs suppriment une assemblée Borden prévue à Montréal. La coupure existe, à Montréal même, entre Canadiens anglais et français. Tous les journaux anglais sont ministériels — et conscriptionnistes.

La province de Québec élit 62 libéraux, presque tous avec des majorités très fortes, et 3 ministériels, tous trois de langue anglaise : Herbert Brown Ames, Charles C. Ballantyne et C.J. Doherty, dans trois divisions montréalaises taillées sur mesure. La division Cartier élit Samuel Jacobs, Juif instruit et barbu, au type sémite fortement accusé, champion de toutes les causes israélites et qui sera le premier de sa race entrant au Parlement fédéral.

Les autres provinces ont choisi en sens contraire. Le gouvernement Borden reste au pouvoir.

* * *

L'Angleterre achète le fromage à bon prix. Les scieries se multiplient en Abitibi. La Banque d'Hochelaga entretient une succursale florissante à Amos et consent des avances à La Sarre et à Macamic. Les usines de papier mâchent de l'épinette sans arrêt. La Commission des eaux courantes érige des barrages sur le Saint-Maurice et la Shawinigan Water and Power Company dispose désormais d'un million de kilowatts-heure. La guerre débarrasse la Dominion Textile de toute concurrence européenne. Le trust de la Canada Cement a réalisé des bénéfices de \$1.600.000 en 1914, \$1.900.00 en 1915, \$2.300.000 en 1916 et \$5.000.000 en 1917.

Le Pacifique-Canadien achète la vieille Compagnie Allan, depuis longtemps identifiée au port de Montréal. La cale-sèche de la Vickers constitue un avantage que tous les ports ne possèdent pas. Les États-Unis à leur tour ont réquisitionné sur les Grands Lacs, pour service sur l'Atlantique, des navires de 2.000 tonnes, trop gros pour le système d'écluses des canaux et qu'il a fallu couper en deux pour réassemblage à Montréal. Mais ils sont arrivés une dizaine à la fois et la cale-sèche n'a pas pu les recevoir. Les ingénieurs de la Commission de Navigation des États-Unis, venus à Montréal, ont réussi à les riveter sans séjour à la cale-sèche, à leurs postes de mouillage. C'est, pour l'époque, un exploit technique. La Compagnie Queen's Oil (ancêtre de l'Imperial Oil) s'établit à Montréal-Est, bien placée pour l'entreposage des matières pondéreuses, et fait construire un quai. L'industrie pétrolière sauve ainsi Montréal-Est, mais en changeant sa destination. En fait de la cité-jardin qu'il a rêvée, Joseph Versailles se résigne à l'installation de grands réservoirs de pétrole.

La Banque de Montréal établit, pour son centenaire, un bilan-record. Son actif dépasse 400.000.000 de dollars, ses bénéfices de l'année dépassent quinze pour cent du capital payé. La Banque Royale, en progrès aussi rapides absorbe une banque de Québec et une banque de Nassau en 1917, une banque de Winnipeg en 1918. Elle augmente le nombre de ses succursales et l'effectif de son personnel ; le chiffre de ses dépôts a doublé depuis le début de la guerre. Mais les avances canadiennes au Trésor britannique atteignent déjà \$450.000.000, et les banques canadiennes sont gorgées de fonds d'État. Pour financer l'effort militaire, il faut désormais s'adresser à l'épargne populaire. Les emprunts de la Victoire y pourvoient. Le loyer de l'argent augmente. La publicité des emprunts de guerre a popularisé la formule des obligations. L'épargnant prend l'habitude de prêter « au gouvernement », puis aux villes, aux commissions scolaires, aux grandes institutions, qui empruntent à qui mieux mieux. Deux maisons de courtage montréalaises, L. de G. Beaubien et Cie,

dirigée par Charles-Henri Branchaud, et Versailles, Vidricaire et Boulais, fondée et dirigée par Joseph Versailles, s'y spécialisent.

La ville de Maisonneuve, entre toutes, a terriblement emprunté. Elle doit payer \$407.000 d'intérêts le 1^{er} novembre 1917 et n'en a pas le premier sou. Un groupe de sept banques, conduit par la Banque de Montréal, paie cette échéance en se faisant beaucoup prier. Mais les obligations se déprécient, et les spéculateurs de la Viauville Land Company, qui ont vendu des terrains pour l'érection du parc de Maisonneuve, ont été partiellement payés en obligations. Ces spéculateurs comprennent des hommes politiques, des proches de Sir Lomer Gouin et le premier ministre lui-même, dit-on, par le truchement d'un homme de paille. Ils souhaitent revaloriser leurs titres par une annexion qui entraînerait la garantie de Montréal. Mais Montréal, elle-même en déficit, elle-même très endettée, doit elle-même emprunter. Elle a consolidé son déficit courant par un emprunt de \$2.000.000 en 1916 et veut couvrir de la même manière un déficit de \$1.400.000 en 1917. Les banques, créancières de la Ville, s'alarment devant cette accumulation de déficits et d'emprunts. Un déficit, disent-elles, ne doit pas se combler par un emprunt, mais par de nouveaux revenus. Branchaud engage le maire Martin à lancer directement un emprunt dans le public. Les maisons canadiennes-françaises réussiront à le placer, affirme-t-il.

Les grands créanciers de Montréal, c'est-à-dire les banques, demandent cependant à Lomer Gouin de contrôler la gestion financière de la Ville. Sir Lomer Gouin s'accorde toujours avec les financiers montréalais. Et cette fois doublement, puisqu'il s'agit de réduire la puissance, un peu inquiétante, du maire trop populaire de la métropole canadienne. Ce n'est pas du goût de Médéric Martin, descendu au Château Frontenac, rose rouge à la boutonnière. Le maire de Montréal récuse la tutelle de Québec. Il ne sera pas un roi soliveau ! Cent projets s'entrecroisent. Lomer Gouin prend figure d'arbitre. Il consulte les corps publics et paraît adopter leur plan. Il suit en réalité les suggestions de Léonide Perron, avocat de la Compagnie des Tramways, conseiller législatif de tendances radicales et conseiller du premier ministre dans les questions montréalaises. Le projet de Gouin, ou des corps publics, qui est surtout le projet de Perron, comprend trois grandes mesures : la constitution de Montréal, l'annexion de Maisonneuve et le règlement de la question des tramways.

Le premier ministre propose pour Montréal cette constitution : le maire, poste représentatif ; un conseil municipal de 20 échevins, aux pouvoirs restreints ; une Commission administrative composée de trois fonctionnaires municipaux (chef du contentieux et vérificateurs)

et de deux autres membres nommés par le gouvernement provincial. Sauvé observe que les modifications apportées par la législature à l'administration de Montréal, depuis 1910, n'ont guère réussi. Cette fois, la réforme enlève au maire et aux échevins, non pas de leur traitement, mais de leurs attributions et de leur prestige. Elle leur enlève une part du riche « patronage » montréalais pour le mettre indirectement à la disposition du gouvernement de Québec. Les contrats et les nominations se prépareront au Club de Réforme ! Médéric Martin et ses échevins protestent ; ils ne se laisseront pas « décapiter » ! Et dans la mesure où les Anglais de Montréal prétendent juguler le maire canadien-français, eh bien, Médéric, appuyé sur son peuple, relèvera le défi !

Le projet de Gouin comporte encore le règlement de l'épineuse question des tramways. Charles Laurendeau, chef du contentieux de la ville, est l'âme de la Commission nommée à la fin de 1916 et qui cherche à concilier les intérêts de la Ville, du public et de la Compagnie. Celle-ci est représentée par son président E.A. Robert, député libéral, par un de ses gros administrateurs, J.-M. Wilson, sénateur et président de la Compagnie de publication du *Canada*, et par son avocat J.-L. Perron, conseiller législatif et président du Club de Réforme. La Commission doit naviguer entre les partisans de l'entreprise privée et ceux de la municipalisation. Elle visite les grandes villes américaines et choisit un moyen terme : l'entreprise privée, sous le contrôle d'une commission nommée par le gouvernement provincial.

La Compagnie exploitera son réseau. Les recettes serviront à payer les frais d'exploitation, d'entretien et de renouvellement, les taxes (dont une redevance de \$500.000 par an à la Ville) et, pour le service des intérêts et dividendes, un rendement de six pour cent sur la valeur de l'actif. Les tarifs seront calculés de manière à combler ces divers paiements³.

Charles Laurendeau a pris part prépondérante à la confection du rapport, mais Léonide Perron a surveillé le travail. Un point essentiel est l'évaluation de l'actif, ou capital, de la Compagnie. Trois groupes d'experts consultés par la Commission arrivent presque au même chiffre : \$36.000.000. Cette évaluation concorde, comme par hasard, avec le total des \$33.000.000 d'obligations et des \$3.000.000 d'actions de la Compagnie. Les obligations, placées dans le public, portent un taux d'intérêt moyen un peu inférieur à six pour cent.

3. Rapport de la Commission des Tramways sur le contrat passé le 28 juin 1918 entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal. Archives de la Ville de Montréal.

La Compagnie mettra de côté six pour cent sur \$36.000.000, versera un peu plus de cinq pour cent sur \$33.000.000 d'obligations et dix pour cent aux capitalistes détenteurs des \$3.000.000 d'actions.

On se rappelle qu'en 1911, lors de la fusion de quatre compagnies pour former la nouvelle Compagnie des Tramways de Montréal, les financiers ont fait bondir la capitalisation du simple au double. L'évaluation de 1918 assure un joli revenu sur ce capital soufflé. Un député avertit Louis Dupire, actif courriériste parlementaire du *Devoir*, qui se tenait aux aguets. *Le Devoir* et aussi *La Patrie* jugent l'évaluation excessive et combattent le contrat.

En vain. Charles Laurendeau se retranche derrière les experts : « Je ne connais pas la valeur d'un trolley ou d'une roue de tramway. Vous non plus, sans doute. Je me fie aux expertises. » Lomer Gouin, partisan des entreprises privées, se fie en outre à Perron dans les questions montréalaises. Il ne l'aime pas beaucoup ; il le redoute un peu ; mais Perron tient la « machine » dans le district de Montréal. Médéric Martin tempête, menace, mais l'irascible maire convoite un siège au Conseil législatif, ce qui l'empêchera de pousser sa révolte jusqu'au bout.

L'annexion de Maisonneuve, officiellement réalisée le 9 février 1918, complète le marché. Maisonneuve devait près de \$19.000.000. Montréal est autorisée à contracter les emprunts nécessaires pour payer cette dette. Elle imposera une taxe générale de deux et demi pour cent sur les biens imposables du territoire annexé pendant 15 ans. Mais les exemptions de taxes sont maintenues et des tractations un peu curieuses, un peu suspectes, se nouent autour de cette annexion. Médéric Martin se dit qu'après tout il a fait son devoir et que le « scandale de Maisonneuve » lui fournira, le cas échéant, une arme.

Dans les collèges, les élèves des classes supérieures, fuyant la conscription, s'éclipsent pendant l'année scolaire 1917-1918. La loi est cependant criblée d'exemptions comme une écumoire de trous. Neuf conscrits sur dix demandent une exemption. L'un est étudiant ; l'autre cultivateur ; le troisième, soutien de famille ; le quatrième, indispensable à son patron. Rodolphe Monty, avocat favori des conscrits, s'y spécialise et plaide des causes d'exemption du matin au soir. Mgr Bruchési, sollicité d'accorder son patronage à une multitude de projets plus ou moins entachés de snobisme, prie les conférences de Saint-Vincent-de-Paul d'organiser l'Aide aux conscrits. Les confrères ramassent des journaux, des livres, des friandises. Une revue spéciale, *L'Écho du Pays*, apportera aux conscrits de bonnes bouffées

de l'air natal. Mais il ne s'est présenté aux casernes qu'un nombre infime de conscrits.

Le gouvernement français, radical ou radicalisant, envoie au Canada, comme propagandistes, des catholiques chevronnés. François Veuillot, neveu de Louis Veuillot, suit l'abbé de Poncheville et rencontre bravement Bourassa, qui ne fait de lui qu'une bouchée. Une mission militaire, dirigée par le capitaine Eugène Duthoit, professeur à l'Institut catholique de Lille, n'est pas plus heureuse. L'ombre de Bourassa hante les conciliabules secrets comme les assemblées publiques. La police fédérale, à la recherche des insoumis, opère des descentes dans les salles de danse. Des insoumis se cachent, prennent le maquis ; il en est qui montent en Abitibi.

Les Anglo-Canadiens attribuent toujours l'attitude des Canadiens français à l'influence du clergé. Le Dr J.A. Nicholson, de l'Université McGill, traite les Canadiens français de population ignorante, courbée sous la domination cléricale (28 février 1918). Mgr Bruchési écrit au principal Peterson, réclamant un démenti. Le principal élude la question : la conférence du Dr Nicholson devant une société extérieure — la Saint James Literary Society — n'engage pas l'Université.

La résistance à l'enregistrement double la résistance à la conscription. La police militaire opère des rafles, dont une au marché Bonsecours soulève un certain émoi. La recherche des insoumis, prenant parfois tournure de chasse à l'homme, entraîne des fusillades tragiques à Québec, pendant la Semaine Sainte.

Un autre cataclysme, l'épidémie de grippe dite « espagnole », s'abat sur le pays. Les autorités municipales ordonnent la fermeture des cinémas et des salles publiques. L'Université Laval et l'Université McGill ferment leurs portes. Un groupe de professeurs vient de fonder le Cercle universitaire de Montréal, avec le Dr Eudore Dubeau pour président. L'épidémie contrarie son essor. L'insalubrité des logements ouvriers favorise la propagation du fléau. Montréal enregistre plus de 50 décès par jour, et le refuge Meurling se transforme en hôpital d'urgence, les réfugiés faisant office d'infirmiers. Des médecins sont malades, des internes sont malades ; les autres ne suffisent plus à la tâche. À la requête du Conseil supérieur d'Hygiène, Mgr Bruchési suspend la célébration des messes. À la demande du *Devoir*, endossée par la presse quasi unanime, les autorités militaires suspendent l'appel des conscrits et la chasse aux insoumis.

Paul-Émile Lamarche, beau type de Canadien français malgré quelque rudesse, est l'une des victimes de la grippe. Comme à chaque

catastrophe, les dévouements surgissent, immédiats et nombreux. Le Dr Romulus Falardeau, jeune et brillant médecin-chef de l'hôpital Sainte-Justine, puis le Dr A.-F. Mercier, chirurgien réputé et professeur à l'Université Laval de Montréal, succombent, comme une trentaine d'autres. L'épidémie entraîne des misères. La Ville de Montréal charge le Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de distribuer \$100.000. Les confrères se mettent en campagne, bravant la contagion, sous la direction de leur président Henri Kieffer, et plusieurs paient aussi de leur vie.

L'épidémie de grippe abat les ardeurs belliqueuses. D'ailleurs, la guerre se termine. Un bataillon montréalais, le 42^e, commandé par le lieutenant-colonel R.L.H. Ewing, pénètre le 11 novembre dans la ville de Mons, évacuée la veille par les Allemands. Puis les canons se taisent.

Une fausse nouvelle a fait croire à l'armistice dès le 7 novembre. Les Montréalais manifestent leur joie en utilisant tous les instruments possibles pour faire du bruit : cloches, pétards, trompes d'automobile, sifflets d'usine, clairons, cornemuses, casseroles même. Rue Saint-Jacques, les employés de bureau jettent par les fenêtres toutes les papperasses inutiles, comme d'énormes confettis. Le maire Martin donne congé aux employés municipaux. Ailleurs, les employés s'octroient d'eux-mêmes le congé. Les pompiers attellent leurs plus beaux chevaux gris pommelés et par les rues subitement pavoisées — et souillées — improvisent, dans un grand tintamarre de cloches, une parade du tonnerre. On fête à la fois la victoire des Alliés et la fin de la conscription. Un détachement de marins américains et un peloton de la Légion étrangère française séjournent justement à Montréal, suivant le plan de propagande qui a déjà valu la visite des Chasseurs alpins. Poilus et Sammies sont entourés, embrassés, banquetés, abreuvés, entraînés dans le tourbillon. Les débitants d'alcool épuisent leur stock en un rien de temps.

La nouvelle du 7 novembre était prématurée ? Nous en sommes quittes pour recommencer le 11. La parade de l'Emprunt de la Victoire, organisée pour ce jour-là, se transforme en parade de la Victoire tout court. On se remet à sortir le soir ; les cinémas sont autorisés à rouvrir ; on néglige les précautions contre la grippe — et l'épidémie s'affaïsse, disparaît.

Index

A

- Abbott (J.J.C.), 30. 101. 164. 193. 196. 203. 211. 228. 229. 231. 246. 252.
Aberdeen (Lord), 252. 384.
Aincy (Joseph), 375 à 377. 380. 383. 410. 459. 460. 474. 477. 482. 493.
Aitken (William Maxwell), 389. 414. 471.
Albani, 136. 339.
Aldred (J.E.), 394.
Allan (Andrew), 91. 105. 135. 138. 147.
Allan (Hugh), 30. 32. 40. 42. 46. 61. 65. 66. 76. 87. 89. 124. 128. 134. 135.
149. 193. 194. 228. 397.
Allan (Montagu), 314.
Allard (Jules), 185.
Ames (Herbert B.), 294. 295. 301. 302. 313. 326. 367. 466. 494.
André (Frère ; Alfred Bessette), 198. 287. 316. 340. 362. 391. 404.
Andrews (Kate), 315.
Angers (Auguste-Réal), 90. 94. 236. 246. 294.
Angus (Richard Blackword), 22. 56. 78. 88. 101. 121. 122. 133. 252. 276. 281.
411. 413. 455.
Angus (Robert), 242.
Annexions, 144 à 146 (Hochelaga), 159 à 161 (Saint-Jean-Baptiste), 188. 194
(Saint-Gabriel), 203. 254. 255 (Côte Saint-Louis), 257. 283. 302. 363 à
366 (Saint-Henri), 365 (Villeray, Sainte-Cunégonde), 391 (Notre-Dame-
des-Neiges), 402 (Delorimier, Saint-Louis), 415 à 417 (série d'annexions),
445. 446. 461. 480. 481. 488 (Cartierville, Sault-au-Récollet), 496 à 498
(Maisonneuve).
Annexionnisme (aux États-Unis), 24. 27. 48. 230. 231. 249.
Anson (Frank C.), 349.
Archambault (François-Xavier), 94
Archambault (Henri), 470. 473.
Archambault (Horace), 271. 314.
Archambault (J.-B.), 392.
Archambault (Joseph-Louis), 103. 104. 108. 110.
Archambault (Louis), 78. 112.
Archambault (Papin), 401.
Archer (Charles), 282.
Armand (Joseph-François), 214
Asselin (Olivar), 323. 328. 342. 343. 350. 351. 354. 357. 374. 377. 384.
385. 392. 393. 394. 395. 406. 408. 409. 410. 424. 437. 438. 439. 440.
448 à 452. 463. 467. 472. 474. 475. 476. 479.

Atholstan (Voir auparavant : Graham, Hughes). 492.
 Atwater (Albert William). 278. 313.
 Aubin (Napoléon). 17.
 Auclair (Zéphirin). 159.
 Augé (Olivier-Maurice). 248. 277.

B

Baby (Louis-François-Georges). 211.
 Baile (J.-Alexandre). 7. 13. 33. 103. 140.
 Baillargeon (Charles-François). 8.
 Bailly (Antoine). 288.
 Baldwin (Robert). 16.
 Ballantyne (Charles Colquhoun). 278. 474. 494.
 Banque de Montréal. 21. 56. 75. 88. 100. 101. 117. 122. 128. 133. 134. 195.
 196. 205. 228. 229. 242. 261. 262. 268. 281. 296. 298. 311. 328. 342.
 346. 356. 387. 394. 402. 413. 414. 435. 442. 443. 455. 466. 472. 476.
 477. 480. 486. 495. 496.
 Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal. 76. 123. 285. 315.
 Banque d'Hochelega. 56. 261. 281. 314. 356. 362. 442. 477. 478. 495.
 Banque Provinciale du Canada. 315. 478.
 Banque Royale du Canada. 311. 346. 387. 388. 394. 402. 415. 436. 442. 443.
 455. 476. 480. 486. 495.
 Barbeau (Edmond). 261. 285. 314.
 Barbeau (Victor). 463.
 Baril (Georges-H.). 423. 451. 452.
 Barnabo (Cardinal). 9. 17. 38. 41.
 Barnes (T.). 454.
 Barry (S.-N.). 420.
 Barsalou (Joseph). 146.
 Baumgarten (Alfred). 118. 217.
 Beaubien (Charles). 411. 447. 488. 489.
 Beaubien (Joseph). 416. 440. 443.
 Beaubien (Louis). 29. 59. 66. 67. 78. 91. 94. 95. 98. 125. 128. 130. 131. 161.
 174. 181. 185. 191. 192. 197. 300. 315.
 Beaubien (Louis de Gaspé). 338. 359. 495.
 Beaubien (Mme L. de G., née Justine Lacoste). 385.
 Beaubien (Pierre). 29. 38. 60.
 Beauchamp (Joseph-Charles). 285. 289. 350. 361. 394.
 Beauchamp (J.-J.). 394.
 Beauchamp (Louis-Euclide). 239. 245. 268.
 Beauchesne (Arthur). 323. 345.
 Beaudin (Siméon). 408.
 Beaudry (Cyrille). 28.
 Beaudry (Jean-Louis). 12. 32. 48. 61. 78. 81. 88. 90. 91. 93. 94. 97. 106. 107.
 108. 111. 112. 120. 122. 125. 135. 138. 144. 148. 153. 158. 159. 160.
 161. 163. 164. 182. 203. 325.
 Beaudry (J.-Ubalde). 8.
 Beaudry (Louis). 12.
 Beaufort (Jean de). 119. 130.
 Beaugrand (Honoré). 97. 102. 163. 164. 168. 171. 173. 174. 176. 178. 180.
 188. 189. 193. 203. 218. 220. 259. 271. 275. 277. 286. 325. 357. 408.
 Beaulieu (Germain). 269. 288. 407.
 Beaupré (Victor-Elzéar). 422. 450. 485.

- Beausoleil (Cléophas). 181. 185. 189. 246. 284. 293. 294. 295. 297. 301. 313.
 Beck (Adam). 347.
 Beck (Édouard). 455.
 Bérard (Rodolphe). 437.
 Beef (Joe). 24.
 Beers (William George). 92.
 Bégin (Louis-Nazaire). 278. 292. 385. 409. 433. 462.
 Béique (Frédéric-Liguori). 181. 232. 243. 244. 245. 258. 267. 268. 269. 271.
 277. 285. 297. 299. 309. 310. 312. 315. 331. 333. 334. 341. 350. 351.
 357. 361. 393. 394. 408. 429. 442. 443. 449. 478. 485.
 Béique (Mme F.-L.). 258. 385. 450. 479.
 Bélanger (Ernest). 400.
 Belcourt (Napoléon-Antoine). 468.
 Bell (Graham). 92.
 Bell (Melville). 92.
 Bellefeuille (Édouard Lefebvre de). 12. 108.
 Bellemare (Raphaël). 76.
 Bellemare (Samuel). 344.
 Bellerose (Joseph-Hyacinthe). 110. 150. 152. 214.
 Bercovitch (Peter). 483.
 Berger (Charles). 185.
 Bergeron (Horace). 177. 181. 183. 185.
 Bernard (Aldis). 43. 46. 47. 55.
 Bernard (Marcel). 4-9.
 Bernhardt (Sarah). 363.
 Berthelet (Olivier). 12.
 Berthelot (Hector). 174.
 Berthiaume (Arthur). 349. 474. 490. 493.
 Berthiaume (Eugène). 356. 493.
 Berthiaume (Trefflé). 230. 297. 298. 300. 337. 347. 350. 353 à 355. 356. 358.
 360. 368. 370. 372. 376. 377. 402. 412. 439. 467. 474. 490.
 Bertrand (Ernest). 491.
 Bessette (Arsène). 425.
 Bibaud (J.-G.). 110.
 Bickerdike (Robert). 444.
 Bienvenu (Tancrede). 315. 376.
 Billot (Cardinal). 261.
 Birkeitt (H.S.). 466.
 Birks (Henry). 117. 253.
 Biron (Edmond). 392.
 Bisailion (François-Joseph). 295.
 Blanchet (Jean). 225. 226.
 Blériot (Louis). 426.
 Blondin (Pierre-Édouard). 489.
 Blumenthal (Abraham). 444. 446. 461.
 Blumhart (E.W.). 130. 159. 169. 209.
 Boa (William). 59.
 Board of Trade. 28. 47. 56. 94. 117. 120. 138. 195. 197. 205. 212. 228. 229.
 247. 251. 252. 253. 277. 320. 325. 326. 328. 329. 337. 342. 343. 370.
 378. 382. 402. 439. 454. 471. 477. 480. 483. 489. 491.
 Bois (Jules). 89.
 Boissonnault (J.-G.). 269.
 Boivin (Alexandre). 282.
 Boivin (Guillaume). 28. 57. 68. 94. 180. 229. 282.

- Borden (Robert L.). 354. 355. 369. 429. 439. 490. 493. 494.
 Botrel (Théodore). 340.
 Bouchard (Télesphore-Damien). 360. 425. 448. 450.
 Boucherville (Charles de). 63. 73. 78. 89. 94. 131. 237. 238. 239. 246. 295.
 Boulet (Rodolphe). 463.
 Bourgeois (Marguerite). 479.
 Bourassa (Gustave). 265.
 Bourassa (Henri). 276. 299. 307. 324. 327. 328. 343. 374. 376. 377. 389. 391
 à 393. 395. 396. 398. 400. 403. 405. 406. 409. 410. 415. 423. 424. 429 à
 432. 437. 438. 439. 440. 444. 446. 447. 448. 451. 458. 459. 460. 461. 466.
 467. 468. 474. 476. 477. 479. 480. 482. 488. 491. 492. 493. 499.
 Bourassa (Napoléon). 13. 102. 106. 174. 276.
 Bourgault (Florent). 274.
 Bourget (Ignace). 7. 8. 9. 11 à 15. 16. 17. 18. 19. 23. 24. 25. 26. 27. 31. 33 à
 39. 41. 42. 48. 59. 60. 63. 67. 68. 69. 70. 71. 73. 76. 79. 80. 84. 85. 96.
 105. 107. 108. 109. 110. 112. 113. 114. 115. 125. 131. 137. 150. 151.
 168. 169. 211. 222. 260. 278. 293. 333. 409. 426.
 Bourget (Paul). 463.
 Bourgoin (Nazaire). 93. 185.
 Bourne (Francis). 425. 429. 430. 451.
 Bourret (Joseph). 160.
 Bourse de Montréal. 57. 75.
 Bowell (Mackenzie). 265. 266. 270. 271. 277. 296.
 Boyer (Joseph). 487.
 Branchaud (Charles-Henri). 338. 359. 389. 496.
 Brault (Henri-Alexandre-Abdon). 219. 232. 239. 245. 258. 309. 342. 343.
 Braun (Antoine-Nicolas). 26. 35. 36. 69.
 Brodeur (Alphonse). 446.
 Brodeur (J.-C.-C.). 448
 Brodeur (Louis-Philippe). 331. 368. 369. 370. 371. 378.
 Brosseau (Alfred-T.). 216.
 Brown (George). 319.
 Bruchési (Paul). 211. 236. 264. 270. 274. 278. 279. 286. 287. 288. 289. 292.
 293. 294. 297. 299 à 301. 305 à 308. 310. 323. 329. 333. 334. 336.
 337. 344. 345. 350. 351. 357. 362. 363. 373 à 375. 381. 382. 383. 384.
 385. 391. 398. 399. 401. 407. 408. 410. 411. 412. 419. 421. 423. 424.
 425. 426 à 433. 437. 440. 448. 450. 451. 452 à 467. 468. 469. 472. 475.
 479. 487. 489. 491. 498. 499.
 Bruneau (Arthur). 181.
 Brunelle (L.-A.-S.). 108. 216. 222.
 Brunet (Rodolphe). 400. 402. 404. 467.
 Buies (Arthur). 15.
 Bulmer (Henry). 135. 138. 153. 160
 Bumbray (John). 335.
 Burland (W.W.). 465.
 Bussièrès (Arthur de). 269.
 Bymner (William). 229.

C

- Cahan (C.H.). 437. 494.
 Caisse (Joseph-Camille). 151. 156.
 Cameron (John). 168. 169.
 Camp (Lily). 123.

- Campbell (Roland Playfair). 465.
Campeau (Olivier). 372. 400. 401.
Cannon (Lawrence John). 403. 404. 406. 407. 432.
Cantlie (George S.). 473.
Cardin (Pierre-Joseph). 428.
Caron (Adolphe-Philippe). 169. 181. 193.
Caron (René-Édouard). 63.
Carruthers (Bill). 349. 425. 426.
Carruthers (James). 454.
Carson (J.W.). 465.
Carter (Edward). 11.
Cartier (Georges-Étienne). 8 à 11. 15. 16. 25. 26. 27. 28. 31 à 34. 39. 40. 41.
42. 43. 48. 68. 94. 103. 130. 168. 192. 208. 246. 260.
Cartier (Jacques). 83. 255.
Casgrain (J.-P.-B.). 411. 488.
Casgrain (Tom-Chase). 207.
Cassidy (Francis). 27. 28. 39. 43. 48. 212.
Catelli (C.H.). 343. 380.
Cattarinich (Joseph). 410.
Caven (William). 214.
Caverhill (George). 314.
Chamberlain (Joseph). 329. 342. 389.
Chamberlin (Brown). 22.
Chambre de Commerce. 197. 198. 203. 212. 251. 258. 259. 294. 295. 316.
328. 339. 342. 343. 370. 378. 379. 380. 381. 382. 439. 470. 477.
Champagne (Charles-Louis). 108. 173. 178.
Champlain (Samuel de). 318.
Chandonnet (Thomas-Aimé). 97.
Chapais (Thomas). 220. 279. 429. 430.
Chapleau (Adolphe). 10. 11. 40. 46. 47. 48. 62. 63. 64. 67. 68. 71. 77. 78. 89.
91. 92. 93. 94. 99. 100. 101. 102. 107. 108. 110. 111. 119. 125. 127. 128.
129. 130. 142. 144. 148. 155. 159. 168. 169. 170. 171. 173. 180. 185. 189.
193. 198. 204. 205. 207. 215. 246. 248. 250. 261. 263. 265. 278. 332. 391.
395.
Chaput (Charles). 214. 351.
Chaput (Omer). 323. 425.
Charbonneau (Jean). 269.
Charest (Arsène). 362.
Charlebois (Charles). 449. 468. 473.
Chartier (Joseph). 145.
Chauveau (Pierre-Joseph-Olivier). 25. 26. 27. 40. 45. 93. 102. 130. 155. 170.
Chauvin (Jean). 463. 479.
Chénier (Jean-Olivier). 231. 232. 263. 305.
Cherrier (Côme-Séraphin). 8. 35. 46. 206. 272.
Cherrier (Mme Côme-Séraphin). 79.
Chevalier (Albert). 385. 401. 444. 461.
Chiesa (Abbé). 261.
Chiniquy (Charles). 16. 63. 64. 79. 81. 259.
Chouteau (Jean-Marie). 107.
Cimon (Simon-Xavier). 130.
Clercs de Saint-Viateur. 329. 362. 440. 487.
Cloran (H.J.). 181. 183.
Clouston (Edward Seaborne). 228. 413.
Cochrane (James). 229. 230. 246. 313. 325. 326. 329. 347. 348.

Cockburn (Frederick J.). 488.
 Coderre (J.-Émery). 108. 138. 143. 174. 176. 177. 209. 417.
 Coderre (Louis). 364. 411. 412. 440. 467. 468. 474.
 Colborne (John). 18.
 Colin (Frédéric-Louis). 140. 153. 155. 161. 167. 198. 202. 210. 211. 213. 215.
 216. 224. 234. 237. 260. 264. 270. 274. 278. 292.
 Compagnie de la Baie d'Hudson. 24. 88. 122.
 Compagnie du Nord-Ouest. 122.
 Comte (Gustave). 407.
 Congrégation de Notre-Dame. 323
 Connors (W.J.). 321.
 Conroy (Mgr). 80. 82. 83. 84. 85.
 Contant (Joseph). 259. 382.
 Cooper (James). 379.
 Corbeil (Jean-Baptiste-Avila). 29. 118. 282.
 Corbeil (Joseph). 456.
 Cornellier (Hippolyte). 109. 181. 218.
 Côté (Pierre-Salomon). 407. 408.
 Côté (Suzor). 463.
 Côté (Thomas). 353. 354. 376. 377. 459. 460. 477. 482.
 Coursol (Charles-Joseph). 25. 29. 30. 39. 48. 49. 50. 51. 52. 72. 93. 94. 95.
 129. 138. 166. 182. 193. 207. 208.
 Cousineau (Philémon). 272. 481. 483. 488.
 Couture (Guillaume). 124. 136.
 Cox (George A.). 341. 394.
 Craig (J.G.). 124. 191.
 Cuoq (André). 17.
 Curran (John Joseph). 129. 138. 193. 231.
 Cyprien (Pseudonyme de Fréchette). 142.

D

Dagenais (Adolphe). 216.
 Dagenais (Ferdinand). 254. 255.
 Dandurand (Raoul). 72. 220. 277. 299. 331. 347. 357. 374. 385. 390. 394.
 396. 402. 405. 411. 412. 422. 436. 449. 468. 469. 486. 492.
 Dandurand (Ucal-Henri). 300. 334. 347. 348. 349. 398. 416. 461.
 Dansereau (Adolphe). 474.
 Dansereau (Arthur). 62. 64. 100. 101. 102. 104. 129. 130. 131. 146. 230. 259.
 272. 297. 298. 313. 322. 323. 331. 338. 339. 354. 358. 371. 412. 474. 490.
 494.
 Dauth (Gaspard). 380.
 Daveluy (Marie-Claire). 479.
 David (Athanase). 405. 491.
 David (Ferdinand). 27. 30. 41. 81
 David (Laurent-Olivier). 23. 28. 46. 48. 49. 67. 68. 92. 94. 154. 155. 156. 170.
 172. 173. 176. 178. 181. 182. 183. 191. 192. 197. 203. 204. 219. 230. 231.
 232. 239. 246. 247. 248. 249. 250. 267. 351. 361. 375. 394. 403. 408. 424.
 449.
 Davidson (Peers). 475.
 Davidson (Thomas). 455
 Dawes (Andrew J.). 117. 349. 403. 404. 414. 443.
 Dawson (Dawson A.D.). 474.
 Dawson (William). 83. 137. 196. 252. 287.

- Décarie (Jérémie). 357. 423. 489.
Décarie (Marie-Rémi-Clothaïre). 255. 364. 365.
Décary (Alphonse-Clovis). 188.
Décary (Ernest). 441.
Decelles (Alfred-Duclos). 130.
DeLorimier (Albert-Emmanuel). 178.
Delorme (L.-A.). 409.
Demers (Dr A.). 233.
Demers (Louis-Philippe). 480.
Denison (George Taylor). 343.
Désaulniers (Gonzalve). 235. 269. 271. 286. 405. 407. 408. 425. 450. 487.
Désaulniers (Joseph-Victorien). 437.
Désautels (Joseph). 8. 13. 38. 39. 41.
Desbarats (Georges). 23. 295. 319.
DeSerres (Gaspard). 351.
Desgranges (Henri). 399.
Désilets (Gédéon). 50.
Desjardins (Alphonse). 11. 26. 67. 94. 108. 129. 158. 161. 166. 174. 181. 182.
185. 193. 231. 247. 250. 251. 254. 257. 267. 268. 272. 273. 286. 322.
Desjardins (Édouard). 27. 60. 140. 141. 142. 143. 147. 151. 156. 157. 169.
185. 198. 213. 214. 216. 221. 223. 230.
Desjardins (« Ti-Noir »). 493.
Desmarais (Odilon). 273.
Desrosiers (E.-H.). 233.
Desrosiers (Henri). 476.
Dessaulles (Louis-Antoine). 16. 17. 38. 97.
Devlin (Owen Joseph). 47.
Dobell (Richard Reid). 319.
Doherty (Charles Joseph). 429. 489. 494.
Dollard des Ormeaux. 171. 422. 423. 424. 450. 467.
Doran (William). 301. 368.
Dorion (Antoine-Aimé). 17. 43. 46. 47. 48. 50. 97. 146.
Dorion (Wilfrid). 67. 68.
Dougall (John Redpath). 22.
Doumic (Max). 382.
Doumic (René). 269.
Doutre (Gonzalve). 17. 19.
Doutre (Joseph). 17. 18. 19. 46. 69. 70. 71. 72. 97. 277.
Dowd (Patrick). 103. 183.
Drapeau (Louis-A.). 237.
Drolet (Gustave). 41. 50. 78. 123. 136. 163. 185. 206. 274. 276.
Drummond (George). 33. 94. 118. 195. 196. 228. 242. 262. 281. 328. 342.
356. 374. 387. 413.
Dubé (Edmond). 385. 394. 463.
Dubeau (Eudore). 499.
Ducharme (Guillaume-Narcisse). 258. 314. 315. 328. 343. 409.
Duclos (Alexandre). 302.
Duclos (Charles-Albert). 363.
Dufferin (Frederick Temple, marquis de). 34. 92.
Dufresne (Joseph-Moïse). 185.
Dufresne (J.-M.). 197.
Dufresne (Oscar). 456. 467. 481.
Dugas (Marcel). 476. 487.
Duhamel (Georges). 170. 172. 178. 181. 192.

Duhamel (Joseph). 67. 68.
 Duhamel (Thomas). 211.
 Dumas (Alexandre, fils). 363.
 Dumesnil (Pierre-Jude-Amédée). 112. 113. 114. 115. 126.
 Dumont (Gabriel). 165. 166. 168.
 Dumont (Jean). 323.
 Dunlop (W.W.). 254. 262.
 Dunn (Oscar). 130.
 Duperrouzel (Mme). 130. 144. 146.
 Dupire (Louis). 498.
 Dupré (Hercule). 273.
 Dupuis (Joseph-Odilon). 78. 173. 182. 183. 184. 185. 197.
 Dupuis (Louis-Napoléon). 410.
 Dupuis (F.-X.). 425.
 Dupuette (Charles). 467. 468.
 Duquette (Joseph-Gustave). 360.
 Durocher (Louis-B.). 46. 97. 104. 108. 137. 166. 189. 216. 222. 233. 234. 238.
 Duthoit (Eugène). 499.
 Du Tremblay (Pamphile). 376. 490. 493. 494.
 Duvernay (Louis-Joseph). 102.
 Duvernay (Ludger). 43. 49. 53. 98. 173. 184. 220. 231.
 Duvernay (Ludger-Denis). 102. 110. 181.

E

École de Médecine et de Chirurgie. 38. 39. 79. 81. 84. 96 à 99. 102. 103. 104.
 106. 107 à 115. 125. 126. 127. 130. 137 à 142. 143. 144. 147. 150. 151.
 152. 156 à 158. 161. 169. 177. 181. 189. 196. 198. 199. 209. 210. 216.
 221 à 226. 233. 234.
 École Polytechnique. 45. 379. 380. 382.
 Édouard VII. 323.
 Edward (David). 59. 217.
 Ekers (Henry Archer). 301. 302. 367. 368. 383.
 Ellice (Edward). 330.
 Énard (Joseph-Ménard). 238. 263. 265. 272. 274. 278. 279. 351. 440.
 Evans (T.C.). 470.
 Ewing (R.L.H.). 500.

F

Fabre (Édouard-Charles). 42. 50. 51. 79. 81. 84. 85. 96. 97. 98. 103. 104. 105.
 107. 108. 109. 114. 126. 127. 131. 132. 137. 138. 139. 140. 142. 143. 150.
 151. 152. 155. 157. 164. 166. 167. 176. 183. 184. 187. 188. 192. 201. 205.
 210. 211. 213. 216. 221. 222. 223. 229. 230. 232. 235. 238. 259. 260. 262.
 263. 264. 265. 274. 301. 314. 334.
 Fabre (Édouard-Raymond). 184. 362.
 Fabre (Hector). 46. 215. 250. 270.
 Fafard (Léon). 183.
 Falardeau (Romulus). 500.
 Fallon (Michael). 423. 425. 437.
 Farrer (Edward). 355.
 Faucher (Olivier). 342.
 Ferland (Albert). 269.
 Ferrier (James). 112. 134.

- Fielding (William Stevens). 458.
 Findlay (Robert). 217.
 Fisher (Sydney). 331.
 Fitzpatrick (Charles). 274. 275. 287. 294. 319.
 Flavelle (Joseph W.). 477.
 Flemming (Sandford). 87. 414.
 Flynn (Edmund James). 96. 100. 148. 207. 268. 277. 278. 297.
 Fontaine (Zénon). 490. 491.
 Forbin-Janson (Charles-Auguste de). 12.
 Forget (Louis-Joseph). 57. 94. 103. 129. 130. 131. 154. 197. 242. 243. 244.
 246. 264. 272. 300. 312. 313. 314. 323. 330. 331. 334. 335. 338. 339. 344.
 345. 346. 347. 352. 354. 357. 358. 359. 361. 374. 387. 388. 389. 392. 403.
 414. 415. 435. 436. 439. 444.
 Forget (Rodolphe). 300. 312. 314. 330. 331. 334. 335. 338. 339. 346. 347.
 352. 354. 357. 358. 359. 387. 388. 389. 392. 396. 414. 435. 454. 456. 460.
 Forman (John). 281.
 Fortier (Joseph-M.). 208.
 Fortin (Donat). 409.
 Fournier (Jules). 392. 409. 410. 424. 439. 449. 477. 482.
 Francq (Gustave). 369. 380. 425. 493.
 Fraser (Hugh). 164.
 Fréchette (Louis-Honoré). 46. 67. 136. 142. 149. 156. 204. 220. 269. 302. 323.
 339.
 Frères des Écoles chrétiennes. 150. 198. 214. 364.
 Frigon (Albert-Pierre). 481.
 Frigon (Joseph). 395.
 Frobisher (Joseph). 253

G

- Gagné (Arthur). 403.
 Gagnon (Arthur). 292. 298. 299. 316.
 Gagnon (Ferdinand). 49. 52. 53. 97. 155.
 Galt (Alexander). 43.
 Garceau (Napoléon). 343.
 Garneau (Hector). 489.
 Garibaldi (Joseph). 12. 17.
 Garriguet (Henri-Pierre). 433.
 Gaudet (F.-M.). 468. 470.
 Gaudet (Victor). 425.
 Gault (Charles Ernest). 487. 488.
 Gault (Matthew Hamilton). 22. 25. 91. 129. 138.
 Gauthier (Joseph). 185.
 Gauthier (Georges). 448. 462. 468. 487.
 Gauthier (J.-L.). 417.
 Gauthier (Thomas). 197. 203. 267. 394.
 Gauvreau (Joseph). 472.
 Gélinas (Aimé). 102. 180.
 Geoffrion (Christophe-Alphonse). 163. 214. 220. 269. 271. 273.
 Geoffrion (Élie). 378.
 Geoffrion (Félix). 241.
 George V. 438.
 George VI. 323.
 Gérin-Lajoie (Mme, née Lacoste). 385. 450.

- Gerlier (Pierre). 429.
 Gervais (Honoré). 235. 286. 314. 342. 357. 374. 379. 380. 382. 396. 402. 405.
 408. 422.
 Gibb (Benaish). 92.
 Gill (Charles). 269.
 Girard (Joseph). 409.
 Girouard (Désiré). 94. 172. 174. 178. 181. 185. 193. 231. 432.
 Girouard (Percy). 472.
 Giroux (Napoléon). 392. 400. 412. 446. 477. 489.
 Godeau (Antoine). 288.
 Godin (Herménégilde). 394.
 Godshall (Francis). 71.
 Gohier (Édouard). 253. 277. 409.
 Gompers (Samuel). 336. 337. 342.
 Gonthier (Georges). 380.
 Gordon (Charles). 359. 360. 387. 414. 461. 477. 478. 486.
 Gouin (Lomer). 219. 259. 277. 278. 286. 299. 313. 314. 323. 328. 353. 355.
 357. 362. 371. 376. 379 à 382. 387. 391. 393. 402. 405. 407. 408. 426.
 428. 432. 437. 447. 452. 457. 462. 474. 481. 488. 492. 493 à 498.
 Gould (Charles). 138.
 Graham (Hugh). 22. 23. 27. 148. 175. 178. 195. 204. 214. 262. 266. 299. 304.
 345. 353. 390. 436. 440. 455. 492.
 Grandin (Vital-Justin). 183.
 Grand-Tronc (Chemin de fer du). 10. 13. 29. 30. 44. 47. 49. 62. 66. 75. 78.
 87. 88. 100. 119. 121. 122. 124. 131. 134. 163. 165. 166. 175. 188. 189.
 193. 194. 204. 212. 228. 230. 231. 242. 271. 273. 277. 281. 282. 296. 297.
 311. 320. 327. 333. 341. 353. 355. 370. 371. 394. 418 à 420. 422. 423.
 453.
 Gray (Henry R.). 174. 175. 178.
 Greenshields (J.N.). 341. 354. 355.
 Grenier (Eugène). 453.
 Grenier (Jacques). 90. 91. 155. 181. 185. 189. 197. 204. 211. 212. 214. 216.
 220. 227. 239. 245.
 Grey (Lord). 423.
 Gros-Ours. 167. 171. 307.
 Grothé (Louis-Ovide). 119. 171. 368. 369. 376.
 Groulx (Lionel). 476. 479.
 Guay (Eugène). 255. 363 à 366. 368.
 Guerin (James John). 210. 294. 410. 411. 416. 422. 426. 432. 436. 437. 445.
 492. 494.
 Guibord (Joseph). 18. 19. 24. 31. 63. 69 à 73. 81. 117. 232. 259. 407.
 Gunn (John Alexander). 468.

H

- Hackett (Thomas Lee). 82.
 Hall (John Smythe). 251. 261. 262.
 Hamel (Thomas-Étienne). 36. 39. 41. 96. 111. 113. 114. 148. 168. 177. 235.
 236. 238.
 Hamelin (Ananie-Siméon). 267.
 Hannaford (Edmund Phillips). 134.
 Hardie (Ker). 395.
 Hart (Frank). 301. 302. 326.
 Harwood. Adjudant général, 167.

- Harwood (Dr de Lotbinière). 463.
 Hays (Charles Melville). 282. 333. 341. 418. 419. 420. 455.
 Hébert (Charles-P). 136.
 Hébert (E.-J.). 422.
 Hébert (Napoléon). 459. 460. 477
 Hébert (Philippe). 217. 263.
 Helbronner (Jules). 209. 230. 271. 298. 323. 337. 347. 403. 408.
 Henshaw (F.C.). 314.
 Heredia (Jose Maria de). 270.
 Héroux (Omer). 323. 342. 409. 429
 Hershell (Farrer). 103.
 Hickson (Joseph). 134. 165.
 Hill (George W.). 384.
 Hill (James Jerome). 371. 372.
 Hincks (Francis). 173.
 Hingston (William Hales). 60. 61. 70. 71. 72. 78. 81. 108. 141. 153. 163. 174.
 176. 203. 210. 216. 222. 223. 233. 234. 237. 253. 375. 411. 463.
 Hirsch (Michael). 483
 Hockey. 339. 340. 373. 399. 410. 468. 473.
 Holland (E.J.). 470.
 Holt (Herbert). 133. 242. 243. 282. 312. 314. 330. 335. 346. 347. 352. 359.
 360. 388. 389. 394. 414. 415. 436. 442. 455. 461. 476. 477. 480. 490.
 Holton (Luther Hamilton). 27. 28. 46. 67
 Hone (Jules). 443.
 Horn (William). 369.
 Houde (Frédéric). 49. 52. 108. 126. 131.
 Howard (Cardinal). 153. 198.
 Hubert (Charles-F.). 103.
 Hudon (Joseph-Henri). 199. 200.
 Hudon (J.-O.). 136.
 Hudou (Victor). 56. 58. 75. 138. 185. 197. 232.
 Hughes (Sam). 471. 472. 476. 480.
 Huguenin (Anne-Marie) (Madeleine Gleason). 469.
 Huntington (Lucius Seth). 40. 46.

I

- Imbault (François). 59.
 Ireland (John). 425.

J

- Jacobini (Mgr). 210. 221. 223. 236.
 Jacobs (Lyon William). 483.
 Jacobs (Samuel). 494.
 Jamieson (J.A.). 321. 322.
 Jeannotte (Hormisdas). 185
 Jésuites. 17. 34. 36. 38. 79. 84. 108. 125. 126. 140. 141. 142. 146. 150. 153.
 156. 157. 158. 169. 187. 198. 199 à 202. 206. 207. 209. 210. 213. 214.
 260. 268. 294. 344. 384. 424.
 Jetté (Louis-Amable). 18. 19. 28. 31. 33. 46. 47. 48. 64. 65. 67. 68. 83. 89. 90.
 94. 208. 220. 221. 222. 234. 237. 324. 428. 432.
 Joffre (Joseph-Jacques-Césaire). 489. 490.
 Joly de Lotbinière (Henri-Gustave). 91. 94. 95.
 Jones (Frank). 414.

Joubert (Edmond). 119.
 Joyce (Alfred). 262.
 Joyce (John). 282.

K

Kennedy (George). 399.
 Kennedy (John). 87. 242. 322. 329.
 Kenny (Thomas A.). 388.
 Kieffer (Henri). 469. 500
 King (Edwin). 22. 56.
 King (W.L. Mackenzie). 418. 419

L

Labelle (Antoine). 26. 29. 30. 31. 46. 65. 66. 68. 73. 77. 78. 79. 118. 128.
 156. 200. 205. 210. 214. 215. 218. 219. 221. 222. 223. 226. 264.
 Labelle (Ludger). 10.
 Laberge (Louis). 425.
 Labrecque (Anselme). 219. 232. 239. 245. 258.
 Labriolle (Pierre de). 328.
 La Bruyère (Montarville de). 409.
 Lachapelle (Emmanuel-Persillier). 61. 93. 99. 102. 107. 119. 167. 174. 176.
 178. 197. 275. 325. 326. 410. 415. 416. 445. 448. 463.
 Lachapelle (Séverin). 364. 444.
 Lacombe (Albert). 51. 122. 133.
 Lacombe (Georges-Albini). 335. 351. 352.
 Lacordaire (le Père). 384.
 Lacoste (Alexandre). 102. 104. 108. 110. 111. 129. 130. 131. 230. 385. 391.
 Lacoste (Lady). 469.
 Lacroix (A.-D.). 154.
 Laffamme (Joseph-Clovis). 264. 265. 294.
 Laffamme (N.-K.). 392. 403. 405.
 Laffamme (Rodolphe). 18. 19. 46. 64. 65. 67. 94. 97. 144. 172. 178. 181. 259.
 Laflèche (Louis-François). 14. 19. 26. 27. 34. 38. 39. 41. 71. 107. 109. 110.
 115. 125. 126. 127. 140. 142. 143. 147. 148. 150. 151. 155. 177. 235.
 238. 266. 270. 272. 273. 286.
 Laffleur (Eugène). 463.
 Lafontaine (Eugène). 488.
 Lafontaine (Louis-Hippolyte). 6. 18. 25. 33. 42. 51. 316.
 Lafortune (D.-A.). 462. 491.
 Lafortune (Napoléon). 409.
 Laframboise (Maurice). 28. 65. 67. 92. 93. 97.
 Lagacé (J.-B.). 423.
 Lajeunesse (Emma). Voir : Albani
 Lalande (Hermas). 384
 Lalonde (Charles-Édouard, dit « Newsy »). 399.
 Lalonde (Édouard-C.). 245.
 Lalumière (Élie). 491. 493.
 Lamarche (Godefroy). 27.
 Lamarche (Paul-Émile). 292. 395. 458. 460. 486. 493. 499.
 Lamartine (Alphonse de). 269.
 Lamothe (Gustave). 108. 155. 181. 185. 239. 245.

- Lamoureux (Joseph). 409.
Lanctôt (Joseph). 364.
Lanctôt (Médéric). 10. 11. 28. 29. 32
Landry (Philippe). 479.
Langelier (Charles). 111.
Langelier (François). 69. 96. 98. 107. 152.
Langevin (Adélarde), 266. 270. 425. 429. 430.
Langevin (Hector). 40. 42. 134. 155. 159. 169. 170. 180. 193.
Langlois (Godefroy). 265. 276. 277. 286. 333. 334. 342. 345. 357. 380. 381.
382. 408. 411. 425. 426. 436. 444. 448. 449. 450. 452. 457. 459. 483.
Lanigan (Georges). 22. 27.
Lansdowne (Marquis de). 149
Lapierre (Pierre-Larcille). 7.
Lapointe (Louis-Audet). 400. 401. 406. 482. 489. 494.
Laporte (Hormisdas). 197. 251. 258. 268. 277. 284. 285. 295. 301. 302. 314.
315. 316. 343. 348. 349. 350. 351. 360. 361. 362. 365. 375. 393. 394.
402. 405. 411. 412. 436. 437. 448.
Lareau (Edmond). 67. 154. 156. 158. 181.
Larivière (Émery). 400.
Larocque (Alfred). 12. 15. 16. 49. 50
Larocque (F.-A.-C.). 12.
Larocque (Paul). 263. 264. 265.
Lartigue (Jean-Jacques). 168. 206. 232. 263. 409.
Laurendeau (Charles). 488. 497. 498.
Laurent (Michel). 41.
Laurier (Wilfrid). 67. 81. 82. 83. 89. 92. 93. 119. 136. 156. 182. 183. 215. 219.
227. 250. 259. 265. 266. 267. 270 à 276. 277. 278. 279. 281. 287. 292. 293.
294. 296. 299. 303. 304. 306. 307. 309. 310. 314. 319. 321. 322. 323.
325. 329. 331. 333. 334. 337. 341. 344. 353. 354. 355. 356. 357. 358.
361. 368. 369. 370. 371. 376. 381. 383. 384. 385. 387. 389. 390. 394.
395. 408. 418. 428. 429. 432. 438 à 440. 447. 458. 462. 474. 476. 491.
492. 493.
Lavallée (Arsène). 391. 401. 415 à 417. 445. 446. 456. 458. 481.
Lavallée (Calixa). 149.
Lavergne (Armand). 374. 376. 377. 405. 422. 424. 425. 437.
Lavigne (Ernest). 249.
Lavoilette (Jack). 399.
Learmont (Joseph Bowles). 125.
Lebeuf (Calixte). 275. 302. 306. 313.
Leblanc (Charles-André). 16.
Leblanc (Évariste). 278. 313. 381.
LeCavalier (Narcisse). 67. 91. 143.
Leclaire (Alphonse). 214.
Lecoq (Charles). 198.
Leduc (Ferdinand-Gustave). 356.
Leduc (Joël). 91. 232. 243. 245. 258
Lee (G.W.). 419.
Lefebvre (Joseph). 161.
Leman (Beaudry). 391. 443. 478.
Lemarchand (Père). 384.
Lemay (Joseph-Éphrem). 171.
Lemay (Pamphile). 269.
Le Métayer-Masselin. 64.
Lemieux (Albert). 424. 425.

Lemieux (Rodolphe). 192. 249. 260. 299. 348. 365. 369. 395. 405. 411. 481. 490. 494.
 Léon XIII. 113. 126. 153. 201. 202. 211. 223. 275. 286.
 Lepage (Edmond). 343. 392. 477.
 Lepailleur (Georges-Marie). 444.
 Lepailleur (Maurice). 231. 232.
 Lépine (Ambroise). 47. 63. 169.
 Lépine (Alphonse-Télesphore). 208. 209. 230. 231.
 Leprohon (John Layton). 135.
 Lesage (Albert). 463.
 Lesage (J.-A.-D.). 104.
 Lesseps (Jacques de). 426.
 Letellier de Saint-Just (Luc). 80. 91. 92. 94. 96. 193.
 Létourneau (Séverin). 364. 482.
 Levasseur (Irma). 385.
 Leverrier (Jules). 59.
 Logan (James). 55.
 Loomis (F.O.W.). 465. 466.
 Lopinto (F.-M.). 36. 169.
 Loranger (Louis-Onésime). 48. 49. 78. 154. 267. 288. 289.
 Loranger (Thomas-Jean-Jacques). 102. 136. 154. 155. 158. 168. 169. 173. 250.
 Lorne (Marquis de). 137.
 Lorrain (Léon). 409.
 Lorrain (Narcisse-Zéphirin). 139. 211.
 Lyman (Roswell Corse). 204. 243.

M

Macaulay (Robertson). 75. 129. 456.
 Macaulay (T.B.). 315. 478.
 Macdonald (John A.). 28. 31. 40. 42. 43. 46. 47. 94. 95. 96. 100. 101. 127. 128. 129. 130. 155. 165. 170. 171. 180. 181. 182. 189. 190. 193. 204. 228. 231. 259. 263. 296. 341.
 Macdonald (William). 328. 342.
 Mackay Frères. 94. 229. 230.
 Mackay (Robert). 229. 230. 272. 274. 277. 303. 309. 310. 321. 359. 374. 394. 455.
 Mackenzie (Alexander). 47. 190.
 Mackenzie (Hector). 314.
 Mackenzie (William). 333. 341. 353. 354. 355. 358. 376. 441.
 MacLean (Billy). 319.
 MacLean (C.W.). 470.
 MacNab (Brenton). 345.
 Macpherson (David). 31. 101.
 Madore (Joseph-Alexandre-Camille). 273.
 Magor (James). 190. 191.
 Maillet (Gaston). 407. 408. 411. 412. 425. 459.
 Maillet (Roger). 463. 474.
 Mainville (J.-R.). 490.
 Maisonneuve (Paul de Chomedey de). 263.
 Mallarmé (Stéphane). 270.
 Mance (Jeanne). 479.
 Malone (Moses). 185.
 Mann (Donald). 333. 341. 353. 354. 355. 358. 376. 441.

- Manning (Cardinal). 106.
Marchand (Félix). 183.
Marchand (Félix-Gabriel). 136. 277. 278. 309.
Marcil (David). 232.
Marcil (Georges). 416. 446.
Marcotte (Joseph). 171.
Marcoux (Jean-Édouard). 177.
Maréchal (L.-A.-D.). 222. 223. 224. 225.
Maréchal (Louis-Théophile). 390. 395. 467.
Marois (Cyrille-Alfred). 279.
Marsil (Fancrède). 409. 491. 492.
Marie-Victorin (Conrad Kirouac). 487.
Martel (Gédéon). 492.
Marsolais (Gilbert). 283.
Martigny (Adélarde de). 239. 245.
Martigny (Adelstan de). 425.
Martigny (Paul de). 269. 302.
Martin (Médéric). 376. 377. 396. 400. 412. 440. 457. 458. 460. 461. 466.
469. 471. 473. 474. 476. 477. 481. 482. 483. 488. 489. 491. 492. 493.
494. 496. 497. 498. 500.
Martineau (Paul-G.). 351.
Massicotte (Édouard-Zotique). 269.
Masson (Damase). 214. 342. 343.
Masson (Joseph). 315.
Masson (Rodrigue). 12. 78. 89. 166. 199. 202. 286.
Mathieu (Michel). 34. 111. 158. 304.
Mathieu (Olivier-Elzéar). 428.
Maurault (Olivier). 477.
Maxwell (Edward). 444.
Maxwell (William Sutherland). 444.
Maynard (Salomon-François-Benjamin). 73. 159.
Mayrand (Oswald). 490. 491.
McBride (James). 295. 301. 302. 326.
McConnell (John Wilson). 436. 494.
McCormick (John Cooper). 379.
McDonald (Duncan). 191. 338. 339. 349. 373. 425. 426. 459. 460. 482.
McDonald (William C.). 57. 118. 119. 195. 242. 252. 288. 328. 477.
McFee (Alexander). 328.
McGarry (Gordon). 426.
McGauvran (John Watt). 89. 91.
McGee (Thomas d'Arcy). 9. 11. 15. 23. 28. 43. 260.
McGibbon (Douglas Lorne). 435. 443. 455.
McGibbon (R.D.). 136.
McGibbon (William). 56. 76.
McGreevy (Thomas). 61. 62. 66. 129.
McIntyre (Duncan). 101. 121.
McKergow (John). 277.
McKiernan (Charles). Voir : Beef (Joe)
McLennan (Hugh). 120. 138.
McMaster (Donald). 242.
McMullen (W.G.). 40.
McNamee (George). 373.
McNaughton (A.G.L.). 465.
McNulty (Thomas). 435.

- McShane (James). 91. 125. 189. 212. 218. 227. 237. 246. 247. 248. 257.
McTavish (Simon). 30. 196
Meighen (Frank Stephen). 444. 466. 475.
Meighen (Robert). 204. 228. 328. 342.
Mélançon (Joseph). 219.
Mélançon (Joseph-Marie). 423.
Mercier (A.-F.). 500.
Mercier (Honoré). 28. 62. 110. 119. 144. 149. 156. 163. 173. 181. 182. 183.
184. 189. 191. 192. 199. 200. 201. 202. 205. 206. 207. 208. 209. 210.
214. 215. 216. 217. 218. 219. 222. 223. 224. 225. 226. 236. 237. 246.
247. 249. 250. 258. 259. 260. 268. 273. 277. 278. 286. 287. 292. 332.
Mercier (Honoré II). 302. 382. 412.
Mercier (Léger). 425.
Mercier (Oscar). 463.
Meredith (Vincent). 359. 402. 405. 455. 480.
Merry del Val (Mgr). 275.
Meurling (Gustave). 444. 445.
Michaud (Alexandre). 363.
Middlemiss (John Rolls). 62. 71
Middleton (Frederick Dobson). 168. 171. 173. 174.
Mignault (Arthur). 467. 470. 473. 475.
Miles (Henry). 320.
Minto (Lord). 343.
Molson (Fred). 404.
Molson (Herbert). 404
Molson (John). 83. 110. 117.
Mondelet (Charles). 18. 19.
Monk (Frederick Debartzch). 272. 273. 306. 307. 310. 396. 429. 440. 462.
Montalembert (Charles de). 384.
Montigny (Benjamin-Antoine Testard de). 8. 26. 38. 108. 113. 136. 155. 161.
169. 189. 250. 269. 286.
Montigny (Louvigny de). 269. 302. 403. 408. 487.
Montpetit (André-Napoléon). 130. 271.
Montpetit (Édouard). 380. 467.
Montreal Light, Heat and Power. 312. 313. 314. 330. 338. 339. 345. 346.
347. 348. 351. 352. 353. 359. 360. 367. 390. 394. 408. 415. 422. 436.
443. 446. 486. 493.
Monty (Rodolphe). 498.
Moreau (Edmond). 13. 59. 115. 126.
Moreau (Louis-Zéphirin). 139. 141. 211. 213. 215. 222. 223. 224. 226. 235.
238. 265.
Morgan (Henry). 253.
Morin (Augustin-Norbert). 173.
Morin (Joseph-Napoléon). 263. 283.
Morin (Victor). 285. 402. 405. 411. 437. 451. 457. 468. 472. 483.
Mosher (Austin). 242. 243.
Mount (John William). 60. 93. 176. 185.
Mousseau (Joseph-Alfred). 23. 49. 62. 67. 104. 130. 142. 143. 144. 147. 262.
Mousseau (Joseph-Octave). 446.
Mulock (William). 337.
Murdock (James). 420.
Murphy (Edward). 138.
Murphy (John). 443.
Murray (Hugh). 12.

N

Nantel (Guillaume-Alphonse). 209. 230. 410.
 Napoléon. 125.
 Nelligan (Émile). 269.
 Nelson (Horace). 302.
 Nelson (Horatio Admiral). 76. 90. 91. 106. 135.
 Nicholson (J.A.). 499.
 Nolin (Joseph). 437. 485.

O

O'Bryan (Gregory). 268.
 Ogilvie (Alexander Walker). 11. 89. 135. 147.
 Ogilvie (William). 78. 83. 91. 243. 276. 311.
 Ogilvy (James). 294. 456.
 Olivon (Victor). 62. 130. 146.
 Olmstead (F. Law). 55.
 Onasakenrat (Joseph). Voir : Souci (Joseph).
 Orléans (Philippe d'). 219. 221.
 Orsonnens (Gustave d'Odet d'). 59. 96. 97. 98. 99. 103. 104. 106. 108. 138.
 141. 151. 156. 157. 161. 206. 223.
 Osler (Britton Bath). 72.
 Osler (William). 83. 84. 172. 252.
 Ouimet (Adolphe). 38. 181. 182. 183. 184. 189.
 Ouimet (G.-Aldéric). 67. 129. 138. 166. 167. 171. 172. 173. 181. 185. 241.
 Ouimet (Ernest). 373. 432.
 Ouimet (Gédéon). 40. 45. 46. 48.
 Ouimet (Rodias). 335.

P

Pacifique-Canadien (Chemin de fer du). 29 à 33. 40. 42. 46. 65. 66. 73. 95.
 100. 101. 117. 121. 122. 127 à 129. 131. 133. 164. 165. 170. 171. 175.
 189 à 191. 193. 194. 195. 205. 208. 209. 213. 228. 231. 242. 261. 266.
 271. 276. 277. 281. 291. 296. 297. 311. 320. 324. 327. 329. 330. 333.
 341. 346. 347. 355. 356. 371. 372. 374. 378. 383. 394. 395. 411. 414.
 418. 422. 436. 453. 454. 465. 466. 468. 471. 495.
 Pagé (L.-N.-J.). 474.
 Pagnuelo (Siméon). 8. 27. 51. 52. 102. 107. 108. 110. 131. 151. 156. 157.
 161. 191. 216. 222. 234. 235. 237. 263.
 Pagnuelo (Tancred). 479.
 Palin d'Albonville (François). 211. 274. 278.
 Papineau (Amédée). 249. 259.
 Papineau (Denis-Émery). 51.
 Papineau (Eugène Mackay). 489.
 Papineau (Louis-Joseph). 13. 16. 33. 42. 45. 97. 106. 206. 276. 375.
 Paquet (Anselme-Honoré). 137. 223.
 Paquet (Benjamin). 26. 81. 202. 207. 211. 213. 214. 222. 224. 225. 234. 235.
 Paquet (Louis-Adolphe). 211.
 Paquin (Elzéar). 127.
 Paquin (Ubalde). 463. 474. 491. 492.
 Paradis (Hercule). 176.
 Paré (Joseph-Octave). 26.
 Parent (Simon-Napoléon). 297. 309. 319. 324. 333. 357. 379. 387.

- Paris (Comte de). 219. 221.
Parizeau (Léo). 480.
Parizeau (Télesphore). 463.
Parrochi (Mgr). 210.
Pasteur (Louis). 463.
Patenaude (Ésioff). 351. 437.
Paul (Walter). 214. 247.
Payette (Georges). 263.
Payette (Louis). 390. 391. 403. 406. 412. 415.
Péguy (Charles). 487.
Pelletier (Alexis). 38. 131.
Pelletier (Georges). 409.
Pelletier (Hector). 38.
Pelletier (Louis-Philippe). 191. 236. 239.
Penny (Édward Goff). 47. 273.
Penton (Fred). 70.
Pérodeau (Narcisse). 245. 312.
Perrault (Antonio). 384. 451.
Perrault (Jérémie). 197.
Perrault (Joseph). 112.
Perrault (Joseph-Xavier). 48. 49. 52. 154. 197. 203. 232. 249. 251. 252. 258.
259. 268. 316. 322. 328. 343. 361. 380.
Perrault (Maurice). 328.
Perrier (Philippe). 479. 493.
Perron (J.-Léonide). 403. 405. 407. 436. 437. 447. 459. 481. 482. 483. 488.
490. 496. 497. 498.
Peterson (William). 252. 287. 288. 305. 306. 476. 499.
Philips (Rose). 347.
Piché (Camille). 235. 286. 374. 375. 396.
Pie IX. 19. 51. 85.
Pie X. 425.
Pinsonneault (Pierre-Adolphe). 35. 36. 38.
Poincaré (Raymond). 480.
Poirier (A.-E.). 208.
Poitevin (E.-A.). 222.
Pope (John Henry). 101.
Port de Montréal. 30. 47. 56. 87. 124. 134. 135. 138. 191. 194. 195. 204.
205. 212. 241. 242. 248. 249. 258. 274. 277. 282. 283. 292. 295. 310.
317 à 323. 329. 330. 332. 335. 336. 337. 342. 347. 370. 372. 378. 383.
397. 442. 453. 454. 471. 486.
Pothier (Aram). 432. 468.
Potter (Richard). 66.
Préfontaine (Isaïe). 380. 382.
Préfontaine (Raymond). 67. 103. 145. 146. 160. 164. 178. 181. 182. 185. 189.
191. 208. 212. 219. 241. 243. 244. 246. 247. 248. 249. 257. 267. 277.
283. 284. 291. 293. 294. 295. 297. 300. 301. 302. 303. 304. 306. 307.
308. 310. 313. 319. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 329. 331. 332. 336.
337. 338. 339. 340. 347. 355. 365. 366. 368. 369. 370. 378. 403. 416.
Prendergast (J.-Alfred). 50. 132. 169.
Prévost (Wilfrid). 46.
Price (Bruce). 212. 291.
Prieur (François-Xavier). 231. 232.
Primeau (Jean-Baptiste). 49.
Primeau (Victor). 485.

Prince (Jean-Baptiste). 491.
 Protection douanière 11. 52. 68. 93. 94. 118. 208. 209. 228 à 231. 266. 272.
 278. 310. 330. 331. 332. 395. 414.
 Proulx (Jean-Baptiste). 215. 216. 218. 221. 222. 223. 224. 225. 234. 235.
 236. 237. 238. 260. 263. 264. 265. 273. 274. 275.
 Province de Montréal. 371. 436.
 Prudhomme (Eustache). 58.

Q

Quesnel (Frédéric-Auguste). 25.
 Quinn (Michael Joseph Francis). 273.

R

Racicot (Zotique). 168. 265. 293. 362. 448.
 Racine (Antoine). 215. 222. 223. 224. 225. 235. 236. 237. 238.
 Racine (Dominique). 113. 114.
 Rainier (Lucien). 423.
 Rainville (Henri-Benjamin). 136. 181. 194. 212. 218. 246. 254. 270. 277. 278.
 284. 295. 297. 300. 302. 312. 313. 314. 347. 348. 352. 357. 390.
 Rainville (Joseph). 394. 494.
 Raymond (Donat). 443.
 Redpath (John). 33. 94. 118.
 Redpath (Peter). 252.
 Reford (Robert). 282.
 Réjane (Gabrielle). 363.
 Renaud (Jean-Baptiste). 102.
 Renaud (Louis). 315.
 Resther (Jean-Baptiste). 154. 156.
 Réticius (Frère). 198.
 Richardson (Hugh). 181.
 Riel (Louis). 23. 24. 34. 47. 50. 51. 52. 53. 165 à 168. 169 à 177. 180 à 185.
 187 à 193. 259. 260. 265. 278. 299. 307.
 Rinfret (Fernand). 408.
 Ringuet (Léon). 149.
 Rivard (Sévère). 27. 41. 97. 136. 161. 163. 203.
 Rivet (L.-A.). 374. 443.
 Rivet (L.-J.) 372.
 Robert (Edmund Arthur). 415. 435. 439. 455. 476. 482. 488. 497.
 Robert (Joseph-C.). 254.
 Robert (Olivier). 185.
 Robert (Joseph Bartholomew). 330.
 Robert (William Henry). 330.
 Robertson (Andrew). 120. 135. 138. 191. 205.
 Robertson (Farquhar). 402.
 Robertson (Joseph Gibb). 63. 100.
 Robidoux (Joseph-Émery). 158. 286.
 Robillard (Clément). 405. 406. 408.
 Robitaille (Théodore). 65.
 Roddick (Thomas George). 167. 273. 288. 310.
 Rodier (Charles Séraphin). 170. 197. 315.

Rodier (Joseph-Alphonse). 298. 323. 375. 395.
 Rollinat (Maurice). 269.
 Rolland (Jean-Baptiste). 78. 97. 103. 117. 118. 123. 128. 138. 145. 197. 205.
 Rolland (Jean-Damien). 117. 145. 146. 160. 185. 212. 239. 245. 248. 251.
 267. 314. 315. 328. 362.
 Rolland (Stanislas-Jean-Baptiste). 117.
 Rose (John). 96. 100.
 Ross (A. Guy). 482.
 Ross (James). 244. 311. 312. 314. 335. 345. 346. 388. 403. 415. 435. 455.
 Ross (John J.). 112. 131. 148. 233.
 Ross (William). 119.
 Rottot (Jean-Philippe). 48. 50. 60. 81. 92. 97. 99. 102. 103. 130. 136. 164.
 197. 216. 234. 237. 303. 463.
 Rowell (Newton Wesley). 491.
 Rumeau (Mgr). 429.
 Rousselot (Benjamin-Victor). 7. 18. 25. 36. 69. 72. 82. 103. 105.
 Routhier (Adolphe-Basile). 27. 156. 202.
 Roux (Jean-Henri-Auguste). 7.
 Roy (Adolphe-V.). 316. 475.
 Roy (Elzéar). 288. 289. 363.
 Roy (Émilc). 421.
 Roy (Philippe-Honoré). 258. 271. 390.
 Roy (Rodolphe). 403.
 Roy (Rouer). 50. 61. 81.
 Royal (Joseph). 12. 323.
 Russell (David). 282. 353. 354. 355. 360. 368.
 Russell (George Horne). 229.
 Rutherford (Ernest). 288. 379.
 Ryan (John F.). 372.

S

Saint-Charles (F.-X.). 314.
 Saint-Denis (H.). 392.
 Saint-Martin (Albert). 461.
 Saint-Père (Édouard-Charles). 373. 399.
 Saint-Sulpice. 7. 8. 9. 11. 13. 23. 25. 31. 34. 35. 36. 41. 84. 103. 105. 140.
 152. 153. 155. 183. 198. 199. 210. 211. 234. 238. 252. 263. 264. 274.
 278. 311. 328. 457. 467. 477.
 Sainte-Anne-Marie. 448. 462. 463. 487.
 Sardou (Victorien). 363.
 Satolli (Mgr). 260. 261.
 Sauvalle (Marc). 164. 173. 259. 323. 333. 334.
 Sauvé (Arthur). 488. 497.
 Scott (Thomas). 24.
 Sellar (Robert). 214. 483.
 Sénécal (Eusèbe). 185.
 Sénécal (Louis-Adélar). 45. 100. 104. 119. 120. 127. 128. 129. 130. 131. 134.
 136. 142. 144. 147. 159. 166. 169. 170. 175. 178. 185. 193. 196. 205.
 264. 300.
 Sentenne (Léo-Alfred). 166. 167. 182. 183. 184. 185.
 Seymour (Silas). 89.
 Shaughnessy (A.T.). 480.

- Shaughnessy (Thomas). 133. 231. 262. 296. 301. 302. 314. 324. 330. 334.
335. 346. 355. 371. 378. 387. 394. 422. 455. 467. 480.
- Shehyn (Joseph). 138.
- Sicotte (Louis-Wilfrid). 338.
- Sifton (Clifford). 274. 276. 281. 356.
- Simeoni, Cardinal. 106. 114. 126. 143. 144. 157. 211. 221. 223. 236.
- Simpson (George). 125.
- Sise (Charles Fleetford). 123. 480.
- Slater (George). 28.
- Smart (Charles Allan). 447. 465.
- Smeuders (Henri). 147. 150. 151. 152. 153. 156. 157. 158. 161. 211. 275.
- Smith (Charles Francis). 229. 230. 301. 302. 325. 382.
- Smith (Clarence F.). 349.
- Smith (Donald). 24. 47. 88. 101. 133. 190. 193. 195. 196. 204. 217. 228. 229.
230. 231. 242. 246. 252. 258. 262. 263. 268. 273. 274. (Voir ensuite :
Strathcona).
- Smith (Richard Wilson). 267. 268. 271. 284. 325.
- Smithers (Charles). 122. 195.
- Snell (H. Saxon). 217.
- Société (d'abord : Association) Saint-Jean-Baptiste de Montréal. 12. 16. 48.
49 à 53. 60. 75. 78. 81. 92. 93. 97. 98. 102. 106. 107. 125. 131. 153 à
156. 170. 173. 180. 181. 182 à 185. 188. 189. 197. 203. 219. 220. 221.
232. 239. 245. 246. 248. 249. 250. 251. 258. 267. 268. 277. 285 à 288.
289. 297. 298. 299. 309. 315. 316. 325. 350. 351. 361. 362. 375. 379.
384. 385. 393. 394. 424. 433. 437. 438. 448 à 452. 460. 467. 468. 472.
473. 479. 483. 485. 486. 491. 492.
- Sola (Abraham de). 83. 118.
- Souci (Joseph). 17.
- Starnes (Henry). 23. 78. 160.
- Steele (Samuel Benfield). 307.
- Stephen (George). 56. 83. 88. 95. 100. 101. 120. 121. 122. 128. 133. 165.
170. 171. 190. 196. 204. 217. 228. 243.
- Stephens (George Washington). 47. 122. 125. 189. 247. 248. 251. 284. 301.
313. 348.
- Stephens (George Washington II). 378. 379. 383. 405. 458. 459. 460. 461.
- Stephens (William Barclay). 282.
- Stevenson (Samuel Cottingham). 45. 56. 302.
- Strachan (William). 282.
- Strathcona (Donald Smith, lord). (Voir d'abord : Smith, Donald). 281. 288.
296. 299. 306. 307. 324. 329. 334. 342. 356. 383. 384. 390. 394. 465.
- Sullivan (Fred). 287.

T

- Taché (Alexandre). 23. 34. 51. 150. 152. 166. 168. 169. 175. 266.
- Taché (Étienne-Pascal). 25.
- Taillefer (Joseph). 13. 14.
- Taillon (Louis-Olivier). 8. 26. 67. 68. 73. 78. 89. 90. 91. 94. 95. 98. 99. 110.
111. 125. 137. 148. 169. 173. 189. 191. 192. 218. 230. 237. 238. 246.
247. 251. 252. 260. 261. 262. 268. 272. 273. 275. 489.
- Talbot (Onésiphore). 319.
- Tallet (Joseph-Isidore). 17.
- Tanner (Charles). 64.

- Tardivel (Jules-Paul). 213. 275. 425.
Tarte (Eugène). 275. 349. 390. 393. 402. 490.
Tarte (Israël). 108. 110. 111. 127. 131. 156. 183. 193. 249. 251. 268. 272.
274. 275. 276. 277. 282. 283. 291. 293. 295. 296. 297. 298. 299. 300.
304. 305. 306. 307. 309. 310. 317. 323. 325. 327. 329. 330. 331. 332.
333. 335. 336. 337. 341. 342. 354. 355. 368. 370. 377. 378. 389. 390.
412.
Tarte (Louis-Joseph). 275. 390. 393. 402. 460. 490.
Tarte (Mme L.-J.). 470.
Taschereau (Elzéar-Alexandre). 26. 27. 31. 34 à 39. 41. 42. 79. 80. 96. 104.
107. 108. 109. 110. 113. 114. 126. 127. 137. 139. 141. 144. 150. 151.
153. 156. 157. 177. 189. 199. 201. 224. 235. 286. 287. 292. 462.
Tassé (Joseph). 52. 53. 102. 136. 152. 173. 218. 236. 237.
Taylor (Frederick Williams). 455.
Tellier (Mathias). 429. 447. 457.
Tétrault (Napoléon). 282.
Tétreau (Ernest). 392. 395. 437.
Tétrault (Augustin). 145.
Thellier de Poncheville. 429. 489. 499.
Thibaudeau (Alfred). 267.
Thibaudeau (Mme Alfred). 385.
Thibaudeau (Isidore). 119.
Thibaudeau (Rosaire). 97. 102. 119. 136. 147. 154. 164. 181. 191. 197. 208.
210. 214. 243.
Thibault (Charles). 47. 49. 52. 68. 83. 89. 92. 93. 95. 99. 161. 218.
Thompson (John). 246. 265.
Thomson (William). 120. 311.
Todd (Frederick G.). 441.
Tonnancourt (Godefroy de). 478.
Torrance (David). 56. 88.
Touchet (Stanislas-Xavier). 428. 429.
Tourville (Louis). 197. 232. 243. 245. 258.
Tramways. 60. 123. 159. 160. 191. 253. 254. 262. 282. 300. 311. 312. 331.
334. 335. 338. 339. 346. 347. 348. 351. 352. 398. 403. 414. 415. 417. 435
à 437. 439. 455. 459. 460. 466. 476. 482. 483. 488. 490. 496. 497. 498.
Tremblay (Ernest). 97. 181.
Tremblay (Jules). 409. 451.
Trépanier (Léon). 494.
Trihey (Henry J.). 340. 479.
Trudeau (Hormisdas). 417.
Trudel (Eugène-H.). 48. 60. 96. 97. 110. 112. 138.
Trudel (François-Xavier). 8. 12. 19. 26. 47. 67. 107. 109. 110. 112. 113. 114.
120. 121. 126. 131. 132. 136. 141. 143. 144. 150. 152. 155. 158. 161.
164. 170. 172. 181. 182. 183. 185. 189. 191. 192. 199. 200. 204. 207.
213. 214. 216.
Trudel (Henri). 216.
Trudel (Narcisse). 58.
Truteau (Alexis). 7. 8. 18.
Tupper (Charles). 95. 96. 101. 266. 271. 272. 273.
Turgeon (Adélarde). 474.
Turgeon (Adrien). 151. 155. 161. 187. 199. 200. 201. 202. 206. 207. 210. 211.
213. 214. 216. 226.
Turgeon (Pierre-Flavien). 8.
Tyler (Henry). 122. 134. 204. 228.

U

- Université canadienne-française à Montréal. 26. 34. 36 à 39. 79. 80. 83. Université Laval à Montréal. 84. 102. 103. 104. 106 à 115. 126. 127. 131. 137. 142. 153. 157. 158. 189. 199. 201. 207. 213. 215. 216. 222 à 226. 233 à 236. 237. 238. 252. 260. 263 à 265. 287. 288. 294. 303 à 306. 312. 314. 379. 380. 381. 476. 479. 480. 499.
- Université McGill. 112. 158. 195. 196. 229. 234. 252. 287. 288. 302 à 306. 379. 418. 454. 455. 466. 470. 473. 475. 499.

V

- Vaillancourt (J.-A.). 409. 477.
- Vaillancourt (Émile). 423.
- Vallières (C.D.). 402. 409.
- Vallières (Stanislas-Delphis). 352.
- Vanasse (Fabien). 180. 181. 183.
- Vandelac (Georges). 489.
- Veillot (Louis). 15.
- Van Horne (William Cornelius). 121. 122. 127. 133. 167. 170. 190. 195. 196. 204. 228. 231. 242. 243. 271. 274. 276. 281. 291. 296. 443.
- Vanier (Anatole). 469. 491.
- Vanier (Georges). 444. 471.
- Vanier (Guy). 423. 469.
- Vanutelli (Vincenze). 426. 431. 432.
- Vautrin (Irénée). 489. 491.
- Verchères (Madeleine de). 479.
- Verlaine (Paul). 487.
- Verreau (Hospice-Anthelme). 198.
- Versailles (Joseph). 258. 344. 417. 441. 471. 495. 496.
- Verville (Alphonse). 352. 353. 357. 360. 368. 369. 374. 375. 377. 395. 418. 488. 493.
- Veillot (François). 499.
- Veillot (Louis). 499.
- Viau (Charles-T.). 57.
- Viau (Pierre). 57.
- Victoria (Reine). 55. 211. 315. 450.
- Viger (Denis-Benjamin). 18.
- Viger (Jacques). 25. 76. 282.
- Vignon (Firmin). 200. 211. 213.
- Villeneuve (Alphonse). 126.
- Villeneuve (E.-W.). 482.
- Villeneuve (Joseph-Octave). 41. 160. 188. 191. 192. 197. 212. 218. 257. 258. 259. 261. 267. 277. 416. 492.
- Villeneuve (Rodrigue). 473.

W

- Wainwright (William). 193. 273. 282. 341.
- Walsh (Mgr). 437. 438.
- Walsh (John C.). 423.
- Wanklyn (Frederick Lamb). 410. 411. 445.
- Ward (Joseph). 473.
- Watson (Robert). 304.
- White (Richard). 22. 175. 176. 178.

White (Thomas). 22. 46. 68. 148. 172. 192. 204.
Whitehead (Charles Ross). 359.
Wicksteed (Henry K.). 291. 441.
Wilson (Charles Rivers). 418.
Wilson (E.W.). 474. 489.
Wilson (James). 314.
Wilson (Joseph-Marcellin). 435. 436. 439. 497.
Wilson (J.R.). 314.
Wilson (Lawrence-A.). 325. 348. 357.
Wolfe (James). 125.
Wolvin (A.B.). 321.
Wolofsky (Hershel). 390. 444. 483.
Workman (Thomas). 129. 252.
Workman (William). 15. 16. 24. 25.
Wurtele (Jonathan Saxton Campbell). 119. 129. 130. 168. 219.

Y

York (duc d'). 323. 324.
Young (John). 28. 30. 33. 46. 47. 87. 120. 128. 247. 295. 323. 378. 398.

Table des matières

| | |
|---|-----|
| 1. Des zouaves pontificaux à l'affaire Guibord | 7 |
| 2. Georges-Étienne Cartier | 21 |
| 3. La convention générale des Canadiens français | 45 |
| 4. Des tanneries au canal Lachine | 55 |
| 5. L'Université Laval à Montréal | 75 |
| 6. À travers la « Dépression » économique | 87 |
| 7. Le syndicat du Pacifique Canadien | 95 |
| 8. L'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal | 105 |
| 9. Rétablissement après la crise | 117 |
| 10. Première annexion : Hochelaga | 133 |
| 11. Deuxième annexion : Saint-Jean-Baptiste | 147 |
| 12. L'affaire Riel et la « picote » | 163 |
| 13. Suite et fin de l'agitation rielliste | 187 |
| 14. Fusion de Laval et de Victoria | 203 |
| 15. Ville protectionniste et conservatrice | 227 |
| 16. Le Monument National | 241 |
| 17. Le vice-recteur Proulx | 257 |
| 18. Montréal rougeois | 267 |
| 19. Au seuil d'une nouvelle période | 281 |
| 20. Ladysmith | 291 |
| 21. La Montreal Light, Heat and Power | 309 |
| 22. Le plan d'Israël Tarte | 317 |
| 23. Agitation ouvrière | 327 |
| 24. Hormisdas Laporte, maire de Montréal | 341 |
| 25. Bataille autour de <i>La Presse</i> | 349 |
| 26. Annexion de Saint-Henri | 361 |
| 27. Fondation de l'École des Hautes Études commerciales | 367 |
| 28. Bourassa contre Gouin dans Saint-Jacques | 387 |
| 29. Épuration à l'hôtel de ville — L'enquête Cannon | 397 |
| 30. Les annexions de 1910 | 413 |

HISTOIRE DE MONTRÉAL

| | |
|---|-----|
| 31. Le Congrès eucharistique | 421 |
| 32. Le mouvement nationaliste | 435 |
| 33. La quête de la Pensée française | 447 |
| 34. Médéric Martin, maire de Montréal | 453 |
| 35. La Guerre de 1914 | 465 |
| 36. La Conscrition | 485 |